



Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer

Mohamed Sofiane Idir

► To cite this version:

Mohamed Sofiane Idir. Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. Économies et finances. Université Grenoble Alpes, 2013. Français. <NNT : 2013GRENE005>. <tel-00967954>

HAL Id: tel-00967954

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00967954>

Submitted on 31 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE GRENOBLE

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **SCIENCES ECONOMIQUES**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Mohamed Sofiane IDIR

Thèse dirigée par **Améziane FERGUENE**

préparée au sein du **Laboratoire PACTE**
dans l'**École Doctorale Sciences Economiques**

VALORISATION DU PATRIMOINE, TOURISME ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EN ALGERIE : CAS DES REGIONS DE BEJAÏA EN KABYLIE ET DE DJANET DANS LE TASSILI N'AJJER

Thèse soutenue publiquement le **29 mars 2013**, devant le jury composé de :

M. Claude COURLET

Professeur, Université Pierre Mendès-France, Grenoble (Président)

M. Philippe BACHIMON

Professeur, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (Rapporteur)

M. Mauro SPOTORNO

Professeur, Université de Gênes, Italie (Rapporteur)

M. Omar BESSAOUD

Enseignant-chercheur, IAMM, Montpellier (Membre)

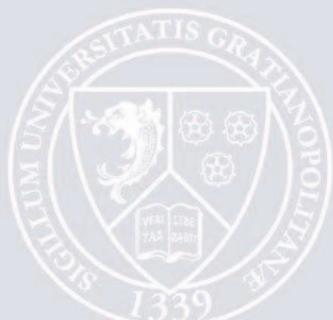
M^{me} Liliane BENSACHEL

Ingénieur de recherche, HDR, Université Pierre Mendès-France, Grenoble (Membre)

M, Améziane FERGUENE

Maître de conférence, HDR, Université Pierre Mendès-France, Grenoble (Directeur de thèse)

*Université Joseph Fourier / Université Pierre Mendès France /
Université Stendhal / Université de Savoie / Grenoble INP*



L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

A la mémoire de ma mère, cette femme formidable qui combattait l'illettrisme au crépuscule de son âge.

A la mémoire de ma sœur.

A mon père et mon frère Nabil.

Remerciements

Une thèse est à mille lieues le résultat d'un travail solitaire. Je m'empresse ici de remercier toutes les personnes envers qui j'ai contracté une dette lors de la réalisation de cette thèse à défaut de pouvoir les citer une à une. A vrai dire, il n'y a pas suffisamment de façons de dire MERCI !

Il me faut d'abord exprimer ma profonde gratitude envers mon directeur de thèse, M. Améziane FERGUENE, pour m'avoir accordé l'honneur d'assurer la direction et le suivi scientifique avec une extrême bienveillance de cette thèse. Je le remercie infiniment de sa grande contribution à l'aboutissement de ce travail, de s'être montré toujours disponible et prodigue avec ses remarques judicieuses et sa rigueur scientifique et de m'avoir toujours soutenu dans les moments difficiles. Je veux vous en dire ma vive reconnaissance avec tous mes respects.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les membres du jury qui m'ont accordé l'honneur d'évaluer ce travail et d'avoir exprimé leur plaisir de participer à ma soutenance.

Sur le terrain à Béjaïa comme dans le Tassili n'Ajjer, je remercie vivement toutes les personnes qui ont pris le temps de me recevoir, de me fournir les informations recherchées et de partager avec moi leurs connaissances et leurs expériences. Parmi cette ribambelle de personnes, je tiens à remercier en particulier :

La famille ELIES et l'agence Zelouaz voyage de Djanet, le Directeur et le personnel de l'Office du Parc National du Tassili, le Directeur et le personnel de la direction du tourisme et de l'artisanat d'Illizi, M. CHEIHK Lounis de la direction de l'environnement d'Illizi, le personnel de la directions de la culture et le personnel de la direction de la planification et de l'aménagement du territoire d'Illizi. M. KACI et le personnel de la direction du tourisme et de l'artisanat de Béjaïa, le personnel et les propriétaires d'hôtels de Béjaïa, le personnel du Parc National de Gouraya, M. AISSANI de l'association GEHIMAB, M. BLIDI, historien de Béjaïa, le personnel de la direction de la planification de l'aménagement du territoire de Béjaïa, M. DJERMOUNE de la transcription archéologique de Béjaïa...

Mes remerciements chaleureux vont aussi à l'égard des mes amies et doctorantes Doria GRIFI et Salima REKIBA pour avoir pris le temps de lire et de corriger quelques parties de ma thèse et pour leurs encouragements bienfaiteurs.

Je tiens à remercier vivement mon ami Kamel BOURELAF de Grenoble qui m'a ouvert son foyer chaleureux et généreux, et m'a offert des moments agréables.

Il m'est agréable aussi de remercier mes amis Djamel CHALAL et Youcef ABBOU pour leurs encouragements et leurs soutiens

Une charmante pensée fourmille de reconnaissance à l'égard de M^{me} Karima ATTAF qui était pendant des années ma chère au sein de l'entreprise Véolia propriété. Une femme de cœur qui m'a offert la possibilité de financer ma thèse moyennant ma force de travail dans des conditions favorables malgré le dur labeur que je faisais.

Une pensée particulière à mon amie Nawal BOUSSOUIRA, que j'appelle affectueusement Nina, qui m'a toujours soutenu et encouragé.

Pour finir, mes remerciements particuliers aux membres de ma famille, notamment mon père et mon frère Nabil pour leurs encouragements incessants et leurs soutiens indéfectibles.

"[...] croire en quelque chose, c'est d'abord et surtout ne jamais y renoncer."
Yasmina KHADRA, L'écrivain

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE.....	1
----------------------------	---

PARTIE I : PATRIMOINE, RESSOURCES ET CONSTRUCTION TERRITORIALE

CHAPITRE I : PATRIMOINE ET TERRITOIRE

I.1 L'approche historique du patrimoine et la construction du champ patrimonial.....	18
--	----

I.2 Territoire, quelles potentialites ?.....	29
--	----

I.3 Approche territoriale du patrimoine	55
---	----

CHAPITRE II : INSTITUTIONS ET APPROCHES TERRITORIALES DU DEVELOPPEMENT : PROCESSUS DE CONSTRUCTION DES TERRITOIRES

II.1 Analyse des institutions	81
-------------------------------------	----

II.2 Les politiques touristiques en Algerie : étude retrospective (1962 à nos jours).....	101
---	-----

II.3 Processus de construction territoriale.....	125
--	-----

PARTIE II : ACTEURS, TOURISME ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

CHAPITRE III : ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE : UN ENSEMBLE DE PME A BEJAÏA ET UN SYSTEME TERRITORIALISE A DJANET

III. 1 Organisation territoriale de l'activité économique	158
III.2 L'activité touristique à Bejaïa : un ensemble de petites et moyennes entreprises préfigurant une zone de développement touristique.....	179
III.3 L'activité touristique à Djanet : un systeme touristique territorialisé.	202

CHAPITRE IV : TOURISME ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : DYNAMISME, CONTRAINTES ET DEFIS

IV.1 Approche socioéconomique du tourisme : les grands traits d'un phénomène économique et de société	233
IV.2 Tourisme dans les régions de Bejaïa et de Djanet : facteurs de dynamisme, contraintes et défis à relever	257
CONCLUSION GENERALE.....	291
BIBLIOGRAPHIE	298
ANNEXE	314
INDEX	355

Introduction générale

La présente thèse s'inscrit dans un cadre général caractérisé essentiellement par trois éléments. Il y a d'abord l'apparition d'un nouveau paradigme de développement économique dans lequel le territoire constitue la principale composante. Il y a ensuite, un nouveau regard sur la notion de patrimoine qui confère à celle-ci un rôle moteur dans le développement économique, culturel et social. Enfin, le tourisme et le patrimoine sont étroitement liés et entretiennent entre eux des rapports multiples.

1. Cadre général de la thèse

Les grands modèles de développement qui prévalaient jusqu'à la fin des années 1970 reposent sur les grandes entreprises dans le cadre d'une stratégie industrielle de l'Etat (Ferguène, 2003). La primauté donnée au niveau macro-économique et au rôle de l'Etat a relégué au second rang les actions des acteurs locaux (entreprises, institutions publiques, associations...). Dans leur conception, ces modèles de développement s'apparentent à la théorie des pôles de croissance de F. Perroux. Cette théorie, rappelons-le, est fondée sur la notion de « l'activité motrice » et son caractère entraînant et multiplicateur (Aydalot, 1985). Elle postule que la croissance n'apparaît pas partout à la fois, mais elle se manifeste en certains points particuliers de l'espace ; elle se répand après par divers canaux (effets d'entraînement et de diffusion) sur l'ensemble de l'économie.

Des expériences, partout dans le monde s'en sont inspirées pour déclencher des processus d'industrialisation et permettre ainsi un développement économique. L'analyse de ces expériences a montré leurs échecs dûs en bonne partie à la difficulté de déclencher les effets positifs escomptés et partant d'asseoir un développement économique prospère et équilibré. A l'inverse de ce que prévoyait la théorie, ces expériences ont engendré une série d'effets négatifs : déséquilibres économiques et sociaux, désertification rurale, déclin du tissu économique traditionnel local, migrations... (Courlet, 2001).

Face à ces échecs, un nouveau paradigme du développement a vu le jour sur la base d'une approche « territoriale ». Sur les fondements de ce nouveau paradigme, Ph. Aydalot (1985, p.109) écrit « *un tel développement impose la rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision « territoriale » ; c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la*

population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population ». On assiste alors depuis le début des années 1980, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement et/ou en transition, au développement des formes alternatives de développement. Ces formes sont endogènes et territorialisées et accordent un rôle essentiel aux acteurs locaux, notamment les PME. Dans le renouvellement de cette problématique du développement, la « variable territoire » occupe une place centrale. Elle joue un rôle important (et dans certains cas crucial) dans le processus de développement économique et social. En effet, plusieurs éléments définissent cette variable : des ressources spécifiques ou latentes produites par des acteurs locaux et dédiées, une histoire locale longue, un système de valeurs local, des configurations productives particulières, des PME organisées en réseaux, des relations faites de concurrence et de coopération... L'approche territoriale ou l'approche « par le bas » dont l'efficacité, sur le double plan économique et social, a été prouvée dans les pays industrialisés, se révèle singulièrement adaptée au contexte des pays du Sud (un contexte souvent marqué par une forte contrainte financière), reposant principalement sur les ressources locales (Ferguène, 2003).

Le regain d'intérêt pour l'espace local (espace-territoire) s'est accompagné d'un nouveau regard sur la notion de patrimoine. Au-delà des monuments historiques, la notion du patrimoine, apparaît au cours de la Révolution française, a connu une évolution sémantique rapide et son champ de définition s'est progressivement élargi. La notion de patrimoine concerne aujourd'hui des objets hétérogènes (monuments, œuvres d'art, sites naturels, savoir-faire, musique, poésie, folklore...). Après avoir été considéré pendant longtemps comme improductif et une source de dépense consentie par l'Etat pour assurer sa sauvegarde, le patrimoine de nos jours est de plus en plus perçu comme un créateur de richesses et une source d'attractivité pour les territoires (sens moderne de la notion du patrimoine). Suite à ce changement de considération, le patrimoine s'est attribué un rôle non négligeable dans le développement économique, culturel et social. Aujourd'hui, le patrimoine est une composante essentielle dans la société ; désormais, il conditionne de nombreuses activités et contribue à la construction et au développement des territoires (le statut de ressource pour le patrimoine).

Dans certaines conditions, le patrimoine peut devenir une ressource capable de générer des activités. Ces dernières, multiples et variées, mettent en jeu un ensemble d'acteurs et peuvent être un support de réseaux territoriaux (Landel, 2004). En effet, dans plusieurs cas les activités créées à partir du patrimoine sont liées directement ou indirectement au tourisme.

Tourisme et patrimoine sont étroitement liés ; il suffit de voir la corrélation entre les sites patrimoniaux et la fréquentation touristique des régions/villes concernées pour le vérifier. Les deux réalités ont d'ailleurs un itinéraire parallèle. Toutes deux sont liées à la révolution industrielle et elles ont en commun, par la suite, de s'élargir à des espaces et des pratiques de plus en plus larges (Lazzaroti, 2000). L'intérêt pour le patrimoine et celui accordé à sa valorisation touristique vont de pair. Il s'agit à la fois de créer de nouveaux lieux et produits touristiques afin d'augmenter l'attractivité des territoires et de construire une offre d'activités et par-là créer des richesses et des emplois.

Le tourisme est une activité importante par les migrations de populations qu'il génère à des échelles différentes et par la transformation des lieux qu'il produit. Aujourd'hui, le tourisme est un phénomène majeur dans la société et l'un des éléments les plus caractéristiques des temps modernes. Il concerne de plus en plus de populations et transforme autant de lieux. Son évolution, qui reflète l'évolution de la société et de sa culture, est remarquable par son ampleur et sa progression quoique le tourisme soit un phénomène social récent au regard de l'histoire de l'humanité (si on se limite seulement dans son étude aux formes sous lesquelles il se présente aujourd'hui).

En parallèle à cette expansion inouïe, le tourisme a subi des mutations importantes ces dernières décennies (en tant que phénomène social dynamique, le tourisme ne peut rester à l'abri de l'évolution de la société). Le tourisme semble franchir une nouvelle étape de son histoire : c'est l'ère du tourisme post-fordiste. Cette transition est marquée essentiellement par une transformation rapide de la demande touristique. Celle-ci n'est guère unique et standard mais multiple et variée. Elle évolue dans la mesure où la pondération de ses différentes composantes tend à changer (changement notamment de structure de la demande avec l'émergence de nouvelles composantes : les courts séjours, le tourisme d'affaires, les cyber voyageurs, le « papy boom » des voyageurs, les mariés voyageurs ...). Ces mouvements sont expliqués par plusieurs facteurs, on citera : la multiplication des projets personnels des touristes, la personnalisation des produits, la recherche de nouveaux horizons, le choix de vacances actives, la désaisonnalité, l'élargissement de publics concernés, etc. : chaque motivation correspond à un type de voyage et de séjour particulier. Notons aussi que de nos jours, les touristes sont plus connaisseurs que jamais de l'offre touristique. Ils sont actifs, avisés, expérimentés et disposent de moyens variés pour accéder à une offre de plus en plus diversifiée. Dans ces conditions, l'offre touristique s'évertue à s'adapter en offrant des

produits et des services qui correspondent le mieux aux nouvelles attentes des touristes. (Cuvelier, Torres et Gadrey, 1994).

Par ailleurs, il est utile de rappeler qu'il existe un consensus pour reconnaître l'importance du tourisme dans les économies nationales. De nos jours, le tourisme est une activité économique à part entière à travers ses impacts sur les grands équilibres (emploi, balance externe et investissement) et ses stimulations multiples de l'économie à tous les niveaux grâce à ses effets d'entraînement. Il est connu comme un secteur créateur d'emplois, pourvoyeur de devises, distributeur de richesses, promoteur de produits locaux... Ces caractéristiques font du tourisme une activité qui séduit tout le monde, même les pays qui sont restés longtemps hostiles à l'accueil des étrangers, affichent désormais une grande ouverture à l'égard du tourisme. Les autorités chinoises reconnaissent et valorisent dorénavant l'activité touristique comme facteur contribuant à l'amélioration du niveau de vie de la population (Bensahel et Donsimoni, 1999). Le tourisme apparaît souvent aussi comme le seul espoir de sortie de crise pour les territoires dont les activités économiques sont en déclin. Ainsi la reconversion ou la diversification touristique des territoires est largement suivie par les décideurs ces dernières années.

2. Objectifs de la recherche

Le développement touristique ne dépend pas seulement de la présence d'un potentiel patrimonial sur un territoire, mais du regard accordé à celui-ci par les différents acteurs et de leur capacité à le valoriser pour extraire les différents usages touristiques. La Kabylie est une région d'Algérie qui renferme un potentiel touristique important mais les différents acteurs de la région n'arrivent pas vraiment à tirer parti de celui-ci pour susciter un développement touristique conséquent. Ainsi, le développement touristique s'apparente à un processus de valorisation de ressources patrimoniales par des différents acteurs d'un territoire. Ce processus de valorisation comporte plusieurs étapes (inventaire et identification des ressources, réalisation des infrastructures nécessaires, création d'entreprises touristiques, formations...), implique des acteurs divers (ministères, collectivités locales, professionnels du tourisme, associations...) et fait recours aux différents outils et méthodes (politique nationale, outils de développement territorial, planification, aménagement du territoire...). Comme instrument et stratégie, la valorisation touristique est utilisée ces dernières années par beaucoup de territoires restés à l'écart de l'activité touristique pour initier un processus de développement économique et social. La valorisation touristique entretient avec le

développement territorial des rapports multiples et complexes. L'approche par la valorisation touristique suscite beaucoup de problématiques qui se rapportent aux processus de valorisation et de développement territorial : ressources patrimoniales mobilisées, acteurs impliqués, outils et méthodes utilisés, conditions de mise en place du processus de valorisation et sa durabilité, gestion des incidences occasionnées par ce processus, etc.

Notre recherche a pour ambition de suggérer des pistes de réflexion pour comprendre les rapports complexes qui existent entre la valorisation touristique du patrimoine et le développement territorial. Elle a pour ambition aussi de déterminer les conditions dans lesquelles le tourisme peut être un vecteur de développement territorial dans deux régions en Algérie, l'une Béjaïa (en Kabylie) où malgré un potentiel patrimonial important, le tourisme est peu développé, l'autre, Djanet (dans le Tassili n'Ajjer) où le tourisme connaît un début de développement prometteur.

Nous proposons de cerner de près l'articulation entre patrimoine, tourisme et développement territorial. Le processus de valorisation touristique s'inscrit dans une perspective de développement territorial et s'apparente alors à des relations construites entre le patrimoine, les acteurs de sa valorisation et le territoire dans lequel se déploient ces actions.

3. Problématique

L'Algérie renferme un potentiel touristique riche et diversifié. Son passé historique, son climat et sa géographie, en particulier le Sahara (parmi tous les pays qui se partagent le Sahara, l'Algérie est celui qui en possède la plus grande partie), sa côte méditerranéenne (1200 Km)... constituent l'essentiel de ce patrimoine. Au vu de ce potentiel repéré et reconnu, l'Algérie devrait être un pays touristique au moins au même rang que celui des pays du Maghreb (Maroc et Tunisie) qui se situent globalement au même niveau de développement qu'elle. Les chiffres récents relatifs au tourisme algérien décrivent une réalité loin de cette hypothèse. En 2010, la part du tourisme dans le PIB (hors hydrocarbures) de l'Algérie est 2,3 % et les recettes générées par cette activité s'élèvent à 400 millions de dollars. Pour la même année, l'emploi dans le secteur du tourisme en Algérie (représenté par la branche hôtels, cafés et restaurants) représente 1,8 % de la population totale active. L'Algérie, aujourd'hui, participe timidement au tourisme international et se résigne à occuper les derniers rangs de destinations touristiques au niveau du bassin méditerranéen. En termes de flux touristiques internationaux, l'Algérie a accueilli 2 394 887 touristes durant l'année 2011 dont 65,35%

sont des Algériens résidents à l'étranger. La note de conjoncture 2011-2012 de l'Organisation méditerranéenne du tourisme (META, Mediterranean travel association) montre que la Méditerranée a reçu en 2011 près de 300 millions de touristes internationaux, soit 30,52% des touristes voyageant dans le monde (les arrivées touristiques internationales dans le monde s'élèvent à 982,2 millions). La part de l'Algérie dans ce marché est tellement minime qu'elle ne figure même pas au classement de cette organisation.

Les différentes politiques mises en œuvre par l'Algérie depuis la première Charte du tourisme de 1966 pour permettre un développement touristique ont montré leurs limites voire leur échec. L'étude rétrospective de ces politiques montre clairement la place négligeable assignée au tourisme, bien que les discours officiels lui attribuent des objectifs ambitieux en matière d'apport en devises et de créations d'emplois. En effet, le maigre rôle joué par le tourisme entre dans le cadre du modèle de développement adopté par l'Algérie après son indépendance, modèle d'inspiration socialiste. Ce modèle avait comme objectif la mise en place d'une économie intégrée capable de satisfaire les besoins de la population en assignant un rôle essentiel à l'industrie, plus précisément aux « industries industrialisantes » qui devaient entraîner dans leur mouvement toutes les autres branches de l'économie. A vrai dire, la première politique touristique formulée dans la Charte du tourisme de 1966, conçue dans une optique de développement globale (avec, en priorité, une ouverture sur l'international) a permis d'initier un processus de développement intéressant avec des résultats relativement satisfaisants. Le revirement de la politique touristique amorcé lors du Deuxième Plan quadriennal (1974-77), suite à la conjoncture favorable sur le marché des hydrocarbures, et confirmé par la suite dans la Charte nationale de 1976 et la deuxième politique touristique de 1980 (donnant la priorité au tourisme interne) a remis en cause ce processus de développement touristique prometteur. Le contenu de ces politiques et leur évolution ont influencé le processus de développement touristique de plusieurs régions en Algérie, notamment celles dotées d'un potentiel en la matière et prédestinées dans certaine mesure à devenir des territoires touristiques.

A partir de ce constat, il nous a paru intéressant d'étudier l'expérience algérienne en matière de développement touristique à travers les cas des régions de Béjaïa (en Kabylie) et Djanet (dans le Tassili n'Ajjer). Nous analysons, plus précisément, le processus de valorisation touristique du patrimoine de ces deux régions pour déterminer ensuite les conditions dans lesquelles le tourisme peut être un vecteur de développement en Algérie. Nous mènerons cette

analyse à partir d'une problématique construite autour de cette question principale : comment la valorisation touristique des ressources patrimoniales des régions de Béjaïa et Djanet a été conçue et mise en œuvre et quelle dynamique territoriale en a découlé sur chacun de ces deux territoires ?

Cette problématique se décline en plusieurs questionnements :

1. Quelles ressources patrimoniales sont concernées par le processus de valorisation touristique dans les régions de Béjaïa et Djanet ?
2. Quels sont les grands axes du processus de valorisation touristique dans les deux cas?
3. A travers quel(s) processus s'opère la construction territoriale dans les deux régions? Quels acteurs, locaux et non locaux, en sont à l'origine ?
4. Quelles sont les caractéristiques des deux systèmes structurés autour de l'activité touristique dans les régions ? Quels sont les impacts socioéconomiques et environnementaux de cette activité sur les deux territoires ?
5. Quels sont les facteurs de dynamisme des deux territoires et les contraintes qui entravent leur développement ?

Pour traiter cette problématique et répondre à cette série d'interrogations, nous soutiendrons les deux propositions suivantes : le tourisme est, sous certaines conditions, vecteur de développement territorial dans les pays en Sud ; s'agissant de l'Algérie, des dynamiques institutionnelles régionales favorisant la mobilisation coordonnée des acteurs locaux, combinée à une politique touristique appropriée à l'échelle nationale sont de nature à impulser le développement territorial dans les régions de Béjaïa et Djanet.

Le choix des régions de Béjaïa et Djanet comme terrain d'investigation et d'application de notre approche est justifié par plusieurs raisons :

- Les deux régions renferment un patrimoine considérable et représentatif de la richesse patrimoniale de l'Algérie. Le patrimoine du Tassili n'Ajjer dans sa dimension archéologique a été classé au rang de patrimoine de l'humanité par l'UNESCO en 1982. Ce patrimoine a été placé aussi sur la liste des réserves mondiales de la Biosphère dans le cadre du programme du Secteur des sciences de l'UNESCO sur

l'Homme et la Biosphère (MAB) en 1986. Le patrimoine de la région de Béjaïa est riche et varié. Il est représentatif de toute la richesse patrimoniale de l'Algérie excepté, bien évidemment, le désert : on peut considérer la région de Béjaïa comme une « petite Algérie » (i.e. une Algérie sans le désert).

- Les deux types du tourisme développés dans ces deux régions sont les deux produits phares du tourisme algérien : un tourisme balnéaire dans la région de Béjaïa poussé par une forte demande nationale durant la saison estivale ; un tourisme saharien dans la région de Djanet ouvert sur le marché international.
- A Béjaïa, le processus de valorisation du patrimoine demeure limité (hormis, la faible valorisation du littoral, le reste du patrimoine n'est pas mobilisé), donnant lieu à une faible activité touristique, assurée par un ensemble de petites et moyennes entreprises locales préfigurant une zone de développement touristique. Par ailleurs, la région de Béjaïa est un espace où se développent différentes activités économiques (industrie, agriculture, pêche, activités portuaires, de services...) qui peuvent constituer des bases sur lesquelles le tourisme peut s'appuyer.
- A Djanet, la valorisation du patrimoine du Tassili n'Ajjer a donné lieu à une activité touristique intéressante via une configuration de petites entreprises implantées localement et gérées essentiellement par des autochtones. Cette configuration tire son dynamisme de plusieurs facteurs (entrepreneuriat local, dynamique d'apprentissage, système local de régulation...) et présente des enjeux majeurs non seulement pour l'économie et la population locales mais aussi pour la sauvegarde du patrimoine de la région.

4. Méthodologie de travail de terrain

Puisque l'on traite de questions territoriales, un travail de terrain est indispensable pour mener notre analyse, vérifier nos hypothèses et répondre aux interrogations que nous avons posées. Notre investigation dans nos zones d'étude a été effectuée durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2007 et d'avril 2008, avec des opérations ponctuelles d'actualisation des données socioéconomiques. Les résultats de ce travail nous ont permis, dans une première étape, d'établir un diagnostic général de nos zones d'étude. Ce diagnostic a été établi en croisant les données socioéconomiques existant sur chacun des deux territoires (analyse quantitative) avec la perception des acteurs (analyse qualitative). Nous avons, dans une seconde étape, exploité ce diagnostic pour les besoins de l'analyse. Ce travail de terrain a comporté plusieurs opérations.

4.1 Recueil des données socioéconomiques

Ce travail consiste dans la collecte des statistiques sur les données socioéconomiques établies par diverses institutions publiques (administrations déconcentrées de l'Etat, parcs nationaux, collectivités locales...) et par le comptage personnel. Nous nous sommes intéressé particulièrement aux données géographiques, démographiques et socioéconomiques ainsi qu'aux statistiques de l'activité touristique dans nos deux régions d'études. Ces statistiques nous ont été indispensables pour établir d'abord un diagnostic général de nos régions d'étude. Une vision globale du territoire s'est dégagée de cet exercice avec une description approfondie de la situation locale mettant en exergue, à la fois, les atouts et les handicaps des deux régions. Nous avons aussi utilisé ces statistiques dans notre travail d'analyse après un exercice d'interprétation.

4.2 Inventaire des ressources patrimoniales réelles et potentielles

Cet inventaire consiste dans un recensement des ressources patrimoniales susceptibles d'être mobilisées dans le processus de valorisation touristique dans les régions de Béjaïa et Djanet. C'est un inventaire prospecteur, « à la Malraux », c'est-à-dire ouvert à tous les objets significatifs qui peuvent acquérir le statut de patrimoine. L'objectif de cet inventaire est d'évaluer le potentiel patrimonial des deux régions, d'extraire ses valeurs touristiques (déterminer les types de tourisme qui peuvent y être pratiqués) et de voir les éléments patrimoniaux qui ont été intégrés dans le processus de patrimonialisation, notamment la phase de valorisation. Cet inventaire a été mené à travers plusieurs actions : visites des sites (mer, désert, montagnes, musées, villages traditionnels, monuments...), consultation d'ouvrages (histoire, géographie, archéologie, archives...), observation, description et entretiens avec les acteurs concernés par le patrimoine (associations locales, parcs nationaux, conscription archéologique, club de spéléologie...).

4.3 Enquêtes auprès des acteurs locaux

Il s'agit de convier les acteurs locaux concernés, directement ou indirectement, par la problématique du développement touristique, à participer à un audit qualitatif dans le but de mettre au point des informations spécifiques. Celles-ci sont nécessaires non seulement pour consolider le diagnostic territorial réalisé (après analyse et interprétation des statistiques collectées sur les données socioéconomiques), mais également pour comprendre l'organisation actuelle de l'activité touristique, les différentes perceptions du développement

touristique des acteurs concernés et leur rôle dans le processus de valorisation touristique du patrimoine. Nous avons mené deux types d'enquête : entretiens en face à face avec des acteurs locaux et enquêtes par questionnaires auprès des professionnels du tourisme.

a. Entretiens en face à face avec des acteurs locaux

Le recueil de l'information auprès des acteurs locaux a été réalisé sous forme d'entretiens semi directifs en face à face. La liste des thèmes qui ont été abordés découle de notre problématique de recherche et se compose essentiellement de questions ouvertes auxquelles l'acteur enquêté est invité à répondre librement. Des questions fermées ont été élaborées aussi lors de l'entretien. Les grilles d'entretien sont individualisées en fonction des acteurs interrogés. La première partie est constituée de questions générales sur la problématique du développement touristique. La seconde partie comporte des questions qui concernent directement les fonctions et les compétences de l'acteur interrogé. Ces grilles de questions ont servi, en effet, de support à l'échange dont le déroulement nous a emmené, à maintes reprises, à improviser d'autres questions selon la réaction de l'acteur interrogé. Les questions varient en fonction des acteurs. Nous avons structuré nos grilles de questions en trois thèmes (voir les grilles de questions en annexe 1). La problématique du développement touristique concerne une myriade d'acteurs à l'échelle locale, néanmoins quelques acteurs sont plus concernés que d'autres. Dans notre enquête, nous avons identifié quatre catégories d'acteurs que nous avons jugé intéressant d'interroger :

1. **Les administrations déconcentrées de l'Etat.** Il s'agit des directions de la wilaya impliquées directement ou indirectement dans l'activité touristique : direction du tourisme et de l'artisanat, direction de la culture, et direction de la planification et de l'aménagement du territoire dans les wilayas de Béjaïa et Illizi¹, conscription archéologique de la wilaya de Béjaïa, Parc National de Gouraya à Béjaïa et Office du Parc National du Tassili à Djanet.
2. **Les assemblées élues :** ce sont les assemblées populaires communales (APC) et les assemblées populaires de wilaya (APW). Nous nous sommes intéressé aux communes qui sont impliquées dans l'activité touristique (communes littorales à Béjaïa et la commune de Djanet dans la wilaya d'Illizi) et la commission chargée du tourisme de l'APW de Béjaïa

¹ Illizi est la wilaya qui abrite la commune de Djanet

3. **Les professionnels du tourisme** : ce sont les acteurs qui sont au cœur de l'activité touristique dans les deux régions : propriétaires et gestionnaires d'entreprises touristiques (agences de voyage, hôtels, restaurants, villages de vacances...), association et syndicat des professionnels du tourisme de Djanet et association des opérateurs de l'hôtellerie et du tourisme de la wilaya de Béjaïa.
4. **La société civile** : nous nous sommes intéressés aux mouvements associatifs et nous avons rencontré les associations suivantes : GEHIMAB (groupe d'études de l'histoire des mathématiques à Béjaïa), club de spéléologie de Béjaïa, association Béjaïa renaissance, association Amanar et Takassit de Djanet

b. Enquête par questionnaire

Afin de recueillir les informations concernant l'organisation et le fonctionnement de l'activité touristique dans les régions de Béjaïa et Djanet, nous avons construit deux questionnaires. L'un a été adressé aux propriétaires d'hôtel de la région de Béjaïa (voir l'annexe 2) et l'autre aux propriétaires d'agence de voyage de la région de Djanet (voir l'annexe 3). Dans le cas de Béjaïa, l'enquête a été effectuée sur un échantillon représentatif des hôtels (15 hôtels considérés comme les plus importants par leur taille, leurs équipements et les services offerts). Cette enquête a été consolidée par des visites à l'intérieur des établissements concernés, consultation des livres des doléances et entretien avec le personnel de ces établissements. Concernant la région de Djanet, l'enquête a été réalisée auprès de 25 agences de voyages.

5. Plan de la thèse

Pour mener à bien notre travail et répondre à nos objectifs de recherche, il nous a semblé judicieux de structurer notre thèse en deux grandes parties, elles-mêmes divisées en deux chapitres. La structure de la thèse combine au niveau de chaque chapitre théories et faits. La première partie est consacrée à la construction territoriale et la seconde au développement touristique dans les deux régions étudiées.

La première partie (**Patrimoine, ressources et construction territoriale**) est consacrée à l'étude de la place accordée au patrimoine dans le processus de construction territoriale dans nos régions d'étude. Cette place est étudiée, plus précisément, à travers la valorisation touristique du patrimoine. Nous nous efforçons de défendre l'hypothèse selon laquelle les deux territoires ont été construits selon des trajectoires et logiques différentes. L'un (territoire de Djanet) est fondé sur la valorisation des ressources patrimoniales, donnant naissance à une

dynamique touristique locale. L'autre (territoire de Béjaïa) repose sur l'exploitation de plusieurs ressources, avec pour résultat un territoire économiquement diversifié mais où l'activité touristique se développe faiblement faute de s'appuyer sur une valorisation rationnelle et optimale du patrimoine local.

Dans le premier chapitre (**Patrimoine et territoire**), nous mobilisons d'abord un ensemble de travaux de différentes disciplines (économie, histoire, géographie, sociologie, ...) pour étudier la nation du patrimoine. L'objectif de cet exercice étant de préciser le contenu de la notion de patrimoine et de délimiter ses contours. Ensuite, nous procédons à une première lecture de nos territoires d'études comme des conteneurs de ressources (recensement du potentiel patrimonial de nos deux régions d'étude), avant de mobiliser l'approche territoriale du patrimoine (Peyrache-Gadeau, Pecqueur, 2004, Landel, 2006 ; François et al, 2006), pour montrer comment des objets sont découverts et à la lumière des potentialités qu'ils recèlent, deviennent patrimoine mobilisable dans des processus de valorisation. Plus précisément, nous reprenons le modèle de patrimonialisation présenté par P-A. Landel (2004) pour étudier le processus d'identification et de mobilisation de ressources dans le développement touristique dans les régions de Béjaïa et Djanet en Algérie.

Le deuxième chapitre (**Institutions et approches territoriales du développement: Processus de construction des territoires**) aborde l'impact des différentes politiques touristiques en Algérie sur le processus de construction territoriale de nos deux régions d'étude. Dans la mesure où nous considérons la politique touristique tout au long de ce chapitre comme une institution d'incitation au développement touristique, nous passons en revue, en premier lieu, les théories économiques composant la grande famille de l'économie institutionnelle (institutionnalisme originaire et institutionnalisme contemporain). Nous procédons, ensuite, à une étude rétrospective des différentes politiques ayant jalonné le processus de développement du tourisme en Algérie pour montrer le rôle et la place accordés au tourisme dans cette expérience. Enfin, nous mobilisons l'approche de l'économie de proximité pour étudier le processus de construction territoriale dans les régions de Béjaïa et Djanet.

La deuxième partie (**acteurs, tourisme et développement territorial**) est consacrée à l'analyse de la relation entre le tourisme et le développement territorial dans les régions de Béjaïa et Djanet. Elle présente les caractéristiques des configurations territoriales dans

lesquelles prend forme l'activité touristique à Béjaïa et Djanet et leurs rapports avec le territoire pour expliquer, ensuite, les facteurs de dynamisme et les contraintes qui entravent le développement touristique dans ces deux régions. Nous essayons dans cette deuxième partie de défendre l'hypothèse selon laquelle la double carence d'une politique touristique appropriée à l'échelle nationale (fondée sur la valorisation du patrimoine), et de dynamiques institutionnelles susceptibles de mobiliser et de coordonner les acteurs à l'échelle régionale, sont des freins au développement touristique dans les régions de Béjaïa (Kabylie) et de Djanet (Tassili N'Ajjer).

Dans le troisième chapitre (**Organisation territoriale de l'activité touristique : un ensemble de PME à Béjaïa et un système touristique territorialisé à Djanet**), nous présentons d'abord une revue succincte de la littérature sur les différentes configurations territoriales de production avant de nous pencher sur l'étude des configurations territoriales dans lesquelles se développe l'activité touristique dans les régions de Béjaïa et Djanet. Dans ce dernier exercice, nous nous efforçons à mettre en exergue les caractéristiques de ces configurations (mode d'organisation, mode de régulation, évolution...) et d'analyser leurs rapports avec le territoire (effets socioéconomiques et environnementaux).

Le quatrième chapitre (**Tourisme et développement territorial : dynamisme, contraintes et défis**) présente d'abord, suivant une approche socioéconomique du tourisme, les grands traits de ce phénomène économique et de société. Ensuite, nous tentons d'expliquer les facteurs de dynamisme et les contraintes qui entravent le développement touristique dans les régions de Béjaïa et Djanet. Enfin, nous discutons les conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial en Algérie.

PARTIE I

Patrimoine, ressources et construction territoriale

Introduction de la partie I

Après avoir été considéré comme un outil ayant une mission de conserver et de transmettre, le patrimoine a acquis le statut de ressource pour devenir un élément essentiel dans le processus de construction et de développement des territoires. L'objet de cette première partie est l'étude de la place accordée au patrimoine dans le processus de construction territoriale dans les régions de Béjaïa et Djanet. Cette place est étudiée à travers le processus de valorisation touristique du patrimoine.

L'hypothèse que nous défendons dans cette première partie consiste à considérer que les territoires de Béjaïa et Djanet ont été construits selon des trajectoires et logiques différentes. Le territoire de Béjaïa repose sur l'exploitation de plusieurs ressources, avec pour résultat un territoire économiquement diversifié, où l'activité touristique est peu développée. Le territoire de Djanet est fondé sur la valorisation des ressources patrimoniales, donnant naissance à un système touristique territorialisé. Selon cette hypothèse le contenu des différentes politiques ayant encadré le développement touristique en Algérie depuis la Charte du tourisme de 1966 ont influencé le processus de construction territoriale des régions de Béjaïa et Djanet. Aussi, plusieurs acteurs et institutions (élites européennes, parcs nationaux, organismes et entreprises publics entrepreneurs privés locaux...) ont joué des rôles divers dans ces processus de construction territoriale.

Pour vérifier cette hypothèse et montrer la place accordée au patrimoine dans le processus de construction territoriale dans les régions de Béjaïa et Djanet, nous menons une analyse à deux niveaux. Dans un premier temps, nous montrons, à travers l'étude du processus de patrimonialisation, comment les ressources patrimoniales des deux régions ont été découvertes, identifiées et mobilisées dans l'activité touristique (chapitre I). Dans un second temps, nous montrons comment ce processus de valorisation a été mené dans le cadre des différentes politiques touristiques de l'Algérie et quel l'impact celles-ci ont eu sur le processus de construction territoriale des deux régions (chapitre II).

CHAPITRE I : Territoire et patrimoine

Introduction

Le patrimoine avec son spectre d'objets de plus en plus hétéroclites est étroitement lié au territoire. Les deux notions offrent d'étonnantes correspondances (Di Méo, 1994). Le territoire, depuis la découverte de la Troisième Italie dans les années 1970 (Beccatini, 1979, 1992) et la relecture de l'œuvre de A. Marshall (1898, 1919), est appréhendé comme une forme d'organisation économique (concentration en un même lieu d'un grand nombre de petites entreprises constituant la base du district industriel) alternative à l'entreprise intégrée du modèle fordiste. Plus qu'une organisation économique, le territoire apparaît, pour plusieurs auteurs, comme un construit socioculturel. La notion de patrimoine née à l'époque de la Révolution française a connu une évolution sémantique rapide en raison de son grand succès et de son adoption par plusieurs disciplines. Le sens moderne de la notion du patrimoine est passé de celui de la conservation pour transmettre à la valorisation pour devenir un vrai facteur de développement économique, culturel et social. Le patrimoine est une composante essentielle dans la société ; désormais, il conditionne de nombreuses activités et contribue à la construction des territoires.

Dans un territoire, les enjeux relatifs au patrimoine sont multiples. Tout dépend de l'intention qui lui est accordée dans la stratégie du territoire. Le patrimoine, dès lors, peut être appréhendé comme un héritage à transmettre, comme des potentialités à gérer, comme une ressource à valoriser, etc. Il s'agit pour nous, dans ce premier chapitre, d'étudier la place accordée au patrimoine dans le processus de développement des territoires. Cette place sera étudiée, plus précisément, à travers la valorisation touristique du patrimoine. Pour cela, dans ce premier chapitre, nous tenterons de répondre à la question suivante : comment les

ressources patrimoniales peuvent-elle être effectivement mobilisées dans un processus de valorisation touristique ?

Le plan de ce chapitre est structuré en trois sections. Dans la première, l'objectif étant de préciser le contenu de la notion de patrimoine et de délimiter ses contours, nous revenons, d'abord, sur la construction historique de la notion de patrimoine, avant de mettre en lumière l'évolution sémantique de celle-ci. Nous présenterons et commenterons, ensuite, quelques définitions de la notion de patrimoine avant de nous pencher sur la construction du champ patrimonial via le processus de patrimonialisation (I.1). Le lien entre le patrimoine et le territoire sera fait à deux niveaux. Dans la deuxième section, nous ferons une lecture du territoire en termes de « donnée » ou de « réservoir », un conteneur de ressources (son patrimoine). Nous présenterons succinctement les deux régions qui servent de cadre à notre analyse (cette présentation est le résultat d'un diagnostic mené sur le terrain). Ensuite, en adoptant la méthodologie de P. Defert (1972) et sur la base de l'inventaire prospecteur « à la Malraux » que nous avons réalisé sur le terrain (recensement du potentiel patrimonial des deux régions), nous présenterons le potentiel patrimonial des deux territoires (I.2). Enfin, dans la troisième section, en mobilisant les approches territoriales du patrimoine (Peyrache-Gadeau et Pecqueur, 2004, Landel, 2006 ; François et al, 2006...), nous montrerons comment des objets sont découverts et à la lumière des potentialités qu'ils recèlent, deviennent patrimoine mobilisable dans des processus de valorisation (I.3)

I.1 L'approche historique du patrimoine et la construction du champ patrimonial

Il est peu commode de définir la notion de patrimoine tant cette dernière englobe une diversité d'objets matériels et immatériels dont l'inventaire évolue de jour en jour. La définition du patrimoine change sans cesse et s'élargit au fil du temps. Ce qui n'était pas patrimoine peut le devenir avec le temps. L'exemple du patrimoine moderne ou récent est significatif à cet égard. Les limites temporelles et spatiales de la notion de patrimoine sont donc largement extensibles.

Désormais, la notion de patrimoine remplace plusieurs autres termes (monuments, objets d'art, héritage...). L'addition de ces termes couvre le même sens que celui attribué au seul vocable patrimoine. La notion de patrimoine concerne aujourd'hui des objets hétérogènes : on parle, en effet, non seulement du patrimoine matériel (monuments, œuvres d'art, sites naturels...) mais également immatériel (savoir-faire, musique, poésie, folklore...). On note aussi l'extension de l'emploi métaphorique de la notion de patrimoine. Après le patrimoine historique, culturel, archéologique ou encore ethnologique, nous parlons de patrimoine naturel, biologique, génétique ou institutionnel. Cet emploi éclectique prête souvent à confusion et conduit la notion de patrimoine jusqu'aux frontières du flou et de l'incertain comme le souligne Pierre Nora lors des « Entretiens du Patrimoine », en novembre 1994¹

I.1.1 Construction historique de la notion de patrimoine

Étymologiquement, le mot patrimoine vient du terme latin « *patrimonium* » qui signifie les biens du Prince, ceux d'une famille ou ceux de l'Église. Il a intégré la langue française dès le XVI^e siècle où il a pris place dans le Dictionnaire de Furetière avec la définition suivante : « *Bien ancien dans la famille, ou du moins qu'on a hérité de son père.* » (Fumaroli, 1997). À l'origine donc, le mot patrimoine renvoie à un bien d'héritage, en général biens de famille, par opposition à un acquêt à titre onéreux. Ce bien descend, selon le Littré, «... suivant les lois, des pères et mères à leurs enfants ». Le mot patrimoine, *a priori*, n'évoque qu'une propriété privée et individuelle, transmise d'une génération à une autre par testament,

¹ P. NORA, 1997, « Conclusion des entretiens », in NORA P., (eds), *science et conscience du patrimoine*, Fayard, Paris, pp.391-397.

une pratique en vigueur dans le droit romain et dans les traditions de l'Ancien Régime. Depuis, comment le sens du mot patrimoine a-t-il évolué ?

En effet, le mot patrimoine, dans son sens moderne, a connu une évolution sémantique rapide. Une évolution qu'il a amorcée, d'après les historiens (Poulot, Nora, Desvallées, Chastel), dès l'époque de la Révolution française. Comme le souligne D. Poulot (1998), avec la Révolution française, le contenu de la notion du patrimoine s'est étendu à tous les types de biens qui valent d'être sauvegardés, quoique la conservation concerne juste les œuvres d'art considérées comme des chefs-d'œuvre créées par des artistes et dont la valeur culturelle est importante. Cette période a vu la naissance d'une institution culturelle importante, à savoir le musée (la création du premier musée d'histoire en France, en l'occurrence, le Musée des monuments français d'Alexandre Lenoir, date de 1795, à Paris). En effet, avec la naissance du musée, les objets historiques, autrefois attachés à l'Ancien Régime, sont devenus la propriété de la Nation et parfois de l'humanité. C'est l'invention du patrimoine national, un héritage culturel protégé par l'Etat et qui appartient à tous les citoyens. Le passage de la responsabilité de la conservation du patrimoine du niveau de l'individu ou de la famille à celui de l'Etat marque l'institutionnalisation de la notion de patrimoine. Les années qui ont suivi la Révolution française ont été marquées, en effet, par plusieurs actes de vandalisme, visant à anéantir les traces de l'Ancien Régime. Ce vandalisme, qui était pendant longtemps source de vives polémiques sur l'ampleur et la responsabilité des destructions, est identifié aussi à une *felix culpa* (heureuse faute) qui a procuré les matériaux de l'institution patrimoniale. Dans ce contexte de troubles, il fallait prendre des mesures de protection contre le vandalisme. Une telle préoccupation a donné lieu à des outils, règles, conduites inédites ayant participé à l'invention d'une culture moderne du patrimoine : prescriptions relatives à la restriction de la vente, classement, inventaire, mise en musée et création d'organes spéciaux (Poulot, 1998).

A vrai dire, la Révolution française a marqué une rupture définitive avec l'Ancien Régime mais il restait à savoir que faire de l'héritage de cette époque révolue. Au départ, entre l'iconoclasme et la conservation, les pouvoirs avaient oscillé, laissant la voie libre aux actes de vandalisme visant à abolir le despotisme. Quelques années après, l'Assemblée a décidé de passer aux premiers efforts de conservation ne jugeant plus l'héritage du passé comme une menace pour la liberté acquise mais plutôt comme un atout pour la République. Les monuments historiques revêtent désormais un sens nouveau attribué notamment pour leur valeur culturelle et doivent être préservés de la destruction pour l'intérêt public. En parlant de

la Porte Saint-Denis, un député révolutionnaire disait : « *Elle mérite toute la haine des hommes libres, mais cette porte est un chef-d'œuvre* »² . En effet, ce contexte rejoint l'idée selon laquelle le besoin de patrimoine naît d'une rupture historique qui suscite la nécessité de connaître ce que l'on est en train de perdre. « *Il faut une rupture pour que naisse le besoin de patrimoine. Et à chaque rupture historique, la société française a dû se réapproprier l'héritage de l'époque révolue, ou plutôt, elle a dû transmuier en héritage culturel ce qui ne l'était pas, en modifier la nature même, en inventant un nouveau rapport à son passé* »³ J.P. Babelon et A. Chastel (1994) confirment ce constat dans ce passage et dans un autre texte intitulé « Le tambour d'Arcole est sauvé », en annexe de leur ouvrage où ils évoquent plusieurs œuvres majeures qui ont fait l'objet d'une réaction d'autodéfense au moment des troubles: « *Une fois de plus, s'est vérifié le fait que seuls des désastres, des crises, des malheurs, des crimes éveillent l'attention, comme si l'on abordait toujours trop tard des situations auxquelles on s'est mal préparé. Peut-être le prix des objets de ce type ne se révèle-t-il que dans le manque.* ». Si le patrimoine n'apparaît que dans un moment de trouble, s'il n'est fondé que sur le sentiment de la crainte d'une perte, alors comment, une fois l'urgence passée, l'insérer dans la durée, s'interroge P. Nora lors des « Entretiens sur le patrimoine » (novembre 1994).

I.1.2 Evolution sémantique de la notion de patrimoine

Depuis l'époque de la Révolution française, la notion de patrimoine a vu son sens modifié à chaque fois qu'il y'a eu un nouveau moment fort dans son histoire. A. Desvallées (1998) distingue cinq époques dans l'histoire du mot : 1790-91, 1930-1945, 1956-59, 1968-69 et 1978-80. Sur la base de ce qui a été rapporté sur ces époques, nous pouvons faire les remarques suivantes sur l'évolution sémantique de la notion de patrimoine :

- Elargissement de la notion de patrimoine à tout ce qui peut être objet d'intérêt ;
- Evolution du sens que lui donnaient les révolutionnaires français, à savoir la conservation et la transmission, vers la valorisation pour devenir un facteur de développement culturel, social et économique ;
- Passage d'une conception privée du patrimoine à une conception publique avec l'intervention de l'Etat ;

² Ministère de la culture, 1992, *Patrimoine, Etat et culture*, La Documentation Française, Paris p. 15.

³ J-P. Babelon, A. Chastel, 1994, *La notion de patrimoine*, Liana Levi, Paris, p.88.

- Passage d'une expropriation publique à une simple appropriation publique par les citoyens sur le patrimoine dont la propriété pourrait rester aussi bien privée que publique ;
- Utilisation de la notion dans les sphères politique, administrative et culturelle ainsi que dans les organisations internationales. Un usage favorisé par les uns puisqu'il leur permet d'élargir le contenu dont ils veulent parler, freiné par d'autres car ils craignent qu'il ne modifie leurs champs d'intérêt.

I.1.3 Définitions de la notion de patrimoine

Le terme patrimoine dans son sens moderne a fait l'objet de plusieurs définitions. Un tel foisonnement s'explique non seulement par l'évolution sémantique rapide de la notion de patrimoine mais également par l'intérêt qu'elle suscite dans plusieurs disciplines académiques. En effet, la notion de patrimoine est considérée comme un dénominateur commun de plusieurs disciplines de sciences sociales et humaines (géographie, économie, histoire, droit, sociologie, anthropologie ...)

Les premières définitions de la notion de patrimoine, telle que nous l'entendons à présent, remontent à l'époque de la Révolution française. Dans son un discours-fleuve prononcé le 18 septembre 1793, le député révolutionnaire Jean-Baptiste Mathieu⁴ résume, dans une phrase laconique, la substance de la notion de patrimoine qui vient de naître dans les soubresauts des événements tragiques de la révolution. Le patrimoine, c'est : « *tout ce qui donne une sorte d'existence au passé* ». En effet, les objets patrimoniaux sont des témoins uniques du passé et un repère pour connaître la vie des générations des époques révolues. En plus de leur valeur culturelle, ces objets renferment des qualités intrinsèques qui donnent une sorte d'existence au passé.

Depuis cette définition historique donnant à la notion de patrimoine son sens moderne, à travers le souci de conserver et de transmettre, plusieurs enrichissements ont été apportés,

⁴ Un extrait du discours-fleuve de Jean-Baptiste Mathieu : « *Les monuments et les antiquités, restes intéressants, épargnés et consacrés par le temps, que le temps semble nous donner encore, parce qu'il ne les détruit plus, que l'Histoire consulte, que les arts étudient, que le philosophe observe, que nos yeux aiment à fixer avec ce genre d'intérêt qu'inspirent même la vieillesse des choses et tout ce qui donne une sorte d'existence au passé, ont été les nombreux objets des inventaires et des recherches de la commission des Arts...Il est digne de la sagesse, de la politique de la Convention nationale, de son goût pour les arts, de vivifier toutes ces richesses, de les contempler par cette utile et savante distribution, de les animer même au profit de l'ignorant qui les méprise* » in Ministère de la Culture, 1992, *Patrimoine Etat et culture*, La Documentation Française, Paris, pp.16-17.

marquant l'élargissement du contenu de la notion, l'appréhension de ses différents aspects et la confirmation de son évolution sémantique avec les glissements de sens qui l'accompagnent.

La définition de patrimoine de la législation française est celle utilisée depuis la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques quoique d'autres lois aient été promulguées depuis visant à élargir la notion de patrimoine à d'autres éléments (loi de 2 mai 1930, loi de 25 février 1943...) « *Ce sont des édifices tels que les châteaux, les palais, les cathédrales, les églises dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt public et des objets mobiliers (soit meubles proprement dits, soit immeubles par destination, c'est-à-dire attachés au fond à perpétuelle demeure) dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire, de l'art, de la science ou de la technique un intérêt* ». Une définition qui limite la notion de patrimoine à celle des monuments historiques sans prendre en compte l'élargissement de celle-ci. Elle signale la pluralité des valeurs et intérêts portés au patrimoine (valeurs artistique, historique, esthétique...)

Deux siècles après la définition du patrimoine avancé par le député révolutionnaire Jean-Baptiste Mathieu, la même essence de cette notion est exprimée dans la définition de l'historien P. Nora (1997, p.392), pour qui le patrimoine : « *est ce qui est visible d'un monde qui nous est devenu invisible* » Mais l'auteur parle d'un nouveau rapport au passé qui nous a introduits dans un nouvel univers patrimonial. Ce nouveau rapport est, d'abord, un rapport construit. C'est le passage d'un passé passif à un passé actif. « *Jamais le passé ne peut être conservé tel quel ; toujours il est le résultat incessant d'un tri et d'une réinterprétation pour le présent* » (Micoud, 1995, p.28). C'est ensuite un rapport contraignant à travers l'impératif devoir de mémoire. « *La mémoire comme ce que notre identité doit à ce qui nous a précédé et dont nous précédon ; dont nous précédon parce que cela nous a été transmis pour que nous puissions nous constituer* ». (Micoud, 1995, p.29) C'est enfin un rapport ethnologique. Aujourd'hui, plus que jamais, l'homme interroge le passé à la recherche de son identité, dans un monde en pleine mutation.

En s'interrogeant sur les titulaires d'un patrimoine (le patrimoine et son sujet, deux réalités qui se définissent réciproquement), le sociologue A. Micoud (1995) voit dans le patrimoine la constitution d'un bien commun. Il s'agit d'un « propre » dont la valeur symbolique est incommensurable. Il se construit à partir des réinterprétations que peut faire subir, dans une certaine mesure, une génération ou un groupement humain à ce que lui transmet le passé. Par

sa sauvegarde, ce bien assure la transmission d'une spécificité propre qui fera qu'un collectif humain soit, d'une part, particulier, différenciable des autres, et d'autre part, identique à lui-même par delà les changements. Ce bien commun participe à la définition du collectif qui possède ce bien. Le bien patrimonial, dans son évolution, doit être malléable à toutes les réinterprétations possibles apportées par chaque génération.

Dans un autre contexte, A. Micoud (2005) rappelle trois traits essentiels du patrimoine :

- Le patrimoine est lié à la question de la continuité d'un être par delà une rupture ;
- Après cette rupture, quelque chose peut durer d'une identité (quand bien même son titulaire physique disparaît), qui est matérialisé symboliquement par un ensemble de biens, matériels aussi bien qu'immatériels (le roi en tant que personne physique meurt, mais la couronne ne périt pas);
- Avec le patrimoine, la distinction sujet/objet perd sa force, tant il est difficile de séparer au sein de cette réalité patrimoniale ce qui renvoie séparément à chacun des deux.

Devant l'extension quasi-illimitée de la notion de patrimoine qui conduit celle-ci jusqu'aux frontières de flou et de l'incertain, X. Greffe (1999) propose des conventions qui en délimitent les contours. Pour l'auteur, le patrimoine n'existe pas a priori. Au delà des critères de l'identité, de l'exemplarité ou de la remémoration qui sont déjà là pour donner des instruments d'éclairage acceptables, l'auteur identifie trois critères qui délimitent davantage les contours de la notion de patrimoine.

Le premier est celui de communication. Un objet patrimonial est chargé de sens pour une collectivité. Des sens malléables qui peuvent changer au fil des époques. Ils sont un moyen de symboliser l'histoire et de faire partager des valeurs. Le deuxième est celui de scientificité. Un objet patrimonial renferme des valeurs historique, artistique, esthétique... qui le distingue des autres objets. Le troisième est économique. Un objet patrimonial présente une valeur économique. Un critère à prendre avec prudence car il devient rapidement réversible. L'exploitation du patrimoine pourrait conduire à sa destruction. Comme le soulignent J-P. Babelon et A. Chastel (1994, p.101), « *le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices* »

Enfin, nous retenons ici la définition de patrimoine avancée par l'Association générale des Conservateurs des Collections publiques dans le numéro spécial de son bulletin (1969/1). Une définition qui représente un stade avancé de l'évolution sémantique de la notion de patrimoine « *le patrimoine est l'ensemble de tous les biens naturels ou créés par l'homme sans limite de temps ni de lieu. Il constitue l'objet de la culture. Cette notion dynamique et prospective, manifestée avec acuité dans le développement de notre civilisation, est essentielle à l'hygiène et à la survie de la Civilisation. Outre la mission de conserver et de transmettre, elle implique la protection et l'exploitation du patrimoine acquis et du patrimoine futur* »⁵. Cette définition a le mérite d'englober plusieurs significations qu'on donne à présent à la notion de patrimoine. Elle attire, d'abord, l'attention sur l'extension des limites temporelles et spatiales de cette notion. Comme objet incontestable de la culture, le patrimoine est indispensable à toute civilisation par les liens qu'il instaure entre le passé, le présent et le futur. Elle signale également le passage du patrimoine au stade de la valorisation, avec une vision sur le futur. La définition avait, en outre, l'audace d'avancer que le patrimoine n'est guère figé mais évolutif et ouvert sur le futur. Il implique nécessairement un travail de prospection (tout objet est potentiellement patrimonial).

I.1.4 Patrimoine, un construit social

En fait, la vaste entreprise d'« inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France » lancée en 1964 par A. Malraux avait posé le débat sur la conception de l'objet d'art, entendu ici dans le sens de « bien culturel » ou « patrimoine »

L'inventaire général de Malraux, rappelons-le, avait deux grands objectifs. Le premier concerne les chefs-d'œuvre en réunissant une documentation, à la fois massive et organisée, sur leurs filiations, leur contexte, afin de les mettre en perspective. Le second a comme ambition d'ouvrir le registre de l'art à tout objet significatif en élargissant les limites de l'objet d'art pour prendre en compte les objets à « valeur symbolique ajoutée », tels que le patrimoine industriel, les objets de série, l'architecture ordinaire, etc.

Deux conceptions de l'objet d'art sont alors opposées dans ce contexte (Melot, 2005). Une conception académique qui suppose que l'objet d'art préexiste et il suffit d'être spécialement

⁵ A. Desvallées, 1998, « A l'origine du mot patrimoine », in POULOT. D., *Patrimoine et modernité*, L'Harmattan, Paris, p.93.

informé pour le reconnaître. L'objet d'art, dans cette conception, est « prédestiné » : sa valeur est incluse dans l'objet et sa reconnaissance ne donne pas lieu à une création de valeur nouvelle. L'autre conception considère qu'un objet ne prend le statut d'objet d'art qu'au moment de sa reconnaissance comme tel. La valeur historique de l'objet est déterminée par l'époque qui l'adopte et non nécessairement par l'époque à laquelle il a été créé. C'est ce qu'André Malraux appelle « la métamorphose » (Melot, 2005).

En effet, l'inventaire général de Malraux a été mené avec un grand appétit de connaissances et l'ambition de tout retenir puisqu'il était ouvert à tous les objets significatifs qui peuvent avoir des valeurs potentielles (un inventaire prospecteur). Mais cet inventaire ne représente pas un classement qualitatif car il laisse à chacun le jugement de la pertinence des objets recensés. C'est à ce moment là, en effet, qu'on invente le patrimoine. Alors, comment à un moment donné, des choses et des immatériels deviennent patrimoine ?

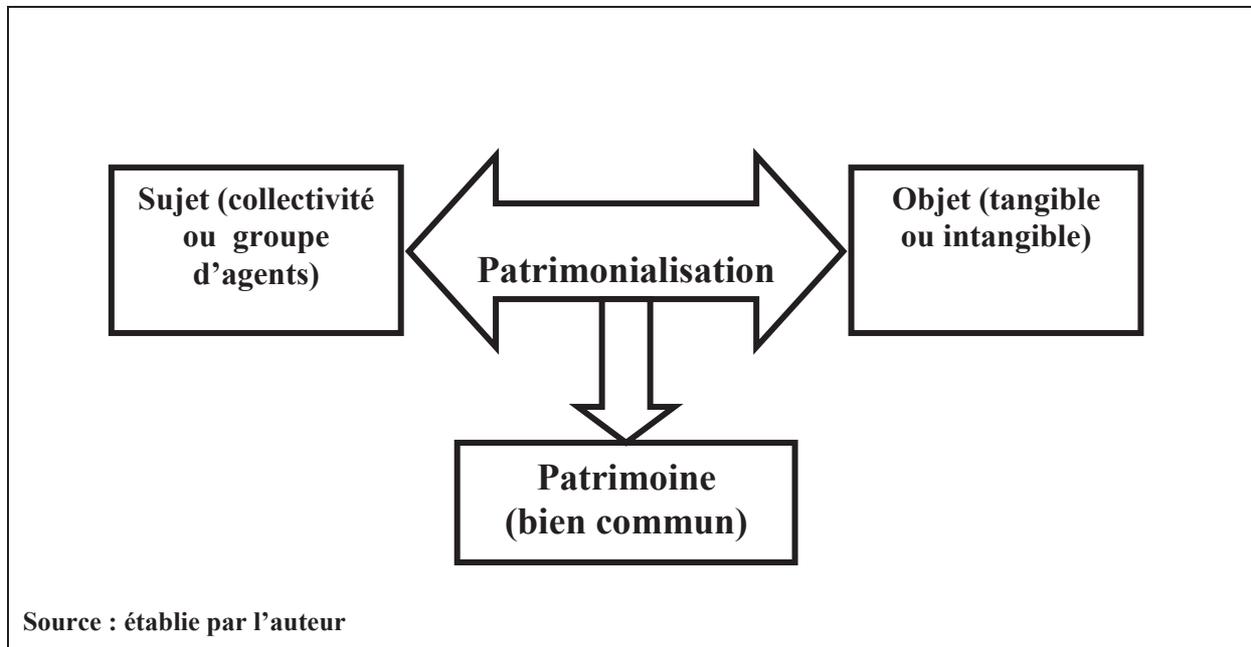
En effet, il existe certains éléments dont le statut de patrimoine est transmis d'une génération à une autre par tradition, mais ce mécanisme de transmission est de plus en plus rare. Un effort de mise en valeur et d'interprétation se substitue à ce type de transmission imposé par la tradition (Greffé, 1999). Par ailleurs, s'il est admis que c'est l'histoire qui fournit les preuves d'une ancienneté et d'une authenticité conférant à un objet le statut de patrimoine, alors, quelle est cette part du passé nécessaire à cette attribution ?

Nous avons vu précédemment que le rapport du patrimoine avec le passé est désormais un rapport construit (Nora, 1994), et que le passé n'est jamais conservé tel quel ; il est toujours le résultat d'un travail de tri et de réinterprétation pour le présent (Micoud, 1995). A priori, l'objet historique n'est pas forcément un objet patrimonial, comme le précise Heidegger⁶ dans le cas du meuble : « *Les antiquités conservées dans un musée, un meuble par exemple, appartiennent à un temps passé ; pourtant ces choses subsistent encore à présent. Comment cet ustensile serait-il historique alors qu'il ne s'est pas encore évanoui dans le passé ?... Au cours du temps le meuble s'est brisé, ou bien il est vermoulu. Mais ce n'est pas dans cette caducité ... que réside le caractère spécifique du passé... Qu'est-ce qui s'est donc passé ? Rien d'autre que le monde à l'intérieur duquel elles se présentaient comme instrument et étaient utilisées...* » En effet, l'attribution de statut de patrimoine à un objet passe par un

⁶ Heidegger repris par X. Greffé, 1999b, *La gestion du patrimoine culturel*, Anthropos, Paris p.40

processus de construction où une relation s'établit entre cet objet et la collectivité. C'est ce que X. Greffe (1999) appelle l'appropriation. Le statut de patrimoine pour lui, est le résultat de plusieurs processus, répétés ou brisés, d'appropriation et de réappropriation lors desquels une collectivité reconnaîtra dans un objet un héritage qui compte encore dans son actif. Cette relation est définie chez les sociologues par le concept de patrimonialisation. « *C'est l'activité sociale consistant à faire être quelque chose qui prend nom et valeur de patrimoine* » (Micoud, 2005, p.81). Pour A. Micoud (2005), cette activité est de nature symbolique au sens où elle opère sur des signes et produit des sens. Il s'agit de figurer une idée abstraite, importante pour l'identité d'un groupement humain, à savoir la perpétuation d'une entité sociale dans le temps; soit, la possibilité de redire sans cesse cette identité.

Figure 1 : Processus de patrimonialisation



Partant de l'idée que la patrimonialisation est une activité symbolique qui se manifeste par des représentations que les regroupements humains se donnent pour perpétuer leur identité dans le temps, A. Micoud (2005) présente un modèle méthodologique pertinent pour appréhender le processus de patrimonialisation. L'auteur distingue trois types de travail symbolique qu'il applique à l'activité de patrimonialisation à partir de trois sens qu'il donne au mot représentation. Au premier sens, qui est la perception par les sens, correspond l'activité de nature esthétique qui donne le premier type de travail symbolique : le travail de *figuration* (emblème). Au deuxième sens, la représentation est une manière de rendre intelligible une réalité complexe, elle correspond à l'activité de nature cognitive qui donne le second type de travail symbolique, à savoir le travail de problématisation (disciplines). Au

troisième sens, la représentation est une manière de pouvoir faire s'exprimer une entité abstraite, elle correspond à l'activité de nature juridique qui donne le troisième type de travail symbolique, le travail d'authentification (les moyens juridiques). A ces trois types de travail symbolique, s'ajoute le rapport de l'objet patrimonial au temps (le vivant et le temps).

Encadré 1 : Tableau du processus de patrimonialisation d'André Micoud

Des collections d'objets	figuration	Problématisation	authentification	Les entités collectives	Le vivant et le temps
	Les emblèmes	Les disciplines	Les moyens juridiques		

Source : A. Micoud, 2005, « La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie (un point de vue sociologique) », in C. Barrère, D. Barthélemy, M. Neiddu et F-D. Vivien, *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, L'Harmattan, Paris, p.87.

A partir de son modèle méthodologique, A. Micoud (2005) retrace l'histoire des patrimonialisations en France depuis la Révolution française jusqu'à nos jours. En effet, on peut tirer plusieurs enseignements à partir de son tableau récapitulatif sur l'histoire de la patrimonialisation en France.

- L'évolution du processus de patrimonialisation est passée par trois moments. Dans le premier moment, la patrimonialisation concerne la **conservation** des objets emblématiques nationaux pour garantir la pérennité du sujet collectif à l'intérieur du territoire national. Dans le deuxième moment, la patrimonialisation est portée sur la **sauvegarde** des identités locales dans des périmètres bien déterminés, dans le troisième moment, qui est toujours présent, la patrimonialisation porte sur la **gestion** des potentialités patrimoniales devenues un réel facteur de développement.
- L'évolution des trois activités symboliques du processus de patrimonialisation (le travail de figuration qui se manifeste par les emblèmes, le travail de problématisation à travers les différentes disciplines qui étudient les nouvelles situations de patrimonialisation, et l'authentification qui produit les moyens juridiques et les mesures de la production) suit l'extension des objets patrimoniaux et les entités

collectives qui vont avec. Pour chaque objet patrimonial et l'entité collective qui lui correspond, il existe un processus de patrimonialisation distinct.

- Le rapport du vivant au temps, en situant l'état de l'objet patrimonial dans le temps, dicte l'action à entreprendre face au patrimoine. Il s'agit de conserver les traces du vivant quand celui-ci a eu lieu ; de sauvegarder le vivant quand ce dernier est en passe de disparaître et de préserver et gérer le vivant quand le celui-ci présente des potentialités et une diversité.

Nous reprenons ici le modèle méthodologique du processus de patrimonialisation d'A. Micoud pour illustrer une activité de patrimonialisation réalisée récemment en Algérie. Il s'agit de transformer la maison d'une figure emblématique du mouvement de libération, en l'occurrence Abane Ramdane, en musée. C'est une maison délaissée, mais qui présente une valeur symbolique et historique, que la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou (équivalent du département en France) a décidé de restaurer et de transformer en musée. Nous utilisons le tableau d'A. Micoud pour illustrer les trois types de travail symbolique que recouvre cette activité de patrimonialisation.

Tableau 1: Exemple d'un processus de patrimonialisation à partir de la méthodologie d'A. Micoud

Des collections d'objets	figuration	Problématisation	authentification	Les entités collectives	Le vivant et le temps
	Les emblèmes	Les disciplines	Les moyens juridiques		
Monument historique	Maison	Histoire de la guerre d'Algérie et Sociologie des élites du mouvement de libération.	Musée	Le territoire algérien et la région de Kabylie	Il s'agit de conserver les traces

Source : Tableau construit à partir du modèle méthodologique du processus de patrimonialisation d'A. Micoud.

I.2 Territoire, quelles potentialités ?

Toute activité touristique s'appuie sur une ressource. Nous entendons ici par ressource, tout élément naturel, toute activité humaine ou tout produit de l'activité humaine qui peuvent motiver un déplacement désintéressé⁷ (Defert, 1972).

En effet, les ressources touristiques sont multiples et variées. Il s'agit des objets naturels ou artificiels qui interviennent, soit seul, soit en combinaison, dans l'attraction d'un lieu touristique. Ce sont les motivations des touristes qui confèrent de l'importance à une « potentialité ». Celle-ci devient importante quand elle correspond à un goût, ou qu'elle le crée, qu'elle suscite le besoin (Dewailly, Flament, 1993). Cependant, si les motivations ont un caractère éminemment subjectif, l'appréciation de la valeur d'une ressource doit se faire dans une analyse complexe (en prenant en considération plusieurs facteurs extra-récréatifs : guerres, accidents, culture locale...) et par rapport aussi à un projet de société où on peut l'insérer, concluent les mêmes auteurs. Par ailleurs, le champ de motivations des touristes évolue sans cesse et s'étend, à chaque fois, à des éléments d'attrait nouveaux enrichissant ainsi le registre des ressources touristiques. Le touriste qui, il y a plus d'un siècle, se contentait de contempler quelques ruines, pratique, aujourd'hui, les activités les plus diverses (randonnées, canoéisme, safaris, spéléologie...). Ainsi, lorsqu'on envisage d'inventorier les ressources touristiques d'une région, la connaissance de toutes les motivations pouvant provoquer le déplacement désintéressé de l'homme est indispensable⁸. Un quadrillage imparfait des ressources peut entraîner des défaillances dans le développement touristique avec, nécessairement, des répercussions sur les autres secteurs en aval (Defert, 1972). Avant de procéder à l'inventaire, nous présentons succinctement, dans un premier temps, les deux régions qui servent de cadre à notre étude. Cette présentation nous permettra de mettre en exergue les atouts et les contraintes des deux régions. Dans notre étude, nous signalons que la région de Béjaïa correspond à la wilaya⁹ de Béjaïa, une collectivité publique territoriale. Une circonscription administrative de l'Etat dont le territoire correspond aux territoires des communes la composant. La région de Djanet correspond à la commune qui porte le même nom, située dans la wilaya d'Illizi. Pour nous, les deux régions sont des territoires concrets et

⁷ Désintéressé par rapport aux résultats possibles de ce déplacement qui ne doit pas être productif et créateur de biens. Mais intéressé comme concourant à la valorisation du touriste lui-même.

⁸ Souvent, l'inventaire se focalise essentiellement sur les éléments traditionnels d'une région, négligeant des objets quelquefois modernes qui peuvent susciter la curiosité de l'homme (stade, université, base militaire...).

⁹ La wilaya (translittération du terme arabe : *wilā'ya* ولاية) est une division administrative qui correspond à peu près au département, région ou province.

vécus qui peuvent dépasser les limites du découpage administratifs mais nous limitons parfois notre étude à celles-ci pour des raisons de statistiques.

Figure 2 : Carte géographique de l'Algérie



Source : Atlas des pays www.dordogne-perigord-export.com/.../carte

I.2.1 Présentation de la région de Béjaïa

La région de Béjaïa est située au nord-est d'Algérie. Elle s'étend sur une superficie de 3 261, 26 km². C'est une région riveraine de la Méditerranée sur une longueur avoisinant 100 km. Elle a des limites administratives avec cinq régions qui l'entourent (Tizi Ouzou et Bouira à l'ouest, Jijel à l'est et Sétif et Bordj-Bou-Argeridj au sud).

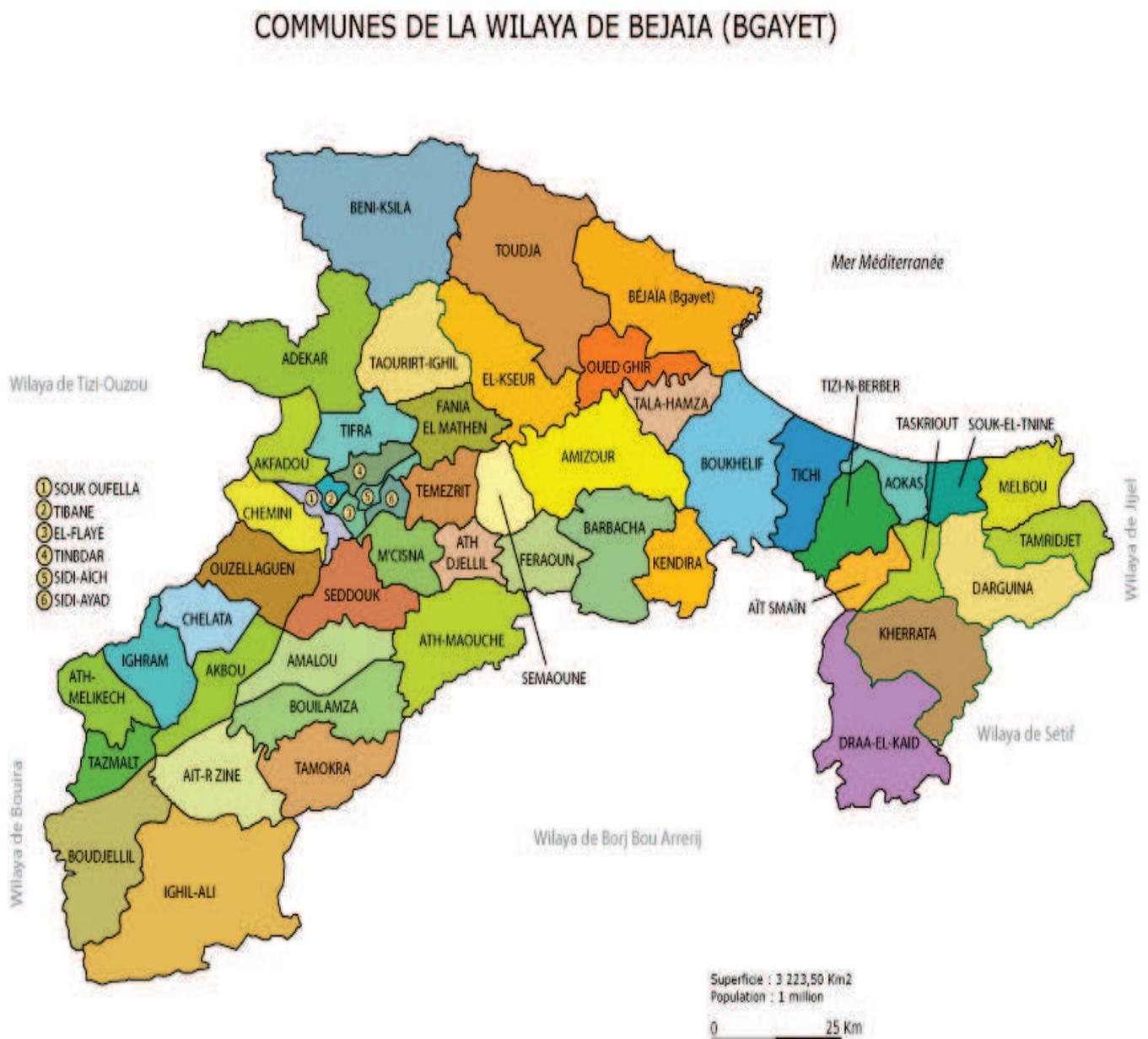
Son relief est caractérisé par une diversité de formes et d'éléments du paysage (littoral, piémonts, monts, plaines, rivières, vallées, etc.), mais il demeure marqué par la prédominance

des montagnes qui occupent les trois quarts de la superficie de la région. En effet, la région s'insère entre les grands massifs du Djurdjura (à l'ouest), des Babors (à l'est) et des Bibans (au sud-est). Ces montagnes sont coupées au milieu, du sud au nord, par la vallée de la Soummam et par la plaine côtière située à l'est de la région

Le climat de la région de Béjaïa appartient au domaine « tempéré chaud » de type méditerranéen qui présente deux grandes caractéristiques :

- Un été sec, chaud et bien ensoleillé où les précipitations sont très faibles.
- Un hiver pluvieux et froid, avec un volume de précipitation supérieur à 600 mm.

Figure 3 : Les limites géographiques de la région de Béjaïa



Source : Direction de planification et d'aménagement de territoire de Béjaïa

La population de la région de Béjaïa est évaluée à 930 000 habitants à la fin de l'année 2010¹⁰. Elle représente un poids statistique 2,6 % de la population totale de l'Algérie qui s'élève à la même date à 35,5 millions d'habitants.

Malgré son relief accidenté, la région de Béjaïa est desservie par tous les modes de transport (terrestre, maritime et aérien). Un atout qui lui confère une ouverture sur tous les échelons de l'espace (régional, national et international). Le réseau routier de la région est relativement dense. Il est dans un état relativement convenable avec des ruptures marquant le passage d'une route bonne à une autre moins bonne ou mauvaise. La région de Béjaïa dispose d'une seule voie ferrée d'une longueur de 89 km qui traverse toute la vallée de la Soummam, reliant Béjaïa à Béni Mansour. Elle dispose de 9 gares implantées tout au long de la vallée de la Soummam. Pour le transport maritime et aérien des voyageurs, la région dispose d'une gare maritime qui assure la seule ligne Béjaïa-Marseille et peut traiter annuellement jusqu'à 60 000 passagers et 10 000 véhicules, et d'un aéroport international qui dessert quelques villes en Algérie et les principales villes françaises. Béjaïa dispose également d'un port marchand, un pont qui relie plusieurs régions d'Algérie au reste du monde, son rayon d'action arrive jusqu'aux Hauts Plateaux voire au Sahara.

Le marché de l'emploi de la région est caractérisé d'abord par la présence d'une population active importante et jeune¹¹ (estimée à la fin de l'année 2010 à 38 % de l'ensemble de la population). Ce gisement de mains d'œuvre n'est pas toujours utilisé en raison d'un taux de chômage élevé estimé à 12 % (en 2010). On note que le taux de chômage a beaucoup diminué ces dernières années (il était 38 % en 1997), beaucoup de postes d'emplois ont été créés dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et des services (les dispositifs de création d'entreprises mis en place par les autorités publiques ont été fortement utilisés (ANSEJ, CALPI et ANDI)¹²

¹⁰ L'évaluation quantitative de l'évolution de la population de la région de Béjaïa est basée sur les données procurées par la DPAT (direction de planification et d'aménagement du territoire) de la wilaya de Béjaïa, reposant sur l'exploitation de divers recensements officiels nationaux de la population, ainsi que ses enquêtes annuelles sur l'évolution démographique.

¹¹ La population active, théoriquement, est représentée par l'effectif du groupe d'âges (16-60 ans). Dans le cas de la région de Béjaïa, ce taux peut être moins important en raison de la présence encore timide du travail féminin rémunéré auquel s'ajoutent d'autres catégories inactives, notamment les étudiants.

¹² ANSEJ : agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes.

CALPI : comité d'assistance locale pour promotion de l'investissement.

ANDI : agence nationale de développement de l'investissement.

La vie économique dans la région de Béjaïa est reposée sur toute une diversité de secteurs d'activité (industrie, agriculture et activités tertiaires).

Le secteur agricole reste dominé par les cultures permanentes et maraîchères, dont la production est insuffisante pour satisfaire les besoins de la région. En effet, la surface agricole utile (SAU) de la région est de 1 30 348 ha (soit 40,45 % de la superficie totale de la région), les terres de grande valeur se situant dans la vallée de la Soummam et la plaine côtière. L'élevage du cheptel dans la région reste insuffisant pour satisfaire ses besoins en viande.

Le secteur de la pêche dans la région de Béjaïa présente, a priori, des potentialités considérables (une façade maritime de 100 km, un stock de pêche estimé à 10 000 tonnes/an, un réseau hydrographique important, un port de pêche séculaire...) mais qui ne sont pas exploitées pleinement car la production halieutique reste faible. La région possède un seul port de pêche (un autre port de pêche est en phase de réalisation dans la zone de Tala-Guilef). Il est vétuste, menacé par la pollution (rejets de tous genres) et demeure dépourvu de plusieurs commodités. Sa flotte, qui reste vétuste, est dominée par les petits métiers (169 petits métiers, 37 sardiniers et 19 chalutiers), ce qui explique le taux d'immobilisation élevé.

Le secteur industriel de la région a connu ces dernières années un certain dynamisme porté notamment par la contribution du secteur privé. Ce secteur est représenté essentiellement par un ensemble de PME dont le nombre s'élève à 12 674 entreprises, soit 2,08 % du total national (fin 2010) ¹³

Le secteur industriel public est représenté dans sa majorité par la grande industrie. La région a bénéficié, dans le cadre des premiers plans de développement de l'Algérie, de plusieurs complexes industriels. Ces unités sont extraverties (elles s'adressent directement à l'étranger pour leur approvisionnement) et n'entretiennent que peu d'échanges entre elles. La part de l'emploi offert par le secteur industriel public a beaucoup diminué après les réformes entreprises par l'Algérie à partir 1994 sous la supervision des institutions financières internationales. L'emploi industriel dans le secteur public a subi les conséquences directes du

¹³ D'après le classement établi par le ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat en 2005. La région de Béjaïa figure à la quatrième place après Alger, Oran et Tizi Ouzou.

plan d'ajustement structurel mis en œuvre sur recommandation du FMI. Plusieurs emplois ont été supprimés, soit par dissolution des entreprises, soit par compression des effectifs (départs volontaires, retraite anticipées, etc.).

La contribution du secteur privé à l'industrie de la région est significative, elle se fait surtout, sous forme de PMI. Ces dernières représentent plus 50 % de l'emploi industriel. Le secteur privé particulièrement présent dans la branche agroalimentaire avec trois catégories d'activité (semoulerie et minoterie, production d'eau minérale et eau gazeuse et la production de lait et dérivés).

Les activités de service dans la région concernent en premier lieu les services administratifs qui se concentrent dans les zones urbaines en particulier le chef-lieu de la région (une zone administrative située en chef-lieu regroupe plusieurs administrations publiques : siège de la wilaya, plusieurs directions, etc). En second lieu, on trouve les services financiers et quasi-financiers assurés par les agences bancaires et celles des assurances. On compte une agence bancaire pour 32 000 habitants. Les services offerts par ces agences sont encore à développer. Malgré quelques progrès en matière d'informatisation, l'introduction de moyens de paiement modernes (carte bancaire, distributeurs automatiques...) reste encore timide. A cela s'ajoutent les divers services fournis par différents bureaux et agences (architecture, comptabilité, management, publicité, voyage, informatique, immobilier...).

L'activité commerciale dans la région est très développée en raison de son caractère lucratif, l'existence d'infrastructures de liaison importantes et l'ouverture du marché algérien aux produits importés. Le commerce de détail reste le plus intense et concerne en premier lieu l'alimentation générale, l'électroménager et l'habillement.

I.2.2 Présentation de la région de Djanet

En effet, notre étude porte sur le Tassili N'Ajjer et plus précisément sur la région de Djanet, inscrite dans le périmètre de la commune qui porte le même nom. Le Tassili des Touareg Ajjer est un immense plateau entouré d'étendues sablonneuses, une surface qui atteint 350 000 Km². Il se situe au cœur du plus grand désert au monde, le Sahara. Djanet est sa principale oasis. Elle se situe au cœur du pays du Tassili N'Ajjer, à l'extrême sud-est de l'Algérie, à 2200 Km de la capitale, Alger, et à environ 420 Km du chef lieu de la wilaya d'Illizi. La région est limitée :

- au nord par la Wilaya d'Illizi,
- à l'est par la daïra de Bordj El Haoues, au sud ouest par la Wilaya de Tamanrasset,
- au sud est par le Niger et à l'est par la Libye.

La région de Djanet est une oasis toute en longueur, nichée dans une étroite vallée, au pied du Tassili N'Ajjer, à une altitude de 1050 m. Elle est traversée par l'oued Idjeriou qui alimente sa palmeraie où abondent les dattes et les cultures maraîchères. Sur les deux rives de l'oued et sur des falaises abruptes, perchent les vieux Ksour de Djanet (Azzelouaz et El Mihan à l'est et Adjahil à l'ouest) qui constituent, avec d'autres zones d'habitation nouvelles, son centre urbain.

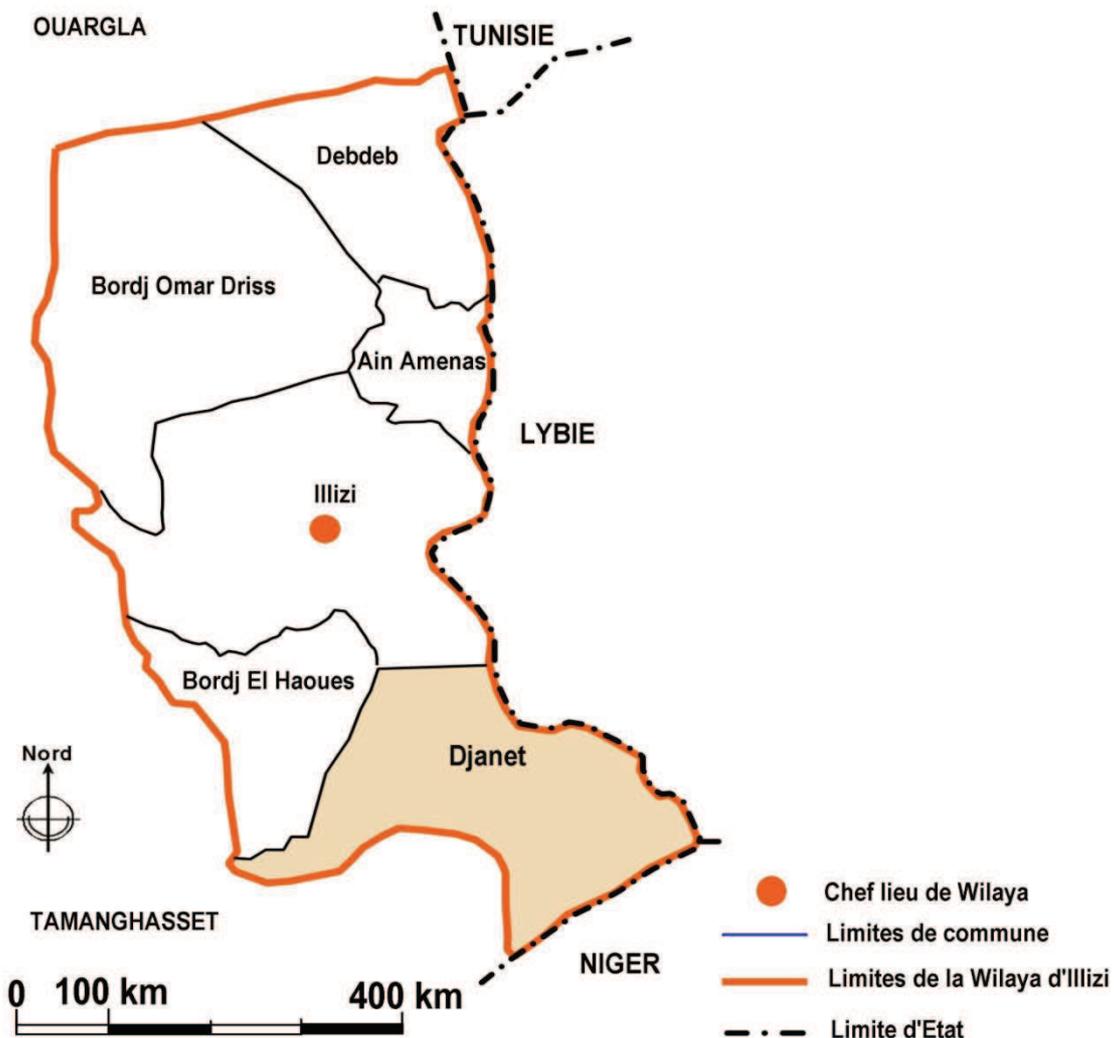
Le climat du Tassili est désertique, montagneux et continental. Il est caractérisé par la faiblesse et l'irrégularité des pluies, la faible hygrométrie, la forte évaporation et les contrastes thermiques quotidiens et saisonniers. Ces traits climatiques sont sahariens bien que la région jouisse d'un climat clément par rapport au reste du Sahara. Ce côté modéré, les spécialistes l'expliquent par deux facteurs : l'altitude (qui en moyenne se situe entre 1200 et 1500 m et qui atteint 2 254 m au djebel N'Isser, son point culminant) et l'effet de masse (le Tassili est un vaste massif tabulaire de 700 Km dont la largeur est variable, atteignant sa plus grande extension dans sa partie médiane, avec 300 Km).

La population totale de la région de Djanet s'élève à 15 000 habitants en 2012¹⁴. Elle est constituée essentiellement de Touaregs qui vivent en communauté. La population de la région de Djanet représente environ un quart de la population de la wilaya d'Illizi. La population de la région de Djanet est caractérisée par l'importance de son habitat groupé. La proportion des personnes vivant en zones agglomérées, chef-lieu et villes secondaires est de 93,96 %. Le reste de la population vit en zones éparses (4,51%) et en nomadisme (1,51%). Le regroupement de la population s'explique par plusieurs facteurs : les conditions de vie en dehors de l'oasis sont difficiles ; la sédentarisation à Djanet est un phénomène ancien¹⁵.

¹⁴ L'évaluation quantitative de l'évolution de la population de la région de Djanet est basée sur les données procurées par la DPAT de la wilaya d'Illizi, reposant sur l'exploitation de divers recensements officiels de la population, ainsi que ses enquêtes annuelles sur l'évolution démographique.

¹⁵ La population sédentaire à Djanet est constituée de plusieurs tribus qui occupaient autrefois ses ksour et avaient comme ressources les produits de leurs jardins dont l'excédent était échangé avec les nomades contre les produits d'élevage. Les « Kel Djanet », une appellation qui désigne les populations qui habitent les trois Ksour de l'oasis de Djanet. La population nomade du Tassili N'Ajjer est constituée aussi de plusieurs tribus dont chacune possède son propre territoire de nomadisation. Sa mobilité est organisée selon deux principaux axes

Figure 4 : Les limites géographiques de la région de Djanet



Source : Groupe ISIS, 2004, ZET de Djanet, Paris,.

l'effort de l'Etat pour sédentariser les populations nomades depuis les années 1970 en construisant de petits centres urbains (l'agglomération d'In Abarbar, ancien village socialiste agricole et l'agglomération d'Ifri, à environ 8 Km du centre ville, sur la route de l'aéroport).

migratoires. Le premier se présente comme un va-et-vient du nord-est vers le sud-ouest. Le second emprunte le trajet traditionnel des échanges économiques entre Azjer (extrême sud-est d'Algérie) et Aïr (nord-ouest du Niger). Les nouveaux petits centres urbains de Djanet sont habités essentiellement par des familles des tribus qui nomadisent encore dans les environs. Ces groupes de semi-nomades possèdent chacun son propre territoire de nomadisation : au nord, les Kel Madak, occupant le quartier d'In Abarbar ; au sud, les Imeqqerghessen et les Ihadhanren, installés, respectivement, à Ifri et Aghoum (Dida, 2004).

Le taux officiel du chômage dans la région avoisine 12 % de la population active. Le bureau local de l'agence nationale de l'emploi a recensé près d'un millier de demandeurs d'emploi pour une population active qui avoisine 4600 personnes. Avec ce constat, et si on tient compte que le travail féminin rémunéré est encore timide, le taux de chômage serait plus important. C'est la fonction publique et les activités tertiaires qui fournissent l'essentiel des emplois. En dehors de la fonction publique, l'emploi est souvent précaire.

La région de Djanet est desservie par les modes de transport terrestre et aérien, ce qui lui permet d'avoir des relations avec l'espace régional, national et international. Elle bénéficie d'un aéroport de classe internationale, situé à environ 25 km au sud de l'oasis. Par voie terrestre, la desserte de Djanet s'effectue principalement depuis la RN 3 qui assure notamment la liaison avec le Nord du pays et le chef lieu de la Wilaya. Les 400 km qui relient Djanet à Illizi sont dans un état exécrable. Djanet est reliée également au Niger et à la Libye par les chemins de Wilaya (275 et 501). En matière de télécommunications, Djanet est reliée à Illizi par un câble de fibre optique qui a amélioré la qualité des télécommunications et assure désormais une connexion Internet à la région. La région est couverte aussi par le réseau de téléphonie mobile.

L'économie de la région de Djanet est représentée essentiellement par l'activité touristique, l'artisanat, l'agriculture et l'élevage. L'activité touristique repose sur un réseau d'agences locales qui valorisent l'important patrimoine du parc national de Tassili (nous y reviendrons en détail dans les prochains chapitres). L'activité agricole est essentiellement vivrière et se pratique dans les jardins de la palmeraie de Djanet. Les cultures pratiquées sont essentiellement l'arboriculture et les maraîchages. L'élevage est pratiqué en petit cheptel et reste essentiellement camelin, caprin, bovin et de basse cour. L'activité artisanale à Djanet est de deux types : un artisanat familial, pratiqué chez soi pour fabriquer les objets dont la famille a besoin et dont l'excédent est vendu et un artisanat professionnel, pratiqué par des artisans spécialisés. A ces activités, on y recense quelques entreprises de bâtiment qui réalisent des petits projets à l'échelle locale, le commerce qui est pratiqué généralement par des gens venant du Nord et les différentes activités de la fonction publique (administration, éducation, secteur sanitaire...)

I.2.3 Les potentialités patrimoniales

Pour identifier et apprécier le potentiel touristique dont disposent nos deux zones d'études, nous avons procédé à l'inventaire de leurs ressources. Dans le cas de la région de Béjaïa, l'inventaire des ressources est le fruit d'un travail de terrain comportant plusieurs actions (recherche bibliographique, visites de sites, observation, description et entretiens avec les acteurs locaux). En effet, à ce jour, cette région n'a bénéficié d'aucun inventaire de ressources satisfaisant malgré l'abondance présumée de la ressource. Il nous semble que l'inventaire que nous avons réalisé pour cette région est assez exhaustif pour apprécier son potentiel. Dans le cas de la région de Djanet, l'inventaire que nous avons retenu s'inspire largement des données de l'OPNT (l'Office du Parc National du Tassili) et les travaux de M. Hachid (2000) et de B. Dida, (2004) sur le Tassili.

Etant donné que les ressources inventoriées sont hétéroclites, nous avons adopté la méthodologie de P. Defert (1972) pour les classer et en avoir une vue d'ensemble. Cette méthodologie distribue les ressources touristiques suivant quatre grands ensembles qui leur servent de cadre général. Il s'agit de :

- **L'Hydrome** : c'est l'eau sous toutes ses formes, tous ses aspects, toutes ses étendues, y compris la neige et la glace, les eaux minérales et thermales.
- **Le Phytôme** : c'est l'élément terrestre nu ou recouvert d'une surface végétale. Il comprend tout élément naturel présentant un coefficient attractif, aménagé ou non par l'homme.
- **Le Lithome** : c'est tout élément construit par l'homme, intéressant par sa nature ou sa destination. La nomenclature de cet ensemble va du monument des civilisations disparues jusqu'au simple habitat humain privé.
- **L'Anthropôme** : c'est toute activité de l'homme présente, réelle et observable, commentée ou non, indépendamment de son support, capable d'attirer le touriste. Une classification typologique de cet ensemble pourrait discerner : les activités anciennes et menacées de disparition (folklore, artisanat, fêtes, musique...) et les activités modernes faisant preuve de novation (visites d'usines, d'industrie de pointes, de centres de recherche...).

Pour chaque ensemble, l'auteur dresse une brève nomenclature d'éléments d'attrait (susceptibles d'intéresser le touriste) pour montrer, en gros, le contenu des quatre grands cadres. Les nomenclatures montrent des recouvrements, c'est-à-dire, un élément peut

appartenir à plusieurs cadres. Un château peut être visité pour son architecture (Lithôme) et aussi pour les manifestations artistiques qu'il abrite (Anthropôme). Cette méthodologie offre un cadre dans lequel on peut replacer pratiquement toutes les ressources touristiques, c'est-à-dire tous les éléments susceptibles de déplacer aujourd'hui un touriste. A vrai dire, la pondération en volume de ce que représente chacune des classes évolue tout au long de l'histoire du tourisme (durant le siècle dernier, par exemple, la curiosité des touristes s'est déplacée du Lithôme vers le Phytôme), mais le classement offert par cette méthodologie reste toujours valable puisqu'il peut intégrer les ressources touristiques correspondant aux nouvelles motivations des touristes. Cette méthodologie a, en outre, le mérite de mettre en valeur les liaisons qui peuvent exister entre les ressources et les activités qui se trouvent ainsi intégrées en faisant une nette distinction entre les deux concepts (la neige est une ressource, le ski est l'activité qui en dérive). Ce travail d'intégration de ressources aux activités touristiques met en exergue plusieurs points :

- Les ressources de base donnent lieu à une multitude d'activités humaines. Celles-ci utilisent ces ressources hors de leur fonction originelle (la prairie ne sert plus au broutement mais à l'accueil des campeurs). Ces activités se sont indéfiniment développées avec l'ère des loisirs modernes (surfing, stage d'artisanat, visites d'usines...)
- L'auteur attribue des qualificatifs aux activités touristiques en distinguant entre celles pouvant être intensives ou limitées et celles qui peuvent être permanentes, saisonnières ou occasionnelles.
- Enfin, à partir de cette intégration, l'auteur développe une typologie de l'installation de l'utilisateur pour l'optimum de jouissance et les modalités de l'équipement à mettre en place. Cette typologie qu'il nomme TIRAT (Typologie intégrée des ressources et activités touristiques) sert à comprendre l'aménagement touristique.

Il s'agit ici de dresser un panorama satisfaisant des ressources touristiques que recèlent nos deux zones d'études. Ces ressources peuvent être réelles ou potentielles, selon qu'elles existent ou en sont encore à un état touristique latent.

I.2.3.1 Le potentiel patrimonial de la région de Béjaïa

Après l'inventaire de ressources réalisé dans la région de Béjaïa, nous présentons ici, brièvement et selon la méthodologie de P. Defert (1972), son potentiel touristique :

I.2.3.1.1 L'Hydrôme

On trouve dans cette catégorie les éléments suivants : littoral (mer, plage et curiosités), ressources thermales, lacs et cascade.

a) Le littoral

La région de Béjaïa est ouverte sur la Méditerranée sur une longueur avoisinant 100 km. Cette frange côtière est à proximité d'une chaîne de montagnes riches en faune et en flore. Ce littoral est subdivisé en deux parties distinctes. La côte Est, d'une longueur de 45 km, s'étend du Cap Bouak à l'ouest jusqu'à Ziama Mansouria à l'est. Cette côte dessine un golf surplombé par la chaîne de montagnes des Babors. Elle offre une série de plages interminables de sable fin et de mer peu profonde. La côte Ouest s'étend sur une longueur de 55 km, entre le cap Bouak à l'est et l'embouchure de Béni Ksila à l'ouest. Cette côte est très accidentée mais riche de sa variété naturelle (île, presqu'île, cap, anse, plage de roche, de galet et de sable fin, grottes, rochers...).

La mer et la plage sont les principaux atouts du littoral de la région. Nous y comptons 30 plages avec une capacité avoisinant 100 000 baigneurs (voir en annexe 4 les caractéristiques de ces plages). Les plages de la côte Est sont faites de sable fin et d'une mer azurée et peu profonde. Elles se succèdent, sans rupture, sur la courbure presque parfaite de la baie à la lisière d'une plaine qui sert de tampon avec les montagnes. La côte Ouest, par contre, est rythmée par des avancées rocheuses qui délimitent et séparent de magnifiques plages d'une mer plus au moins profonde. Ces plages, tantôt de sable fin et de galets, tantôt de roche, prennent les formes de petites anses et de presqu'îles, entourées d'une végétation luxuriante.

En plus de ses plages, le littoral de la région, recèle plusieurs curiosités offertes par la nature et d'autres aménagées par l'homme. Tout au long de ce littoral, nous avons recensé 16 curiosités (voir leur description en annexe 5). Il s'agit de : la corniche des falaises, le cap Aokas, la grotte féérique, la baie de Sidi Yahia (la promenade de Léonardo Fibonacci), le bois des oliviers, le cap Bouak, la baie des Aiguades, la pointe noire, la corniche du grand phare, le

cap Carbon et le Grand Phare, le pic des singes, la crête de djebel Gouraya, l'anse de Tamelah (les salines), la zone sauvage de la partie nord de Gouraya, l'île des Pisans et le cap Sigli.

Notons que la zone maritime de ce littoral abrite une grande variété d'espèces végétales et animales. La liste de la faune et la flore maritimes n'est pas exhaustive faute d'étude approfondie sur cette zone.

b) Les lacs

La région de Béjaïa recèle plusieurs zones humides avec des attraits touristiques et écologiques dont certaines sont exploitées principalement pour la fourniture de l'eau pour les différents besoins de consommation. Nous y recensons 5 zones :

- Le lac d'Ighil Emda à Kherrata, d'une capacité de 109 millions de m³.
- Le lac de Tichy-Haf à Bouhamza, d'une capacité de 1,5 milliards de m³.
- Le lac des oiseaux (Mézaia), d'une superficie avoisinant 2,5 ha. Il constitue un refuge pour près de 40 espèces d'oiseaux dont certains sont migrateurs.
- Le lac de Tamelah à Sidi Ali Lbhar, d'une superficie de 10 ha. Il abrite 54 espèces végétales, 17 oiseaux terrestres, 11 oiseaux d'eau et plusieurs mammifères.
- Les lacs Aguelmim Aberkane (lac noir) et Alsous situés à Adekar en pleine forêt de Yakouren.

c) Les cascades

La région de Béjaïa abrite la plus importante chute d'eau en Algérie, c'est la cascade de Kefrida (tire son nom du latin : Aquae Frigida, qui veut dire l'eau fraîche). Elle est située dans la commune de Tskriout (50 km du chef-lieu de la région), au pied de col de Kefrida (787m) en pleine forêt composée essentiellement de chêne zen et de caroubier. Son cours d'eau, douce et intarissable, s'amorce sur les hauteurs de Tala Kefrida pour tomber d'une hauteur de 40 m dans un bassin peu profond, d'une capacité de 10 m³.

d) Les sources thermales

Béjaïa possède trois sources thermales (Hammam de Sidi Yahia El-Aïdli, Hammam Silal et Hammam Kiria) dont les eaux offrent des propriétés curatives importantes mais leur mode

d'exploitation demeure traditionnel et elles sont très faiblement équipées pour accueillir les curistes (voir les caractéristiques de ces sources en annexe 6).

I.2.3.1.2 Le Phytôme

Dans ce chapitre, on y trouve : le climat, les montagnes, les forêts, la flore et la faune.

e) Le climat ¹⁶

Le climat de la région de Béjaïa se caractérise, comme on a vu précédemment, par deux traits majeurs. Un été chaud et bien ensoleillé où les précipitations sont rares et une saison hivernale pluvieuse mais qui reste douce. C'est l'été qui valorise la région. C'est une saison longue (elle englobe une partie du printemps et d'automne), chaude, très ensoleillée et rarement pluvieuse. Ces conditions sont les plus propices aux activités touristiques selon J-P Besancenot (1990) dans son ouvrage consacré au climat et tourisme. Pour les températures, la fourchette thermique de la saison estivale est très favorable à la vie de plein air et les activités touristiques¹⁷.

Quant au soleil¹⁸, la région en bénéficie beaucoup. La moyenne d'insolation de cinq ans d'observation confère à la région de Béjaïa un ensoleillement annuel de 2 874 heures, ce qui la place parmi les régions bénéficiant d'une grande insolation (2 600 à 3 000, voire 3 200 heures d'insolation par an). L'ensoleillement durant les jours d'été est régulier¹⁹. L'insolation moyenne journalière en heure de cinq années d'observation montre que le soleil brille entre 9 et 11 heures pendant l'été. En dehors de l'été, les mois d'octobre et novembre, d'avril et mai sont généralement ensoleillés avec des températures subestivales. L'hiver est caractérisé par

¹⁶ Le climat est une ressource naturelle qui sert de support à l'offre touristique. Son rôle dans le tourisme s'avère prépondérant et ne peut être mis en doute. A ce sujet J-P Besancenot (1990, p.9) écrit : « ... parmi les multiples éléments de la combinaison géographique susceptibles d'expliquer les localisations touristiques, ainsi que le rythmes internationaux de fréquentation, il ne fait guère de doute que le climat constitue l'un des plus décisifs »

¹⁷ Les critères couramment retenus dans l'analyse climatique touristique indiquent que la vie en plein air et les activités touristiques sont entravés les jours où le thermomètre n'atteint pas 18° C ou à plus forte raison 16° C. Les températures de la saison estivale et même quelques mois en dehors de celle-ci à Béjaïa sont supérieures à ces deux critères.

¹⁸ Le soleil demeure l'élément indispensable d'un agréable séjour balnéaire. Source inépuisable de lumière et de chaleur, il a toujours été convoité par le touriste. C'est au XVI^{ème} siècle que les activités touristiques commencèrent à être vraiment conditionnées par le climat ; lorsque de riches Anglais avaient pris l'habitude de venir chercher le soleil sur les plages méditerranéennes (J-P. Besancenot, 1990).

¹⁹ Dans son enquête sur les exigences climatiques des touristes, J-P. Besancenot montrent que 60 % des vacanciers font état d'un grand beau temps ensoleillé lorsque le soleil brille quotidiennement entre 9 et 11 heures.

sa douceur, malgré la prédominance des montagnes qui restent couvertes de neige. Il offre des intervalles de belles périodes ensoleillées

f) Les montagnes

Les montagnes dominent la région de Béjaïa dont elles occupent les $\frac{3}{4}$ du territoire. Elles se présentent en deux massifs séparés de l'est à l'ouest par la vallée de la Soummam et détachées de la mer à l'est par une plaine côtière. Au nord, les massifs du Bouhatem et du Djurdjura et au sud, les massifs des Babors (oriental et occidental) et des Bibans. Ces montagnes, par la variété de leurs aspects topographiques, offrent plusieurs paysages : cols, gorges, pics, collines, plateaux... ainsi qu'une richesse faunistique et floristique. Ces montagnes sont loin d'être explorées et restent à l'écart de toute activité touristique. Nous présentons en annexe 7 un échantillon de paysages de ces montagnes que nous jugeons intéressants. Il s'agit des pics (les points culminants avoisinent les 2000 m), les gorges du Chabet-El-Akhra (ravin du bout du monde), le col de chellata, la montagne d'Aghbalou, le plateau d'Imedra.

D'autres sites et curiosités sont à explorer : montagne de Barbacha, montagne d'Ibarissen, montagnes des Béni-Hassein et Béni Youcef (vallée de l'Oued Agrioune), col Amsiouane (Timezrit), montagne de Takintoucht (Béni Mellikeche)... A cela s'ajoute le patrimoine de sport de montagne et de spéléologie : les mâts d'escalade, les grottes (les plus importantes sont celles de Gueldamane à Akbou et de Tizi à Ighzar Amokrane), les gouffres, les avens...

g) Les forêts

Les massifs forestiers de la région de Béjaïa couvrent une superficie totale de 122 500 ha (soit 37,56 % de sa superficie totale). Ce patrimoine est réparti entre forêts (dense et claire) dont la superficie est 58 700 ha (47,92 %) et maquis avec une superficie de 63 800 ha (52,08 %). Ces forêts de la région offrent l'image d'un beau tapis végétal riche de plusieurs espèces. L'essence forestière en flore est constituée essentiellement de chêne-liège qui occupe 34% de la superficie totale forestière et d'autres espèces comme le pin d'alpe, le chêne zen, le chêne vert...

h) La flore

Grâce aux quantités importantes de précipitations qu'elle reçoit et à ses conditions climatiques favorables, la région de Béjaïa offre un terrain propice au développement d'une végétation variée et luxuriante. Deux espèces caractérisent le substratum forestier de la région, le chêne et le pin d'Alpe. Quant à l'arboriculture, elle est dominée par le figuier et l'olivier. Le massif

des Babors abrite une espèce arbustive, unique dans tout le Maghreb et d'un grand intérêt écologique et scientifique, à savoir le Sapin de Numidie. En plus de la flore terrestre, la zone maritime de la région renferme une végétation maritime d'une grande richesse mais qui reste méconnue faute d'étude pour la faire émerger. L'inventaire effectué par l'UCDF²⁰ fait état de 490 espèces végétales dont 86 espèces d'algues d'eau douce et 200 espèces médicinales.

i) La faune

Sur la plan faunistique, Béjaïa abrite de nombreuses espèces telles que les gibiers (perdrix, cailles, lapins, sangliers...), les mammifères, les oiseaux, ainsi qu'une importante faune aquatique. La région est surtout réputée pour être le refuge du singe magot (*Macacus Sylvana*), mammifère endémique de l'Afrique du Nord. D'un comportement social positif, il prolifère au niveau du parc national de Gouraya et des gorges de Kherrata. Le même inventaire de l'UCDF fait ressortir 43 espèces de mammifères, 43 espèces de poissons et 165 espèces d'oiseaux. Une dizaine de mammifères et une cinquantaine d'oiseaux sont des espèces rares et protégées par la loi, comme l'aigle royal, le canard souchet et le balbuzard pêcheur.

j) Les parcs naturels

La région de Béjaïa possède un seul parc naturel, à savoir le parc naturel de Gouraya, mais son territoire à l'extrême Est fait partie du parc national de Taza (Jijel) et le massif d'Akfadou mérite d'être classé parc national en raison de sa richesse faunistique et floristique (le massif abrite les chênes caducifoliés représentés par le chêne zen et le chêne afares qui n'existe qu'en Algérie).

Le parc national de Gouraya avec ses 2 020 ha est, du point de vue superficie, le plus petit parc national en Algérie, mais il est d'une richesse extrêmement variée. En plus de la grande diversité de ses espèces animales et végétales, ce parc abrite des sites naturels exceptionnels (notamment le Cap Carbon, un promontoire rocheux de 220 m d'altitude, percé à sa base formant une grande arche, et couronné par l'un des plus grands phares naturels au monde) et des monuments historiques. Une autre spécificité c'est qu'il est mi-terrestre et mi-marin en intégrant une partie de la ville de Béjaïa. Cette proximité fait qu'il est possible de passer, en quelques minutes, d'un espace urbain à un espace complètement sauvage (voir en annexe 8 les attraits intrinsèques du parc).

²⁰ UCDF : unité de conservation et de développement de la faune et de la flore.

I.2.3.1.3 Le Lithome

On y recense dans cette classe les monuments, les sites historiques de la résistance et de la guerre de libération et les monuments architecturaux traditionnels.

a) Les monuments historiques

L'histoire de la ville de Béjaïa remonte aux temps préhistoriques. Ses 3000 ans d'histoire mouvementée font d'elle le réceptacle de plusieurs civilisations, depuis les Phéniciens jusqu'aux Français en passant par les Vandales, les Byzantins, les Romains, les Arabes, les Espagnols et les Turcs. Chacun de ces conquérants a marqué la région de son passage en lui faisant un legs. En effet, lors de leur passage, toutes ces civilisations ont choisi de s'établir presque sur le même site (le flanc du Gouraya où les Français, les derniers occupants, firent de Béjaïa une cité maritime) pour ses nombreux atouts, ce qui a fait que chaque *visiteur* a essayé d'éliminer les traces de son prédécesseur. Toutefois la longue histoire de cette ville, il ne reste malheureusement pas beaucoup de traces, mais cela ouvre de perspectives de recherches archéologiques. Nous présentons en annexe (9) un échantillon assez exhaustif de ce que nous avons recensé comme traces de l'histoire de la région. Le recensement s'étend de la période préhistorique (45 000 ans avant J.C) jusqu'à la colonisation française. Les monuments sont classés par période historique (nous avons divisé l'histoire de la région en dix périodes). Notons que les monuments qui subsistent encore sont mal conservés, ce qui met le patrimoine de la région en péril.

b) Les sites historiques de la résistance et de la guerre de libération

Durant l'occupation française, la région de Béjaïa fut le théâtre de plusieurs événements ayant marqué l'histoire de l'Algérie. La chronologie des événements nous emmène d'abord à l'insurrection de 1871 conduite par Mohamed El-Mokrani avec l'appui de Cheikh Ahaddad. Tkléat n'Aït Abbas, sa forteresse (constituée d'un village, d'une école, d'un cimetière où se trouve le tombeau d'El-Mokrani) existe toujours. Il y a ensuite les événements tragiques du 8 mai 1945 dont les gorges de Kherrata ont été le théâtre. En pleine guerre de libération, la région a abrité le Congrès de la Soummam (un tournant décisif dans la lutte pour l'indépendance), le 20 août 1956 à Ifri (commune d'Ighzer Amokrane). La maison qui a accueilli les congressistes est intégrée au musée du moudjahid qui a été réalisé sur place.

c) Les monuments architecturaux traditionnels

Les monuments architecturaux traditionnels de la région sont représentés essentiellement par les villages traditionnels kabyles et les zaouïas.

Le village traditionnel kabyle (*tadert*) occupe généralement les crêtes des montagnes, les plateaux ou les versants comme l'indiquent les noms des villages traduisant leur emplacement : *tizi* (col), *tawrirt* (colline), *agwuni* (plateau), etc. Nous avons recensé dans la région plusieurs villages qui gardent leur cachet traditionnel avec un minimum d'altérations (voir en annexe 10 la liste des villages et la description du village traditionnel kabyle).

La zaouïa est un lieu de culte et de transmission du savoir. Elle est constituée généralement d'une mosquée (avec une architecture islamo-berbère, là où se déroulent les cours et les prières), d'un lieu d'hébergement et restauration des étudiants (internat) et la maison de la famille fondatrice de la zaouïa. Les zaouïas de Béjaïa qui remontent à plusieurs siècles sont célèbres. Elles se sont implantées surtout dans l'arrière pays après le déclin de la ville de Béjaïa comme lieu de savoir (avec la fin de la période hafside vers 1509). La région de Béjaïa compte plusieurs zaouïas dont les plus connues sont celles de Cheikh Ahaddad (Seddouk Oufella) et de Chellata (voir en annexe 11 la description de la zaouïa et la liste de celles qui méritent d'être signalées dans la région de Béjaïa).

d) Les musées

Béjaïa possède six musées dont certains renferment des objets rares qui sont des témoins de l'histoire riche de la région et ses environs. Il s'agit des musées suivants : Bordj Moussa, Ifri, Kherrata, écomusée du parc national de Gouraya, musée de géologie et un musée de l'eau (voir la description de ces musées en annexe 12).

I.2.3.1.4 L'Anthropôme

Dans cette catégorie, on trouve essentiellement les activités de l'homme dans la région qui portent notamment les empreintes de son passé.

a) L'artisanat

Les petits métiers représentant l'artisanat traditionnel sont millénaires dans la région de Béjaïa, comme témoignent certains objets trouvés, et leur richesse qui porte des empreintes séculaires de plusieurs civilisations. C'est de cet attachement au tréfonds de l'histoire que l'artisanat local tire son authenticité et sa valeur culturelle. Plusieurs activités artisanales sont

recensées dans la région utilisant diverses matières et fabriquant plusieurs objets (voir en annexe 13 les différentes activités artisanales et les objets fabriqués).

b) Le patrimoine littéraire et musical

La littérature de la région est représentée par deux genres majeurs : la poésie et le conte. La poésie ou *asfrou* (pluriel : *isfra*) est composée de trois genres :

- Le poème épique, dit *taqsit* (histoire) : il peut être chanté ou récité. Il est composé autour d'un thème historique pour glorifier les exploits d'un héros, décrire les horreurs de la guerre...
- Le poème lyrique, dit *asfrou* (élucidation) : composé généralement de neuf vers à thème dont la rime est respectée.
- Le poème léger, dit *izli* (courant d'eau) : il est généralement court, rythmé et sa forme n'est pas fixe.

Le conte kabyle est caractérisé par son abondance et son souci moralisateur. Il traite plusieurs thèmes et intervient à tous les niveaux de la vie sociale. Plusieurs anciens contes de la région subsistent encore.

Le patrimoine musical de la région est fort de ses fondements ancestraux qui ont été enrichis tout au long de l'histoire. Il est composé essentiellement de trois genres musicaux : populaire, classique (andalous) et moderne.

Les musiques populaire et moderne sont chantées généralement en Kabyle. La première est divisée en deux branches : la musique folklorique (elle chante l'exil, les légendes...en utilisant les instruments de répercussion soutenus par des flûtes) et la musique chaâbi (elle chante l'amour, le pays, l'exil et les grands moments de la vie en utilisant plusieurs instruments tel le banjo, la mandoline...). La musique moderne s'est développée au début des années 1970 avec plusieurs améliorations qui y ont été introduites dans le souci de la perfection et de l'universalité.

La musique classique (andalouse), chantée en arabe, est héritée des exilés d'Andalousie après la chute de Grenade. Béjaïa est parmi les aires géoculturelles au Maghreb où cette musique s'est implantée. Elle s'y est développée grâce notamment au patient travail du maître Sadek

El-Béjaoui qui lui a donné un cachet local. Cette musique est très structurée et utilise plusieurs instruments traditionnels (luth, rebab, derbouka...).

c) Les fêtes et les festivals

La région de Béjaïa participe à la célébration de certaines fêtes qui concernent la communauté berbère, comme elle organise quelques fêtes locales qui concernent essentiellement les produits agricoles et deux festivals.

Les fêtes de la communauté berbère sont :

- Amenzu n'yennayer : fête du nouvel an amazigh (nouvel an berbère), célébré le 12 janvier de chaque année.
- Amenzu n'tefsut : fête célébrée le premier jour du printemps qui correspond au 28 février de chaque année.

Les fêtes locales concernent les produits agricoles pour lesquelles la région a une certaine notoriété :

- La fête de l'orange : organisée en décembre/janvier à Amizour, commune réputée par ses vergers d'orangers.
- La fête de la figue : célébrée entre les mois de septembre et octobre à Béni Maouche.
- La fête de l'olive : organisée également chaque année en décembre/janvier à Akbou.

Par ailleurs, la région célèbre les principales fêtes musulmanes par des cérémonies typiques et les fêtes religieuses dédiées à la mémoire d'un marabout de la région.

La région organise chaque année deux festivals, il s'agit du festival culturel local de la musique et de la chanson kabyles et du festival de Djoua. Ce dernier est organisé au village de Djaoua sur les hauteurs de la commune de Boukhlifa. Une manifestation autour de plusieurs activités (artisanat, littérature, soirées artistiques, découverte de la région, conférences et débats...) dont l'objectif est de promouvoir un développement économique et social en mobilisant les ressources locales.

d) L'art culinaire

L'art culinaire de la région se distingue par ses plats variés, préparés à base de céréales (semoule et farine), d'huile d'olive et de viande. Concernant la pâtisserie traditionnelle, la région garde l'originalité de ses gâteaux malgré l'introduction de plusieurs variétés étrangères. A cela s'ajoutent d'autres produits agricoles et leurs dérivés caractérisant toute la

région de la Kabylie. Les figes sèches (tazert), l'huile d'olive, figes de barbarie (akermous), atmine (poudre de plusieurs légumes secs), petit lait (*ighi*), lait caillé (*ikil*), lait écrémé (*taouerch*)... Ces produits sont préparés d'une manière traditionnelle qu'on découvre avec intérêt, notamment les dérivés du lait que la femme kabyle prépare avec soin dans une calebasse (tafqlucht) en chantant.

I.2.3.2 Le potentiel patrimonial de la région de Djanet

Nous présentons ici le potentiel patrimonial de la région de Djanet.

I.2.3.2.1 L'Hydrôme

La présence de l'eau dans le désert peut surprendre les profanes en géographie saharienne. En effet, la carte du Tassili est frappante par la densité de son réseau hydrographique même s'il est aujourd'hui que vallées mortes qui ne retrouvent, momentanément, vie qu'après un apport d'eau brusque provenant des pluies. A côté de ce réseau fluvial, ils existent d'autres sources d'eau au Sahara. Il s'agit essentiellement de gueltas, un port d'attache des nomades où ils s'alimentent en eau et abreuvent leur cheptel. C'est une sorte de vasque dans un trou de rocher qui s'alimente par l'inféro-flux, par une source ou par les eaux de ruissellement. Ces plans d'eau favorisent la mise en place d'écosystèmes où abondent plantes et animaux. Le Tassili est parsemé de belles retenues d'eau qui font la renommée de certains endroits. Les retenus d'eau les plus impressionnants se trouvent dans la vallée d'Edarène Ehrir et peuvent atteindre un Km de long et jusqu'à près de 12 m de profondeur. Les autres gueltas d'envergure se trouvent dans les oueds Imihou, Tadjeradjeri et oued de Sersouf. A côté des gueltas, on y trouve également des sources d'eau que les Touaregs nomment *tit* ou *aher* (ain en arabe). De nombreuses sources sont recensées au Tassili, les plus connues sont celles de Tedjedeh dans la plaine de sfara et les 64 sources d'Ajahil libérées par la faille de Djanet.

I.2.3.2.2 Le phytôme

Dans cette classe, on recense essentiellement les éléments suivants : la flore, la faune et les paysages sahariens.

a) La flore

Le manteau végétal de la région est un mélange d'espèces de souches méditerranéennes, saharo-arabiques et tropicales. Ce couvert végétal se loge essentiellement au niveau des zones d'épandage, lits d'oueds et bordures de guelta ; néanmoins, certaines espèces se développent

également en zones hostiles (falaises, ergs et regs). Un étagement est souvent distingué pour leur localisation avec des flores méditerranéennes en altitude (à partir de 1500m), des espèces tropicales en basses montagnes et les plaines auxquelles des espèces sahariennes se succèdent, à partir de 500m, dans les dépressions périphériques.

La flore méditerranéenne est peu courante dans le Tassili. Elle est endémique et occupe la haute montagne saharienne. Les plus importantes sont des plantes reliques : *cupressus dupreziana*, le « tarout », un cyprès qui n'est connu qu'au Tassili avec 230 exemplaires. Cet arbre majestueux a été beaucoup utilisé dans les constructions des maisons des ksour de Djanet. *Olea laperrini* ou « alew », c'est l'olivier du Tassili, très proche de l'olivier méditerranéen, qui pouvait constituer près de 60% de la couche arborescente. *Pistacia atlantica*, « idjer », un arbre pouvant atteindre 10m et dont la crête est généralement hémisphérique. Les espèces de souche saharo-arabique sont plus nombreuses mais peu diversifiées. Cette flore est dominée par *calligonum commosum*, « aressu », associée à *panicum turgidum*, « afzzou », et aux accias. Elles abondent dans les lits et les berges d'oueds et constituent un bon pâturage pour les chameaux. La végétation tropicale comprend plusieurs acacias. *Acacia tortilis raddiana*, « absar », est un arbre atteignant 10 m et plus et dont la cime est étalée. Il constitue un excellent fourrage pour les animaux, notamment les chameaux. *Aegyptiaca*, « teboraq », un petit arbre pouvant atteindre 6 à 8 m, à fortes épines et dont les fruits sont consommés dans les années difficiles.

b) La faune

La faune, qui ne comporte qu'un petit nombre d'espèces, vit en symbiose avec la flore qui sert de fourrage pour certains animaux. On dénombre dans la région plus de 250 espèces de vertébrés dont l'essentiel serait des oiseaux. Les mammifères et les reptiles étant moins nombreux (Dida, 2004). Parmi ces espèces, le fennec, un nocturne qui passe la journée dans un terrier en régions sableuses ; le chacal, un petit carnivore qui surgit aux abords des campements ; le mouflon à manchettes, un mammifère qui peuple les zones escarpées, détient une place importante dans le folklore et fait l'objet d'une chasse particulièrement prisée ; la gazelle, petite de taille et bien adaptée à la sécheresse, elle préfère les zones ouvertes ; le daman, un herbivore au pelage gris-brun qui vit en petites colonies dans les zones rocailleuses en bordure des oueds ; le traquet ou le « moula moula » est un oiseau qu'on voit couramment dans la région, le porte bonheur des nomades ... A côté des reptiles qui sont probablement les animaux les plus fréquemment rencontrés dans la région, certaines gueltas,

notamment celles d'Ihrir sont des milieux propices au développement des poissons tels que le silure, le barbeau et le tilapias.

c) Les paysages tassiliens

Le Tassili n'Ajjer se compose de paysages d'une beauté exceptionnelle. Ils se présentent comme une succession de massifs montagneux, de falaises abruptes, de gueltas creusées dans les grès, de lits d'oueds, de canyons profonds, de vastes plaines désertiques faites d'ergs (désert de sable) et de regs (désert de cailloux)... Chacun de ces paysages offre un attrait particulier tant par leur aspect que par la richesse de la vie qui s'y manifeste. Nous avons décrit en annexe (14) quelques sites qui renferment ces catégories de paysages et font aussi la renommée du Tassili n'Ajjer.

I.2.3.2.3 Le Lithome

Cette catégorie fait la renommée de la région avec les nombreux gisements archéologiques

a) Les gisements archéologiques

Le Tassili n'Ajjer renferme une immense richesse en civilisations préhistoriques. Avec ses nombreux gisements archéologiques et ses milliers de gravures et de peintures sur roches, la région abrite un des plus prestigieux musées d'art préhistorique du monde. Installés dans la vallée de Tan Kena il y a plus de deux millions d'années, les premiers Tassiliens, ont initié la culture des galets aménagés (tailler des armes-outils) qui annonce la civilisation humaine. A cette culture succède une autre, celle des Acheuléen qui s'étale entre 100 000 et 100 000 ans. Elle est caractérisée par des outils en pierres taillées sur les deux faces, d'où leur nom de bifaces. Sur une période qui s'étale entre 40 000 et 20 000 ans, une culture spécifiquement nord-africaine a pris place dans le Sahara dans des conditions bioclimatiques assez clémentes, c'est la culture atérienne. Elle se caractérise par la fréquence d'outils pédonculés. Le retour de conditions plus humides après une période d'aridité (20 000 et 10 000 ans) a permis de peupler le Sahara. Un peuple qui n'as pas seulement maîtrisé des techniques tels l'élevage et l'agriculture et inventé la poterie, la vannerie et le matériel lithique, mais il a surtout révélé une veine artistique. Ce sont les hommes du néolithique qui ont senti le besoin de représenter leur monde en gravant et en peignant sur les parois et plafonds des abris ainsi sur les dalles et planchers. C'est l'apparition de l'art rupestre dans le Sahara qui a évolué après en écriture par l'élaboration de caractères aux valeurs phonétiques, en l'occurrence l'écriture berbère Tifinagh. Cette période néolithique, qui s'étalée entre 10 000 et 5 000 ans, a produit un art

rupestre tassilien remarquable en raison de la grande variété des sujets représentés et les styles utilisés. A partir de 5 000 ans et durant la période protohistorique, le Tassili a connu une forte expansion des monuments funéraires et rituels (Tumulus, Bazinas, Alignements et cercles, groupés en nécropoles). Toutes ces périodes ont transmis un legs à la région qui s'enorgueillit aujourd'hui de posséder un patrimoine préhistorique colossal notamment en art rupestre avec plus de 15 000 gravures et peintures. « *Le Sahara, déjà bien pourvu en art rupestre, n'a cessé de s'enrichir, comme le montrent les découvertes récentes dans le sud de la Libye (Messak Settafet et Mellet). Le Tassili recèle parmi les plus denses, les plus complètes et les plus belles galeries de cet art. Ces peintures lui ont valu son titre de Patrimoine mondial (Unesco-1982)* » (Hachid, 2000, p.170). Nous avons recensé (voir annexe 15) quelques sites qui renferment les traces de cette chronologie préhistorique.

b) L'habitation targuie

Les styles d'habitation adoptés par les Touaregs sont en rapport direct avec les potentialités du milieu où ils sont installés ou qu'ils parcourent, notamment l'eau et d'autres ressources naturelles. Les sédentaires anciennement installés dans les oasis telles que Djanet, ont adopté un style d'habitation caractérisé par une architecture typique, à savoir les Ksour (Aghrem). Ils témoignent d'un savoir-faire architectural local ancien et leur intérêt réside surtout dans leur mode de construction (utilisation de matériaux locaux, adaptation aux besoins, adaptation au climat...) et leur organisation spatiale (construction en fonction de site escarpé et adossé au pied de falaises longeant la vallée). La vallée de Djanet compte trois anciens Ksour : Azzelouaz et El Mihaan sur la rive Est et Adjahil sur la rive ouest. Ces Ksour sont des petites casbahs avec leur dédale de ruelles escarpées et sinueuses, qui desservent des maisons construites en argile et en pierres. Ces Ksour sont adossés magnifiquement à des falaises surplombant la palmeraie de Djanet. Les semi-sédentaires, installés toujours près d'une source d'eau, ont développé un type d'habitat spécifique, à savoir les Zeribas (Ikebar). La zeriba est une hutte dont on distingue deux types au Tassili, selon les matériaux de construction utilisés et sa forme extérieure. Le type le plus répandu est celui développé à Iherir et Idaren (dida, 2000). Il est constitué d'une seule pièce, avec une superficie variable et d'une cour extérieure de différentes formes. La Zeriba est construite en pierre sèche sans liant ou montée en mortier d'argile sur une hauteur qui dépasse rarement les deux mètres. Elle est le plus souvent de forme circulaire mais elle peut être aussi rectangulaire. La toiture, de forme conique, est faite de typha (*tahli*) et soutenue par une poutre dressée au centre. La forme de ces huttes est unique en son genre et permet une bonne protection contre les aléas de la nature, notamment

la pluie et le vent. Le second type est la Zeriba en paille, construite sur le modèle de la tente et constituée aussi d'une pièce et d'une cours extérieure. Les nomades, qui transhument dans leur territoire de nomadisation en fonction des aléas climatiques, préfèrent la tente (ihekak). La tente est composée de trois parties : le vélum, l'ossature en bois et le mobilier domestique. Elle est faite de peaux de mouton ou de mouflon tannées à l'aide des gousses séchées de fruits *d'acacia albida*.

I.2.3.2.4 L'Anthropôme

On a recensé ici les activités de l'homme au Tassili qui portent en elles les empreintes de son passé.

a) L'artisanat local

L'artisanat dans la région de Tassili est lié directement à la nature et l'histoire de la région. L'artisanat local atteste d'un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération, de cette volonté de subvenir à des besoins de la vie courante (habitation, nourriture, habillement, élevage, armement...) et de cette capacité des Touaregs de s'adapter à leur milieu. On peut distinguer, en effet, deux types d'artisanat dans la région : un artisanat familial, pratiqué chez soi pour fabriquer les objets dont la famille a besoin et dont l'excédent est vendu ; et un artisanat professionnel, pratiqué par des artisans spécialisés. La femme joue un rôle crucial dans le premier type en participant activement à la fabrication de différents ustensiles de cuisine en bois (cuillers, louches, pots,alebasses, plats...) mais son activité artisanale principale demeure le travail de tannage et du cuir. Les femmes fabriquent les outres à eau et à lait, les sacs à provision, les rênes de méhari, les tentes. En plus des travaux de tannage, elles confectionnent des vêtements et autres articles : couvertures, pantalons, gandouras, tapis... Les activités pratiquées par les artisans professionnels sont essentiellement : le travail de l'argent, du cuivre, du bronze, du bois et du cuir. La production artisanale est destinée surtout aux touristes en particulier les bijoux en argent (bagues, bracelets, boucles d'oreilles...) qui portent des motifs locaux. Le travail du bois donne plusieurs objets (cuillers, louches, bols, piquets de tente, etc.) qui, tous, portent un décor pyrogravé. La transformation du cuir donne principalement des brides de parade pour chameaux et des sacs de voyage. Le travail des métaux (fer, bronze et cuivre) sert à fabriquer les cadenas et un petit produit du terroir : « *ighemdan* », un petit objet en fer, comptant une lame de couteau, une alène, une pince à écharde et servant les besoins du caravanier.

b) La musique, la danse et les fêtes

Le patrimoine musical de la région est fort de plusieurs genres mais la musique la plus emblématique des Touaregs est incontestablement l'*imzad*. Cette musique ancestrale est jouée exclusivement par les femmes (selon la légende, cette musique a été inventée par une femme pour mettre fin à une violence masculine et de donner du sens à la vie) qui doivent maîtriser tout le répertoire perpétué par la tradition. Cette musique, rattaché au mode de vie nomade, chante la beauté et l'esthétique de la nature, des thèmes favoris de l'*imzad*. Elle est jouée avec un instrument qui porte le même nom « *imzad* ». Le *tendé* est un autre genre musical très populaire chez les Touareg. Cette musique tire son nom du tambour fabriqué pour la circonstance, un mortier couvert d'une peau de chèvre tannée et préalablement mouillé. Le *tendé* est exécuté par les deux sexes, mais un bon *tendé* est celui où les femmes assurent la percussion et le chant et les hommes les accompagnent en chœur. En plus de ces deux genres musicaux, la région est célèbre aussi par les chants qui accompagnent les différents moments de la cérémonie du mariage, il s'agit des aliwen, une appellation qui signifie l'olivier. Ces chants sont exclusivement féminins et puisent du fonds commun très ancien de la société targuie.

A côté de la musique, la danse est un autre moyen d'expression dans la culture targuie quoiqu'elle occupe une place moins importante, voire marginalisée. On distingue deux types de danse : la tahigalt et la tazangharhat. A l'origine, ces danses sont exécutées par des personnes d'origine servile (danse des esclaves). La musique et la danse locales donnent lieu à une manifestation célébrée chaque année à Djanet, c'est la fameuse fête de la sebeiba. Une fête ancestrale et plusieurs fois millénaire qui remonte à l'époque du Pharaon, selon la légende, elle fut organisée pour la première fois à l'occasion de la victoire de Moïse sur le Pharaon dans la mer Rouge, le jour de Achoura. Cette fête est venue pour célébrer la fin d'une guerre fratricide des plus longues dans l'histoire des Ajjer et pour sceller un pacte de paix entre les frères ennemis (les Oraren et les Tra'orffit, deux tribus du Tassili N'Ajjer). Cette fête mobilise toute la région de Djanet et donne lieu à une rencontre festive animée par les habitants de deux Ksour : Zelouaz et El-Mihen. Durant cette fête riche en couleurs, il est procédé à une simulation de guerre où les hommes brandissent leurs armes et se provoquent comme dans un vrai combat. Les femmes, parées de tissus bariolés et de leurs plus beaux atours, chantent aux rythmes des tambours et attisent l'ambiance avec des youyous, comme pour exciter et mouvoir les guerriers.

c) La littérature targuie

La production littéraire de la société targuie est représentée par deux genres majeurs : la poésie et le conte. La connaissance de cette littérature est difficile en raison de sa transmission qui reste exclusivement orale. Si la poésie est l'apanage des hommes, les femmes ont un petit penchant pour les contes, fables et légendes. Les poèmes sont composés autour de plusieurs thèmes : l'amour, la femme, le courage, la bravoure, le voyage... et déclamés, autrefois, lors de l'ahal, une réunion musicale et artistique galante. Les contes de la société targuie sont de deux genres : les contes d'animaux et les contes facétieux (des petites comédies de mœurs). Ces contes participent à l'éducation des enfants et les préparer pour mieux s'adapter à leur environnement.

d) La cuisine locale

La cuisine locale est faite de plusieurs plats préparés à base d'aliments d'origine végétale et animale de la région. La spécialité locale reste la *tagella*, une sorte de galette découpée en petits morceaux et arrosée de sauce de viande ou de beurre fondu. *Aliwa*, une soupe à base de blé tendre est consommée en général à la rupture du jeûne. Les dattes, dont la palmeraie de Djanet produit plusieurs variétés, servent à plusieurs préparations. Tikedourine, préparé à base de dattes séchées et humectées d'eau, auxquelles s'ajoute la farine du fromage séché ou de mil. L'ighele, une boisson désaltérante, préparée à base de dattes séchées et mélangées à de la farine de mil. Les produits laitiers extraits du lait de chèvre ou de chamelle sont consommés frais ou traités (petit-lait et lait caillé). Le lait de chèvre est utilisé aussi pour fabriquer le fromage, appelé awles. Les repas des Touaregs doivent être suivis de trois vers de thé. Un rituel qui fait de ce liqueur désaltérant, la boisson emblématique des Touaregs.

I.3 Approche territoriale du patrimoine

Tel nous l'avons vu précédemment (I.1), le champ patrimonial s'est élargi progressivement à tout ce qui peut être objet d'intérêt et la notion de patrimoine a vu son sens évoluer depuis la Révolution française. On est passé alors de l'objectif de protection pour transmettre à celui de valorisation dans le cadre d'un projet de développement. C'est dire que le patrimoine a acquis le statut de ressource pour devenir un élément essentiel dans le processus de construction et de développement des territoires. Plusieurs contributions (Peyrache-Gadeau et Pecqueur, 2004, Landel, 2006 ; François et al, 2006...) constituent le fondement de l'approche territoriale du patrimoine. Elles appréhendent le patrimoine comme ressource et rejoignent les réflexions qui

placent la ressource dans une problématique de construction territoriale issue d'un jeu d'acteurs et non d'allocation au travers une combinaison optimale de facteurs de production. En effet, appréhender le patrimoine comme ressource territoriale, revient à s'interroger sur les conditions dans lesquelles celui-ci peut être mobilisé comme ressource. De la même façon qu'une ressource, le patrimoine est le résultat d'un construit. Le processus de patrimonialisation à travers ses différentes phases, qui décrit ce travail de construction, peut contribuer à un rapprochement entre les deux notions et à répondre à des questions telles : comment le patrimoine est inventé et identifié, dans quelles conditions il devient une ressource, comment et par qui il est mobilisé ? Dans le cadre de notre étude de cas, ces interrogations nous aideront à répondre à la question suivante : quelles sont et comment les ressources patrimoniales ont été identifiées et mobilisées dans le processus de valorisation touristique dans les régions de Béjaïa et Djanet ? Pour aborder cette section, nous étudierons tout d'abord la nature de la ressource en mobilisant la grille de lecture avancée par G. Colletis et B. Pecqueur (1993). Un rapprochement entre ressource territoriale et patrimoine nous sera utile pour étudier la dimension patrimoniale de la ressource territoriale. Pour cet exercice, nous interrogerons l'approche de la ressource territoriale avancée par H. François, M. Hirczak et N. Senil (2006) qui complète la grille de lecture de G. Colletis et B. Pecqueur (1993). Enfin, nous ferons appel à la notion de patrimonialisation pour étudier le processus d'identification et de mobilisation de ressources patrimoniales dans nos deux régions d'étude.

I.3.1 La nature de la ressource : de la ressource générique à l'actif spécifique

Partant d'un contexte caractérisé par la mondialisation et l'ouverture croissante des économies où le territoire apparaît comme une forme de développement alternative, G. Colletis et B. Pecqueur (1993), ont proposé, dans une approche par les dynamiques d'acteurs, un modèle de concurrence pour comprendre le rôle des ressources dans la différenciation des espaces. Les auteurs ont élaboré une grille de lecture en termes de « facteurs de concurrence spatiale » différente du modèle ricardien de dotation-spécialisation où l'avantage comparatif est expliqué par le jeu du prix des facteurs génériques. Sur la base de cette grille, ils soutiennent la thèse selon laquelle « *le principal facteur de différenciation des espaces peut ne résulter ni du prix relatif des facteurs ni des coûts de transport, mais de l'offre potentielle d'actifs ou de ressources spécifiques non susceptibles, par définition, d'être mis en concurrence directement sur le marché* » (Colletis, Pecqueur, 1993, p 494). Ils proposent une typologie de facteurs de concurrence spatiale sur les bases d'une double distinction. D'une part, actif et ressource sont

dissociés, d'autre part, les actifs ou les ressources sont qualifiés selon leur nature de générique ou de spécifique.

Les actifs sont des facteurs en activité alors que les ressources sont des facteurs latents, elles constituent une réserve qui, dans certaines conditions, peut se transformer en actif. Les actifs ou les ressources génériques, telle une matière première, sont indépendants de leur participation à un quelconque processus de production. Ils sont complètement transférables sur un marché, moyennant une valeur d'échange. Par contre, les ressources spécifiques n'existent qu'à l'état virtuel et ne peuvent en aucun cas être transférées ; leur transformation en actifs spécifiques implique un coût irrécouvrable plus au moins élevé de transfert (Colletis, Pecqueur, 2005)

Ces facteurs de concurrence spatiale sont mobilisables à travers des stratégies d'acteurs dans des situations de coordination située, c'est-à-dire dans des processus transformant des facteurs de production selon plusieurs logiques organisationnelles et institutionnelles (Colletis-Wahl, Perrat, 2004). Ces processus sont particuliers dans le sens où ils mutent en profondeur la nature des objets concernés. G. Colletis et B. Pecqueur (2005) les décrivent comme une métamorphose qui change la structure des facteurs de concurrence spatiale avec une irréversibilité incomplète, c'est-à-dire, le retour de l'actif à la ressource et du spécifique au générique n'est pas toujours possible. Ce processus de métamorphose s'apparente, selon ces auteurs, à une stratégie de développement qui peut se décomposer en deux temps : l'activation et la spécification. La première correspond au passage de la ressource à l'actif. Il existe deux cas d'activation. Le premier concerne la ressource générique et préexistante où l'activation se produit via le marché par l'intermédiaire du système du prix. Le second concerne la ressource spécifique virtuelle où l'activation est réalisée suite à un processus particulier d'engagement. Il s'agit d'un méta-système (Kébir, 2004) dans la mesure où il met en relation deux systèmes existant au préalable : celui de l'objet concerné et celui du système de production. Ce dernier renvoie au système de règles (Colletis, Pecqueur, 2005). La spécification correspond au passage de la ressource ou de l'actif de l'état générique à l'état spécifique. C'est un processus qui consiste à combiner des stratégies d'acteurs pour résoudre un problème inédit. Il s'inscrit dans une logique de construction territoriale. Celle-ci est globalement le résultat d'un processus long d'apprentissages collectifs qui aboutissent à l'établissement de règles dans un espace de proximité géographique et institutionnelle dont la forme d'échange est la réciprocité (Colletis, Pecqueur, 2005).

I.3.2 La dimension patrimoniale de la ressource territoriale

Tenter de rapprocher les notions de patrimoine et de ressource est un exercice compliqué. Nous allons commencer tout d'abord par l'étude de liens existant entre le patrimoine et le territoire. Cette question a été traitée par G. Di Méo (1994) autour d'une réflexion sur la parenté conceptuelle entre les deux notions. Dans son essai (Di Méo, 1994) sur les rapports entre le territoire et le patrimoine, l'auteur a jeté plusieurs passerelles entre les deux notions. Il y a d'abord une familiarité qui unit les deux concepts. Le territoire comme le patrimoine n'existent pas a priori. En effet, l'espace devient territoire et l'objet patrimoine à travers un rapport social de communication (Raffestin, 1980). Ce rapport qu'on appelle patrimonialisation dans le cas de patrimoine, s'est élargi notamment en France²¹, sur l'espace (zone à protéger) en dotant le patrimoine d'une dimension spatio-territoriale. Cet effort de patrimonialisation ne s'est pas arrêté aux objets matériels, mais la dynamique du patrimoine s'est étendue sur des objets abstraits et immatériels. Il y avait, dans cette dynamique, deux formules novatrices de protection qui concernent les « lieux de mémoire » en s'efforçant à les enraciner dans l'espace et la sauvegarde du « paysage », cette composante emblématique du territoire qui se patrimonialise en tant que témoignage du passé. Ainsi, cette dynamique du patrimoine, dont le cheminement rappelle le processus de territorialisation, renforce les liens entre le territoire et le patrimoine. Les deux concepts partagent aussi une double nature matérielle et idéale. La matérialité du territoire et du patrimoine s'observe dans divers espaces et formes. Certains biens, cependant, remplissent la double fonction jumelle de patrimoine et de territoire, ce qui confirme la dimension spatio-territoriale du patrimoine. En effet, un espace géographique signifiant pour l'individu et pour la société (un territoire) se compose souvent d'éléments patrimoniaux : éléments construits, paysages, produits de l'art... Quant aux dimensions idéelles propres à la fois au territoire et au patrimoine, ferments aussi de leur parenté, elles sont culturelle, mnémonique et identitaire. Les rapports sociaux d'une population à l'espace ou aux objets revêtent des formes culturelles spécifiques. Celles-ci se manifestent à travers l'identification de l'espace représenté (territoire ou patrimoine) à l'ensemble des signes culturels propres à cette population. La fonction identitaire que partagent le patrimoine et le territoire ne se limite pas à un constat d'existence (une structure socio-spatiale) immuable mais cette structure évolue et demeure ouverte (introduction de

²¹ L'évolution des dispositifs de protection de patrimoine, depuis le début de ce siècle en France (depuis la loi modifiée de 31 décembre 1913 sur les monuments historiques jusqu'à la démarche de pôle d'économie du patrimoine en 1994), montre un constant effort patrimonialisation de l'espace.

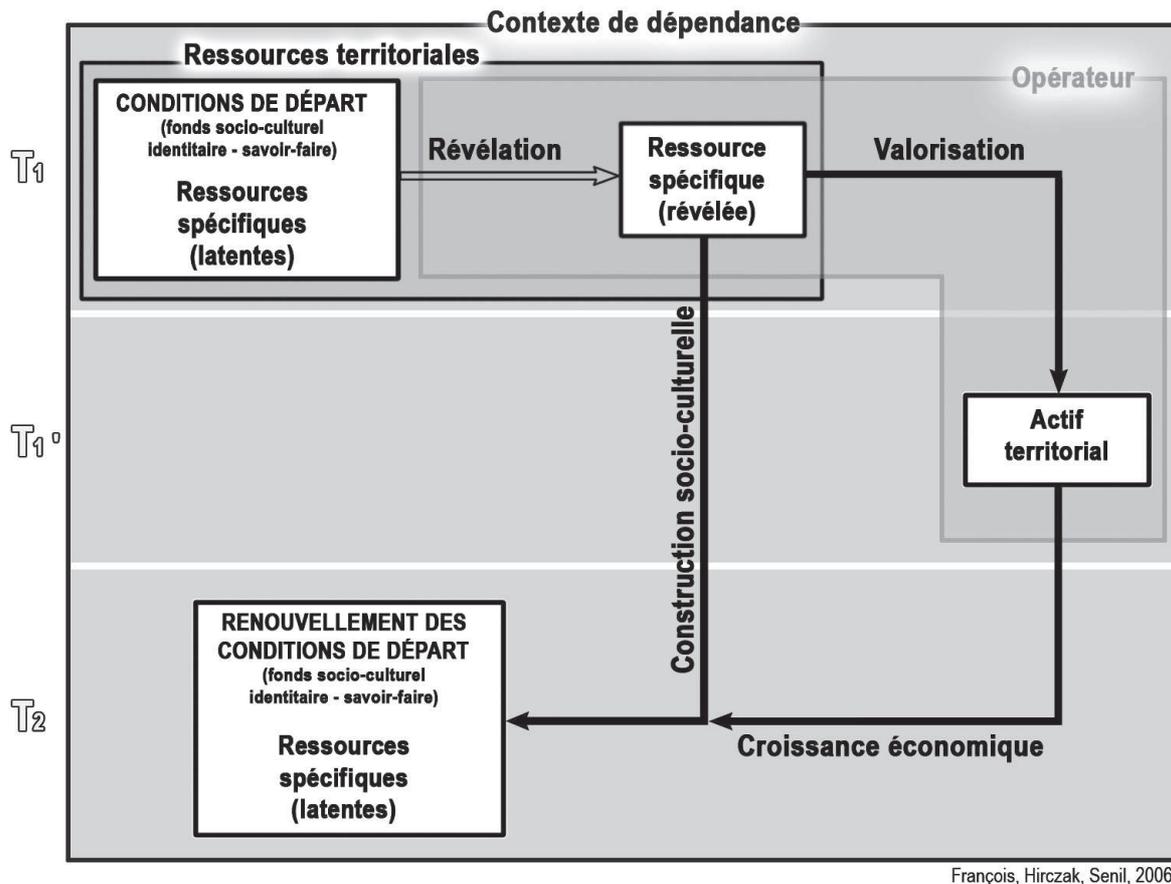
nouveautés, de création, de redécouverte...). Le patrimoine et le territoire font référence au temps et à l'histoire, ils sont donc porteurs de mémoires. Celles-ci demeurent vivantes en faisant l'objet d'un travail incessant de tri et de réinterprétation pour le présent et pour l'avenir. A l'issue de ce rapprochement des deux notions par G. Di Méo, nous dirons que le territoire et le patrimoine inscrivent des objets matériels ou immatériels dans des rapports sociaux similaires à l'issue desquels un espace géographique devient signifiant pour l'individu et pour la société. Ces rapports sont perpétuels, ouverts et se déroulent à long terme.

Par ailleurs, nous avons vu précédemment que la ressource est un méta-système qui met en relation un objet et un système de production (Kébir, 2004). De ce qui précède, nous déduisons que patrimoine, ressource et territoire ont en commun d'être des « construits sociaux ». En effet, les trois font l'objet d'une construction sociale.

Complétant la grille de lecture avancée par G. Colletis et B. Pecqueur (1993) et partant de l'hypothèse que la ressource n'est pas toujours mobilisée dans une logique marchande, H. François, M. Hirczak et N. Senil (2006a) proposent une approche de ressource territoriale qui permet d'appréhender la dimension patrimoniale de la ressource, de distinguer entre la ressource et l'actif et de montrer à travers deux circuits (court et long) le passage de la ressource (comme forme de patrimoine) par plusieurs étapes (révélation, valorisation, croissance et construction) (cf. figure 5)

Dans leur modèle, ils distinguent deux circuits d'efficience de la ressource territoriale (figure 5) : un circuit long comportant une phase de valorisation marchande et un circuit court qui n'entre pas dans une logique marchande, mais qui participe à redéfinir les conditions de départ et les ressources spécifiques mobilisées par des processus de production. Ce circuit court permet de mettre en exergue des objets aux propriétés proches de celles du patrimoine, qui définissent le stock de ressources spécifiques susceptibles de modifier le contexte territorial de production. Ce stock s'inscrit dans une « *dynamique de croissance renouvelable* » (Kébir, Crevoisier, 2004). Le stock de ressources spécifiques se renouvelle ; cependant ce processus peut conduire à un appauvrissement ou à un blocage des ressources spécifiques dans le cas par exemple de la mise en marché (François et al, 2006)

Figure 5 : Approche territoriale de ressources



François, Hirczak, Senil, 2006.

Source: H François, M Hirczak et N Senil, 2006a, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 2, p. 688.

I.3.3 La patrimonialisation : un cheminement vers la valorisation

Nous avons vu précédemment que la patrimonialisation est un processus de construction où une relation s'établit entre un objet et une collectivité. C'est un processus, répété ou brisé, d'appropriation et de réappropriation lors duquel une collectivité reconnaîtra dans un objet un héritage qui compte encore dans son actif (Grefte, 1999). Plusieurs modèles ont été conçus dans plusieurs disciplines (sociologie, géographie, économie...) pour appréhender ce processus. Nous reprenons ici le modèle de P-A Landel (2004) qui nous semble pertinent dans le cas de la valorisation des objets patrimoniaux à des fins touristiques. Dans son modèle, P-A. Landel (2004) décompose le processus de patrimonialisation en cinq étapes. Le déroulement de ces étapes suit un enchaînement logique où chaque étape est conditionnée par la précédente mais quelques étapes peuvent être optionnelles. Chaque étape est menée par des acteurs différents et génère plusieurs types d'activités. Les deux premières étapes (invention

et identification) sont un temps de discours qui justifie l'objet par rapport à l'histoire. Les trois dernières étapes (conservation, exposition et valorisation) sont un temps d'action qui modifie l'état de l'objet et ses valeurs d'usage. Signalons, enfin, que l'appropriation accompagne toutes les étapes de ce processus comme une activité symbolique qui se manifeste par des représentations qui font sens pour les acteurs.

A. L'invention de l'objet

C'est la découverte ou la mise en évidence d'un objet suite à une activité de recherche et de fouilles menée par des spécialistes et connaisseurs de différentes disciplines. L'objet découvert pouvait être considéré comme ayant été « inventé », mais le processus d'invention ne se limite pas à la découverte car il intègre une notion de création dans le sens où on attribue à l'objet en question des potentialités non encore imaginées à l'époque de sa création (Landel, 2004)

B. L'identification, la certification du patrimoine

C'est le travail qui consiste à repositionner l'objet dans son contexte historique. Cette démarche, menée par des spécialistes, mobilise des connaissances historiques précises et des techniques d'identification et d'analyse (on parle fréquemment d'inventaire et de classement) afin de situer l'objet par rapport aux autres et lui donner un sens parmi un tout. Lors de cette démarche l'objet se construit et évolue puisqu'il entre dans un rapport de communication social, ce qui peut modifier son statut.

C. La conservation et la restauration

C'est la phase qui permet de rétablir l'objet dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné (Greffé, 1990). Elle permet la modification, à nouveau ou davantage, de l'objet tout en sauvegardant ses éléments caractéristiques et sa valeur patrimoniale. Les activités liées à cette démarche relèvent de la maîtrise d'œuvre et mobilisent plusieurs métiers. Une opération de restauration change le statut de l'objet et génère, dans certains cas, des liens sociaux.

D. L'exposition du patrimoine

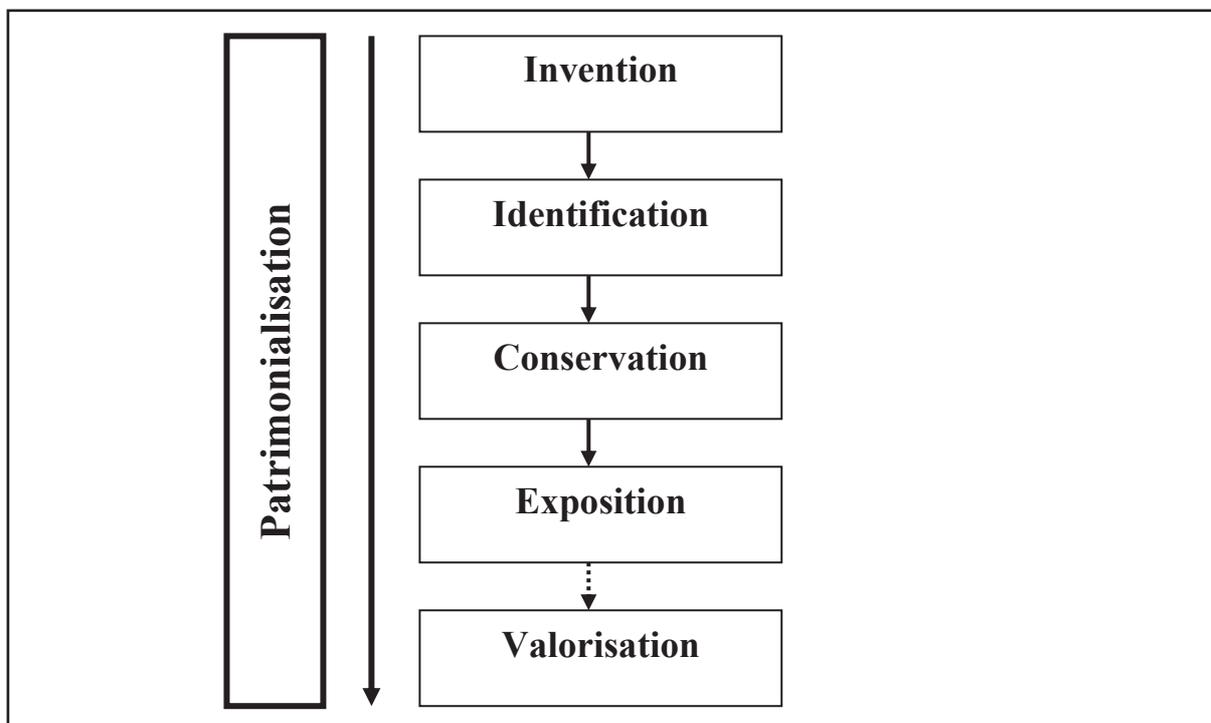
C'est l'opération qui consiste à présenter l'objet au public. Elle mobilise plusieurs outils pour sa réussite et crée des activités, notamment d'ordre éducatif, pédagogique et d'interprétation. Lors de cette présentation, le public découvre l'objet et l'approprie en lui conférant une valeur

supplémentaire. C'est à ce moment-là que l'objet suscite un intérêt pour le touriste et voit ses valeurs d'usage modifiées.

E. La valorisation

C'est l'ultime phase du processus de patrimonialisation. Elle représente une sorte de consécration économique pour les efforts fournis lors des étapes précédentes. Son déclenchement n'est pas automatique ; parfois, le mouvement patrimonial qui la précède ne suffit pas à son déclin. Cependant, plusieurs questions peuvent être posées sur les conditions de la mise en marché des objets patrimoniaux. Les activités qui découlent de la valorisation marchande sont multiples et variées ; P-A. Landel (2004) les a classées en quatre catégories : les activités de restauration, de réaffectation, de mise en réseau et de location ou de vente.

Figure 6 : Les étapes de patrimonialisation



Source : établie par l'auteur

I.3.4 Le processus d'identification et de mobilisation de ressources

Nous reprenons ici le modèle de patrimonialisation présenté par P-A. Landel (2004) pour étudier le processus d'identification et de mobilisation de ressources dans le développement touristique dans les régions de Béjaïa et de Djanet en Algérie. Ce modèle nous semble particulièrement intéressant dans le cas de la région de Djanet. A travers les étapes du processus de patrimonialisation, nous allons montrer quelles sont les ressources patrimoniales et comment elles ont été identifiées et mobilisées dans la valorisation touristique dans les

deux régions étudiées. Nous nous intéresserons également aux acteurs à l'origine de la mobilisation de ces ressources et à quelques dimensions de ces dernières.

I.3.4.1 Le cas de la région de Béjaïa

Comme l'inventaire l'a montré, la région de Béjaïa, recèle un potentiel patrimonial important qui devrait donner naissance à un processus de valorisation touristique. Il serait intéressant d'étudier ce processus pour savoir quelles sont les ressources patrimoniales de la région et comment elles ont été valorisées à travers l'activité touristique. Pour cela, nous mobiliserons le processus de patrimonialisation qui nous renseignera sur l'état des ressources patrimoniales de la région en général et plus précisément sur le stade de la valorisation de celles-ci.

A. Découverte de ressources : la découverte du littoral et ses curiosités

Le commencement des découvertes de ressources touristiques de la région remonte à l'époque coloniale française (comme dans toute l'Algérie). Avec la colonisation de la région, qui a débuté en 1833, beaucoup de militaires et scientifiques sont partis à son exploration pour étudier sa société et découvrir ses richesses, etc. En termes de ressources naturelles, ces acteurs ont découvert le littoral de la région avec ses curiosités et l'arrière pays avec son relief montagneux. Les Français se sont intéressés beaucoup plus à la côte est de la région vu son accès facile. Ils ont construits trois petits centres urbains tout au long de la route qui la traverse. Ils ont découvert aussi beaucoup de curiosités sur ce littoral (caps, grottes, falaises, pics, anses...). Celles-ci ont bénéficié d'aménagements pour y faciliter l'accès et les exploiter à des fins diverses (corniche, piste d'accès, tables d'orientation, balisages, signalisation, phares sur les caps...). En arrière pays, les Français se sont intéressés aux montagnes quoique leur exploration fût limitée. Des inventaires ont été menés pour y recenser la faune et flore. Une partie de la chaîne des Babors de la région a été classée parc national en 1929 en raison de ses richesses faunistiques et floristiques. En ce qui concerne les monuments historiques, nous ignorons les objets qui ont été découverts au cours de cette période, notamment avec la réglementation concernant les fouilles, la protection des sites et monuments historiques de 1950. Néanmoins, on peut signaler que l'armée française a utilisé quelques monuments historiques comme siège de son administration.

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, la politique patrimoniale du pays s'est inspirée de l'arsenal légal (lois, décrets, arrêtés et circulaires) établi par la France. Après avoir attribué au ministère de l'Éducation nationale les questions relatives au patrimoine culturel

(Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels) dont les résultats en la matière étaient mitigés, il a fallu attendre les années 1970 pour voir l'apparition du ministère de la Culture et de l'Information qui s'occupera davantage des questions de patrimoine. Il a été doté d'une direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques (à cette direction centrale, les autorités ont ajouté, quelques années après, des extensions locales : parcs, circonscriptions archéologiques, musées nationaux, ateliers d'études, direction de la culture...) dont les missions sont : l'acquisition, la conservation, la restauration et la présentation d'objets à caractère historique, culturel ou artistique, l'inventaire et l'étude systématiques des richesses culturelles et naturelles, l'aménagement et la protection des parcs, la réalisation des études sur les monuments et sites historiques... Ces organismes au niveau de la région de Béjaïa ont procédé à l'inventaire des monuments historiques qui subsistent encore des différentes époques de son passé (voir notre inventaire en annexe 11 inspiré des différents rapports de ces organismes). Nous signalons que ces inventaires sont incomplets et tenus de façon distincte. Par rapport à la longue histoire de la région, les perspectives de recherches archéologiques sont importantes et prometteuses.

A. Identification et certification : un pauvre discours autour du patrimoine

Peu d'études ont été faites sur le patrimoine de la région (fouilles, expertises, études, constitutions d'archives...). Il est difficile, parfois, de situer un objet patrimonial dans la chronologie historique de la région. Il existe aussi peu d'archives sur les monuments et sites historiques recensés. Ces facteurs laissent le discours produit autour du patrimoine de la région indigent et freine le travail de l'appropriation. Le classement des monuments et sites historiques recensés tarde à venir. On recense seulement quelques monuments qui ont bénéficié de cette procédure par le ministère de la Culture (Casbah, site de Gouraya, Porte Sarrasine, Porte Fouka et Mausolée de Sidi Touati). Par ailleurs, le Parc National de Gouraya est classé réserve de la biosphère dans le cadre du programme (MAB) de l'UNESCO en 2005 en raison de la diversité de ses écosystèmes (marin, lacustre et terrestre).

B. La conservation et la restauration : un patrimoine en péril

Les monuments et sites historiques de la région sont dans un état lamentable (voir en annexe 11 l'inventaire décrivant ces monuments et leur état de conservation), non protégés contre la détérioration incessante portée par l'homme et la nature. Jusqu'à nos jours, les travaux de restauration n'ont touché qu'un seul site, à savoir la Casbah. Une citadelle gouvernementale à

l'intérieur laquelle les Almohades édifièrent une mosquée où l'éminent historien et philosophe Ibn Khaldoun enseignait la jurisprudence. C'est précisément cette mosquée qui a été restaurée et transformée en bibliothèque (annexe de la bibliothèque nationale). Nous signalons que la région bénéficiera d'un programme de restauration. Les études de ce programme sont en cours.

En novembre 1984, par décret n° 84. 327, une partie du patrimoine de la région située sur la masse montagneuse de Gouraya (le dernier contrefort de la chaîne Kabyle du Djurdjura) riverain de la Méditerranée a été placée dans un parc national en raison de ses richesses multiples et variées. Ce parc d'une superficie de 2080 ha abrite une grande diversité d'espèces animales et végétales, des sites naturels uniques en Algérie, ainsi que des sites historiques et archéologiques. En plus de sa zone terrestre, ce parc comprend une partie marine s'allongeant sur environ 12 km le long de la baie de Béjaïa et un milieu lacustre de 2,5 ha. Les objectifs assignés à ce parc entrent beaucoup plus dans le cadre de la préservation et de la conservation. Le parc reste menacé par plusieurs risques de dégradation : présence d'une décharge publique et de trois carrières d'agrégats au sein de l'aire protégée, fréquentation du public et présence de la population riveraine qui est susceptible de causer des nuisances.

C. Exposition : des actions limitées

L'exposition du patrimoine de la région se fait essentiellement à travers les musées. La région en possède quatre (Bordj Moussa, Ifri, Kherrata et musée de géologie). Le musée de Bordj Moussa est le plus important dans la région. Ouvert en 1989, ce musée régional est aménagé dans une large salle de Fort Moussa et comporte plusieurs sections : archéologie, histoire, artisanat, peinture, sculpture... Le musée d'Ifri est dédié à la révolution de 1954 et au Congrès de la Soummam. Le musée de Kherrata expose des objets de la révolution de 1954 et des événements de 8 mai 1945. Le musée de géologie de Béjaïa, unique en Algérie, expose de remarquables collections de géologie. Le musée de l'eau de Toudja dédié à l'usage de l'eau à l'époque romaine (voir la description de ces musées en annexe 12).

Le Parc National de Gouraya participe lui aussi à cette opération en exposant une partie du patrimoine de la région dans son espace aménagé. Le parc dispose de plusieurs aménagements pour rendre l'accès et la fréquentation du public plus agréable.

D'autres supports sont utilisés aussi par différents acteurs dans cette opération de présentation du patrimoine de Béjaïa : ouvrages, publications des différentes institutions (livres, dépliants, CD...) et participations à différentes manifestations (salon de tourisme, colloque...).

D. La valorisation : une mise en valeur limitée

La valorisation de ressources de la région à des fins touristiques a commencé à l'époque coloniale. Cette valorisation a mobilisé essentiellement deux ressources, il s'agit du littoral (mer, plage et curiosité environnantes) et du climat (la région possède un climat méditerranéen propice à la pratique du tourisme). Ce processus de valorisation a débuté dans la commune de Tichy (commune dotée d'infrastructures et proche de la ville Bougie) sur la côte est de la région où les colons ont construit des résidences secondaire et quelques hôtels. La ville de Bougie attirait aussi des touristes avec ses hôtels, ses curiosités naturelles aux alentours (les Aiguades, le cap Carbon, la corniche...) et sa célèbre plage de l'époque « Bougie plage ». A cette période, l'activité touristique n'étant pas assez développée, pas comme Alger et Biskra qui furent des lieux de séjour appréciés, notamment par des célébrités.

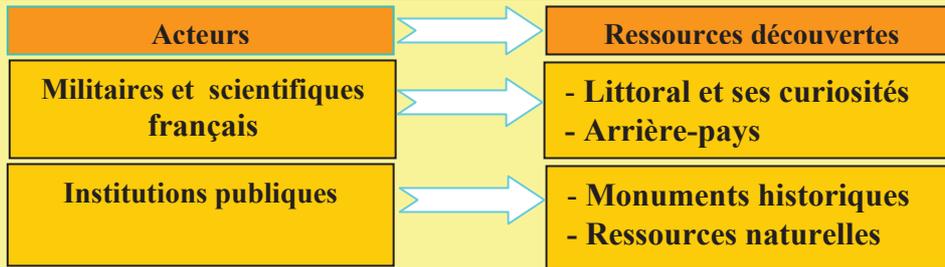
Après l'indépendance de l'Algérie, et jusqu'en 1966, l'Etat, en matière de tourisme, avait comme préoccupation principale la préservation du patrimoine hérité du colonialisme et la collecte d'informations sur les futures zones d'expansion touristique. La charte du tourisme de 1966, qui constitue la première formulation de la politique touristique algérienne, a fixé les orientations principales du développement touristique en Algérie (ouverture sur le marché international à travers la commercialisation des produits balnéaire et saharien, centralisation des investissements, formation...). En raison de son potentiel, la région de Béjaïa a été choisie pour être dans la zone d'expansion touristique²² de l'est du pays. En 1972, la région a bénéficié d'un grand hôtel étatique (Les Hammadites conçu par l'architecte Fernand Pouillon) construit dans la commune de Tichy en raison de son passé touristique. La région est entrée alors dans une dynamique de mise en valeur croissante au cours des premières années qui ont suivi le début de l'exploitation de l'hôtel. Cette dynamique a mobilisé essentiellement le littoral et le climat comme ressources. La région s'est spécialisée dans le produit balnéaire commercialisé essentiellement auprès d'une clientèle internationale. Le changement

²² Les études générales réalisées pendant la période 1962-1966 ont abouti à la délimitation de trois grandes zones d'expansion touristique : région Ouest Alger (Moretti, Sidi-Fredj, Tipaza) ; région d'Oran (Les Andalouses), région Est (Hammadites Béjaïa, Séraïdi, El-Kala).

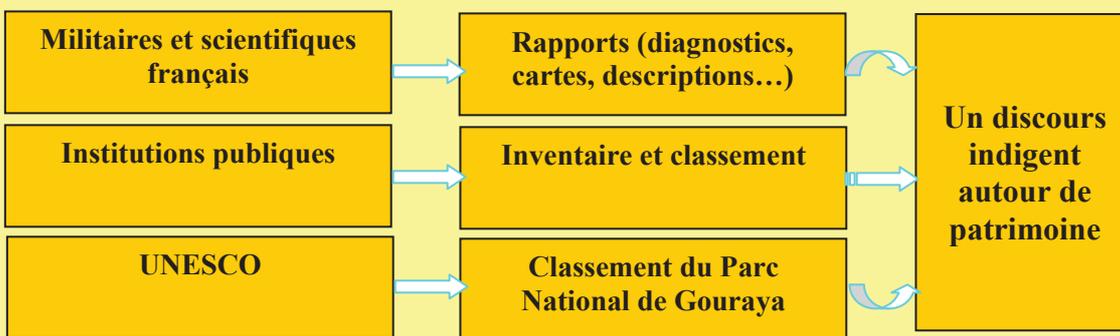
d'orientation de la politique touristique, en 1980, a apporté de nouveaux objectifs à la stratégie de développement touristique en Algérie (décentralisation des investissements avec ouverture sur le secteur privé, priorité au tourisme interne sauf dans le tourisme saharien...). L'ouverture du secteur touristique à l'investissement privé a permis la naissance de l'entrepreneuriat local dans le tourisme. Cet entrepreneuriat est constitué d'acteurs qui ne sont pas des professionnels du tourisme, attirés par le caractère lucratif de l'activité. Il comporte des investisseurs locaux et quelques émigrés de France, généralement, en mutation d'activité. Ces acteurs ont construit des hôtels de petit et moyen standing sous forme de PME, situés en majorité auprès des ressources touristiques mobilisées dans leur activité, à savoir la mer, la plage et les paysages environnants (la station de Tichy abrite plus de 60% de ces hôtels, venus se greffer au complexe des Hammadites). La dynamique de mise en valeur est poussée par une forte demande interne durant la saison estivale et elle a abouti à la constitution d'un ensemble de petites et moyennes entreprises autonomes du secteur tertiaire (hôtellerie, commerce, restauration, artisanat, prestation de service...).

Encadré 2 : Processus de patrimonialisation (cas de la région de Béjaïa)

Phase de découvertes



Phase d'identification et de certification



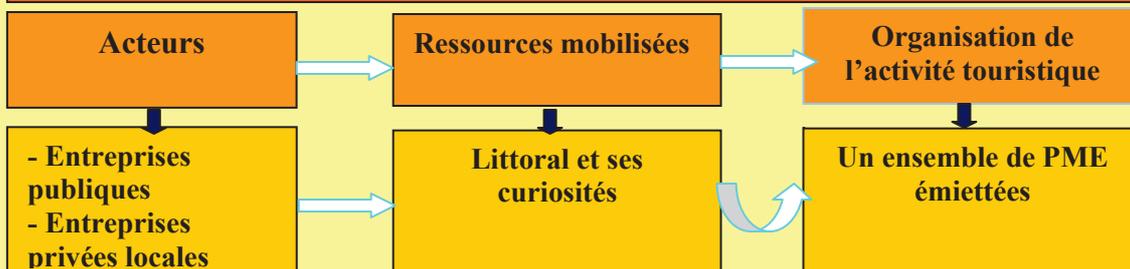
Phase de conservation



Phase d'exposition



Phase de valorisation



I.3.4.2 Le cas de la région de Djanet

Comme on a vu lors du recensement du potentiel patrimonial de la région du Tassili N'Ajjer, celle-ci renferme une richesse patrimoniale importante. La valorisation de ce patrimoine à des fins touristiques est une activité récente dans la région. Le début de son développement remonte aux premières années de l'indépendance de l'Algérie, initié par des organismes étatiques (TCA, ATA et ALTOUR)²³. Aujourd'hui, la région est ouverte sur le marché touristique international, avec un produit classé dans le tourisme saharien. Cette activité est animée par un réseau d'agences de voyage privées, implantées localement et gérées par des autochtones. Elle est basée essentiellement sur la valorisation de deux ressources patrimoniales, à savoir l'art rupestre et les paysages sahariens composés d'un ensemble d'éléments du milieu naturel. Avant d'arriver au stade de valorisation, ces ressources ont été le résultat d'un long processus de patrimonialisation dont voici les étapes.

A. Découvertes de ressources : la découverte écologique du Sahara et de l'art rupestre du Tassili.

Œuvre d'une élite culturellement privilégiée, la découverte des ressources de la région est un processus qui s'est déroulé à deux temps. Une phase d'exploration du milieu naturel qui a concerné plusieurs régions sahariennes dont le Tassili n'Ajjer, et une phase de découverte de l'art rupestre qui a marqué par son importance exclusivement le Tassili n'Ajjer.

La phase d'exploration du Sahara, débutée au XIX^e siècle, est l'œuvre d'une élite européenne, composée essentiellement de grands explorateurs civils de différentes disciplines (Barth, Duveyrier, Lhote ...), de militaires français (Cortier, Charlet, Gardel...) et de religieux (Foucauld, Psichari, Eberhardt...), aidés souvent par des guides locaux, grands connaisseurs de terrain.

Plusieurs expéditions touchant à différentes disciplines naturelles (botanique, entomologie, zoologie, médecine...), et auxquelles ont été associés des peintres (pour rapporter des images, des aquarelles et des croquis) ont révélé au monde la richesse du milieu saharien. Menées à partir de 1849 par J. Richardson, H. Barth et A. Overweg (pour les anglo-allemandes) et par H. Duveyrier, F. Foureau et A. Lamy (pour les françaises), ces expéditions se sont toutes terminées par des découvertes écologiques du milieu saharien : présence miraculeuse de l'eau,

²³ TCA : Touring Club d'Algérie ; ATA : Agence Touristique Algérienne ; ALTOUR : Algérie Tourisme

petites oasis, vallées arborescentes, variété étonnante de plantes (avec notamment des plantes typiquement méditerranéennes) et d'animaux, véritables reliques des temps préhistoriques (myrte, crocodile, daman des rochers...), paysages d'une beauté exceptionnelle, etc. De toutes ces découvertes, c'est la présence de l'eau dans le Sahara qui a frappé le plus l'esprit des Occidentaux : « *Des lacs, des neiges et des rivières dans le Sahara* », était la phrase avec laquelle la Société de Géographie de Paris s'est exclamée, décernant, en 1864, la grande médaille d'or à l'explorateur français H. Duveyrier, pour sa découverte du « pays des Touareg » (Hachid, 2000).

Par la suite, en plein XX^e siècle, le Tassili fut marqué par le fait « *rupestre* » après une longue et passionnante histoire d'exploration, couronnée par l'une des plus grandes découvertes archéologiques du siècle dernier (voir la chronologie de cette histoire dans l'ouvrage M. Hachid, 2000). Une découverte dont les précurseurs furent un ensemble d'explorateurs (Barth, Duveyrier, Nachtigal...) qui ont apporté, dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, les premières mentions de l'art rupestre dans le Tassili. Après leurs découvertes, qui étaient isolées et fortuites, les militaires ont pris le relais, imprimant un nouveau tournant à ce processus. Des militaires comme le capitaine Cortier (1909), le lieutenant Gardel (1914) ou le lieutenant-colonel Burthe d'Annelet (1930) ont, tous, signalé l'existence des peintures à l'intérieur ou au voisinage des zones fréquentées par les nomades. Après ces missions militaires plusieurs explorateurs (historien, archéologique et géographe) y sont alors dépêchés. Durant les années 1956 et 1957, la mission du préhistorien Henri Lhote avec son équipe de peintres et de photographes, aidés par le grand guide targui Machar Jebrine Ag Mohamed (un excellent connaisseur du Tassili qui a joué un rôle irremplaçable dans les opérations du terrain), fut décisive dans l'histoire de la découverte de l'art rupestre du Tassili. De nombreux gisements archéologiques, notamment en art rupestre (plus de 15 000 gravures et peintures), ont été découverts.

B. L'identification et certification : deux consécration mondiales

Cette phase s'est étalée sur plusieurs années et a connu des actions multiples. Tous d'abord, les rapports surprenants (diagnostics, cartes, descriptions, documentations, récits...) d'explorateurs et de militaires qui notent la richesse et la variété du milieu saharien²⁴. Les

²⁴ L'une des plus remarquables documentations recueillies au cours de ces premières décennies de l'exploration du Sahara est certainement celle de la grande expédition Foureau-Lamy qui traverse pour la première fois le Tassili pour se rendre au Tchad en 1898-1899. (Hachid, 2000).

collections de faunes et de flores (la collection de docteur H. Foley, qui a rassemblé les animaux aquatiques et les insectes du Tassili, a été déposée à l'Institut Pasteur d'Alger), les répertoires de la flore et de la faune grâce à des ouvrages devenus classiques (R. Maire, P. Quezel, P. Ozenda, M. Le Berre, A. Dragesco-Joffé, M. Hachid...). L'inventaire de la faune et de la flore du Tassili continue toujours, mené principalement par l'Office du Parc National du Tassili et les scientifiques de différentes disciplines. Ce temps de discours produit par ces acteurs à travers leurs différents supports ont mis fin aux stéréotypes liés à ce lieu et changé l'image véhiculée sur le Sahara. On est passé alors de l'image d'un espace aride, hostile et désolé à celle d'un espace de bien-être, de beauté et de richesses. Ces nouvelles représentations ont changé le statut de Sahara en ce qui concerne son milieu naturel.

Concernant l'art rupestre, une de plus grandes découvertes archéologiques du XX^e siècle, le travail consistait à établir un cadre géochronologique de cet art. Pour cela, la géomorphologie a été utilisée comme méthode en prenant pour champ d'observation le paléoenvironnement. La tâche des spécialistes était difficile devant la richesse des fresques du Tassili (l'art rupestre du Tassili est parmi le plus denses et les plus complets au monde. Il représente une continuité du peuplement depuis plus de 100 siècles sans aucune interruption). En effet, la découverte de l'art rupestre au Tassili a corrigé des croyances historiques. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le Sahara était considéré comme une contrée désolée ou quelques peuplades de Touaregs, sans histoire, survivaient dans un milieu ingrat. La découverte de milliers de fresques gravées et peintes du Tassili a changé cette croyance. Le Sahara avait été fertile et habité par les hommes et les bêtes et il avait été le foyer d'une grande diversité de cultures des peuples de l'Afrique (Hachid, 2000).

En raison de son intérêt jugé de premier plan, le patrimoine du Tassili dans sa dimension archéologique a été classé au rang de patrimoine de l'humanité par l'UNESCO en 1982. Avant cette consécration, ce patrimoine avait été placé partiellement sous la tutelle d'un Parc National créé en 1972 et classé monument historique (initialement le patrimoine protégé se limitait au site d'art préhistorique du plateau de Djanet).

En raison de l'extrême fragilité de son milieu naturel, menacé à la fois par l'aridité et l'homme, et surtout la découverte de plus en plus affirmée de sa variété et sa spécificité, le

Parc National du Tassili a été placé sur la liste des réserves mondiales de la Biosphère dans le cadre du programme du Secteur des sciences de l'UNESCO sur l'Homme et la Biosphère (MAB) en 1986. C'est la première réserve de la biosphère saharienne au monde et la seconde de par sa superficie après celle du Groenland du nord-est.

C. La conservation : élargissement du patrimoine initialement protégé

Dans le but de protéger, de conserver et de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Tassili n'Ajjer, les pouvoirs publics algériens ont décidé de créer le Parc National du Tassili et l'établissement public chargé de sa gestion par le décret n° 72-168 du 27 juillet 1972. L'organe de gestion de cette aire protégée est l'Office du Parc National du Tassili. C'est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Il est placé actuellement sous la tutelle du Ministère de la culture. Les missions assignées à cet office sont : la protection du patrimoine naturel et culturel du parc ; la gestion et l'exercice des pouvoirs de police concernant la réglementation du parc, l'aménagement et la mise en valeur du parc et l'établissement d'un inventaire systématique des richesses naturelles et culturelles du parc. Initialement l'aire protégée par ce parc fut limitée aux sites d'art préhistorique du plateau de Djanet avant de voir sa superficie s'élargir sur le milieu physique, naturel et animal, en raison de son extrême fragilité et son intérêt jugé important. Aujourd'hui, le parc couvre une superficie de 80 000 km² et figure parmi les grands parcs naturels au monde. Il veille toujours à l'exercice des missions qui lui ont été conférées. Celles-ci recouvrent concrètement plusieurs actions : l'interprétation du patrimoine au grand public (manifestations culturelles, sensibilisation de la population, accompagnement des visites, recherches...), l'inventaire systématique du patrimoine du parc, l'aménagement du parc (désignation des sites ouverts à la visite, le balisage des pistes et sentiers desservant les sites ouverts à la visite, la signalisation générale et spécifique au parc...), la conservation du patrimoine du parc (contrôle et surveillance des sites par des brigades spécialisées, application des lois et règlements de protection du parc, contrôle de l'accès au parc, consignes et recommandations aux visiteurs, collaboration avec la population résidente et tous les acteurs concernés par le parc, etc.)...

D. L'exposition : l'élément déclencheur du phénomène touristique dans la région.

Lors de la phase décisive de la découverte de l'art rupestre du Tassili, menée par le préhistorien Henri Lhote et son équipe (incluant notamment le grand guide targui Machar Jebrine Ag Mohamed et un ensemble de peintres et de photographes), Lhote a repris l'idée

originale du lieutenant Brenans consistant à relever, à l'aide du calque rapporté sur papier puis peint à la gouache, 400 fresques du Tassili. Un petit ensemble de relevés a été exposé à Alger en avril 1957 à la salle Pierre-Bordes (actuellement salle Ibn Khaldoun), puis il fait l'objet d'une grande exposition (une des expositions les plus marquantes du demi-siècle dernier estime André Malraux) au Pavillon de Marsan à Paris au début de l'année 1958. Le Tassili révèle alors au monde sa richesse qui lui a valu une place dans l'histoire de la civilisation de l'Humanité et son titre de patrimoine mondial. En effet, cette exposition est un élément déclencheur du phénomène touristique dans la région. Désormais, le Tassili (qui est considéré comme le centre d'art préhistorique le plus riche au monde) suscite les convoitises des visiteurs. En effet, l'art rupestre et le patrimoine naturel et paysager de l'espace saharien serviront de vitrine au territoire touristique du Tassili. Ils constituent l'attractivité de la région et la base de sa valorisation touristique. Le tourisme ici a participé à la révélation de ressources grâce au regard valorisant extérieur de touristes potentiels. « *Le tourisme est tout d'abord très souvent un inventeur, un découvreur de patrimoine, de tourisme ; c'est le regard extérieur qui valorise les lieux dans lesquels nous vivions au quotidien et c'est aussi le tourisme qui va leur donner une valeur d'échange* » (Bensahel, Coissard, 2006).

En effet, cette phase de présentation du patrimoine de la région au grand public a vu d'autres actions dont certaines sont ponctuelles et d'autres permanentes. Il y a d'abord la création du Parc National du Tassili. Cette institution assure une exposition permanente du patrimoine du Tassili. Le parc en lui-même, avec ses différents aménagements et ses guides, est un musée à ciel ouvert. Création d'un musée qui porte le nom de Machar Jebrine Ag Mohamed (hommage à ce grand guide targui), situé au siège de l'office du parc à Djanet. Avec ses différentes rubriques (préhistoire, géologie, culture targuie...), il offre une synthèse représentative du patrimoine de la région. Cette institution organise aussi des manifestations culturelles (expositions, séminaires, mois du patrimoine...) pour présenter le patrimoine au grand public et permettre à la population locale de s'approprier son patrimoine.

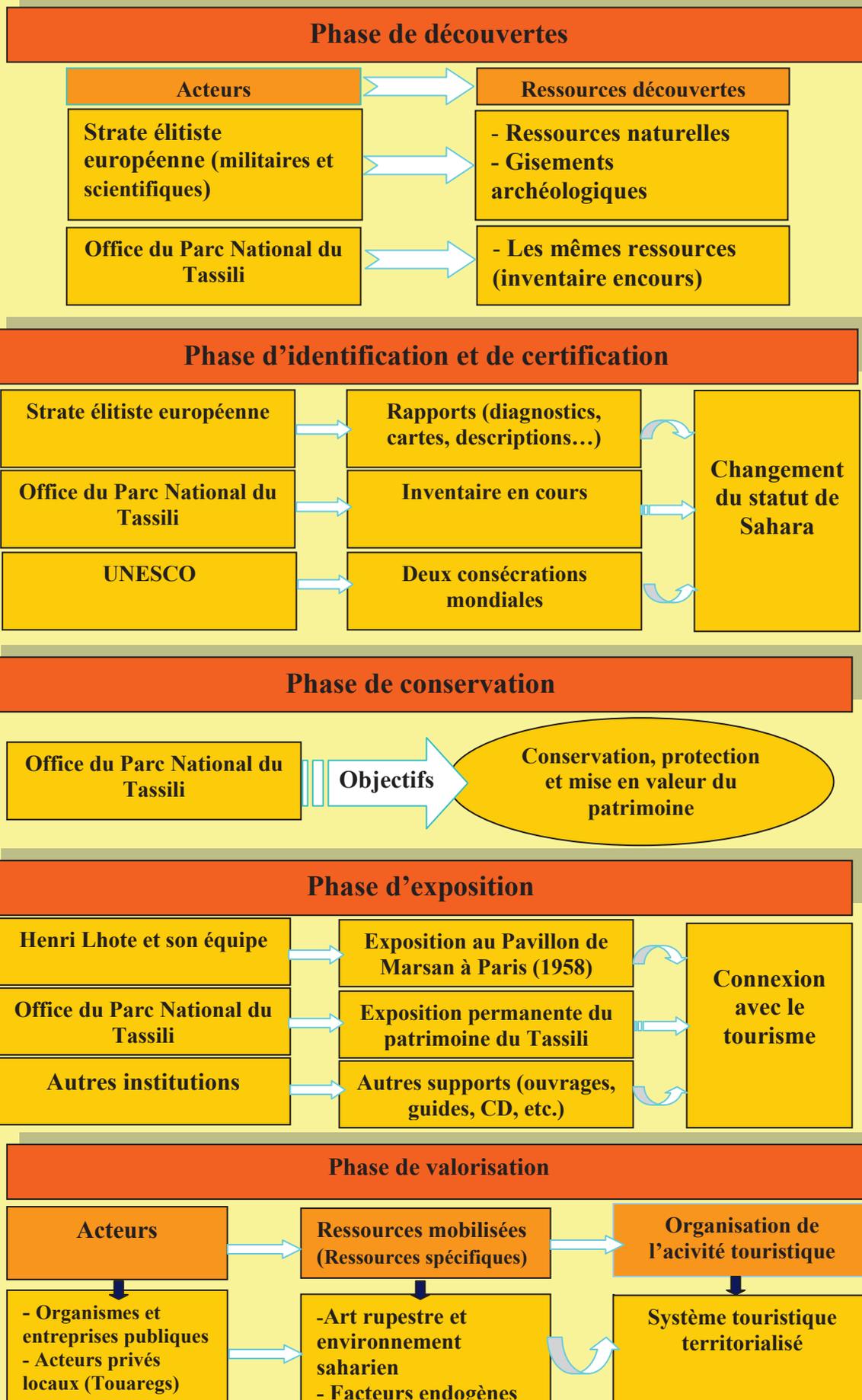
D'autres supports sont utilisés aussi par d'autres acteurs dans cette opération continue de présentation du patrimoine du Tassili : ouvrages de plusieurs écrivains (H. Lhote, R. Frison-Roche, T. Monod, R. Maire, M. Le Berre, M. Hachid...), guides de voyage (guide Nagel), événements sportifs (marathon des dunes, rallye...), publications des différentes institutions (livres, dépliants, CD...) et participations des institutions et des professionnels du tourisme aux différentes manifestations (salon de tourisme, colloque...).

E. La valorisation : une dynamique de mise en valeur orchestrée par des acteurs locaux.

La valorisation du patrimoine du Tassili a commencé quelques années après l'indépendance de l'Algérie (vers le milieu des années 1960) à travers l'activité touristique. Les ressources concernées par cette valorisation sont : les gisements archéologiques, notamment l'art rupestre et les paysages sahariens, plus précisément « *tassiliens* ». Ces deux ressources constituent l'attractivité touristique de la région. Ce processus de valorisation a été initié par des organismes publics. C'est le Touring Club d'Algérie (TCA) qui avait la tâche de s'occuper des premiers touristes étrangers arrivés au Tassili (au début, le plateau de Tamirt/Sefar recevait l'essentiel des touristes venus visiter le Tassili). Pour organiser les séjours des touristes, cet organisme s'est appuyé sur les autochtones (Touareg) en raison de leur connaissance approfondie du terrain, de leur adaptation ingénieuse à l'environnement saharien et de leur culture, un facteur d'attractivité. Ces facteurs constituent une ressource spécifique, ancrée dans le territoire, indispensable dans ce processus de valorisation. Le recrutement des Touaregs leur a permis de s'initier aux métiers du tourisme, ce qui doit leur permettre de prendre le relais plus tard. L'Agence Touristique Algérienne (ATA), créée en 1970, a succédé au Touring Club d'Algérie. Dotée de moyens matériels plus importants et en s'appuyant sur le savoir-faire des autochtones, cette agence étatique a assuré sa mission jusqu'au 1979, l'année de sa dissolution. ALTOUR (Algérie Tourisme), avec un réseau d'agences de voyage dont celle de Djanet, a pris le relais avant sa dissolution en 1983. Au cours de cette période, le processus de valorisation a connu une dynamique de croissance avec l'augmentation du nombre de touristes tentés par l'aventure et les expéditions et la mobilisation de nouvelles ressources (artisanat, fêtes, cuisine locale). En 1983, c'était le tour de l'ONAT (l'Office National Algérien du Tourisme), le premier tour opérateur algérien, de prendre le relais. Désormais, ce tour opérateur partage le marché touristique de la région avec un ensemble d'agences de voyage privées, en augmentation avec l'ouverture de ce secteur à l'investissement privé et la naissance de l'entrepreneuriat touristique local. En 2012, le réseau d'acteurs qui se partagent la commercialisation du produit touristique de Djanet est composé de 37 agences (36 agences privées et un tour opérateur public, l'ONAT). L'entrepreneuriat touristique local est une autre ressource spécifique, constituée de ressources existantes (connaissance approfondie du terrain, adaptation ingénieuse à l'environnement saharien et culture locale, notamment le nomadisme) et de ressources nouvellement créées par le processus d'apprentissage (compétence dans l'organisation des voyages). Au début les

Touaregs étaient embauchés comme guides et /ou chauffeurs, compte tenu des spécificités du milieu saharien. Au fil des années, ils ont appris à maîtriser toute la chaîne de l'organisation de voyage. La naissance de l'entrepreneuriat touristique local a propulsé ce processus de valorisation dans une dynamique de croissance qui a abouti à la formation d'un système touristique territorialisé (nous y reviendrons dans les chapitres prochains)

Encadré 3 : Processus de patrimonialisation (cas de la région de Djanet)



Conclusion du chapitre I

Le sens moderne de la notion de patrimoine, dû aux révolutionnaires français, a connu une évolution sémantique rapide en raison du grand succès de la notion et son adoption par plusieurs disciplines. Les enrichissements successifs depuis deux siècles n'ont pas modifié l'essence première de la notion, à savoir ce lien indéfectible au passé, quoique des sens nouveaux ont été ajoutés au sens originel (notamment le passage d'un passé passif à un passé actif).

Aussi, on note un élargissement quasi-illimité de la notion de patrimoine à tout ce qui peut être objet d'intérêt et une évolution progressive des objectifs assignés au patrimoine en passant de la conservation pour transmettre à la valorisation pour devenir un vrai facteur de développement économique, culturel et social.

Par ailleurs, le processus de patrimonialisation montre que le patrimoine est un construit social qui se renouvelle à chaque fois qu'une relation s'établit entre un objet potentiellement patrimonial et une collectivité, et au terme de laquelle l'objet prend le statut de patrimoine. Ce processus évolue dans le temps avec le changement de la nature des objets patrimoniaux et des entités collectives. Cette évolution laisse le processus de patrimonialisation ouvert, ce qui ouvre à la notion de patrimoine d'autres perspectives.

Notre lecture de nos territoires d'étude en termes de « donnée » ou de « conteneur de ressources » nous a permis de mettre en exergue les atouts et les contraintes des deux régions, ainsi que leur potentiel patrimonial. La région de Béjaïa, située dans un espace géographique avantageux (situation géographique stratégique, climat favorable, ressources hydriques abondantes...), est mieux dotée en infrastructures et animée par plusieurs secteurs économiques avec des réelles perspectives de développement. Située dans un espace saharien contraignant, la région de Djanet souffre d'enclavement (si ce n'était pas son aéroport qui lui confère une ouverture internationale) et son économie est animée essentiellement par le tourisme, l'artisanat, l'agriculture et l'élevage. Les deux régions recèlent un bassin considérable de population juvénile en âge de travailler. L'inventaire (qui n'est pas clos même si l'essentiel a été recensé) du potentiel patrimonial des deux régions a montré l'importance de celui-ci.

L'étude du processus de patrimonialisation dans les deux territoires nous a permis de tirer des conclusions sur le processus lui-même (état d'avancement, enchaînement des étapes, acteurs...), sur la nature des ressources patrimoniales mobilisées et les acteurs de la dynamique de valorisation des ressources.

L'enchaînement des étapes n'est pas toujours respecté. Dans le cas de Djanet, par exemple, on est passé, respectivement, des étapes de découverte et d'identification aux étapes d'exposition et de valorisation. L'étape de la conservation est venue après. Le commencement d'une étape n'est pas toujours conditionné par l'achèvement de l'étape précédente. Les étapes peuvent aussi se réaliser en même temps. Les étapes de la conservation et de la valorisation s'opèrent, par exemple, en même temps.

Le processus de patrimonialisation est plus avancé dans le cas de la région de Djanet où tout le patrimoine se trouve dans le cadre d'un parc. Cette institution joue un rôle crucial dans ce processus avec sa mission de conservation et de mise en valeur. Cette dernière tâche se résume, en effet, dans l'activité d'interprétation du patrimoine. La région de Béjaïa accuse un retard dans ce processus, ce qui explique l'état relativement dégradé de ses objets patrimoniaux, notamment ses monuments et sites historiques. Ce retard influence aussi négativement l'appropriation du patrimoine qui accompagne ce processus. Le patrimoine de la région reste méconnu par la population locale et moins valorisé.

La découverte des ressources, notamment dans le cas de Djanet, était l'œuvre d'une stratégie étrangère avec l'aide des acteurs locaux. Par contre la dynamique de mise en valeur est menée par des acteurs locaux. Les ressources mobilisées dans le processus de valorisation sont faibles par rapport au potentiel existant, notamment dans la région de Béjaïa, cela peut être expliqué, à ce stade de la recherche, par le retard accusé par cette région dans le processus de patrimonialisation. Le processus de valorisation dans le cas de Djanet a mobilisé deux ressources spécifiques, une latente, constitué d'un ensemble de facteurs (connaissance approfondie du terrain, adaptation ingénieuse à l'environnement saharien et culture locale) et l'autre construite au fil de ce processus, à savoir l'entrepreneuriat touristique local, constituée de la première ressource plus les compétences dans l'organisation des voyages acquises par l'apprentissage.

CHAPITRE II : Institutions et approches territoriales de développement: Processus de construction des territoires

Introduction

Malgré la présence de ressources touristiques en abondance, et contrairement aux autres pays méditerranéens (à l'exception de la Libye), l'Algérie, depuis son indépendance, n'a pas accordé au secteur touristique un rôle conséquent dans ses différents plans de développement. Une étude rétrospective à travers les repères ayant marqué le développement touristique en Algérie (plans de développement, chartes successives et multiples restructurations) montre clairement cette place négligeable assignée au tourisme, bien que le discours officiel des politiques de développement successives lui attribue des objectifs ambitieux en matière d'apport en devises et de créations d'emplois.

Jusqu'à la fin des années 1980, l'évolution de ce secteur montre deux grandes phases avec des orientations différentes. D'un tourisme international voulu par la charte du tourisme de 1966 et concrétisé par les plans de développement (1967-1977), avec des objectifs de création d'emplois et d'apport en devises, on est passé à un tourisme national avec par la charte nationale de 1976 et la politique touristique de 1980, c'est-à-dire un tourisme destiné en priorité à satisfaire les besoins des nationaux (l'apport de devises devenant accessoire) à travers les deux plans quinquennaux (1980-1984, 1985-1989). Durant la décennie 1991- 2000 et la transition vers l'économie de marché, l'option pour un tourisme international a été reconduite pour se substituer à une rente pétrolière en chute drastique, mais sans efforts pour la concrétiser. A la veille de la nouvelle politique touristique apportée par le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) horizon 2025, le tourisme algérien se résignait à occuper

encore une place minime dans l'économie du pays, constat de l'échec des différentes politiques menées par le passé.

Le contenu de ces politiques et leur évolution ont influencé le processus de développement touristique de plusieurs régions en Algérie, notamment celles dotées d'un potentiel en la matière et prédestinées à devenir des territoires touristiques. C'est le cas de nos deux régions d'étude, en l'occurrence les régions de Béjaïa et Djanet. Il s'agit dans ce présent chapitre d'étudier l'impact de ces politiques sur le processus de construction territoriale des deux régions. Plus précisément, il tentera de répondre à deux questions principales : Comment et à travers quels processus les deux territoires se construisent-ils et se développent-ils ? Et quels sont les rôles des acteurs locaux et institutions dans ces processus de développement territorial ?

Dans ce chapitre, nous retenons un plan en trois sections. Nous considérons la politique touristique tout au long de ce chapitre comme une institution d'incitation au développement touristique en Algérie (son rôle dans la constitution d'un environnement adéquat à la pratique de l'activité touristique est primordial), c'est pourquoi nous consacrons la première section à l'analyse institutionnelle. Nous revenons dans cette section sur la notion polysémique d'institutions avant d'aborder leurs caractéristiques et leur rôle dans le développement et la question de mesure de la qualité des institutions. Nous exposons dans cette revue de littérature les théories économiques composant la grande famille de l'économie institutionnelle (institutionnalisme originaire et institutionnalisme contemporain) (II. 1). Dans la deuxième section, nous allons procéder à une étude rétrospective des différentes politiques ayant jalonné le processus de développement du tourisme en Algérie. Cet exercice est fait à travers les différents plans de développement, les chartes successives et les multiples restructurations ayant marqué le secteur touristique en Algérie. En suivant l'ordre chronologique, nous proposons une évaluation de ces politiques en montrant le rôle et la place accordés au tourisme dans le processus de développement de l'Algérie (II.2). La troisième section est consacrée à l'étude du processus de construction territoriale dans nos régions d'étude. Ce travail, qui analyse les étapes de ce processus et montre les rôles des acteurs locaux et des institutions, mobilise l'approche de l'économie de proximité qui offre un cadre d'analyse original expliquant les phénomènes de construction territoriale (II.3).

II. 1 Analyse des institutions

Les institutions ont le statut de données pour les théories néoclassique et marxiste et sont, par conséquent, évacuées de l'analyse. Cependant, le contexte historique des trente dernières années du dernier siècle (disparités des économies en développement, chute de communisme dans les pays de l'Est, changements institutionnels dans le monde, crises financières au Japon et dans les pays de l'Asie du Sud-Est ...) a suscité un intérêt croissant pour l'analyse institutionnelle. La compréhension de manière approfondie de ces événements nécessite la prise en compte de leur dimension institutionnelle. Une nouvelle économie institutionnelle va voir le jour aux Etats-Unis et en Europe et signale l'importance des institutions dans l'étude de l'économie. Désormais, les institutions sont une catégorie importante dans l'analyse économique. Ainsi, un nombre grandissant de publications portant sur les institutions a été produit à travers le monde. En effet, les théories économiques composant la grande famille de l'économie institutionnelle (institutionnalisme originaire et institutionnalisme contemporain)²⁵ partagent, en dépit de la diversité de leur objet et de leur méthodologie, la thèse selon laquelle l'institution est une unité de base élémentaire de l'analyse économique. Comment définir les institutions ? Quels sont leurs caractéristiques et leur rôle, notamment dans le développement ? Comment mesurer la qualité des institutions ? C'est à ces questionnements que cette section essaiera de répondre.

II.1.1 Les institutions : de quoi parle-t-on ?

Etymologiquement, le mot « institution » provient du verbe latin *instituo* qui signifie établir, placer comme principe, organiser quelque chose qui existe. Cette acception ancienne désigne un processus de mise en place et d'organisation des structures (Guéry, 2003).

De manière générale, le terme institution peut être employé pour désigner une kyrielle d'éléments divers (famille, entreprise, Etat, école, association, marché, mariage, interdiction du crime, solidarité...) qu'on peut classer dans plusieurs catégories (organisation, collectif, communauté, communion, règle, norme, valeur...). La notion d'institution semble complexe et polysémique, ce qui rend sa définition malcommode. Nous puisons dans le corpus

²⁵ Institutionnalisme originaire renvoie aux écoles historiques allemande (Schmoller), américaine (Veblen, Hamilton, Commons et Polanyi) et autrichienne (Menger et Hayek). Institutionnalisme contemporain correspond à la nouvelle économie institutionnelle, à l'économie des conventions et à la théorie de la régulation.

théorique de la grande famille de l'économie institutionnelle (originaire et contemporaine) pour extraire l'essentiel des acceptions que cette notion recouvre.

Dans l'institutionnalisme américain, la notion d'institution est l'unité d'analyse de base dans la théorie de comportement de Thorstein Veblen (1857-1929). A partir de trois concepts clés formant sa théorie de comportement (instincts, habitudes mentales et institutions) et en faisant le lien entre le biologique, le psychologique et le social, Veblen définit les institutions comme des « *habitudes mentales prédominantes, des façons très répandues de penser les rapports particuliers et les fonctions particulières de l'individu et de la société* » (Veblen, 1899a, p. 125). Pour Veblen, c'est la recherche de la satisfaction d'instincts, des traits héréditaires transmis génétiquement (propensions universels et biologiquement hérités), qui entraîne la formation des habitudes. Une partie de ces habitudes acquiert une dimension sociale en devenant des institutions par l'intermédiaire d'une causalité cumulative. Dit autrement, les institutions sont la concrétisation de certaines habitudes mentales au niveau social. Il faut comprendre qu'au sens de Veblen, les institutions sont des conventions, des normes, des lois, des coutumes... Par ailleurs, les institutions, en tant que normes stables ou préexistantes, peuvent influencer les instincts et les habitudes dans la poursuite de certains objectifs (retour de l'effet sur la cause). Un individu naît dans un environnement institutionnel, ses habitudes sont formées par les institutions préexistantes avant de pouvoir éventuellement les modifier. Veblen affirme aussi que les institutions exercent une influence directe sur les conditions de vie matérielle qui constituent l'environnement des individus au travers de la création de nouvelles technologies et de nouveaux outils.

John Rogers Commons dans sa contribution à l'économie institutionnaliste a opéré un déplacement de l'objet d'analyse de l'économie standard (centrée sur action individuelle) ; l'économie doit porter son étude sur l'action collective. Celle-ci permet en effet d'avoir une nouvelle conception des comportements en intégrant les institutions à la théorie économique (Corei, 1995). Il définit l'institution comme « *l'action collective qui restreint, libère et étend l'action individuelle* »²⁶. Ces trois dimensions expliquent les fonctions de l'institution comme médiation de l'individuel et du collectif. Dans cette optique, les institutions constituent des contraintes que l'action individuelle ne peut dépasser. Elles rendent prévisibles les comportements des autres et étendent et libèrent l'action individuelle. : « *en définissant des*

²⁶ Cité par B. Chavance, 2007, *L'économie institutionnelle*, La découverte, Paris, p.35.

droits, en plaçant des limites à la volonté individuelle, en spécifiant des champs d'exercice régulés de la liberté, les institutions rendent prévisibles les comportements des autres et contiennent temporairement les conflits » (Corei, 1995, p.29). Pour Commons, l'action collective ou l'institution est le produit de la répétition attendue des transactions, définies comme l'unité première des interactions humaines. Il distingue deux formes d'institutions : la coutume (institution non organisée ou informelle) et l'institution organisée (unités modernes).

Douglas North (figure majeure de la nouvelle économie institutionnelle) affirme, contrairement à l'économie institutionnelle originelle, qu'il est important de distinguer institutions et organisations. Les institutions sont les règles de jeux (pour reprendre sa métaphore) qui définissent la manière dont les hommes interagissent, alors que les organisations sont des groupes d'agents engagés dans un projet commun avec des objectifs à atteindre. Dans cette optique, D. North (1994) donne une définition des institutions qui sert de référence à de nombreux développements théoriques « *Les institutions sont les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent de contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme des normes de comportement, des conventions, des codes de conduite auto-imposés) et des caractéristiques de leur application* »²⁷. Dans cette définition, D. North souligne trois points qui sont récurrents dans l'approche économique des institutions : la notion de contrainte, la distinction entre formel et informel et la mise en application de ces deux genres de contraintes. Sur ce dernier point, D. North arrive à la conclusion que les institutions sont les résultats d'un effort intentionnel des hommes pour maîtriser leur environnement et le rendre plus prévisible (North, 2005). Cet effort est constant pour réduire l'incertitude et permettre d'améliorer l'aptitude de l'agent à maîtriser l'environnement. Les institutions constituent, elles-mêmes, un environnement échappant pour une partie aux hommes, donc une source d'incertitudes.

Pour la théorie de la régulation, les institutions sont la codification d'un ou de plusieurs rapports sociaux fondamentaux. Cette théorie repose en effet sur l'analyse de cinq formes

²⁷ cf. D. North article « Economic performance through time », American Economic Review, vol. 84, n° 3, juin 1994, en suivant Chavance (2007) dont nous utilisons par ailleurs la traduction (Chavance, 2007, p. 65).

institutionnelles nécessaires et suffisantes à la viabilité d'une économie capitaliste (R. Boyer, 2003). Il s'agit des formes institutionnelles suivantes :

- Forme de la monnaie (monnaie, politique monétaire, financement de l'économie, etc.)
- Forme du rapport salarial (configuration du rapport capital/travail, organisation du travail, détermination du revenu salarial, etc.)
- Forme de la concurrence (formation des prix, mécanismes concurrentiels, degré de concentration, etc.)
- Forme d'insertion dans l'économie mondiale (relations commerciales et financières, investissements directs étrangers, etc.)
- Forme de l'Etat (compromis institutionnels, règles, évolution des dépenses publiques, etc.)

Pour la théorie de la régulation, les institutions émergent dans des moments de conflits sociaux à travers des compromis institutionnalisés. Cette émergence s'effectue, le plus souvent, dans la sphère politique qui demeure le lieu essentiel de la formation et de la légitimation (reconnaissance par le droit) de ces compromis (R. Boyer, 2003).

L'économiste anglais Geoffrey Hodgson renoue avec la large conception issue de l'institutionnalisme originel en incluant les organisations dans les institutions. Il livre une définition plus précise des institutions qui met en exergue plusieurs de leurs caractéristiques. « *Les institutions sont des systèmes durables de règles sociales, et de conventions établies, encastrées (embedded), qui structurent les interactions sociales. Le langage, la monnaie, le droit, les systèmes de poids et mesures, les manières de table, les firmes (et autres organisations) sont tous des institutions. La durabilité des institutions découle en partie de ce qu'elles peuvent utilement créer des attentes stables sur le comportement des autres. Généralement, les institutions permettent la pensée ordonnée, l'anticipation et l'action, en donnant forme et cohérence aux activités humaines. Elles dépendent des pensées et des activités individuelles, mais ne peuvent y être réduites* »²⁸. Cette définition implique un certain nombre de points. Il s'agit, en premier, de la durabilité et de la stabilité qui caractérisent les institutions. La Nouvelle Economie Institutionnelle fait l'hypothèse d'une faible variabilité des institutions dans le temps (Ménard, 2003). Deuxième point et sur le plan

²⁸ cf. Hodgson G. (2003) article « *The hidden persuaders : institutions and individuals in economic theory* », Cambridge Journal of Economics, vol. 27, n° 3, mars, cité par B. Chavance (2007), dont nous utilisons d'ailleurs la traduction (Chavance, 2007, p. 96).

fonctionnel, les institutions apportent de l'ordre dans les actions des acteurs et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Enfin, les institutions ne dépendent pas seulement des activités humaines, mais elles les contraignent et les façonnent aussi. Une rétroaction positive qui met en évidence le caractère autorenforçant et autoentretenu des institutions (Chavance, 2007).

La notion d'institution, dont nous venons de restituer l'essentiel de ses acceptions, sera mobilisée pour comprendre les mécanismes de régulation (institution comme instance régulatrice) de l'activité touristique dans les deux régions étudiées (chapitre 3, sections III.2 et III.3). Dans cet exercice, cette notion sera utilisée au sens de D. North (toutes les règles et normes régissant les interactions humaines) et dans sa double composante : institutions formelles (règles, lois, décrets...) et institutions informelles (normes, valeurs, codes de conduites...).

II.1.2 Caractéristiques des institutions

A l'issue de ce panorama de définitions de la notion d'institution et sur la base de ce qui a été apporté par les différentes approches, nous allons nous efforcer à présent de mettre en exergue les principales caractéristiques des institutions.

Les institutions sont polymorphes, elles prennent des formes diverses. On distingue les institutions formelles des institutions informelles. Les premières sont des règles explicites, écrites et dont l'exécution est assurée par une entité, généralement l'Etat et son administration. Il peut s'agir de règles, de lois, de constitutions... Par contre, les secondes ne sont pas écrites, elles sont implicites et leur application est assurée par les individus appartenant aux mêmes groupes ou à une même communauté. Les institutions informelles prennent aussi des formes diverses : normes, conventions, codes de conduite, valeurs, etc. En effet, les institutions formelles évoluent plus rapidement que les institutions informelles. Il est, parfois, plus facile de modifier une constitution que de changer une coutume établie dans une communauté. Les institutions informelles évoluent d'une manière continue et incrémentale, alors que le changement caractérisant les institutions formelles peut être brutal et discontinu.

Les institutions ont un caractère contraignant au sens où elles transcendent nos seulement les individus, mais également les organisations. Elles définissent des droits, placent des limites à l'action humaine et spécifient des champs d'exercice aux individus. Les institutions ne varient

pas au gré des individus auxquels elles s'appliquent. Elles sont impersonnelles et s'appuient sur des dispositifs stables qui facilitent leur mise en œuvre. Les règles et lois conçues sur mesure perdent le statut d'institution et deviennent, dès lors, des privilèges attribués illégalement à certaines personnes. Dans ce cas, des tensions surgissent, sources de conflits, mais également de dynamique des institutions (Ménard, 2003). Avec ce caractère contraignant des institutions, les comportements deviennent prévisibles et convergent vers une régularité en refoulant temporairement les conflits. Les institutions sont alors comme une instance régulatrice qui apporte de l'ordre dans les actions des acteurs et les relations qu'ils entretiennent entre eux (Corei, 1995).

Les institutions ont un caractère normatif. Elles n'existent que par des dispositifs qui les mettent en œuvre par consentement et/ou contrainte. Dans ce sens, les institutions acquièrent une double face. D'un côté, elles restreignent l'action humaine, et de l'autre côté, elles permettent le développement de l'activité transactionnelle (Ménard, 2003).

Les règles, les lois ou les normes qui incarnent une institution sont caractérisées par la stabilité et la durabilité. L'horizon temporel des institutions varie très faiblement (hypothèse de la Nouvelle Economie Institutionnelle). Une règle qui varie constamment se heurte très vite aux problèmes de sa mise en œuvre par des dispositifs adéquats et entraîne de l'instabilité et de l'ambiguïté à l'environnement institutionnel²⁹.

II.1.3 Rôle des institutions

Adam Smith reconnaissait déjà en 1759 dans *la théorie des sentiments moraux* l'importance des institutions dans la société. Il écrivait : « *Sur le plus grand échiquier de la vie humaine, chaque pièce a un principe de mouvement propre, entièrement différent de celui que le législateur choisit de lui imprimer. Si ces deux principes coïncident et agissent dans le même sens, le jeu de la société humaine se déroule sans difficulté et dans l'harmonie, il a de grandes chances d'être heureux et réussi. S'ils sont opposés ou différents, le jeu se déroule lamentablement et la société est toujours désordonnée au plus haut niveau* »³⁰. Pour Adam

²⁹ L'environnement institutionnel renvoie aux règles du jeu, règles politique, sociales, légales, qui délimitent et soutiennent l'activité transactionnelle des acteurs. (Lance Davis et Douglass North (1971) cités par C. Ménard, 2003, *l'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats*, L'Harmattan, Paris, p. 105).

³⁰ Adam Smith cité par Masahiko Aoki, 2006, *Fondements d'une analyse institutionnelle comparée*, Editions Albin Michel, Paris, p.13.

Smith, ce sont les principes de la nature humaine qui suscitent la création d'institutions communes et un comportement social.

Pour Veblen, les institutions jouent un rôle fondamental, pouvant influencer les instincts et les habitudes et, par-là, les conditions de vie matérielle à travers la création de nouvelles technologies et de nouveaux outils. De surcroît, les institutions jouent le rôle de sélection et de formation des individus dans le sens où elles suscitent et favorisent certains comportements, certaines facultés et certains traits. A ce sujet, Veblen dira : « *Les institutions elles-mêmes ne sont pas seulement les résultats d'un processus sélectif et adaptif, qui façonne les types prédominants d'attitude et d'aptitude spirituelle, elles sont en même temps des méthodes particulières de vie et de relations humaines, et à ce titre elles sont à leur tour de puissants facteurs de sélection. En sorte que les institutions, quand elles changent, favorisent une nouvelle sélection des individus doués du tempérament le plus approprié ; elles aident le tempérament et les habitudes à se plier au milieu transformé, grâce à la formation d'institutions nouvelles* »³¹

Pour Commons, dont l'analyse porte sur l'action collective, les institutions ont pour rôle de sécuriser les anticipations des individus quant aux actions que les autres entreprendront. Dit autrement, les institutions, comme instance régulatrice, rendent prévisibles les comportements des autres en leur apportant une certaine régularité. « *En effet, les règles ne sont pas seulement des contraintes mais définissent des modèles de comportement attendus, en spécifiant plus ou moins ce qu'un individu peut ou ne peut pas faire, doit ou ne doit pas faire, a le droit ou n'a pas le droit de faire, pourrait ou ne pourrait pas faire, du point de vue du droit ou du point de vue de la coutume* ». ³²

Pour D. North, qui a une acception large du concept d'institution (toutes les règles et normes régissant les interactions humaines) voit dans celle-ci le déterminant essentiel des performances économiques. D. North utilise le concept des coûts de transaction, élaboré par Ronald Coase (1937), pour comprendre le rôle des institutions. Des coûts de transaction élevés constituent un frein à la croissance car ils ralentissent les échanges. Le rôle des institutions est justement de réduire ces coûts de transaction en garantissant les droits de

³¹ Veblen cité par Diane-Gabrielle Trembley, (2007), Le rôle des institutions dans le processus de l'innovation ; l'apport de Thorstein Veblen, Revue Interventions économiques, n° 36.

³² Commons cité par Corei Thorstein 1995, *L'économie institutionnelle*, Paris, Economica, p. 35.

propriété (North, 2005). En étudiant les trajectoires en termes de développement économique du monde occidental (la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande entre le XVI^e et le XVII^e siècle), North a expliqué la divergence de développement entre les pays par l'existence d'un système politique qui incorpore des incitations à créer et à faire respecter des droits de propriété efficace (Chavance, 2007). Dans cette étude, North a montré que certains pays sont parvenus à mettre en place des institutions favorables au progrès économique (en Angleterre et aux Pays-Bas, des institutions, engendrées par des intérêts de la classe marchande, ont créé un climat favorable aux échanges grâce à la protection des droits de propriété) ; par contre d'autres ont échoué à le faire (monopoles économiques et contrôles politiques instaurés en France et en Espagne ont bridé la croissance économique).

Pour nous le rôle des institutions sera étudié à travers l'examen de la politique touristique (considéré tout au long de ce chapitre comme une institution d'incitation au développement touristique en Algérie) dans son objectif d'asseoir un environnement adéquat à la pratique de l'activité touristique (section II.2).

II.1.4 Institutions et développement

Traditionnellement, les explications du sous-développement qui dominaient dans l'après-guerre sont scindées en deux grands courants. D'un côté, les tiers-mondistes (néomarxistes, dépendantistes et structuralistes) qui expliquent le retard des pays sous-développés par l'exploitation et le pillage subis de la part des pays avancés depuis les grandes découvertes. De l'autre côté, le courant néoclassique, à travers le schéma de Rostow, qui avance que le processus de développement économique, qui est de nature industrielle et dont l'origine est la révolution industrielle, se diffuserait progressivement dans le monde. Les expériences du développement réel dans le tiers-monde ont discrédité ces deux explications (Brasseul, 2000).

Face à cette défaillance, les théories institutionnalistes apportent des éclairages pertinents pour expliquer les écarts de développement, le succès des uns et les échecs des autres. Longtemps évacuées des théories du développement, les institutions ont été mises en avant par le courant institutionnaliste. En somme, selon ce courant, les institutions sont la clé de la performance économique (North, 1992)³³.

³³ North D cité par Brasseul Jacques., 2000, « Le rôle des institutions dans le développement économique : les leçon de l'histoire », *La jaune et la rouge*, n° 552, février.

Sur la question de progrès socio-économique, Veblen pose que celui-ci se produit lorsque les sociétés acquièrent des institutions propices à la croissance de leur stock de connaissances techniques. Ce dernier est indispensable à l'accroissement des capacités productives de toute société et, par-là, à l'adaptation de l'homme à son environnement naturel. Cependant, cette condition n'est pas suffisante au progrès. Les compétences techniques, qui ne sont qu'un moyen d'action, peuvent être à la fois efficaces et nuisibles. En effet, certains groupes d'individus peuvent utiliser ces compétences pour détourner l'efficacité productive de la société à leurs bénéfices et légitimer les rapports de domination dans la société (Brette, 2004).

Dans l'économie institutionnelle de Commons, les transactions se réalisent dans un monde où existent des règles de fonctionnement produites par l'action collective ou l'institution. Commons montre le rôle des institutions dans le développement à travers deux facteurs, à savoir l'environnement institutionnel et le pouvoir réglementaire de l'Etat. Le premier facteur est le produit de l'action collective qui détermine les règles de fonctionnement en vigueur. Le deuxième facteur relève de l'action de l'Etat et concerne notamment la fiscalité des activités économiques. Les règles de fonctionnement dépendent de la force des tribunaux dont les décisions se traduisent par de grands changements dans les valeurs et de grands transferts de valeurs d'individus et classes données vers d'autres individus et classes. Les règles de conduite qui émergent de ce mécanisme tiennent compte de l'interdépendance de l'économie, du droit et de l'éthique. Le blocage de ce mécanisme engendre un désordre au sein de la société et expliquerait la situation de sous développement. Les règles de la fiscalité, dont les effets sont inévitables sur l'activité économique, doivent être incitatives à l'augmentation de la richesse collective. Elles reposent sur le principe de l'équité qui garantit les intérêts de la communauté (Hassan Houssein, 2008).

Plus récemment, on trouve une théorie plus élaborée sur le rôle des institutions dans le développement économique chez le courant institutionnaliste de la *New Economic History*, avec son chef de file Douglas North. Ce courant se distingue de l'institutionnalisme originaire par sa synthèse entre l'analyse des institutions et la pensée néoclassique. Néanmoins, North dans son ouvrage (2005) abandonne l'hypothèse de rationalité néoclassique. « *(La théorie néoclassique) présente trois déficiences fondamentales qu'il est nécessaire de surmonter pour comprendre le processus du changement économique. Elle est sans friction, elle est statique et elle ne tient pas compte de l'intentionnalité humaine.* » (North, 2005, p.95). Pour lui, le processus du changement économique correspond aux efforts incessants de l'homme pour

maîtriser son environnement et le rendre davantage prévisible (North, 2005). D'ailleurs, c'est ce processus qui est à l'origine des institutions ayant pour objectif de réduire l'incertitude. Or, partant des hypothèses de rationalité et d'information parfaite (incertitude nulle), l'économie néoclassique construit des modèles universels qui ne sont pas aptes à rendre compte à la fois du fonctionnement dynamique et réel de l'économie. Le processus de développement économique du point de vue institutionnel de North suppose donc une rupture avec l'économie orthodoxe (Prévost, 2010). Les éléments de cette rupture sont expliqués par B. Prévost (2010) cherchant à déterminer leurs implications sur la pensée du développement et les possibilités de réformes institutionnelles.

Le marché et l'économie ne peuvent être abordés d'un point de vue statique. La détermination des meilleures institutions pour permettre le développement demeure insuffisante pour comprendre le pourquoi de la mise en place de telles institutions. La meilleure justification en est que « *le changement économique est un terrain fertile pour le désordre puisqu'il provoque des changements dans le revenu absolu et relatif, le résultat économique et la sécurité des individus et des groupes dans une société.* » (North, 2005, p.137).

La structure créée par les humains pour organiser leur environnement politico-économique détermine essentiellement les performances économiques car elle fournit les incitations orientant les choix des humains. Cette conception permet de comprendre dans quelles conditions certaines institutions ont favorisé le développement de marchés efficaces. Les institutions qui garantissent les droits de propriété permettent de réduire les coûts de transaction et d'accroître la productivité et donc d'améliorer les performances économiques (North, 2005, p.20).

La mise en place d'institutions se heurte à divers problèmes. En effet, les nouvelles institutions génèrent du désordre social. Celles-ci, qui correspondent à la capacité de certains individus à imposer leur représentation du monde en imposant des relations hiérarchiques, se réalisent en évinçant certains groupes d'individus. Cette réalité est illustrée par North en citant l'exemple des droits formels de propriété foncière qui peuvent exclure ceux qui jouissaient informellement de l'usage de certaines terres (North, 2005). Un dilemme de justice sociale qui soulève des interrogations sur les liens entre institutions, performances économiques et justice sociale, souligne B. Prévost (2010).

La mise en place de « bonnes » institutions est liée à la nature même du processus de développement. Au cours de ce dernier, s'élaborent progressivement des matrices institutionnelles qui, en répondant en partie, à l'incertitude, créent des pesanteurs et déterminismes forts en limitant les possibilités d'innovation. C'est ce que North appelle « path dependence ». De surcroît, ces matrices, en interactions continues avec l'environnement, génèrent de nouvelles difficultés à comprendre, ce qui donne au changement un caractère « incrémental ». Mais le changement demeure continu.

La constitution d'une matrice institutionnelle et organisationnelle ne se fait pas d'un jour à l'autre et son fonctionnement n'est jamais automatique ni naturel (North, 2005). Des institutions adoptées pour une époque et une société particulières peuvent ne pas l'être pour une autre époque et une autre société car l'environnement humain change dans le temps et dans l'espace.

Pour appréhender les conditions réelles du développement économique, en particulier dans les pays où les explications avancées en la matière se trouvent dans une impasse, B. Prévost trouve dans l'« ingénierie sociale » de North (2005) une démarche pertinente pour dépasser ce pessimisme. Une démarche qui procède par expérimentations, essais et erreurs, loin de l'application d'un modèle universel. Elle suppose une sortie du cadre analytique de l'orthodoxie néoclassique et une élaboration d'une théorie pluridisciplinaire du développement capable de saisir la complexité des processus du changement économique.

Nous étudions les rapports entre institutions et développement dans nos deux régions d'étude à travers les rôles des différentes politiques touristiques et des acteurs institutionnels dans le processus de développement touristique.

II.1.5 Mesure de la qualité des institutions

L'importance prise par des thématiques institutionnalistes dans l'analyse du développement économique a posé, depuis le milieu des années 1990, la question de la mesure des phénomènes institutionnels : quels outils utiliser pour évaluer les variables institutionnelles afin de les corriger (si nécessaire) par des réformes ? Depuis, une myriade d'indicateurs ont vu le jour pour apprécier et évaluer les différents aspects des institutions : respect des droits de propriété, niveau de corruption, degré de liberté économique, liberté de la presse... Ce foisonnement fourni par une grande variété d'acteurs (organisations non gouvernementales,

institutions financières internationales, agences de rating...) explique l'absence d'outils d'observation standardisés. Alors que les politiques macro-économiques disposent d'outils de mesure standardisés empruntés pour l'essentiel à l'héritage keynésien (la comptabilité nationale, notamment), les économistes ont cherché à construire des indicateurs pour quantifier les phénomènes institutionnels (cette tâche a mis les économistes dans l'embarras en raison du caractère pluridisciplinaire des institutions et du problème de normativité posé par le champ politique). Ces indicateurs, créés dans le cadre d'un nombre croissant d'études empiriques, suggèrent que des institutions efficaces sont indispensables pour la relance et le développement économique. Ces études se présentent souvent sous forme de régressions qui mettent en relation des variables (le revenu national, le PIB par habitant, le taux de croissance...) et des indicateurs institutionnels (les droits de propriété, le fonctionnement des administrations, l'ouverture sur l'extérieur, la gouvernance, la stabilité politique ...).

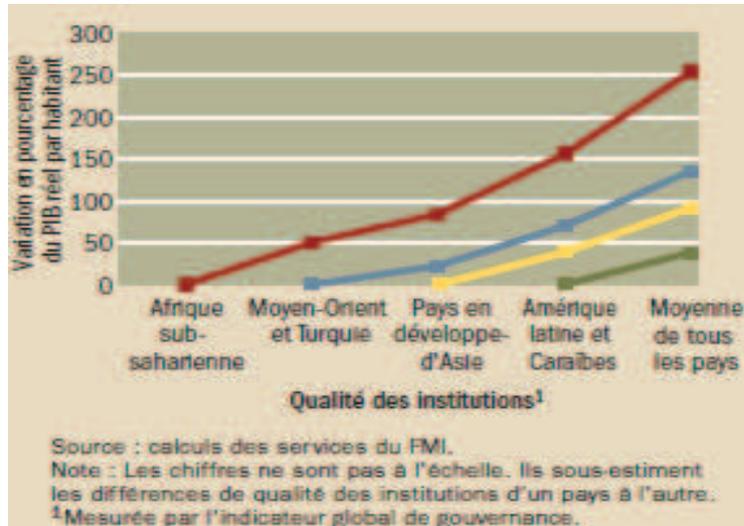
De nombreuses études économétriques ont mis en évidence les effets positifs de la bonne qualité des institutions sur le développement économique (Mauro, 1995 ; Knack et Keefer 1995 ; Barro, 1998 ; Kaufmann, Kraay et Zoido Labaton, 1999 ; Rodrik, Subramanian et Trebbi, 2002 ...). Les travaux de ces auteurs portent sur la vérification de la relation entre les institutions et le développement, les effets des améliorations institutionnelles sur le revenu et la croissance et le rôle de la politique économique dans le renforcement des institutions pour montrer empiriquement que les pays dotés de bonnes institutions sont ceux qui enregistrent les résultats économiques les plus performants. Par ailleurs, les institutions financières internationales (FMI et Banque Mondiale) ont consacré des études empiriques sur la relation entre les institutions et le développement.

Dans leur étude économétrique dont les résultats ont été publiés dans le rapport « World Economic Outlook » de 2003, les économistes du FMI ont montré que la qualité des institutions influe de manière significative sur le revenu, la croissance et l'instabilité de la croissance. Cette étude repose sur un modèle économétrique simple qui met en relation les résultats macroéconomiques de chaque pays (PIB par habitant, PIB total, croissance moyenne du PIB par habitant...) avec une mesure de ses institutions, une mesure ou une série de mesures de sa politique macroéconomique et une série de variables exogènes³⁴. Selon les

³⁴ Parmi les mesures que cette étude a utilisées, figurent celles généralement retenues dans les analyses empiriques sur les institutions, à savoir : l'indice global de gouvernance, les droits de propriété et le contrôle du pouvoir exécutif.

résultats de cette étude, les institutions ont un effet significatif sur les résultats économiques, et ce, quelle que soit la mesure des institutions utilisée.

Figure 7 : Effet de l'amélioration des institutions sur le revenu.



Il ressort donc que les pays en développement pourraient sensiblement améliorer leurs résultats économiques en renforçant leurs institutions. Comme l'illustre le graphique (figure n° 7), le revenu par habitant de la région d'Afrique subsaharienne pourrait augmenter de 80 % (passant d'environ 800 dollars à plus de 1400 dollars) si la qualité de ses institutions s'améliorait pour rattraper celle des pays asiatiques en développement. Le revenu de cette région serait doublé si le renforcement des institutions permettait d'aligner leur qualité sur la moyenne de l'échantillon des pays étudiés. Les résultats de cette étude montrent aussi que les institutions exercent non seulement un effet significatif sur la croissance du PIB par habitant mais également sur la stabilité de celle-ci (Edison, 2003).

De très nombreux acteurs (organisations non gouvernementales, universités, centres de recherche, institutions internationales...) proposent des bases de données pour évaluer les caractéristiques institutionnelles des pays. A cet égard, les bases de données les plus citées dans les travaux académiques sont celles de Kaufmann et alii (2003) et Bertheliet et alii (2004).

Encadré 4 : Comment mesurer la qualité des institutions?

Les analyses empiriques récentes retiennent généralement trois mesures assez générales des institutions : qualité de la gestion des affaires publiques (corruption, droits politiques, efficacité du secteur public et poids de la réglementation); existence de lois protégeant la propriété privée et application de ces lois; et limites imposées aux dirigeants politiques. Les mesures elles-mêmes ne sont pas objectives : elles sont plutôt des appréciations et des évaluations subjectives d'experts nationaux ou des évaluations de la population lors d'enquêtes réalisées par des organisations internationales et des organisations non gouvernementales.

La première de ces mesures, l'indice global de gouvernance, est la moyenne des six mesures des institutions présentées dans une étude de Daniel Kaufmann, Art Kraay et Pablo Zoido-Lobaton (1999), à savoir :

- 1) **participation des citoyens et responsabilisation** — possibilité pour les citoyens de choisir leurs dirigeants, de jouir de droits politiques et civils et d'avoir une presse indépendante;
- 2) **stabilité politique et absence de violence** — probabilité qu'un État ne soit pas renversé par des moyens inconstitutionnels ou violents;
- 3) **efficacité des pouvoirs publics** — qualité de la prestation des services publics et compétence et indépendance politique de la fonction publique;
- 4) **poids de la réglementation** — absence relative de réglementation par l'État des marchés de produits, du système bancaire et du commerce extérieur;
- 5) **état de droit**— protection des personnes et des biens contre la violence et le vol, indépendance et efficacité de la magistrature et respect des contrats;
- 6) **absence de corruption** — pas d'abus de pouvoir au profit d'intérêts privés.

La deuxième mesure concerne les **droits de propriété**. Elle rend compte de la protection dont bénéficie la propriété privée.

La troisième mesure —le **contrôle du pouvoir exécutif**— fait état des limites institutionnelles et autres qui sont imposées aux présidents et aux autres dirigeants politiques. Dans une société où le pouvoir des élites et des politiciens est limité de manière appropriée, le contrôle de l'État est moins l'objet d'affrontements entre les divers groupes, et l'action des pouvoirs publics.

Source : Hali Edison (2003)

A partir de la définition de la gouvernance³⁵ Kaufmann et ses coauteurs ont construit six indicateurs agrégés correspondant à six compartiments institutionnels fondamentaux pour cerner la qualité des institutions³⁶. Ces indicateurs ont été le résultat d'une combinaison

³⁵ Pour Kaufman et consorts, la gouvernance est représentée par les traditions et les institutions au travers desquelles s'exerce l'autorité dans un pays. Cela englobe

1. le processus par lequel les gouvernants sont choisis, rendus responsables, contrôlés et remplacés ;
2. la capacité des gouvernants à gérer efficacement les ressources et à formuler et appliquer de saines politiques et réglementations ;
3. le respect des citoyens et de l'Etat pour les institutions régissant leurs interactions économiques et sociales » (Kaufman 2003)

³⁶ Ces indicateurs sont définis comme suit :

1. Voix et redevabilité démocratique (Voice and Accountability : VA)
2. Instabilité politique et violence (Political Stability : PS)
3. Efficacité du gouvernement (Government Effectiveness : GE)
4. Poids des législations (Regulatory Quality : RQ)
5. Etat de droit (Rule of Law : RL)
6. Contrôle de la corruption (Control of Corruption : CC)

d'environ 300 indicateurs compilés à partir de 37 sources de données provenant de 31 organisations. Ils sont notés selon des indices allant de - 2.5 à + 2.5. Dans cette fourchette, une valeur élevée signifie une très bonne qualité institutionnelle (ou une gouvernance de la haute qualité). Ces indicateurs sont fournis par la Banque Mondiale et couvrent entre 150 et 213 pays (cela dépend des années) pour une période allant de 1996 à 2008.

« Profils institutionnels » est une base de données développée par le Ministère Français de l'Economie et des Finances pour ses besoins de politique économique. Elle a été construite sous la direction de Pierre Berthelier, Alain Desdoigts et Jacques Ould Aoudia dont l'élaboration a mobilisé une large équipe pluridisciplinaire. Une première version de cette base a été éditée en 2001 sur 51 pays en développement et développés. La version de 2006 porte sur un champ géographique élargi à 85 pays et sur un champ thématique recoupant à 80 % de celui de la première enquête. Celle de 2009 concerne les caractéristiques institutionnelles de 123 pays développés et en développement représentant 99% du PIB mondial et 96% de la population de la planète. Cette base est organisée sous forme d'une grille (tableau n° 2) qui distingue le cadre institutionnel des pays en neuf grands thèmes : institutions politiques, sécurité, ordre public, contrôle de la violence, fonctionnement des administrations publiques, liberté de fonctionnement des marchés, coordination des acteurs, vision stratégique et innovation, sécurité des transactions et des contrats, régulation des marchés, dialogue social, ouverture sur l'extérieur, cohésion et mobilité sociales. Cette base offre des données originales sur les caractéristiques institutionnelles des pays étudiés. Ces données ont été recueillies à partir des appréciations d'experts français (connaissant relativement bien la réalité du pays qu'ils évaluent) sur l'état institutionnel du pays en question³⁷. Elles sont traitées en vue de les corriger, redresser et enrichir (comparaison des variables de la base avec les autres indicateurs existants, notamment ceux de la Banque Mondiale) avant leur validation.

Cette base présente plusieurs intérêts et procède d'un certain nombre de choix qui la distinguent des autres bases de données institutionnelles. Elle est orientée vers l'analyse du

³⁷ Cette construction est subjective et peut entraîner des biais culturels et idéologiques. L'évaluation en provenance d'experts d'horizons différents ne serait pas la même que celle de leurs homologues français issus d'un environnement culturel comparable. De plus, il est possible que la position idéologique des experts influence leur jugement. Ils peuvent accorder des notes plus élevées aux pays dont le gouvernement est proche de leur idéologie (MEISEL et OULD AOUDIA, 2007).

lien entre institutions et développement en offrant des indicateurs permettant d'explorer les ressorts du décollage économique ou des blocages de la croissance (les questions posées lors des enquêtes portent sur l'efficacité des dispositifs institutionnels plus que sur leur existence car la question du respect des règles se trouve au centre de la relation entre institutions et développement). Elle est construite de façon transparente (l'accès à l'intégralité des données qui la composent est libre). Elle couvre un champ institutionnel très large en comparaison avec les six indicateurs de gouvernance de la Banque Mondiale. L'ensemble de champ est couvert par 356 variables élémentaires dont l'agrégation a produit 132 indicateurs (110 indicateurs d'état des institutions et 22 indicateurs de réformes). Les auteurs de cette base ont adopté une définition large des institutions, celle de Douglas North. Sur le plan méthodologique, une approche non normative a été retenue pour cette base (elle ne présuppose pas l'existence d'un modèle institutionnel unique et optimal qui s'imposerait quel que soit le niveau de développement des pays). Cette base de données a été orientée vers les problématiques de croissance de long terme et de développement. Cette orientation explique que le champ thématique retenu englobe un espace beaucoup plus large que la simple gouvernance. Elle présente les caractéristiques institutionnelles des pays sous forme de profils qui ne sont pas ordonnés et agrégés en un seul indicateur synthétique. Cette base a permis la production d'indicateurs évaluant les caractéristiques institutionnelles. Elle décompose le cadre institutionnel en neuf thèmes (décrivant les fonctions essentielles remplies par les institutions du pays) croisés avec quatre secteurs (espaces dans lesquels se déploient ces fonctions).

L'exploration de la base de données 2006, à l'aide des outils statistiques et l'utilisation d'une approche multicritère, a permis de mettre en exergue les caractéristiques institutionnelles les plus significatives des pays documentés. Selon deux facteurs qui discriminent les pays (le premier facteur est de degré de formalisation des systèmes de régulation politique, économique et sociale ; le second facteur recouvre par le poids relatif de l'Etat dans ces systèmes de régulation), la projection des pays sur un graphe montre une répartition des pays en quatre familles de système institutionnels (identifiées dans les quadrants du graphe).

- Nord-Ouest : **les systèmes « informels-autoritaires »** caractérisés par la prédominance des relations informelles et le poids élevé de l'Etat dans la société ;

- Sud-Ouest : **les systèmes « informels-fragmentés »** allient une faible formalisation des règles et de plus larges espaces de libertés, qui peuvent relever de défaillance de l'Etat ;

Tableau 2 : Secteurs institutionnels et fonctions institutionnelles

Secteurs institutionnels en colonnes Thèmes institutionnels en lignes	Environnement institutionnel	Marchés		
	A. Institutions publiques et sociétés civiles	B. Marchés des biens et services	C. Marché des capitaux	D. Marché du travail et relations sociales
1. Institutions politiques	Droits et libertés publiques			Libertés, pluralisme syndical
2. Sécurité et ordre public	Sécurités des personnes et des biens			
3. Gouvernance publique	Transparence, contrôle de la corruption, efficacité de l'administration, indépendance de la justice	Collusion Etat/entreprises	Collusion Etat/ banques	Travail informel
4. Liberté de fonctionnement des marchés		Part du secteur privé, privatisation, distorsion de prix introduite par l'Etat	Part du secteur privé, liberté des taux d'intérêt, indépendance de la Banque centrale	Flexibilité du marché du travail formel
5. Environnement technologique, dispositions pour le futur	Innovations et R&D dispositions pour le futur		Capital-risque, accès au crédit	Formation professionnelle
6. Sécurité des transactions et des contrats	Sécurité des droits de propriété et des contrats, justice commerciale, droit sur la faillite	Information sur la qualité des biens, sur la situation des entreprises, propriété intellectuelle	Systèmes de garanties, obligations d'information	Respect du droit du travail
7. Régulations et gouvernance d'entreprise	Régulation de la concurrence	Concurrence gouvernance d'entreprise	Concurrence, règles prudentielles, supervision	Dialogue social
8. Ouverture sur l'extérieur	Circulation des personnes, de l'information	Ouverture commerciale	Ouverture financière	Circulation des travailleurs
9. Cohésion sociale	Equilibre social, égalité de traitement, mobilité sociale, solidarités		Micro-crédit	Segmentation du marché

Source : Bertheliet alii (2004)

- Sud-Est : **les « libéraux purs »** combinent un haut degré de libertés et de formalisation des règles. ;
- Nord-Est : **les systèmes « libéraux tempérés »** allient un niveau élevé de formalisation des règles et des dispositifs publics de protection des citoyens.

II.1.6 Institution et pays en développement

Comme on l'a vu précédemment, les travaux empiriques, depuis le milieu des années 1990, ont montré que le retard économique enregistré dans les pays en développement est dû essentiellement à l'inefficacité de leurs institutions. L'unanimité est faite ainsi sur la nécessité

d'entreprendre des réformes institutionnelles dans les pays en développement afin d'assurer leur développement économique.

En effet, beaucoup de travaux, notamment empiriques se sont intéressés à la relation entre la qualité des institutions et les performances économiques dans les pays en développement dont nombre d'entre eux se sont engagés dans des réformes depuis le début des années quatre-vingt.

L'un des premiers travaux ayant exploité les données de la base « Profils institutionnels » (base Minefi) du Ministère Français de l'Economie et des Finances est celui de D. Labaronne et F. Ben-Abdelkader (2006).

Le travail de ces auteurs s'inspire des analyses d'Amartya Sen qui, dans son ouvrage, *Un nouveau modèle économique Développement, justice et liberté* (Sen, 2003) soutient que l'amélioration de bien être humain ne se limite pas à la mesure de la pauvreté monétaire, mais elle est conditionnée par l'extension de libertés réelles dont jouissent les individus. Ces libertés, au nombre de cinq selon Sen, ont deux rôles : constitutif, élément essentiel à l'épanouissement des vies humaine et instrumentale, facteur contribuant pleinement au développement³⁸. En croisant ces cinq libertés avec les indicateurs de liberté proposés par la base Manefi, ces auteurs ont construit trois indicateurs différents de libertés. Un indicateur de « libertés politiques » qui correspond à la première liberté instrumentale de Sen et reprend les données du thème institutions politiques de la base Minefi. Un indicateur de « libertés économiques » qui représente les opportunités économiques de Sen et les données du thème liberté et fonctionnement des marchés de la base Minefi. Un indicateur de « liberté sociale » qui englobe les sécurités protectrices et la sécurité sociale de Sen et les données de thèmes sécurité des personnes et cohésion sociale du Minefi. A ces indicateurs, ces auteurs ont ajouté un quatrième, appelé « indicateur de qualité de l'administration ». Il a été élaboré à partir des données du thème gouvernance publique de la base Manefi pour appréhender la notion de « transparence » évoquée par Sen.

³⁸ Sen distingue cinq types de libertés instrumentales, qui sont intimement liées les unes aux autres : libertés politiques (possibilité de participer au processus démocratique), facilités économiques (consommer, produire, échanger, etc.), opportunités sociales (éducation, santé, etc.), garanties de transparence (elles déterminent le degré de confiance que les individus d'une société développent entre eux et avec les différentes institutions et la possibilité des individus des prendre des décisions avec une information suffisamment fiable) et sécurité protectrice (dispositions institutionnelles formelles et informelles de protection sociale).

Dans une démarche comparative entre les pays du Moyen-Orient et de l’Afrique du Nord (MENA) et les pays de l’Europe centrale et orientale (PECO)³⁹ et en examinant pour chaque pays de ces régions la valeur de ses indicateurs de liberté et de qualité de l’administration en fonction de son PIB par tête, l’étude a montré que, si les deux groupes de pays ont des caractéristiques communes en matière de pauvreté monétaire, ils apparaissent très différents dans l’exercice des libertés politiques, économiques ou sociales. Les populations des MENA jouissent d’un niveau de libertés politiques, économiques et sociales inférieur à celui des PECO. En agrégeant leurs indicateurs de libertés et leur indicateur de qualité de l’administration, ces auteurs ont construit un indicateur de gouvernance par pays. L’intérêt de cet indicateur par rapport à ceux proposés dans la littérature réside dans l’intégration de la dimension sociale dans l’appréciation de la gouvernance des pays. Dans une approche multidimensionnelle, ils ont mis en exergue l’origine des différences de gouvernance entre les pays des deux groupes. Les MENA (à l’exception du Maroc qui a un profil hybride et moyennement solidaire) se caractérisent par un profil institutionnel de type autoritaire et paternaliste qui associe solidarités traditionnelles et Etat autoritaire. Les PECO (Sauf la Roumanie qui partage le profil des MENA et la Bulgarie celui du Maroc) se caractérisent par un profil de type libéral tempéré (Pologne), qui relie solidarité institutionnelle et sécurité collective, ou libéral pur avec la Hongrie, la Lettonie et la République tchèque qui se caractérisent par un système social individualiste et de grandes libertés politiques et économiques.

Engagés depuis le début des années 80 dans un chantier de réformes pour parachever le processus de restructuration de leur économie (Programme d’Ajustement Structurel sous l’égide des institutions financières internationales pour restaurer les grands équilibres macro-économiques et retrouver la croissance), les pays en développement, notamment africains, ont réalisé des résultats mitigés (croissance faible et instable, aggravation des déséquilibres sociaux, lenteur des réformes sectorielles...).

³⁹ La région MENA comprend les pays suivant : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Iran, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Malte, Maroc, Oman, Qatar, Syrie, Tunisie, Yémen.

La région de PECO est composée des pays suivants : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, République tchèque.

Dans ce contexte, les institutions internationales (FMI et Banque Mondiale), confortées par leurs études montrant l'importance de la qualité des institutions non seulement pour la relance de la croissance, mais surtout pour le développement, ont suggéré à ces pays des réformes institutionnelles (des études empiriques ont montré que le retard des pays en développement est imputable essentiellement à l'inefficacité de leurs institutions, d'où l'unanimité sur la nécessité d'entreprendre des réformes institutionnelles dans ces pays).

En effet, si les politiques macro-économiques sont clairement identifiées (politique monétaire et budgétaire pour l'essentiel) et relativement faciles à évaluer (la mesure porte sur des variables quantifiées : croissance, inflation, déficit...), les politiques de « changements institutionnelles » sont, en revanche, beaucoup plus complexes à concevoir, décider et appliquer, car elles modifient en profondeur les équilibres socio-économiques des sociétés. De telles réformes mobilisent un nombre important d'acteurs, elles agissent avec des outils anciens pour en établir de nouveaux (par exemple faire appliquer des dispositifs anti-corruption par une administration corrompue) et elles se confrontent aux contraintes culturelles, notamment le poids des traditions (Meisel et Ould Aoudia, 2007).

Dans son travail de thèse portant sur l'analyse des effets macroéconomiques des institutions et de réformes institutionnelles dans les pays en développement, A. G. Mijiya (2010) s'est penché sur l'étude de la rationalité économique du choix d'une stratégie de développement basée sur l'amélioration de la qualité des institutions et sur les facteurs susceptibles de favoriser la réforme des institutions dans la pays en développement. Sur la base des analyses empiriques effectuées dans son travail couvrant la période 1960-2005, ses résultats apportent une nouvelle contribution à la littérature consacrée aux institutions. Il montre les effets de différents types d'institutions et identifie les institutions importantes pour la soutenabilité de la croissance. Ainsi, une amélioration de la qualité des institutions démocratiques, des institutions de droits de propriété privée, et particulièrement des institutions de régulation, est favorable à la soutenabilité de la croissance dans les pays en développement. Contrairement à ce que la littérature a toujours supposé implicitement à propos des coûts nuls de la construction d'une bonne architecture institutionnelle, l'auteur reconnaît l'existence des coûts induits à cette opération à court terme. Dans sa comparaison de ces coûts aux bénéfices à long terme, il montre qu'il est économiquement rationnel pour les pays en développement d'entreprendre des réformes en faveur de l'amélioration de la qualité de leurs institutions (les bénéfices de long terme l'emporteraient sur les coûts de court terme). Enfin, il

montre que les investissements directs étrangers sont un facteur susceptible de contribuer à la réforme des institutions de droits de propriété privée dans les pays en développement, à condition que ces pays soient préalablement dotés de mécanismes efficaces de contraintes institutionnelles dans l'exercice du pouvoir exécutif.

II.2 Les politiques touristiques en Algérie : Etude rétrospective (1962 à nos jours)

Cette section propose d'étudier les différentes politiques touristiques en Algérie depuis 1962 à nos jours. Une étude rétrospective qui s'appuiera sur les différents plans de développement, les chartes successives et les multiples restructurations ayant marqué ce secteur au cours de ces cinq décennies. A travers ces repères chronologiques, nous voulons montrer le rôle et la place assignés au tourisme dans le processus de développement du pays, faire une évaluation des différentes politiques touristiques à travers l'observation de la réalisation de leurs objectifs sur le terrain et étudier l'organisation du secteur touristique au prisme des différentes restructurations qu'il a subies.

II.2.1 La Charte du tourisme de 1966

C'est au cours de l'année 1966 que la première politique touristique algérienne fut adoptée. Cette politique est exprimée dans un texte officiel, appelé « Charte du tourisme ». En effet, la période précédant cette formulation (1962-1966) a été consacrée essentiellement à la préservation du parc hôtelier hérité à l'indépendance⁴⁰, la collecte d'informations relatives aux futures zones d'expansion touristiques (ZET)⁴¹ et la réalisation de certains investissements. En effet, les principales orientations de cette charte ont été dictées par le contexte économique et social de l'époque, tant au plan national qu'international.

Le modèle de développement adopté par l'Algérie après son indépendance est de nature socialiste. Il a pour objectif d'élever progressivement le niveau de vie de la population par la satisfaction de ses besoins fondamentaux. Les fondements de ce modèle ont été exposés dans

⁴⁰ A l'indépendance, la gestion du parc hôtelier hérité de la période coloniale, estimé à 5900 lits, a été confié au Comité de gestion des hôtels et des restaurants (COGEHORE), créé le 19 juin 1963. Avant cette date, en août 1962, fut créé l'Office national algérien du tourisme (ONAT), dont les missions sont de gérer les bien vacants, de promouvoir le produit touristique algérien sur le marché international par l'entremise de ses trois représentants à l'étranger (Paris, Stockholm et Frankfurt).

⁴¹ Les études réalisées par le secteur public ont déterminé trois zones :

- Région ouest d'Alger : Moretti, Sid-Fredj et Tipaza ;
- Région d'Oran : Les Andalouses ;
- Région est : Hammadites, Seraïdi et El-Kala ;

Et recense vingt stations thermales à travers le territoire national.

deux documents officiels, à savoir le texte de secrétariat d'Etat au plan (un organisme central de planification), publié en 1967 sous l'intitulé « Perspectives de planification et stratégie de développement » et la Charte nationale d'avril 1964. Ce modèle, tenant lieu de stratégie de développement, a comme objectif la mise en place d'une économie intégrée capable de satisfaire les besoins de la population. Cet objectif a été assigné essentiellement à l'industrie, plus précisément « les industries industrialisantes » qui vont entraîner dans leur mouvement toutes les autres branches de l'économie. Il s'agit, en effet, de la mise en place d'une base industrielle à la disposition de l'économie entière permettant la satisfaction des besoins de l'ensemble des branches de l'économie, l'accroissement de la productivité dans tous les secteurs et la restructuration économique et sociale. En effet, le maigre rôle assigné au tourisme entre dans le cadre de ce modèle.

Sur le plan international, le tourisme se place dans un contexte de croissance soutenue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. A l'origine de cette croissance, l'avènement progressif du tourisme de masse⁴². La diffusion des flux touristiques internationaux et les transferts financiers importants qui en découlent ont fait du tourisme un grand gisement de revenus. Les institutions internationales véhiculaient déjà un discours laudatif sur le tourisme, séduisant plusieurs pays en voie de développement. Ce discours voyait dans le tourisme un puissant moteur de développement économique et social. Une activité économique de première importance avec ses effets multiplicateurs et d'entraînement. Un secteur créateur d'emplois, pourvoyeur de devises, distributeur de richesses... C'est dans ce contexte, tant national qu'international, qu'ont été fixées les principales orientations de la Charte du tourisme de 1966 :

- l'activité touristique a pour objectifs prioritaires : l'apport de devises, la création d'emplois et l'intégration de la destination Algérie sur le marché international ;
- la centralisation des investissements touristiques ;
- la mise en œuvre de la formation hôtelière et touristique.

⁴² A l'origine de l'avènement du tourisme de masse, la convergence de plusieurs facteurs. Tout part, en effet, de l'industrialisation et le progrès technique qui ont engendré une série de conséquences socioéconomiques faisant accroître la demande touristique. Il s'agit de l'accroissement du niveau de vie, l'augmentation du temps libre, l'urbanisation, le développement des moyens de transport...

L'orientation vers le tourisme international, contenue dans la Charte du tourisme de 1966, correspond à la politique économique globale du pays et aux recommandations des organisations internationales. En effet, le rapport du premier plan quadriennal de développement national décrit le tourisme comme un facteur de développement dont dispose le pays et ce, grâce à ses ressources patrimoniales et aux perspectives de croissance des flux touristiques vers la Méditerranée. Le tourisme est perçu comme une activité exportatrice dont les recettes en devises contribueront à la construction de l'économie nationale. La satisfaction des besoins de détente des nationaux est reportée à une période ultérieure dans le but de limiter la consommation (Heddar, 1988). Le niveau de vie de la population a dicté aussi la priorité conférée à la création d'emploi sur l'accès aux loisirs.

Nous verrons dans les paragraphes suivants la traduction de ces objectifs en termes de financements alloués, d'investissements, de capacités d'hébergement créées, d'offre et de demande et d'organisation du secteur touristique à travers les trois premiers plans de développement de l'Algérie (plan triennal 1967-1969, premier plan quadriennal 1970-1973 et deuxième plan quadriennal 1974-1977).

II.2.1.1 Investissements prévus par les plans de développement nationaux et leur niveau de réalisation (1967-1977)

Le choix des unités touristiques à réaliser pour augmenter la capacité d'hébergement, héritée de la période coloniale⁴³, a été dicté par les orientations de la Charte du tourisme de 1966 qui donnait la priorité au tourisme international à travers la commercialisation de deux produits : balnéaire et saharien.

En effet, les tours-opérateurs, qui contrôlaient le marché international durant les années 1960-1970, exigeaient de leurs partenaires des hôtels de grandes capacités. Ce « gigantisme » est dicté par la concurrence qui caractérisait le marché touristique international avec le phénomène de la massification. Pour réaliser des économies d'échelle, les tours-opérateurs affrètent de grands avions (Jumbo-jets de 400 places) pour faire voyager un maximum de

⁴³ Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie (1962), le parc hôtelier était évalué à 5922 lits, répartis comme suit :

- 2969 balnéaires
- 2377 urbains
- 486 sahariens
- 90 en zones rurales et de montagne.

touristes qu'ils hébergent dans le même hôtel afin de réduire les coûts liés au personnel d'accompagnement, aux tâches d'organisation et à l'animation.

L'Algérie optera alors, une année après la promulgation de sa première Charte du tourisme, pour la réalisation de grands ensembles touristiques localisés notamment sur le littoral. Les spécialistes en la matière lui ont suggéré une formule qui se développait dans le monde entier avec l'ère du tourisme fordiste. Il s'agit d'un ensemble touristique constitué de plusieurs types d'hébergement (hôtel, bungalow, appartement, club...) d'un certain seuil de capacité (la grande dimension des unités est de rigueur) capable d'intéresser un tour-opérateur. Les investissements prévus dans les trois premiers plans de développement sont centralisés et c'est à l'Etat qu'incombe la tâche de les réaliser.

Toutefois, alors que le Plan triennal (1967-1969) prévoyait un programme de 11610 lits, seulement 1160 lits ont été achevés, soit un taux de réalisation de 22%. Ce faible taux s'explique par la rareté du personnel qualifié dans le secteur du bâtiment et le manque d'expérience des entreprises engagées dans la réalisation des projets. Le montant alloué à ce programme représente 3,75% du budget d'investissements de ce plan ; ce qui dénote la faible importance accordée au secteur touristique dans la stratégie de développement de l'Algérie. En ce qui concerne la consommation des fonds alloués, seule la moitié des crédits a été utilisée. Les projets réalisés ont été réévalués à un taux de 60%, la différence provient de la cherté du bâtiment et des prélèvements fiscaux qui frappent spécialement les importations.

Dans le cadre du premier Plan quadriennal (1970-1973), ont été programmés près de 10696 lits. A la fin de cette période, le bilan des réalisations montre que seuls 6806 lits ont été achevés dont 4300 balnéaires et 1250 sahariens, soit un taux de réalisation de 64%. L'amélioration de ce taux s'explique par l'expérience acquise par les entreprises de bâtiment qui jouissent désormais d'un savoir-faire en la matière. Le taux de consommation des crédits a été estimé à 70% avec une réévaluation de 150%, soit une fois et demie le montant initial. Ces surcoûts sont occasionnés notamment par les retards dans les réalisations.

En ce qui concerne le deuxième Plan quadriennal (1974-1977), le programme des investissements comportait 25000 lits correspondant à 51 projets (14 sahariens, 20 urbains et

17 balnéaires). Le financement alloué à ces projets est de 1,5 milliards de DA⁴⁴, soit près de 5 fois le budget du premier plan triennal. Cette augmentation provient de l'évolution des recettes des exportations des hydrocarbures depuis 1973-74. En effet, comme le rapporte Benissad (1979), depuis 1974, la contribution du secteur des hydrocarbures aux recettes d'exportation prend des proportions significatives ce qui facilite le financement du développement économique et social. Mais la part du secteur touristique dans le plan ne représente désormais que 1,36% du montant global des investissements. Cette baisse dénote encore une fois le rôle minime accordé au tourisme dans le processus de développement. Il est important de souligner que ce deuxième plan quadriennal (1974-77) a amorcé les premières orientations vers un tourisme interne, confirmées par la suite dans la Charte nationale de 1976 et la deuxième politique touristique de 1980. Le tourisme est orienté et développé pour répondre à un besoin national. L'option initiale pour le développement d'un tourisme international n'a désormais qu'un caractère secondaire (et complémentaire) par rapport au tourisme national. Ce changement d'orientation correspond à la conjoncture favorable des hydrocarbures, ce qui en clair signifie que l'Algérie abandonne le tourisme international comme source de devises au moment où ses caisses sont renflouées par la rente pétrolière. Pour les pouvoirs publics, la volonté de restreindre le tourisme international est justifiée par l'amélioration du niveau de vie des Algériens en relation avec la conjoncture favorable des hydrocarbures (donner à la population l'accès aux loisirs) et le souci de préserver la société algérienne des effets néfastes que les flux de touristes étrangers peuvent occasionner. Le tableau 3 résume le nombre de lits prévus et réalisés ainsi que les montants alloués au secteur touristique dans les trois premiers plans de développement.

Nous retenons du tableau 3 les enseignements suivants pour la période des trois plans (1969-1977) :

- Un programme de 4706 lits dont 39% ont été réalisés, soit un déficit de 29064 lits par rapport au chiffre prévisionnel.
- Une allocation de 2,54 milliards de DA pour la réalisation du programme prévu. Cette part représente 2,54% du budget global consacré aux différents investissements.
- La place peu importante accordé au tourisme dans les plans de développement

⁴⁴ Le taux de change du dinar algérien de 1970 à 1981 est resté stable à un peu plus d'un franc pour un dinar (1DA = 1,15 FF).

Tableau 3 : Bilan des programmes nationaux en 1977 dans le secteur touristique

Plans nationaux	Nombre de lits programmés	Nombre de lits réalisés	Taux de réalisation	Montants alloués au secteur (milliards de DA)	Part en valeur relative (%) par rapport au total des investissements
Triennal (1967-1969)	11610	2576	22%	0,34	3,75
Premier quadriennal (1970-1973)	10696	6806	64%	0,70	2,52
Deuxième quadriennal (1974-1977)	25000	8860	35%	1,50	1,36
Total des plans (1969-1977)	47306	18242	39%	2,54	2,54

Source : Ministère du tourisme

II.2.1.2 Organisation du secteur touristique (1962-1979)

L'organisation du secteur touristique après l'indépendance a commencé avec la création de l'Office national algérien du tourisme (ONAT) en août 1962. Cette institution avait comme mission de promouvoir le produit touristique algérien sur le marché international par l'entremise de ses trois représentations à l'étranger (Paris, Stockholm et Frankfurt) et de développer les infrastructures touristiques. Cet office était sous la tutelle du ministère de la jeunesse et des sports et a été doté, dès 1964, d'une agence touristique (ATA)⁴⁵. En juin 1963 fut créé le Comité de gestion des hôtels et des restaurants (COGEHORE) qui avait la charge de gérer le parc de lits hérités de la période coloniale⁴⁶.

Le renforcement de l'outil institutionnel chargé d'organiser l'activité touristique s'est fait progressivement au fur et à mesure de l'évolution lente du secteur et la mise en œuvre des

⁴⁵ ATA : agence touristique algérienne spécialisée dans la réception des touristes étrangers et dans l'organisation des voyages dans le Sahara algérien.

⁴⁶ Pour organiser l'activité touristique, l'autorité coloniale française avait mis en place à partir de 1897 divers organismes. Il s'agit dans l'ordre chronologique :

plans de développement. Nous retenons de ce processus, un tâtonnement, des difficultés dans la gestion des entreprises publiques touristiques, en raison principalement de leur taille, et une grande instabilité caractérisant les institutions ayant trait à cette activité. A chaque fois des institutions disparaissent pour laisser place à d'autres dont les missions ne sont pas forcément les mêmes.

Le renforcement de l'administration centrale du tourisme s'est fait premièrement par la création pour la première fois d'un ministère chargé exclusivement de cette activité en 1964 et par la création de directions départementales du tourisme et de l'artisanat après la mise en œuvre de la Charte du tourisme. Au départ (1967), quatre directions départementales ont été créées (Algérois, Constantinois, Oranais et Sud) avant qu'un nouveau découpage, en 1970, vient augmenter ce nombre à 15 pour un meilleur rapprochement de l'administration de l'activité touristique.

Après le démarrage du premier plan quadriennal en 1970, plusieurs modifications organisationnelles ont été apportées au secteur touristique. Il s'agit de la création de la Société nationale de l'hôtellerie et du tourisme (Sonatour), chargée de gérer des unités hôtelières étatiques et puis des services commerciaux à partir de 1974. Après deux ans d'application, ces services ont été confiés à une nouvelle structure, en l'occurrence la Société nationale du tourisme (SN-ALTOUR)⁴⁷. La création de la Société nationale du thermalisme (SONATHERM) est faite par l'ordonnance n° 76-78 du 16 janvier 1970. Cette société avait la mission d'exploiter les stations thermales. En cette période, le Touring Club d'Algérie (TCA)⁴⁸ a été intégré au secteur touristique et le rôle de l'ONAT se trouve limité désormais à la réalisation des investissements touristiques en tant que maître d'ouvrage. Pour combler le déficit en termes de structures gestionnaires de projets, une entreprise de travaux touristiques (ETT) a vu le jour par ordonnance 76-78 du 11 novembre 1976 sous forme d'une société anonyme.

⁴⁷ SN- ALTOUR (Société Nationale Algérienne de Tourisme et d'Hôtellerie), qui fut créée par l'ordonnance n° 76-66 du 16 juillet 1976, est née de la fusion de SONATOUR et ATA.

⁴⁸ Le TCA est né de la transformation en octobre 1963 en association algérienne TCA du touring club de France fondé en 1947.

II.2.1.3 Offre et demande du produit touristique algérien (période 1962-1979)

Nous avons vu précédemment que la Charte du tourisme de 1966 a accordé la priorité au tourisme international. Des efforts ont été consentis lors des trois premiers plans de développement pour hisser l'Algérie au rang des destinations internationales. Nous allons examiner dans ce qui suit comment les choses ont évolué pour rapport à cet objectif.

A la fin des trois premiers plans de développement (1967-1979), la capacité hôtelière offerte avoisine les dix-neuf mille lits (19000), soit plus de trois fois le parc hérité à l'indépendance. Ce parc a évolué avec un taux de croissance moyen de 12,7%, soit 765 lits supplémentaires chaque année. En effet, cet accroissement s'est fait d'une manière très irrégulière. Les plus forts taux ont été enregistrés en 1969 et 1971 avec respectivement 65% et 42%. Par contre, les années 1977 et 1979 ont connu un accroissement insignifiant ou quasi-nul avec respectivement 0,6% et 0,1%. L'évolution de la capacité hôtelière par catégorie montre un taux de croissance plus élevé pour les lits sahariens et balnéaires avec respectivement 75% et 44%. Cette croissance enregistrée dans ces deux catégories est le résultat de la mise en place de la première politique touristique conférant la priorité au tourisme international dans sa composante saharienne et balnéaire.

En effet, la moitié des lits hôteliers sont de nature balnéaire. Des hôtels, bungalows et appartements de haut standing construits au bord de la mer pour répondre aux besoins de détente d'une clientèle étrangère, notamment européenne, à pouvoir d'achat élevé. Ils constituent avec d'autres équipements (restaurant, piscine, théâtre, port, centre équestre...) des centres touristiques⁴⁹. Ces derniers sont répartis entre trois zones littorales (région ouest d'Alger, région d'Oran à l'ouest de l'Algérie et région d'est) avec une concentration sur la région ouest d'Alger qui regroupe les complexes touristiques de Zeralda, Moretti, Sidi-Ferruch et Tipaza (Tipaza-Club, Tipaza la Corne d'Or et Tipaza Matarès). Les hôtels publics (sous tutelle du ministère du tourisme) et parapublics (sous tutelle des organismes économiques) constituent presque 70% de l'ensemble des lits. La majorité de ces hôtels se situent dans la catégorie « 3 étoiles ». Les hôtels de la catégorie « 5 étoiles » sont en nombre de cinq et représentent 10% de la capacité totale classée. Les hôtels privés sont classés en majorité dans la catégorie « 1 étoile ».

⁴⁹ Ces complexes ont été conçus en majorité par Fernand Pouillon dont le style est influencé par l'architecture orientale. On cite les complexes de Zeralda, Tipaza et Sidi-Ferruch et les hôtels M'Zab (Ghardia), Hammadites (Béjaïa), Gourara (Timimoun)...

En cette période, les deux produits phares offerts sont classés dans la catégorie du tourisme balnéaire et saharien. Le produit balnéaire est offert au niveau des stations touristiques. Il est destiné essentiellement à une clientèle étrangère, notamment européenne. C'est un forfait composé essentiellement de quatre éléments (transport, hébergement, restauration et animation). Sa conception et sa commercialisation sont le fruit d'un partenariat entre les acteurs nationaux (Onat, ATA, Sonatour...) et les grands tour-opérateurs de l'époque (Thomson Holiday, TUI, Transair, Havas voyages, Cosmovel, Transtours, Climat, Kuoni, Aitour, Sunair, Trivsel Resor...). L'animation, qui agrémentait les séjours des touristes, se déroulant essentiellement dans des hôtels. Elle était un élément essentiel dans ce produit et comparable à celle créée ailleurs sur les bords de la méditerranée.

Le produit saharien est de deux types. Le premier porte sur la découverte des régions de moyen sud (les Oasis et la Saoura). Ce produit entre dans la catégorie du tourisme itinérant (tourisme en autocars avec hébergement dans un hôtel de la région d'escale) qui permet de découvrir plusieurs régions pendant le séjour proposé⁵⁰. Il est composé de plusieurs prestations : transport, hébergement, restauration, animation, interprétation du patrimoine... Il est commercialisé par ONAT, ATA et ALTOUR en partenariat avec les tour-opérateurs étrangers. Le second produit concerne la découverte des régions du Hoggar et du Tassili dans l'extrême sud. Ce produit entre également dans la catégorie du tourisme itinérant où le touriste est amené à faire plusieurs étapes dans son voyage à l'aide d'une logistique de transport (Véhicules 4X4 ou chameaux). La commercialisation de ce produit se faisait par l'intermédiaire d'organismes publics (TCA, ATA et ALOUR) en s'appuyant sur les autochtones (Touaregs) qui ont le privilège d'avoir une connaissance très fine du terrain.

En tenant compte de la charte de 1966 qui a donné la priorité au tourisme international, le produit touristique algérien est conçu principalement pour satisfaire une clientèle étrangère. Toutefois, les statistiques des flux touristiques étrangers ayant séjourné en Algérie durant la période 1963-1979 montrent une croissance irrégulière de ces derniers. Après un bon résultat enregistré en 1964 (175 000 touristes étrangers), avant même le lancement de la politique

⁵⁰ Parmi les produits offerts en cette période, on cite :

- La Boucle des Oasis : propose un circuit à partir d'Alger en faisant escale à Chiffa, Bou Saada, Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, Touggourt, El-Oued et Biskra.
- Les Jardins de la Saoura : offre un circuit à partir d'Alger pour faire le tour de plusieurs régions : Ghardaïa, El-Goléa, Timimoun, Béni Abbés, Taghit, Bechar, Aïn Sefra, Laghouat.

touristique algérienne (l'Algérie indépendante a constitué une curiosité sur le plan international), les années 1965-1967 ont connu des baisses en raison de l'instabilité politique en Algérie à cette époque. Lors de la période de réalisation des plans de développement (1967-1979), le flux des touristes étrangers a connu une croissance annuelle de 10%, mais sans dépasser la barre de 300 000, avec une moyenne de 240 000 touristes par an. La faiblesse de flux touristiques étrangers s'explique par la non compétitivité du produit touristique algérien. Les prix pratiqués en Algérie sont supérieurs à ceux des pays voisins (Maroc et Tunisie). Le niveau plus élevé est causé par l'importance des coûts et surcoûts des investissements et les conditions d'exploitation (frais du personnel). A cela s'ajoute la faiblesse liée à la qualité des prestations offertes.

Les hôtels les plus fréquentés par les touristes étrangers relèvent des catégories « 5, 4 et 3 étoiles » avec respectivement 22, 31 et 25% du total des nuités. La principale zone émettrice de touristes à destination de l'Algérie est l'Europe. L'Afrique et l'Amérique viennent respectivement à la deuxième et troisième position.

La demande touristique nationale, que la Charte de 1966 a placé au second rang, a commencé à se manifester après la mise en œuvre des plans de développement et l'arrivée de la société algérienne au stade de l'industrialisation et de l'urbanisation avec toutes les conséquences positives (amélioration du niveau de vie)⁵¹ et négatives (nuisances de tous genres) que ces deux phénomènes peuvent engendrer. Les arrivées des touristes nationaux dans les hôtels classés sont passées de 45 000 en 1969 à 486 600 en 1978, soit dix fois le nombre initial. Cette croissance a incité le ministère du Tourisme à mener une enquête, en 1979, sur la demande nationale dans le but de l'identifier pour adapter l'offre à ses motivations.

Quoique les résultats obtenus à travers les trois premiers plans de développement aient été en deçà des objectifs fixés par la Charte du tourisme de 1966, néanmoins la politique inscrite dans cette charte a permis d'amorcer un processus de développement touristique intéressant et prometteur. Les professionnels du tourisme témoins de cette période sont unanimes à la considérer comme représentative des années fastes du tourisme algérien, notamment les années 1970 à 1975. Plusieurs éléments positifs sont à retenir de cette phase : réalisation d'un

⁵¹ Les organismes internationaux et les organes de planification nationale confirment dans leurs statistiques l'amélioration du niveau de vie des Algériens depuis l'indépendance.

infrastructure hôtelière de haut de gamme, ouverture sur l'international et partenariats fiable avec les grands tour-opérateurs européens de l'époque : Thomson Holidays (Grande Bretagne), TUI (RFA), Transair (Belgique), Cosmovel, Transtours (Suisse), Trivsel Resor (Suède), Voyages Conseil et Nouvelles Frontières (France), bonnes stratégies commerciale et promotionnelle et un produit touristique bien défini dans sa composante balnéaire et saharien. Malheureusement, le changement d'orientation de la politique touristique lors du deuxième plan quadriennal, confirmé après par la Charte nationale et la nouvelle politique de 1980, a mis fin progressivement à ces éléments positifs de ce processus de développement.

II.2.2 La politique touristique de mai 1980

A la suite des résultats obtenus dans le secteur touristique lors des premiers plans de développement, notamment avec l'effort d'investissement et de placement de la destination Algérie sur le marché international, et l'évolution des données socioéconomiques nationales (Charte nationale de 1976) et internationales ont été à l'origine du réexamen de la politique touristique nationale dans sa formulation initiale. Une nouvelle stratégie⁵² de développement touristique a été définie avec de nouveaux objectifs, définis conformément aux orientations de la Charte nationale adoptée par un référendum le 27 juin 1976. Cette Charte a tracé les grandes lignes du projet social algérien avec comme objectif principal la satisfaction des besoins sociaux de la population. Parmi ces besoins figurent ceux de loisirs et de détente où l'Etat est appelé à les prendre en charge pour offrir aux travailleurs, pendant leurs congés payés, des vacances leur permettant de se ressourcer et s'épanouir. Cette stratégie a apporté de nouvelles orientations, qui étaient au nombre de seize, et dont nous retenons l'essentiel.

- Le tourisme international ne constitue plus une priorité comme il a été décidé par la Charte de 1966. Il est considéré désormais comme complémentaire au tourisme national qui demeure l'objectif prioritaire de cette nouvelle politique touristique. Par contre, le tourisme saharien dont la demande émane essentiellement des touristes étrangers reste commercialisé sur le marché international.
- Décentralisation des investissements et implication de plusieurs de plusieurs acteurs de l'activité touristique (secteur privé, collectivités locales, œuvres sociales des entreprises...) à leur réalisation et l'achèvement des projets en cours inscrits dans les précédents programmes. Le choix des projets est porté

⁵² Cette stratégie a été définie lors de la troisième session du comité central du parti du front de libération national qui a eu lieu du 3 au 7 mai.

désormais sur des petites unités touristiques en vue de réduire les coûts de réalisation et de faciliter leur gestion (la réalisation de complexes de grande dimension n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés à cause de difficultés en termes d'exploitation et de maintenance)⁵³

- Renforcement de la législation touristique en l'adaptant à la lumière de la nouvelle politique touristique et la formation des ressources humaines.
- La promotion de l'artisanat en l'intégrant au produit touristique et maintenir l'animation comme une composante importante de ce dernier.

L'évaluation de cette nouvelle politique sera fait par l'examen des résultats obtenus par sa mise en place. Ce sera l'objectif des paragraphes qui suivent.

II.2.2.1 Investissements dans les plans quinquennaux (1980-1984, 1985-1989)

Les projets prévus dans ces plans tiennent compte des objectifs et orientations de la nouvelle politique touristique algérienne, notamment en termes d'investissement, à savoir la décentralisation et le choix pour les petites unités touristiques.

Dans le programme des réalisations du premier plan quinquennal (1980-1984) la priorité a été donnée à l'achèvement des projets hérités des différents plans précédents qui sont en nombre de 51, totalisant 12 000 lits. Ce plan a prévu 16 550 lits prédominés par les catégories urbaine et balnéaire avec respectivement 42% et 20% du total de programme. D'autres catégories comme le thermalisme, le climatique et le camping, jusque là restées en marge, commencent à prendre une place appréciable. La taille des unités prévues est relativement modeste quoique des hôtels de 300 lits et un club de 1000 lits aient été aussi programmés. Il a été réalisé, à la fin de ce plan, 19 956 lits. On note, cependant, un reste à réaliser de 12 406 lits remontant aux différents plans précédents. Le montant alloué au secteur touristique dans ce plan est de 3.4 milliards de DA, ce chiffre représente à peine 0.009 % du budget global des investissements. Cette part infime réservée au tourisme renseigne encore une fois sur l'intérêt de plus en plus marginal que les pouvoirs publics confèrent à ce secteur.

⁵³ « ...il n'y aura plus de complexes genre Tipaza ou Moretti, donc plus de projets au-delà de 500 lits. Ceux existants posent déjà d'énormes problèmes de gestion (...) pour le moment, nous assumons ce qui existe. Pour le reste, nous y travaillons et nous ne pourrions parler de tourisme populaire concrètement que dans 5 à 10ans » Propos du ministre du tourisme dans les années 1980, in Algérie Actualité du 5 au 11 /08/ 1982.

Le plan quinquennal 1985-1989 marque le dernier plan de l'économie planifiée. Il consistait à mettre l'accent sur le tourisme national tout en affichant une volonté d'améliorer le tourisme international. Pour ce deuxième plan, le programme de réalisation a été évalué à 3 500 millions de DA⁵⁴. A la fin de cette période (1989), les dépenses effectuées sont estimées à 1 800 millions de DA. On note qu'en 1985, la capacité totale d'hébergement en Algérie, s'élevait à 39 213 lits. En 1989, cette capacité a atteint 48 302 lits et demeure toujours insuffisante par rapport aux autres pays ayant doublé leur capacité dans la même période. Il est également noté que les décisions prises lors de ce plan s'articulent autour d'une volonté de décentralisation des investissements (les actions étatiques dans ce domaine sont limitées), d'une rationalisation des installations (la réalisation de grands ensembles s'est avérée coûteuse et loin de répondre aux objectifs fixés) et d'une multiplication des opérateurs touristiques (organismes publics, secteur privé national, collectivités locales...). La participation du secteur privé à l'hébergement touristique commence à prendre de l'ampleur après l'ouverture du secteur touristique à l'initiative privée. En 1989, l'hébergement touristique privé est présent avec 22 460 lits, soit environ 48% des capacités d'accueil global.

II.2.2.2 L'organisation du secteur touristique (1980-1989)

A la lumière de la situation du tourisme après les premiers plans du développement et l'application de la Charte de 1966, une réorganisation d'une grande envergure est venue restructurer ce secteur. Cette opération, dont le démarrage coïncide avec celui du premier plan quinquennal (1980-1984), a été menée en suivant quelques critères, à savoir, la déconcentration des activités et du pouvoir de décision et la prise en charge des investissements par les entreprises de gestion spécialisées par type d'activité ou par produit. Ces entreprises sont appelées à maîtriser la gestion des unités de production et la réalisation des investissements d'une manière optimale.

De nouvelles entités économiques furent ainsi créées et d'autres qui existaient déjà voient leur rôle modifié. Ces restructurations ont apporté un renforcement des capacités d'études et de réalisation, avec notamment la création de :

⁵⁴ En 1985, le dinar algérien s'est apprécié pour atteindre son sommet à 1,88 FF pour un dinar. La baisse drastique des prix du pétrole enregistrée à partir de 1986 a engendré un mouvement rapide de dépréciation jusqu'en 1991, à cette date un dinar valait 0,3 franc.

- l'Entreprise nationale des études touristiques (ENET) qui s'occupe de tous les projets publics qui concernent le secteur du tourisme (études techniques et socioéconomiques, aménagement, décoration...);
- l'Office national des congrès et conférence (ONCC) qui a la charge de s'occuper de toutes infrastructures de congrès, conférences et séminaires (hébergement, restauration et services assurés lors de ces événements);
- la Société nationale de l'hôtellerie urbaine (SNHU) à laquelle on a confié l'exploitation de tous les hôtels urbains du secteur public.

Le rôle de certains organismes a été modifié, notamment :

- la SN-ALTOUR, dans sa nouvelle formule, est chargée désormais de la gestion des établissements balnéaires et sahariens et la prestation de toute la gamme de services du produit touristique (hébergement, restauration, animation...).
- la société de thermalisme (SONATHERM) se voit son rôle élargi après l'adjonction à son patrimoine des unités climatiques et d'altitudes gérées précédemment par la SN-ALTOUR.
- le rôle de l'ONAT est dorénavant limité à la promotion du produit touristique algérien.

Notons que dans le cadre de la décentralisation, ces entreprises touristiques ont vu leurs sièges sociaux s'installer hors la capitale, notamment dans les régions limitrophes d'Alger. Par ailleurs, l'administration centrale a été renforcée par la création de directions générales.

Après trois années seulement d'application de cette nouvelle organisation, il est avéré que le secteur touristique patageait toujours dans les mêmes difficultés. En 1983, une nouvelle restructuration a été introduite s'inscrivant cette fois-ci dans le cadre du lancement de l'opération de réorganisation de l'économie nationale. Cette opération a été orientée selon les critères de décentralisation du pouvoir de décision et de déconcentration des activités. Les entités économiques précédemment créées, à savoir SN-ALTOUR, SNHU, ONCC et SONATHERM, ont été dissoutes pour laisser place à dix-neuf nouvelles entreprises dont les sièges sociaux sont répartis à travers tout le territoire national. Il s'agit de l'Entreprise nationale de gestion et de développement des investissements touristiques (ENGDIT) dont les fonctions principales est d'assurer la réalisation des programmes planifiés de développement touristique (fournir tous services liés à leur mise en œuvre, effectuer des contrôles techniques

et financiers des travaux réalisés...) et de contribuer à la formation et au perfectionnement des personnels. La création de trois entreprises régionales (régions : Est, Centre et Ouest ayant respectivement pour siège social Constantine, Médéa et Oran) de gestion touristiques qui exploitent un ensemble de complexes et d'hôtels publics regroupés selon le critère de la proximité géographique. Six entreprises avec les mêmes fonctions que les précédentes ont été créées au niveau des wilayas (Alger, Annaba, Tlemcen, Biskra, Laghouat et Tamanrasset). Ces entreprises gèrent moins d'unités que celles au niveau régional (c'est le seul facteur qui fait la différence entre ces deux catégories d'entreprises). Par ailleurs, les établissements hôteliers ayant une capacité de 500 lits et plus sont devenus des entreprises autonomes. Elles sont au nombre de neuf, avec une mission similaire à celle des entreprises régionales et de wilaya. Selon le type du produit offert, ces entreprises peuvent être classées en trois catégories : entreprises de gestion touristique de centres balnéaires (elles gèrent six centres : Tipaza-Matarès, Tipaza-village, Moretti, Sidi Fredj, Zéralda et Andalouses) ; entreprises de gestion touristique d'hôtels urbains (il s'agit des hôtels El-Aurassi et El Djazaïr) ; et entreprise de gestion touristique en matière des congrès, conférences et séminaires (club des Pins). A côté de ces entreprises, on trouve l'ONAT, le TCA et l'ENET qui continuent de fonctionner avec le rôle qu'il leur avait été attribué précédemment.

A partir de 1990, avec l'application de la loi relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les entreprises de gestion touristique, créées en 1983 sous la tutelle du ministère du tourisme, ont été affectées successivement au Fonds de Participation Chimie et Services (1990), à la Holding Chimie et Pharmacie-Services (1994) et, depuis 2001, à la Société de Gestion des Participations de l'Etat (GESTOUR).

En effet, le fait marquant de ses évolutions organisationnelles est le délai court qui sépare les différentes restructurations, ce qui ne laisse pas le temps à un organisme mis en place d'atteindre ses objectifs. En outre, ces changements perpétuels perturbent les activités d'investissement et d'exploitation des unités de production.

II.2.3 Offre et demande du produit touristique algérien (1980-1989)

En cette période, les deux produits phares du tourisme algérien (balnéaire et saharien) vont subir les directives de la nouvelle politique touristique. Avec celle-ci, le tourisme international n'est plus prioritaire : si le tourisme saharien (dans sa partie extrême sud) reste

dominé par ma clientèle étrangère, le tourisme balnéaire, en revanche, est presque totalement national désormais.

Cette option donnera un coup dur à la qualité du produit touristique algérien dans sa catégorie balnéaire, accepté jusque là par les tour-opérateurs européens. Plusieurs tour-opérateurs européens cessent, à partir de cette période, d'envoyer leurs groupes de touristes en Algérie en raison de la dégradation des prestations offertes. Le choix d'un tourisme international avait ses exigences, celles-ci sont vite délaissées pour verser dans la médiocrité après le changement d'orientation de la politique touristique. Des dérives ont été constatées dès le milieu des années 1970 : réquisitions répétées des complexes touristiques pour organiser des congrès au moment où les touristes étrangers séjournaient, réquisition des hôtels transformés en lieux de résidences presque permanentes pour les employés de différentes sociétés nationales, manque d'hygiène, médiocrité des services...rapporte un professionnel algérien du tourisme⁵⁵. Les flux touristiques ont connu au cours de cette période une croissance remarquable en faveur des nationaux. Ils ont connu un pic en 1985 avec 2 814 977 touristes pour marquer une baisse importante à partir de 1986 en raison de la crise économique suite à la baisse spectaculaire des cours du pétrole. Nous n'avons pas de statistiques fiables sur les flux touristiques étrangers de cette période car elles sont faussées par l'occupation des complexes touristiques quasiment à l'année par une clientèle de coopérants étrangers. Ce phénomène qui implique aussi des sociétés nationales a débuté en 1976 et se poursuit tout au long des années 1980. Ce constat concerné surtout l'hôtellerie du littoral algérois, mais il a été observé aussi au niveau du complexe des Andalouses à Oran. En cette période, à Moretti par exemple, 95% de la clientèle a effectué une location annuelle des structures d'hébergement (appartement, villa et bungalow). La clientèle touristique proprement dite ne représentait que 5% de la clientèle globale. Ce phénomène dénature la qualité du service touristique en lui donnant un caractère routinier et banalisé (Boudjani, 2008).

II.2.4 Le tourisme dans la phase de transition vers l'économie de marché (1990-2000)

En effet, la conjoncture économique défavorable engendrée par la baisse des ressources financières liées à la dégradation des prix du pétrole en 1986, ont poussé les pouvoirs publics à engager des réformes ; le tourisme apparaît dès lors comme une source susceptible de générer des recettes importantes en devises. L'option du tourisme international a été

⁵⁵ S. Boukhelifa, 2007, « Le tourisme algérien : Chronique d'une déliquescence annoncée », in <http://www.algeriantourism.com>

redécouverte, mais sans que les entraves à sa promotion soient levées. Dès 1990, de nouveaux textes législatifs et réglementaires ont été promulgués marquant la transition de l'économie algérienne vers l'économie de marché. Il s'agit notamment de la loi sur la monnaie et le crédit (loi 90-10 du 14 avril 1990) et du code des investissements (5 octobre 1993). Ce cadre juridique devait impliquer le capital privé national et étranger dans l'investissement touristique, mais son impact sur le terrain n'a pas été à la hauteur des attentes. Les données rapportées par l'Agence pour la Promotion et le Suivi de l'Investissement montre la part infime (4%) du secteur touristique dans l'ensemble des projets, soit 1243 projets pour la période 1993-1999, dont 14 projets étrangers. Ces résultats s'expliquent, d'abord, par la situation sécuritaire et politique de la décennie noire⁵⁶, mais également par des facteurs administratifs et organisationnels qui ont entravé (et entravent encore aujourd'hui) toute initiative d'investissement dans ce secteur (lourdeurs bureaucratiques, difficultés d'accès au foncier et aux crédits bancaires...) ⁵⁷.

Il importe de signaler que lors de cette période, le secteur touristique a subi d'autres restructurations. Après l'entrée en vigueur de la loi relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat en 1990, les entreprises de gestion touristique créées en 1983 sous la tutelle du ministère du Tourisme sont rattachées successivement au Fonds de Participation Chimie et Services en 1990, à la Holding Chimie et Pharmacie-Services en 1994 et enfin depuis 2001 à la Société de Gestion des Participations de l'Etat. Cette énième réorganisation du secteur touristique qui s'inscrit dans le cadre législatif régissant les opérations de partenariat et de privatisation, n'a rien apporté à ce secteur.

Cette période de transition vers l'économie de marché n'a pas eu d'effets significatifs sur le développement du tourisme, mais elle a seulement enfoncé ce secteur dans sa léthargie. En effet, en termes de flux touristiques, le nombre de touristes étrangers n'a pas cessé de baisser. De 1990 à 1996, ce nombre est passé de 359 895 à 18 451, soit une baisse de 95%. Il en est de même pour les recettes touristiques, qui sont passées de 105 millions de dollars en 1990 à 23,5 millions de dollars en 1996, soit 2,5% des recettes des exportations hors hydrocarbures.

⁵⁶ La « décennie noire » est le terme communément utilisé pour désigner la période tragique qu'a connue l'Algérie entre 1991 et fin 2000.

⁵⁷ Ces facteurs sont décrits et analysés par les premières assises nationales du tourisme et de l'artisanat qui se sont tenues à Alger les 16, 17 et 18 novembre 2007.

Ainsi, la contribution de ce secteur au développement économique n'a pas cessé de se détériorer depuis 1990 pour ne représenter que moins de 1% du PIB pour la décennie en question.

Il faut cependant noter que depuis l'année 2000, les chiffres concernant les flux touristiques étrangers sont en progression. Ce dynamisme relatif est le résultat de l'amélioration de la situation sécuritaire en Algérie et le développement du tourisme d'affaires après le lancement de plusieurs projets et la présence de chaînes hôtelières internationales (Hilton, Sheraton, Accor et Sofitel). A la fin 2005, sont enregistrés 441 206 touristes étrangers et 1 001 884 nationaux résidents à l'étranger. La période 2000-2005 a connu une évolution significative avec un taux moyen annuel de croissance de 20,3% pour les étrangers et 7,7% pour les nationaux résidents à l'étranger. Cette croissance concerne aussi les recettes touristiques qui sont passées de 95, 70 millions à 173 millions de dollars. La valeur ajoutée créée par ce secteur en 2004 est estimée à 62,6 milliards de DA (environ 700 millions d'euros), soit 1,7% du PIB hors hydrocarbures. Cette contribution infime à l'économie, contrairement aux pays maghrébin et méditerranéens (en 2004, les contributions du secteur touristique à l'économie marocaine, tunisienne et égyptienne sont respectivement 5,1%, 7,6% et 7,1%) reste largement le fait du secteur privé qui réalise plus de 87% de cette valeur.

II.2.5 Nouvelle politique touristique, horizon 2025

Le schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2025 (SDAT 2025) est le cadre de référence de la nouvelle politique touristique en Algérie. Cet instrument est partie intégrante du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2025)⁵⁸, prévu par la loi 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Le SDAT 2025 traduit la volonté de l'Etat de valoriser le potentiel touristique dont dispose le pays. Ce potentiel, rappelons-le, a été identifié au lendemain de l'indépendance mais sa mise en valeur n'a pas dépassé, dans certains cas, le stade de la reconnaissance. Par ce schéma, l'Etat affiche sa vision de développement touristique national aux différents horizons, court terme (2009), moyen terme (2015) et long terme (2025) et insiste, par la voix du ministre chargé du tourisme, que le tourisme est une priorité économique nationale de tout premier

⁵⁸ Le SNAT 2025 est un instrument par lequel l'Etat affiche son projet territorial qui compte assurer, dans un cadre de développement durable, le triple équilibre de l'efficacité économique, de l'équité sociale et de la préservation de l'environnement.

rang⁵⁹. Ce schéma, dont les instruments de mise en œuvre et les conditions de faisabilité sont définis par l'Etat, donne pour l'ensemble des régions du pays les orientations stratégiques d'aménagement touristique. Il se définit comme une charte commune à tous les acteurs et un cadre de référence pour l'action. Dans une démarche de concertation participative, ce schéma qui est d'ailleurs le résultat d'un long processus de réflexion et d'études, a été présenté pour discussions et enrichissements aux acteurs nationaux et locaux, publics et privés tout au long des assises régionales et nationales sur le tourisme⁶⁰. L'objectif de ces assises est de permettre aux différents acteurs du tourisme l'appropriation du SDAT 2025 à tous les stades de son évolution (élaboration, mise en œuvre, suivi) et de son enrichissement afin de dégager une démarche consensuelle pour sa mise en œuvre dans le temps et dans l'espace.

En effet, le SDAT 2025 s'inscrit dans un tourisme à qui plusieurs vertus sont reconnues universellement (discours laudatif sur le tourisme des années 60 et 70). Ainsi, il fixe au processus de la mise en tourisme de l'Algérie cinq principaux enjeux, à savoir :

- L'apport de devises et la dynamisation de l'économie à travers les effets d'entraînement du tourisme sur d'autres secteurs ;
- La création d'emploi ;
- Le développement local ;
- La valorisation du patrimoine
- La promotion de l'image de l'Algérie sur la scène internationale.

Sur la base des résultats de l'audit⁶¹ mené par le ministère du Tourisme qui a dressé un diagnostic de l'activité touristique en Algérie, le SDAT propose la mise en œuvre de cinq

⁵⁹ Allocution de Monsieur Chérif Rahmani, ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, 2008.

⁶⁰ Cette démarche s'est concrétisée à travers des rencontres sur le tourisme à l'échelle régionale et nationale (avec la participation des acteurs internationaux) :

- Assises régionales tenues entre septembre et décembre 2007 dans les wilayas suivantes : Annaba, Oran, Alger et Biskra. Elles comportaient huit ateliers portant sur huit axes de travail (investissement, destination Algérie, plan qualité, partenariat public privé, financement, marketing, formation et TIC).
- Assises nationales se sont tenues à Alger en février 2008, organisée en cinq ateliers (investissement, destination Algérie, plan qualité, partenariat public privé et financement) qui ont rendu leurs conclusions sur les lignes directrices de la politique touristique.

⁶¹ Cet audit a décelé onze faiblesses, elles concernent :

1. Une absence de lisibilité du produit touristique algérien.
2. Un hébergement et une hôtellerie très insuffisants et de mauvaise qualité.
3. Un manque de maîtrise de nouvelles techniques de prospection du marché.
4. Un manque de qualification et de performance des personnels

dynamiques fondatrices pour repositionner le tourisme algérien. Ces cinq dynamiques doivent permettre la relance rapide et durable du tourisme en Algérie, appelé à jouer son rôle dans le développement du pays. Nous rapportons dans ce qui suit, avec quelques remarques, le contenu de ces cinq dynamiques fondatrices.

La première dynamique recouvre la valorisation de la destination Algérie pour accroître son attractivité et sa compétitivité. Cette dynamique vise la construction d'une destination touristique compétitive sur le plan international et capable de satisfaire les besoins des nationaux en loisirs et en vacances. Cela suppose *a priori* l'existence d'une offre touristique diversifiée, de qualité et innovante, capable de différencier la destination Algérie de ses concurrentes. Mais cette dynamique, telle qu'elle a été définie par le SDAT, se situe en aval par rapport au reste des dynamiques. Il s'agit, en effet, de construire une image lisible de la destination Algérie et de la revaloriser (l'image de l'Algérie souffre de certaines représentations négatives : insécurité, enfermement, désordre...). Pour cela, cette dynamique comporte un programme d'action, appelé Plan Destination Algérie, qui s'ordonne autour de trois actions : l'élaboration d'une stratégie marketing, la mise en œuvre d'un plan opérationnel d'action et la mise en place d'un dispositif d'observation et de veille touristique : système permanent d'observation et d'évaluation touristique (SPOET).

La deuxième dynamique concerne le développement des pôles et villages touristiques d'excellence. Cette dynamique est fondée sur le concept de « pôle d'excellence » qui s'inspire des pôles de compétitivité. C'est l'abandon de la voie du « tout tourisme », autrement dit, le tourisme ne peut être développé uniformément et également sur l'ensemble du territoire national. Il s'organise plutôt autour des pôles prioritaires, choisis en fonction de leurs potentialités, qui constituent des leviers afin d'irriguer progressivement l'ensemble du territoire national. En effet, un pôle touristique d'excellence est un espace qui offre un potentiel touristique de qualité susceptible de faire émerger des projets générateurs d'activités économiques, d'emplois directs et indirects, de valeurs ajoutées et de développement. Ces

-
5. Une faible qualité du produit et des prestations.
 6. Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication.
 7. Un mode de transport et d'accessibilité de faible qualité.
 8. Des banques et des services financiers inadaptés.
 9. Une sécurité sanitaire et alimentaire insuffisante.
 10. Une gouvernance, une organisation et une culture inadaptées au tourisme.
 11. Un grand déficit de marketing de l'image de la destination Algérie.

économies externes positives tendent à se propager par effet d'entraînement aux autres activités, notamment de services. Les éléments déclencheurs de ces effets sont les villages touristiques d'excellence et les hôtels de chaîne internationale. Chaque pôle comprend une combinaison de villages touristiques d'excellence dotés d'équipements d'hébergement, de loisirs et autres, et d'hôtels de chaîne internationale. Ces éléments doivent être en synergie avec d'autres projets localisés à proximité pour assurer la transmission des économies externes.

Le pôle d'excellence touristique présente plusieurs caractéristiques. Il résulte tout d'abord du croisement de plusieurs logiques. Il a une logique sociale en répondant aux besoins de loisirs de la population (il favorise la mixité sociale) et en faisant participer celle-ci aux activités qu'il génère. Il intègre une logique territoriale en prenant en compte les atouts du territoire (potentialités patrimoniales, infrastructures, projets de développement...). Il présente aussi une logique commerciale en prenant en considération les attentes du marché. En effet, ces pôles s'intégrant dans une stratégie d'excellence y compris dans les produits standards, mais cela n'exclut pas la mixité sociale en évitant la concentration en haut de gamme. Le pôle d'excellence touristique demeure centré sur une thématique principale (tourisme balnéaire, tourisme saharien, tourisme de soin et de santé...), mais il peut intégrer aussi d'autres thématiques, à titre accessoire, pour éviter d'être monofonctionnel. Sur le plan spatial, ce pôle peut intégrer une ou plusieurs zones d'expansion touristique qui sont dédiées depuis la Charte du tourisme de 1966 aux investissements dans le tourisme. Il devrait avoir un effet structurant pour l'ensemble du territoire d'envergure régionale.

Le développement de chaque pôle doit s'appuyer sur les potentialités de la zone où il est localisé, en dégagant les produits touristiques les plus représentatifs pour chaque région. Cela contribuera à la construction de l'identité du pôle et par-là à l'image de la destination Algérie. Le SDAT a identifié six segments jugés porteurs et dominants, et autour desquels devrait s'organiser le tourisme algérien (le balnéaire, le saharien, le culturel, le tourisme de santé et de bien être ainsi que le tourisme de niche). Le pôle est un système ouvert qui développe des échanges, notamment inter-pôles pour un meilleur maillage de l'activité touristique et au final l'intégration de l'ensemble des pôles.

Encadré 5 : Les pôles d'excellence

Le SDAT 2025 définit sept pôles touristiques d'excellence (POT) :

1) -Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Est (POT N.E) : Annaba, Tarf, Skikda, Guelma, Souk Ahras, Tébessa...

2) -Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Centre (POT N.C) : Alger, Tipasa, Boumerdès, Blida, Chlef, Ain Defla, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou, Bejaia...

3) -Le Pôle Touristique d'Excellence Nord-Ouest (POT N.O) : Mostaganem, Oran, Ain Temouchent, Tlemcen, Mascara, Sidi Bel Abbés et Relizane

4) -Le Pôle Touristique d'Excellence Sud Est (POT S.E) Oasien : Ghardaïa, Biskra, El Oued, Menéa...

5) -Le Pôle Touristique d'Excellence Sud Ouest (POT S.O) Touat-Gourara : les Routes des Ksour : Adrar, Timmimoun et Bechar

6) -Le Pôle Touristique d'Excellence Grand Sud (POT G.S) – Tassili n'Ajjer : Illizi et Djanet

7) -Le Pôle Touristique d'Excellence Grand Sud (POT G.S) – Ahaggar : Tamanrasset.

Source : Ministère d'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, 2008, SDAT 2025, livre 2, Le plan stratégique : Les cinq dynamiques et les programmes d'actions touristiques prioritaires

La troisième dynamique repose sur l'élaboration d'un Plan Qualité Tourisme (PQT) qui se place dans une perspective d'amélioration de la qualité de l'offre touristique. Elle s'appuie sur la formation des ressources humaines (un point jugé incontournable) et l'intégration des technologies de l'information et de la communication. Dans un premier temps, cette démarche concernera quatre acteurs partenaires (200 hôtels classés, des restaurants haut de gamme, des agences de voyage et les principaux offices locaux de tourisme) avec qui des contrats de licences « Qualité tourisme » seront conclus. Des missions de contrôle et de suivi seront programmées afin d'évaluer l'engagement des professionnels qui adhèrent à la démarche qualité.

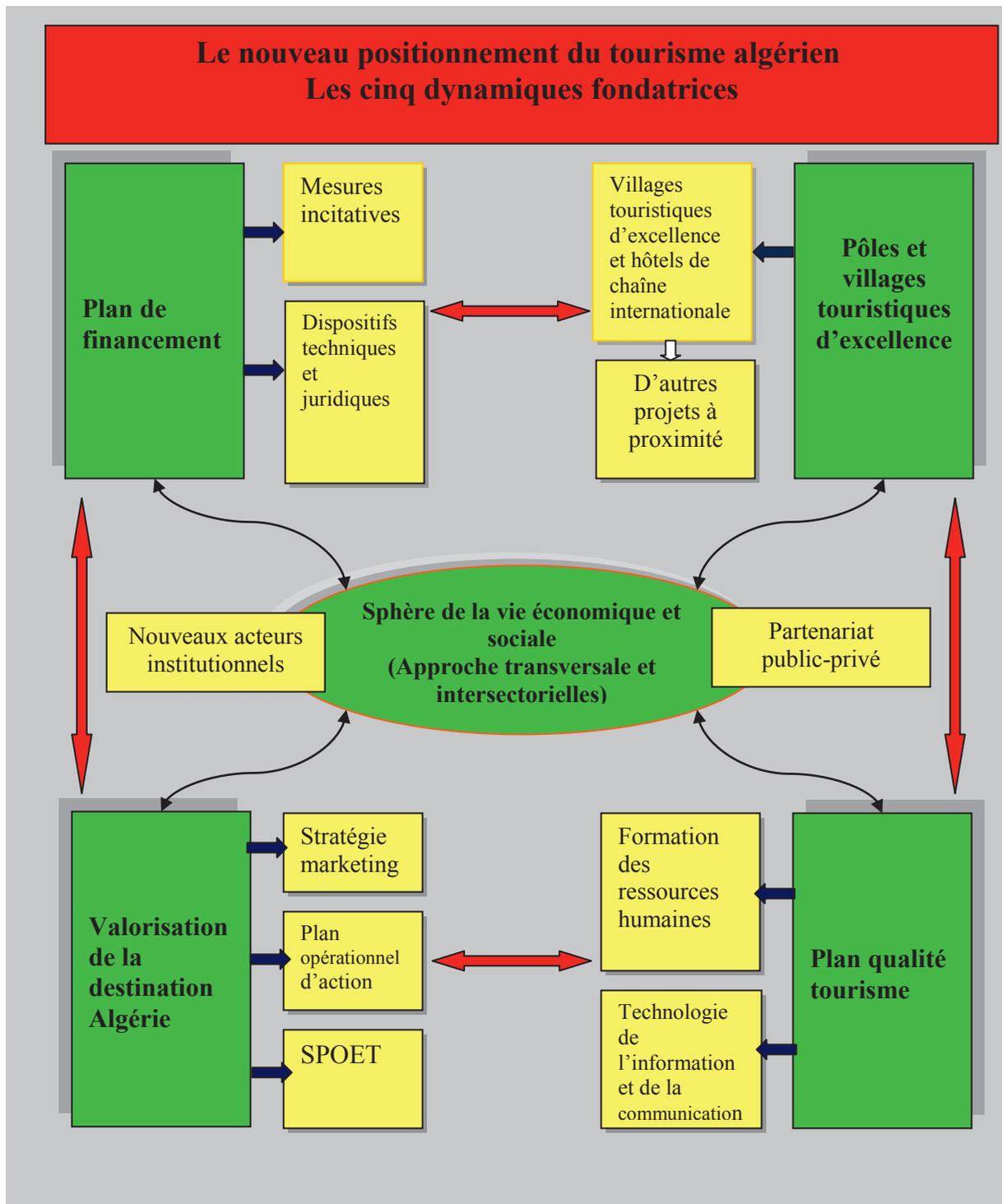
La quatrième dynamique rend compte de la liaison étroite du tourisme avec l'ensemble des sphères de la vie économique et sociale. En effet, la dimension horizontale du secteur

touristique exige un partenariat intersectoriel pour la réussite de son développement : un partenariat qui mobilise les principaux acteurs concernés par l'émergence d'une économie touristique. Cette dynamique nous semble souligner un point important dans la stratégie de développement touristique mais il reste à savoir comment cette dynamique sera déclenchée sur le terrain. Pour mettre en œuvre cette transversalité, le SDAT propose d'inscrire les objectifs du secteur touristique dans un cadre partenarial associant tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans l'activité touristique (approche transversale intersectorielle) et un partenariat public-privé afin que les acteurs se mettent en réseaux, agissent de concert et répondent d'une manière efficace aux objectifs fixés. Pour organiser ce partenariat à l'échelle locale, il est envisagé de consolider le cadre institutionnel par de nouveaux acteurs (conseil de wilaya de développement touristique, offices locaux du tourisme) pour animer des espaces de discussion, de réflexion et de consultation.

La cinquième dynamique repose sur un plan de financement qui prévoit un ensemble d'actions en faveur de l'investissement touristique. En tenant compte du caractère spécifique de cet investissement (délais d'étude, de réalisation et de retour sur investissement relativement lents), le SDAT propose un cadre d'appui et d'accompagnement de l'Etat au profit des investisseurs, promoteurs et porteurs de projets. Il s'agit d'un ensemble de mesures incitatives et de dispositifs techniques et juridiques qui accompagnent l'investisseur tout au long de son projet (étude et évaluation, allègement fiscal, avantages dans les conditions d'octroi du crédit bancaire, création d'un fonds d'appui à l'investissement et d'un fonds mutuel de garantie des crédits...). Par ces mesures et dispositifs, ce plan vise de réaliser plusieurs objectifs : attirer et sécuriser les grands investisseurs nationaux et étrangers, protéger et accompagner les PME touristiques, éviter l'arrêt et l'enlisement des projets touristiques...

Nous reviendrons sur cette nouvelle politique dans le quatrième chapitre pour y apporter un regard critique et évaluer son bilan après les premières années de son application (première étape 2008-2015).

Encadré 6: Les cinq dynamiques de la mise en tourisme de l'Algérie



II.3 Processus de construction territoriale

Nous avons vu dans la section précédente que les politiques touristiques conduites par l'Etat depuis 1966 ont eu un faible impact sur le développement touristique en Algérie. Ces politiques n'ont pas réussi à asseoir un environnement adéquat au développement du tourisme, en termes, notamment, de mise en place d'un appareil technico-économique indispensable à la pratique de cette activité. L'inefficacité de ces politiques a été un frein pour la région de Béjaïa qui, compte tenu de son potentiel, était prédestinée à devenir un territoire touristique. Par ailleurs, le territoire de la région tire son dynamisme d'une agglomération de petites et moyennes entreprises hétérogènes appartenant aux divers secteurs de l'activité économique. Nous montrons, par contre, que ces politiques ont contribué dans la région de Djinet à l'émergence d'un territoire touristique dynamique. Cette émergence s'explique aussi par plusieurs facteurs. Dans cette section, nous essaierons de répondre principalement à deux questions. Comment et à travers quels processus les deux territoires ont été construits et développés ? Et quels sont les rôles des acteurs locaux et institutions dans ces processus de développement territorial ? Pour répondre à ces questions nous mobiliserons l'approche de l'économie de proximité qui offre un cadre d'analyse original expliquant les phénomènes de construction territoriale. Les auteurs de cette approche expliquent comment les processus de transformation des ressources, sous l'influence des stratégies d'acteurs et de formes de proximité, aboutissent aux différentes trajectoires de développement territorial.

II.3.1 Approche de la proximité : quelques fondements

L'approche de la proximité se situe dans la tradition marshallienne et trouve son origine dans la combinaison des travaux de deux disciplines, économie spatiale et économie industrielle (A. Torre et A. Rallet, 1995). Elle a été identifiée pour la première fois dans un texte publié par Bellet, Colletis et Lung (1993) dans un numéro spécial de la Revue d'Economie Régionale et Urbaine (RERU) qui a comporté plusieurs contributions autour de la notion de proximité. Cette approche s'inscrit dans les recherches contemporaines sur le rôle de l'espace dans l'analyse économique à travers la notion de proximité.

La notion de proximité explorée par cette approche vise à dépasser la vision simpliste de l'espace, celle des pionniers de l'économie spatiale (Von Thünen, Alfred Weber, Walter Christaller...) qui ont intégré l'espace dans l'analyse économique à travers la notion de

distance⁶² et la question de la rareté (rente foncière). Le passage de la conception de l'espace réduite à la notion de distance à celle d'un espace étudié à travers la notion de proximité a permis de rompre avec cet héritage et de faire émerger un nouveau champ de recherche (économie de proximités). Dès le départ, l'ambition des économistes de cette approche a été de contribuer à l'endogénéisation de la variable spatiale dans l'analyse économique et d'expliquer la nature des effets de proximités (Gilly et Torre, 2000).

Dans l'introduction du numéro spécial de la Revue d'Economie Régionale et Urbaine (1993), Bellet, Colletis et Lung ont énoncé quatre hypothèses principales qui encadrent les problématiques des différents travaux de cette nouvelle approche.

En premier lieu, il s'agit de sortir de l'optique de l'allocation de ressources pour explorer celle de la création de ressources. Cette hypothèse signifie que les espaces ne se limitent plus désormais à offrir passivement les facteurs de production à l'entreprise, le lieu de combinaison optimale de ces derniers, mais ils tendent à construire ou à renforcer des avantages comparatifs à travers des processus de création et de transformation de ces facteurs. Dans cette perspective, les espaces entrent en compétition pour obtenir la localisation de telle ou telle entreprise et dont le principe de différenciation est l'offre potentielle d'actifs ou de ressources spécifiques (Colletis, Pecqueur, 1993).

Deuxièmement, les approches de la proximité accordent une place majeure à l'histoire dans l'analyse. Dans une démarche dynamique, ces approches s'attachent à étudier les trajectoires historiques des espaces locaux (développement, changement structurel...). Ce processus cumulatif est le résultat à la fois des facteurs externes et des histoires particulières des territoires (*path dependancy*) avec la participation des différentes formes de proximité qui se construisent dans le temps.

Troisièmement, les interactions entre agents et activités, qui donnent lieu à des processus d'apprentissage collectif, fondent le territoire. Ces interactions sont au centre de la dynamique et s'organisent en divers types de formes productives temporelles et spatiales (Bellet et al,

⁶² C'est la fraction de l'espace à franchir pour aller d'un point à un autre qui différencie deux points d'un territoire en donnant à celle-ci une mesure monétaire par les coûts de transport.

1998). Elles sont de nature spatiale et organisationnelle, peuvent prendre des formes diverses (formelles, informelles, marchandes, non marchandes...) et concernent les relations agents-agents (adoption et diffusion des innovations par exemple), agents-innovations (activités collectives d'innovation) et innovations-innovations (complémentarités technologiques) (Gilly, Torre, 2000). Cette vision élargie des interactions est rendue possible grâce à la notion d'*agent situé*⁶³ proposée par l'approche de la proximité qui se substitue ainsi à celle d'agent localisé. « *Le problème de la localisation est de déterminer quel lieu choisir pour exercer son activité compte tenu des caractéristiques du lieu, de son activité et du comportement des autres agents. Il a pour objectif de préciser pourquoi il faut être là plutôt qu'ailleurs. Mais l'inscription des agents dans l'espace ne peut se réduire au choix d'une (ou plusieurs) localisation (s) car la sphère des agents excède leur sphère de localisation. Un agent économique doit tout à la fois être quelque part pour produire et consommer mais en même temps « être ailleurs » pour se coordonner avec d'autres agents, collecter des ressources, trouver des informations, explorer des marchés, solliciter des institutions...* » (Rallet, 2000, p.50).

L'adhésion à une conception élargie des interactions qui inclut explicitement la dimension spatiale conduit aussi à aborder de manière renouvelée les questions de coordination. L'approche de la proximité prend en compte les coordinations qui dépassent la seule variable de l'information véhiculée par les prix, en prenant explicitement en considération l'espace et en intégrant les notions de proximité (Gilly, Torre, 2000).

Enfin, les interactions ne sont pas liées à la seule forme institutionnelle du marché comme principe de coordination. L'approche intègre dans ses analyses les interactions hors marché. « *Les ressources ne sont pas nécessairement identifiées et valorisées, c'est-à-dire « activées » par le seul processus de marché, en termes de coûts de transaction et de coût de mise en œuvre. Les processus d'activation des ressources, qui engendrent une spécificité de la*

⁶³ La démarche méthodologique de l'approche de la proximité dans sa prise en compte de l'agent situé est une approche intermédiaire entre holisme et individualisme. Elle est différente de l'approche standard sur deux points essentiels :

- La passerelle micro-macro prend en compte les contextes sociaux dans lesquels sont inscrits les individus, ce qui s'oppose à l'idée d'agents représentatifs. L'agrégation des choix de décisions individuelles ne peut être ramenée à l'identification d'un comportement moyen.
- L'unité élémentaire d'analyse ne se limite pas à l'individu, elle s'étend aux relations entre les acteurs (Pecqueur, Zimmermann, 2004).

production plus au moins grande, supposent au contraire une mobilisation des acteurs dans des processus de coopération qui mettent en avant le rôle de relations hors marché et les aspects de coordination qui s'y attachent » (Pecqueur, Zimmermann, 2004, p.26). Cette perspective renvoie au cadre contextuel du local compris comme une économie ouverte sur l'extérieur. L'approche estime qu'il convient de penser le local dans une double cohérence : celle de la mobilisation et de l'activation de ressources productives dans le contexte d'une proximité géographique et celle de sa mise en phase et de son insertion au sein de circuits productifs externes (Pecqueur, Zimmermann, 2004). Les rapports hors marché contribuent, par ailleurs, à la formation d'institutions (au sens de North) à travers les apprentissages collectifs. Cette dimension fondamentale des rapports de proximité joue un rôle dans la régulation des espaces locaux (Bellet, Colletis, Lung, 1993).

II.3.2 Généalogie des formes de proximité

La notion de proximité a un sens polysémique et connaît aujourd'hui un usage prolifique et pluridisciplinaire. L'introduction de cette notion dans la discipline économique demeure relativement récente avec un accroissement net de son utilisation à partir du début des années quatre-vingt dix (elle est, principalement et d'une manière explicite, au centre des travaux du groupe de recherche « Dynamiques de proximité » fondé au début des années 90 pour rendre compte d'un certain nombre de phénomènes économiques ayant trait à la question spatiale. Ces travaux ont connu une publication de synthèse en 1993, Bellet, Colletis, Lung)⁶⁴.

La qualification des formes de proximité connaît ces dernières années des approfondissements théoriques et un débat hésitant entre renouvellement et conservatisme. Traditionnellement, les économistes de la proximité distinguent deux grandes formes de proximité : la proximité géographique et la proximité non géographique ou relationnelle. Si la proximité géographique (l'usage de ce terme, qui traduit au premier abord la distance physique séparant deux unités, est parfois discuté, certains lui préfèrent le terme spatial, voire physique) fait l'objet d'un large consensus, la proximité relationnelle fait, en revanche, l'objet de discussions opposant deux grandes approches : interactionniste et institutionnaliste (Bouba-Olga, Carrincazeaux,

⁶⁴ Depuis les années 90, les réflexions autour de la notion de proximité se poursuivent donnant lieu à des approfondissements théoriques et à des tentatives d'« opérationnalisation » (quantification et modélisation), tout en se confrontant à d'autres approches mobilisant la proximité sous un angle différent. Voici quelques principales pistes de recherche actuelles : mobilité et proximité, conflits et proximité, localisation et proximité... (Bouba-Olga, Carrincazeaux, Coris, 2008).

Coris, 2008). Nous exposons dans les prochains paragraphes ces deux grandes dimensions de la proximité.

II.3.2.1 La proximité géographique

La proximité géographique traduit d'abord la distance physique qui sépare deux unités (individus, organisations, villes...). Elle est doublement relative en raison des caractéristiques propres à l'espace (Rallet, Torre, 2005).

- Premièrement, la distance géographique, qui est pondérée par le temps et les coûts de transport, est relative aux moyens de transport. L'espace physique est structuré par des infrastructures de transport et de communication qui écourtent les distances et facilitent la circulation des individus, des biens physiques et des informations. La proximité géographique est ainsi un construit social issu de la création et du développement des moyens de transport (Gilly, Torre, 2000).
- Deuxièmement, la distance qui sépare deux ou plusieurs unités dépend du jugement porté par les individus. Ce jugement est subjectif (il dépend d'un ensemble de paramètres comprenant des données objectives, tels : les prix, les kms, le temps...et les perceptions des individus qui sont variables selon plusieurs facteurs : sexe, âge...) et conduit à se situer de façon binaire « près de » ou « loin de ».

Pour Bellet et Kirat (1998), la proximité géographique ne se limite pas à ses aspects physiques et spatiaux. Elle est aussi construite dans des interactions sociales. Elle rend compte avec d'autres formes de proximité du processus de construction du territoire. Elle peut jouer un rôle de facilitateur de la coordination et concourir à la production d'externalités favorisant l'innovation comme elle peut être une contrainte (limites culturelles à la coopération, externalités négatives, etc.) (Pecqueur, Zimmermann, 2004).

II.3.2.2 La proximité relationnelle

Le versant relationnel de la proximité est traité par deux courants. Pour les tenants d'une approche interactionniste, il n'existerait qu'une forme de proximité relationnelle, à savoir la proximité organisée. Pour les tenants d'une approche institutionnaliste, la proximité se décline en deux dimensions : institutionnelle et organisationnelle.

II.3.2.2.1 L'approche interactionniste

Selon cette approche, la proximité relationnelle est une proximité organisée désignant « *la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres* » (Rallet, Torre, 2005). Cette organisation facilite les interactions des unités situées en son sein. Ces auteurs expliquent cet avantage par l'existence de deux logiques. Il y a d'un côté, une logique d'appartenance qui traduit le fait que deux membres d'une organisation sont proches l'un de l'autre car ils interagissent, et que leurs interactions sont facilitées par l'existence de règles et de routines de comportement (explicites ou implicites) qu'ils suivent (*ceteris paribus*, la coopération est a priori plus facile entre chercheurs appartenant à la même institution) et de l'autre côté, une logique de similitude qui exprime un système de représentations ou un ensemble de croyances et de savoirs partagés par les membres d'une même organisation.

Une critique essentielle peut être formulée à l'égard de cette approche, celle de l'oubli de la dimension politique des conditions de coordination. Une action collective suppose pour se réaliser le partage non seulement de règles, de croyance, etc., mais également d'accords, de compromis transitoires face à la divergence des intérêts. L'approche institutionnelle propose une définition de proximité relationnelle en intégrant à la fois les dimensions cognitive et politique des conditions de coordination en montrant que l'institution n'est pas seulement un simple dispositif cognitif de coordination, mais elle permet aussi de régler les conflits issus de la divergence d'intérêt des agents (Talbot, 2008).

II.3.2.2.2 L'approche institutionnelle

La proximité non spatiale, qui correspond à une capacité des agents qui la partagent à se coordonner, suppose l'existence de dispositifs de coordination. Ces derniers peuvent être de type institutionnel et ou organisationnel.

La proximité institutionnelle est avant tout un potentiel qui peut être activé par l'effectivité d'une action collective (Talbot, 2008). Cette action collective est rendue possible grâce aux significations communes portées par les institutions. La proximité institutionnelle « *exprime l'adhésion d'agents à un espace commun d'interprétations, de règles et d'actions. Elle est étroitement liée à des interactions entre agents, qui peuvent fonder l'émergence d'un territoire à travers un processus d'apprentissage collectif.* » (Kirat, Lung, 1995, p.212). Elle peut être d'appartenance, dans la mesure où elle dérive des attributs et caractéristiques des agents, ou d'adhésion, résultat d'un libre arbitre des agents fondé ou non sur un choix rationnel (Pecqueur, Zimmermann, 2004). A cette dimension cognitive qui renvoie à une

vision partagée du marché, Talbot (2008) ajoute (à la définition de la proximité institutionnelle) une dimension politique régulatrice attribuant des rôles à des acteurs hétérogènes afin d'apaiser transitoirement les conflits. En effet, l'utilisation d'institutions peut engendrer des situations d'inégalité et de dépendance à l'origine de conflits (proximité institutionnelle est par nature asymétrie).

La proximité organisationnelle provient quant à elle de l'appartenance à une même organisation et de la participation des acteurs à une même activité. La proximité organisationnelle *« lie les agents participant à une activité finalisée dans le cadre d'une structure particulière. (...) Elle se déploie à l'intérieur des organisations (firmes, établissements, etc.) et, le cas échéant, entre organisations liées par un rapport de dépendance ou d'interdépendance économique ou financière (entre sociétés membres d'un groupe industriel ou financier, au sein d'un réseau, etc. »* (Kirat, Lung, 1995, p.213).

Partant de la distinction opérée par Commons (1934) entre institution et organisation, Talbot (2008) tente de donner un contenu à la proximité organisationnelle en considérant celle-ci comme une forme particulière de proximité institutionnelle. Il définit les organisations comme des institutions dotées d'une double dimension qui assure à la fois les coordinations cognitive et politique. Les organisations ont, d'une part, une mémoire composée de règles et de normes (ressources cognitives) mobilisée pour la mise en cohérence des actions individuelles afin d'atteindre efficacement les objectifs fixés (coordination cognitive) et, d'autre part, des structures de pouvoir ayant comme charge cette mise en cohérence des actions aux règles produites, ce qui permet leur légitimation, et la fixation des choix collectifs (coordination politique). La proximité organisationnelle consiste alors, pour des acteurs a priori hétérogènes à articuler ces deux coordinations. Il s'agit donc d'accéder à la mémoire de l'organisation composée de ressources cognitives, et d'intégrer la communauté politique, c'est-à-dire s'insérer dans la structure de pouvoir. Pecqueur et Zimmermann (2004) parlent de complémentarité entre la proximité organisationnelle et la proximité institutionnelle *« (...) il n'y a pas de proximité organisationnelle génératrice de coordination sans une certaine dose de proximité institutionnelle, indispensable à la coordination d'agents interdépendants mais dotés d'un degré plus ou moins élevé d'autonomie décisionnelle. »* (Pecqueur, Zimmermann, 2004, p.30). Une hybridation qui contribue à la durabilité des coordinations et à leur résistance aux chocs externes.

II.3.3 Proximité et territoire

Les économistes de la proximité rejettent tout localisme et renonce à toute définition préalable du territoire⁶⁵. Ils s'émancipent ainsi de l'héritage de deux courants précurseurs (Districts Industriels hérités des travaux d'Alfred Marshall et revisité au cours des années 70 et 80 par des économistes italiens, américains et français, et Milieux Innovateurs développés par le GREMI⁶⁶ en analysant les interactions entre milieux locaux et réseaux d'innovation) qui consiste à postuler le territoire (Gilly, Torre, 2000). Le territoire doit être considéré comme « (...) un construit, issu des représentations et des pratiques des agents économiques et institutionnels dans un contexte en évolution, comme le résultat d'une démarche analytique et non comme une hypothèse de départ. » (Gilly, Torre, 2000, p.26).

Les économistes de la proximité qualifient le territoire par trois dimensions principales. Pour qu'il y ait territoire, trois proximités doivent être combinées : spatiale, organisationnelle et institutionnelle (Bellet, Colletis, Lung, 1993). Le croisement de deux types de proximité, géographique et organisée, fournit une grille d'analyse des différentes formes d'organisation géographique des activités (Rallet, Torre, 2005). Cette approche part de la disjonction de deux types de proximité pour mettre en évidence la pluralité des modes de développement territorial et proposer une méthode d'investigation permettant d'analyser comment s'articulent deux types analytiquement distincts de proximité (géographique et organisée). Pour illustrer leur démarche, ils mettent en place un tableau qui montre les résultats obtenus par le croisement des deux types de proximité et les conséquences de cette rencontre en termes d'interactions entre entreprises au niveau local.

Tableau 4 : Croisement des deux proximités et résultats en termes d'interactions

	Proximité géographique	Proximité organisée
Proximité géographique	Rien ne se passe :	Réseaux locaux, SPL,

⁶⁵ L'approche historique du territoire, celle des milieux innovateurs et des districts industriels, considère la proximité comme une donnée issue de l'existence d'un territoire, c'est-à-dire d'un complexe localisé, historiquement constitué, de relations économiques entre une diversité d'agents et d'institutions. La proximité est un effet de l'existence historique du territoire. Elle est caractérisée par les propriétés dynamiques des relations localisées : la capacité à innover (milieux innovateurs) ou à en faire la base d'un système industriel alternatif compétitif, un tissu de PME exportatrices (district industriel) (Rallet, 2002).

⁶⁶ Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs.

	agglomération (A)	dispositifs de négociation (B)
Proximité organisée	Mobilité, interactions temporaires (C)	Réseaux non territoriaux (D)

Source : Rallet, Torre (2005)

Les résultats obtenus de ce tableau mettent en évidence quatre situations possibles d'organisation des activités économiques

La case (A) est le cas où la proximité géographique se croise avec elle-même. Dans ce cas les acteurs économiques sont agglomérés mais sans relations directes entre eux. Cela signifie que la proximité géographique est insuffisante pour générer des synergies et créer des interactions entre acteurs. La proximité géographique facilite les interactions (par exemple les rencontres aléatoires) mais n'est pas en elle-même un support de coordination.

La case (B) montre la fécondation des interactions par le jeu de coordination. Pour y arriver la proximité géographique doit être structurée et activée par la proximité organisée.

La case (C) traduit le cas où la proximité organisée se transforme de manière temporaire en proximité géographique. Cela se traduit par des rencontres temporaires utilisatrices de proximité géographique.

La case (D) décrit des relations organisées de manière supra-locale (firmes multi-établissements, réseaux d'entreprises, communautés professionnelles nationales...). Dans ce cas, les supports de coordination sont les normes, les règles, les représentations communes, la mobilité des individus...

II.3.3.1 Formes de proximité, coordination située et trajectoire de développement

Dans le chapitre 1 (section I3), nous avons mobilisé le modèle des « facteurs de concurrence spatiale » proposé par Colletis et Pecqueur (1993) pour comprendre le rôle des ressources locales dans la différenciation des espaces. Un retour, dans cette section, à cette grille de lecture nous permettra d'analyser comment les processus de transformation des ressources dans le cadre des stratégies d'acteurs et des différentes formes de proximité, aboutissent aux différentes trajectoires de développement.

Rappelons-le, la typologie proposée par ces auteurs consiste à distinguer quatre types de facteurs de concurrence spatiale. D'une part, une première distinction porte sur le caractère latent ou actif du facteur (actif et ressource), d'autre part, une seconde distinction se réfère à la nature générique ou spécifique du facteur (ressource générique, actif générique, ressource spécifique, actif spécifique).

A travers une grille de lecture en termes de proximité-coordination située, Colletis-Whal et Perrat (2004) ont construit une typologie de trajectoire de développement, basée sur les facteurs utilisés dans la coordination et les formes de proximité qui permettent cette utilisation. Dans cette approche, la coordination située est envisagée comme un processus de création ou transformation des facteurs de production. A partir du processus de transformation des facteurs, qui se décline en deux types de transformation (activation et spécification)⁶⁷, ces auteurs montrent à travers deux exemples⁶⁸ comment les formes de proximité influencent ce processus.

De leur exemple illustratif, ces auteurs déduisent quelques constats qui confirment que l'activation et la spécification des facteurs sont favorisées par les différentes formes de proximité.

- Les formes de proximité spatiale et relationnelle sont liées. La construction d'une proximité organisée peut être liée à l'existence préalable d'une proximité géographique des acteurs impliqués dans la coordination. Cependant, la proximité géographique n'est pas toujours nécessaire à la construction d'une proximité organisée.
- L'existence de la proximité organisée avec ses deux dimensions (institutionnelle et organisationnelle) permet l'identification et l'activation des facteurs latents, dont la combinaison est essentielle à l'aboutissement de la coordination. Quand ils sont spécifiques, l'activation de ces facteurs latents peut donner lieu à des formes innovantes de coordination, ce qui corrobore la grille de lecture de Colletis et Pecqueur (1993).

A partir de leur grille de lecture proximité-coordination située, Colletis-Wahl et Perrat (2004) ont établi une typologie des trajectoires de développement qui se décline en deux processus : des trajectoires de développement « basses » et des trajectoires de développement « hautes ».

a. Les trajectoires de développement « basses »

⁶⁷ L'activation correspond au passage de l'état de facteur latent à celui de facteur actif.

La spécification est le passage de l'état de facteur générique à celui de facteur spécifique.

⁶⁸ Exemple 1 : spécification d'un facteur générique, cas de la mise au point d'une stratégie logistique
Exemple 2 : activation de facteurs latents, cas du programme VLSI (Very-large-scale integration)

Ce processus mobilise des facteurs génériques disponibles dans l'espace qui apparaît dès lors comme un support à ces derniers. Il est marqué par une faible spécification de facteurs et une indifférence à l'égard des formes de proximité. Dans ces trajectoires, la coordination est réversible selon un degré déterminé par le coût des facteurs de production génériques ou spécifiques. En termes de spécialisation, ces trajectoires correspondent à de simples stratégies de localisation en quête de facteurs au moindre coût. Dans ce cas, ces processus peuvent affaiblir les systèmes territoriaux de production existants à travers la destruction des formes de proximité et des formes de coordination.

b. Les trajectoires de développement « hautes »

Elles sont marquées par une double dynamique de spécification et d'activation des facteurs (le territoire est défini ici comme un réservoir de facteurs latents) grâce la mobilisation de la proximité organisée (institutionnelle et organisationnelle). La proximité géographique vient en complément aux autres formes de proximité dans le cas d'un fonctionnement territorialisé de la coordination. Ces trajectoires donnent lieu à des formes territorialisées de développement (systèmes industriels localisés, milieux innovateurs, technopôles...) avec un enracinement accru des acteurs.

II.3.3.2 Dynamiques de proximité et formes d'externalités

L'influence des différentes formes de proximité sur la coordination donne lieu à des effets différenciés que les économistes décrivent en mobilisant la notion d'externalités. Contrairement à la théorie standard qui focalise cette notion sur la firme, l'approche territoriale a élargi ses capacités heuristiques en étudiant ses effets qui découlent du territoire.

A partir de l'articulation des différentes formes d'externalités aux formes de proximité caractérisant la coordination, Colletis-Wahl et Perrat (2004) ont construit une typologie des rapports entre externalités et proximités (voir encadré 7)

Encadré 7 : Typologie des rapports entre externalités et proximités

- a. **Les externalités pécuniaires** : elles sont à la fois les plus complètement liées à la proximité géographique et les moins « chargées » en capacités territorialisantes, de par le peu de spécificités des ressources qui les portent. Ainsi, l'absence de recours aux formes organisées de proximité et l'utilisation de facteurs disponibles dans la coordination permet tout au plus la réalisation d'externalités pécuniaires par effets d'échelle et de spécialisation.
- b. **Les externalités technologiques** : elles sont fortement liées à la dimension organisationnelle de la proximité organisée. Elles peuvent se déployer aussi bien sur un territoire qu'au sein d'un « réseau » d'acteurs spatialement dispersés ; la notion d'externalités dynamiques, introduite par Antonelli (1995) est d'ailleurs directement liée à celle de réseau. Le recours à une forme organisationnelle de proximité permet l'utilisation de facteurs spécifiques, latents ou disponibles, qui se traduit par l'apparition d'externalités technologiques.
- c. **Les externalités d'appartenance (Perrat, 2001)** : elles se réfèrent aux formes institutionnelles de proximité organisée dans lesquelles s'inscrivent les acteurs et leurs coordinations. Elles ne s'ajoutent donc pas aux deux précédentes mais se combinent à elles et façonnent leur concrétisation sous forme pécuniaire ou technologique. Elles désignent les effets positifs ou négatifs induits par l'appartenance des acteurs du territoire à des ensembles de valeurs communes sur l'efficacité et les résultats des constructions organisationnelles. Elles désignent donc également les effets de facteurs et acteurs qui restent latents par rapport à ces constructions.

Source : Colletis-Wahl, Perrat, 2004.

II.3.3.3 Modes de développement territorial

Les économistes de la proximité distinguent trois modes de développement territorial : agglomération, spécialisation et spécification: chacun de ces modes renvoie à une combinaison particulière des trois dimensions de la proximité (géographique, organisationnelle et institutionnelle). Ces trois modes sont non exclusifs l'un des deux autres et le territoire peut connaître, à différents moments de son histoire, l'un de ces trois processus. Ces trois modes de développement renvoient à « (...) *une dynamique territoriale résultant tantôt de la cohérence d'un tissu économique et des actions de ses différentes composantes, tantôt de l'appartenance à un territoire dont les limites ont une signification forte pour les institutions qui exercent leurs prérogatives sur ce territoire.* » (Colletis, Rychen, 2004, p. 221-222).

a. Le processus d'agglomération

C'est un processus basé sur une concentration spatiale d'activités économiques hétérogènes qui ne présentent pas a priori de complémentarités. Cette agglomération génère des externalités pécuniaires qui ne répondent pas à une logique industrielle forte ou qui ne dépendent pas d'un mode de coordination spécifique entre les différents agents. Ce processus de développement résulte de la proximité géographique dont les avantages sont liés à la diversité des acteurs, et sont analysés sous le vocable d'économies d'agglomération (localisation, urbanisation). En fonction des bénéfices générés et des inconvénients causés par cette concentration spatiale, le processus d'agglomération peut se développer, se stabiliser ou décliner. Dans l'agglomération la mobilité des entreprises est très élevée (les barrières à la sortie et à l'entrée ne sont pas importantes), ce qui peut correspondre à certaines stratégies entrepreneuriales basée sur la maîtrise des coûts.

b. Le processus de spécialisation

Cette forme de développement territorial est basée sur un tissu économique dominée par une activité industrielle ou un produit. Ce tissu se structure suivant une logique industrielle. Il favorise l'émergence d'une agglomération d'activités liées, soit par leur type d'activité, soit le produit qu'elles fabriquent. En plus des externalités pécuniaires, ce processus génère des externalités technologiques (étudiées généralement comme des économies de localisation) qui permettent une agglomération avec des activités cohérentes. Contrairement à une simple agglomération où le développement économique est déterminé par le jeu des intérêts individuels, la spécialisation engendre des processus de coordination entre les acteurs. Ces processus sont favorisés par l'existence d'une proximité organisationnelle. Ce type de développement peut résulter à la fois d'une volonté privée mais également d'une volonté publique d'aménagement. Son évolution peut être engendrée d'un acteur moteur dont l'influence est importante sur les décisions des autres entreprises ou d'un mode d'organisation particulier entre différents agents. Le processus de spécialisation d'un territoire reste vulnérable car il dépend fortement de l'évolution globale de l'activité ou du produit considéré. Cette vulnérabilité est accentuée par un certain degré d'irréversibilité des engagements des acteurs dans la construction de certains actifs. L'avantage de la spécialisation réside dans l'intégration sectorielle (l'essence même de ce processus) qui caractérise non seulement les relations entre les entreprises, mais également les relations entre celles-ci et les institutions de recherche et de formation (Colletis, Rychen, 2004).

c. Le processus de spécification

Dans ce processus, le territoire se distingue par sa capacité créatrice du tissu économique. Il est doté d'un mode de coordination qui, grâce à la proximité dans sa double dimension organisationnelle et institutionnelle, démultiplie les potentiels de combinaison de ressources complémentaires. En recombinaison des ressources et des actifs, le territoire se dote de moyens de mettre en œuvre des stratégies qui infléchissent les trajectoires héritées du passé suite, soit à la crise, soit aux limites d'une dynamique fondée sur la spécialisation. En plus de cette redéployabilité des actifs, ce mode de développement se distingue aussi par sa capacité de création de nouvelles institutions capables de prendre en charge les nouvelles contraintes et opportunités économiques. Ces deux caractéristiques sont intimement liées dans la mesure où la redéployabilité des actifs repose le plus souvent sur l'aptitude des acteurs qui les détiennent à créer de nouvelles institutions. Cette aptitude utilise essentiellement le patrimoine cognitif du territoire (mémoire de situations de coordinations antérieures réussies) qui permet des relations de confiance (Colletis, Rychen, 2004). Ce mode de développement, qui est conditionné par une densité et une créativité institutionnelle élevée, demeure fragile et plus éphémère que les deux processus précédents, d'où la nécessité de l'adosser à une véritable gouvernance émergente du territoire (Gilly et Wallet cités par Colletis, Rychen, 2004).

Nous mobiliserons les notions de trajectoire de développement et de mode de développement territorial avancés par les économistes de la proximité pour comprendre les processus de construction territoriale dans les régions de Béjaïa et de Djanet.

II.3.4 Dynamique de construction territoriale

Nous retracerons ici les parcours historiques différenciés des deux territoires de notre étude en expliquant les différents facteurs qui sont à l'origine de leur construction et de leur développement. Ces facteurs renvoient essentiellement au rôle des institutions dans le cadre des différents plans de développement, des chartes successives et des multiples restructurations ayant marqué le développement en Algérie et le jeu des différents acteurs. Dans le cas de la région de Djanet, ces facteurs ont façonné un système touristique territorialisé ; au niveau de la région de Béjaïa, ils ont donné par contre, une agglomération de petites et moyennes entreprises de divers secteurs d'activités économiques où le secteur touristique occupe une place minime.

II.3.4.1 Processus de construction territoriale à Béjaïa : agglomération d'entreprises de divers secteurs d'activité économique

Le processus de développement touristique dans la région de Béjaïa est passé par trois étapes. Ce processus s'apparente à une trajectoire de développement « basse » qui a mobilisé des ressources génériques (Colletis-Wahl, Perrat, 2004), donnant lieu à un ensemble d'entreprises touristiques qui fait partie d'une agglomération de petites et moyennes entreprises de divers secteurs d'activité économique.

a. La découverte des ressources touristiques de la région

La découverte des ressources touristiques de la région a débuté à l'époque coloniale française. Une fois installés dans la région en 1833, beaucoup de militaires et de scientifiques français partirent à son exploration afin de découvrir ses richesses et étudier sa société. Les investigations ont révélé un littoral beau et nanti de curiosités et un arrière pays montagneux avec des aspects topographiques variés et une richesse faunistique et floristique qui demeure peu explorée.

Après l'indépendance de l'Algérie, cet effort est poursuivi par plusieurs institutions publiques (ministère, direction de la culture, Parc National de Gouraya, circonscription archéologique...) dont les actions sont diverses, mais qui restent limitées (acquisition, conservation, restauration et présentation d'objets à caractère historique, culturel ou artistique, inventaire et l'étude systématiques des richesses culturelles et naturelles, aménagement et protection des parcs, réalisation d'études sur les monuments et sites historiques...).

Concernant la mise en exposition de ce patrimoine, les actions menées par les différentes institutions demeurent limitées et se bornent aux activités des musées et celles du Parc National de Gouraya. (voir section I.3, chapitre 1).

b. La valorisation des ressources touristiques de la région : une activité amorcée à l'époque coloniale.

C'est à l'époque coloniale que le processus de valorisation de ressources de la région à des fins touristiques a été amorcé en mobilisant essentiellement deux ressources génériques : le littoral (mer, plage et curiosités environnantes) et le climat (les qualités du climat méditerranéen sont propices à la pratique du tourisme, notamment le balnéaire et toutes les activités en plein air).

C'est au niveau de la commune de Tichy (sur la côte est de la région à 18 Kms de Béjaïa) et de la ville de Bougie⁶⁹ que ce processus a débuté. Tichy a bénéficié de quelques équipements touristiques implantés au bord de la mer. En effet, les colons ont construit des résidences secondaires et quelques hôtels, cafés et restaurants. Ce sont les prémices d'une station balnéaire qui connaîtra une évolution notable après l'indépendance. A cette époque, Tichy attirait déjà des touristes en quête du soleil et d'un climat tempéré en hiver. C'est à partir de cette période que la station a commencé à construire sa renommée. De son côté, la ville de Bougie attirait aussi des touristes avec ses hôtels, ses curiosités naturelles aux alentours (les Aiguades, Cap Carbon, la corniche...) et sa célèbre plage de l'époque « Bougie plage ». A cette période, l'activité touristique n'était pas assez développée, en tout cas pas comme à Alger et Biskra qui étaient des lieux de séjour appréciés, notamment par des célébrités⁷⁰.

Après l'indépendance de l'Algérie, et comme on l'a vu lors de la deuxième section, l'Etat a adopté sa première politique touristique en 1966. Cette politique a fixé les orientations principales du développement touristique en Algérie : priorité au tourisme international à travers la commercialisation des produits balnéaire et saharien, centralisation des investissements, formation.... La région de Béjaïa a été choisie pour être dans la zone d'expansion touristique⁷¹ de l'est du pays en raison de ses potentialités. Mais ce choix n'a pas été suivi d'une volonté de doter la région d'équipements touristiques. Dans les trois premiers plans de développement (plan triennal 1967-1969 et deux plans quadriennaux 1970-1973, 1974-1977) qui ont suivi la première charte du tourisme, la région n'a bénéficié que d'un hôtel de 290 lits (les Hammadites conçu par l'architecte Fernand Pouillon et construit en 1972 dans la commune de Tichy)⁷² et d'un complexe touristique de 320 lits répartis sur 80

⁶⁹ Bougie est l'appellation de la ville de Béjaïa à l'époque coloniale.

⁷⁰ L'Afrique du Nord est devenue une destination privilégiée des artistes avec la naissance et le développement de l'orientalisme (tendance picturale apparue au courant du XVIII^{ème} siècle). Plusieurs artistes français métropolitains ont séjourné en Algérie : peintres, sculpteurs, architectes et graveurs. Parmi eux, on cite Eugène Fromentin, Auguste Renoir, Albert Lebourg... Par ailleurs, après le succès de la Côte d'Azur, la Côte Basque et les plages normandes, l'Algérie est devenue avant la Première Guerre mondiale une destination prisée aussi bien en été qu'en hiver non seulement pour les Français Métropolitains mais également pour de nombreux européens : Anglais, Belges, Suisses, et Allemands.

⁷¹ Les études générales réalisées pendant la période 1962-1966 ont abouti à la délimitation de trois grandes zones d'expansion touristique : région Ouest Alger (Moretti, Sidi-Fredj, Tipaza) ; région d'Oran (Les Andalouses), région Est (Hammadites Béjaïa, Séraïdi, El-Kala).

⁷² En effet, le choix de la commune de Tichy pour la construction de cet hôtel n'est pas anodin. Cette commune jouissait déjà d'un passé touristique (les premiers jalons d'une station balnéaire remontent à l'époque coloniale) et offrait les conditions les plus avantageuses en termes d'infrastructures et de foncier (un vaste terrain, propriété de l'Etat, d'une superficie de 98 929 m²)

bungalows (El Djorf Eddahabi construit dans la commune de Melbou, à l'extrême de la côte est de la région), alors sur la même période 1 8242 lits ont été réalisés. Une part minime (soit 3,34 % du total des réalisations) qui contraste avec l'abondance des ressources dans la région et qui reste loin de permettre une exploitation satisfaisante de celles-ci. Ce ratio infime place Béjaïa loin derrière la région algéroise (région ouest d'Alger qui regroupe les complexes touristiques de Zeralda, Moretti, Sidi-Ferruch et Tipaza avec Tipaza-Club, Tipaza la Corne d'Or et Tipaza Matarès) qui offre 54,7 % de la capacité globale d'hébergement à la fin de 1979 (soit 9 717 lits dont 84,1% du type balnéaire). L'exploitation de ces deux unités marque le début du tourisme balnéaire (dicté par la Charte du tourisme de 1966) qui valorise essentiellement deux ressources génériques : littoral et climat. Ces deux unités offraient un produit balnéaire destiné à une clientèle étrangère, dont la conception et la commercialisation étaient le fruit d'un partenariat entre les organismes touristiques nationaux (Onat, ATA, Sonatour...) et les tours-opérateurs étrangers (Thomson Holiday, TUI, Transair...). Après les premières années d'exploitation de ces deux unités, cette valorisation limitée des ressources est entrée dans une dynamique prometteuse avant de connaître un ralentissement au début des années 1980, après le changement de la politique touristique nationale.

Par ailleurs, la région a bénéficié, dans le cadre des différents plans de développement, d'un certain nombre d'unités industrielles publiques relevant presque toutes de l'industrie légère (textile, agroalimentaire et matériaux de construction). Ces unités ont été implantées dans trois zones industrielles (Béjaïa, Akbou et El Kseur), donnant lieu à une polarisation qui correspond peu aux logiques de localisation industrielle, avec une absence de proximités géographique et organisée. A l'exception des entreprises de matériaux de construction dont la localisation est dictée par la présence de gîtes de substances métallifères et non métallifères (valorisation d'une ressource naturelle), le reste des unités doivent importer leurs matières premières. La juxtaposition de ces unités ne correspond à aucune stratégie de localisation. Des unités hétérogènes et déconnectées les unes des autres, ce qui met en évidence l'absence de coopération (échanges inter-unités) marchande et non marchande.

c. L'ouverture du secteur touristique à l'investissement privé

Le changement d'orientation de la politique touristique en 1980 a ouvert la voie à l'investissement privé, on a assisté alors à la naissance de l'entrepreneuriat local dans le tourisme. Cette catégorie d'entrepreneurs est constituée d'acteurs qui n'avaient, au départ, aucune relation avec l'activité touristique. Ce sont des simples porteurs de projets sans

compétences particulières dans le tourisme (aucune ressource spécifique n'a été mobilisée dans l'avènement de l'entrepreneuriat local dans le tourisme). Il s'agit d'investisseurs locaux et quelques anciens émigrés en France revenus au pays attirés par le caractère lucratif de l'activité touristique (le secteur est poussé par une forte demande, essentiellement nationale, durant la saison estivale). Ces acteurs ont créé un ensemble de petite et moyennes entreprises (hôtels, agences de voyage et restaurants). Les principales entreprises sont des hôtels de petit et moyen standing organisées sous forme de PME émietées (absence de chaînes nationales ou de chaînes internationales). Plusieurs sources de financement sont utilisées dans la création *ex nihilo* de ces entreprises : autofinancement mobilisant une épargne personnelle ou carrément un patrimoine familial, réinvestissement des bénéfices réalisés dans d'autres activités et, plus faiblement, financement bancaire (l'enquête réalisée sur le terrain rapporte que le financement bancaire se situe à hauteur de 30 % des projets réalisés). La famille joue un rôle important dans la pérennité de l'entreprise touristique. Souvent, les enfants héritiers reproduisent et agrandissent l'entreprise paternelle. Les obstacles auxquels se heurtent ces investisseurs sont souvent de trois genres : les lourdeurs administratives qui concernent essentiellement l'accord de permis de construire et l'agrément pour les agences de voyages, l'accès au foncier qui est livré à une spéculation et les difficultés d'accès au financement bancaire.

Ce processus de création d'entreprises touristiques par des acteurs privés n'a pas cessé depuis, il se poursuit toujours avec un rythme plus au moins lent en raison des obstacles entravant toute initiative d'entreprendre. Ce processus donne naissance aujourd'hui à plusieurs catégories d'entreprises touristiques : hôtels, campings, villages de vacance, agences de voyages, restaurants touristiques ... En 2012, on y recense 78 hôtels, 60 camps de toile, 14 agences de voyages, et 12 restaurants touristiques classés. Cette agglomération d'entreprises valorisant des ressources touristiques génériques (littoral et climat), et poussée par une forte demande nationale durant la saison estivale, est loin par sa taille et la qualité de ses produits de permettre une valorisation satisfaisante du potentiel touristique de la région.

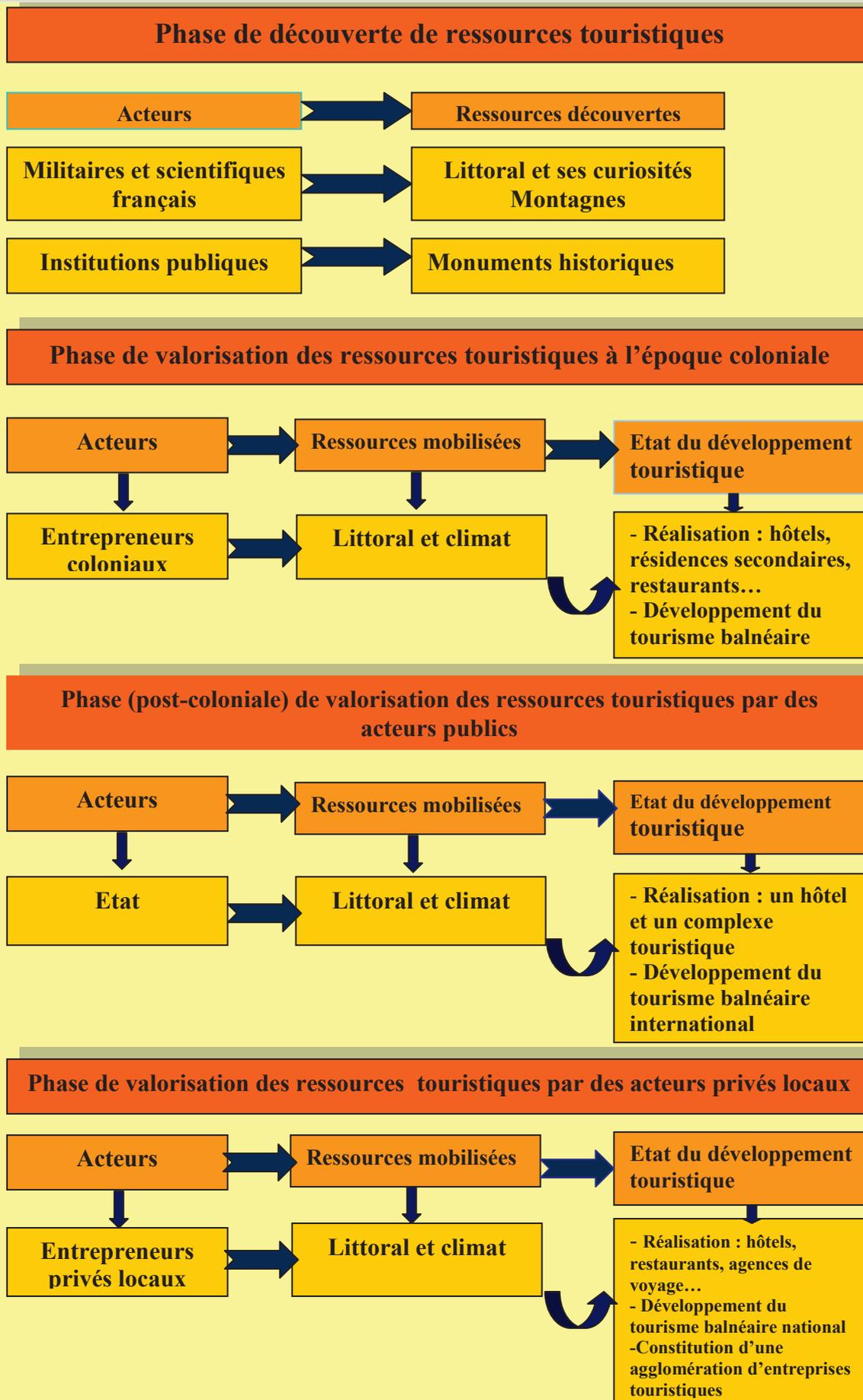
Par ailleurs, et en parallèle à cette ouverture dans le secteur touristique, l'investissement privé dans la région a été encouragé par les textes législatifs qui ont accompagné la transition de l'économie algérienne vers l'économie de marché, notamment les deux lois relatives à l'investissement (le code d'investissement du 5 octobre 1993 et l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement). Plusieurs entreprises privées de

tous genres ont été créées renforçant ainsi l'entrepreneuriat local privé déjà en place. En effet, l'esprit d'entrepreneuriat dans la région remonte à l'ère de l'économie planifiée et se manifestait déjà à l'époque à travers quelques petites entreprises, notamment dans le BTP et l'agroalimentaire. Cet esprit est animé surtout par un sentiment d'appartenance à cette région de Kabylie et une volonté de lui assurer une prospérité économique en dépit des obstacles de tous genres.

Cette dynamique de création d'entreprises privées a enrichi le tissu économique de la région qui repose sur une diversité de secteurs d'activité (industrie, pêche, agriculture et activités tertiaires). Elle renvoie à un processus d'agglomération (Colletis, Rychen, 2004), c'est-à-dire un processus basé sur une concentration spatiale d'activités économiques hétérogènes qui ne présentent pas a priori des complémentarités. Ce processus génère des externalités pécuniaires qui naissent de la proximité géographique et de la diversité des acteurs. L'industrie agroalimentaire par exemple génère des activités de transport pour la distribution des produits alimentaires.

La répartition des entreprises par secteur d'activité laisse apparaître la prédominance du tertiaire avec les activités de transport, import-export, commerce de gros et de détail, services divers ainsi que l'hôtellerie, café et restauration (l'hôtellerie occupe cependant une petite part du secteur, elle ne dépasse pas 5 %). Le secteur secondaire rassemble les différentes entreprises industrielles, les entreprises de bâtiment, de travaux publics et de matériaux de construction ainsi que l'artisanat et les entreprises agroalimentaires... Le secteur primaire regroupe les exploitations agricoles, forestières, sylvicoles et de la pêche.

Encadré 8 : Processus de construction territoriale à Béjaïa (cas de l'activité touristique)



II.3.4.2 Processus de construction territoriale à Djanet : émergence d'un système touristique territorialisé

Le processus de construction territorial dans la région de Djanet est passé par trois phases : la découverte de ressources touristiques de la région, la valorisation de ces ressources par des organismes publics et la constitution d'un système touristique local avec la naissance d'un entrepreneuriat privé local dans le tourisme. Comme nous allons l'expliquer, ce processus correspond à une trajectoire de développement « haute » avec une double dynamique de spécification et d'activation de ressources spécifiques (actifs latents) donnant lieu à une forme territorialisée de développement (système touristique territorialisé) (Colletis-Wahl, Perrat, 2004).

a. La découverte et la mise en exposition du patrimoine du Tassili

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre (section I.3), la découverte du patrimoine du Tassili n'Ajjer a été l'œuvre d'une élite européenne composée d'explorateurs civils de différentes disciplines, de militaires français et de religieux, aidés souvent par des acteurs locaux, parfaits connaisseurs de terrain. Ce processus s'est déroulé en deux temps : une phase d'exploration du milieu naturel saharien dont le Tassili n'Ajjer et une phase de découverte de l'art rupestre qui a marqué le Tassili n'Ajjer (voir section I.3 du chapitre 1)

Ces découvertes ont été accompagnées par des discours produits par ces acteurs à travers différents supports qui ont mis fin aux stéréotypes liés à ce lieu et changé l'image véhiculée sur le Sahara (on est passé alors de l'image d'un espace aride, hostile et désolé à celle d'un espace de bien-être, de beauté et de richesses) et par une grande exposition de l'art rupestre du Tassili au Pavillon de Marsan à Paris au début de l'année 1958. Lors de cette exposition, le Tassili révèle au monde sa richesse qui lui a valu une place dans l'histoire de la civilisation de l'Humanité et son titre de patrimoine mondial. En effet, cette exposition est l'élément déclencheur du phénomène touristique dans la région. Désormais, le Tassili (qui est considéré comme le centre d'art préhistorique le plus riche au monde) suscite les convoitises des visiteurs. En effet, l'art rupestre et le patrimoine naturel et paysager de l'espace saharien serviront de vitrine au territoire touristique du Tassili. Ils constituent l'attractivité de la région et la base de sa valorisation touristique.

b. La valorisation du patrimoine du Tassili par des organismes publics

C'est vers le milieu des années 1960 que la valorisation du patrimoine du Tassili a commencé dans le cadre de l'activité touristique. Les ressources touristiques mobilisées dans cette valorisation sont : les gisements archéologiques, notamment l'art rupestre et les paysages sahariens, plus précisément « *tassiliens* ». Ces deux ressources, spécifiques par leur importance et leur singularité, constituent l'attractivité touristique de la région. En effet, le Tassili recèle un patrimoine préhistorique colossal notamment en art rupestre avec plus de 15 000 gravures et peintures. Cet art rupestre, le plus dense et le plus complet au Sahara, lui a valu son titre de patrimoine mondial (Unesco-1982). Les paysages *tassiliens* sont d'une beauté exceptionnelle. Chacun de ces paysages est singulier et offre un attrait particuliers tant par son aspect que par la richesse de vie qui s'y manifeste.

Ce processus de valorisation a été initié par des organismes publics. Il est marqué par une succession d'organismes au rythme des restructurations ayant marqué le développement touristique en Algérie. A chaque fois un organisme disparaît pour laisser place à d'autres dont la mission principale au niveau de Djanet est la même, commercialiser le produit touristique de la région.

C'est le Touring Club d'Algérie (TCA), agence touristique de l'Office National Algérien du Tourisme (ONAT), créée en 1964, qui a amorcé ce processus en s'occupant des premiers touristes étrangers arrivés au Tassili (au début, le plateau de Tamirt/Sefar recevait l'essentiel des touristes venus visiter le Tassili). Créée en 1970 et dotée de moyens matériels plus importants, l'Agence Touristique Algérienne (ATA) a succédé au TCA pour assurer sa mission jusqu'au 1979 (l'année de sa dissolution). Ensuite ALTOUR (Algérie Tourisme) avec son agence de voyage de Djanet a pris le relais jusqu'à sa dissolution en 1983 pour laisser place à l'ONAT, le premier et le seul tour-opérateur public algérien qui commercialise le produit touristique de la région jusqu'à nos jours. Le milieu des années 1980 marque la fin de cette période de valorisation par les seuls organismes publics après l'ouverture du secteur touristique à l'initiative privée. La nouvelle politique touristique de mai 1980 a apporté de nouvelles orientations dont celles concernant la décentralisation des investissements et l'implication de plusieurs opérateurs dans l'activité touristique.

En effet, lors de ce processus de valorisation, ces organismes publics ont mobilisé, en plus des ressources touristiques spécifiques de la région, le savoir-faire des autochtones (Touaregs), constitué de leur connaissance approfondie de terrain (le Sahara reste un milieu hostile que seuls les Touaregs maîtrisent), de leur adaptation ingénieuse à l'environnement saharien et de leur culture. C'est une ressource spécifique (actif latent), ancrée dans le territoire, que les organismes publics ont captée et transformée en ressources actives, indispensables dans ce processus de valorisation. C'est ainsi que les Touaregs ont été recrutés pour exercer plusieurs métiers au sein de la chaîne touristique locale : guide, chauffeur, cuisinier, ânier...

Ce processus de valorisation orchestré par les organismes publics a permis d'ancrer territorialement l'activité touristique dans la région. Il a permis d'amorcer une dynamique d'apprentissage qui a initié les touaregs aux métiers du tourisme. Cette période a connu une augmentation du nombre de touristes tentés par l'aventure et les expéditions. La destination commence à bâtir sa réputation. En outre, elle a bénéficié des recommandations de guides de voyage (guide Nagel) et des effets positifs des ouvrages de plusieurs écrivains (H. Lhote, R. Frison-Roche, T. Monod...).

c. La constitution d'un système touristique territorialisé

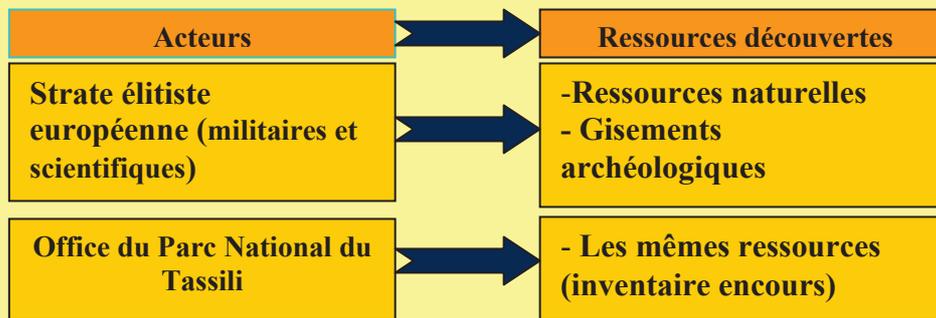
L'implication des Touaregs dans la chaîne de fabrication du produit touristique s'est faite au début à travers les métiers de chauffeurs, guides et cuisiniers. Cette implication leur a permis ensuite de s'engager dans une dynamique d'apprentissage (apprentissage sur le tas) pour maîtriser toute la chaîne de voyage. Ces compétences dans la fabrication du produit touristique saharien sont une nouvelle ressource spécifique (actif latent) que les acteurs locaux ont activée, après l'ouverture du secteur touristique sur l'investissement privé, pour créer leur propre entreprise touristique. Cette activation donnera lieu à la naissance de l'entrepreneuriat local dans le tourisme. C'est ainsi que la première entreprise touristique privée (agence de voyage) a vu le jour à Djanet au milieu des années 1980. Ce processus de création d'entreprises se poursuit jusqu'à nos jours (en 2012) où on recense 37 agences de voyages (36 agences privées et un tour opérateur public, l'ONAT). Renvoyant à un processus de spécification (Colletis, Rychen, 2004), il a permis la constitution d'une agglomération d'entreprises autour de l'activité touristique qui offre un seul produit (tourisme saharien). C'est un ensemble de petites entreprises (micro entreprises familiales) spécialisées dans le

tourisme. Cette concentration d'entreprises (proximité géographique)⁷³, associée à la proximité organisationnelle (jeux de coordination des acteurs) et la proximité institutionnelle (appartenance à la communauté targuie) engendre des externalités technologiques. Ce tissu économique demeure, toutefois, fragile vu sa dépendance de la seule activité touristique qui est elle-même vulnérable (nous y reviendrons dans le prochain chapitre).

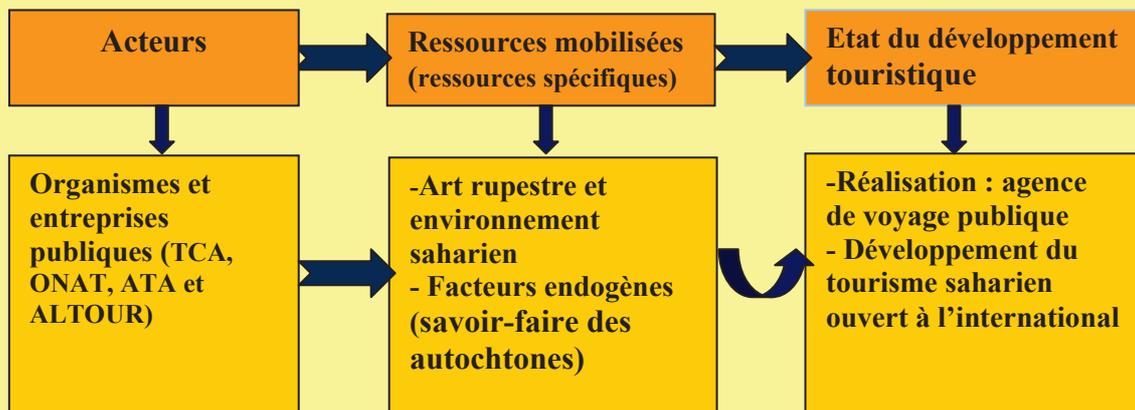
⁷³ La commune de Djanet abrite à elle seule 30 agences, localisées dans un périmètre restreint (la majorité est localisée dans l'agglomération de Djanet). Le reste des agences se trouve au chef-lieu de la Wilaya (Illizi).

Encadré 9 : Processus de construction territoriale à Djanet

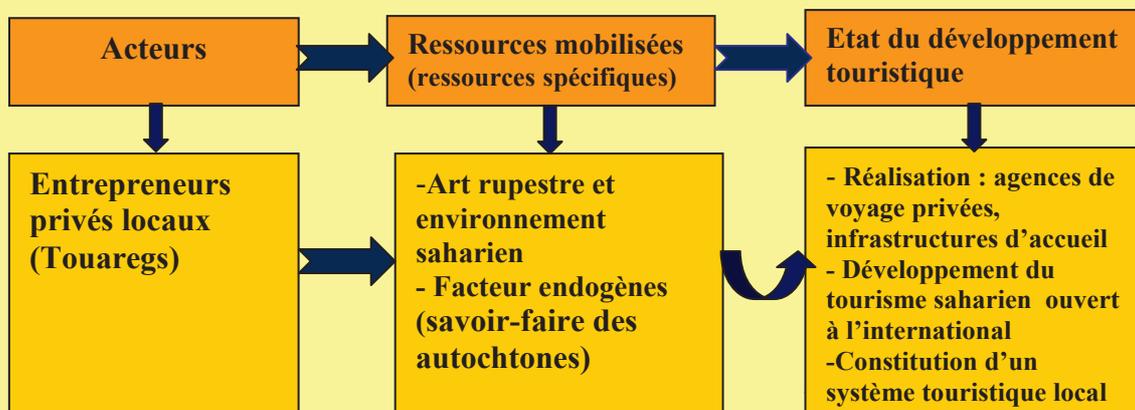
Phase de découvertes de ressources touristiques



Phase de valorisation des ressources touristiques par des organismes publics



Phase de valorisation des ressources touristiques par des acteurs privés locaux



Conclusion du chapitre II

Le rôle des institutions dans le développement économique est reconnu aujourd'hui. Pour la nouvelle économie institutionnelle qui repose sur une acception large du concept d'institution voit dans celle-ci le déterminant essentiel des performances économiques. Longtemps évacuées des théories du développement, les institutions ont été mises en avant par le courant institutionnaliste. Les institutions sont une unité de base importante dans l'analyse économique et apportent des éclairages pertinents pour expliquer les écarts de développement.

Les différentes politiques ayant jalonné le processus de développement touristique en Algérie devaient mettre en place un environnement propice à l'activité touristique qui, par son caractère transversal, exige un appareil technico-économique conséquent en sa faveur. Celui-ci renvoie aux conditions nécessaires à la pratique de l'activité touristique. L'étude rétrospective du secteur touristique menée dans ce chapitre a montré les limites voire l'échec des politiques ayant encadré le développement touristique en Algérie.

En effet, la première politique touristique formulée dans la charte du tourisme de 1966, qui s'est inscrite dans une optique de développement globale (avec, en priorité, une ouverture sur l'international) a permis d'initier un processus de développement intéressant avec des résultats relativement satisfaisants. Dans le cas de Djanet, cette politique a permis d'amorcer un processus de valorisation du patrimoine de la région par une succession d'organismes publics mobilisant la main d'œuvre autochtone. Par un processus de mobilisation, de captation et de transformation de ressources spécifiques, cette politique a permis d'amorcer une activité touristique intéressante dans la région. Ce processus de valorisation a permis d'ancrer territorialement l'activité touristique dans la région et surtout de lancer une dynamique d'apprentissage qui a initié les Touaregs aux métiers du tourisme. Dans le cas de la région de Béjaïa, cette politique a eu peu d'effets positifs. Quoique la région ait été choisie pour être dans la zone d'expansion touristique de l'est du pays en raison de ses potentialités, ce choix n'a pas été suivi d'une volonté de doter la région d'équipements touristiques. Lors des trois premiers plans de développement ayant suivi la charte du tourisme de 1966, la région n'a bénéficié que de deux structures d'hébergement. Une dotation limitée pour espérer une valorisation satisfaisante de son potentiel touristique. Par ailleurs, la région a bénéficié, dans le cadre de ces premiers plans de développement, d'un certain nombre d'unités industrielles publiques relevant presque toutes de l'industrie légère (textile, agroalimentaire et matériaux

de construction). Ces équipements industriels ne correspondent pas réellement à la dotation en facteurs de la région

Le revirement de la politique touristique amorcé lors du deuxième plan quadriennal (1974-77), suite à la conjoncture favorable des hydrocarbures, et confirmé par la suite dans la charte nationale de 1976 et la deuxième politique touristique de 1980, donnant la priorité au tourisme interne (l'option du tourisme international n'ayant été maintenue que pour le tourisme saharien dans l'extrême sud algérien) a mis fin progressivement à un processus de développement touristique intéressant dans sa composante balnéaire et saharien du moyen sud. Ce changement a ouvert aussi le secteur touristique à l'investissement privé.

Cette ouverture et le maintien de l'option du tourisme international ont été bénéfiques pour la région de Djanet. De fait, la naissance de l'entrepreneuriat privé local dans le tourisme grâce à l'activation d'une ressource spécifique a permis de déclencher un processus de création d'entreprises. Ce processus a permis la constitution d'une agglomération d'entreprises sous forme d'un système touristique territorialisé.

Dans le cas de la région Béjaïa, cette ouverture a permis la création d'un ensemble de petites et moyennes entreprises du secteur touristique (hôtels, agences de voyage et restaurants) avec la naissance de l'entrepreneuriat privé local dans le tourisme. Les principales entreprises sont des hôtels de petit et moyen standing organisés sous forme de PME émiettées. Cet ensemble d'entreprises est loin par sa taille et la qualité de ses produits de permettre une valorisation satisfaisante du potentiel touristique de la région. Elle est poussée par une forte demande nationale durant la saison estivale.

A côté de cet ensemble, la région connaît une dynamique de création d'entreprises de tous genres après l'encouragement de l'investissement privé par des textes législatifs et les différents dispositifs de création d'entreprises (ANDI, ANSEJ, CALPI, CNAC ...). Le tissu économique de la région est une agglomération d'entreprises hétérogènes appartenant à plusieurs secteurs dont celui du tourisme qui reste relativement secondaire.

Conclusion de la partie I

Au terme de cette première partie nous rappelons d'abord que l'inventaire du potentiel patrimonial que nous avons réalisé a montré la richesse et la variété des ressources touristiques des régions de Béjaïa et Djanet. Un tel potentiel prédestinait ces régions à devenir des territoires touristiques.

Le processus de construction territoriale basé sur la valorisation de ce patrimoine dans les deux régions est passé dans son évolution par trois grandes étapes, menées par un ensemble d'acteurs de différents statuts. Dans le cas de Béjaïa, ce processus a permis la constitution d'un ensemble de petites et moyennes entreprises du secteur touristique qui préfigure une zone de développement touristique. Ce processus s'apparente à une trajectoire de développement « basse » qui a mobilisé des ressources génériques. A côté de cet ensemble secondaire, le tissu économique de la région est représenté par une agglomération d'entreprises hétérogènes appartenant à plusieurs secteurs (industrie, pêche, agriculture et activités tertiaires), résultat de l'exploitation de plusieurs ressources. Dans le cas de Djanet, ce processus a donné lieu à une agglomération d'entreprises sous forme d'un réseau de petites entreprises touristiques. Ce processus correspond à une trajectoire de développement « haute » avec une double dynamique de spécification et d'activation de ressources spécifiques (actifs latents) donnant lieu à une forme territorialisée de développement.

Ce processus a été amorcé dans les deux régions à l'époque coloniale avec une phase de découverte menée par des individus appartenant à l'élite européenne avec l'appui des acteurs locaux notamment dans le Tassili n'Ajjer. Cette phase a été un prélude à la valorisation touristique qui a commencé dans le cas de la région de Béjaïa à l'époque coloniale. La phase (post-coloniale) de valorisation menée par les acteurs publics dans le cadre de la première politique touristique formulée par la Charte du tourisme (de 1966) n'a eu que peu d'effets positifs dans la région de Béjaïa. Par contre, les acteurs publics engagés dans ce même cadre ont amorcé une activité touristique relativement intéressante dans la région de Djanet dans la mesure où elle a permis d'engager une dynamique d'apprentissage qui a initié les Touaregs aux métiers du tourisme. C'est un processus de mobilisation, de captation et de transformation de ressources spécifiques qui a permis d'ancrer territorialement l'activité touristique dans la région. La phase de valorisation par des acteurs privés locaux après la deuxième politique

touristique (de 1980) a permis surtout la naissance d'un entrepreneuriat privé local dans le tourisme dans les deux régions. A Béjaïa, cet, entrepreneuriat a engendré, en trois décennies, un ensemble de petits et moyennes entreprises touristiques, en mobilisant des ressources génériques. Dans le cas de Djanet, cet entrepreneuriat porteur de ressources spécifiques, a permis au fil des années, de constituer une agglomération d'entreprises sous forme d'un système touristique territorialisé. La deuxième partie sera l'occasion d'étudier les caractéristiques des ces deux configurations de production issues du processus de valorisation touristique du patrimoine des deux régions.

PARTIE II

Acteurs, tourisme et développement territorial

Introduction de la partie II

Dans la première partie, nous avons montré à travers un inventaire prospectif que les régions de Béjaïa et de Djanet renferment un patrimoine important dont la valorisation, commencée à l'époque coloniale, est passée, dans son évolution, par plusieurs étapes, donnant lieu aujourd'hui à une activité touristique qui se présente sous forme de deux configurations de production distinctes.

Dans le cas de Béjaïa, cette configuration se présente sous forme d'un ensemble de petites et moyennes entreprises du secteur touristique. Cet ensemble se trouve dans une agglomération d'entreprises hétérogènes appartenant à plusieurs secteurs (industrie, services, agriculture, pêche...), constituant le tissu économique de la région. Dans le cas de Djanet, cette configuration prend la forme d'un réseau de petites entreprises touristiques qui s'apparente à un système touristique territorialisé. Il s'agit dans cette seconde partie d'étudier les caractéristiques de ces deux configurations et leur(s) rapport(s) au territoire pour expliquer, ensuite, les facteurs de dynamisme et les contraintes qui entravent le développement touristique dans ces deux régions.

Dans cette deuxième partie, nous nous efforçons à défendre l'hypothèse selon laquelle la double carence d'une politique touristique appropriée à l'échelle nationale (fondée sur la valorisation du patrimoine), et de dynamiques institutionnelles susceptibles de mobiliser et de coordonner les acteurs à l'échelle régionale, sont des freins au développement touristique dans les régions de Béjaïa (Kabylie) et de Djanet (Tassili n'Ajjer). Selon cette hypothèse l'environnement actuel en Algérie n'offre pas les conditions propices à la pratique du tourisme et plusieurs contraintes entravent le développement de cette activité dans ce pays. Pour étayer cette hypothèse, nous étudions d'abord les configurations de production de l'activité touristique dans nos deux régions afin d'extraire leurs caractéristiques et analyser leur(s) rapport(s) au territoire (chapitre III). Ensuite, et sur la base des résultats des analyses précédentes et des constations sur le terrain, nous discutons des obstacles qui entravent le développement touristique en Algérie.

CHAPITRE III : Organisation territoriale de l'activité touristique : un ensemble de PME à Béjaïa et un système touristique territorialisé à Djanet

Introduction

La reconnaissance de l' « espace territoire » comme un élément constitutif des mécanismes économiques a enrichi les analyses traditionnelles qui identifient deux types de coordination des activités économiques (marché et hiérarchie) et a donné naissance à une nouvelle économie spatiale qui se nomme « économie territoriale ». Cette nouvelle « école » accorde un rôle central au territoire dans la coordination des activités économiques et apporte des analyses en termes du district industriel et son prolongement aux systèmes productifs localisés et aux clusters. Les configurations sectorielles étudiées par ces approches ne se limitent pas à l'industrie, elles se déclinent, en effet, dans toutes les sphères de l'activité économique y compris les services. L'activité touristique par ses caractéristiques particulières et son lien direct avec le territoire cadre parfaitement avec cette approche. Une problématique, certes, peu explorée, mais elle demeure largement ouverte et au centre de nombreux questionnements.

Le tourisme entretient des rapports complexes et multiples avec le territoire. Ces rapports se manifestent, entre autres, à travers l'activité touristique qui se déploie sur un territoire. En effet, le territoire n'est pas seulement un simple support physique pour le tourisme (un conteneur de ressources), mais un lieu où s'organise une activité particulière qui tisse des

liens avec ce territoire. Cependant, le tourisme peut se développer aussi en rupture avec le territoire qui paraît, dans ce cas, comme un simple réservoir de ressources, dont l'exploitation par des acteurs ne donne pas lieu à des relations particulières avec le territoire (ou donne lieu à des rapports limités avec le territoire).

Dans le chapitre précédent (sections II 2 et II 3), nous avons montré que le processus de valorisation du patrimoine des deux régions étudiées a abouti, avec notamment la naissance de l'entrepreneuriat privé local dans le tourisme, à la constitution, dans le cas de Djanet, d'une agglomération d'entreprises sous forme d'un système touristique territorialisé, et dans le cas de Béjaïa, d'un ensemble relativement coordonné de petites et moyennes entreprises du secteur touristique. Il s'agit dans ce présent chapitre d'étudier ces deux configurations en mettant en exergue leurs caractéristiques (mode d'organisation, mode de régulation, évolution...) et d'analyser leurs rapports avec le territoire (effets socioéconomiques et environnementaux). Ce troisième chapitre tentera de répondre aux questions suivantes : quelles sont les caractéristiques des deux systèmes structurés autour de l'activité touristique dans les régions de Djanet et de Béjaïa ? Quels sont les impacts socioéconomiques et environnementaux de cette activité sur les deux territoires ?

La structure de ce chapitre comprend trois sections. La première comporte, d'abord une revue succincte de la littérature sur les différentes configurations territoriales de production. Seront présentées les analyses en termes de district industriel et leur élargissement à la notion du système productif localisé (SPL). Elle étudie, ensuite, l'organisation territoriale de l'activité touristique en essayant de montrer comment cette activité peut prendre des configurations territoriale (III.1). La deuxième section porte sur l'organisation de l'activité touristique dans la région de Djanet. Elle étudie les caractéristiques de la configuration territoriale de cette activité et ses enjeux sur le territoire (retombées économiques, socioculturelles et environnementales) (III.2). La troisième section s'intéresse à l'agglomération de petites et moyennes entreprises qui constitue le secteur touristique dans la région de Béjaïa. Elle met en exergue ses caractéristiques et analyse ses retombées économiques et ses effets externes sur le territoire (III.3).

III. 1 Organisation territoriale de l'activité économique

Les profondes transformations économiques et institutionnelles qui s'opèrent dans le monde depuis une trentaine d'années (globalisation, changements institutionnels, délocalisation, décentralisation...) renouvellent les problématiques de la localisation des activités. Le retour du local parallèlement à la globalisation, avec la multiplication des formes d'organisation territoriale de l'activité économique (district industriel, cluster, système productif localisé...) milite en ce sens. Ces deux grandes problématiques marquent l'émergence d'une nouvelle économie spatiale, appelée désormais « économie territoriale », dont la construction est encore en chantier (Courlet, 2008). Par rapport aux analyses traditionnelles qui identifient deux types de coordination des activités économiques (coordination par le marché et coordination hiérarchique), cette nouvelle approche en apporte un nouveau mode. C'est la reconnaissance de l'« espace territoire » comme un élément constitutif des mécanismes économiques. L'espace n'est pas seulement un simple support d'activités, mais il est désormais un lieu où s'organisent les formes de compétition et de coopération entre entreprises et où se décide la division sociale du travail (Abdelmalki, Courlet, 1996). Les analyses du district industriel et leur prolongement aux systèmes productifs localisés et aux clusters illustrent cette nouvelle approche et le rôle central accordé à l'espace dans la coordination des activités économiques.

En premier lieu, il s'agit, dans cette section, de faire un exposé succinct des différentes formes d'organisation productive territorialisée. Nous présentons les analyses en termes de district industriel et leur élargissement à la notion du système productif localisé (SPL). En second lieu, nous étudions l'organisation territoriale de l'activité touristique. Plus précisément, nous tenterons d'argumenter l'hypothèse selon laquelle l'activité touristique peut s'organiser sous forme d'un système territorialisé.

III.1.1 Les analyses du district industriel

La notion de district industriel, héritée d' A. Marshall, est le point de départ de nombreuses réflexions dédiées aux relations entre dynamique industrielle et dynamique territoriale. Qu'est-ce qu'un district industriel, quelles sont ses caractéristiques et qu'en est-il de ses analyses contemporaines ?

III.1.1.1 District industriel : généalogie

La notion de district industriel a été utilisée pour la première fois par A. Marshall à la fin du XIX^e siècle pour désigner une forme d'organisation industrielle observée dans un certain nombre de pays européens ayant vécu l'avènement de la révolution industrielle, notamment l'Angleterre, l'Allemagne et la France. Cette organisation se manifeste par une concentration, dans un même lieu géographique, de nombreuses unités industrielles indépendantes exerçant des activités productives similaires et/ou complémentaires. Les approches théoriques marshalliennes ont permis d'asseoir les fondements analytiques nécessaires à la compréhension des modes de fonctionnement de cette organisation.

Le mouvement de renouveau de cette notion et l'analyse marshallienne en général trouvent d'abord leur origine dans la lecture approfondie de l'héritage d'Alfred Marshall, en particulier de ses deux grands ouvrages que sont « The economics of industry » (1879) et « Industry and trade » (1919) et du chapitre X de « Principles of Economics » (1890), dont B. Lecoq (1993) nous restitue les grandes lignes. Dans une démarche consistant à replacer le concept de district industriel dans une lecture de l'œuvre d'A. Marshall à travers certains travaux contemporains d'histoire de la pensée, l'auteur montre comment le district industriel contient en germes les premiers éléments d'une approche de la dynamique industrielle. Contrairement à une approche des problèmes économiques centrées exclusivement sur les mécanismes d'allocation de ressources, la dynamique en question s'articule autour des conditions de création de ressources spécifiques dans le cadre d'un processus global de changement⁷⁴. Cela signifie que le district industriel marshallien dépasse sa nature marchande par des interdépendances non-marchandes et des effets de proximités exprimés à travers les effets

⁷⁴ Ce changement ne se réduit pas à la séquence invention /innovation, mais il est pensé dans sa globalité. Il est cristallisé dans l'organisation sociale, économique et technique de la production. Il est enraciné dans un contexte institutionnel, politique et culturel qui intervient comme élément de ce changement et imprime une direction à celui-ci. Il définit une logique d'évolution des structures industrielles nationales (Lecoq, 1993)

externes et l'atmosphère industrielle dont parle A. Marshall. Ces propriétés dynamiques du district traduisent parfaitement l'existence de modes de coordination des activités productives différents de la coordination par le marché pur. L'approche marshallienne s'inscrit aussi dans une optique évolutionniste et dans l'investigation historique. Elle suggère une formalisation élémentaire des phénomènes de dépendance du passé (l'évolution des structures industrielles est, pour une grande partie, la conséquence des conditions qui se sont développées sans interruption dans le passé) et une irréversibilité associées aux externalités d'agglomération et à une dynamique localisée d'apprentissage (Lecoq, 1993).

La réflexion ouverte sur le processus de création de ressources pose la question de l'efficacité dynamique du district, à savoir sa capacité d'adaptation aux changements structurels de son environnement. Cette efficacité tient essentiellement à ce qu'on appelle les économies externes d'agglomération, en l'occurrence les bénéfices/avantages que peut tirer chaque entreprise de son insertion dans une agglomération industrielle suffisamment grande (Courlet, Pecqueur, 1996). En effet, l'analyse marshallienne du district pose le problème de la localisation et de ses effets, non pas en termes de la disponibilité de ressources génériques, mais en termes d'avantages créés par des personnes exerçant la même activité spécialisée et localisées à proximité immédiate les unes des autres. Le district est une construction à partir d'avantages créés et non innés (Gaffard, Romani, 1990). « *Le district industriel devient donc l'expression d'une construction historique d'une capacité productive, qui trouve dans la proximité des acteurs, son efficacité dynamique* » (Lecoq, 1993, p. 231)⁷⁵. Ces avantages dont parle A. Marshall sont de deux ordres et il les présente dans un seul et même mouvement : il y a ceux procurés par les ressources humaines et il y a ceux qui émanent de l'interdépendance technique des activités créées (Gaffard et Romani, 1990). Ces avantages se déclinent comme suit :

- La transmission et l'enrichissement des compétences au cours du temps grâce à une « atmosphère industrielle » qui favorise la maîtrise et le développement des compétences et, par suite, l'innovation.

⁷⁵ Ce processus dynamique de construction de ressources spécifiques apparaît comme la conséquence de trois éléments : la nature coopérative des interdépendances industrielles localisées ; une structure sociale et un contexte institutionnel ancrés dans l'histoire locale et la dynamique d'un marché interne local du travail (Lecoq, 1993).

- Les relations d'interdépendance proprement technique permettent, au-delà de leurs effets en termes d'économies externes techniques, une certaine standardisation et, surtout, une certaine spécialisation.

III.1.1.2 La redécouverte du district industriel

Les analyses contemporaines de district industriel ont comme point de départ les travaux de recherche italiens menés dès la fin des années 1970. C'est à A. Bagnasco que revient le mérite d'attirer l'attention en 1977 sur l'originalité du modèle d'industrialisation diffuse caractéristique de la « *Troisième Italie* »⁷⁶, dont le succès s'appuie sur la diffusion du « travail autonome » et de la petite entreprise (Daumas, 2006).

A la suite des travaux de Bagnasco, d'autres chercheurs, économistes et sociologues (Italiens pour la plupart)⁷⁷, ont cherché à comprendre les dynamiques endogènes de développement de la Troisième Italie. En effet, les travaux de ces chercheurs expliquent ces dynamiques par des facteurs sociologiques et culturelles (Courlet, 2001a) sans parvenir pour autant à une unité conceptuelle car, pour définir les formes d'organisation industrielle, ces auteurs parlent indifféremment d'« industrialisation diffuse », de « systèmes de PME », d'« économie périphérique » ou de « décentralisation productive » (Daumas, 2006). C'est le rapprochement fait par G. Becattini (1979) entre le type d'organisation industrielle de la Troisième Italie (système dense de petites et moyennes entreprises entre lesquelles se développent des relations non seulement de concurrence-compétition, mais également de solidarité-coopération) et l'analyse du district industriel de Marshall qui a permis d'unifier progressivement ce champ de recherche hétéroclite. Dans son article intitulé « Du secteur au district industriel », G. Becattini souligne la nécessité de substituer le district au secteur comme unité appropriée de recherche et d'intervention (Daumas, 2006).

G. Becattini a enrichi l'analyse marshallienne en intégrant des éléments afférents au fonctionnement social de la communauté humaine dans laquelle s'insère le système d'entreprises. Dans son article de 1989 « Réflexions sur le district industriel marshallien comme concept socio-économique », Becattini propose une définition qui fait l'osmose entre le système des entreprises entretenant des relations de concurrence et de coopération et la

⁷⁶ La Troisième Italie désigne la région du Nord-Est et du Centre de l'Italie qui émerge entre le Nord développé, industrialisé avec de grandes entreprises et le Sud sous-développé et agricole.

⁷⁷ Courlet (2001a) cite : Becattini (1979, 1987), Brusco (1982), Garafoli (1981, 1983a), Fuà et Zacchia (1985).

communauté locale soudée par un système de valeurs culturelles. Becattini définit ainsi le district industriel comme « *une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnements, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprises* » (Becattini, 1992, pp, 36-37). Cette osmose entre les deux éléments constituant le district industriel est la source des économies externes d'agglomération qui déterminent le dynamisme du système économique local.

III.1.1.3 Du district au système productif local

Le fort engouement académique dont a bénéficié le concept de district industriel a donné une pléthore de travaux en la matière permettant d'identifier des formes souvent variées, mais comparables d'organisations productives localisées. Dans les faits, les districts foisonnent (la Silicon Valley, les clusters catalans, les districts industriels Italiens... ou encore ceux des pays en développement : le textile-habillement à Alep en Syrie, le cuir et la dinanderie à Fès au Maroc, la chaussure à Sfax en Tunisie...), mais recouvrent souvent des réalités différentes expliquées par le contexte local particulier dans lequel ils s'insèrent. Dans la foulée de ces travaux, une mouvance proche de l'économie spatiale néo-marshallienne a mis au point le concept du système productif localisé (SPL). Un concept qui permet d'étudier les liens entre les effets territoriaux de la proximité géographique et le développement (Courlet, Soulage, 1994). En effet, l'analyse des systèmes productifs locaux fut développée essentiellement par l'école grenobloise de l'Institut de Recherche Economique sur la Production et le Développement (IREPD).

Nous retenons ici la définition du SPL de Courlet (2001a) qui met en exergue les principales caractéristiques qui sont à la base du fonctionnement d'un SPL. Pour l'auteur, ce concept, qui ne dérive pas seulement du district industriel, mais également des analyses récentes de l'économie industrielle et de l'économie régionale sur l'innovation, désigne « *un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centres de recherche et de formation, interfaces, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte. L'intensité des liens entretenus entre les unités de production dépend avant tout de l'organisation et du fonctionnement du système de production. Les rapports entre unités sont divers et se*

présentent sous diverses formes : formels, informels, matériels, immatériels, marchands et non marchands. Ces rapports peuvent porter sur des flux matériels, de services, de main-d'œuvre, de technologie ou encore de connaissances » (Courlet, 2001a, pp, 49-50).

Le SPL paraît ainsi comme une organisation productive particulière localisée sur un territoire et fonctionnant comme un réseau d'interdépendances constitué d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail. Cette organisation productive correspond généralement à un bassin d'emploi (Pommier, 2002).

Le SPL désigne également « *une manière collective de vivre, de penser et de produire, propre à une société, à un espace, à un milieu. Le système productif local exprime des dispositions, des pratiques et des manières particulières d'organisation sociale et économique. Il définit une structuration spécifique du jeu des relations économiques et sociales entre les acteurs d'un espace géographique et socio-culturel délimité* » (Dimou, 1994, pp, 87-88). Cette structuration socio-économique spécifique comporte deux composantes essentielles : un paradigme technico-économique (organisation productive avec un marché du travail local qui offre des compétences spécialisées) et un système local de régulation (dans ce système, les institutions locales jouent un rôle important) (Courlet, Pecqueur, 1990). A ces deux dimensions, M. Dimou (1994), ajoute une troisième de nature spatiale. Celle-ci suppose l'existence d'éléments sociaux ou culturels qui interviennent dans le comportement des agents économiques et influencent leurs relations. Ce contenu socio-culturel spécifique se détermine à partir de ce que A. Marshall et G. Becattini appellent le « sens d'appartenance ». Ce dernier est un facteur de représentation collective qui permet de circonscrire les limites d'un système de règles et de valeurs d'un groupe social (Courlet, 1991).

III.1.1.4 Districts et SPL: les principales caractéristiques

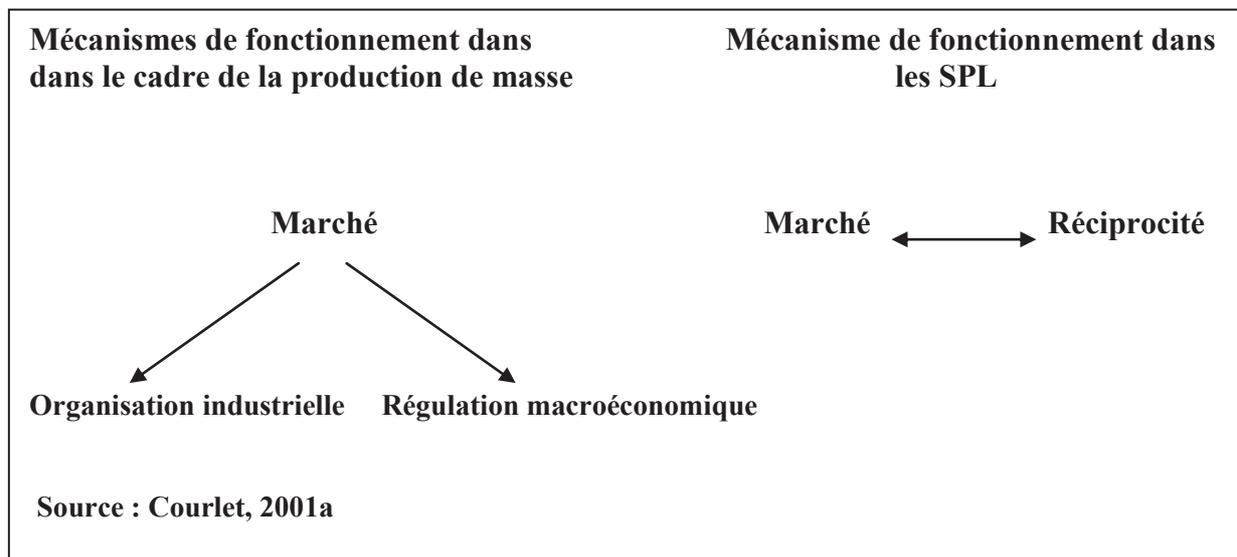
Les analyses en termes de district industriel et leurs prolongements en termes de systèmes productifs locaux (SPL) ont mis en exergue les caractéristiques de cette configuration spatiale d'activité qui marque une rupture avec l'organisation industrielle fordiste. Quelles sont alors les caractéristiques majeures de cette forme d'organisation industrielle qui repose sur un socle de petites et moyennes entreprises ?

Les systèmes productifs locaux se caractérisent par la présence d'une myriade de petites et moyennes entreprises sur un espace géographique restreint. La condition de densité minimale

est très importante précise B. Pecqueur (2000). L'auteur fait le constat de plusieurs concentrations spatiales d'entreprises dans un espace restreint, en particuliers en Italie (Prato, Val Vibrata et Carpi). Les systèmes considérés ne comportent pas d'entreprise leader qui y jouerait un rôle structurant. La dynamique productive n'est pas engendrée par un processus de polarisation (qui renvoie à la théorie de pôle de croissance de F. Perroux, 1969) à partir d'une instance motrice (grande entreprise) (Pecqueur, 2000).

La coordination des activités des entreprises au sein d'un système productif local est différente de celle qui régissait le système de production de masse. Elle est assurée par un jeu combiné de deux mécanismes. D'un côté, le marché, qui est le mécanisme de la régulation de l'offre et la demande. De l'autre côté, la réciprocité, qui permet des échanges de services gratuits. La réciprocité est présente dans plusieurs catégories de relations (familiales, amicales, communautaires...). Elle renvoie notamment à l'identité d'un agent économique qu'il se doit maintenir dans le temps vis-à-vis d'un ensemble plus complexe : la famille, le métier, la communauté, etc. Ce sentiment d'identification doit se répandre d'une manière suffisante au sein d'un territoire et/ou d'une collectivité (Courlet, 2001b).

Figure 8 : Mécanisme de fonctionnement dans le cadre de la production de masse et dans les SPL.



Les districts industriels comme les SPL ont un mode d'organisation qui est fait d'un amalgame de concurrence-émulation-coopération. En effet, les rapports qui s'établissent entre les acteurs économiques locaux d'un district ne sont pas exclusivement de concurrence, fixés par le marché, mais également de coopération, dictés par le système de valeurs qui prévaut dans le district. Ces rapports sont nuancés, car, dans la réalité, la coopération n'est pas

présente partout (Daumas, 2006). L'auteur cite quelques exemples de districts où les relations interentreprises ne sont pas coopératives ou faiblement coopératives (cas de la Route 128⁷⁸ et celui de l'horlogerie franc-comtoise entre 1960 et 1990). Et lorsqu'il y a coopération, les relations ne sont pas forcément « symétriques » ou « réciproques » car les agents économiques constituant les districts sont absolument inégaux. Dans le cas où ces rapports sont intenses entre les entreprises locales, ils donnent lieu aux économies d'agglomération (économies d'échelle externes à l'entreprise). Celles-ci apparaissent quand les bénéfices tirés par une entreprise en raison de sa localisation proche d'autres firmes augmentent avec le nombre de firmes localisées au même endroit. Plusieurs facteurs développent et amplifient ces économies d'agglomérations (Courlet, 2001b) :

- un marché du travail local organisé permettant une forte mobilité des compétences et des savoir-faire entre les entreprises ;
- une division du travail permettant une spécialisation de plus en plus grande ;
- une adaptation aux nouvelles technologies ;
- un système d'information garantissant la circulation rapide des informations ;
- un ensemble d'activités de soutien aux entreprises (technique, commercial et financier).

Ce mode d'organisation repose aussi sur une division étroite du travail entre plusieurs petites entreprises spécialisées. De cette division poussée du travail naît un réseau dense d'interdépendances productives, de nature aussi bien infrasectorielle qu'intersectorielle. Les premières donnent lieu à une spécialisation progressive, par phase de production ou par type de travail, à l'intérieur de même secteur d'activité. Les secondes accroissent l'intégration verticale à l'intérieur du système productif local, complexifient la structure productive et déterminent l'utilisation de nouveaux éléments (matières premières, composants, accessoires, machines, etc.). Dans un processus dynamique fécond, cette division engendre des coûts faibles de transaction entre les entreprises locales (Garofoli, 1992).

⁷⁸ La Massachusetts Route 128, souvent appelée simplement 128, est une route qui contourne Boston dans sa partie ouest. Dans les années 1970, cette route prolonge les activités de l'espace technopolitain, constitué du pôle de Boston-Cambridge (un centre de recherche unique au monde), des universités de Harvard et du Massachusetts Institute of Technology, par un tissu d'entreprises dédiées aux nouvelles technologies, mais considérées comme autarciques contrairement au dynamisme de la Silicon Valley.

Les SPL se caractérisent par la spécialisation souple⁷⁹ dans leurs formes de production et d'organisation. Par rapport à la production de masse, la spécialisation souple se distingue par trois traits principaux (Ferguene, 2011) :

- la petite taille des unités de production et leur organisation résiliable (en réseaux) ;
- le morcellement des processus de production en phases et en produits, avec comme corollaire une grande spécialisation des entreprises ;
- et l'extrême flexibilité des ateliers de production ainsi que du marché du travail

La flexibilité productive est basée sur la petite taille des unités de production, sur la densité des relations entre les entreprises et sur la réactivité des PME face aux nouvelles conditions internes et externes de la zone (adaptation par exemple aux nouvelles technologies) (Courlet, 2001a). La flexibilité du marché local du travail renvoie non seulement à l'allocation et la réallocation continue des ressources humaines aux besoins des entreprises, mais également à la création de nouvelles compétences, l'enrichissement et l'élargissement par l'apprentissage de la professionnalité des ressources humaines (Lecoq, 1993).

La spécialisation souple qui prévaut au sein des SPL est synonyme aussi de la grande variété des formes de production et d'organisation que l'on y rencontre. Cette grande diversité engendre la polyvalence à la fois des équipements et de la main-d'œuvre. Dans l'optique de l'analyse du dynamisme dans les SPL, la polyvalence de la main-d'œuvre est un facteur essentiel de la capacité des systèmes locaux à s'adapter et à innover (Ferguene, 2011).

Dans la dynamique des SPL, l'activité de production est ancrée territorialement. Cette inscription territoriale se fait grâce à l'osmose entre la communauté humaine locale et la population d'entreprises, selon l'expression de Becattini (1992). Cette symbiose entre activités productives industrielles et/ ou artisanales et vie sociale et communautaire à l'échelle locale est possible grâce à un système de valeurs et de pensée relativement homogène qui prévaut à l'échelle du territoire concerné. Ce système de valeurs est consolidé par un corpus d'institutions (marché, entreprise, église, école, famille, syndicat...), un instrument pour

⁷⁹ Sur la notion de spécialisation souple voir les travaux de :

- Piore M., Sabel C., *The second industrial divide: possibilites for prosperity*, Basic Books, New York, 1984. Traduction française : *Les chemins de la prospérité: de la production de masse à la specialisation souple*, Hachette, Paris, 1989.
- Schmitz H., « Petites entreprises et spésialisation souple dans les pays en développement », Travail et Société 15/3, Genève, 1990.

propager ces valeurs sur l'ensemble de ce territoire, pour les encourager et les pérenniser en garantissant une transmission à travers les générations. Ce système de valeurs ne doit pas être une entrave à l'esprit entrepreneurial ou à l'introduction d'innovations technologiques. De leur côté, les institutions de ce territoire doivent, si faire se peut, respecter ce système de valeurs (Becattini, 1992).

Dans les SPL, contrairement au district industriel, les entreprises n'appartiennent pas nécessairement à une seule branche d'activité et ne sont pas forcément spécialisées dans la production des composants d'un seul produit. La nature des activités dans l'optique du SPL met en scène deux situations. Dans le cas où les activités des entreprises sont similaires, celles-ci développent des coopérations dans des activités périphériques (exportation, formation, transport...). Elles développent, par contre, un approfondissement de la division du travail entre elles, menant à la réalisation d'un seul produit, dans le cas où les entreprises ont des activités complémentaires (Courlet, 2001a).

III.1.1.5 Typologie des systèmes productifs locaux

Les SPL, par leurs caractéristiques variées (nature des activités, taille de l'agglomération, type de relations interentreprises, etc.), recouvrent des réalités différentes. Plusieurs auteurs, selon des critères différents, ont établi des typologies pour classer les SPL.

Partant des analyses comparatives de la structure productive des SPL et leurs caractéristiques, notamment leur dynamique et leur transformation, G. Garafoli (1983⁸⁰, 1992) a livré une classification typologique des systèmes productifs locaux selon le degré de complexité du système. Sa typologie classe les SPL en trois catégories, allant de la plus simple à la plus complexe. Il distingue alors les aires de spécialisation productive, les systèmes productifs locaux (proprement dits) et les aires-systèmes.

a. Aires de spécialisation productive

La structure productive de ce type de système local se caractérise par la prédominance des petites entreprises et la présence d'un seul secteur de production. Une structure horizontale

⁸⁰ Cette typologie a été présentée pour la première fois dans son article en italien : GARAFOLI G., 1983, « Industrializzazione diffusa in Lombardia », Istituto Regionale di Ricerca, Ed. Franco Angeli. On trouve cette même typologie dans l'article : GARAFOLI G., 1992, « Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène », in Benko G., Lipietz (Eds), *Les régions qui gagnent, districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presse Universitaire de France.

qui n'engendre pas des interrelations productives conséquentes entre les entreprises, dans la mesure où celles-ci sont concurrentes sur le même marché, en produisant de la même manière le même type de marchandise. Les aires de ce type sont de formation récente et favorisées par un ensemble de facteurs tels la disponibilité de terrains à des prix attractifs, la présence d'une main d'œuvre relativement qualifiée, flexible et à bas prix et l'existence de politiques d'aide menées par les institutions locales. Elles s'apparentent à un modèle de développement de type extensif. Ces systèmes productifs n'ont pas d'influences sur leur processus de développement et de transformation ; ils se contentent de stratégies d'adaptation par le biais des coûts bas de la force de travail, et aussi grâce à leur flexibilité.

b. Systèmes productifs locaux

Ce type de système est monocultuel avec une forte concurrence horizontale entre de petites entreprises appartenant au même secteur, dont la plupart produisent la même marchandise. La structure productive de ce système donne lieu à des interrelations suffisamment étendues entre entreprises, mais qui demeurent, cependant, de type infrasectoriel. Ce système productif est suffisamment structuré dans son ensemble et demeure assimilable à un modèle de développement de type extensif. Dans cette aire, on assiste à la formation d'une identité socio-culturelle qui agit sur le processus de développement et de transformation du système.

c. Aires-systèmes

Ce type de système de petites entreprises est le plus mûr des aires de spécialisation productive. Il est caractérisé principalement par une division du travail intense entre les entreprises, laquelle engendre progressivement la diversification et la complexification du système. De ce fait, les interrelations entre les entreprises sont intenses et de type aussi bien infrasectoriel qu'intersectoriel. L'évolution du système aboutit à la formation d'un secteur qui produit les biens d'équipement nécessaires à la fabrication du produit fini qui caractérise l'aire en garantissant, en général, le contrôle des techniques de production. L'aire, dans son processus de transformation, s'apparente largement au modèle de développement de type intensif. Ce système est également autonome, autosuffisant (utilisation des ressources locales : entrepreneurs, capital, travailleurs qualifiés, technologie locale, etc.) et en mesure de diriger son propre processus de développement et de transformation.

De l'étude de nombreuses expériences de SPL, Courlet (2001a) en fait une classification en quatre grandes familles. Cette typologie a été reprise par la DATAR⁸¹ pour classifier les SPL français (Pommier, 2002).

a. Les districts industriels

Ils se développent spontanément dans des zones ayant un savoir-faire traditionnel dans l'industrie et/ou l'artisanat. Les districts peuvent se trouver à la périphérie des zones traditionnellement industrialisées ou dans certaines grandes métropoles. Ce modèle représente la base du développement de la Troisième Italie. Il se caractérise par la présence diffuse sur le territoire de PME développant entre elles des interrelations étroites et par une symbiose entre la communauté locale et les entreprises.

b. Les districts technologiques

Ils représentent la deuxième génération de SPL. Implantés essentiellement en zone urbaine, leur développement correspond à l'émergence d'une compétition entre villes (Grenoble, Toulouse, etc., dans le cas de la France). Ils conservent les caractéristiques fondamentales des districts industriels, par la présence de PME autour d'une spécialisation productive, des liaisons informelles denses entre entreprises, une ambiance sociale spécifique et une combinaison des relations de marché et de réciprocité. Mais ils doivent leur développement à un « saut technologique » qui marque une rupture avec les savoir-faire locaux traditionnels. En outre, les liens qui s'établissent entre les acteurs ont une origine professionnelle ou encore universitaire et scientifique et non une histoire sociale ou familiale partagée.

c. Les systèmes de PME organisés autour de grandes entreprises

C'est la politique d'externalisation menée par les grandes entreprises qui est à l'origine de l'émergence de ces systèmes de PME. Ils se caractérisent principalement par le développement d'un tissu de PME autour d'un ou de plusieurs donneurs d'ordre. C'est le cas des fournisseurs gravitant autour du constructeur automobile Peugeot à Montbéliard. Pour atténuer leur dépendance par rapport à quelques donneurs d'ordre, ces PME diversifient leurs contrats et renforcent leurs coopérations entre elles.

⁸¹ DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

d. Le système de PME en émergence

C'est un système en gestation ou en renaissance. Dans ce système, le processus d'agglomération productive est récent et la concentration d'entreprises est peu dense. Celles-ci sont encore en situation de concurrence et les liens de coopérations entre elles sont de faible intensité.

De son côté, A. Ferguene (2001b), propose une typologie des SPL qui distingue trois catégories selon le degré d'insertion dans le global des économies locales: le district industriel, le district technologique et l'aire d'industrialisation diffuse. L'auteur montre aussi les variantes de SPL les plus adaptées aux pays du Sud.

a. Le district industriel

C'est une variante qui se trouve surtout dans les pays industrialisés. Ce système est basé sur une configuration de PME (il n'est pas rare que des grandes entreprises y soient impliquées) spécialisées et regroupées géographiquement autour d'une activité ou de plusieurs activités complémentaires, de type industriel classique ou tertiaire. Le degré d'ouverture internationale de ce type de SPL peut être élevé par l'intermédiaire notamment du commerce international et des investissements directs croisés.

b. Le district technologique

Il est fondé sur une articulation étroite entre activités de recherche et activités de production. Il présente une concentration de PME innovantes, mais cela n'exclut pas la présence de grandes entreprises, attirées par la dynamique d'innovation qui règne au sein du SPL. Il est la forme moderne du district industriel et constitue un lieu d'échanges internationaux de technologies. En raison de leur caractère attractif aux investisseurs étrangers, leur degré d'ouverture internationale est particulièrement fort. Cette ouverture se concrétise par l'implantation locale d'établissements étrangers et par des partenariats scientifiques et technologiques internationaux. Ce type de SPL n'existe pas (ou existe rarement) dans les pays du Sud.

c. L'aire d'industrialisation diffuse

Cette variante est fondée sur un regroupement géographique de PME où des relations intenses de coopération s'établissent entre celles-ci. Ces relations sont dictées par la proximité géographique, la complémentarité des activités et, surtout, par le sentiment très fort

d'appartenance à une même collectivité socio-territoriale. La dynamique de ce SPL est expliquée par des facteurs endogènes : savoir-faire local et ancien, flexibilité d'une main d'œuvre plus ou moins qualifiée, économies d'agglomération, etc. L'ouverture internationale de ce système se manifeste par le commerce international (par le biais notamment de la clientèle touristique internationale). Ce SPL est la variante la plus adaptée au contexte économique et socioculturel des pays en développement.

III.1.2 L'organisation territoriale de l'activité touristique

Qu'il s'agisse des districts industriels italiens, des systèmes productifs locaux français ou des clusters anglo-saxons, les configurations spatiales des activités ne se limitent pas à l'industrie. Le succès spectaculaire des districts et le dynamisme dans la mise en place de leurs politiques d'un continent à l'autre montrent la diversité de ceux-ci, en se déclinant dans toutes les sphères de l'activité économique : électronique, multimédia, biotechnologie, textile, environnement, logistique, etc. Comme on l'a rapporté en traçant à grands traits les configurations territoriales, contrairement au district industriel, les entreprises à l'œuvre dans les SPL n'appartiennent pas nécessairement à une seule branche d'activité et ne sont pas forcément spécialisées dans la production des composants d'un seul produit. En outre, la notion de SPL ouvre des perspectives à l'intégration des services et plus précisément l'activité touristique (considérée comme un ensemble de services). Dans cette sous section, nous monterons, dans un premier temps, comment l'activité touristique prend des formes d'organisations territoriales. Cet exercice se fera par un rapprochement entre les caractéristiques majeures de l'activité touristique et celles du SPL (parmi les différentes formes d'organisations territoriales, nous considérons que la notion du SPL est la plus proche des caractéristiques de l'activité touristique). Pour cela, nous construisons une grille d'identification du SPL qui sera confrontée à l'activité touristique. Nous donnerons, dans un deuxième temps, un aperçu sur les travaux universitaires ayant exploré la problématique de l'organisation territoriale de l'activité touristique.

III.1.2.1 Système productif local et tourisme : un essai de rapprochement

Cet exercice de rapprochement se fera par la confrontation entre les caractéristiques majeures de SPL, présentées précédemment, et celles de l'activité touristique. En vue de cela, nous essaierons de mettre en relation la grille d'identification des SPL et celle de l'activité touristique.

Tableau 5 : Grille d'indentification comparée SPL-Tourisme

Système productif localisé	Tourisme
Présence d'une agglomération de PME, concentrée spatialement et spécialisée autour d'un métier et/ou d'un produit (Pommier, 2002).	Le tourisme reste dominé par une frange de petites et moyennes entreprises. (F. Vellas, 2003). Ces PME sont spécialisées autour d'un métier qui est le tourisme et fabriquent le produit touristique.
Le SPL repose sur une division étroite du travail entre plusieurs petites entreprises spécialisées. De cette division poussée du travail naît un dense réseau d'interdépendances productives, de nature aussi bien infrasectorielles qu'intersectorielles. (Garofoli, 1992).	La filière touristique montre clairement la division du travail qui s'effectue entre entreprises spécialisées (transport, hébergement, restauration, animation, services divers...) pour composer le produit touristique.
Le SPL se caractérise par des activités similaires ou complémentaires entretenant de fortes coopérations à l'origine de formes d'apprentissage, de réseaux basés sur des ressources partagées (Courlet, 2001c).	L'activité touristique, par son caractère synthétique, permet de développer une large gamme d'activités complémentaires qui participent à la construction de réseaux d'interdépendances.
Les économies d'agglomération à l'œuvre dans le SPL sont la conséquence de rapports intenses entre les entreprises locales (Courlet, 2001a)	Les rapports entre les acteurs de la filière touristique se présentent sous diverses formes : formels, informels, matériels et immatériels, marchands et non marchands. Ces prestations mutuelles peuvent donner lieu à des économies externes d'agglomération.
L'activité de production est ancrée territorialement grâce à l'osmose entre la communauté locale et la population d'entreprises (Becattini, 1992).	Le tourisme repose sur un ensemble de services relationnels qui a besoin d'un ancrage territorial (Bensahel, Donsimoni, 2002) et sur des ressources spécifiques territorialisées (Ferguene, Idir, 2011)
La flexibilité productive dans le SPL est basée sur la petite taille des unités de production, sur la densité des relations entre les entreprises et sur la réactivité des PME face aux nouvelles conditions internes et externes de la zone (Courlet, 2001a)	Face au caractère versatile de la demande, l'entreprise touristique doit être flexible pour s'adapter en permanence aux changements de celle-ci. Cette flexibilité peut venir de l'innovation (pratique fréquente dans le tourisme) et de l'adoption des TIC.

Source : établi par l'auteur.

L'activité touristique est liée à l'espace. Ce lien inévitable s'explique par la localisation des ressources donnant lieu à l'activité touristique. Cette réalité fait que les infrastructures servant l'activité touristique sont spatialement concentrées. On trouve souvent un ensemble d'entreprises autour d'une ressource touristique (site naturel, plage, piste skiable...). Le tourisme balnéaire donne souvent l'image d'une grappe d'hôtels longeant une bande côtière. Donc, le lien obligatoire de l'activité touristique à un lieu impose la concentration des

entreprises qui exploitent une ressource touristique donnée. Ces entreprises sont spécialisées autour d'un métier qui est le tourisme et fabriquent le produit touristique.

S'agissant de la taille de ces entreprises, nous dirons que le secteur touristique reste caractérisé par la présence en force de petites et moyennes entreprises. Avec la mondialisation de ce secteur, on assiste aujourd'hui au développement d'un marché touristique concurrentiel à l'échelle internationale, notamment avec l'émergence de grands groupes internationaux. Ces derniers ont rendu le secteur touristique fortement capitalistique et poursuivent des comportements stratégiques visant un développement dans un cadre mondial (stratégies d'alliance, acquisition, fusion, rachat, stratégie d'intégration verticale et de concentration horizontale, stratégie de diversification, stratégie de différenciation ...). On assiste alors à une course au gigantisme derrière lequel on cherche la réalisation des économies d'échelle et les effets de réseaux, et du coup la prise du pouvoir de marché. Face à ce gigantisme qui prend de plus en plus d'ampleur, une frange de petites et moyennes entreprises, gérées à l'échelle nationale et locale, font encore la caractéristique principale du secteur touristique (Vellas, 2003). En effet, l'existence de cette dualité dans le marché touristique est porteuse de disparités face à la concurrence qui est, d'ailleurs, de plus en plus exacerbée. D'un côté les groupes internationaux (les grands tours-opérateurs, les chaînes hôtelières, les compagnies aériennes ...) capables de produire à grande échelle des produits touristiques offrant un rapport qualité-prix avantageux et les petites et moyennes entreprises désavantagées par leur petite taille qui les empêche de réaliser des économies d'échelle. Ces dernières doivent surmonter cette contrainte, par la mise en valeur de leurs atouts, notamment leur flexibilité et leur capacité d'innovation.

En raison de la nature composite du produit touristique et du caractère synthétique de l'activité touristique, les relations entre les différents acteurs participant à la fabrication de ce produit sont multiples et variées. Cette activité, par son caractère synthétique, permet de développer une large gamme d'activités complémentaires qui participent à la construction de réseaux d'interdépendances. L'interdépendance est exacerbée dans le tourisme, car, en raison du caractère composite du produit touristique, la qualité finale de celui-ci dépend de la qualité de chaque prestation. Cet aspect est mis en relief par la notion de filière qui prend toute sa signification dans le tourisme. La filière tourisme procède à la manière d'une filière industrielle, «transformant» un espace géographique ou un site touristique en une destination. Pour expliquer davantage cette dimension, à partir d'une ressource (la matière première qui

constitue l'attraction touristique), l'organisateur de voyage (le tour-opérateur est considéré comme un véritable assembleur de prestations élémentaires à la manière d'un constructeur automobile) assemble un ensemble de prestations élémentaires fournies par divers acteurs qu'il ajoute au premier élément essentiel pour donner un produit touristique. Les relations entre les acteurs de la filière touristique aboutissent non seulement à des comportements stratégiques permettant de tirer parti des avantages de l'intégration verticale (de l'amont vers l'aval) mais aussi à des relations horizontales (les interrelations entre branches à un même niveau de la filière). Ces rapports se présentent sous diverses formes : formels, informels, matériels et immatériels, marchands et non marchands. Ces prestations que les entreprises se fournissent mutuellement peuvent porter sur des flux divers (services, main d'œuvre, matériels...) et donner lieu à des économies externes d'agglomération. La filière touristique propage aussi dans son environnement géographique un certain nombre d'effets externes positifs (réalisation d'infrastructures de transport, développement des services publics, formation...). Par ailleurs, la filière touristique montre clairement la division du travail qui s'effectue entre entreprises spécialisées (transport, hébergement, restauration, animation, services divers...) pour composer le produit touristique.

Le passage d'un tourisme de masse « fordiste » à un tourisme diversifié « post fordiste » se caractérise essentiellement par une transformation rapide de la demande touristique. Ce n'est pas seulement, en effet, que cette dernière est quantitativement en forte croissance, mais elle est devenue qualitativement versatile et hétérogène. Face à cette réalité, l'entreprise touristique doit être flexible pour s'adapter en permanence aux changements de la demande.

La flexibilité pour ces entreprises peut venir de l'innovation. Le tourisme, ces dernières années, est le théâtre d'innovations incessantes. L'innovation dans le domaine du tourisme est un processus largement ouvert, qui peut aboutir à plusieurs formes d'amélioration (technologique, sociale, relationnelle, sportive, ludique...). Cette ouverture découle du caractère composite du produit touristique qui fait que l'innovation en la matière peut concerner les diverses composantes et fonctions de ce dernier. Ce spectre d'améliorations possibles du produit touristique est d'autant plus large qu'il existe dans ce domaine tout un jeu combinatoire auquel se livrent les concepteurs de produits touristiques (Ferguene, Idir, 2008).

Cette flexibilité est facilitée également par les technologies de l'information et de la communication (TIC) adoptées largement par les entreprises touristiques. En effet, les TIC

apportent à la filière touristique une plus-value certaine et importante et ce, sur l'ensemble de ses niveaux notamment l'aval. Les TIC facilitent l'organisation en réseau, permettent de réduire les coûts, de fournir une information accessible et fiable, de diversifier les moyens de réservation et de paiement et d'atténuer le caractère immatériel du produit touristique.

Le tourisme a un lien direct avec le territoire. En effet, le tourisme repose sur un ensemble de services relationnels qui a besoin d'un ancrage territorial (Bensahel, Donsimoni, 2001). Le tourisme repose, dans beaucoup de cas, sur un ensemble de ressources spécifiques et territorialisées. Le tourisme saharien illustre bien ce lien fort au territoire. Ce type de tourisme repose non seulement sur un patrimoine spécifique (milieu physique fascinant et un héritage culturel sans équivalents ailleurs), mais aussi sur des ressources territorialisées (connaissance parfaite du milieu saharien, tradition targuie du nomadisme...) (Ferguene, Idir, 2011). Cependant, cette relation avec le territoire n'est pas toujours synonyme de création de ressources territorialisées. En effet, le tourisme peut se développer en rupture avec le territoire. C'est le cas lorsque le développement touristique consiste à exploiter les ressources du territoire au profit des agents extérieurs ou une minorité de personnes avec des retombées locales limitées (cas des stations de ski ex-nihilo, Perret, 1992).

En guise de conclusion à cet exercice de confrontation entre le cadre d'analyse du SPL et le tourisme, nous dirons que la problématique du SPL en tourisme reste un champ insuffisamment exploré et mérite d'être étudiée profondément. La particularité de l'activité touristique rend cette problématique intéressante en lui conférant de nouvelles applications. Le passage d'un tourisme de masse « fordiste » à un tourisme diversifié « post fordiste » et les caractéristiques particulières de l'activité touristique donnent des possibilités de construction de SPL en tourisme. L'organisation de l'activité touristique sous forme d'un SPL permet au territoire de profiter de tous les avantages que ce mode d'organisation offre, notamment d'être flexible et dynamique pour faire face à l'évolution du marché touristique de plus en plus concurrentiel.

III.1.2.2 Système productif local et tourisme : quelques travaux universitaires

Dans ce qui suit, nous ferons un tour d'horizon d'un ensemble de travaux ayant traité la question de SPL en tourisme. Les travaux en la matière ne sont pas nombreux, ce qui laisse croire que la problématique de l'organisation de l'activité touristique sous forme de SPL est loin d'être épuisée et reste largement ouverte et au centre de nombreuses interrogations.

Partant de l'hypothèse que l'activité touristique peut s'organiser sous forme d'un SPL, quelques travaux empiriques ont tenté de montrer la possibilité de cette organisation sur le terrain.

En 1992, J. Perret, dans sa thèse consacrée au développement touristique local (cas des stations de sports d'hiver en France) et dans une approche en termes de SPL, avance le concept du système touristique local (STL). Dans une démarche dynamique, l'auteur a étudié l'évolution des systèmes productifs préexistants dans les stations et leurs rapports au territoire. Sur la base des différents processus de développement observés, l'auteur distingue deux modèles de STL.

D'un côté, la station village, organisée sous forme d'un système économique territorialisé qui s'apparente fortement à un système productif local et, de l'autre côté, la station ex-nihilo assimilée à un petit pôle de croissance sous la forme d'un modèle du système capitaliste dominant.

La station-village est constituée d'un ensemble d'entreprises indépendantes avec une part importante de travailleurs indépendants (pas d'entreprise leader). Ces entreprises sont en concurrence et interdépendantes dans la mesure où elles sont conscientes du caractère collectif de la qualité de la station. Elles exploitent une ressource touristique locale (le site naturel et le domaine skiable). La famille joue un rôle important dans l'activité productive, la reproduction du système de petites entreprises et l'organisation de l'emploi. La régulation est assurée par les groupes locaux les plus influents. L'espace de la station-village n'est pas spécialisé, on y trouve un tourisme en étroite relation avec l'activité agricole et un hébergement intégré dans l'ancien village. La station-village présente un développement en continuité avec le territoire. Un développement lent et diffus ponctué de périodes de stagnation en raison d'un manque de dynamisme ou de capitaux (le mode d'accumulation est sous forme de petits projets dispersés).

La station ex-nihilo représente un système économique assimilé à un petit pôle de croissance. La firme motrice est incarnée par l'aménageur-promoteur-gestionnaire qui apporte des capitaux de l'investissement, et elle est appuyée par une politique de l'Etat. Cette firme jouit d'une position de monopole, elle assure l'aménagement du site, la promotion immobilière, la gestion du domaine skiable, de l'hébergement et des services. La firme motrice structure son

environnement par le zonage foncier, le marché de l'emploi et les flux migratoires des populations et des touristes. La station comprend aussi un ensemble de petites entreprises commerciales ayant acheté des fonds de commerce de l'aménageur. L'espace de la station est délimité et structuré par un plan de masse. La station ex-nihilo initie un développement en rupture avec le territoire, un processus qui privilégie les relations économiques avec l'extérieur par conséquent, les retombées locales restent limitées.

Dans son travail de thèse étudiant la mise en œuvre des mutations post-fordistes dans les stations de sports d'hiver et, plus précisément, les stations de moyenne de montagne, F. Hugues (2007) a enrichi le concept du STL en lui attribuant trois propriétés qui le distinguent de son concept fondateur, le SPL. La première concerne le rôle crucial du touriste qui participe directement au processus productif. Il est à la fois une contrainte, car il porte un jugement direct sur la qualité du produit (sanction), et un apport d'idées nouvelles sur le système local. La deuxième porte sur la coordination de l'activité touristique qui nécessite, en plus d'une intégration verticale et/ou horizontale, la cohérence d'une grande diversité de prestations. La troisième concerne l'image de la destination qui est la source de l'attractivité. Cette image est une production partagée des acteurs, ce qui renforce la nécessaire coordination de ceux-ci par une mise en cohérence de leurs actions. En effet, ces attributs avec lesquels l'auteur enrichit le concept du STL découlent des caractéristiques particulières de l'activité touristique. Comme nous l'avons déjà signalé, la particularité de l'activité touristique (et le passage d'un tourisme de masse « fordiste » à un tourisme diversifié « post fordiste ») donne à la problématique du SPL en tourisme de nouvelles perspectives.

Dans son article intitulé « Du concept de station au concept de district », Luigi Gaido (2002) a essayé de faire des rapprochements entre les deux concepts. Dans cet exercice, il met en exergue la différence entre les deux modes d'organisation. Pour lui, c'est la conception de l'espace, des relations et des effets structurants qui diffère. La station de sport d'hiver ne représente pas une forme de spécialisation souple (le produit est conçu essentiellement autour de la neige et ses pratiques). L'absence d'un vrai partenariat entre les différents acteurs de la station en raison du poids économique important des remontées mécaniques comparé aux autres entreprises. En plus, il n'y a pas de « socialisation consciente » des facteurs de production avec la création de réseaux de sous-traitance et d'activités de filière. La station reste un lieu de production avec un petit mélange de promotion et de marketing élémentaire, le tout est géré par un acteur lointain et étranger (le tour opérateur).

L'auteur ne s'arrête pas là dans son analyse puisque il montre la façon dont il envisage l'évolution de la station vers un district touristique. Il part, en effet, de l'idée que le district est avant tout un mode d'organisation fondé sur la logique de système et sur les principes de l'accumulation des ressources publiques. La mise en système de la station se fait par l'activation des réseaux agissant sur les relations sociales (et les logiques de pouvoir entraînées par celles-ci) et sur les objectifs économiques des entreprises. Le district baigne dans une culture de la complémentarité et de la coopération interne et celle aussi de l'émulation. Sur le plan opérationnel, le district touristique se crée autour de stratégies communes de développement établies entre différentes stations (les schémas directeurs intercommunaux et la programmation concertée du développement). L'auteur parvient à l'idée selon laquelle le succès d'un district touristique dépend de l'acceptation d'une gouvernance qui dépasse le système du pouvoir local (la capacité d'investissement des communes est limitée pour se doter des différents services face à la concurrence).

En 2001, M. Bouhouala, montre dans son étude consacrée au tourisme sportif dans le Vercors que l'offre touristique des petites entreprises est loin de constituer un SPL. Son analyse, qui a porté sur le fonctionnement des petites et très petites entreprises (PE-TPE) composant l'offre locale du tourisme sportif dans le Vercors, met en exergue l'importance des variables sociales dans les choix économiques et la prise des décisions des dirigeants des PE-TPE. Les dimensions identitaires jouent aussi un rôle dans la détermination des relations entre PE-TPE locales (coopération ou concurrence). L'absence d'éléments caractéristiques des systèmes industriels, la dispersion au niveau des services fournis et la forte segmentation de la clientèle sont parmi les limites qui empêchent la construction d'un SPL.

Dans sa thèse portant sur « dynamique territoriale et tourisme durable », H. El Bayed (2003) a essayé de définir un SPL émergent dans le Haut Atlas marocain. Son application territoriale a été consacrée à la station-village d'Imlil (tourisme de montagne), à 60 Km de Marrakech. Les résultats de son enquête ont permis de conclure que la station-village étudiée présente les caractéristiques de SPL en émergence.

En effet, dans la station en question, on est en présence d'une population de firmes (petites entreprises) associée à une communauté locale dotée de certaines valeurs : culture commune, connaissances non transférables, proximité et responsabilité collective. La station se spécialise

autour du métier du tourisme et fabrique un produit touristique qui comprend l'hébergement, la restauration, le transport et d'autres services. La coopération au sein de la station se traduit par des liens intenses (formels et informels, marchands et non marchands) et par une mutualisation des moyens, des outils et des savoir-faire. L'auteur s'est contenté de vérifier la réunion des trois facteurs caractérisant un SPL (selon Pommier, 2002) sans étendre l'analyse de cette organisation territoriale, tenant notamment à l'organisation technico-économique, au système local de régulation et à la dynamique de son évolution.

Ce SPL reste émergent, selon les propos de l'auteur, et nécessite d'être consolidé par le développement du sentiment d'une culture commune chez la population locale capable de résoudre collectivement les problèmes de la station (le financement, la recherche de la clientèle, la formation et l'information...). La méfiance au sein de la population reste un frein qui bloque l'enracinement de ce sentiment.

III.2 L'activité touristique à Béjaïa : un ensemble de petites et moyennes entreprises préfigurant une zone de développement touristique

Le processus de valorisation du patrimoine dans la région de Béjaïa a donné lieu à la constitution d'un ensemble de petites et moyennes entreprises du secteur touristique (hôtels, agences de voyage, restaurants...), notamment après la naissance de l'entrepreneuriat privé local dans le tourisme (voir Chapitre 2, section II 3). Cet ensemble est loin par son stade de développement de permettre une valorisation satisfaisante du potentiel touristique de la région, mais elle préfigure une zone de développement touristique en raison de plusieurs facteurs : présence de ressources touristiques abondantes, processus d'agglomération de PME, présence d'un entrepreneuriat local, existence d'une demande touristique locale et nationale de plus en plus élevée... Elle est composée essentiellement d'hôtels-restaurants de petit et moyen standing organisées sous forme de PME émiettées. Il s'agit dans la présente section d'étudier les principales caractéristiques de cet ensemble et ses rapports avec le territoire. Nous nous intéresserons plus précisément à son organisation productive, son mode de régulation, son dynamisme, ses impacts socioéconomiques et ses effets externes.

III.2.1 L'organisation de l'activité productive

Dans cette sous-section, nous étudierons les principales caractéristiques technico-économiques de l'ensemble de petites et moyennes entreprises constituant le secteur touristique dans la région de Béjaïa pour comprendre la manière dont il est organisé et comment il fonctionne.

III.2.1.1 Un ensemble de petites et moyennes entreprises émiettées

Le secteur touristique dans la région de Béjaïa est composé d'un ensemble de petites et moyennes entreprises autonomes du secteur tertiaire (hôtels, agences de voyage, restaurants, centres de vacances...). L'établissement d'hébergement (hôtel) reste l'opérateur principal de cet ensemble d'entreprises. En 2012, cet ensemble d'entreprises se compose essentiellement de 78 hôtels, 59 campings, 14 agences de voyages, et 12 restaurants touristiques. La quasi-totalité de ces entreprises sont de statut privé, on y recense deux hôtels publics, deux agences de voyage publiques et quelques campings appartenant aux œuvres sociales d'entreprises publiques. En effet, après le désengagement de l'Etat de l'investissement touristique (avec la nouvelle politique touristique de 1980), l'entrepreneuriat privé local a réalisé plusieurs entreprises (hôtels, restaurants, agences de voyages, etc.) organisées sous forme de PME. Ces entreprises sont autonomes et constituent un ensemble émietté. Il n'y a pas d'entreprise leader qui imposerait un mode d'organisation et de fonctionnement, et ces entreprises n'appartiennent pas aux chaînes hôtelières internationales (contrat de franchise) qui se sont implantées ces dernières années en Algérie, notamment à Alger qui offre un terrain propice au tourisme d'affaires.

III.2.1.2 La structure de l'agglomération

Nous nous intéressons ici à la structure de l'agglomération d'entreprises touristiques de la région de Béjaïa. Cette structure comporte principalement des établissements d'hébergement, des restaurants et des agences de voyages.

Les structures d'hébergement comptent des hôtels, des campings et des résidences secondaires. L'hôtel demeure l'élément principal de cette structure. En 2012, on recense 78 hôtels tous genres confondus (public et privé, standing, populaire...) offrant une capacité d'accueil de 3 468 lits. La répartition par catégorie met en lumière le faible nombre d'hôtels classés et l'absence d'hôtels dans les catégories 4 et 5 étoiles. Le nombre d'hôtels classés est de 14 (deux hôtels de 3 étoiles, huit hôtels de 2 étoiles et quatre hôtels de 1 étoile). Le classement actuel manque visiblement de rigueur, il avantage certains hôtels auxquels il attribue un rang au-

dessus de celui qu'ils méritent et en pénalisant des hôtels méritants en les classant en dessous de leur valeur réelle ou bien en tardant à les classer⁸². Souvent, d'ailleurs, les propriétaires hôteliers, ignorant l'enjeu du classement, ne sont pas enthousiastes à obtenir leur classement pour ne pas passer dans la tranche supérieure des impôts. A vrai dire, les hôtels répondant aux normes de classement ne sont pas nombreux, la commission de classement de la wilaya les estime à 20 hôtels, correspondant à 1500 lits environ.

Les hôtels sont diversifiés dans leurs formes de propriété, les services offerts, leurs équipements, et leur localisation. La majorité des hôtels est de statut privé (97, 70 % des hôtels et 82,95 % des lits). Il y a des hôtels qui offrent seulement le lit, d'autres proposent également le couvert en plus d'un café-bar. Les hôtels les mieux équipés (15 hôtels qui correspondent à 1 734 lits, soit 50 % de la capacité hôtelière totale de la région) qui ont été l'objet de notre enquête, incluent, en général, en plus du restaurant et café bar, une salle de banquet, une discothèque, des terrains de sport, une piscine, une boutique, des chambres avec plusieurs commodités, etc. Ces hôtels sont les seuls qu'on peut classer dans la catégorie touristique. Les équipements de ces hôtels ne sont pas toujours en bon état (les équipements de certains hôtels sont même vétustes), ce qui influence négativement la qualité des services offerts et réduit le nombre d'hôtels susceptibles de satisfaire les conditions d'un séjour agréable.

La répartition géographique des hôtels sur le territoire de la région traduit de fortes inégalités. Elle met en relief la concentration des hôtels sur la côte Est et dans le chef-lieu de la wilaya (ville de Béjaïa) avec respectivement 39,47 % et 30,08 % des capacités hôtelières. La concentration des hôtels sur la côte Est s'explique par l'existence de ressources touristiques importantes (mer, plage et paysages environnants) et la présence des infrastructures de base (route, réseau d'électricité, d'eau potable et d'assainissement, moyens de télécommunication, etc.). Notons que la côte Est est inégalement équipée, avec une forte concentration à la station

⁸² Le classement des hôtels en Algérie est déterminé par le décret exécutif n°2000-130 du 11 juin 2000 fixant les normes et les conditions de classement en catégories des établissements hôteliers. (JO n°35 - 2000). Ce dernier est modifié par le décret exécutif n°05-457 du 24 novembre 2005 modifiant le décret exécutif n°2000-130 du 11 juin 2000 fixant les normes et les conditions de classement en catégories des établissements hôteliers. (JO n°77 - 2005). L'opération de classement des hôtels dans la région de Béjaïa a été amorcée par la direction du tourisme en 2002. Une commission de wilaya de classement des établissements hôteliers a été officiellement créée par un arrêté du Wali sous le n°1687/05 du 10/12/2005. Cette commission prépare les dossiers de classement des hôtels qu'elle transmet à la commission nationale de classement qui statue sur la catégorie assignée à l'hôtel.

balnéaire de Tichy⁸³ qui offre, à elle seule, 911 lits, soit 26,26 % du total de la région. La concentration des établissements hôteliers dans le chef-lieu de la wilaya est liée à l'importance des activités économiques (activités industrielles, portuaire et de service) et administratives qu'abrite la ville de Béjaïa.

Les hôtels situés tout au long de la côte (est et ouest) sont de type balnéaire, offrant une capacité d'accueil de 1564 lits, soit 45,09% de la capacité hôtelière de la région. Les hôtels urbains et semi-urbains représentent 40,68% du total de la capacité hôtelière (soit 1411 lits), avec une forte concentration dans le chef-lieu de la wilaya qui abrite à lui seul 1009 lits, soit 71,50% des lits hôteliers urbains et semi-urbains. Le reste des hôtels peut être classé dans la catégorie d'hôtels thermaux, localisés dans la commune d'Adekar autour de la source thermale Kiria, offrant 500 lits, soit 14,41% de la capacité hôtelière de la région.

Le deuxième élément de la structure d'hébergement dans la région est représenté par les villages de vacances qui sont d'un seul type : les villages ou les camps de toile qui sont implantés le long du littoral. En 2011, ils sont environ une soixantaine avec une capacité d'accueil de 30 000 lits. On distingue deux types de camps de toile. Les villages commerciaux, à but lucratif (les clients paient un prix forfaitaire qui comprend la tente, l'utilisation des services collectifs et les d'activités d'animation), gérés par des entreprises commerciales, notamment les agences de voyages et les particuliers. Les villages de tourisme social, à but non lucratif, dont la gestion est assurée généralement par les œuvres sociales des entreprises et les institutions publiques (direction de la jeunesse et des sports, direction de l'éducation...).

L'occupation de l'ensemble de ces villages n'excède pas les trois mois de la saison estivale, et ils sont réservés généralement aux familles et aux colonies de vacances. Les commodités qu'ils offrent demeurent limitées. Sur un terrain en bordure de la mer, ces villages, munis de

⁸³ La création de la station balnéaire de Tichy remonte à l'époque coloniale ; quand les colons ont construit des résidences secondaires et quelques hôtels. Après l'indépendance, la station a vu la construction en 1972 d'un grand hôtel public (il s'agit de l'hôtel les *Hammadites* conçu par l'architecte Fernand Pouillon) auquel est venu se greffer, un ensemble d'hôtels privés à partir des années 1980. Aujourd'hui, la station est de forme linéaire avec une extension urbaine en ruban le long de la RN 9. Elle est constituée d'hôtels qui sont localisés entre la route et la plage. Il s'y ajoute également un ensemble de résidences (principales et secondaires), des commerces et des services. La station de Tichy est le centre touristique le plus important dans la région, mais elle reste loin d'être une station intégrée (elle connaît une évolution anarchique, et demeure privée de plusieurs installations touristiques et urbaines

l'électricité et de l'eau, offrent, généralement, une tente avec des installations communes construites en dur (cuisines et sanitaires), et parfois, des aires de loisirs et des espaces verts.

Les résidences secondaires sont une autre forme de cette structure d'hébergement qui commence à prendre de l'ampleur dans la région ces dernières années. Elle est constituée d'appartements en immeuble collectif, de villas et de bungalows, autres que les résidences principales que les propriétaires utilisent à leur convenance (ils occupent eux-mêmes les logements durant la saison estivale ou bien ils les louent aux estivants). Ces résidences sont réalisées par des particuliers ou des investisseurs dans le cadre de la promotion immobilière touristique.

La location de logements par des particuliers reste difficile à chiffrer, tant cette activité reste cantonnée dans l'informel. En 2010, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a estimé les logements mis en location dans le cadre du tourisme dans la région à 5000 unités offrant une capacité d'accueil de 30 000 lits. Quant à la promotion de l'immobilier touristique, c'est une expérience qui a été tentée au début des années 2000 par deux entreprises, une privée (Capritour⁸⁴) et l'autre publique (EPLF⁸⁵), qui offrent des résidences (individuelles et collectives) intégrées dans des villages offrant des équipements de proximité et des commodités : centres commerciaux (où plusieurs commerces et services sont présents), équipements sportifs (terrains de volley-ball, de tennis, de pétanque, piscine, salle de remise en forme...) et équipements ludiques (discothèque, cinéma, théâtre...). Les villages, bien intégrés dans leur milieu, disposent de toutes les infrastructures de base nécessaires pour un bon confort : réservoirs d'eau, station d'épuration, réseaux électrique et téléphonique..., ainsi que des espaces verts. Le tout a été mis à la vente en toute propriété (l'acquéreur dispose de la résidence à sa guise). La vente (plutôt que la location) permet à l'investisseur de réaliser immédiatement ses bénéfices et lui évite d'avoir à gérer un lourd patrimoine. Ce type de projets complète les formes d'hébergements traditionnelles présentes dans la région (hôtel et

⁸⁴ CAPRITOUR : Compagnie Algérienne de Promotion Immobilière du Tourisme. La promotion immobilière touristique Capritour, d'une superficie de 12 ha, est intégrée dans la ZET de Acherchour, dans la commune de Boukhelifa à deux kilomètres du centre de Tichy. Elle compte les résidences Les Amandiers (750 villas, appartements (F2 et F3) et bungalows) et Les Jasmins (183 appartements).

⁸⁵ EPLF : Entreprise de Promotion du Logement Familial. La promotion immobilière l'EPLF se situe au niveau de la ZET de Saket (commune de Béjaïa) sur la côte Ouest ; elle compte un ensemble de 100 villas individuelles (de 3 à 5 pièces), 205 bungalows collectifs (du F1 au F4 duplex), un hôtel (96 lits) et un auberge.

villages de toile) et consolide son parc de résidences secondaires. Il a offert des centaines de poste d'emplois dans sa phase de construction ; quant à l'emploi dans la phase d'exploitation, il est offert par les différentes activités commerciales et de services qui accompagnent ces résidences dont le caractère est saisonnier.

Il faut préciser, par ailleurs, que les établissements scolaires, les maisons de jeunes et autres structures des communes côtières sont mobilisés comme espaces d'hébergement durant la saison estivale pour accueillir surtout les colonies de vacances. (on recense environ 15 écoles, une maison de jeune, trois centres de la direction des affaires sociales et deux auberges de jeunesse, soit un total de près 4 500 lits).

Les restaurants classés dans la catégorie touristique sont un autre élément constitutif de l'agglomération des entreprises touristiques dans la région de Béjaïa. On y recense 12 restaurants touristiques d'une capacité de 460 couverts. La majorité de ces restaurants est localisé à Béjaïa-ville (10 restaurants). A cette capacité, il faut ajouter les couverts offerts par les hôtels équipés d'un restaurant. Avec les restaurants des hôtels touristiques, la capacité totale de la région se situe autour de 1600 couverts. En effet, l'essentiel du service de restauration dans la région est représenté par les nombreux restaurants populaires et un grand nombre de cafés, bars, pizzerias, salons de thé, fast foods, etc.

Concernant les agences de voyage de cette agglomération d'entreprises, en 2012, la région de Béjaïa en compte 14, dont 2 de statut public. La moitié de ces agences est localisée dans le chef-lieu de la wilaya. Elles ont généralement un siège équipé d'un bureau avec l'outil informatique et le système de réservation de billets. Elles emploient en moyenne deux personnes (le propriétaire et un agent de bureau). Les prestations offertes par ces agences se limitent à la vente des titres de transport des compagnies aériennes et des voyages organisés notamment en Méditerranée (Tunisie, Maroc, Egypte, Grèce, Turquie...) au profit des tour-opérateurs étrangers.

III 2.1.3 Mode de création et de fonctionnement

La création et le développement des entreprises au sein de cet ensemble sont des initiatives privées depuis la naissance de l'entrepreneuriat local dans le tourisme dans les années 1980. Les acteurs qui y investissent sont de plusieurs types : des autochtones, des Kabyles issus de la région mais émigrés en Europe (notamment en France), des investisseurs en conversion

d'activités... On assiste souvent à la reconversion d'un patrimoine (foncier, épargne, savoir-faire...) pour créer des entreprises touristiques. En effet, rares sont les entrepreneurs qui jouissent d'un savoir-faire ou d'un diplôme dans le tourisme, ils sont plutôt attirés par le caractère lucratif de l'investissement touristique. La famille joue un rôle important dans la création et la reproduction de l'entreprise touristique. Souvent, les enfants héritiers reproduisent en l'agrandissant l'entreprise paternelle. Les obstacles auxquels se heurtent les investisseurs lors de la création de leurs entreprises sont d'ordre administratif, foncier et financier : les lourdeurs administratives qui concernent essentiellement l'obtention du permis de construire, l'accès au foncier qui est livré à une forte spéculation et l'accès au financement bancaire (l'apport des banques dans le financement des projets touristiques est estimé à 30 %) (nous y reviendrons dans la prochaine sous-section).

Toutes les entreprises de cette agglomération sont autonomes. Par leur mode d'organisation et de fonctionnement, elles confèrent à cette agglomération ses grands traits.

Concernant les hôtels, leurs prestations offertes se limitent essentiellement à l'hébergement et à la restauration qui représentent plus de 90 % de leur chiffre d'affaires. En dehors de quelques cas rares, des services fondamentaux n'existent pas : location de voitures, navettes avec l'aéroport ou le centre-ville, *business center* (secrétariat, Internet, fax, photocopie...), service de change...

Le service de réception considéré (le nerf de l'établissement hôtelier, donnant la première image de l'établissement par l'accueil et l'aide qu'il assure aux clients) s'occupe des réservations, du standard, de l'information des clients, etc. Ces services se font encore dans quelques hôtels manuellement. Les hôtels les mieux équipés ont déjà introduit l'outil informatique (avec des logiciels de gestion hôtelière). Notons qu'aucun hôtel n'a introduit la *tourismatique*⁸⁶. Quoique les services de la réception soient fonctionnels 24/24, 7 jours/7, ils ne sont pas toujours assurés par un personnel formé dans les métiers du tourisme.

⁸⁶ *Tourismatique* : c'est l'ensemble des démarches, méthodes, applications et outils de l'informatique et de ses dérivés (télématique, bureautique, monétique, etc.) au services des activités de tourisme et de loisirs. Dictionnaire du tourisme, www.dicttourisme.ifrance.com

Le service d'hébergement dans les hôtels est affecté en premier lieu par la vétusté des équipements des chambres (à l'exception des équipements des hôtels construits récemment) qui réduit le confort de celles-ci. Beaucoup d'hôtels n'ayant jamais fait l'objet de rénovation, ils sont toujours opérationnels avec les équipements de leur démarrage (dans le monde, les hôtels connaissent, en moyenne, des travaux de rénovation tous les quatre ans). A cela s'ajoute le manque d'entretien, qui doit être assuré normalement par le service des étages. Le changement du linge dans les chambres est laissé souvent à l'appréciation du personnel de ce service, ce qui engendre des négligences et un non respect des normes.

Le service de la restauration au niveau des hôtels, comme celui des restaurants classés dans la catégorie touristique, présente des carences en termes de professionnalisme du personnel et de qualité de la cuisine. La qualité de la restauration varie d'un établissement à un autre selon le degré de qualification du personnel, que ce soit pour la cuisine ou pour les différents services au restaurant (réservation, accueil, service de mets...). Les plats proposés sont généralement ceux de la cuisine européenne, mais sans les moyens de celle-ci (variété des ingrédients, savoir-faire...), ignorant souverainement l'art culinaire local, à l'exception du couscous proposé épisodiquement comme un met exotique. .

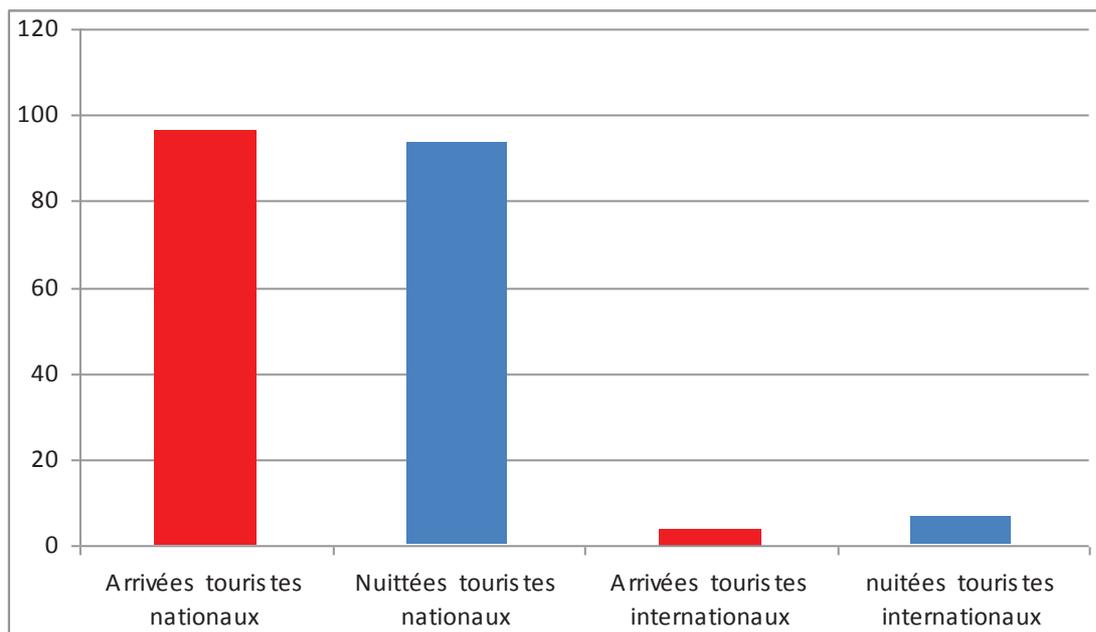
Pour la promotion, les hôtels se contentent de quelques actions publicitaires qui se limitent à l'édition de brochures et dépliants pour la distribution à l'intérieur de l'établissement et à la réservation de quelques pages publicitaires dans les journaux et magazines nationaux. Notons que quelques hôtels ont déjà un site sur Internet. En fait, les hôtels n'ont pas besoin d'une grande propagande pour faire le plein en haute saison puisque la demande est toujours forte pendant la période estivale. Il est à signaler aussi que les produits touristiques de ces hôtels ne sont pas commercialisés via les agences de voyage locales. Celles-ci, dans des cas très rares, se contentent d'effectuer quelques réservations sur la demande de leurs clients auprès des hôtels de la région. Ces agences de voyage sont plutôt des canaux de distribution pour les produits des tour-opérateurs étrangers.

III.2.1.4 Une spécialisation dans le tourisme balnéaire et une ouverture limitée sur le marché international

L'agglomération d'entreprises du secteur touristique dans la région de Béjaïa est fortement spécialisée dans le tourisme balnéaire, malgré la présence des ressources offrant la possibilité d'autres formes de tourisme (voir chapitre 1, section II). En raison du caractère saisonnier du tourisme balnéaire, l'activité de ces entreprises est beaucoup plus importante durant les trois

mois d'été, notamment juillet et août. L'offre touristique de ces entreprises est poussée par une forte demande durant la saison estivale. Cette offre attire en priorité une clientèle nationale (régions limitrophes) et, à un degré moindre, internationale (les touristes étrangers se limitent aux émigrés algériens d'Europe et aux Français d'origine algérienne). La demande touristique reste massivement interne et saisonnière. La répartition des mouvements touristiques entre nationaux et étrangers est significative de la dominance du tourisme interne. A titre d'exemple, les touristes étrangers représentent seulement 3,78 % du total des fréquentations en 2010. De même la comparaison entre les nuitées nationales et étrangères confirme la faiblesse du tourisme international : les étrangers représentent seulement 6,57 % du total des nuitées pour la même année. Parmi les touristes étrangers, les Français dominent en raison des relations historiques qui existent entre les deux pays. Tous les étrangers ne séjournent pas dans le cadre du tourisme balnéaire, leur séjour dans la région peut avoir un caractère professionnel (tourisme d'affaires).

Figure 9 : Tourisme national et international dans la région de Béjaïa



Source : établie par l'auteur

En dehors de la saison estivale, ces entreprises, notamment les hôtels pratiquent un tourisme ludique (soirée discothèque), associé dans certains cas au « tourisme du sexe ». Un tourisme d'affaires est aussi présent tout au long de l'année, notamment au niveau de la ville de Béjaïa, dont l'attractivité s'explique par les activités industrielles, portuaires, administratives et de service qu'elle abrite.

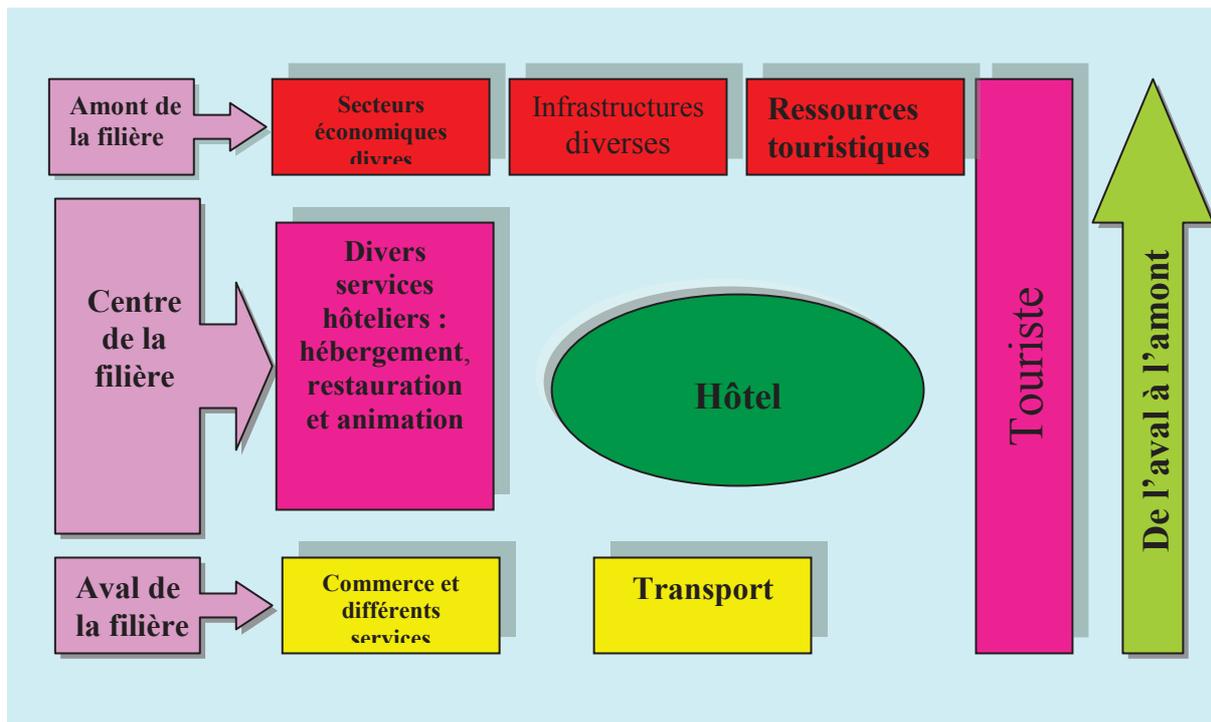
III.2.1.5 Un mode de production fermé : un produit pauvre en services

L'offre touristique de la région de Béjaïa est basée sur l'exploitation de ressources locales limitées (climat, mer, plage et paysages environnants) auxquelles s'ajoutent un ensemble de services pour fabriquer un produit classé dans la catégorie du tourisme balnéaire. Le produit touristique offert n'est pas un forfait ou un package composé d'un ensemble de services fournis par plusieurs acteurs de la filière touristique (transport, hébergement, restauration, animation et autres services) que le touriste pourrait acheter via les différents canaux de distribution (tour opérateur, agence de voyage, Internet, etc.). Ce produit demeure pauvre en services et se limite essentiellement, dans sa composition, à l'hébergement et la restauration que le touriste vient chercher au niveau de l'hôtel (absence de circuit de commercialisation). Le transport n'est pas inclus dans le produit, un service qui reste en aval, et en amont et à la charge du touriste. Une conception étriquée qui place cette offre loin d'un véritable produit touristique. En effet, en contact préalable avec cet établissement, le touriste compose son séjour en déterminant principalement le nombre de jours et la pension choisie. Au cours de son séjour, le touriste peut consommer les rares services offerts par l'hôtel, notamment l'animation et agrémenter ses vacances à sa guise (visites de lieux et de sites, différents services et activités offerts dans la région...). L'animation dans l'hôtel se limite à son aspect ludique (soirées discothèques et artistiques) et, dans certains cas très rares, à quelques activités balnéaires (jet ski, pédalo, jeux pour enfants, etc.). Tous les hôtels souffrent d'un manque d'espaces d'animation (équipement sportif et de loisirs et programmes d'animation : activités sportives, excursions, jeux, concours, tournois, jeux de société, karaoké...).

Cette forme de production renseigne sur la filière touristique développée dans la région. En effet, on n'est pas en présence d'une véritable filière avec des intégrations verticale et horizontale. Non, elle est encore à un stade de développement embryonnaire et demeure fractionnée dans ses compartiments (l'intégration verticale de l'amont vers l'aval n'est pas faite). Au centre de cette filière, on trouve l'établissement d'hébergement qui entretient, en amont, des relations avec divers acteurs relevant de différentes branches (agriculture, industrie diverse, services...), et en aval, avec les touristes et avec un nombre limité d'acteurs fournissant divers services (artisans, groupes artistiques, etc.). Cet acteur n'entretient pas de relations avec les tour-opérateurs (qu'ils soient étrangers ou nationaux, l'ONAT), les transporteurs, les agences de voyages...pouvant fournir divers services (guides, artisans, animations culturelles, commercialisation de produits touristiques, etc.). Notons que les

agences de voyages locales sont indépendantes dans leur activité (elles n'appartiennent à aucun réseau international de tour opérateurs) et leur fonction principale reste la vente des titres de transport et les voyages organisés vers l'étranger (out-coming). Quant au tourisme d'accueil, il n'a jamais été à l'ordre du jour.

Figure 10 : Filière touristique dans la région de Béjaïa



Source : établie par l'auteur

L'intégration horizontale au niveau de cette filière est quasi-absente. Ces entreprises (hôtels) se juxtaposent sans « communiquer entre elles ». Elles entretiennent que de peu de relations de complémentarité et de coopération (absence de liens productifs, de mutualisation de moyens et d'échange de services). Leurs relations sont de concurrence, en particulier en dehors de la saison estivale car, durant les mois d'été, la forte demande efface presque toute compétition. Ces entreprises nourrissent entre elles des sentiments d'hostilité et s'accusent mutuellement de manque de professionnalisme. Elles ne sont pas conscientes du caractère collectif de la qualité du produit touristique de la région (image de la destination), cela s'explique sans doute par l'absence d'une culture de la complémentarité et de la coopération.

III.2.2 La régulation de l'activité touristique

La régulation de l'activité touristique au niveau de la région de Béjaïa est assurée par un certain nombre d'institutions (locale et nationale, publique et privée). Quant au système de valeurs local, il n'est pas mobilisé par les acteurs locaux à des fins de régulation.

Au niveau local, la Direction du Tourisme et de l'Artisanat est la principale institution de régulation. Cette institution est une administration déconcentrée de l'Etat qui représente le ministère du Tourisme et de l'Artisanat à l'échelle locale. Le rôle principal de cette instance est de veiller au respect des lois, règlements, normes et procédures régissant les activités et l'exercice des professions touristiques et hôtelières. Avec ses services extérieurs, cette institution procède à des inspections au niveau des hôtels, villages de vacances et agences de voyages pour contrôler le respect de la réglementation en vigueur. Faute de moyens matériels et humains⁸⁷, cette institution assure moyennement ses missions, notamment celle d'inspection. Le service d'inspection n'est pas assuré régulièrement, il se fait selon la disponibilité du corps d'inspecteurs (les inspecteurs sont souvent appelés à effectuer d'autres tâches) et souffre d'un manque d'outils de travail (carte professionnel, modèle de procès-verbal, véhicules...) et de motivation (le statut d'inspecteur dans le tourisme est peu valorisé par rapport aux inspecteurs d'autres secteurs : commerce, impôt..., ce qui engendre des sentiments de frustration et de mécontentement). En effet, le non classement de la majorité des hôtels ne donne pas de référence à l'inspection et rend cette tâche sommaire, l'inspecteur se contente de contrôler l'aspect général de l'hôtel (hygiène et sécurité notamment). L'inspection est plus rigoureuse au niveau des hôtels classés car elle se fait sur le respect des critères bien précis (vérifier que l'établissement offre toujours le niveau de prestations ayant permis son classement). A la fin de chaque inspection un procès-verbal est dressé rapportant l'état de l'hôtel et appelant l'établissement à améliorer ses prestations en cas d'insuffisances. D'après les dires de l'inspecteur que nous avons interviewé, la majorité des établissements hôteliers souffrent d'un manque de professionnalisme, mais prennent positivement ses inspections et les considèrent comme un moyen d'améliorer leurs prestations et leur professionnalisme. Après l'inspection, si l'établissement refuse de se soumettre à la réglementation, le ministère de tutelle procédera, par un arrêté, à sa fermeture. En 2008, dix hôtels ont été fermés en raison d'un non respect des normes en vigueur. A côté de

⁸⁷ Cette institution a été créée en 1995 et n'a eu son premier véhicule de fonction qu'en 2007. Elle occupe un demi étage d'un bâtiment quelconque réservé aux institutions d'Etat. Son personnel est constitué d'un directeur, de quelques inspecteurs, d'un ingénieur en management du territoire et de quelques agents administratifs.

l'inspection, la direction du Tourisme recueille et diffuse l'information touristique, transmet les doléances des acteurs touristiques au ministère de tutelle, prépare la saison estivale (cet évènement représente la seule occasion de coopération avec d'autres institutions : direction de l'environnement, direction de la santé, protection civile, collectivités locales... Une commission intersectorielle est constituée à cet effet pour préparer la saison estivale⁸⁸). Elle prépare aussi les dossiers de classement des hôtels (cette opération relève des compétences du ministère du tutelle à qui revient la décision d'attribuer les 1 à 5 étoiles aux hôtels) et accompagne les investisseurs dans leurs projets touristiques. Concernant ce dernier point et pour faire face aux différentes difficultés qui entravent la réalisation des projets, une commission d'arbitrage a été créée par un arrêté ministériel au niveau de cette direction pour accompagner les prometteurs de projets touristiques. Enfin, on note l'absence de relations avec d'autres institutions impliquées dans le tourisme : direction de la culture, chambre de l'artisanat et associations.).

Dans la continuité du travail fourni par cette institution publique, une association des opérateurs de l'hôtellerie et du tourisme de la wilaya de Béjaïa a été créée en 2006 dans le but principal d'améliorer l'image de la destination Béjaïa. Pour cela, elle essaie, en sensibilisant à la fois les professionnels du tourisme, les autorités et la population locale, d'améliorer l'environnement de l'activité touristique. Dans une démarche globale et de concertation, cette association vise à impliquer les acteurs concernés directement ou indirectement par l'environnement de l'activité touristique (professionnels du tourisme, collectivités locales, transporteurs, commerçants...) en les appelant à améliorer constamment leurs services.

A l'échelle nationale, c'est le ministère du Tourisme et de l'Artisanat qui régule l'activité touristique. Cette régulation se réalise d'abord par la mise en place des barrières à l'entrée au marché touristique (permis de construction d'hôtels, licence d'exploitation d'agence de voyage...) dans le but de rationaliser les mouvements (d'entrées et de sorties) des acteurs

⁸⁸ La préparation de la saison estivale est un moment fort de coopération et de coordination entre plusieurs acteurs publics à l'échelle locale. En vue de cela, une commission intersectorielle composée de plusieurs acteurs (wilaya, APW (Assemblée Populaire de Wilaya, équivalent du Conseil Général en France) et sa commission chargé du tourisme, direction du tourisme, direction de l'environnement, direction de la santé, collectivités locales des villes côtières, protection civile...) qui travaillent de concert pour préparer la saison estivale en fournissant plusieurs prestations : contrôle des eaux des plages, installation des postes de secours, embellissement des villes, nettoyage des plages, préparation des terrains de camping... Pour cet exercice, les collectivités locales bénéficient de moyens matériels et d'une enveloppe financière attribuée par le fonds de la wilaya, qui varient entre 3 et 4 millions de DA (environ 30 000 à 40 000 euros) selon les besoins des communes.

dans ce secteur et par le classement des établissements d'hébergement (hôtels, centres de vacance...) qui permet une lisibilité de l'offre et le positionnement des concurrents sur le marché (les hôtels de même catégorie sont concurrents entre eux, et ils sont plus ou moins en concurrence avec les hôtels des catégories immédiatement supérieures ou inférieures). En effet, l'obtention d'un permis de construire ou d'une licence d'exploitation d'agence de tourisme et de voyage est soumise à des conditions réglementaires établies par le ministère de tutelle.

III.2. 3 La dynamique et les enjeux de l'activité touristique

L'état actuel de l'activité touristique dans la région de Béjaïa ne donne pas à croire que celle-ci joue un rôle majeur, en termes de contribution au développement de l'économie locale : création d'emplois, valorisation du patrimoine par de nouveaux investissements... Nous proposons, dans cette sous-section, d'évaluer, en premier lieu, le dynamisme de cette activité en appréciant la progression de la création d'entreprises et de la fréquentation touristique et en analysant, ensuite, ses retombées socioéconomiques et ses effets externes sur l'environnement et la population locale.

III.2.3.1 La dynamique de l'activité touristique

Pour apprécier la dynamique de l'activité touristique dans la région de Béjaïa nous analyserons deux indicateurs : création d'entreprises et fréquentation touristique.

III.2.3.1.1 La création d'entreprises

Parmi les orientations de la nouvelle politique touristique de mai 1980 figurent la décentralisation des investissements (en parallèle à cette décentralisation, un désengagement progressif de l'Etat de l'investissement touristique) et l'implication de divers acteurs dans l'activité touristique (secteur privé, collectivités locales, œuvres sociales des entreprises, etc.). Dans le sillage de cette orientation, naît un entrepreneuriat local dans le tourisme et, avec lui, un processus de création d'entreprises touristiques de plusieurs genres (hôtels, agences de voyage, restaurants et centres de vacances). Dans la région de Béjaïa, ce processus est caractérisé par une progression lente et par des périodes de stagnation.

En trois décennies, l'entrepreneuriat local dans le tourisme a donné naissance à une agglomération d'entreprises constituée de 78 hôtels, 59 campings, 14 agences de voyages et 12 restaurants touristiques. Des réalisations qui restent insuffisantes par rapport au temps écoulé depuis l'ouverture du secteur touristique à l'investissement privé, aux opportunités qu'offre la région dans le tourisme (potentiel patrimonial important) et à une demande

touristique saisonnière de plus en plus élevée. Les raisons de ce développement lent sont à rechercher principalement dans les nombreux facteurs qui entravent l'investissement touristique. Ils sont d'ordres bureaucratique (les lenteurs administratives dans le traitement des dossiers d'investissement auprès du ministère du tutelle et des organismes étatiques de promotion de l'investissement), financier (l'accès au crédit bancaire reste difficile, souvent des projets sont en arrêt à cause du manque de financement) et foncier (l'accès au foncier touristique ou autre demeure difficile pour plusieurs raisons : spéculation, litiges de propriété, accaparament illicite des terrains, retard dans les études des ZET...).

Depuis la naissance de l'entrepreneuriat local dans le tourisme, les investisseurs privés ont réalisé environ 70 hôtels en trois décennies, soit 2 et 1/3 hôtels par an. Un rythme de réalisation lent, irrégulier et ponctué de périodes de stagnation marquées aussi par la baisse de nombre d'hôtels en raison de leur fermeture pour plusieurs raisons (travaux, cessation d'activité et fermeture à cause de non respect de la réglementation...). Par exemple, la période, allant de 2003 au 2010 n'a pas vu l'ouverture de nouveaux hôtels, alors qu'une dizaine d'établissements hôteliers ont été fermés. Il en est de même pour la création d'agences de voyages et de restaurants touristiques, la période en question a vu la création de 12 agences de voyage et de 12 restaurants privés, soit une agence et un restaurant tous les deux ans et demi. Ce rythme lent de création d'entreprises s'explique, en premier, par toutes les entraves (citées précédemment) qui bloquent les investissements touristiques. En effet, la création d'hôtels est un investissement lourd, dont la phase de construction s'étale sur plusieurs années. Concernant la création d'agences de voyage, l'obtention d'une licence d'exploitation se heurte à un gros obstacle puisque la procédure à suivre est lente et soumise à plusieurs conditions. Le fait que les agences de voyage ne commercialisent pas le produit touristique local ne favorise guère l'entrepreneuriat dans ce domaine. La catégorie des restaurants touristiques n'a pas été enrichie en raison du non classement de certains restaurants qui mériteraient quelques étoiles. La classification des restaurants demeure une procédure lente et négligée par les propriétaires, soit par ignorance, soit par manque de motivation.

III.2.3.1.2 La fréquentation touristique

Nous analysons dans ce qui suit la demande touristique⁸⁹ dans son acception restreinte désignant les arrivées au niveau des structures d'hébergement (hôtels). En l'an 2010, il a été enregistré 208 328 arrivées et 295 672 nuitées dans les 47 hôtels que compte la région de Béjaïa (correspondant à une capacité d'accueil de 2 940 lits, soit 84,77 % de la capacité totale hôtelière)⁹⁰. Cette fréquentation est en progression depuis 2001 avec, cependant, une baisse enregistrée en 2007. Durant cette période, les taux de croissance annuels moyens des arrivées et des nuitées sont respectivement de 7, 4% et de 5, 30%. En effet, ces taux de croissance sont instables, tantôt forts, tantôt faibles, ce qui montre le caractère irrégulier de cette fréquence.

Cette évolution est soutenue par une forte demande durant la saison estivale exprimée essentiellement par des touristes nationaux (régions limitrophes). Comme nous l'avons montré précédemment, la répartition des mouvements touristiques entre nationaux et étrangers est significative de la dominance du tourisme interne.

La répartition mensuelle des flux met en évidence le comportement saisonnier de la demande touristique qui se concentre sur les mois d'été (juin, juillet et août) où l'on enregistre les maxima d'arrivées et de nuitées. En 2006⁹¹, les arrivées et les nuitées de la saison estivale représentaient respectivement 38,37% et 38,78% des totaux. L'origine de ce phénomène est la prédominance du tourisme balnéaire qui correspond à la période des grandes vacances avec des conditions climatiques favorables. En dehors de la saison estivale, se développent un tourisme d'affaires (la ville de Béjaïa attire beaucoup de personnes par les activités industrielles, portuaires, administratives et de service qu'elle abrite) et un tourisme « ludique » (soirées discothèques) conjugué à un tourisme de sexe (qui a pris de l'ampleur ces dernières années dans la région).

⁸⁹ La demande touristique recouvre deux acceptions différentes, à savoir la demande potentielle (celle des personnes se déplaçant périodiquement et de façon temporaire hors de leur lieu de résidence habituel pour des motifs de voyage, autres que pour travailler ou accomplir une activité lucrative) et la consommation touristique (ensemble des biens et services consommés par le touriste, ainsi que les divers services concourant directement au développement du tourisme) (PY, 1992, p.21).

⁹⁰ Les statistiques ne concernent pas les hôtels modestes situés en arrière pays qui ne communiquent pas leurs chiffres à la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya. On note aussi que les chiffres communiqués par les hôtels sont souvent sous-estimés en raison des réticences liées aux considérations fiscales et autres.

⁹¹ Pour mettre en exergue le caractère saisonnier de la demande touristique nous sommes revenus à l'année 2006, car ces dernières années la fréquentation touristique durant la saison estivale est altérée par la coïncidence du jeûne du Ramadhan avec cette saison.

Le tourisme de séjour au niveau des hôtels reste faible, le nombre de nuitées rapporté au nombre d'arrivées fournit une durée de séjour annuelle moyenne de 1,41 jour pour l'année 2010. Le tourisme de séjour est légèrement supérieur durant la saison estivale (1,66 jours) et plus important chez les touristes étrangers qui séjournent longtemps par rapport aux nationaux (2,76 jours).

Le taux d'occupation des lits au niveau des hôtels renseigne sur la performance des hôtels et l'écart qui peut exister entre l'offre et la demande touristique ; ce taux est le rapport du nombre de nuitées au nombre de lits disponibles divisé par le nombre de jours de la période considérée.

Taux d'occupation (en pourcentage) = nombre de nuitées / nombre de lits disponibles / 365 jours.

En 2010, le taux annuel d'occupation des lits dans les hôtels était de 27,55 %. Cependant, ce taux est sous-estimé en raison des carences des statistiques fournies par les hôtels. Si on considère que le taux de sous-estimation est de 30 %, le taux annuel d'occupation des lits serait de 35,81 %. En effet, ce taux fluctue durant l'année pour atteindre son maximum au cours de la saison estivale (60 % environ). Ce taux enregistre des pics en juillet et août au niveau des hôtels balnéaires qui affichent souvent complet, ce qui laisse penser que la demande excède l'offre durant la saison estivale, notamment au mois d'août, et montre le déficit que la région accuse en termes d'hébergement hôtelier. Les carences des statistiques empêchent de vérifier cette supposition vraisemblable et admise par l'administration touristique locale. Le développement, ces dernières années, dans la région, de formes d'hébergement alternatives (campings, résidences secondaires, location d'appartements...) appuie cette hypothèse, mais ce facteur est à nuancer. En effet, le développement de ces formes d'hébergement n'est pas toujours destiné à absorber la demande en hébergement hôtelier insatisfaite ; il se présente aussi comme un produit de substitut offert aux touristes préférant ces formes d'hébergement à l'hôtel en raison de plusieurs facteurs (notamment leurs prix plus accessibles).

Un autre indicateur révélateur du niveau de l'hébergement hôtelier confirme la faiblesse de l'offre touristique dans la région de Béjaïa. C'est le taux de fonction hôtelier, un indice qui

est le rapport du nombre de lits hôteliers dans une région donnée à la population permanente de celle-ci (Baretje, Defert, 1972)

$$Tf(H) = \frac{NL \times 100}{P}$$

En 2010, ce taux est de 0,37 % à Béjaïa, cela signifie que la région est loin de pouvoir accueillir autant de touristes que d'habitants permanents. Ce taux permet de conclure que la région de Béjaïa est un lieu de très faible « touristicité ».

III.2.3.2 Les enjeux de l'activité touristique

Nous analysons dans les paragraphes qui suivent les retombées socioéconomiques de l'activité touristique dans la région de Béjaïa et ses effets externes sur l'environnement et la population locale.

III.2.3.2.1 Les retombées socioéconomiques de l'activité touristique

Sur le plan économique, le tourisme joue un rôle important. Les dépenses touristiques génèrent des emplois, procurent des revenus (salaires, bénéfices, impôts...), créent des activités productives directes et indirectes, suscitent des investissements, etc. Nous n'avons pas toutes les statistiques qui concernent les revenus générés par le secteur touristique à Béjaïa et faute de compte satellite du tourisme⁹² en Algérie conforme aux recommandations internationales proposées par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), nous nous contenterons de donner un aperçu général sur les effets des dépenses touristiques dans la région et d'étudier l'emploi et l'investissement touristique.

Les dépenses d'un touriste pour son séjour dans un hôtel, dans un centre de vacances ou en appartement en location profitent à plusieurs acteurs appartenant à plusieurs branches de l'économie locale. Ces dépenses sont des revenus immédiats pour ces acteurs (propriétaires d'hôtels, de restaurants, de centres de vacances et d'appartements, commerçants et prestataires de services), tout en contribuant également à la création d'emplois, à la distribution des revenus (salaires des employés et profits des propriétaires), à l'animation de

⁹² Compte satellite du tourisme est une synthèse en valeur monétaire de l'activité touristique pour mesurer sa contribution dans l'économie. Il fournit des agrégats macroéconomiques pour caractériser le volume et l'importance du tourisme.

plusieurs branches économiques (agro-alimentaire, agriculture, pêche, commerce et services, etc.), à la fiscalité locale (impôts et taxes de séjours), etc.

Concernant les bénéfices réalisés par les propriétaires d'hôtel, il convient de signaler que certains d'entre eux réinvestissent ces revenus dans la rénovation et l'extension de leur établissement. Notons que ces dernières années, les hôtels de la région ont réalisé en moyenne un chiffre d'affaires de 700 millions DA (environ 7 millions d'euros)⁹³. Ce chiffre d'affaires est en progression en raison de l'évolution de la demande et de l'augmentation des prix des prestations hôtelières. Les revenus réalisés par les hôtels sont répartis, grosso modo, entre les salaires, les différentes charges fixes et variables (dont les frais de restauration qui vont à tous les fournisseurs contribuant à ce service), les impôts (dont la taxe de séjour versé à la collectivité locale) et les bénéfices (dont une partie est parfois réinvestie).

La taxe de séjour⁹⁴ perçue par les communes de localisation des hôtels sert à alimenter leur budget, même si elle demeure dérisoire aux yeux des collectivités locales. En 2007, une commune touristique comme Tichy a reçu 1 812 855 DA (environ 18 000 euros) comme recette de cette taxe, alors qu'elle dépense jusqu'à 8 millions de DA (environ 80 000 euros) pour préparer la saison touristique. A côté de la taxe de séjour, les collectivités locales bénéficient, désormais, de rentrées au titre de l'exploitation des plages. Les autorités publiques qui veulent professionnaliser les prestations de services au niveau des plages (accès, location de matériels, douches, parking, ventes de produits...) ont mis celles-ci en adjudication devant les promoteurs du tourisme avec un cahier des charges définissant les caractéristiques des prestations en question. Cette directive devrait renflouer les caisses des collectivités locales et asseoir un contrôle des prestations offertes dans le but de les améliorer.

⁹³ Pour la conversion, nous avons retenu la parité monétaire en vigueur sur le marché officiel, qui s'établit en moyenne à 100 DA pour 1 euro (alors qu'elle est d'environ 140 DA pour 1 € sur le marché parallèle).

⁹⁴ En Algérie, il est institué une taxe de séjour au profit des communes par les dispositions des articles 59, 61, 64 et 65 de la loi n° 97-02 du 31 décembre 1997 portant loi de finances pour 1998 et les dispositions de l'article 63 de la même loi, modifiées et complétées par les dispositions de l'article 48 de la loi n° 05-16 du 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006. Le tarif de cette taxe est établi par personne et par journée de séjour. Elle ne peut être inférieure à cinquante (50) dinars par personne et par jour ni supérieure à soixante (60) dinars sans excéder cent (100) dinars par famille. Toutefois, pour les établissements hôteliers classés trois étoiles et plus, le tarif de la taxe de séjour est établi par personne et par journée de séjour comme suit :

- 200 DA pour les hôtels trois étoiles ;
- 400 DA pour les hôtels quatre étoiles ;
- 600 DA pour les hôtels cinq étoiles.

Durant la saison estivale, le tourisme apporte une contribution importante à l'animation de plusieurs commerces et services des communes touristiques (marchands de fruits et légumes, épiceries, cafés, restaurants et les différents services). Pour ces marchands et prestataires, la saison estivale est l'occasion d'arrondir leur chiffre d'affaires. Cette animation va d'ailleurs au-delà des frontières de la région puisque ces commerces et services ne s'approvisionnent pas uniquement auprès de fournisseurs locaux, mais ils recourent fréquemment aux négociants d'autres wilayas, notamment limitrophes.

Au chapitre de l'emploi, nous savons que le secteur touristique, par son recours intensif au facteur travail, est pourvoyeur d'emplois. En effet, les types d'emplois procurés par l'activité touristique sont divers. On peut en distinguer trois catégories: les emplois directs, les emplois indirects et les emplois induits⁹⁵

En 2010, le secteur du tourisme et de l'artisanat dans la région de Béjaïa emploie 6900 personnes, soit 2,2 % de la population totale active occupée. L'emploi exclusivement touristique, réparti principalement entre l'hôtellerie, la restauration et les agences de voyage, représente une part modeste de ces emplois. L'hôtel est le plus important pourvoyeur d'emplois touristiques directs avec près de 850 emplois, soit une contribution de 12,31% du total des emplois de ce secteur et 0,27% du total des emplois dans la région. Précisons que l'emploi dans ce secteur varie selon la catégorie d'hébergement, les hôtels les mieux équipés présentant un niveau de confort supérieur utilisent davantage de main-d'œuvre. L'emploi moyen par lit est de 0,24 ou 1 emploi pour 4 lits. La norme d'emploi direct par lit (0,5) n'est pas atteinte dans ce secteur, la sous utilisation des capacités existantes à longueur d'année demeure la principale cause, et à un degré moindre, l'utilisation parcimonieuse de la main-d'œuvre par les professionnels du tourisme. Pour la même période, les agences de voyage emploient 44 personnes, soit une contribution de 0,63 % dans l'emploi du secteur touristique.

⁹⁵ Les trois catégories d'emplois touristiques sont :

- les emplois directs, fournis par le secteur touristique au sens strict (hébergement, restauration, formation touristique, organisation touristique...)
- les emplois indirects, créés dans les activités contribuant à la satisfaction de la consommation touristique dans les secteurs autres que le tourisme (bâtiment, agriculture, ameublement, équipement divers, transport...)
- les emplois induits, suscités par les dépenses des personnes tirant leur revenu du tourisme.

Outre ces emplois, le secteur touristique en a créé d'autres, qui sont des emplois saisonniers en raison de la saisonnalité de la demande. Ce sont généralement des emplois d'une seule saison et des emplois de courte durée (15 jours à 1 mois) durant la saison estivale. Le nombre d'emplois saisonniers créés dans ce secteur est instable, il atteint en moyenne 3000 emplois et varie d'une saison à une autre selon l'intensité de l'activité touristique. La main-d'œuvre utilisée est en général peu qualifiée, voire sans formation du tout et à faible revenu.

Pour les emplois indirects et induits, leur estimation est difficile à préciser. Cette difficulté provient de la trans-sectorialité de la satisfaction des besoins touristiques. Le secteur touristique fait appel à plusieurs branches de l'économie, soit pour son installation, soit pour son fonctionnement. Ces emplois sont souvent évalués par le principe du multiplicateur « *à partir des emplois directs créés, le coefficient multiplicateur d'emplois permet de connaître le nombre d'emplois indirects en découlant* » (Guibilato, 1983, p.147). Le plus souvent, les secteurs économiques concernés par les emplois indirects liés au tourisme sont : le bâtiment, les travaux publics, les équipements divers, l'agriculture, l'agroalimentaire, l'artisanat, etc.

Afin d'offrir des terrains viabilisés dans des zones propices au tourisme pour les investissements, la région de Béjaïa s'est dotée de onze zones d'expansion touristique (ZET) réglementées par le décret n° 88 232 du 05/11/1988 portant déclaration des ZET. Les onze zones délimitées par l'Etablissement National des Etudes Touristiques (ENET) pour la région de Béjaïa concernent seulement son littoral (7 sur la côte est et 4 sur la côte ouest, voir les caractéristiques de ces ZET en annexe 16) avec une superficie de 744ha. Notons qu'aucune ZET n'a été identifiée au niveau de l'arrière pays de la région quoiqu'il renferme des potentialités touristiques indéniables. Il y a lieu de signaler également que ces ZET rencontrent plusieurs problèmes, et sont à leur stade embryonnaire d'aménagement : retard dans les études d'aménagement confiées à l'Agence Nationale de Développement de Tourisme (ANDT) ; absence d'infrastructure de base dans certaines zones (gaz, moyens de télécommunication, canalisations d'évacuation des eaux usées, station d'épuration...) ; prolifération de constructions illicites ; dégradation des ressources touristiques (pollution, pillage de sable, avance dangereuse de la mer...) ; et litiges sur le foncier (la nature juridique de plusieurs terrains n'est pas encore déterminée). A l'heure actuelle, seules les études d'aménagement de la ZET d'Agrioun et d'Aokas ont été réalisées par l'ANDT et approuvées en mars 2012 par l'Assemblée Populaire de la Wilaya (APW). Sises respectivement dans les communes côtières de Souk El Tenine et d'Aokas et implantées sur 93 ha dont 43

aménageables, ces deux zones prévoient environ 20 projets : hôtels, résidences, commerces, loisirs, etc., qui offriront 2400 lits et plus de 4000 emplois directs et indirects.

En 2010, les statistiques relatives à l'investissement touristique dans la région font état de 21 projets avec une contribution de 1 934 lits en termes de capacité d'accueil et une prévision de création d'emplois de 975 postes. Ces projets portent essentiellement sur la construction d'hôtels et de centres de vacances et prennent des assiettes en dehors des ZET affectées aux investissements touristiques. En raison de l'inachèvement des études d'aménagement des ZET, tout projet demandant une assiette dans les périmètres de celles-ci est rejeté par le ministère de tutelle. Le service de suivi des investissements de la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya estime l'état d'avancement de ces projets à 70%. Signalons que 6 projets⁹⁶, d'une capacité d'accueil de 478 lits et prévoyant la création de 239 emplois, sont en arrêt en raison principalement du manque de financement. L'ensemble de ces projets sont à l'initiative du secteur privé local. Le partenariat étranger reste absent malgré la visite de plusieurs délégations étrangères qui ont manifesté leur souhait d'investir dans le tourisme à Béjaïa.

Certes, la réalisation des projets en cours consolidera l'infrastructure d'accueil de la région mais leur apport demeurera insuffisant par rapport aux potentialités existantes et à la demande de plus en plus importante. En effet, aucune étude sérieuse n'a été faite pour évaluer les besoins de la région en la matière. La direction du tourisme a estimé les besoins en lits hôteliers dans la région à 20 000 lits en 2015. Avec la capacité hôtelière actuelle et le rythme de réalisation des investissements touristiques, il serait très difficile d'atteindre ce chiffre en 2015. En effet, comme nous l'avons déjà signalé précédemment, l'entrepreneur touristique rencontre beaucoup d'entraves avant même le commencement de son projet. Des problèmes de tous genres (administratif, financier, foncier..) dissuadent tout investisseur désireux de réaliser un projet touristique⁹⁷.

⁹⁶ Un projet étatique (hôtel Les Oliviers) qui date des années 1980 est toujours en arrêt en raison au départ d'un manque de financement. L'APW de Béjaïa a voté en 2011 une enveloppe de 8 millions de DA (environ 80 000 euros) pour son étude (l'hôtel a déjà englouti des sommes faramineuses par le passé), mais il s'est avéré que l'hôtel n'a pas été effectivement récupéré par la Wilaya (litige relatif à la propriété du terrain entre administrations).

⁹⁷ Les témoignages de plusieurs investisseurs dans la région sont unanimes pour dire que la réalisation d'un projet touristique dans la région relève d'un parcours de combattant.

III.2.3.2.2 Les effets externes (négatifs) de l'activité touristique

Quoique l'activité touristique dans la région de Béjaïa n'est pas très développée, et se manifeste essentiellement à travers le tourisme balnéaire avec son caractère saisonnier, des effets néfastes (d'ordres sociologique et environnemental) liés à cette activité sont déjà perceptibles.

Parmi les impacts négatifs du phénomène touristique, figure le tourisme sexuel donnant lieu à une prostitution dite « classique » des adultes. Dans les hauts lieux de fréquentation touristique (hôtels, discothèques, bars, plages et artères des villes côtières), des femmes attendent le chaland, tenté par leurs appâts et services payants. Quoiqu'il n'y ait aucune statistique officielle sur un tel phénomène lié à l'afflux des touristes, les chiffres officieux parlent de plus de 1000 prostituées dans la région. Une véritable filière qui s'est développée ces vingt dernières années attirant des prostituées de plusieurs régions du pays. En effet, Béjaïa était relativement à l'abri du phénomène de terrorisme lors de la « décennie noire », ce qui a favorisé le développement de la prostitution dans la région, notamment dans la station balnéaire de Tichy (cette commune est considérée comme le fief de ce phénomène à Béjaïa). Le tourisme sexuel est mal accepté par une bonne partie de la population locale des communes côtières, aux yeux de laquelle il signifie : altération des mœurs, incivisme, propagation de la drogue et de la délinquance, multiplication des débits illicites de boissons alcoolisés, dépravation en tout genre... Face à cette situation, les populations de certaines communes concernées ont manifesté leur mécontentement par plusieurs mouvements de protestation dont certains ont engendré des actes de violence entravant l'activité touristique.

D'autres effets externes négatifs provoqués par la fréquentation touristique sont liés à la pollution, à l'inflation des prix lors de la saison estivale et aux constructions illicites qui dégradent le littoral. La pollution engendrée par le tourisme se manifeste d'abord par les déchets solides laissés sur les lieux les plus fréquentés (plages, Parc National de Gouraya, cascade de Kafrida, etc.). Ces déchets solides n'étant biodégradables, ils portent atteinte durablement à l'environnement. Nous ne disposons malheureusement pas d'estimation sur la quantité des déchets solides produits par les touristes dans la région. Il en est de même pour la pollution atmosphérique provoquée par la circulation automobile liée au tourisme. Cette circulation engendre aussi la congestion du réseau routier au niveau des villes côtières et des principales routes nationales (les routes nationales n° 09, 26, 12).

L'afflux des touristes lors de la saison estivale occasionne une inflation des prix des biens de consommation et des prix de l'immobilier. La population locale subit directement cette inflation. Nous n'avons pas d'estimation sur ce processus inflationniste associé au tourisme, mais la variation des prix de la location d'un appartement dans une ville côtière entre la saison estivale et le reste de l'année en donne une idée. Un appartement en bord de mer, qui se loue à 10 000 DA (environ 100 euros) toute l'année, atteint les 140 000 DA (environ 1400 euros) pendant la saison estivale.

Le foncier touristique dans la région de Béjaïa est convoité non seulement par les promoteurs désirant investir dans ce domaine, mais également par d'autres opérateurs. Nombreux sont, en effet, ceux qui rêvent d'avoir une parcelle de terrain au bord de la mer pour y construire des résidences secondaires. Si l'urbanisation de la côte Est de la région est un fait qui remonte à l'époque coloniale, la côte Ouest est restée vierge jusqu'à un passé récent, ce qui a fait d'elle un objet de convoitise. Aujourd'hui, beaucoup de terrains sur cette côte (qui font partie des ZET) sont occupés illicitement par des particuliers. Ces occupations ont donné lieu à des constructions illicites et anarchiques défigurant l'image de cette côte. La fameuse contrée de Boulimat située sur la côte Ouest, retenue pour accueillir une ZET, est occupée, au vu et au su des autorités locales, par des particuliers qui y ont construit leurs résidences secondaires. Une situation embarrassante pour les autorités locales qui continuent de croire à l'aboutissement de cette ZET. Une situation qui donne lieu aussi à des conflits de légitimité de propriété entre les indus occupants et l'administration.

III.3 L'activité touristique à Djanet : un système touristique territorialisé

Nous avons vu dans le chapitre précédent (section II 3) que le processus de valorisation du patrimoine du Tassili n'Ajjer a abouti, notamment après la naissance de l'entrepreneuriat privé local dans le tourisme à Djanet, à la constitution d'une agglomération d'entreprises sous forme d'un système touristique territorialisé qui rappelle le système productif local (décrit dans le milieu industriel) et le système touristique local (STL) développé par J. Perret (1992). Ce système partage des traits communs avec le SPL et le STL, mais présente aussi quelques caractéristiques qui lui sont propres et font son originalité. On est, en effet, en présence d'une agglomération de petites entreprises concentrées spatialement (la quasi-totalité des firmes est localisée dans l'oasis ville de Djanet) et associées à une communauté locale (société targuie dotée d'un ensemble de valeurs); ces entreprises sont spécialisées dans le tourisme et

fabriquent un produit qui comprend un ensemble de services touristiques (accueil, transport, hébergement, restauration, accompagnement, interprétation de patrimoine...) ; la coopération interentreprises se manifeste par des rapports divers (formels, informels, matériels et immatériels, marchands et non marchands) et la régulation de l'activité est assurée par un système spécifique local. Il s'agit ici d'étudier les caractéristiques de ce système en mettant en exergue son organisation productive, son mode de régulation, sa dynamique et ses enjeux pour le territoire.

III.3.1 Organisation de l'activité productive

Nous nous intéresserons dans cette sous-section aux principales caractéristiques de l'appareil technico-économique de ce système qui nous permettent de comprendre, en partie, son organisation et son fonctionnement.

III.3.1.1 Un réseau de petites entreprises autonomes

La valorisation du patrimoine touristique du Tassili n'Ajjer est assurée essentiellement par un ensemble de petites entreprises touristiques (micro entreprises familiales) établies principalement dans la région de Djanet. Ce sont des entreprises (en fait des agences de voyage) autonomes du secteur tertiaire dont l'activité est saisonnière. La plupart de ces entreprises entretiennent des partenariats avec des tour-opérateurs européens avec lesquels elles sont liées par des contrats commerciaux. L'activité de ces entreprises peut dépendre en partie de ces contrats (centre de décision extérieur).

En 2012, ces entreprises sont au nombre de 37 dans le Tassili n'Ajjer est de 37, dont 36 de statut privé (la seule entreprise publique est représentée par le tour opérateur national, ONAT). La commune de Djanet abrite à elle seule 30 agences, localisées dans un espace restreint de l'agglomération⁹⁸. Le reste des agences se trouve dans le chef-lieu de la Wilaya (la ville d'Illizi).

III.3.1.2 Mode de création et de fonctionnement

La création et le développement de ces entreprises sont des initiatives privées locales. Ce sont les autochtones (Touaregs) qui créent ces entreprises, sous l'effet de plusieurs motivations : la possession d'un savoir-faire, la disposition d'un capital et l'amour du métier.

⁹⁸ Pour l'anecdote, il n'est pas possible de se promener dans l'agglomération de Djanet sans apercevoir un véhicule (4X4) appartenant à une agence de voyage locale. Par ailleurs, il faut signaler que les agences de voyage de Tamanrasset (le Hoggar, région limitrophe du Tassili), organisent aussi des circuits dans le Tassili. Réciproquement, les agences de voyage de Djanet programment des voyages dans le Hoggar.

Au début de ce processus de création (dans les années 1980), le ministère de tutelle se contentait de délivrer des permis d'exploitation ; il a fallu attendre 1992 pour voir les premières agences de voyage qui travaillent avec de véritables agréments obtenus après avoir rempli un ensemble de critères.

La famille joue un rôle important dans la reprise et l'extension de l'entreprise. Souvent les enfants héritiers reprennent et développent l'entreprise paternelle. L'enfant, qui naît dans une famille active dans le tourisme, grandit dans une atmosphère professionnelle, apprenant le métier de son père avant de prendre le relais. La famille sert de tremplin en transmettant son patrimoine (Perret, 1992). Les obstacles auxquels se heurtent les créateurs d'entreprises sont d'ordres administratif et financier : les lourdeurs administratives et l'accès au financement bancaire.

Ces entreprises sont autonomes et constituent un ensemble émietté (il n'y pas d'entreprise leader qui impose un mode d'organisation et de fonctionnement). Chaque entreprise possède ses propres moyens de production lui permettant de fabriquer son produit touristique (véhicules, matériel de bivouac, matériel de cuisine...). Néanmoins, les entreprises ont souvent recours à la location pour fournir l'ensemble des prestations (véhicules, chameaux, ânes...). Certaines entreprises ont un siège au centre ville de Djanet (bureau d'accueil et de travail qui comprend, en général, un mobilier de bureau, un téléphone, un fax et un micro-ordinateur avec connexion Internet.). Par souci d'économie, quelques-unes installent leur fonds de commerce à domicile (une pratique qui ne respecte pas les règles régissant l'activité de l'agence de voyage). Les entreprises sont gérées par le propriétaire ou par un membre de sa famille. Rares sont les entreprises qui sont gérées par une personne extérieure et qui emploient un agent de bureau.

III.3.1.3 Une spécialisation poussée dans le tourisme et une ouverture sur le marché international

Les agences de voyage sont spécialisées dans le tourisme. Pour des raisons climatiques, leur activité est saisonnière, elle s'exerce du mois d'octobre au mois d'avril. En dehors de la saison touristique, les agences se consacrent à la préparation du prochain exercice (recherche de nouveaux partenaires, réalisation des investissements...). Elles fabriquent des produits touristiques sous forme d'un package composé d'un ensemble de services. Compte tenu de la nature de leurs produits, ces entreprises sont spécialisées dans le tourisme saharien. Le produit touristique de la région est un voyage circulaire effectué en plusieurs étapes, à l'aide

d'une ou de plusieurs logistiques de déplacement permettant la visite de plusieurs lieux touristiques dans un environnement saharien. Ce produit peut être classé aussi dans la catégorie du tourisme d'aventure en raison de ses caractéristiques (motivation, activité physique, risque, environnement...).

La production de la région est destinée, dans sa quasi-totalité, au marché international. La part de la clientèle nationale reste infime. Durant l'exercice 2007 /2008, les Algériens ayant séjourné au Tassili représentent 1,63 % du nombre total des touristes. Pour le même exercice, les statistiques des arrivées touristiques par nationalité montrent que les touristes viennent de quatre continents (Europe, Asie, Amérique du Nord et du Sud et Australie), quoique les Européens constituent une majorité écrasante (96 %). Ce sont les Français qui viennent en tête des touristes étrangers (69, 21%), suivis respectivement par les Allemands (8,47%), les Italiens (5,72%) et les Suisses (4,06%).

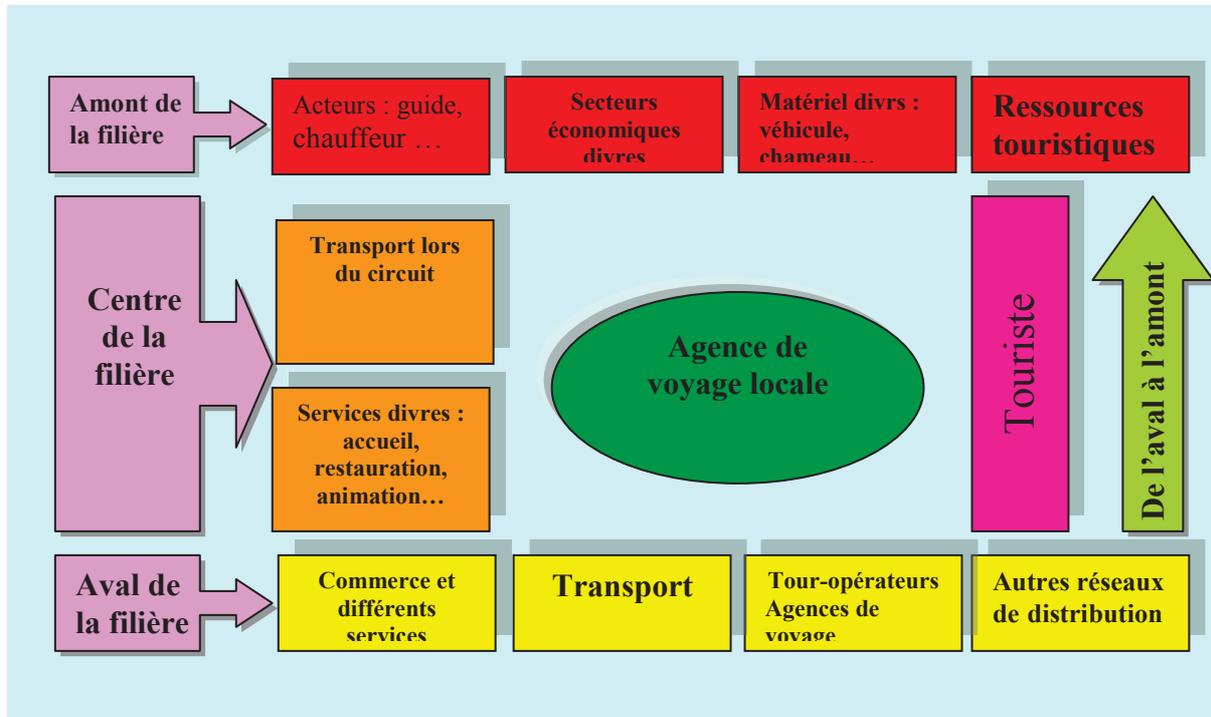
III.3.1.4 Un mode de production artisanal

Les entreprises touristiques du Tassili n'Ajjer ont un mode de production artisanal qui consiste à offrir un ensemble de services basiques réalisés avec des moyens simples (accueil, accompagnement, transport, restauration...) en mobilisant un ensemble d'acteurs locaux (chauffeurs, guides, accompagnateurs, cuisiniers, chameliers, âniers...). En effet, contrairement au rôle traditionnel d'une agence de voyage qui consiste à commercialiser les produits touristiques fabriqués par les tour-opérateurs, dans le cas de l'activité touristique à Djinet, c'est l'agence de voyage locale qui prend en charge cette production. Elle joue le rôle de tour-opérateur et se place au cœur de la filière touristique.

Le montage d'un circuit touristique se fait en plusieurs étapes et c'est à l'agence de voyage locale que revient la tâche de piloter l'opération. Le montage commence, d'abord, par la conception du circuit. Une opération qui consiste à déterminer la région à visiter (le choix de la région dépend en général de ses attraits et de la facilité d'accès), le parcours à suivre, les étapes à faire chaque jour, les sites à visiter, les lieux de bivouac, les moyens de déplacement (véhicules 4X4, dromadaires ou la marche à pieds ; il est possible de combiner ces trois moyens) et les autres activités à intégrer éventuellement dans le circuit (rencontre avec les nomades, trekking, contemplation des étoiles, etc.). La conception peut se faire en collaboration avec un tour-opérateur étranger dans une relation de partenariat ou avec le groupe de touristes qui choisit lui-même les composantes de son produit. A l'issue de cette

opération, seront déterminés aussi, la « quantité » de séjour (nombre de jours), le nombre de touristes qui constituent le groupe (le voyage se fait toujours en groupe), la période du séjour et par conséquent les moyens humains et matériels à mobiliser.

Figure 11: Filière du tourisme saharien



Source : établie par l'auteur

Après la conception, vient l'étape de la promotion et de la commercialisation. La promotion se fait à travers l'Internet (on note une vingtaine d'agences ayant déjà pris place sur le Net), l'édition de brochures et dépliants et les réseaux d'amis (notamment en Europe) et les touristes, soit le bouche à oreille. La commercialisation se fait par l'entremise des partenaires étrangers (tour-opérateurs et agences de voyage) et par la vente directe aux touristes.

La réalisation du circuit le jour J passe au préalable par la mobilisation d'un ensemble d'acteurs et de plusieurs moyens matériels. Les acteurs mobilisés sont : le chauffeur, le guide, l'accompagnateur, le cuisinier et son assistant, le chameleur et l'ânier. Tous ces acteurs sont des autochtones et recrutés pour leurs compétences liées aux spécificités du milieu saharien. Les groupes de touristes peuvent être escortés par un accompagnateur étranger désigné par le tour-opérateur pour plus d'assurance. La mobilisation de ces compétences dépend de la logistique de déplacement utilisée et du nombre de touristes. Le matériel mobilisé comprend les moyens de déplacement et les provisions de voyage. La logistique de déplacement (qui

comprend, selon le type de circuit, les véhicules 4X4, les dromadaires et les ânes) est utilisée pour transporter les touristes ainsi que les provisions et tout ce qui nécessaire pour réaliser le voyage : le matériel pour les bivouacs, les tentes en cas de campement, les vivres, les ustensiles de cuisine, la réserve d'eau, la réserve du carburant, le bois mort, les bagages des touristes... L'agence utilise ses propres moyens et, le cas échéant, recourt à la location, notamment pour la logistique de déplacement. Les réserves de vivres sont constituées de produits achetés localement. Le plus souvent, les prestations fournies par l'agence de voyage aux touristes lors de leur séjour sont : l'accueil, le transfert en voiture sur le lieu des vacances, le déplacement lors des étapes du circuit, la présentation de patrimoine, la restauration, l'animation des soirées et l'hébergement⁹⁹ à Djanet les premier et dernier jours du séjour avec la possibilité de visiter la ville et la palmeraie de Djanet. La restauration se fait sur les lieux d'escale, des repas froids à midi et chauds le soir sont servis aux touristes. Le thé préparé selon la tradition locale est servi après chaque repas et agrmente les soirées des touristes. Celles-ci sont animées autour d'un feu avec des chants, contes et autres divertissements. Les touristes passent la nuit en bivouac à la belle étoile sur des sites protégés du vent. Un camp de toile peut être installé à la demande des touristes. La présentation et l'interprétation du patrimoine visité se font par une personne appelée dans le milieu touristique à Djanet : accompagnateur. Autodidacte de formation, il joue le rôle d'interprète en présentant le patrimoine visité et en répondant, dans la mesure du possible, aux questions des touristes.

⁹⁹ L'hébergement se fait dans des maisons d'accueil que les propriétaires d'agences ont construit spécialement pour les touristes, dans les deux hôtels et dans les terrains de campings qui se trouvent à Djanet et dans les kheimas installées dans la palmeraie de Djanet.

Encadré 10 : Tourisme saharien

Le tourisme saharien repose sur un ensemble de ressources spécifiques (milieu physique fascinant, héritages culturels sans équivalents) localisées sur un espace géographique très étendu. Pour permettre au touriste d'accéder pleinement à ces ressources pendant son séjour, la condition de base est de lui assurer la possibilité de se déplacer sur ce territoire immense et austère par sa configuration. Autrement dit, il s'agit de lui donner la possibilité de se rendre aux différents sites considérés comme intéressants d'un point de vue historique, culturel et/ou naturel, mais souvent très difficiles à atteindre les uns à partir des autres. Dans cette optique, des voyages sont organisés par des professionnels, qui consistent en circuits effectués en plusieurs étapes, à l'aide d'un ou de plusieurs moyens de transport (véhicules 4X4 et/ou dromadaires) et permettant la découverte successive de plusieurs lieux touristiques. Ces circuits sont conçus de façon telle qu'ils donnent aux visiteurs l'impression de refaire (dans des conditions assurément plus confortables) les déplacements d'autrefois des Touareg dans le cadre de leur mobilité perpétuelle.

Population autochtone de ces espaces désertiques, les Touareg sont des nomades pastoraux. Ils se déplacent continuellement, en fonction des saisons, avec leurs troupeaux de chameaux et de chèvres à la recherche de pâturages. Des formes de sédentarisation ont été cependant observées de longue date au sein de cette société, notamment dans le Tassili n'Ajjer où les nomades ne représentent, aujourd'hui, qu'une proportion relativement faible de la population de la région. A côté de la recherche incessante de pâturages, la mobilité chez les Touareg avait aussi autrefois, comme mobile, le commerce caravanier, une activité totalement en perte de vitesse aujourd'hui. Dans tous les cas – et quelles que soient les motivations qui en sont à la base – ces déplacements sont autant d'occasions (et d'épreuves) pour les Touareg (et singulièrement pour leurs jeunes enfants) d'acquérir une bonne maîtrise du milieu désertique.

Le tourisme saharien ressuscite aujourd'hui cette tradition targuie du nomadisme, autrement dit du déplacement perpétuel. Comme autrefois, le voyage à travers le Sahara se fait en caravane. On prend le désert comme on prend la mer, il faut avoir avec soi tout ce qui est nécessaire : le matériel pour les bivouacs, les réserves de vivres et surtout d'eau, les effets vestimentaires (notamment les vêtements chauds pour la nuit)... La caravane est constituée, selon les types de circuits, de véhicules tous terrains (4X4) et/ou de dromadaires et d'ânes. Le véhicule 4X4 est donc le principal élément moderne introduit dans la caravane (avec le réchaud à gaz et la lampe électrique); il a été adopté pour sa grande motricité sur un terrain de sable fin et pour sa capacité à gravir les dunes. Les Touareg l'ont d'ailleurs un peu modifié pour mieux l'adapter aux différents types de terrains qui existent au Sahara.

Ce tourisme saharien repose sur un mode de production artisanal qui consiste à offrir un ensemble de services basiques mais de bonne qualité (accueil, accompagnement, logistique de déplacement, restauration et surtout découverte/interprétation du patrimoine), à l'aide de moyens simples, et en mobilisant tout un ensemble de personnes/ressources recrutées au sein de la population locale (chauffeurs, accompagnateurs, guides, cuisiniers, chameliers, âniers...). La réalisation opérationnelle des voyages s'appuie donc essentiellement sur des autochtones, en premier lieu les Touareg, en raison de leur connaissance approfondie du terrain et de leur culture ancestrale qui leur assure une formidable capacité d'adaptation aux difficultés de l'environnement saharien. Quant au pilotage du circuit dans son ensemble, il est le fait de l'entreprise organisatrice (autrement dit l'agence de voyage locale, juridiquement responsable) qui se charge de concevoir et de monter le circuit touristique.

Il est important de faire la différence entre le tourisme saharien et le tourisme au Sahara. Ce dernier, comme le montre par exemple l'expérience tunisienne, s'effectue essentiellement sur la base de prestations génériques, identiques en définitive à celles du tourisme balnéaire (grands hôtels, piscines, golfs, animations...), alors que le tourisme saharien se pratique d'une manière entièrement différente (voir ci-dessus ses spécificités). Certes, le tourisme saharien repose également sur certaines prestations basiques, simples et standardisées (transport, restauration, hébergement...), mais chaque voyage est une expérience unique pour celui qui le réalise. Les touristes vont à la découverte d'un patrimoine et d'un milieu qui procurent à chacun des résultats sensiblement différents en termes de plaisir, de sensations, de perceptions, de rapport à l'environnement, de sens de l'existence, d'apprentissages, etc.

Source : Ferguene, Idir, 2011

III.3.1.5 Les métiers du tourisme et la dynamique d'apprentissage

Le développement de la filière touristique dans la région de Djanet a donné naissance à plusieurs métiers et s'est traduit par la création de nombreux emplois. L'originalité de ce processus réside dans l'apprentissage de ces métiers qui se fait sur le tas¹⁰⁰. On a vu, précédemment (section II.3, chapitre 2), comment les différents organismes publics ont initié un certain nombre de Touaregs aux métiers de tourisme et comment ces derniers ont pu créer leur propre entreprise avec la naissance de l'entrepreneuriat local dans le tourisme. L'entrepreneur transmet ses compétences et son savoir-faire à son ou ses fils qui apprennent sur le tas le métier de leur père avant de prendre le relais. L'enfant de l'entrepreneur grandit dans une atmosphère professionnelle ; il est pris en charge, dès son jeune âge, par son père qui l'initie à toutes les activités de la vie à l'extérieur, notamment les techniques de voyage saharien. Après, l'enfant s'initie à la gestion de l'entreprise et apprend à organiser les voyages jusqu'à la maîtrise de toute la chaîne de production.

Par ailleurs, la filière touristique à Djanet mobilise plusieurs métiers dont certains sont exclusivement touristiques. Ces métiers ne sont pas réglementés, ils sont payés à la prestation et prennent des significations particulières dans le milieu professionnel à Djanet. Il y a d'abord le métier de guide. Un métier non réglementé (à l'exception des guides de l'Office du Parc National du Tassili), mais cela ne veut pas dire que n'importe qui peut s'improviser guide car l'exercice de ce métier exige une connaissance parfaite du milieu saharien. Le travail de guide consiste à montrer le parcours à suivre pendant le circuit. Le guide occupe toujours le devant de la caravane et utilise un certain nombre d'indices pour se repérer et s'orienter. Ce métier exige de la vigilance et de la réactivité face aux aléas de l'environnement saharien. A Djanet, les guides sont souvent recrutés chez des tribus nomades¹⁰¹. Les guides de l'Office du Parc National du Tassili sont souvent employés par les agences de voyage. Notons que le travail du guide ne consiste pas à interpréter le patrimoine, cette tâche incombe à l'accompagnateur. Il y a quelques années, le métier d'accompagnateur n'existait pas, son introduction dans le milieu professionnel était une réponse à la demande des touristes qui souhaitaient que le patrimoine visité soit expliqué. L'initiative de créer ce métier à Djanet a

¹⁰⁰ Jusqu'à un passé récent, il n'existait aucune institution de formation aux métiers du tourisme à Djanet et dans le chef lieu de la wilaya. Depuis 2006, l'Institut National Spécialisé de Formation Professionnelle de Djanet a initié une formation de guide accompagnateur.

¹⁰¹ L'agglomération d'In Abarbar, ancien village « socialiste » agricole qui a accueilli les nomades durant les années 1970, est le bassin de recrutement des guides. On y trouve les descendants du légendaire guide targui Jebrine Ag Mohamed.

été prise par l'ancienne directrice de l'ONAT qui a encouragé un certain nombre de diplômés et d'étudiants de la région à s'initier à ce métier. Faute de centres de formation, l'apprentissage de ce métier se fait de façon non structurée, les individus se formant en autodidactes. Les jeunes intéressés se documentent sur le patrimoine de la région pour exercer ce métier. Le travail d'accompagnateur consiste, en effet, à traduire, pour des touristes en situation, le patrimoine de la région. Sans réaliser un vrai travail d'interprétation, les accompagnateurs sur le terrain exercent, tant bien que mal, le métier. Ce métier est prisé par certains fonctionnaires et cadres de la région (enseignants, cadres médicaux, employés de l'aéroport, etc.) qui s'arrangent pour prendre leur congé pendant la saison touristique. D'autres métiers de la filière touristique sont liés à logistique du déplacement dans le désert, à savoir le chauffeur, le chamelier et l'ânier, et à la restauration (ce service est assuré, sur place au cours des circuits, par un cuisinier et son assistant). Ces métiers exigent aussi une connaissance approfondie du terrain et une culture locale pour pouvoir s'adapter aux difficultés du milieu saharien. Le chauffeur, par exemple, doit maîtriser la conduite dans le milieu saharien et avoir quelques notions en mécanique pour faire face aux éventuelles pannes lors du circuit. Le cuisinier porte en lui un savoir-faire en cuisine locale et cette adaptation ingénieuse à l'environnement saharien (utilisation rationnelle des aliments, notamment l'eau et le respect de l'environnement). Notons que ce corps de métiers s'exerce avec une polyvalence poussée. Une personne peut être menée, lors d'un circuit, à exercer plusieurs métiers en même temps (chauffeur-guide, accompagnateur-guide, chauffeur-cuisinier...). Cette polyvalence est à l'avantage des agences de voyage qui confient parfois à une seule personne plusieurs tâches.

III.3.1.6 Formes de coopération entre entreprises

Les entreprises touristiques de Djanet sont, naturellement, en concurrence les unes avec les autres pour prendre des parts du marché local. Toutefois, compte tenu de leur proximité spatiale (les 30 agences de voyage de Djanet sont localisées dans un périmètre restreint) et de leur appartenance à la communauté targuie, soudée par un système de valeurs culturelles partagées par tous (solidarité, entraide, confiance, respect d'autrui...), elles entretiennent simultanément des relations de réciprocité et de coopération. On a pu constater sur le terrain plusieurs formes de coopération non marchande entre les entreprises, coopération particulièrement intense entre les agences appartenant aux personnes ayant des liens de parenté et d'amitié. La compétition s'efface dans certains cas, car il y a des agences qui s'abstiennent de concurrencer leurs homologues par respect. Ces entreprises partagent leur

savoir-faire, mutualisent les moyens de production, échangent les services et partagent les informations.

III.3.2 La régulation de l'activité touristique

Comme nous l'avons vu ci-dessus (section III.1), la coordination de l'activité au sein du SPL s'opère via un jeu combiné du marché et de la réciprocité. Dans cette sous-section, nous mettons en exergue le mode local de régulation de l'activité touristique dans la région de Djanet. Ce mode de régulation s'appuie, comme nous l'avons constaté sur le terrain, sur le système de valeurs de la société targuie et un ensemble d'institutions locales et nationales. Sur ces formes de régulation, Courlet (1994) écrit « *Les SPL ne procèdent pas de la génération spontanée, ils sont un construit socio-économique et institutionnel. (...), les relations entre agents s'inscrivent pour une bonne part en dehors des relations marchandes ; le poids des règles, normes et signes de la communauté d'appartenance est élevé. Mais, on l'oublie souvent, les institutions sont très largement impliquées et imbriquées dans le fonctionnement et la dynamique des SPL* » (Courlet, 1994, p. 27). La régulation de l'activité touristique dans la région de Djanet est assurée par le système de valeurs local et par un ensemble d'institutions.

III.3.2.1 La régulation par le système de valeurs local

La société targuie demeure, encore aujourd'hui, très communautaire, soudée par des normes et des règles issues de la tradition et transmises au fil des générations. Le système de valeurs local tire ses ressources de cette société et, plus particulièrement, de quelques éléments faisant ses principales caractéristiques, à savoir le nomadisme, le commerce caravanier et la vie dans l'oasis. Lors de notre travail de terrain, nous avons constaté deux éléments du système de valeurs local qui contribuent à la régulation de l'activité touristique dans la région de Djanet. Il s'agit de la solidarité et de l'hospitalité.

La solidarité chez les Touaregs est une valeur essentielle qui se manifeste dans les rapports quotidiens de cette communauté. En raison de l'hostilité du milieu saharien, cette valeur est très présente chez les Touaregs. Dans le milieu professionnel touristique, la solidarité se manifeste à deux niveaux. Comme on l'a rapporté antérieurement, la famille joue un rôle important dans la reprise et l'extension de l'entreprise touristique. En effet, les enfants héritiers reprennent et développent souvent l'entreprise paternelle. Dans ce processus de transmission, l'entrepreneur ne lègue pas seulement un patrimoine matériel (entreprise), mais également un savoir-faire afférant aux activités de la vie à l'extérieur (notamment les

techniques de voyage saharien) et à la gestion de l'entreprise (gestion administrative, production, commercialisation, etc.). La solidarité se manifeste aussi entre les entreprises touristiques, notamment celles appartenant à des personnes ayant des liens de parenté et d'amitié. Celles-ci entretiennent simultanément des relations de réciprocité et de coopération qui se concrétisent par un partage élargi de savoir-faire, de moyens, de services et d'informations.

L'hospitalité dans la société targuie est une valeur sacrée, symbolisée souvent par le cérémonial de thé offert aux visiteurs. Cette hospitalité légendaire se manifeste, dans le tourisme à Djanet, par le bon accueil réservé aux touristes. Aux yeux des professionnels, les touristes ne sont pas de simples clients, mais considérés comme des invités auxquels il faut réserver toute l'attention requise. Cette valeur contribue à la satisfaction des touristes comme le prouvent les témoignages laissés par les touristes sur les sites des agences de voyage. Elle participe aussi à la construction des relations de services par les rapports spécifiques et durables (fidélité, amitié, sympathie...) qui s'établissent entre les touristes et les personnes exerçant les métiers du tourisme.

III.3.2.2 La régulation institutionnelle

La régulation institutionnelle de l'activité touristique se fait à deux niveaux différents (national et local) avec une articulation entre les deux échelles et renvoie aussi, à chaque fois, à une coopération entre les acteurs publics (institutions de l'Etat) et privés (entreprises touristiques).

A l'échelle locale, c'est l'Office du Parc National du Tassili (OPNT) qui est la principale institution de régulation. Il essaie de concilier deux logiques : l'exigence historique et écologique (protection d'un site à forte valeur patrimoniale) et l'exigence socio-économique (développement touristique local). Cette institution régule l'accès au parc et par conséquent l'activité touristique par des mesures de bonne conduite qu'elle s'efforce d'imposer aux visiteurs.

La fonction de surveillance de la bonne conduite des utilisateurs du parc par l'OPNT s'exerce plus ou moins convenablement. Faute de moyens suffisants, l'OPNT est obligé de faire confiance aux entreprises touristiques pour ce qui concerne le respect de la réglementation. Puisqu'elles parcourent de nombreux sites du parc, ces agences peuvent jouer un rôle

important dans la sauvegarde du patrimoine en consignait les informations sur les dépassements constatés sur le terrain et en sensibilisant les touristes au respect de la réglementation. L'OPNT se donne pour mission de sensibiliser l'ensemble des agences et essaie de gagner leur confiance en augmentant sa crédibilité et son image de marque auprès d'elles. Du côté des professionnels du tourisme, certaines agences voient dans le Parc un bon partenaire et le garant de la sauvegarde du patrimoine et du coup de leurs intérêts. Pour d'autres agences, cette institution est ressentie comme une instance qui dépossède les autochtones de leur patrimoine dans la mesure où elle établit des règlements auxquels les usagers doivent se plier. Des conflits d'usage (non respect de la réglementation et les conséquences qui s'en suivent) sont parfois constatés sur le terrain. Le traitement de ces conflits se fait d'abord à l'amiable entre la direction du Parc et l'agence concernée avant de passer à la voie judiciaire.

La direction du tourisme et de l'artisanat est une autre institution de régulation dont le rôle est moins important. Cette institution est une administration déconcentrée de l'Etat qui représente le ministère du Tourisme et de l'Artisanat au niveau local. Son rôle principal est de veiller au respect de la réglementation qui régit l'activité touristique. Cette institution exerce passablement son rôle et entretient peu de rapports avec les professionnels du tourisme qui voient en elle une simple administration. Lors de ses inspections sur le terrain, cette instance rappelle aux professionnels la nécessité de respecter la réglementation ; elle essaie de trouver des compromis en cas de dépassement, avant de recourir aux sanctions. Sa localisation dans chef-lieu de la Wilaya (420 km de Djanet) ne favorise guère la proximité avec les professionnels du tourisme dont la majorité est localisée à Djanet. Notons que les rapports entre les différentes institutions à l'échelle locale sont fonctionnels. Ces instances se rencontrent juste dans le besoin (projets, événements...), mais jamais dans le but de mobiliser les acteurs locaux autour d'un projet de développement concerté.

L'Association des agences de voyages à Djanet joue le rôle d'intermédiaire entre les institutions locales et les entreprises touristiques. Elle joue aussi le rôle d'arbitrage en trouvant des compromis aux conflits entre les agences et les institutions locales. A cette association, s'ajoute le Syndicat National des agences de voyage à Djanet qui intervient pour régler les conflits et problèmes dépassant les prérogatives des institutions locales. Il joue le rôle d'intermédiaire entre les agences de voyages locales et les institutions nationales. La

création de ces deux institutions montre la capacité des professionnels locaux du tourisme à se regrouper pour créer leurs propres organisations, règles et normes.

A l'échelle nationale, c'est le ministère du Tourisme et de l'Artisanat qui régule l'activité touristique. Cette régulation se réalise par la mise en place des barrières à l'entrée au marché touristique (licence d'exploitation d'agence de voyage) dans le but de réguler les mouvements (d'entrées et de sorties) des concurrents sur le marché. En effet, l'obtention d'une licence d'exploitation d'agence de tourisme et de voyage est soumise à des conditions d'aptitude professionnelle¹⁰². En plus de la régulation du marché, le ministère peut intervenir pour régler des conflits et problèmes à l'échelle locale quand ceux-ci dépassent les prérogatives des institutions locales.

III.3.3 La dynamique et les enjeux de l'activité touristique

A l'échelle du territoire de Djanet, l'activité touristique présente des enjeux majeurs non seulement pour l'économie et la population locales, mais également pour la sauvegarde du patrimoine de la région. Dans cette sous-section, nous proposons d'évaluer le dynamisme de cette activité en s'appuyant sur la création d'entreprises et la fréquentation touristique et en analysant ses retombées économiques, socioculturelles et environnementales. En effet, l'efficacité et les performances économiques ne sont pas les seuls critères de réussite d'un système productif. Pour Ferguene (2001b), des critères d'ordre social, voire sociétal sont également à l'œuvre dans l'évaluation des systèmes productifs qu'il a étudiés au Maghreb (Fès et Sfax). A cet égard, l'emploi, la pérennité des activités, le maintien de la cohésion sociale, comptent autant sinon davantage que les volumes de production et les résultats financiers. Dans le tourisme, la sauvegarde du patrimoine est aussi importante que les critères économiques en question.

III.3.3.1 La dynamique de l'activité touristique

Nous apprécierons la dynamique de l'activité touristique dans la région du Tassili n'Ajjer à travers l'analyse de trois indicateurs : création d'entreprises, fréquentation touristique et innovation.

¹⁰² Ces cinq dernières années, 14 demandes de licence ont été rejetées à Djanet, dont 11 en raison de manque d'aptitude professionnelle.

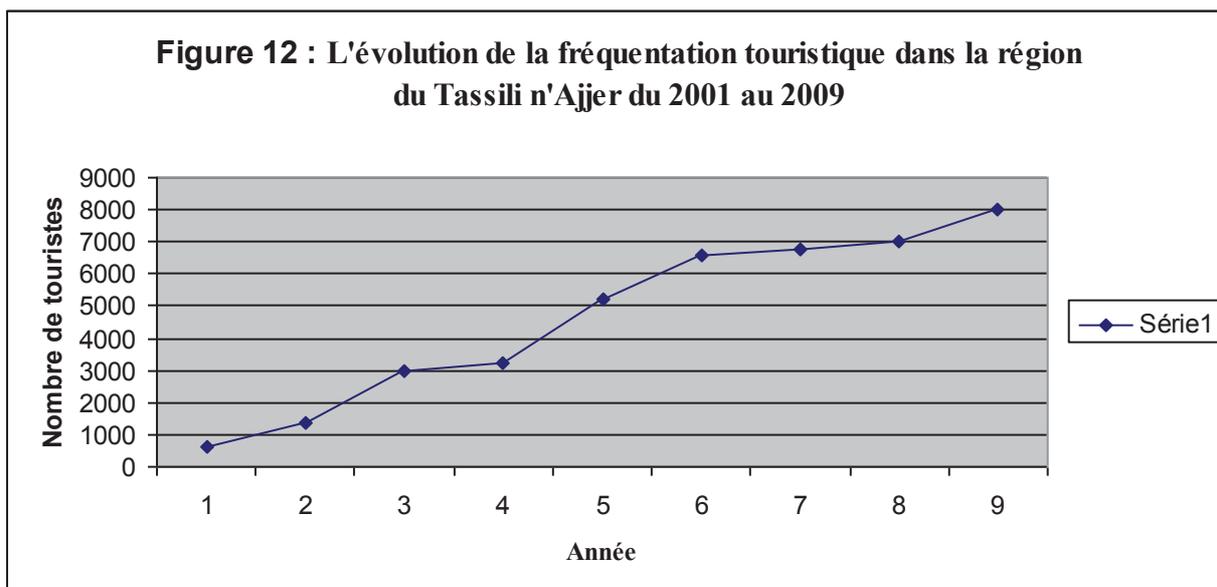
III.3.3.1.1 La création d'entreprises

Depuis la naissance de l'entrepreneuriat local dans le tourisme à Djanet, le processus de création d'entreprises connaît une progression réelle bien que relativement lente et marquée par des périodes de stagnation. Le nombre de ces entreprises est passé de 8 à 37 entre 1992 et 2012, un taux de croissance annuel moyen de 1,45 %. Cette progression relativement lente s'explique d'abord par les contraintes liées à l'entrée sur le marché qui sont de deux types : institutionnel (l'obtention de l'agrément de l'agence de voyage reste une procédure lente et soumise à un certain nombre de conditions) et naturel (l'exercice de cette activité exige des ressources spécifiques que seuls les autochtones détiennent). En outre, au cours de la décennie noire, le secteur touristique a enregistré une stagnation (entre 1995 et 1999 aucune entreprise n'a été créée). Le nombre d'entreprises actuel est appelé à s'accroître dans l'avenir en raison de l'intérêt que les Touregs portent à l'activité touristique. La direction du tourisme et de l'artisanat enregistre chaque année une dizaine de demandes d'agrément pour la création d'agence de voyage.

III.3.3.1.2 La fréquentation touristique

En 2009, le nombre de touristes ayant séjourné dans la région du Tassili n'Ajjer s'est établi à 8000. Ce chiffre est en hausse depuis 2001 avec un taux de croissance annuel moyen de 33,15 %, ce qui montre la dynamique de ce territoire. Un chiffre qui connaîtrait une hausse dans les années à venir en raison de l'intérêt de plus en plus grand pour ce type de tourisme, et de la progression réelle dans le processus de création d'entreprises à l'échelle locale. En effet, ce taux de croissance est très instable, tantôt fort, tantôt faible, marquant le caractère irrégulier de la demande touristique qui dépend de plusieurs facteurs : situation sécuritaire, organisation des vols charters par des tour-opérateurs européens, contrats de partenariat avec les tour-opérateurs étrangers, contacts directs avec les touristes étrangers... Cette irrégularité s'ajoute au caractère saisonnier de la demande car, pour des raisons climatiques, la région reçoit les touristes entre octobre et avril.

Cette demande revêt également un caractère international, la quasi-totalité des touristes étant des étrangers. Comme nous l'avons rapporté précédemment, les statistiques des flux touristiques par nationalité montrent que les touristes viennent de quatre continents (Europe, Asie, Amérique du Nord et du Sud et Australie) avec une prédominance des Européens, notamment les Français.



Source : établie par l'auteur

III.3.3.1.3 Djanet, un territoire innovant

Les professionnels du tourisme à Djanet font preuve d'innovation pour adapter leur offre à la demande sans cesse en évolution. Lors de notre travail de terrain, nous avons constaté plusieurs formes d'innovation qui concernent l'offre touristique locale.

Il s'agit, de prime abord, des innovations qui touchent directement le produit touristique. Dans ce registre, l'innovation concerne les différentes composantes du produit offert. Certaines agences ont introduit le concept de séjour à la carte où le touriste est appelé à composer à sa guise son produit. Le séjour à la carte donne aussi lieu à des innovations servicielles. En effet, la prise en charge de la demande personnalisée du touriste a engendré de nouvelles relations de services, soit directement avec l'agence de voyage, soit indirectement par l'intermédiaire de guides, d'accompagnateurs, etc. Ces relations donnent alors lieu à de nouveaux produits caractérisés par un accueil personnalisé, un degré de qualité et de confort élevé et un ensemble d'activités complémentaires variées (partage de la vie nomade, visite des peintures rupestres, méditation et observation des étoiles, excursion dans l'oasis, etc.). Une innovation de nature patrimoniale (le patrimoine est à l'origine de la mise sur le marché d'un nouveau produit) a été aussi constatée à Djanet. Il s'agit de l'utilisation

d'une fête traditionnelle (patrimoine immatériel). C'est la fête de la Sebiba¹⁰³ célébrée chaque année le jour de Achoura¹⁰⁴ à Djanet. Cette fête a été à l'origine d'une offre touristique développée par l'agence de voyage locale « Rêves et Nature ». Le produit proposé par cette agence s'appelle « fête de la Sebiba », il consiste en un séjour de huit jours dans la région de Djanet (autour du jour de Achoura) pendant lequel le touriste a la possibilité d'assister à la fête. En plus de cette fête, le touriste est convié à découvrir la région de Djanet et ses richesses à travers des méharées, randonnées chamelières, marches, et traversées en 4x4.

Par ailleurs, l'activité touristique a incité les mécaniciens locaux à modifier les véhicules (4X4) utilisés dans les circuits pour les adapter au milieu saharien et répondre aux besoins de cette activité en apportant des améliorations à ce moyen de transport : introduction d'un deuxième réservoir pour s'approvisionner davantage en carburant, installation de porte-bagages sur le toit du véhicule pour transporter davantage de provisions du voyage, installation d'un deuxième pare-chocs pour protéger le véhicule des attaques de mouflon, etc.

III.3.3.2 Les enjeux de l'activité touristique

A l'échelle du territoire du Tassili n'Ajjer, l'activité touristique présente des enjeux majeurs non seulement pour l'économie et la population locales mais aussi pour la sauvegarde du patrimoine de la région. Nous nous proposons d'analyser les retombées économiques, socioculturelles et environnementales de cette activité.

III.3.3.2.1 Les retombées économiques

Sur le plan économique, le développement de l'activité touristique à Djanet même et dans la région environnante a des retombées non négligeables que l'on peut identifier à trois niveaux liés mais distincts : en termes de création d'emplois, d'investissements réalisés (en

¹⁰³ La Sebiba est une fête mythique et plusieurs fois millénaire, elle jouit d'une symbolique particulière pour les habitants de Tassili n'Ajjer. Ceux-ci se rencontrent à Djanet pour se rappeler et surtout reconduire le pacte de paix scellé entre leurs aïeux, une sorte d'assurance contre la tentation de la guerre. En effet, la tradition locale rapporte qu'à une époque lointaine, régnait entre les Oraren et les Tra'orfitt (tribus du Tassili N'Ajjer) une guerre fratricide des plus longues dans l'histoire des Ajjers. C'est justement le jour où ils apprennent la victoire de Moïse sur le Pharaon (le jour de Achoura) qu'ils décidèrent de mettre un terme à leur conflit et scellèrent un pacte de paix qui, depuis, les a unis. Durant cette fête riche en couleurs, il est procédé à une simulation de guerre où les hommes brandissent leurs armes et se provoquent comme dans un vrai combat. Les femmes, parées de tissus bariolés et de leurs plus beaux atours, chantent aux rythmes des tambours et attisent l'ambiance avec des youyous, comme pour exciter et mouvoir les guerriers.

¹⁰⁴ Achoura : fête religieuse musulmane dont le nom est dérivé de « Achara », mot arabe signifiant dix, et qui survient le dixième jour de muharram, premier mois de l'année dans le calendrier « hégirien ».

matière d'infrastructures touristiques notamment) et... d'effets des dépenses touristiques sur la socio-économie locale.

Dans le Tassili n'Ajjer, comme ailleurs, le tourisme est une source de création d'emplois directs, indirects et induits. Les emplois directs, dans la mesure où ils requièrent une bonne connaissance du milieu saharien, sont de façon préférentielle attribués aux autochtones. Ceux-ci les occupent donc majoritairement. Toutefois, il s'agit la plupart du temps d'emplois saisonniers, qui en outre ne durent que le temps d'un circuit. Mais, en règle en générale, ils sont reconduits au fur et à mesure que de nouveaux voyages ou circuits sont organisés, pendant la même saison ou lors des saisons suivantes.

Le marché de travail local fonctionne largement sur un mode informel, la législation de travail étant souvent méconnue par les chefs d'entreprise comme par les employés (le marché de travail n'est pas institutionnalisé, il est réglé par des pratiques locales). De fait, il est rare qu'un contrat de travail en bonne et due forme soit signé entre ces deux catégories d'acteurs. Pour cette raison, l'administration locale ne dispose pas de statistiques fiables quant au nombre d'emplois directs créés dans le cadre de l'activité touristique. Néanmoins, ce défaut de contrats de travail officiels ne signifie pas absence de toute régulation des relations professionnelles. En réalité, une sorte de « contrat de travail moral », basé sur la confiance réciproque, s'établit entre l'employeur et son salarié au moment de l'embauche. En somme, celle-ci repose sur une double base : les qualifications reconnues de l'employé d'une part ; la relation personnelle et la confiance mutuelle entre celui-ci et le chef d'entreprise d'autre part.

Par ailleurs, soulignons que les personnes engagées peuvent être chargées de deux tâches (ou de deux fonctions) en même temps; tout dépend de leurs compétences : chauffeur-guide ; guide-accompagnateur ; chauffeur-accompagnateur ; chamelier-guide, etc. Nous venons juste d'évoquer la reconduction des emplois pour les circuits suivants et les saisons suivantes. En fait, cette reconduction ne se fait pas automatiquement, mais en fonction des résultats de l'exercice précédent. En raison de la fragilité des statuts, le turn-over est très élevé, les travailleurs salariés quittant fréquemment une agence pour une autre. Cette « mobilité professionnelle » n'est pas seulement intra-régionale, elle est aussi interrégionale (entre le Tassili et le Hoggar notamment), voire internationale, en particulier avec les pays voisins (Libye, Mali et Niger). Lors de la « décennie noire » beaucoup parmi les professionnels du tourisme de Djanet ont « fermé boutique », un certain nombre d'entre eux

ayant préféré s'établir à l'étranger, notamment dans les pays limitrophes pour pouvoir continuer à exercer le même métier.

Compte tenu de la place prise par l'informel dans l'économie locale du Tassili, il n'existe pas de statistiques officielles fiables sur les créations d'emplois. Il est donc malaisé de donner des chiffres sur la dynamique de l'emploi liée au développement de l'activité touristique. Pour contourner la difficulté, une façon commode consiste à considérer l'organisation d'un circuit touristique particulier et, à cette échelle élémentaire, évaluer le nombre de personnes qui sont mobilisées, et effectivement embauchées et rétribuées pour leur travail. Dans un deuxième temps, il convient naturellement de faire le compte des circuits organisés pendant toute la saison, en prenant soin de distinguer différentes catégories de circuits selon leurs durées et le nombre de touristes impliqués (l'impact en termes d'emplois étant sensiblement inégal selon ces catégories).

En effet, le nombre de personnes nécessaires pour l'organisation d'un séjour est fonction du type de circuit et du nombre de touristes qui y participent. A titre d'exemple, voici une estimation du nombre d'emplois directs créés pour un circuit en 4X4 de sept jours, organisé pour un groupe de huit touristes. Selon les aptitudes plus ou moins polyvalentes des personnes recrutées, un tel circuit nécessite de mobiliser quatre à cinq personnes : un chauffeur, un chauffeur-guide, un accompagnateur et un cuisinier dans le premier cas ; deux chauffeurs, un guide, un accompagnateur et un cuisinier dans le second. Des emplois indirects sont également créés dans les activités connexes contribuant à la satisfaction de la demande touristique (artisanat, commerce, services divers). Ces emplois qu'il est très difficile de quantifier avec précision (en raison de la transectorialité de la satisfaction des besoins touristiques), sont classiquement évalués par simple application du principe du multiplicateur. Quant aux emplois induits, ils sont le produit des dépenses des ménages et des groupes sociaux tirant leurs revenus du tourisme.

Deuxième sorte de retombées économiques de la dynamique touristique, les investissements en infrastructures touristiques réalisés jusqu'ici, dans la région du Tassili n'Ajjer, sont l'œuvre des petits entrepreneurs locaux et sont, donc, relativement modestes. Ils sont en outre de nature diverse : ils consistent essentiellement en créations ex nihilo de petites entreprises (généralement dans le cadre familial), en agrandissement de la taille des entreprises déjà créées, ou encore en projets visant l'amélioration des conditions de travail et de la qualité des

produits : construction de lieux de vie pour l'accueil et l'hébergement des touristes, achat de véhicules, aménagement de terrains de camping, élevage des camelins, achats de divers instruments de travail, etc. A côté de ces investissements de petites et moyennes dimensions, une ZET (zone d'expansion touristique) est programmée à Djanet pour accueillir les investisseurs (nationaux et/ou étrangers) porteurs de projets plus ambitieux en matière de construction d'hôtels, de terrains de camping et d'autres équipements touristiques. Mais pour diverses raisons (liées notamment aux retards/dysfonctionnements administratifs), le terrain prévu à cet effet n'est pas encore viabilisé.

Sur le plan du financement, les investissements touristiques déjà réalisés dans le Tassili n'Ajjer l'ont été sur la base de capitaux locaux : autofinancement mobilisant une épargne personnelle et/ou un patrimoine familial, emprunts auprès des membres de la famille et des amis les plus proches, réinvestissement des bénéfices dans le cas d'une entreprise existante et prospère, et que le patron décide d'agrandir, etc. Les banques, pourtant encore majoritairement publiques en Algérie, contribuent rarement au financement de ce type de projets. Cette attitude des banques (pour le moins frileuse) est d'autant plus surprenante que le discours officiel du gouvernement algérien, depuis une dizaine d'années, fait de la relance du tourisme un axe prioritaire dans la nouvelle politique de développement du pays.

Pour suppléer la carence du financement bancaire, une association a été créée par des autochtones pour apporter un soutien financier aux porteurs de projets dans le domaine touristique. AMANAR (c'est le nom de cette association) s'est ainsi donnée pour mission d'aider les investisseurs potentiels dans le secteur touristique à surmonter les difficultés de financement des projets auxquelles ils sont confrontés. Dans cette optique, et dans la mesure des moyens qu'elle peut mobiliser, elle leur accorde des prêts sans intérêt pour l'acquisition de véhicules, dromadaires et autres équipements/matériels de voyage. Ce système de prêts n'est pas sans lien avec les traditions ancestrales de solidarité propres à la société targuie. Les sommes d'argent collectées par l'association (grâce aux cotisations régulières des agences adhérentes, mais aussi aux dons ponctuels reçus de divers bienfaiteurs) sont mises à la disposition des investisseurs le temps nécessaire au lancement de leurs projets. Le taux de recouvrement dans les délais prévus étant élevé, les capitaux mobilisés servent à financer plusieurs opérations successives, l'argent circulant beaucoup d'un emprunteur à l'autre : sitôt remboursé, sitôt prêté à un autre porteur de projet.

Troisième élément de l'analyse des retombées économiques du tourisme, l'impact des dépenses ou, plus rigoureusement, des recettes touristiques sur la socio-économie locale. Mesurer cet impact ou, tout au moins, l'analyser qualitativement est une bonne façon d'apprécier (en partie) les retombées du tourisme sur l'économie du territoire considéré (en l'occurrence le Tassili n'Ajjer). A cet effet, sur la base des informations recueillies sur le terrain lors d'une enquête que nous avons effectuée en 2007 et 2008, nous avons procédé à une estimation des recettes réalisées par une agence de voyage organisatrice de circuits, lors d'un séjour touristique standard et, dans le prolongement de ce calcul, essayé de montrer de quelle manière ces recettes sont concrètement réinjectées dans l'économie locale.

Pour ce faire, nous avons raisonné sur un exemple fictif mais très proche de la réalité : celui d'un séjour de quatorze (14) jours organisé pour un groupe de huit (8) touristes étrangers. La prestation consiste en un circuit composé d'une traversée en 4X4 la première semaine et d'une méharée (c'est-à-dire une expédition à dos de chameaux de bât) la deuxième semaine. Pour une prise en charge totale, les tarifs, par jour et par personne, sont de cinquante (50) euros pour la traversée en 4X4, et de quarante-cinq (45) euros pour la méharée. Dans ces conditions, la facture totale acquittée par les huit touristes est de cinq mille trois cent vingt (5320) euros (qui correspondent donc à la recette totale réalisée sur cette opération par l'entreprise organisatrice).

Voyons avec le tableau suivant comment cette somme va être concrètement réinjectée dans l'économie locale. Les dépenses sont faites en DA (dinars algériens), mais nous les avons traduites en euros, sachant que, pour la conversion, nous avons retenu la parité monétaire en vigueur sur le marché officiel, qui s'établit en moyenne à 100 DA pour 1 euro (alors qu'elle est d'environ 140 DA pour 1 € sur le marché parallèle).

Tableau 6: Ventilation des recettes touristiques par postes de dépenses

Postes de dépenses	Montants (en euros)
Salaire cuisinier (1*) (14 jours de travail)	168
Salaire chauffeurs (2*) (7 jours de travail)	140
Salaire chauffeur-guide (1*) (7 jours de travail)	70
Salaire accompagnateur (1*) (14 jours de travail)	140
Salaire chamelier (2*) (7 jours de travail)	140
Location de véhicule (2**) (7 jours de location)	700
Location de chameaux (6***) (7 jours de location)	294
Frais de restauration (denrées alimentaires)	800
Droits d'accès au parc	8
Charge fixe	80
Impôt (6% Sur le chiffre d'affaires)	319
Autre frais (carburant, entretien de véhicule...)	170
Bénéfice net de l'entreprise (avant règlement du salaire du chef d'entreprise)	2291
Total	5320

Source : établi à partir de notre enquête sur le terrain effectuée en 2007 et 2008

* : nombre de salariés ; ** : nombre de véhicules ; *** nombre de chameaux.

Sur cet exemple nous voyons que sur 5320 € de recettes touristiques totales, 3029 € (soit 57%) sont réinjectés **immédiatement** dans l'économie locale (et encore, ce calcul ne tient pas compte de la rémunération que le patron de l'entreprise peut se verser à lui-même). Cette somme de 3029 € se répartit comme suit : 33% approximativement correspondent aux frais de location (de véhicules et de chameaux) ; 26% environ aux frais de restauration ; un peu plus

de 21% aux rémunérations des salariés ; et 10% environ aux charges fiscales. Ces sommes sont autant de revenus primaires qui bénéficient immédiatement aux acteurs locaux (y compris l'administration publique) et contribuent, via la demande, à la dynamique économique de la région. Création d'emplois, distribution de pouvoir d'achat, location de matériels, etc., sont donc les principaux canaux par lesquels le tourisme participe de façon **directe et immédiate** à la vitalité de l'économie locale. Par ailleurs, il convient de ne pas oublier le résultat bénéficiaire de 2291 € : outre la rémunération du chef d'entreprise, ce bénéfice va permettre le financement (au moins partiel) des investissements futurs.

Les retombées économiques positives de l'activité touristique ne s'arrêtent pas là, au demeurant. Ainsi, en faisant travailler les chameaux, elle participe à l'entretien du cheptel, voire à son accroissement, alors même que cet animal est, dans cette région du Tassili, une source précieuse de revenus et de biens de subsistance (lait, viande..) pour les chameliers et leurs familles. En outre, comme on peut l'imaginer à partir du tableau ci-dessus, le tourisme apporte une contribution non négligeable à l'animation de plusieurs commerces et services de Djanet et de sa région (marchands de fruits et légumes, épiceries, cafés, stations de services, garages d'entretien et de réparation mécaniques, vulcanisateurs...). Or, ces commerces et services eux-mêmes ne s'approvisionnent pas uniquement auprès de fournisseurs locaux ; ils recourent fréquemment aussi à des grossistes localisés dans d'autres villes du Sahara (Ghardaïa, Biskra, El-Oued...), voire d'autres villes encore plus au Nord. Par conséquent, les retombées favorables de l'activité touristique dans les Tassili n'Ajjer se manifestent bien au-delà de ce territoire. Pour l'anecdote, on notera que plusieurs commerces et services au niveau de la ville de Djanet sont tenus par des gens venus du Nord, attirés par le dynamisme économique (au moins relatif) de la région.

III.3.3.2.2 Les retombées sur le plan socioculturel

Malgré les progrès de la sédentarisation des populations nomades du Tassili n'Ajjer, le mode de vie traditionnel et le système de valeurs qui lui est associé sont loin d'avoir totalement cédé sous l'effet du rouleau compresseur de la modernisation. De fait, le constat est que la société locale, qui reste très communautaire, s'appuie largement encore, dans son fonctionnement quotidien, sur un socle de normes et de représentations socioculturelles issues de la tradition, et transmises d'une génération à l'autre, l'avantage étant une capacité d'adaptation étonnante à un environnement naturel difficile, pour ne pas dire hostile. Quelles sont, de ce point de vue, les retombées du développement touristique en cours ?

Le type du tourisme pratiqué sur le territoire du Tassili n'Ajjer, on l'a vu, est un tourisme itinérant ou de circuit. C'est un voyage en plusieurs étapes où les touristes parcourent le désert, loin de la population sédentaire concentrée essentiellement à Djanet. Cette ville servant surtout comme point de départ des circuits (et très souvent aussi de point d'arrivée), les contacts entre les touristes et la population locale sont relativement peu fréquents. Au cours de ces randonnées, les touristes peuvent, certes, rencontrer les populations nomades. Toutefois, les nomades n'étant plus très nombreux dans la région, ces rencontres restent limitées. Au total, on peut donc en conclure que le développement du tourisme dans la région (au demeurant encore modeste quantitativement) n'a que peu d'effets sur le plan culturel. Lors de notre travail d'investigation dans la Tassili n'Ajjer, nous n'avons pas enregistré d'évolutions significatives qui autorisent à parler de processus néfaste sur le plan socioculturel (au sens de déstabilisation ou de déstructuration du mode de vie local) lié à l'activité touristique dans la région.

En revanche, les personnes travaillant au sein du secteur touristique sont en contact étroit avec les touristes. En particulier, les employés des agences de voyages, qui accompagnent les groupes de touristes tout au long de leurs randonnées à travers le désert (chauffeurs, guides, accompagnateurs, cuisiniers, chameliers et âniers), sont dans cette situation. Des entretiens que nous avons organisés avec certains d'entre eux, il ressort qu'ils ont une perception très positive de l'activité touristique. Si positive que le tourisme est en train de devenir, dans la région du Tassili n'Ajjer, un métier prisé et transmis de père en fils¹⁰⁵. Le Targui porte un intérêt particulier à cette activité qui lui procure plusieurs motifs de satisfaction : revenu monétaire, échanges et relations particulières avec les touristes (qu'ils soient nationaux ou étrangers), épanouissement personnel, valorisation de soi et de la culture nomade, etc.

Depuis toujours, on l'a dit, les Touareg sont un peuple nomade, quoique des formes de sédentarité aient été remarquées de longue date au sein de leur société, notamment dans le Tassili n'Ajjer. Si aujourd'hui leur mobilité tend à se réduire sous l'effet conjugué des progrès de la sédentarisation et du déclin du commerce caravanier, les Touareg ne revendiquent pas

¹⁰⁵ Voici quelques propos des Touareg de Djanet, professionnels du tourisme, commentant leur métier : « *Je suis un Targui, mes parents étaient nomades. Le moyen qui me permet de retrouver le nomadisme, aujourd'hui, est le tourisme. Avec ce métier je voyage et fais découvrir mon pays aux touristes* ». Un autre, ancien professionnel du secteur, nous a déclaré : « *Je m'imagine mal pratiquer un autre métier que le tourisme. J'exerce ce métier passionnément car il correspond à ma nature nomade* ».

moins la « *nomadité* » comme élément structurant de leur identité culturelle. Selon l'analyse de l'anthropologue Hélène Claudot-Hawad (1993), le nomadisme pour les Touareg ne consiste pas seulement dans ce déplacement perpétuel qui répond à la seule fonction instrumentale (la survie économique), mais il occupe une place centrale dans leur vision du monde. Poussant plus loin cette approche, cette auteure soutient que le mouvement du nomade dans l'espace s'inscrit dans la dynamique de l'univers. « *S'immobiliser, se fixer, se sédentariser, serait interrompre la marche de l'univers, échapper à l'ordre cosmique, se désintégrer dans un univers inconnu* ». Dans cette optique, ne peut-on pas affirmer que le tourisme saharien d'aujourd'hui constitue une sorte de substitut au nomadisme, cette forme ancestrale de mobilité qui permettait (et permet encore, mais jusqu'à quand ?) au Targui de s'intégrer dans son univers et de se l'approprier/réapproprier sans cesse ?

De fait, par sa forme itinérante, le tourisme (de circuit) pratiqué dans le Tassili n'Ajjer et dans bien d'autres régions sahariennes, s'apparente par nombre d'aspects au nomadisme. Il s'agit d'un voyage circulaire, effectué en plusieurs étapes, à l'aide d'une ou de plusieurs logistiques de transport, ayant pour but la découverte de différents sites. La manière dont ces voyages sont organisés et vécus réactive, d'une certaine manière, la relation traditionnelle du nomade targui à l'espace, liée aux nécessités de la recherche de pâturages et du commerce caravanier.

Avant de clore ce point concernant l'aspect socioculturel, il faut signaler que les Touareg ne voient pas dans l'exercice de l'activité touristique simplement un moyen de gagner leur vie ; c'est aussi pour eux une opportunité de vivre pleinement dans le milieu saharien auquel ils s'identifient fortement, ainsi que, pour les plus jeunes d'entre eux, une occasion de parfaire leur apprentissage de ce milieu et, donc, de développer leur capacité d'adaptation à cet environnement difficile. Aussi bien, les métiers du tourisme saharien sont-ils, à leurs yeux, à la fois moins contraignants et plus avantageux que d'autres types d'activités « modernes » qu'ils pourraient éventuellement exercer. A cet égard, d'aucuns, parmi les professionnels du tourisme saharien, n'hésitent pas à affirmer que « tourisme et Touareg font très bon ménage ».

III.3.3.2.3 L'impact sur l'environnement naturel

Le Sahara est un milieu extrêmement fragile, il est menacé à la fois par le changement climatique (qui y accentue l'aridité) et par les comportements humains inadéquats (qui lui causent de sérieuses dégradations). Sans doute, les Touareg, par leur adaptation ingénieuse à cet environnement, ont-ils su le préserver. Mais, avec l'expansion des activités modernes et

singulièrement du tourisme, la présence de groupes humains peu familiarisés avec le désert y est de plus en plus forte, et elle risque de porter atteinte à ce milieu et au patrimoine, naturel et culturel, qu'il contient (écosystème, paysages, héritages du passé...). Il est donc légitime, dans le cas précis du Tassili n'Ajjer, de s'interroger sur l'impact du développement touristique actuel sur l'environnement naturel ou écologique de cette région.

De fait, l'activité touristique ne se développe pas, dans le Tassili n'Ajjer, sans effets néfastes sur l'environnement. Le chiffre de 8000 touristes pour une saison (en l'occurrence celle de 2008/2009) paraît certes insignifiant pour un grand territoire comme celui du Parc National du Tassili (80 000 km²). Mais, compte tenu de la vulnérabilité des sites les plus visités, la pression exercée sur eux s'avère trop lourde. Et, en effet, des touristes présents en grand nombre aux mêmes endroits et aux mêmes périodes, causent beaucoup de dommages (dont certains sont irréversibles) à ces sites, d'autant plus que leurs comportements ne sont pas toujours irréprochables.

En témoignent les inspections qu'effectuent régulièrement les brigades de l'Office du Parc National du Tassili (OPNT), au cours desquelles sont recensées différentes sortes de dommages causés au patrimoine naturel et culturel de la région.

- Pollution de sites naturels : abandon de déchets (alimentaires, plastiques et autres) sur les lieux de bivouac qui, en raison d'une biodégradation très lente en milieu désertique, en subissent les effets nocifs pendant de longues années, voire décennies ;
- Détérioration du patrimoine culturel : cassage plus ou moins volontaire de dalles fossilifères, endommagement des peintures et des gravures rupestres, etc.
- Pillages récurrents à différents endroits : arrachage de fresques, vols d'objets préhistoriques d'une valeur inestimable, d'objets usuels des nomades...
- Altération des paysages : déstabilisation des dunes et dégradation de la végétation sous l'effet notamment de l'usage de plus en plus fréquent des véhicules tout terrain ;
- Pollution des points d'eau (les fameuses « gueltas », en arabe) en raison d'une utilisation inappropriée (les baignades en particulier).
- Etc.

Toutes ces agressions ont pour résultat d'appauvrir le patrimoine du Parc. Pour y faire face, l'OPNT a mis en place, depuis une quinzaine d'années, un système de protection plus ou

moins efficace, consistant à faire remplir par chaque visiteur un engagement de respect du patrimoine du Parc. Mais, faute de moyens suffisants de contrôle, ce système ne peut fonctionner qu'avec la collaboration des agences de voyage qui deviennent ainsi les premiers garants du respect du patrimoine. L'OPNT, tout en faisant confiance aux professionnels du tourisme pour l'aider dans cette politique de prévention, mène des actions de sensibilisation à l'importance de la lutte contre les menaces diverses que le développement touristique fait peser sur le patrimoine du Tassili n'Ajjer. Certaines agences y adhèrent pleinement ; d'autres s'en préoccupent moins. Jusqu'à nos jours, l'OPNT n'a pas encore défini la capacité de charges¹⁰⁶ pour chacun des sites du Tassili visités par les touristes. Une mesure indispensable pourtant pour maîtriser les flux des touristes et leur impact sur l'environnement, notamment pour les années et décennies à venir, dans la mesure où l'extension du marché peut entraîner une massification et par conséquent une expansion d'un tourisme non maîtrisé et irresponsable.

¹⁰⁶ L'OMT définit cette notion comme suit : la capacité de charge vise à établir en termes mesurables le nombre de visiteurs et le degré de développement non susceptibles d'avoir de conséquences préjudiciables sur les ressources.

Conclusion du chapitre III

L'étude de l'organisation territoriale de l'activité touristique dans les deux régions a montré deux configurations distinctes. D'un côté, dans la région de Djanet, un système touristique territorialisé qui rappelle le système productif local (décrit dans le milieu industriel) et le système touristique local (STL) développé par J. Perret (1992). De l'autre côté, un ensemble de petites et moyennes entreprises du secteur touristique dans la région de Béjaïa qui préfigure une zone de développement touristique.

Le système touristique dans la région de Djanet présente un ensemble de traits qu'il partage avec les configurations territoriales connues (SPL et STL) et qui font aussi son originalité. Ce système repose sur la valorisation de ressources spécifiques et territorialisées (milieu physique, un héritage culturel sans équivalent ailleurs, tradition targuie du nomadisme...). Il est constitué d'un ensemble de micro-entreprises familiales, autonomes et saisonnières. La création et le développement de ces entreprises sont le fait d'initiatives privées locales. La famille joue un rôle important dans la reprise et l'extension de l'entreprise. Ces entreprises sont spécialisées dans le tourisme et mettent en œuvre un mode de production artisanal qui consiste à offrir un ensemble de services basiques avec de moyens simples. La production est destinée essentiellement au marché international. Le développement de la filière touristique a donné lieu à plusieurs métiers dont l'apprentissage se fait sur le tas et les savoir-faire transmis de père en fils. Les entreprises sont relativement solidaires entre elles et développent différentes formes de coopération, notamment non marchandes. La régulation de l'activité touristique est assurée par le système de valeurs local et par un ensemble d'institutions publiques et privées. En somme, ce système est en progression réelle bien que relativement lente.

L'examen des retombées sur les plans économique, socioculturel et environnemental de la dynamique touristique engagée dans la région de Djanet montre que cette dernière est porteuse d'enjeux cruciaux pour ce territoire. En synthétisant au maximum l'analyse, disons que ces enjeux consistent essentiellement dans la mise en œuvre effective d'un développement territorial. Sur le plan économique, l'apport de l'activité touristique est indéniable, mais somme toute encore limité en raison notamment de son démarrage récent. Des emplois sont créés, mais en raison de la nature saisonnière de cette activité, ils sont

précaires, et le caractère informel du marché de travail aggrave cette précarité. L'impact des revenus générés par le tourisme, et des investissements en infrastructures diverses liés à cette activité, est loin d'être négligeable pour l'économie locale : création d'emplois bénéficiant en majorité aux autochtones, amélioration du pouvoir d'achat de leurs familles, contribution à l'animation des commerces et services locaux, etc. Sur le plan socioculturel, on l'a vu, la présence des touristes dans la région ne semble pas avoir d'effets sensibles ou repérables sur le mode de vie et le système de valeurs locaux. Il faut dire que les contacts entre les touristes et la population autochtone restent au total limités. Par ailleurs, les métiers du tourisme procurent aux employés du secteur plusieurs satisfactions. Quant aux retombées sur le plan environnemental, les inspections de l'OPNT montrent (hélas !) que, dans le Tassili n'Ajjer comme ailleurs, le développement du tourisme ne va pas sans effets néfastes. Certes, aux dires des professionnels du tourisme comme des responsables de l'OPNT, la situation n'est pas d'une gravité exceptionnelle, mais elle peut le devenir sans une réelle maîtrise des flux touristiques qui, selon les projections, sont appelés à augmenter sensiblement dans les années à venir

De son côté, l'agglomération de petites et moyennes entreprises constituant le secteur touristique dans la région de Béjaïa se distingue par un ensemble de caractéristiques. Cette agglomération se fonde sur l'exploitation des ressources touristiques génériques et limitées (climat, mer, plage et paysages environnants). Elle est composée d'un ensemble de petites et moyennes entreprises autonomes du secteur tertiaire. Comme dans le Tassili n'Ajjer, la création et la reproduction de ces entreprises sont l'œuvre d'initiatives privées locales. Ces entreprises sont spécialisées dans le tourisme balnéaire et offrent un produit touristique pauvre en services, destiné essentiellement au marché national. Elles constituent une filière touristique à un stade embryonnaire et qui demeure fractionnée dans ses compartiments. Elles n'entretiennent que rarement des relations de complémentarité et de coopération. La régulation de l'activité de ces entreprises est assurée par un ensemble d'institutions (publiques et privées) et se fait à deux niveaux (local et national).

Sur le plan économique, la contribution de l'activité touristique au développement économique de la région de Béjaïa est peu importante. Le tourisme contribue parcimonieusement à la création d'emplois et aux budgets des collectivités locales. Cependant, l'activité touristique anime vivement plusieurs commerces et services des communes touristiques durant la saison estivale avec des effets d'entraînement qui dépassent

les frontières de la région. Enfin, il faut signaler que l'activité touristique ne se pratique pas dans la région sans quelques effets néfastes sur la société et l'environnement (prostitution, inflation, pollution...).

CHAPITRE IV : Tourisme et développement territorial : dynamisme, contraintes et défis

Introduction

« *Fait de société, secteur économique, ordonnateur d'espaces, révélateur et protecteur d'environnement, le tourisme est aussi utilisé comme recours ultime face au désarroi de la pensée* ». Ces termes de J. Mesplier-Pinet (1996, p.1) suffisent-ils pour susciter une prise de conscience de l'ampleur du tourisme dans nos sociétés et économies ?

Le tourisme est un phénomène social récent dans l'histoire de l'humanité (si on se limite son étude aux seules formes sous lesquelles il se présente aujourd'hui). Il s'est doté dès le XVIII^e siècle d'un nouveau sens pour s'installer et se développer progressivement dans la société. Aujourd'hui, le tourisme est omniprésent dans le monde entier et prend de plus en plus d'ampleur en occupant davantage le temps libre dégagé par l'abaissement du temps de travail et en transformant les lieux sur lesquels il se développe. En effet, cette « mise en tourisme du monde » a été favorisée par un ensemble de facteurs. Parmi ceux-ci, nous citerons : l'accroissement des revenus, le développement des moyens de transport, le progrès technologique, l'usage généralisé des technologies de l'information et de la communication... En même temps qu'un phénomène de société, le tourisme est devenu, aujourd'hui, l'une des activités les plus importantes du monde et l'une des expressions de notre civilisation de consommation.

Le tourisme est aussi une activité économique de première importance. Il suffit de rappeler que cette activité représente aujourd'hui 9% du PIB mondial pour se rendre compte de l'importance du tourisme dans l'économie mondiale et les économies nationales. Il est un secteur stimulateur de l'économie à tous les niveaux, tout à la fois créateur d'emplois, pourvoyeur de devises, distributeur de richesses, promoteur de produits locaux... Il a,

également, un rôle à jouer dans les grands équilibres macroéconomiques (emploi, investissement, balance des paiements, etc.). De telles caractéristiques font du tourisme une activité convoitée par tous les pays ayant compris rapidement les grands enjeux qu'elle présente.

Dans de nombreux pays du monde, le tourisme constitue, aujourd'hui, un outil majeur des politiques économiques. Les pays les plus industrialisés ont vite pris conscience de l'importance du tourisme dès ses premiers signes de croissance et en ont fait l'un des premiers postes de leurs rentrées en devises. Pour un bon nombre de pays en voie de développement, le tourisme est perçu comme une manne à devises permettant de redresser la balance des paiements déséquilibrée et de financer le reste de l'économie. Il constitue, pour certains territoires en déclin, l'unique chance de sortir du marasme économique. Il est par ailleurs un instrument privilégié d'aménagement de territoire et un bon moyen de lutter contre les déséquilibres régionaux.

Dans le précédent chapitre, nous avons vu l'état actuel du développement touristique dans nos zones d'étude et les dynamiques engagées. Il s'agit dans ce dernier chapitre d'expliquer les facteurs sur lesquels reposent ces dynamiques, les obstacles qui entravent le développement touristique dans ces deux régions et les défis à relever par celles-ci pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial. Ainsi, nous essayons d'apporter des réponses aux questions suivantes : quels sont les facteurs qui expliquent le dynamisme économique dans les deux territoires ? Quels sont les obstacles qui entravent le développement touristique dans ces deux territoires ? Et enfin, quels sont les défis à relever pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial dans ces deux régions ?

Pour structurer ce chapitre, nous avons opté pour un plan en deux sections. La première est consacrée aux grands traits du tourisme pour comprendre l'essence de ce phénomène économique et de société. Nous passons en revue l'histoire du tourisme, les définitions de ce phénomène, ses grandes caractéristiques et les principales approches économiques du tourisme (IV.1). Dans la deuxième section, nous essayons d'abord d'expliquer les facteurs de dynamisme et les contraintes qui entravent le développement touristique dans les régions de Béjaïa et de Djanet, avant de revenir sur la nouvelle politique touristique algérienne (orientations stratégiques, regard critique et premier bilan) pour discuter, enfin, des conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial en Algérie (IV.2).

IV.1 Approche socioéconomique du tourisme : les grands traits d'un phénomène économique et de société

Né aux temps modernes, le tourisme s'est installé progressivement dans la société parallèlement au développement de la civilisation matérielle et urbaine. Son histoire montre son expansion tel un ruissellement tout au long de la pyramide sociale (Boyer, 1982). Apanage des couches sociales aisées à l'origine, il est devenu aujourd'hui un phénomène de société. Un fait social en évolution, le tourisme permet une lecture pertinente du rapport de l'homme au temps libre et à l'agrément. L'évolution du tourisme est le corollaire de l'évolution des besoins de l'homme dans l'utilisation de son temps libre.

Le tourisme se décrit par un ensemble de caractéristiques qui lui sont propres. L'activité touristique demeure une activité particulière et difficile à appréhender. Le tourisme a été pour longtemps un champ d'étude peu investi. Plusieurs raisons expliquent ce peu d'intérêt réservé au tourisme : nature multiforme de l'activité touristique, tourisme est un ensemble de services, réalité plurielle que recouvre le tourisme.... Les différentes disciplines qui l'adoptent, le traitent souvent sous un seul aspect, alors que le tourisme est par excellence transdisciplinaire

Le tourisme est un phénomène complexe fait d'un ensemble de caractéristiques qui lui donnent sa particularité. Nous consacrons cette section à la présentation du tourisme en mettant en lumière ses grandes caractéristiques. Pour comprendre l'essence du tourisme, nous proposons, dans un premier temps, une petite histoire de cette activité humaine qui nous mène jusqu'à l'époque de sa naissance. De là, nous effectuons un voyage chronologique jusqu'à nos jours pour comprendre les phases de son évolution. Nous présentons, dans un deuxième temps, les différentes définitions du tourisme avant de synthétiser ses grandes caractéristiques. Enfin, nous passons en revue les approches les plus fréquemment utilisées dans la littérature de l'économie pour appréhender le phénomène touristique.

IV.1.1 Le tourisme, un phénomène social récent et une pratique ancienne : Un peu d'histoire sur le tourisme

Le tourisme est une activité pratiquée depuis l'antiquité. A cette époque, les Grecs, qui appréciaient déjà les voyages d'agrément, fondèrent les premières stations thermales, développées ensuite par les Romains. Il a fallu attendre les temps modernes pour voir le

tourisme se doter d'un nouveau sens. Si le XVI^e siècle fut un prélude à l'avènement du tourisme moderne avec les pèlerinages à l'ancienne et les nouveaux voyages de curiosité, le XVIII^e siècle a cristallisé le sens nouveau du tourisme avec les Anglais qui ont inventé le grand voyage éducatif appelé « tour »¹⁰⁷, un commencement d'une série de découvertes, toutes britanniques, ayant révolutionné le tourisme (M. Boyer, 1996). Il s'agit, de l'invention de la saison thermale (Bath en est le berceau), de la balnéation maritime (notamment Brighton, Nice et Hyères) et des lieux de villégiature (notamment la campagne), et de la découverte de la montagne (ascension des sommets). Ces inventions et découvertes, que M. Boyer qualifie de Révolution touristique, précèdent la Révolution industrielle et elles ne sont donc pas considérées comme le fruit du progrès technique. Elles ont été faites dans l'oisiveté par des aristocrates qui, en plus de leur richesse, avaient l'apanage de la culture.

Au XIX^e siècle, le tourisme est resté élitiste et les touristes étaient des rentiers. Souvent dépassés par des événements, notamment la montée de la nouvelle bourgeoisie qui s'enrichissait par le travail et l'épargne, les rentiers choisissent le voyage pour se distinguer et se livrent à des dépenses ostentatoires. A cette époque le tourisme se pratiquait dans des stations, loin de la vie de la population indigène. Il obéit aux exigences des saisons, l'hiver dans le Midi et l'été dans la montagne. Le premier quart du XX^e siècle a été marqué par le début de la démocratisation des pratiques touristiques avec les acquis sociaux dans le monde de travail (vers 1925, la majorité des pays industrialisés ont accordé à leurs salariés le droit à des congés payés). Les pratiques touristiques ont été appropriées d'abord par la bourgeoisie puis par des couches sociales de plus en plus larges et cela par imitation du modèle aristocratique à travers l'alternance tourisme-travail. Cette démocratisation s'est accélérée et s'est enflée durant les trente glorieuses rendant le tourisme un phénomène de masse. A l'origine de l'avènement du tourisme de masse, la convergence de plusieurs facteurs. Tout part, en effet, de l'industrialisation et le progrès technique qui ont engendré une série de conséquences socioéconomiques faisant accroître la demande touristique. Il s'agit de

¹⁰⁷ *The tour* désigne à partir de la fin du XVII^e siècle le voyage qu'effectue le jeune Anglais riche « sur le Continent », en fait l'Europe de l'Ouest ; tous les chemins le mènent à Rome. *The tour* est l'expression qui, au XVIII^e siècle, demeure incomprise sur le Continent, tant elle désigne une pratique typiquement britannique ; on donne à ce voyage une fin pédagogique qui permet au jeune aristocrate anglais d'achever son éducation ; en fait les jeunes Anglais s'amuse, font des fredaines ; Des Bosses note qu'« ils quittent Rome sans avoir vu la Colisée ». Mais ce voyage distingue ceux qui l'ont fait ; à leur retour, ils sont *cosmopoliten*, se regroupent en des *Macaroni Clubs*, sont consacrés *gentlemen*. L'aristocratie britannique a conscience de sa supériorité sur la noblesse casanière du Continent. Le circuit qui ramène au point de départ dure plus de six mois et jusqu'à deux ans ; si l'Anglais voit tout ce qui mérite d'être vu en Europe, la moitié Ouest, cela s'appelle *The Grand Tour* (Boyer, 1999).

l'accroissement du niveau de vie, l'augmentation du temps libre, l'urbanisation, le développement des moyens de transport...

En effet, si le tourisme des rentiers, aux XVIII^e et XIX^e siècles, est lié à l'oisiveté (une élite aristocratique ou bourgeoise ayant des moyens pécuniaires, notamment des rentes, et le temps pour voyager et dépenser avec ostentation), la démocratisation des pratiques touristiques est un produit de la Révolution industrielle qui a valorisé le travail par sa mesure : le temps de travail. « *Il faut que le temps de travail soit compté par l'horloge pour qu'il puisse y avoir aspiration à sa réduction et, par conséquent, désir de temps pour soi ou loisir.* » (M. Boyer, 1999). Aujourd'hui, la majorité des candidats au tourisme sont des travailleurs qui partent en vacances après avoir travaillé. Comme le souligne J. Dumazedier (cité par M. Boyer, 1999) : « *Le tourisme n'est pas l'oisiveté ; il ne supprime pas le travail, il le suppose* ». L'apparition du tourisme de masse est la conséquence du travail qui a permis la réunion de deux conditions sine qua non pour la pratique du tourisme, à savoir le temps libre et les moyens pécuniaires. En se basant sur le concept de l'homme de masse développé par le philosophe espagnol José Ortega y Gasset dans son ouvrage « *La révolte des masses* » (publié en 1929), P. Cuvelier (1994) nous renvoie à deux aspects essentiels du tourisme de masse : l'extension pour de larges couches de la société de l'accès au tourisme et le modèle de comportement qui se caractérise par une forme d'organisation du voyage dans laquelle le client achète un « produit fini », identique à celui qu'achètent les autres clients. L'Espagne était l'un des berceaux de la massification durant les années 1960-1970 avec un tourisme de masse qui s'apparente au modèle des « 4S » : Sun, Sea, Sand and Sex. Ce modèle repose essentiellement sur l'uniformité de comportement de ce qu'on appelle un « homo-touristicus masse ».

Au cours des années quatre-vingt, le modèle des « 4S » (modèle fordiste du tourisme) semble entrer en crise, ayant atteint un seuil de saturation. En effet, le tourisme n'est pas à l'abri des changements touchant la société, il subit continuellement les transformations du comportement humain. Le touriste du modèle fordiste, qui répète chaque année la même consommation touristique, commence à atteindre le stade de satiété (principe de l'utilité marginale décroissante inspirée de la loi de Gossen). On assiste alors à l'émergence d'un modèle alternatif poussé par la relative individualisation des comportements et la versatilité de la demande. Le tourisme semble franchir une nouvelle étape de son histoire : c'est l'ère du tourisme post-fordiste. Cette transition est marquée essentiellement par une transformation

rapide de la demande touristique. Cette dernière n'est pas seulement en croissance et peu compressible mais elle est désormais hétérogène. Elle évolue, sans cesse, dans la mesure où sa structure change avec l'émergence de nouvelles composantes. Parmi celles-ci, il faut noter le tourisme d'affaires (congrès, réunions, séminaires... représentent un segment en pleine croissance), le tourisme de troisième âge (les personnes âgées partent de plus en plus en voyage malgré les contraintes de santé dans une Europe qui vieillit), le tourisme de jeunes (un segment en évolution et l'un des axes de développement du marché touristique), le tourisme à thème (culturel, historique, chasse, pêche, etc.)... En plus de cette diversité des tourisms et des touristes dont la satisfaction ne passe plus par un produit standard, le touriste, aujourd'hui, se distingue par un ensemble de caractéristiques. P. Cuvelier (1994) en repère quelques traits : le touriste, aujourd'hui, est plus actif, et ce besoin d'activité peut prendre des formes variées (culturelle, sportive, ludique...); il est toujours en quête de nouveaux espaces avec des considérations écologiques et environnementales de plus en plus affichées (recherche de grands espaces, quête d'authenticité, désir d'aventure...); il part plus souvent et reste moins longtemps sur le lieu de séjour (fractionnement des vacances et raccourcissement des séjours). Face au caractère protéiforme de la demande touristique, l'offre s'efforce, aujourd'hui, de s'adapter en offrant des produits et des services qui correspondent le mieux aux nouvelles attentes des touristes.

Pour illustrer ce nouveau paradigme dans le monde du tourisme, P. Cuvelier (1994) propose un modèle qui se substitue à celui des « 4S » qu'il appelle, par analogie symbolique, le modèle des « 4 E ». Ce dernier comprend quatre impératifs : l'équipement (les infrastructures diversifiées); l'encadrement (le personnel des services touristiques à l'écoute du client); l'évènement (la passivité fait place à l'éveil, à la surprise, à la découverte, à l'activité); l'environnement (le soin apporté à l'atmosphère touristique). Ce modèle propose une nouvelle perception du tourisme. Contrairement au modèle des « 4S » qui voyait dans le tourisme une manne à devises qui fonctionne toute seule (laisser faire, laisser aller), ce nouveau modèle met en exergue l'importance du secteur touristique qui réclame planification, réflexion et construction.

IV.1.2 Définition du tourisme

Pour qui s'évertue à étudier le tourisme, il est d'abord confronté à la tâche malaisée de le définir. Ce constat trouve bien des explications. Le tourisme est un phénomène complexe. Il est à la fois un fait économique, social et culturel. Son architecture multiforme fait qu'il est

peu étudié, partiellement évalué et rarement appréhendé comme un objectif pluridisciplinaire. Qu'est-ce que l'on entend alors quand on parle du tourisme ?

Historiquement, le mot tourisme a vu le jour bien après le vocable touriste, qui est la traduction de l'anglais « *tourist* ». Ce dernier découle du mot « *the tour* », qui désigne le grand voyage (Grand Tour de l'Europe) effectué par les jeunes aristocrates britanniques au XVIII^e siècle pour parachever leur éducation en allant partout en Europe, mais surtout en des lieux d'intérêt culturel et esthétique comme Rome. « *The tour* », utilisé uniquement en Angleterre à partir du XVIII^e siècle, semble tirer son origine d'un substantif masculin français « *tour* », qui désigne une machine à façonner en rond. En effet, « *the tour* » était un voyage conçu de manière circulaire en faisant le saut d'un point à un autre. La langue française a tardé pour adopter le vocable touriste. Il fallut attendre 1872 pour voir le mot touriste dans le dictionnaire le Littré avec une connotation péjorative. Pour la filiation, le mot tourisme vient incontestablement du vocable anglais *tour* qui a donné *tourist*. Ensuite, il y a eu le passage aux autres langues dont la langue française qui a formé touriste et tourisme.

En effet, le mot tourisme a mis beaucoup de temps pour trouver sa place dans la langue. Comment ce phénomène a-t-il pu exister pendant des siècles, sinon de tout temps, sans que le mot tourisme ait été inventé s'interroge l'historien M. Boyer (1999). Aux XVIII^e et XIX^e siècles ou encore au début du XX^e siècle, on ne voyait pas l'utilité de donner une définition officielle du tourisme et les Etats ne ressentaient pas le besoin de se doter d'une administration du tourisme, répond l'auteur. Il a fallu attendre la grande crise de 1929 pour prendre conscience de la place que le tourisme peut tenir dans l'équilibre de la balance des paiements. Pour mesurer son impact, il fallait compter les touristes, mais d'abord, s'entendre sur ce que l'on pouvait appeler touriste. C'est à ce moment là que les organismes internationaux donnèrent les premières définitions non pas du tourisme, mais du touriste. En 1937, un comité d'experts de la Société des Nations, en donne la définition suivante : « *Touriste, toute personne qui, voyageant pour son agrément, s'éloigne pendant plus de 24 heures et moins d'un an de son domicile habituel ; les déplacements de moins de 24 heures étant des excursions* ». Cette définition statistique a été reprise, après la Seconde Guerre mondiale par plusieurs organismes internationaux : ONU, OCDE et UIOOT¹⁰⁸.

¹⁰⁸ UIOOT : Union internationale des organismes officiels de tourisme.

A Rome, en 1963, la Conférence des Nations unies sur le tourisme et les voyages internationaux a défini le touriste de la manière suivante : « *visiteur temporaire séjournant au moins vingt-quatre heures dans le pays visité* » et ce quels que soient les motifs de son séjour. Par son caractère extensif (inclusion des déplacements qui ne sont pas spécifiquement touristiques), cette définition a semé la confusion sur ce que l'on appelle le touriste et du coup, des pays comme l'Espagne, les Etats scandinaves, la Belgique et la Suisse ne l'ont pas prise en compte.

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) définit le tourisme comme « *l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs* ». Il s'agit là d'une définition du tourisme par rapport au touriste, c'est-à-dire un visiteur quittant provisoirement son domicile et qui se livre à un ensemble d'activités lors de sa migration. Cette définition, a priori, ne précise pas le mobile qui fait le touriste et la nature de ses activités. Elle laisse la voie ouverte sur les motifs du déplacement du touriste. Cette imprécision rend la définition impertinente car n'importe quel déplacement humain n'est pas du tourisme. Comme disait M. Boyer (1999) : « *C'est le mobile qui fait le touriste* ». Il ne suffit pas de constater une migration pour parler du tourisme. Dans un souci de précision, la Conférence de l'OMT, réunie du 24 au 28 juin 1991 à Ottawa, a mis au point des recommandations sur les statistiques du tourisme qui ont été adoptées par la Commission des statistiques des Nations Unies lors de sa 27^e session, le 4 mars 1993. Dans ses recommandations concernant la classification des motifs de la visite, l'OMT en propose six grands groupes :

- loisirs, détente, vacances ;
- visites à des parents et amis ;
- affaires et motifs professionnels ;
- traitement médical ;
- religion/pèlerinages ;
- autres.

La définition du tourisme proposée par Kurt Krapf (1952) paraît plus complète car elle prend en considération la double dimension du tourisme. En effet, le tourisme est une forme de loisir pour le touriste et en même temps une forme de travail pour celui qui le reçoit, donnant lieu à

un ensemble de prestations (transport, hébergement, restauration, animation...). Pour cet auteur, le tourisme est à la fois :

- Une activité humaine, caractérisée extérieurement par l'abandon provisoire du domicile, et obéissant à des mobiles psychophysiques.
- Un appareil technico-économique prévu pour permettre cette activité. Il s'agit du substratum matériel qui lui sert de base.

En effet, les mobiles psychophysiques qui engendrent la migration touristique s'apparentent à des motivations qui poussent l'être humain à la pratique touristique. Ces motivations s'articulent, selon les psychosociologues du tourisme, autour d'un certain nombre de besoins fondamentaux : s'évader des nuisances diverses de la vie urbaine, reproduire la force de travail, découvrir la nature, changer de milieu et communiquer, confirmer son appartenance à un certain statut social...

Quant à l'appareil technico-économique, il renvoie aux conditions nécessaires à la pratique de l'activité touristique. En effet, le tourisme est lié étroitement à l'ensemble des sphères de la vie économique et sociale¹⁰⁹. Ces sphères doivent fournir les conditions nécessaires à la pratique de l'activité touristique. C'est une tâche qui exige une synergie intersectorielle à l'échelle nationale et/ou régionale et une participation de l'ensemble des acteurs à l'échelon local.

IV.1.3 Les principales caractéristiques de l'activité touristique

Le tourisme peut se décrire à travers un ensemble de caractéristiques qui lui sont propres. Nous discutons dans les paragraphes qui suivent des grandes caractéristiques de l'activité touristique.

Le tourisme est d'abord une activité de services. Elle résulte de l'assemblage de plusieurs services fournis par une myriade d'entreprises plus ou moins touristiques. Ces services sont complémentaires et fortement imbriqués les uns dans les autres pour former un tout indissociable. Ainsi, la défaillance d'un prestataire peut rejaillir sur le reste du système,

¹⁰⁹ L'ensemble de ces sphères peut se présenter comme suit : sphère économique (industrie, agriculture, pêche, bâtiments et travaux publics, commerce), sphère des services (transport, information, communication, hébergement, restauration, services bancaires), sphère sociale (formation, emploi, santé, mouvement associatif), sphère culturelle (conservation du patrimoine, équipements culturels, activité culturelle), sphère financière (investissement, crédit, marché financier), sphère législative et administrative (lois et règlements, fiscalité, régulation, planification), sphère politique (climat politique, sécurité, institution).

indépendamment de la qualité des autres prestataires complémentaires. La qualité finale du produit dépend de la qualité de chaque prestation, ce qui exacerbe l'interdépendance des acteurs. Le tourisme est aussi un domaine par excellence où se développent les relations de services. Comme toute relation de service résultant de l'interaction entre trois éléments de base (un support, un personnel de contact et un client), en tourisme, à partir du support physique du produit, se décline un ensemble de relations de service à l'interaction entre le touriste et le prestataire. L'interdépendance des services touristiques exige une forte coordination entre les différents prestataires. Un tel objectif est souvent atteint par la mise en réseau des prestataires, ce qui entraîne la création d'une proximité institutionnelle et relationnelle.

Le tourisme, surtout là où il se développe de façon efficace, constitue un vrai système, c'est-à-dire, un ensemble d'éléments dépendants les uns des autres pour former un tout organisé. Les éléments constitutifs du système touristique agissent les uns sur les autres entraînant des modifications qui peuvent à leur tour en engendrer d'autres. Le tourisme résulte donc de la mise en route d'un système constitué d'un ensemble d'éléments et d'acteurs : patrimoine, équipements divers, infrastructures diverses, acteurs divers... La réussite du tourisme dépend, en premier lieu, de la bonne coordination de ces éléments. Le système touristique reste un système ouvert et subit les influences d'autres facteurs : situation politique, conjoncture économique, formation, niveau d'éducation, situation sanitaire...

Le tourisme est lié à l'espace. Cette relation s'explique par le fait que les ressources touristiques sont localisées. Cette réalité fait que la production et la consommation du produit touristique se font sur le même lieu et au même moment, les touristes devant se déplacer pour profiter de cette activité qui n'est pas reproductible ailleurs. En effet, si l'espace confère de la matière (ressources) au tourisme, ce dernier, par les activités qu'il déploie, structure l'espace. Dans le cadre de l'activité touristique, de nombreux acteurs interviennent sur l'espace pour l'aménager en combinant au mieux leurs exigences, parfois contradictoires. Ainsi, l'espace se voit doter des différents équipements et infrastructures qui sont liés, directement ou indirectement, à l'activité touristique (hôtels, routes, agences de voyage, centres commerciaux, golfs, piscines...). L'aménagement de l'espace touristique ne se fait pas sans l'empreinte des touristes. C'est souvent le regard extérieur qui valorise un patrimoine local (ce sont les Anglais qui ont inventé la balnéation maritime sur la côte d'azur) et le touriste diffuse souvent les pratiques de sa société d'origine dans l'espace touristique réceptif. Le

tourisme peut jouer donc le rôle de révélateur de ressources. Il est vrai que les modalités de l'aménagement d'un espace touristique et la gestion de son patrimoine reviennent aux acteurs locaux. Toutefois, le touriste est appelé à participer à cette gestion pendant le temps de son séjour (la présence du touriste est potentiellement porteuse d'effets néfastes sur l'espace, d'où la nécessité de sa sensibilisation pour une participation efficace à la gestion du patrimoine touristique). Cette participation se manifeste aussi indirectement par des suggestions d'aménagement sur la base des désirs des touristes. C'est d'ailleurs l'objectif opérationnel de l'approche comportementale en tourisme qui consiste à observer le comportement des touristes et à suggérer des aménagements sur la base des analyses obtenues. Cette valorisation, à laquelle participent plusieurs acteurs dont le touriste, n'est pas seulement source de revenus et d'emplois mais aussi d'effets externes positifs (le tourisme propage, dans son environnement géographique, un certain nombre d'effets externes positifs : réalisations d'infrastructures de transport, développement des services publics, formation, communication...).

Le tourisme a une dimension temporelle. Il est lié au temps avec une double dimension. En effet, le tourisme est une forme de temps libre utilisé dans les loisirs par le touriste et en même temps une forme de travail pour la personne qui le reçoit. Le temps du touriste est un temps hors travail. Un temps de plus en plus grand grâce au progrès technique et à l'organisation efficace de travail. M. Boyer (1999) divise le temps du touriste en trois parties : le voyage imaginé, le voyage vécu et le voyage prolongé. Dans le premier temps, le candidat au tourisme conçoit son voyage et établit son plan de déplacement sur la base des informations recueillies autour de lui et des expériences déjà vécues. Il détermine aussi le lieu de sa destination, la durée de son séjour et l'estimation de ses dépenses. Dans le second temps, le touriste vit concrètement son voyage. C'est un moment riche par les plaisirs éprouvés, la joie de la découverte et les expériences vécues. C'est simultanément, un moment de repos, de libération des contraintes de la vie et un temps d'instruction et d'apprentissage. Le tourisme ne s'arrête guère à la fin du voyage car le touriste prolonge l'expérience vécue en relatant ses souvenirs à son entourage. Souvent, l'ensemble des activités qui accompagnent ce temps a un caractère ostentatoire : on exhibe son bronzage, montre ses photos, projette son film de vacances... C'est une forme de socialisation de la prolongation du voyage qui n'existait pas aux XVIII^e et XIX^e siècles car le journal du voyage (la forme du voyage prolongée à cette époque) était intime, destiné à n'être lu que par soi-même (M. Boyer, 1999). Le temps du touriste est opposé au temps de l'ensemble des prestataires de services

intervenant dans l'activité touristique. Il s'agit d'un temps de travail qui donne lieu à un ensemble de prestations consommées par le touriste. Contrairement au temps du touriste, qui est un temps éphémère de consommation, le temps de travail des prestataires est continu (processus de développement, gestion de patrimoine, aménagement...) et soumis à différentes contraintes (qualité, responsabilité, rentabilité, exigences...). On note, par ailleurs, que le temps est l'une des caractéristiques principales du produit touristique ; il lui sert d'unité d'expression et de mesure (Cacomo, Solonandrasana, 2001). Le temps apparaît comme l'étalon de mesure qui sert au producteur à formater la taille des séjours, et au touriste à évaluer la quantité de séjour compte tenu de ses contraintes temporelle et budgétaire.

Le tourisme a un lien direct avec le territoire. En effet, le tourisme repose sur un ensemble de services relationnels qui ont besoin d'un ancrage territorial (Bensahel, Donsimoni, 2002). Comme on l'a déjà noté, le lien de l'activité touristique à l'espace est incontournable du fait que les ressources touristiques sont localisées et les services touristiques, qui sont ni stockables, ni transportables, obligent le touriste à se déplacer sur le lieu de la production pour les consommer. Cette relation avec le territoire n'est toutefois pas forcément synonyme de création de ressources territorialisées. En effet, le tourisme peut se développer en rupture avec le territoire. C'est le cas lorsque l'activité touristique consiste à exploiter les ressources du territoire au profit des agents extérieurs ou d'une minorité de personnes avec peu de retombées locales (cas des stations de ski ex-nihilo).

Dans leur définition de ressources territorialisées, Bensahel et Louargant (2006) ont déterminé les conditions dans lesquelles les ressources deviennent territorialisées : *« la ressource territorialisée correspond à un ensemble de capacités que les personnes peuvent développer qui trouvent leurs modes d'expression singulière dans un lieu. En retour, l'activation de ces capacités s'agrège dans un processus dynamique assurant le passage du passif à l'actif (agent et/ou acteur). La ressource dépend du lieu de production social, économique, culturel et n'a d'existence que dans la manière dont la métamorphose se construit dans un espace-temps donné et dans un contexte territorial identifié. Si à l'aval son statut apparaît comme lisible économiquement, à l'amont il devient socialement perceptible. Sa valorisation dans des projets lui assure une inscription dans un périmètre spatial, sa diffusion génère en corollaire un marquage sur le territoire. Les marques sont les traces visibles d'un changement de statut de la ressource, et c'est là que se situe sa territorialisation et son historicité »* (Bensahel, Louargant, 2006, p.204).

Il s'agit donc d'intégrer des ressources dans des projets de développement en continuité avec le territoire pour assurer un marquage territorial.

Encadré 11 : Tourisme en quelques chiffres

- En 2011, le tourisme représente 9% du PIB mondial et emploie plus de 200 millions de personnes dans le monde (c'est 8% de l'emploi mondial).
- Il représente aussi 6 % des exportations mondiales et 30 % des exportations de service.
- Les arrivées de touristes internationaux se sont élevées à 980 millions en 2011 (en hausse de plus de 4% par rapport à 2010). Pour la même période, les recettes rapportées par ces arrivées ont atteint les 919 milliards de dollars américains (693 milliards d'euros).
- De 1950 à 2011, les arrivées du tourisme international ont progressé à un rythme annuel de 6,2 %, passant de 25 millions à 980 millions.
- Selon les projections de l'Organisation Mondiale du Tourisme, le nombre de touristes devrait s'élever à près de 1.6 milliards à l'horizon 2020.
- Les recettes du tourisme international (hors transport) devraient se chiffrer à 2000 milliards de dollars américains en 2020.

Source : D'après les chiffres de l'Organisation mondiale du tourisme, Revue Baromètre volume n° 10, mars 2012.

IV.1.4 L'offre touristique : quelques éléments d'un environnement évolutif

L'offre touristique se trouve aujourd'hui dans un environnement évolutif, caractérisé par plusieurs mutations que toute entreprise touristique ou tout processus de mise en tourisme doit prendre en considération. Avant de discuter de ces principales évolutions, nous étudions d'abord la structure de l'offre touristique qui se définit par rapport à l'élaboration d'un produit touristique et au développement d'une filière du tourisme.

IV.1.4.1 Le produit touristique : un produit composite et complexe

Le caractère synthétique de l'activité touristique mobilisant toute une série d'acteurs amène à constater tout d'abord que le produit touristique est composite. Ce dernier est formé d'un ensemble d'éléments hétérogènes. C'est une combinaison particulière qui rassemble un ensemble de biens matériels et des services, relevant de secteurs différents de l'économie, visant à donner un produit final (forfait ou package dans le jargon des professionnels du tourisme) proposé au consommateur pour satisfaire ses besoins d'ordre touristique. G.Tocquer et M.Zins (cité par Stafford, 1995, p.144) en proposent la définition suivante : le produit touristique est « *un ensemble d'éléments tangibles et intangibles, qui procurent « bénéfiques » recherchés par un ou plusieurs clients donnés* ». En général, le produit touristique est constitué de

quatre éléments essentiels (transport, hébergement, restauration et animation) auxquels peuvent s'ajouter d'autres éléments selon les circonstances. J. Stafford (1995) énumère trois éléments essentiels qui constituent, selon lui, le noyau dur du produit touristique. Le premier est l'attraction touristique elle-même (condition sine qua non pour produire un bien touristique). Le second recouvre les infrastructures de base nécessaires pour la consommation du produit (moyens de transport, hébergement, restauration...). Le dernier élément est composé d'activités d'animation qui peuvent prendre plusieurs formes. En effet, la combinaison de produits et services de nature hétérogène rend l'analyse du produit touristique et l'appréciation de sa valeur un exercice difficile.

Outre qu'il est composite, le produit touristique est aussi complexe. Si de nombreux biens peuvent être considérés comme des biens composites du moment (car composés de plusieurs éléments, à l'image de la voiture ou de l'ordinateur), ils ne peuvent pas être considérés comme des biens complexes. C'est précisément le processus de consommation séquentielle du produit touristique qui en fait un produit complexe, affirment Caccamo et Solonandrasana (2001). En effet, le consommateur qui utilise un produit composé de plusieurs éléments (exemple : téléviseur, scanner, ordinateur...) ne consomme guère ses composantes séparément car le produit est utile seulement dans sa globalité. Par contre, dans le cas du produit touristique, la consommation s'échelonne dans le temps car le touriste consomme une à une les composantes d'un séjour. Ce caractère séquentiel de la consommation touristique fait que son utilité globale est difficilement appréhendée.

IV.1.4.2 Les caractéristiques spécifiques du produit touristique

De la présentation précédente du produit touristique, on peut déduire que celui-ci est un produit particulier qui renferme plusieurs caractéristiques que nous nous essayons d'éclairer dans les paragraphes suivants.

En raison de sa relation étroite avec les données géographiques, climatiques et historiques, le produit touristique ne peut en aucun cas être expédié. Cette absence de mobilité a plusieurs conséquences. Le touriste doit se déplacer sur le lieu de la production du produit pour le consommer. Ce déplacement confère beaucoup d'importance aux moyens de transport. De ce déplacement naissent aussi les effets sociaux, culturels et politiques du phénomène touristique.

La production et la consommation du produit touristique se font au même endroit et au même moment. Il est donc impossible de stocker le produit touristique (on ne stocke pas les nuits d'hôtels, les jours ensoleillés ou les places dans les moyens de transport comme on stocke les produits agricoles ou manufacturiers). Une infrastructure d'hébergement ou de transport non utilisée pendant une période ne peut être reportée à une autre période.

Le produit touristique est souvent inélastique, c'est-à-dire relativement peu adaptable en cas de changement dans la demande ou en cas de besoin de conversion de ses composantes vers d'autres secteurs. Cela s'explique par la forte proportion des investissements matériels dans le secteur touristique (hôtels, meublés, centre de vacances...). L'exemple du thermalisme français est emblématique à cet égard (Py, 2002). Cependant la rigidité de l'offre touristique ne doit pas être exagérée. Il y a une substitution possible de certains sous produits touristiques entre eux (meublés et hôtels, train et avion...).

Le produit touristique est de plus en plus coproduit par le prestataire et le candidat au tourisme. Le touriste peut aussi construire lui-même son produit touristique en agencant à sa guise ses différentes composantes (transport, hébergement, animation...). En effet, cette participation active du touriste peut jouer un rôle important dans son niveau de satisfaction. P. Cuvelier (1998, p.90) en fait allusion dans ce passage : « ...le produit touristique (et plus généralement les loisirs) ferait partie de l'ensemble de ces biens et services caractérisés par le poids important de la dimension immatérielle et symbolique et à cet égard, l'individu chercherait, dans biens des cas, à y imprimer une partie de ses désirs et de sa personnalité ».

Aux origines du phénomène touristique, le produit était classé parmi la catégorie des produits de luxe ayant une élasticité-prix de la demande supérieure à un. C'était un bien relevant des dépenses luxueuses dont la dimension ostentatoire est forte (effet de Veblen)¹¹⁰. Aujourd'hui, avec la démocratisation du tourisme, ce produit est classé, dans les pays à revenu supérieur, au sein de la catégorie de biens de première nécessité. Toutefois, malgré l'ampleur phénoménale de l'évolution du tourisme, ce dernier demeurera pour les prochaines années un produit de luxe pour un pourcentage considérable de la population mondiale. L'Organisation

¹¹⁰ Thorstein Veblen, à la fin du siècle dernier, expliquait que la consommation ostentatoire est une pratique qui consiste à acheter des biens ou services pour le prestige qu'ils apportent. De ce fait, contrairement à la loi de l'offre et de la demande qui postule que la quantité demandée d'un bien ou d'un service décroît au fur et à mesure que son prix augmente, l'effet Veblen cherche à montrer que, pour certaines catégories de marchandises où la dimension symbolique est centrale, c'est l'augmentation du prix qui stimule la quantité achetée.

Mondiale du Tourisme prévoit en 2020 un milliard et demi de touristes dans le monde, soit 21% seulement de la population mondiale.

Le produit touristique semble échapper au principe de l'utilité marginale décroissante. L'utilité marginale procurée par la consommation d'un bien touristique est faiblement décroissante comme le souligne A.O.Bull (cité par Cuvelier, 1998).

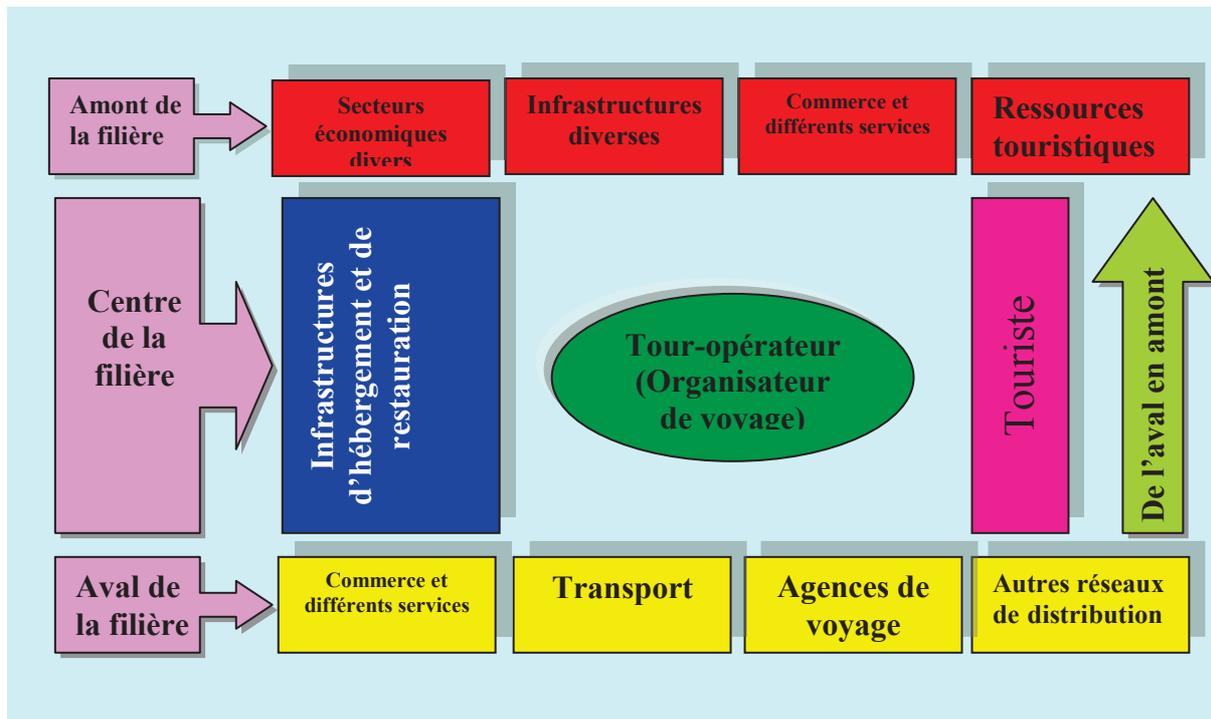
IV.1.4.3 L'activité touristique : vers une nouvelle filière

A l'instar des activités industrielles, la filière participe aussi à la mise en place de l'offre touristique. En tourisme, le caractère complexe du produit donne toute sa signification à la filière : « *Le tourisme est une véritable filière, c'est-à-dire un ensemble articulé de branches fournissant une palette de biens et de services* » (Dang Nguyen, 1995, p.94). Un séjour acheté et consommé, mobilise toute une série d'acteurs : l'agence de voyage, le tour-opérateur, la compagnie aérienne, la chaîne hôtelière... La filière touristique est une filière dominée par la demande en aval. Elle est d'abord constituée de la production de plusieurs secteurs d'activités : transports, hôtellerie, industries diverses, commerces, services divers ... La filière tourisme procède à la manière d'une filière industrielle, « transformant » un espace géographique ou un site patrimonial en une destination. Pour l'expliquer davantage, à partir d'une ressource (la matière première qui constitue l'attraction touristique), l'organisateur de voyage (tour-opérateur) rassemble un ensemble de prestations élémentaires fournies par divers acteurs qu'il ajoute au premier élément essentiel pour donner un produit touristique. En effet, le tour-opérateur est considéré comme un véritable assembleur de prestations élémentaires à la manière d'un constructeur automobile. Cependant, contrairement à la filière industrielle où les inputs transformés en outputs circulent de l'amont en aval vers le consommateur, dans le tourisme, c'est le touriste qui va, de l'aval en amont, vers le produit touristique. En s'inspirant de la filière automobile, nous proposons ci-dessous une représentation graphique de la filière touristique.

Les relations entre les acteurs de la filière touristique aboutissent à des comportements stratégiques permettant de tirer parti des avantages de l'intégration verticale (de l'aval vers l'amont) et horizontale (les interrelations entre branches de même niveau de la filière). La filière touristique peut être considérée comme une filière structurante en raison de ses larges retombées sur le reste de l'appareil productif. Elle propage de l'aval en amont, grâce à ses interactions importantes avec le reste de l'appareil productif, des « effets d'entraînement » sur

plusieurs secteurs d'activité (ces effets peuvent être mesurés par des outils du type tableau entrées/sorties de W. Leontief). Les effets induits de la filière touristique sont d'ailleurs plus importants que ses effets directs, notamment sur l'emploi. De surcroît, la filière touristique diffuse, dans son environnement géographique, un certain nombre d'effets externes positifs (réalisation d'infrastructure de transport, développement des services publics, formation ...).

Figure 13 : Représentation graphique de la filière touristique



Source : établie par l'auteur

La mondialisation du secteur touristique imposant une concurrence effrénée, la filière touristique n'est pas restée à l'abri des changements allant dans le sens d'une mise en cause de son schéma traditionnel : « ...tous les étages de la filière touristique traditionnelle connaissent aujourd'hui de profondes transformations et différentes stratégies qui se mettent en place contribuent à brouiller encore un peu plus les frontières d'une industrie en plein devenir. » (Coccoma, Solonandrasana, 2001, p.71).

En somme, nous dirons que cette filière est bouleversée aujourd'hui par les mutations touchant le secteur touristique. La mondialisation de ce secteur avec l'émergence des grands groupes et le développement spectaculaire des TIC ont transformé en profondeur la filière touristique traditionnelle. Il est encore aujourd'hui difficile de délimiter les frontières de cette nouvelle filière ouverte en permanence sur de nouveaux acteurs et de nouvelles activités.

IV.1.4.4 Le contexte actuel du marché touristique et de l'environnement de l'offre

Avec la mondialisation du secteur touristique, on assiste aujourd'hui au développement d'un marché touristique concurrentiel à l'échelle internationale, avec notamment l'émergence de grands groupes internationaux. Ces derniers ont rendu ce secteur fortement capitalistique et adoptent des comportements stratégiques visant un développement dans un cadre mondial (stratégies d'alliance, d'acquisition/fusion, de rachat, stratégie d'intégration verticale et de concentration horizontale...). On assiste alors à une course au gigantisme grâce auquel on cherche les économies d'échelle et les effets de réseaux et, du coup, la prise de pouvoir de marché. Face à ce gigantisme, une frange de petites et moyennes entreprises, organisées à l'échelle nationale et locale, font encore la caractéristique principale du secteur touristique (Vellas, 2003).

L'existence de cette dualité dans le secteur touristique est porteuse de disparité face à la concurrence. D'un côté, les groupes internationaux (les grands tours-opérateurs, les chaînes hôtelières, les compagnies aériennes ...) capables de produire à grande échelle avec un rapport qualité-prix avantageux et de l'autre côté, les petites et moyennes entreprises désavantagées par leur taille pour réaliser des économies d'échelle. Ces dernières doivent surmonter ce handicap, par la mise en valeur de leurs atouts notamment en termes d'adaptation à la demande. L'innovation devient alors une parade contre le gigantisme et surtout une condition de survie pour ces PME.

Les évolutions touchant l'environnement de l'offre concernent, en premier lieu, la demande marquée par le passage du tourisme fordiste au tourisme post-fordiste. Ce n'est pas seulement, en effet, que cette dernière est quantitativement en croissance forte, mais elle est devenue qualitativement versatile et hétérogène, gardant peu de choses en commun avec la demande associée au tourisme de masse. L'hétérogénéité de la demande augmente dans la mesure où sa structure change avec l'émergence de nouvelles composantes : les courts séjours, le tourisme d'affaires, le « papy boom » de voyageurs, les mariés voyageurs, etc. Ces mouvements qui marquent une rupture nette par rapport au tourisme de masse s'expliquent par plusieurs facteurs. P. Cuvelier (1994) en repère quelques uns : le touriste, aujourd'hui, est plus actif et ce besoin d'activité peut prendre des formes variées (culturelle, sportive, ludique...); il est

toujours en quête de nouveaux espaces avec des considérations écologiques et environnementales de plus en plus affichées ; il part plus souvent et reste moins longtemps sur le lieu du séjour (fractionnement des vacances et raccourcissement des séjours). Face à un éventail aussi large de la demande, il serait vain de tenter de les satisfaire à partir d'un processus de production en série de biens et services standardisés.

Le deuxième élément qui marque l'environnement de l'offre touristique est le développement spectaculaire des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces technologies offrent d'abord un environnement général propice au développement des produits touristiques. Ensuite, elles offrent au secteur touristique des opportunités de croissance en ouvrant de nouveaux marchés et en permettant de réduire les coûts de fonctionnement des entreprises. Les TIC ont envahi largement le secteur touristique. L'enjeu est important, car, désormais, les TIC accompagnent le touriste dans les trois temps de son voyage, depuis le choix de sa destination jusqu'à son retour en évoquant ses souvenirs à son entourage. En effet, les TIC facilitent non seulement la tâche au touriste mais elles apportent également des compétences nouvelles et multiples à l'entreprise touristique.

Un autre fait caractérisant l'environnement de l'offre touristique est l'arrivée en force des nouveaux distributeurs extérieurs aux métiers du tourisme. Ce sont des magasins, associations et agences bancaires qui sont impliqués dans le voyage (Fnac, Auchan, Carrefour, Leclerc, Kiabi, Crédit agricole, Vacances et Loisirs... pour le cas de la France). L'arrivée de ces acteurs dans la filière du tourisme devrait exacerber davantage la concurrence au niveau de l'aval de la filière et stimuler également l'innovation dans le tourisme (la capacité d'innover de ces acteurs est indéniable).

IV.14.5 Le tourisme, un secteur foisonnant d'innovations

Dans cet environnement évolutif, l'offre touristique s'évertue à s'adapter aux nouveaux besoins des voyageurs. Il s'agit d'un processus incessant d'adaptation et de renouvellement de l'offre qui passe impérativement par l'innovation. Le discours concernant l'innovation dans le tourisme a changé. Après avoir été sous-estimée, l'innovation dans le secteur touristique existe incontestablement et s'accélère sous l'effet des mutations touchant ce secteur.

L'innovation dans le tourisme est un processus largement ouvert, qui peut aboutir à plusieurs formes d'amélioration (technologique, sociale, relationnelle, sportive, ludique...). Cette ouverture découle du caractère composite du produit touristique qui fait que l'innovation en la matière peut concerner ses diverses composantes et fonctions. Le spectre d'améliorations possibles du produit est d'autant plus large qu'il existe dans ce domaine tout un jeu combinatoire auquel se livrent les concepteurs de produits touristiques (Ferguene, Idir, 2008).

Cette innovation peut prendre des formes diverses : introduction d'un nouveau produit ou service, amélioration de l'efficacité d'un service, amélioration de la qualité d'un service, introduction d'une nouvelle activité complémentaire, recombinaison en ajoutant ou en supprimant des caractéristiques, combinaison des caractéristiques de deux ou plusieurs produits, introduction et combinaison de plusieurs activités, introduction de nouvelles relations de service... L'innovation en tourisme peut être alors de différents types, elle peut s'agir d'une innovation technologique, organisationnelle, commerciale, relationnelle, sociale, patrimoniale ; elle peut consister en activités complémentaires...

Sous l'effet de la diffusion rapide des technologies de l'information et de la communication et l'arrivée en force de nouveaux acteurs de la distribution (magasins, associations, agences bancaires, agences virtuelles, etc.), le secteur touristique crée de nouvelles formes de distribution de produits (grande distribution, vente par correspondance, multimédia, vente par Internet...). Ces nouvelles formes permettent d'élargir le marché en lui conférant une dimension internationale, d'offrir un ensemble d'avantages aux distributeurs et de faciliter la tâche non seulement des opérateurs de la distribution mais également des touristes.

Encadré 12: Les différents types d'innovation dans le tourisme

Si l'on prend le degré de radicalité, on peut alors distinguer les innovations radicales (innovations majeures ou de rupture) et les innovations incrémentales (innovations mineures). Les innovations radicales mettent en œuvre de nouvelles compétences et caractéristiques qui modifient profondément les données du marché. Elles sont porteuses donc de ruptures significatives par rapport aux anciens produits (exemples des hôtels de Formule 1, Etap et MOTEL6, développés par le groupe Accor, des Center Parcs, des villages du Club Med...). Les innovations incrémentales sont, en revanche, porteuses de simples modifications des produits qui existent déjà. Elles consistent en adjonctions et en substitutions de caractéristiques (billets électroniques dans le transport aérien, club d'enfant dans un hôtel, transfert des bagages ...)

Les innovations de produits touristiques peuvent être de nature technologique. On peut ainsi distinguer les innovations intensives en technologies avec l'introduction des TIC (achat en ligne sécurisé par carte bancaire, borne interactive pour les restaurants, accès à une série de services en ligne...) et les innovations non technologiques (séjour balnéaire plus un circuit, visites de friches industrielles ou portuaires, visites d'anciennes mines, visites des lieux de mémoire...). Ces dernières années, les innovations technologiques ont été largement introduites dans le secteur touristique. Dans l'hôtellerie, elles ont permis de réduire les coûts fixes d'exploitation avec l'installation d'automates, de bornes... et la généralisation de l'informatique de gestion. Dans la restauration, elles ont porté sur les techniques de gestion et de commercialisation, la préparation des plats, l'amélioration des techniques de conservation des aliments...

L'innovation en matière de produit touristique peut concerner l'aspect relationnel. Il s'agit de tisser de nouvelles relations de type serviciel avec le client ou d'améliorer celles qui existent. Le mécanisme d'innovation au niveau de la relation de service en tourisme fonctionne comme suit : à partir du support physique du produit touristique se déclinent plusieurs relations de service, à l'interaction entre le touriste et le prestataire, fondées sur la diversité et la qualité. Le touriste joue souvent un rôle déterminant dans la mise en œuvre d'une innovation servicielle. Il précise sa demande avec toutes ses composantes. La prise en charge de celle-ci donne lieu à des nouvelles relations de service, soit directement avec le prestataire, soit indirectement par l'intermédiaire de guides, moniteurs, animateurs, etc.

Afin de répondre à des besoins personnalisés, les relations servicielles font l'objet d'innovations multiples et variées. Le tourisme rural offre un exemple pertinent en matière d'innovations servicielles. A partir d'un support physique propre au milieu rural (gîtes ruraux, château-hôtel, restauration basée sur l'art culinaire local, paysages ruraux...) se déclinent un ensemble de relations de type serviciel avec les touristes. Ces relations donnent alors lieu à de nouveaux produits caractérisés par un accueil personnalisé, un degré de qualité et de confort élevé et un ensemble d'activités complémentaires variées (activités valorisant le patrimoine naturel, historique et culturel de chaque espace rural). Notons que le lieu principal de la production de cette forme d'innovation se situe à l'interface touriste-prestataire et le degré de participation du touriste y est élevé. L'expérience du réseau « Bienvenue à la ferme » en Normandie est emblématique à cet égard. Les 450 agriculteurs du réseau ont mis sur le marché, ces dernières années, de nouveaux produits touristiques qui sont la combinaison de plusieurs services et activités complémentaires (accueil personnalisé dans le respect de l'environnement et de la qualité de vie, vacances enfants dans des familles d'accueil, fermes de découverte, fermes pédagogiques, fermes équestres, chasse à la ferme, apéritif fermier chez le vigneron, goûter à la ferme, sac pique-nique, les loisirs à la ferme...).

L'innovation dans le tourisme peut être aussi une innovation patrimoniale, qui signifie que le patrimoine est à l'origine de la mise sur le marché d'un nouveau produit touristique (voir l'exemple de l'utilisation d'une fête traditionnelle pour offrir sur le marché un nouveau produit touristique dans le cas de Djanet, section II, chapitre 3).

Ferguene, Idir, 2008

IV.1.5 Les approches économiques du tourisme

Quoique le tourisme soit un fait économique à part entière, les économistes ont été pendant longtemps hostiles à l'intégration du tourisme dans leur champ d'analyse, et cela pour des raisons multiples : manque d'intérêt, méconnaissance de la réalité touristique, complexité du champ d'étude, connaissance statistique délicate et insuffisante... Les analyses développées en Economie pour appréhender le tourisme ont d'abord privilégié une approche pluridisciplinaire, mettant en relief les fortes imbrications de cette activité avec l'ensemble des autres secteurs de l'économie. Cette approche a été ensuite abandonnée au profit d'une démarche qui intègre pleinement le tourisme dans la théorie économique. Cette approche, privilégiant l'optique production, part de l'analyse du comportement du touriste pour définir le produit touristique et analyser sa production comme pour n'importe quel produit. La revue de la littérature économique consacrée au tourisme permet de repérer les approches les plus fréquemment utilisées pour appréhender le phénomène touristique. Nous passerons en revue, dans les paragraphes qui suivent, les principales approches économiques du tourisme.

IV.1.5.1 L'approche multisectorielle (optique consommation)

La complexité du phénomène touristique et surtout les relations qu'il entretient avec l'ensemble des activités économiques seraient à l'origine de l'approche multisectorielle. Cette approche perçoit le tourisme en privilégiant l'optique consommation avec un outil d'analyse qui représente le tourisme comme système.

L'optique consommation part de la définition des deux économistes suisses du tourisme, Hunziker et Krapf (1942). Pour ces derniers, le tourisme est « *l'ensemble des relations et des faits constitués par le déplacement et le séjour des personnes hors de leur lieu de résidence habituelle pour autant que ce séjour et ce déplacement ne soient pas motivés par une activité lucrative quelconque* »¹¹¹. En effet, l'ensemble des relations en question est réduit, dans l'analyse des deux auteurs, à de simples dépenses de consommation (Cuvelier, 1994). Cette conception pose, de prime abord, la question de savoir quels sont les biens et services susceptibles d'entrer dans la consommation touristique. La liste de ces biens et services peut être longue voire interminable, car tout bien et service est potentiellement touristique. A priori, aucun bien et service n'est exclu du secteur touristique dans la mesure où il participe à

¹¹¹ Hunziker et Krapf (1942) cités par CUVELIER P., 1998, *Anciennes et nouvelles formes de tourisme*, Paris, L'Harmattan, p. 21.

la satisfaction du touriste. Ainsi, le secteur agricole et le secteur du bâtiment participent à l'activité touristique dans la mesure où ils fournissent des biens qui peuvent répondre à la satisfaction du touriste. En effet, c'est le consommateur qui imprime le caractère touristique au bien ou service acheté. Comme le précise P. Cuvelier (1998, pp.75-76) dans ce passage, *« l'une des difficultés majeures à laquelle il faut faire face lorsque l'on aborde le secteur touristique se situe dans le fait que le caractère touristique d'un bien ou d'un service dépend principalement de la qualité de celui qui les consomme (il doit être touriste) et du contexte dans lequel ils sont consommés »*. L'achat d'une carte postale peut relever de la consommation touristique selon que l'acheteur est touriste ou non. Tout dépend du contexte d'utilisation d'un bien, d'où l'extrême difficulté de son repérage par les statistiques car le prix payé ne transmet pas des informations sur le contexte dans laquelle cette consommation est effectuée.

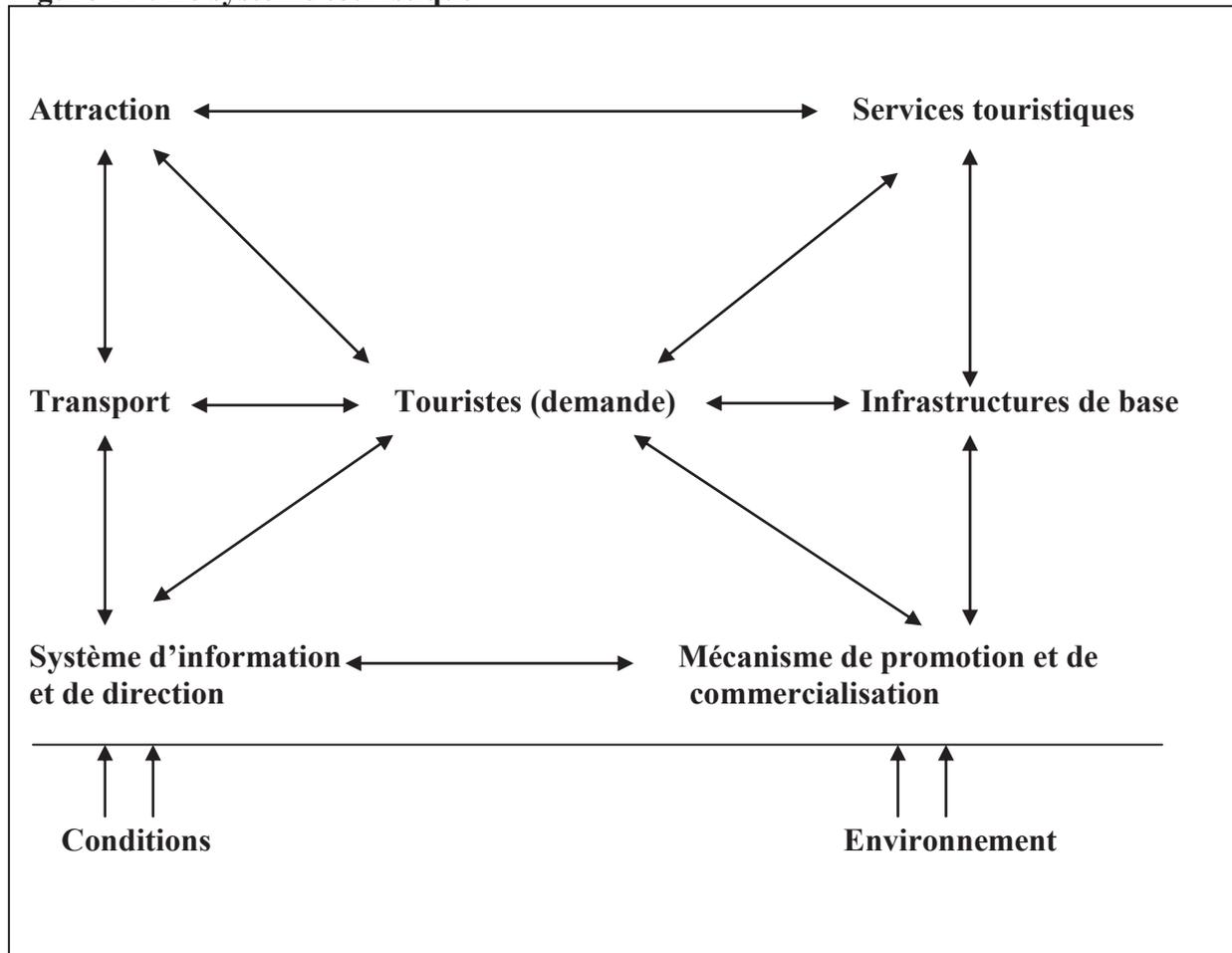
Selon cette approche, les fortes imbrications du tourisme avec l'ensemble des secteurs de l'économie permettent de comparer le tourisme à une petite économie qui mobilise une flopée d'acteurs et où interviennent presque tous les secteurs d'activité pour produire l'offre touristique. Pour décrire l'ensemble des branches qui interviennent dans la consommation touristique, l'approche préconise un outil analytique qui correspond à une table intersectorielle inspirée des tableaux interindustriels de Léontieff. L'approche propose aussi une dissociation entre les entreprises participant de manière directe à l'activité touristique (entreprises touristiques typiques) et celles qui interviennent partiellement dans l'activité touristique (entreprises touristiques non typiques). Cette approche, qui conçoit le tourisme comme moteur de développement à travers l'effet vertueux de la dépense touristique sur l'ensemble des secteurs de l'économie, a le mérite d'évaluer les principaux agrégats touristiques (Consommation, Investissement, Emploi...).

A cette approche correspond un outil d'analyse qui représente le tourisme comme système. En effet, le tourisme est une superstructure dont les éléments constitutifs sont en interaction permanente (le tourisme comme un système). L'approche systémique répond à cet objectif, elle est souvent utilisée pour déterminer et analyser la structure du système touristique. Gunn, Gupta et Mc Intosh (cités par Cuvelier, 1994) ont proposé une structure générale du système touristique qui le résume dans ses composantes de base loin de l'exhaustivité inutile. Ce système comporte les sept composantes de base suivantes :

1. les touristes : la demande touristique émane d'eux et sans eux l'activité touristique n'existe pas.
2. les attractions : ce sont la matière touristique, condition sine qua non pour toute activité touristique.
3. les services touristiques : ils composent l'essentiel du produit touristique et ont pour fonction de satisfaire les besoins du touriste lors de son séjour. On peut citer les services de logement, de restauration, d'animation... Ils représentent le canal par lequel se réalise l'effet de la dépense touristique sur l'économie.
4. les infrastructures de base : ce sont les équipements qui ne sont pas proprement touristiques mais dont la présence catalyse l'activité touristique : infrastructures de transport, moyens de communication, services publics...
5. le transport : un maillon incontournable dans le système touristique. Il assure le lien entre l'espace émetteur et l'espace récepteur.
6. le sous-système d'information : c'est la panoplie des moyens qui diffusent toutes les informations sur le tourisme.
7. le sous-système des mécanismes de promotion et de commercialisation : ce sont les acteurs de la partie aval de la filière touristique qui assurent la promotion et la commercialisation du produit touristique : agences de voyage, tours-opérateurs, la grande distribution, agences virtuelles...

Cette présentation du tourisme sous forme de système permet d'appréhender aisément l'activité touristique et de mettre en évidence les différentes interactions entre les éléments qui composent ce système. La structure du système touristique présentée par ces auteurs peut être illustrée dans une représentation graphique (figure 14).

Figure 14 : Le système touristique



Source : CUVELIER P., TORRES E., GADREY J., 1994, *Patrimoine, modèle de tourisme et développement local*, L'Harmattan, Paris p.25.

IV.1.5.2 L'approche unisectorielle (optique production)

L'approche multisectorielle part de l'hypothèse que tout produit est potentiellement touristique se basant quasi-exclusivement sur la consommation sans prendre en compte le processus de production touristique.

L'économiste espagnol Francisco Munoz de Escalona a développé en 1988 une approche alternative en se focalisant sur la production touristique. Il part de l'analyse du comportement du candidat au tourisme dans le processus de satisfaction de son besoin touristique. La manière de satisfaire ce besoin peut suivre deux voies différentes. Soit par l'autoproduction, c'est-à-dire le touriste compose lui-même son produit touristique sans avoir recours à un intermédiaire sur le marché touristique ; soit par l'achat sur le marché d'un produit fini (forfait ou package dans le jargon des professionnels du tourisme). L'auteur abandonne la multisectorialité pour une théorie unisectorielle et analyse la production touristique comme

n'importe quelle production. Au fil de sa réflexion, l'auteur aboutit à l'idée selon laquelle le touriste est un consommateur qui établit un plan de déplacement correspondant à la définition du produit touristique composé de trois éléments :

1. la détermination du lieu ou des lieux de destination avec l'itinéraire à suivre ;
2. la connaissance du temps de séjour et du temps de déplacement ;
3. l'estimation du montant des dépenses et la répartition de celles-ci sur les différentes postes de consommation.

Il convient alors d'analyser les différentes relations d'échange que le touriste entretient avec les différents acteurs pour parvenir à réaliser son déplacement sachant que deux possibilités s'offre à lui pour réaliser son objectif (autoproduction ou marché). Dans l'analyse d'Escalonal, l'offre touristique est réalisée par les tour-opérateurs et les agences de voyage qui sont les véritables concepteurs et producteurs du produit touristique. Contrairement à la théorie multisectorielle qui voyait dans ces entreprises des simples intermédiaires entre les entreprises touristiques qui fournissent les services de base (hébergement, restauration, animation...) et les touristes, la théorie unisectorielle place celles-ci au centre de son analyse.

Francisco Munoz de Escalona développe aussi une analyse de la croissance du secteur touristique en s'inspirant de la théorie de développement de Rostow. Le tourisme suit alors la même évolution que celle des secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Un pays ou une région qui désire s'ouvrir au tourisme (national ou international) va dans un premier temps proposer un certain nombre de services autour de ses ressources touristiques sans qu'il y ait des producteurs des produits touristiques (tours-opérateurs et agences de voyage). Dans ce cas, c'est le touriste qui se charge lui-même de fabriquer son produit touristique (autoproduction). L'auteur appelle cette phase : la production pour le tourisme. Pour faire le lien avec nos cas d'étude, on peut dire que l'état actuel de l'activité touristique dans la région de Béjaïa correspond globalement à cette phase. L'activité touristique dans cette région se résume à l'offre de certains services hôteliers au touriste (celui-ci organisant lui-même son séjour, et achetant séparément les biens et services offerts dans les établissements hôteliers). A un stade ultérieur du développement touristique, la production pour le marché succèderait à l'autoproduction. L'entreprise touristique (tour-opérateur ou agence de voyage) se chargera de fabriquer le produit touristique et de l'offrir sur le marché. L'auteur appelle cette phase : la production touristique. L'ensemble des entreprises intervenant directement dans le secteur (tours-opérateurs et agences de voyage) constitue le secteur touristique (caractère

unisectoriel). Comme tout marché, le marché touristique est formé d'une offre et d'une demande dont la rencontre détermine le prix des produits. Cette phase correspond au stade actuel du développement touristique dans la région de Djanet où l'entreprise touristique locale (agence de voyage) se charge de fabriquer le produit (package touristique) pour l'offrir au touriste. Cependant, le touriste peut participer à cette production en choisissant les différentes composantes de son package.

L'auteur conclut que le secteur touristique est plus important dans les pays émetteurs (souvent les pays développés) que dans les pays récepteurs. L'auteur fait allusion à la main mise des tours-opérateurs étrangers sur le secteur touristique des pays récepteurs (souvent les pays en voie de développement). Cette approche a le mérite d'intégrer le tourisme dans la théorie économique en étudiant l'entreprise touristique, la production touristique et le marché touristique.

Nous mobilisons ces approches dans la section prochaine pour apporter des éclairages sur les facteurs qui entravent le développement touristique dans nos deux régions d'étude où souvent le tourisme est bridé dans l'insularité de ses activités (conception étroite du tourisme).

IV.2 Tourisme dans les régions de Béjaïa et Djanet : facteurs de dynamisme, contraintes et défis à relever

L'étude des configurations territoriales dans lesquelles prend forme l'activité touristique à Béjaïa et Djanet (chapitre III) a montré l'état du développement touristique dans ces deux régions. Dans la région de Djanet, l'activité touristique est relativement dynamique avec des enjeux cruciaux pour le territoire. Le développement touristique dans la région est prometteur, caractérisé par une progression réelle bien que relativement lente. L'activité touristique dans la région de Béjaïa est bien moins dynamique avec une faible contribution à l'économie locale. Le développement touristique dans cette région est encore dans un état embryonnaire, caractérisé par une progression lente avec des périodes de stagnation. Dans cette dernière section, il s'agit dans un premier temps, d'expliquer les facteurs de dynamisme, mais aussi les contraintes qui entravent le développement touristique dans ces deux régions. Dans un second temps, nous revenons d'abord sur la nouvelle politique touristique en Algérie (pour en rappeler les défis et en faire un premier bilan) avant de discuter des conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial dans nos deux régions d'étude.

Nous essayons de répondre à ces trois questions : quels sont les facteurs de dynamisme dans les deux territoires ? Quels sont les obstacles qui entravent le développement touristique dans ces deux régions ? Et quelles sont les conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial dans les régions de Béjaïa et Djanet.

IV.2.1 Tourisme dans la région de Béjaïa : un démarrage laborieux dans un environnement mal ou pas préparé à la pratique touristique

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent (section III.2), l'activité touristique telle qu'elle est engagée dans la région de Béjaïa est loin de permettre une valorisation satisfaisante du patrimoine local autour du tourisme. Toutefois, un processus d'agglomération d'entreprises s'opère grâce à un entrepreneuriat local porteur de projets, mais les progrès sont lents en raison des entraves qui freinent l'investissement et de l'environnement encore peu favorable à la pratique touristique dans la région. Nous discuterons dans les pages qui suivent des facteurs du dynamisme qui caractérisent cette activité à Béjaïa et des obstacles qui entravent son développement.

IV.2.1.1 Les facteurs d'un dynamisme encore fragile

Deux facteurs nous semblent importants qui sont à l'origine du dynamisme (fragile) caractérisant l'activité touristique dans la région de Béjaïa : l'entrepreneuriat local et la demande nationale.

IV.2.1.1.1 L'entrepreneuriat local dans le tourisme

L'entrepreneuriat local dans le tourisme dans la région de Béjaïa est né au milieu des années 1980 après l'ouverture du secteur touristique à l'initiative privée. Cet entrepreneuriat est constitué essentiellement d'investisseurs originaires de la région, résidents sur place ou émigrés en Europe (notamment en France). Ils sont souvent en conversion d'activité et réalisent généralement leurs projets en utilisant leur propre patrimoine (épargne, foncier, savoir-faire, etc.). A vrai dire, ces entrepreneurs sont attirés surtout par le caractère lucratif de l'investissement touristique, car rares sont ceux qui jouissent d'un savoir-faire ou d'un diplôme dans le tourisme. Ils sont porteurs de projets avec une volonté ferme de les concrétiser malgré tous les obstacles (administratifs, fonciers et financiers), qu'ils doivent surmonter dès la phase de création de leurs entreprises : patience devant les lourdeurs administratives, acquisition du foncier à prix forts, financement du projet par un apport personnel et par d'autres formules alternatives au financement bancaire... Les plus anciens des entrepreneurs ont acquis des expériences et des compétences diverses et réinvestissent

souvent leurs bénéfiques (projets nouveaux et projets de rénovation ou d'extension de leurs établissements). L'entrepreneur transmet à son ou ses fils son patrimoine (entreprise, compétences et savoir-faire). Les héritiers apprennent souvent sur le tas le métier de leur père avant de prendre le relais, pour développer ou tout au moins reproduire l'entreprise familiale. Pour améliorer l'environnement de l'activité touristique dans la région, l'entrepreneur motivé s'implique dans l'Association des opérateurs de l'hôtellerie et du tourisme de la wilaya de Béjaïa (créée en 2006), qui a pour mission principale d'améliorer l'image de la destination Béjaïa en sensibilisant tous les acteurs concernés par l'environnement de l'activité touristique : professionnels du tourisme, collectivités locales, transporteurs, commerçants...

IV.2.1.1.2 La demande nationale

Durant la saison estivale, l'activité touristique dans la région de Béjaïa est soutenue par une forte demande exprimée par des touristes nationaux, notamment ceux des wilayas limitrophes de Béjaïa (Alger, Sétif, Bordj Bou Arreridj, M'sila, Mila...). Cette demande est en progression depuis plus d'une décennie, avec un taux de croissance moyen des arrivées au niveau des hôtels de 7% environ. Les Algériens ayant accès au tourisme sont de plus en plus nombreux (amélioration des revenus en est le principal facteur). A l'heure actuelle, l'importance de cette demande n'a pas suscité beaucoup d'intérêt auprès des professionnels ni de l'administration. Aucune étude n'a été menée pour déceler ses caractéristiques (besoins, structure, mobiles psychophysiques...) et permettre à l'offre de s'adapter. On peut, néanmoins, avancer quelques grands traits de cette demande à partir de notre analyse précédente sur l'organisation de l'activité touristique dans la région de Béjaïa (section III.2, chapitre 3). Dans sa structure, elle recouvre trois composantes essentielles : tourisme balnéaire, tourisme d'affaires et tourisme ludique. C'est une demande surtout saisonnière en raison de la dominance du tourisme balnéaire. La mer et la plage sont les deux éléments recherchés par cette clientèle durant la saison estivale. Une clientèle qui ne fractionne pas encore ses vacances et exprime sa demande essentiellement pendant l'été. Cette demande demeure instable dans son évolution, son taux de croissance est irrégulier, tantôt fort, tantôt faible. Elle correspond aussi à un tourisme de courts séjours, notamment au niveau des hôtels (la durée de séjour annuelle moyenne est de 1,41 jour pour l'année 2010 au niveau des hôtels).

IV.2.1.2 Les entraves au développement touristique dans la région de Béjaïa

Le développement de l'activité touristique dans la région de Béjaïa se heurte à plusieurs obstacles. Dans sa définition du tourisme, Kurt Krapf (1952) privilégie l'une de ses acceptions à savoir l'appareil technico-économique prévu pour permettre cette activité (Il s'agit du substratum matériel qui lui sert de base). Plus précisément, il s'agit des conditions matérielles nécessaires à la pratique de l'activité touristique. Ces conditions sont fournies par l'ensemble des secteurs de la vie économique et sociale auxquels le tourisme est lié. Ces conditions, qui sont d'ordre macroéconomique et mésoéconomique, offrent l'environnement plus ou moins adéquat à la pratique de l'activité touristique. Ces dernières ne sont pas toutes réunies dans la région de Béjaïa, ce qui constitue des entraves à la pratique de l'activité touristique. Par ailleurs, le tourisme dans la région se heurte aussi à des obstacles d'ordre microéconomique, liés à l'entreprise touristique. Nous discuterons dans les titres qui suivent de ces obstacles que nous avons constatés sur le terrain.

IV.2.1.2.1 Les entraves d'ordre macroéconomique et mésoéconomique

Comme nous l'avons dit, le tourisme est étroitement lié à l'ensemble des aspects et niveaux de la vie économique et sociale. Ces aspects et niveaux (économique, social, culturel, financier, politique, législatif, administratif, de services...) doivent être en mesure de fournir les conditions nécessaires à la pratique de l'activité touristique. Pour y arriver, une coopération intersectorielle à l'échelle nationale et/ou régionale et une participation de l'ensemble des acteurs concernés est indispensable. Cette coopération concerne plusieurs secteurs (aménagement du territoire, environnement, formation, transport, culture, travaux publics, artisanat...) et mobilise une myriade d'acteurs (ministères, APW, APC, différentes directions, centres de formations, associations...). C'est l'absence de cette coopération à Béjaïa qui engendre toute une série d'obstacles freinant le développement touristique dans la région. Ces obstacles concernent en partie les éléments qui constituent le système touristique décrit par Gunn, Gupta et Mc Intosh (cités par Cuvelier, 1994).

IV.2.1.2.1.1 Un patrimoine méconnu

L'étude du processus de patrimonialisation dans la région de Béjaïa (section I.3, chapitre 1) a montré l'état d'avancement de celui-ci. Nous avons conclu que la région accuse un retard dans ce processus, ce qui explique l'état dégradé dans lequel se trouve une partie de son patrimoine et la non appropriation de celui-ci par la population locale et les acteurs intéressés par sa valorisation. Le patrimoine de la région demeure méconnu par la population locale et

très peu valorisé (les ressources mobilisées dans le processus de valorisation sont faibles par rapport au potentiel, elles concernent essentiellement le littoral). Le processus de patrimonialisation est indispensable à toute action de valorisation. A vrai dire, cette dernière est l'ultime phase de ce processus, les étapes antérieures étant des phases de préparation: découverte, identification, conservation, et présentation. Ces phases permettent non seulement l'invention du patrimoine et sa conservation, mais surtout son appropriation par la population afin de susciter des projets de valorisation. On ne peut pas valoriser un patrimoine sans connaître sa valeur. Le stade peu avancé du processus de patrimonialisation à Béjaïa nous semble un handicap majeur pour le développement touristique dans la région.

IV.2.1.2.1.2 Une offre touristique dérivée insuffisante

Selon la classification de Guilibito (1983), l'offre touristique dérivée désigne les équipements mis en place par l'homme pour répondre spécifiquement à la demande touristique (équipements d'hébergement et de restauration, agences de voyage, équipements de divertissement, de distraction...) et les équipements qui ne sont pas proprement touristiques mais dont la présence catalyse l'activité touristique (moyens de transport et de communication, commerce, divers services...). Nous discutons ici de la première catégorie de cette offre, destinée spécifiquement à la demande touristique.

Dans le chapitre précédent (III.2), nous avons montré que l'ensemble d'entreprises touristiques de la région de Béjaïa comporte principalement des établissements d'hébergement, des restaurants et des agences de voyages. Les structures d'hébergement comptent des hôtels, des campings et des résidences secondaires. Le taux de fonction hôtelier (rapport du nombre de lits hôteliers dans une région donnée à la population permanente de celle-ci) que nous avons calculé pour cette région en 2010, était de 0,37%. Ce taux nous a permis de conclure que la région de Béjaïa est un lieu de très faible « touristicité ». En effet, la région est loin de pouvoir accueillir autant de touristes que d'habitants permanents. Le déficit de la région en hébergement hôtelier se manifeste surtout en saison estivale où les hôtels balnéaires affichent souvent complet. En plus de ce déficit, les hôtels de la région bien classés ne sont pas nombreux, la majorité d'entre eux sont de moyen standing. On note l'absence d'hôtels dans les catégories 4 et 5 étoiles et de chaîne internationale. Le développement, ces dernières années, dans la région, de formes d'hébergement alternatives (campings, résidences secondaires, location d'appartements...) ne compense que partiellement l'insuffisance des

structures hôtelières. L'offre de la région en restaurants classés dans la catégorie touristique et les agences de voyage demeure limitée.

En plus des entreprises typiquement touristiques, l'offre touristique dérivée comprend aussi des équipements de distraction permettant aux touristes de jouir directement des ressources touristiques et de se livrer à diverses activités : sportives, ludiques, de détente, etc. Ces équipements sont divers et nombreux, la typologie de Guibilato (1983) en distingue quatre groupes : les équipements naturels (sentiers de randonnées, parcs naturels, parcs zoologiques et musées océanographiques), les équipements sportifs, les équipements culturels et les équipements de divertissement (salles de jeux, casinos, discothèques, cabarets, bars, etc.). Dans la catégorie équipements naturels, la région de Béjaïa possède un parc naturel d'une grande richesse (Parc National de Gouraya, chapitre I, section I.2). L'infrastructure sportive dont dispose la région est moyenne et, dans l'ensemble, mal entretenue (stade omnisport, salles omnisports, stades communaux, piscine olympique, cours de tennis, aires de jeux, quai de sport nautique...). Les équipements culturels de la région demeurent modestes et moyennement animés (Théâtre régional, Théâtre de verdure, cinémathèque, salles de cinéma, Maison de la culture, maisons de jeune et une radio locale). En termes d'équipements de divertissement, la région ne possède que des bars et des discothèques localisées en général dans les hôtels les mieux équipés, et quelques restaurants.

IV.2.1.2.1.3 La faiblesse de la coopération institutionnelle

La coopération institutionnelle dans le secteur touristique à Béjaïa a un caractère purement fonctionnel et ponctuel. C'est lors de la préparation de la saison estivale que cette coopération se manifeste à travers la constitution d'une commission intersectorielle. Le travail de cette commission est un moment fort de coopération et de coordination entre plusieurs acteurs publics à l'échelle locale, mais il demeure limité à la seule fonction de préparation de la saison estivale et il s'achève au commencement de celle-ci. Composée de plusieurs acteurs (direction du tourisme, direction de l'environnement, direction de la santé, collectivités locales, commission chargée du tourisme de l'APW, protection civile...), cette commission prépare la saison estivale en coordonnant les prestations de plusieurs services (contrôle des eaux des plages, installation des postes de secours, embellissement des villes, nettoyage des plages, préparation des terrains de camping...) et en étudiant les besoins financiers des collectivités locales côtières pour cet événement (aide financière attribuée par le fonds de la wilaya). En dehors du travail de cette commission, il n'existe pas de coopération

institutionnelle mobilisant les différents acteurs (institutions publiques, associations, population locale...) autour du processus de développement touristique dans la région. Les rapports de la première institution publique qui gère le tourisme à l'échelle locale sont fonctionnels avec les professionnels du tourisme (inspection pour contrôler le respect de la réglementation en vigueur), et très limités avec d'autres acteurs, notamment les collectivités locales qui demandent plus de prérogatives dans la gestion du tourisme à leur échelle (la décentralisation demeure limitée, les exécutifs des assemblées sont largement dominés par les représentants de l'Etat). Le travail de l'Association des opérateurs de l'hôtellerie et du tourisme de la wilaya de Béjaïa (dont l'objectif est d'améliorer l'environnement de leur activité en impliquant les différents acteurs concernés par le tourisme) reste encore timide pour jeter des passerelles entre les différents acteurs qui contribuent directement ou indirectement au développement du tourisme dans la région. Quant à la population locale et ses représentants (société civile), ils sont complètement écartés du processus de développement touristique dans la région.

IV.2.1.2.1.4 La formation aux métiers du tourisme

La formation aux métiers du tourisme permet d'avoir une main d'œuvre qualifiée, d'améliorer la qualité des services offerts et d'intégrer facilement les jeunes de la région qui veulent travailler dans ce secteur. La région de Béjaïa ne dispose d'aucune institution de formation en tourisme. De même, l'université de la région ne dispense aucune formation en la matière. Les individus qui veulent travailler dans ce secteur se forment en dehors de la région, précisément au niveau des trois grandes institutions dont dispose l'Algérie pour la formation en tourisme (Ecole Nationale Supérieure du Tourisme à Alger, Institut National des Techniques Hôtelières à Tizi Ouzou et Institut National d'Hôtellerie et du Tourisme à Bou-Saâda). Nous n'avons pas de chiffres sur les demandeurs d'emplois diplômés en tourisme dans la région, mais le faible nombre d'employés dans ce secteur ne présuppose pas un manque en la matière. En plus, par manque de professionnalisme et par souci d'économie (sous payer la main d'œuvre non qualifiée), les employeurs en tourisme ne souhaitent souvent pas recourir à la main d'œuvre qualifiée. Ce constat ne veut pas dire que la formation aux métiers du tourisme n'est pas un élément indispensable dans le processus de développement touristique dans la région. Pour les besoins futurs notamment, il est indispensable de doter la région d'institutions de formation en tourisme et d'impliquer son université dans ce processus. Un tel projet créera une dynamique d'apprentissage en impliquant les professionnels locaux et une dynamique d'entrepreneuriat en tourisme (porteurs de projets).

IV.2.1.2.1.5 Les contraintes liées à l'investissement touristique

Comme nous l'avons déjà signalé, plusieurs contraintes entravent le développement touristique dans la région. Ces contraintes freinent la dynamique de création d'entreprises et dissuadent tout entrepreneur. Elles sont essentiellement de trois genres : bureaucratique (les lenteurs administratives dans le traitement des dossiers d'investissement au niveau du ministère du tutelle et des organismes étatiques de promotion de l'investissement), financier (l'accès au crédit bancaire reste difficile, des projets sont souvent en arrêt à cause du manque de financement) et foncier (l'accès au foncier demeure difficile pour plusieurs raisons : spéculation, litiges autour de la propriété foncière, accaparement illicite des terrains, retard dans les études des ZET...).

IV.2.1.2.1.6 L'infrastructure de base

C'est un élément indispensable du système touristique présenté par Gunn, Gupta et Mc Intosh dans l'approche multisectorielle du tourisme. Il renvoie, rappelons-le, aux équipements qui ne sont pas proprement touristiques mais dont la présence catalyse l'activité touristique : infrastructures de transport, moyens de communication, services publics...

Ces équipements et services relèvent de plusieurs ministères et des administrations déconcentrées de l'Etat à l'échelle locale (travaux publics, aménagement du territoire et de l'environnement, transports, énergie, communication...). Dans la région de Béjaïa, ces éléments de l'infrastructure de base ne sont pas toujours en bon état pour appuyer convenablement l'activité touristique. Des carences de tous genres sont à signaler à ce niveau, ce qui nuit à la qualité de la prestation touristique dans la région et à l'image de la destination de Béjaïa. En matières de services publics, par exemple, des insuffisances flagrantes sont à signaler au niveau de la propreté et de l'embellissement des villes, de l'aménagement de l'espace public (espace vert, éclairage public, parcs...), etc. La propreté des villes de la région laisse à désirer et provoque des pollutions visuelles qui souvent dissuadent des candidats au tourisme. Quoique la région soit desservie par tous les modes de transport (terrestre, maritime et aérien), l'infrastructure sur laquelle s'appuie ce service n'est pas toujours au niveau requis. Le réseau routier de la région est relativement convenable avec beaucoup de ruptures marquant le passage d'une route bonne à une autre moins bonne voire mauvaise. Le réseau urbain est le moins convenable (environ 70% de ce réseau est dans un état lamentable), sa

dégradation s'explique par plusieurs facteurs : absence d'entretien, qualité de revêtement, ruissellement des eaux, multiplication des travaux... Les routes nationales sont les mieux entretenues, certaines d'elles (les RN 9, 9/43, 12 et 12/26) accueillent l'essentiel du trafic avec un passage obligatoire dans la ville de Béjaïa, ce qui engendre de nombreux retards et désagréments : embouteillages, accidents, pollutions atmosphériques et sonores, etc. La région dispose d'une seule voie ferrée traversant toute la vallée de la Soummam sur une distance de plus de 80 km. Cette ligne est relativement convenable ; mais elle n'est pas rapide, car elle est ponctuée de plusieurs passages à niveau et caractérisée par un parcours sinueux. Le projet de dédoublement et d'électrification de cette voie tarde à commencer après la finalisation de son étude. La région dispose aussi d'une gare maritime qui connaît des flux importants durant la saison estivale, engendrant des désagréments (encombres, files d'attente, congestions de la circulation...) et d'un aéroport international qui dessert quelques villes en Algérie et les principales villes françaises. La région accuse un retard dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Si le réseau de téléphone mobile est bien dense, le réseau Internet est encore médiocre. D'autres éléments de ces technologies ne sont pas encore développés dans la région (e-commerce, paiement électronique, bornes interactives...).

IV.2.1.2.1.7 Le transport

Maillon incontournable dans la chaîne touristique (et un élément de l'offre touristique dérivée), le transport assure non seulement le lien entre l'espace émetteur et l'espace récepteur, mais également les déplacements du touriste sur le lieu de son séjour. La région de Béjaïa est desservie par trois modes de transport (terrestre, maritime et aérien). Le transport terrestre des voyageurs (urbain, intercommunal, régional et national) a connu lors de la dernière décennie un développement quantitatif important après l'ouverture de ce secteur à l'initiative privée. L'offre de transport (nombre de véhicules et de places) est en évolution continue, mais elle est loin d'assurer un service de qualité. La structure de marché de ce secteur (offre émietlée entre des centaines d'opérateurs en concurrence) est la principale cause de sa désorganisation et de la mauvaise qualité de son service (horaires de passage aléatoires, conditions médiocres de transport, absence d'abris bus...). Le transport ferroviaire est peu utilisé dans la région en raison de l'offre très limitée et de la mauvaise qualité du service fourni (lenteur du train, absence du confort et de la sécurité, absence de services dans le train...). L'offre du transport maritime est très limitée, représentée par la seule ligne Béjaïa-Marseille et monopolisée par l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs.

L'offre de transport aérien demeure aussi limitée (trois lignes internationales qui relient Béjaïa à trois aéroports français : Paris, Lyon et Marseille, et une seule ligne nationale assurant la desserte de la capitale, Alger). Cette offre est entre les mains de deux compagnies, une nationale (Air Algérie) et l'autre française (Aigle Azur). Ces deux compagnies qui détiennent le marché imposent leurs prix (cherté de billets) et ne fournissent pas d'efforts pour améliorer leurs services (ponctualité, confort, services...), ce qui constitue un handicap pour le développement du tourisme dans la région.

IV.2.1.2.1.8 Les services financiers

Les services financiers et quasi-financiers assurés par les agences bancaires et d'assurance ne sont pas très développés dans la région. D'abord, le réseau de ces agences n'est pas assez dense, ensuite, les services offerts par celles-ci demeurent basiques et de médiocre qualité. Plusieurs moyens modernes de paiement et d'autres produits et services financiers ne sont pas encore au menu de ces agences (paiement électronique, carte bancaire, services en ligne...). Malgré quelques progrès en matière d'informatisation, la mise en place de système de télétransmission assurant la réalisation à distance et en temps réel des opérations bancaires n'est pas à l'ordre du jour de ces agences. Les services postaux sont aussi à la traîne. La région connaît une forte densité postale qui se manifeste par des files d'attente au niveau des agences.

IV.2.1.2.1.9 Le sous-système d'information

C'est l'un des éléments de la structure générale du système touristique présenté par Gunn, Gupta et Mc Intosh (cités par Cuvelier, 1994). Il s'agit d'un ensemble de moyens qui diffusent les informations sur le tourisme. Ces informations sont produites par plusieurs acteurs : ministères (ministère du Tourisme, de la Culture et des Affaires Etrangères), administrations déconcentrées de l'Etat à l'échelle locale (direction de l'aménagement du territoire, direction du tourisme et de l'artisanat, direction de la culture...), ambassades, consulats, offices du tourisme, agences de voyage, hôtels, parcs naturels... et se présentent sous plusieurs supports : livres, guides, plans, films documentaires, émissions télévisées et radiophoniques, CD, DVD, sites et portails sur Internet, signalisation, balisage... L'information touristique manque cruellement à Béjaïa, le touriste qui passe son séjour dans la région ne trouve pas facilement l'information nécessaire. Il faut signaler que la région ne possède aucun office du tourisme. On connaît le rôle crucial de cette institution publique dans l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion du tourisme. Le peu d'informations en la

matière qu'on trouve dans la région se présente sous forme de brochures, guides, dépliants, sites Internet (institutions et particuliers)... Ce manque d'informations est un obstacle à la promotion du tourisme et à la vulgarisation du patrimoine auprès de la population locales et les entrepreneurs.

IV.2.1.2.2 Les entraves d'ordre microéconomique

Notre investigation sur le terrain nous a permis de déceler plusieurs carences dont souffre l'entreprise touristique dans la région de Béjaïa. Ces carences constituent aussi des obstacles au développement du tourisme dans la région. Nous exposons dans les paragraphes qui suivent les principales carences que nous avons constatées sur le terrain.

IV.2.1.2.2.1 Un produit pauvre en services

Le produit phare offert par les entreprises touristiques de la région de Béjaïa est classé dans la catégorie du tourisme balnéaire. Ce produit n'est pas un forfait ou un package, il se présente, plutôt, sous la forme d'un ensemble de services limités que le touriste vient chercher au niveau de l'hôtel. Ces services se limitent à l'hébergement et la restauration, et dans certains cas, à l'animation. Cette dernière se limite elle aussi à son aspect ludique (soirées discothèques et artistiques) et, dans certains cas très rares, à quelques activités balnéaires (jet ski, pédalo, jeux pour enfants, etc.). A vrai dire, les hôtels de la région accusent un manque d'espaces d'animation (équipement sportif et de loisirs et programmes d'animation : activités sportives, excursions, jeux, concours, tournois, karaoké...). Cette conception étreinte du produit touristique engendre un fossé entre l'offre et la demande. Les entreprises touristiques de la région ignorent l'évolution de la demande et ne fournissent pas d'efforts particuliers pour satisfaire les nouveaux besoins exprimés par la clientèle, notamment la conception de nouveaux produits touristiques. L'innovation est absente dans la stratégie de ces entreprises.

IV.2.1.2.2.2 Manque de professionnalisme

Les entreprises touristiques dans la région de Béjaïa souffrent de carences en termes de professionnalisme. Ce manque touche aussi bien les propriétaires de ces entreprises que le personnel employé. Nous l'avons déjà signalé, le nombre d'entrepreneurs du secteur jouissant d'un diplôme ou d'un savoir-faire en tourisme est minime quoique l'ancienneté de quelques uns et leur apprentissage sur le tas leur ont permis d'acquérir une réelle expérience valorisantes. Le manque de professionnalisme peut se manifester dans le moindre détail au niveau de la prestation touristique. Un propriétaire d'hôtel agissant en professionnel devrait,

par exemple, remplacer une assiette ébréchée, nous a confié un chef cuisiner d'un hôtel classé faisant allusion au manque de professionnalisme de son patron. Le manque de professionnalisme est observé aussi au niveau du personnel employé. Les différents métiers de l'hôtellerie-restauration (maître d'hôtel, gouvernant, employé d'étage, chef de réception, réceptionniste, chef de cuisine, cuisinier, serveur, garçon de café...) ne sont pas toujours exercés par des personnes formées ou diplômées en la matière. Généralement, c'est l'apprentissage sur le tas au sein des établissements qui permet d'acquérir ces métiers. En principe, les hôtels les mieux classés sont ceux qui emploient un personnel relativement qualifié, mais cela dépend généralement du degré de professionnalisme de leur propriétaire. Lors de notre travail de terrain, nous avons rencontré un technicien en chimie travaillant comme chef de réception dans un hôtel 3 étoiles. Le manque du professionnalisme influence négativement la qualité des services offerts, les performances de l'entreprise et l'image de la destination.

IV.2.1.2.2.3 Vétusté des équipements et faible qualité des services

La vétusté des équipements affecte en premier lieu le service d'hébergement dans les hôtels où le confort du client ne semble pas être une préoccupation centrale. A l'exception des hôtels construits récemment, la majorité des établissements fonctionne avec des équipements anciens, qui n'ont pas fait l'objet de rénovation. Le manque d'entretien affecte ces équipements avec des carences qu'on imagine sur le plan d'hygiène. Généralement, le service des étages est confié à des femmes ou à des valets de chambre ne jouissant pas des compétences requises (soin, rigueur, organisation, sens aigu de l'observation, méticulosité...), faute de formation à ce métier, ce service n'étant pas considéré comme un métier à part entière par les propriétaires d'hôtels. La remise en état des chambres (soit « à blanc », soit « en recouche ») et l'entretien des parties communes (couloirs, paliers, fenêtres...) ne se font pas selon les procédures en vigueur, ce qui altère la qualité du service d'hébergement et dégrade les équipements. Le service de restauration présente des insuffisances en ce qui concerne le professionnalisme du personnel et la qualité de la cuisine. Le service de réception souffre également de carences importantes en termes de professionnalisme du personnel (qui est rarement formé pour ce métier) et d'un retard flagrant en matière de technologie de l'information et de la communication (à l'exception de quelques hôtels qui ont introduit l'outil informatique avec des logiciels de gestion hôtelière, tout se fait encore manuellement). Quant à la touristique, elle n'est pas encore à l'ordre du jour. Enfin, les rares activités d'animation

offertes au niveau des hôtels, notamment durant la saison estivale, ne sont pas toujours encadrées.

IV.2.1.2.2.4 Manque de rigueur en termes de classement d'hôtels

Le nombre d'hôtels classés à Béjaïa ne représente que 18% du total des établissements. A cela s'ajoute le manque de rigueur qui caractérise l'opération de classement dirigée par le ministère du Tourisme en collaboration avec la direction locale du tourisme. Le classement actuel avantage quelques hôtels en leur attribuant un rang supérieur à celui qu'ils méritent. Cette défaillance est due au manque de rigueur dans l'attribution des étoiles et à la non actualisation de l'opération de classement au fil des années (il y a des hôtels qui portent des étoiles attribuées par un classement très ancien alors qu'ils ne les méritent plus de nos jours). Le classement demeure une procédure longue dont l'enjeu est souvent ignoré par les propriétaires des entreprises touristiques. Le manque d'hôtels et de restaurants classés et la défaillance des modes de classement ne donnent pas de lisibilité à l'offre touristique de la région et au positionnement des concurrents sur le marché (la concurrence est relativement forte entre hôtels de la même catégorie ; elle l'est moins entre hôtels des catégories différentes (même proches les uns des autres).

IV.2.1.2.2.5 Manque de coopération entre entreprises

Le stade embryonnaire dans lequel se trouve la filière touristique de Béjaïa et le fractionnement de ses compartiments ne permettent pas le développement de relations entre entreprises. L'inachèvement de l'intégration verticale de l'amont vers l'aval n'engendre pas, par exemple, de relations entre l'hôtel (centre de la filière) et les acteurs en aval (tour-opérateurs, agences de voyage, transporteurs...). Quant à l'intégration horizontale, elle est quasi-absente, ce qui n'entraîne pas (ou très peu) de relations de complémentarité et de coopération entre entreprises (absence de liens productifs, de mutualisation de moyens et d'échange de services). Les relations entre ces entreprises sont beaucoup plus de concurrence (en particulier en dehors de la saison estivale) et alimentent des sentiments d'hostilité les unes et les autres, s'accusant mutuellement de manque de professionnalisme. Ce manque de relations entre entreprises, qui peut s'expliquer par l'absence d'une culture de la coopération, empêche les économies d'agglomération qui seraient pourtant bénéfiques à tous et chacun des acteurs du secteur.

IV.2.2 Le tourisme dans la région de Djanet : un dynamisme reposant sur des facteurs endogènes, mais aussi des obstacles à surmonter

La constitution de l'agglomération de petites entreprises touristiques et le dynamisme qui la caractérise sont favorisés par un ensemble de facteurs. Mais dans le même temps, le processus de développement touristique dans la région se heurte à des obstacles. Nous discuterons de ces deux points dans ce qui suit.

IV.2.2.1 Les facteurs endogènes du dynamisme touristique dans la région de Djanet

L'état actuel de développement touristique dans la région de Djanet est caractérisé par un certain dynamisme. Plusieurs facteurs endogènes nous semblent essentiels dans l'explication de ce dynamisme.

IV.2.2.1.1 L'entrepreneuriat local dans le tourisme

Le premier facteur qui nous semble jouer un rôle prépondérant dans ce dynamisme est l'entrepreneuriat local. L'entrepreneur dans le tourisme à Djanet est, d'abord, porteur de ressources spécifiques. Il est un parfait connaisseur du milieu saharien et maîtrise la chaîne de production. Généralement, il a créé lui-même son entreprise, seul ou à l'aide de la famille, et investit régulièrement pour la moderniser et l'agrandir. Il adopte plusieurs stratégies pour pérenniser et accroître son activité et contourner les obstacles auxquels il est confronté.

Le premier obstacle est celui de financement de l'investissement (création de l'entreprise et son extension). Face à l'absence de financement bancaire et d'aide des institutions de l'Etat (les différents dispositifs étatiques de création d'entreprises sont rarement utilisés : ANDI, ANSEJ, CALPI, CNAC...), ces entrepreneurs recourent à d'autres sources de financement : épargne privée, reconversion d'un capital personnel, crédit familial, emprunts auprès des connaissances... Souvent aussi les bénéfices réalisés sont réinvestis pour agrandir et moderniser l'entreprise : construction de maison d'accueil pour les touristes, achats de véhicules, aménagement de terrain de camping...

Pour satisfaire une demande touristique de plus en plus différenciée et volatile, l'entrepreneur n'hésite pas à adapter son offre. Il crée de nouveaux circuits, apporte des améliorations aux services offerts, crée de nouveaux produits en combinant les différentes prestations et en

utilisant le patrimoine de la région¹¹², offre des produits à la carte... Face à l'insuffisance de la promotion de la destination (les institutions étatiques ne jouant pas leur rôle à ce niveau), les professionnels de Djanet mènent diverses actions pour promouvoir leurs produits et la destination du Tassili en général (site Internet, édition de brochures et dépliants, participation aux salons...). Le partenariat avec un tour-opérateur étranger, dans lequel la majorité des agences est impliquée, permet d'élargir les actions promotionnelles et de bénéficier de la logistique de cet acteur.

Pour se coordonner et trouver des solutions aux divers problèmes qui entravent leur activité, les entrepreneurs du tourisme de Djanet ont créé deux institutions : l'Associations des professionnels du tourisme et le Syndicat des professionnels du tourisme. Ces deux institutions participent aussi à la régulation de l'activité touristique dans la région.

IV.2.2.1.2 La dynamique d'apprentissage

Le deuxième facteur qui joue un rôle important dans ce dynamisme est le processus d'apprentissage initié par les institutions publiques et poursuivi par les entreprises touristiques privées locales. L'originalité de cette dynamique réside dans le mode d'apprentissage qui se fait sur le tas, faute d'institutions de formation aux métiers du tourisme¹¹³. La filière du tourisme à Djanet fait appel à plusieurs métiers dont certains sont exclusivement touristiques et exige une connaissance parfaite du milieu saharien : guide, chauffeur, chamelier et ânier. Notons que cette dynamique d'apprentissage a donné lieu à un nouveau métier qui a intégré la filière du tourisme à Djanet, à savoir celui d'accompagnateur dont le rôle est d'interpréter le patrimoine. Il y a quelques années, ce métier n'existait pas, son introduction dans le milieu professionnel est une réponse aux besoins des touristes qui demandaient que le patrimoine visité soit interprété. On retrouve aussi cette dynamique d'apprentissage au sein de la famille de l'entrepreneur. L'entrepreneur transmet ses compétences et son savoir-faire à ses fils, qui apprennent sur le tas le métier de leur père avant de prendre le relais. La famille sert de

¹¹² Une agence de voyage à Djanet a mis sur le marché un nouveau produit touristique autour de la fête de la Sebiba (patrimoine immatériel) : une fête plusieurs fois millénaire, célébrée chaque année le jour de Achoura (fête religieuse musulmane) dans la région.

¹¹³ Jusqu'à un passé récent, il n'existait aucune institution qui formait aux métiers du tourisme à Djanet et à Illizi (le chef lieu de la wilaya). Il y a deux ans seulement, l'Institut National Spécialisé de Formation Professionnelle de Djanet a initié une formation de guide accompagnateur.

tremplin en transmettant son patrimoine (Perret, 1992). En effet, l'enfant de l'entrepreneur grandit dans une atmosphère professionnelle ; il est pris en charge, dès son jeune âge, par son père qui l'initie à toutes les activités de la vie à l'extérieur, notamment les techniques de voyage saharien. Ensuite, l'enfant s'initie à la gestion de l'entreprise et apprend à organiser les voyages jusqu'à la maîtrise de toute la chaîne de production.

IV.2.2.1.3 L'ouverture internationale

Le troisième facteur de cette dynamique est l'ouverture sur l'international. Cette ouverture favorisée par la Charte du tourisme de 1966, a été maintenue pour le tourisme saharien tout au long des réformes qui ont touché le secteur touristique en Algérie. Si le tourisme international ne constitue plus une priorité lors des réformes de 1980, le tourisme saharien dont la demande émane essentiellement des étrangers est commercialisé essentiellement sur le marché international. Le maintien de cette ouverture à l'international a permis de pérenniser le processus de valorisation du patrimoine dans la région du Tassili et de l'inscrire dans une dynamique. La commercialisation du produit touristique de la région sur le marché international exige une certaine qualité que les professionnels du secteur doivent assurer en permanence. Cet effort constant leur a valu une bonne réputation qui véhicule souvent l'image du sérieux et de la bonne qualité. Cette ouverture, qui favorise le contact avec des personnes venant d'ailleurs, a incité les Touaregs exerçant les métiers du tourisme à parler plusieurs langues et à s'imprégner des cultures étrangères. Quant à l'entrepreneur, cette ouverture lui confère une mobilité internationale car, souvent, il voyage en quête de nouveaux marchés et pour rencontrer ses partenaires étrangers (tours opérateurs), avec qui il négocie ses contrats et conçoit ses produits.

IV.2.2.1.4 Les économies externes d'agglomération

On trouve à Djanet trois types de proximité qui concourent à la production des économies externes d'agglomération dont tirent profit les entreprises touristiques de la région. D'abord, les agences de voyage sont localisées dans un espace restreint de l'agglomération de Djanet (proximité géographique). Ensuite, ces entreprises de la filière tourisme à Djanet participent à la même activité (proximité organisationnelle). Enfin, parmi les éléments du système de valeurs qui contribuent à la régulation de l'activité touristique dans la région de Djanet, figure la solidarité, qui se manifeste, dans le milieu professionnel, au sein de la famille de l'entrepreneur et entre les entreprises touristiques (proximité institutionnelle). Ces économies proviennent essentiellement des relations de réciprocité et de coopération qu'entretiennent ces

entreprises et qui se concrétisent par un partage élargi de savoir-faire, de moyens, de services et d'informations. Ces relations sont plus intenses entre les entreprises appartenant à des personnes entretenant des liens de parenté et/ou d'amitié.

IV.2.2.2 Les entraves au développement touristique dans la région de Djanet

Nous l'avons déjà dit (chapitre III), le développement du tourisme saharien dans la région de Djanet repose sur un environnement particulier, différent de celui du tourisme au Sahara qui s'effectue essentiellement sur la base de prestations génériques, identiques en définitive à celles du tourisme balnéaire (grands hôtels, piscines, golfs, animations...). Cet environnement est constitué d'un ensemble d'éléments : ressources spécifiques, réactivation de la tradition targuie du nomadisme, mode de production artisanal, ensemble de services basiques, infrastructures d'hébergement légères... Cet environnement est moins exigeant et moins compliqué que celui réclamé par le tourisme balnéaire développé dans la région de Béjaïa. Bine que cet environnement soit relativement propice pour le développement de l'activité touristique (et consolidé par un ensemble de facteurs endogènes que nous avons développés précédemment), certains obstacles et carences freinent la dynamique touristique à Djanet. Nous développerons dans les paragraphes suivants ces facteurs contraignants que nous avons constatés sur le terrain.

IV.2.2.2.1 La faiblesse de la coopération institutionnelle

Le mode local de régulation de l'activité touristique dans la région du Tassili n'Ajjer, comme nous l'avons analysé, s'appuie sur le système de valeurs de la société targuie et un ensemble d'institutions locales et nationales. La régulation institutionnelle renvoie à une coopération entre les institutions publiques et privées. Les rapports entre ces instances à l'échelle locale demeurent fonctionnels. Ces institutions collaborent en cas de besoin (préparer un évènement, échanger des informations, effectuer des tâches communes...), mais jamais autour d'un projet de développement concerté, mobilisant les acteurs locaux. Si l'OPNT est plus impliqué dans le processus de valorisation du patrimoine de la région (conservation et interprétation du patrimoine) et entretient plus de rapports avec les professionnels du tourisme et leurs organisations (Association des Professionnels du Tourisme et Syndicat des Professionnels du Tourisme), la direction du tourisme et de l'artisanat développe peu de relations avec les acteurs en question. Les professionnels du tourisme voient en cette institution une simple administration qui collecte les statistiques et qui est peu impliquée dans l'activité touristique de la région (d'ailleurs, la localisation de cette administration dans le chef-lieu de la wilaya, à

420 km de Djanet, ne favorise pas le développement de rapports avec les professionnels du tourisme). D'autres institutions telles les collectivités locales et la société civile (associations) ne sont impliquées qu'occasionnellement dans l'activité touristique (ouverture de la saison touristique, organisation des fêtes, etc.). Le renforcement de la coopération institutionnelle rendra l'environnement touristique dans la région plus approprié en offrant la possibilité de résoudre collectivement les problèmes de l'activité touristique (formation, financement, promotion, information...) et d'enraciner chez tous les acteurs concernés le sentiment d'appartenance à un système touristique local.

IV.2.2.2.2 La formation aux métiers du tourisme

La filière du tourisme à Djanet fait appel à plusieurs métiers. Faute d'institutions de formation aux métiers du tourisme, l'apprentissage en la matière se fait sur le tas. La création d'institutions de formation dans le tourisme serait d'un grand apport à ce secteur. La formation aux métiers du tourisme contribuera à l'accroissement du potentiel de main d'œuvre qualifiée, à l'amélioration de la qualité des services offerts et à l'intégration des jeunes Touaregs qui veulent travailler dans ce secteur (possibilités d'emploi). Les professionnels locaux du tourisme (agences de voyages) et l'OPNT sont des partenaires privilégiés à impliquer dans ce processus en raison de la contribution qu'ils peuvent apporter en matière d'enseignement, d'opportunités de stage, etc.

IV.2.2.2.3 Les barrières à l'entrée au marché touristique

Entreprendre dans le tourisme en Algérie n'est pas une mince affaire et cette tâche se corse davantage dans la région du Tassili n'Ajjer en raison de son éloignement de la capitale (centre des décisions) et de la faible présence des institutions (banques, instances publiques d'aide à l'investissement...). L'entrepreneur touristique dans la région est confronté à deux contraintes majeures qui freinent le processus de création d'activité. L'une est institutionnelle (l'obtention de l'agrément pour exercer le métier d'agence de voyage reste une procédure lente et soumise à un certain nombre de conditions qui ne sont pas toujours faciles à réunir) et l'autre est financière (les rares banques présentes dans la région financent parcimonieusement l'investissement touristique).

IV.2.2.2.4 L'irrégularité de la demande touristique

Il est vrai que la demande touristique dans la région du Tassili n'Ajjer est en hausse depuis 2001, mais cette croissance est très instable, tantôt forte, tantôt faible, ce qui montre le

caractère irrégulier de la demande touristique. En effet, celle-ci, dépend de plusieurs facteurs : situation sécuritaire (notamment de la région du Sahel), organisation des vols charters par des tour-opérateurs européens, contrats de partenariat avec les tour-opérateurs étrangers, ventes directes aux touristes étrangers... Cette irrégularité perturbe l'activité touristique et influence négativement l'apport du tourisme à ce territoire. En plus de cette irrégularité, les professionnels locaux du tourisme déplorent la cherté des billets d'avion des deux compagnies qui font la desserte de la région. Un facteur qui décourage certains touristes étrangers désirant visiter le Sahara algérien et freine surtout les flux des touristes nationaux vers cette région.

V.2.2.2.5 L'information touristique et la promotion de la destination du Tassili n'Ajjer

Par comparaison avec la région de Béjaïa, l'information touristique à Djanet est relativement présente puisque l'OPNT diffuse l'information sur le patrimoine de la région et balise les pistes et les sentiers desservant les sites ouverts à la visite avec une signalisation adéquate. De même, le touriste est pris en charge par l'agence de voyage locale, il est guidé et informé tout au long de son séjour. La présence des agences de voyage locales sur Internet contribue également à la production et la diffusion de l'information touristique sur le Tassili n'Ajjer dans le monde. On déplore, cependant, l'absence d'un office du tourisme à Djanet qui aurait contribué à l'activité touristique locale (accueil, production et diffusion de l'information touristique, promotion de tourisme...).

La commercialisation du produit touristique de la région du Tassili n'Ajjer, se fait par l'entremise des partenaires étrangers (tour-opérateurs et agences de voyage) et par la vente directe aux touristes (agences de voyages locales). Quant à la promotion, elle se fait par un ensemble de canaux : Internet, édition de brochures et dépliants, réseaux d'amis (notamment en Europe), participation aux salons (des instances publiques nationales) et le bouche à oreille assuré par les touristes eux-mêmes. La promotion se fait également via les tour-opérateurs et les agences de voyages étrangers qui commercialisent le produit de la région. Les professionnels du tourisme que nous avons rencontrés nous ont signalé la faiblesse de ces actions et réclament l'intensification des canaux de promotion, notamment ceux menés par les instances publiques (salons, films documentaires, reportages... et utilisation des TIC et des techniques moderne de marketing).

IV.2.3 La nouvelle politique touristique en Algérie : les orientations stratégiques

Le schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2025 (SDAT 2025), rappelons-le, est le cadre de référence de la nouvelle politique touristique en Algérie. A partir des cinq dynamiques centrales définies dans ce document (voir figure 8, section II.2, chapitre 2), nous avons décelé les orientations stratégiques de cette politique :

- Inscrire le tourisme dans une approche transversale intersectorielle à travers un cadre partenarial associant tous les acteurs impliqués (directement ou indirectement) dans l'activité touristique. Pour mettre en œuvre cette transversalité, il est envisagé un partenariat public-privé afin que les acteurs se mettent en réseaux, agissent de concert et répondent d'une manière efficace aux objectifs fixés, et aussi de consolider le cadre institutionnel par de nouveaux acteurs pour animer des espaces de discussion, de réflexion et de consultation.
- Inscrire le tourisme dans le développement de pôles d'excellence, choisis en fonction de leurs potentialités. Ces pôles accueilleront des investissements sous forme de villages d'excellence et d'hôtels de chaîne internationale. Ce sont les deux éléments déclencheurs d'externalités positives captées par d'autres projets localisés à proximité. Les pôles d'excellence doivent avoir un effet structurant pour l'ensemble du territoire par des leviers permettant une irrigation touristique d'envergure régionale.
- Pour financer ces investissements, un cadre d'appui et d'accompagnement de l'Etat est prévu au profit des investisseurs, promoteurs et porteurs de projets. Il s'agit d'un ensemble de mesures incitatives et de dispositifs techniques et juridiques favorables : étude et évaluation, allègements fiscaux, avantages en matière de crédits bancaires, création d'un fonds d'appui à l'investissement et d'un fonds mutuel de garantie des crédits...
- Pour améliorer la qualité de l'offre touristique, il est envisagé un Plan Qualité Tourisme (PQT), qui s'appuie sur la formation des ressources humaines et l'intégration des technologies de l'information et de la communication.
- Pour construire une destination touristique compétitive sur le plan international et capable de satisfaire les besoins des nationaux, trois actions sont envisagées : stratégie marketing, plan opérationnel d'action et dispositif d'observation et de veille touristique.

IV.2.4 Les régions de Béjaïa et Djanet dans le schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2025 (SDAT 2025)

En raison de leurs potentialités touristiques, les régions de Béjaïa et de Djanet ont été choisies respectivement pour être dans les pôles touristiques d'excellence du Nord Centre¹¹⁴ et du Grand Sud Tassili n'Ajjer¹¹⁵.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique touristique et la mise en tourisme de l'Algérie, des projets prioritaires ont été programmés pour le lancement des premiers pôles touristiques d'excellence à travers des investissements sous forme de villages d'excellence et d'hôtels de chaîne internationale. Le lancement de ces projets date de 2008 dans un cadre partenarial qui associe plusieurs acteurs : Etat, ministères, collectivités locales, entrepreneurs nationaux, investisseurs étrangers, professionnels du tourisme...

La région de Béjaïa accueillera, dans le cadre de ces projets prioritaires, un village touristique d'excellence parmi les 10 programmés dans le pôle touristique d'excellence du Nord Centre (le SDAT prévoit 16 villages touristiques d'excellence au total). Par contre, aucun hôtel de chaîne internationale ou de haut standing n'a été programmé dans la région (sachant que 6 hôtels de chaîne internationale et 2 hôtels de haut standing ont été lancés dans ce pôle). Ce village bénéficie d'une assiette foncière de 26 ha, c'est-à-dire la superficie de la zone d'expansion touristique (ZET) d'Agrioun dans la commune de Souk El Tenine, sur la côte est de la wilaya, (à une trentaine de kilomètres du chef lieu). Ce village, dont la réalisation est confié à CEVITAL (premier groupe privé algérien), est prévu sur un site vierge¹¹⁶ et arbitrera plusieurs structures et équipements : hôtels, appartements, bungalows, équipements de sport et de loisir... pour une capacité totale d'hébergement de 1 282 lits (presque un tiers de la capacité hôtelière de la région). Programmé depuis 2008, ce projet de

¹¹⁴ Le pôle touristique d'excellence Nord Centre se situe au centre du pays sur une façade méditerranéenne qui s'étale sur 615 km (soit 51 % du littoral algérien). Ce pôle est partagé par dix wilayas (Alger, Tipasa, Blida, Boumerdes, Chlef, Ain Defla, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou et Bejaïa) sur une superficie de 33 877 km².

¹¹⁵ Le pôle touristique d'excellence Grand sud Tassili n'Ajjer se situe à l'extrême sud est algérien et recouvre essentiellement la superficie de la wilaya d'Illizi sur une superficie d'environ 284 618 Km².

¹¹⁶ Le littoral algérien est constitué principalement de deux catégories de sites :

- Les sites totalement vierges sur lesquels la stratégie consiste à concevoir des opérations intégrées, de grande qualité qui seront les nouvelles références d'aménagement touristique du littoral méditerranéen. Ces aménagements nouveaux doivent intégrer les cinq dynamiques générales du tourisme algérien.
- Les sites partiellement urbanisés dont le bâti nécessite d'importants efforts de requalification : traitement paysager, amélioration de services... Ces efforts doivent être intégrés dans une dynamique globale favorisant un développement économique et territorial le plus cohérent possible.

village n'a pas encore démarré, l'étude de l'aménagement de la ZET d'Agrioun qui a été achevée et approuvée par l'APW en mars 2012 serait la principale cause de ce retard. D'après la définition du pôle d'excellence de la nouvelle politique touristique en Algérie, ce village est censé être un élément structurant et déclencheur d'un ensemble d'économies externes propagées autour de lui et qui devant bénéficier à captées par d'autres projets à proximité. Les enjeux de ce projet suscitent beaucoup d'interrogations. Est-ce que ce projet sera en mesure, par sa taille et ses activités futures, d'être un élément structurant pour l'ensemble du territoire? Est-ce qu'il y aura des projets autour de lui pour capter ses effets externes pour une bonne irrigation de l'ensemble de la région en activité touristique ? Sachant que ce village littoral est centré sur une thématique principale, à savoir le tourisme balnéaire, y aura-t-il d'autres thématiques qui seront intégrées à lui afin de valoriser d'autres ressources patrimoniales de la région (montagnes, monuments historiques, monuments architecturaux traditionnels, artisanat traditionnel...) dans d'autres types du tourisme (tourisme culturel, tourisme de montagne, écotourisme...) ? Par ailleurs, la localisation de ce village sur la côte risque d'aggraver la forte inégalité dans la répartition géographique des hôtels sur le littoral de la région où la côte ouest est faiblement équipée. Par contre, cette localisation aux frontières de la région de Jijel (ville située à 90 kms à l'est de Béjaïa) favoriserait la transmission des effets externes vers cette région qui n'a pas bénéficié d'un projet pareil malgré la présence d'un potentiel touristique important.

La région de Djanet se trouve au cœur du pôle touristique d'excellence Grand Sud Tassili n'Ajjer. Dans le cadre des projets prioritaires de ce pôle, la région a bénéficié d'un hôtel de haut standing de 150 lits (hôtel Caravansérail) dont les travaux n'ont pas encore démarré. Un tel projet consolidera certes la capacité d'hébergement de la région, mais ses effets structurants risquent d'être limités en raison de la nature de l'activité touristique développée dans ce territoire. Il s'agit, pour le rappel, d'un tourisme saharien qui ne se développe pas sur la base des prestations génériques et identiques au tourisme balnéaire, mais il a besoin de structures d'hébergement légères : campements en toiles et quelques constructions en dur, en harmonie avec l'architecture locale et en utilisant des matériaux locaux. Par ailleurs, la structuration de ce pôle doit s'appuyer sur les projets prévus dans le cadre de la ZET de Djanet, à savoir la réalisation de 1600 lits (en campements et constructions légères), la construction de deux motels de 300 lits au total, la réalisation de 5 campings de 250 lits (sous forme de Zriba), la réalisation d'un centre d'interprétation du patrimoine (avec des espaces d'exposition et d'animation) et la création d'un village artisanal et d'une nouvelle institution

(en l'occurrence la « Maison du Tassili n'Ajjer », un guichet unique du tourisme et de la culture regroupant les services de plusieurs institutions : OPNT, direction du tourisme et de l'artisanat, direction de la culture...). Ces projets n'ont pas encore démarré car la ZET de Djanet accuse un retard dans le lancement de ses travaux de viabilisation.

IV.2.5 La nouvelle politique touristique en Algérie : un regard critique

Nous tenterons, dans les paragraphes qui suivent, de jeter un regard critique sur le contenu de la nouvelle politique touristique en Algérie, notamment ces cinq dynamiques fondatrices.

La nouvelle politique touristique en Algérie n'a pas accordé beaucoup d'importance au potentiel patrimonial touristique du pays. La présentation de ce potentiel a été faite sur un inventaire sommaire qui est loin d'être exhaustif. Le livre 1 du SDAT 2025 consacré au diagnostic (audit du tourisme algérien) n'a fait qu'un bref rappel des potentialités touristiques dont dispose l'Algérie. Et dans le livre 3 de ce même instrument dédié aux sept pôles touristiques d'excellence, on a dressé pour chaque pôle un panorama très limité des ressources touristiques que recèlent les régions composant ce pôle. Après, on a attribué les principales vocations touristiques à ces ressources. Ces vocations sont génériques et ne reflètent pas le potentiel réel qui existe. Par ailleurs, ce diagnostic n'a rien apporté sur l'état actuel de ce potentiel (conservation, valorisation...). Or, tout projet de mise en tourisme doit commencer par un inventaire satisfaisant des ressources touristiques. Ces ressources peuvent être réelles ou potentielles, selon qu'elles existent ou en sont encore à un état latent. En plus, l'inventaire des ressources touristiques reste ouvert et évolue sans cesse en intégrant à chaque fois de nouveaux éléments patrimoniaux. Un quadrillage imparfait des ressources peut entraîner des défaillances dans le processus de leur mise en valeur.

La première dynamique de cette politique qui vise à valoriser la destination Algérie (attractivité et compétitivité sur le plan international) à travers un programme riche d'actions, appelé Plan Destination Algérie, aurait dû se situer en aval par rapport à une offre touristique diversifiée, de qualité et innovante et non pas en amont de celle-ci. Il faut d'abord construire cette offre et asseoir un environnement propice à l'accueil des touristes avant d'entamer des actions de communication et de promotion. C'est la réunion de ces conditions qui vont construire une image lisible de la destination Algérie. A l'heure actuelle, c'est le tourisme saharien développé dans les régions du Tassili n'Ajjer et du Hoggar qui a besoin d'une campagne publicitaire et promotionnelle.

Les actions envisagées pour inscrire le tourisme dans une approche transversale intersectorielle se limitent à un partenariat public-privé (pour la mise en réseau des acteurs publics et privés) et à la consolidation du cadre institutionnel par de nouveaux acteurs (Conseil de wilaya de développement touristique et Offices locaux du tourisme)¹¹⁷ pour animer des espaces de discussion, de réflexion et de consultation. Ces actions certes indispensables pour atteindre l'objectif tracé mais elles demeurent limitées. Il est important de réfléchir sur des actions à mener pour assurer une coopération entre tous les acteurs publics impliqués directement ou indirectement dans l'activité touristique (ministères, directions de wilaya, collectivités locales...) pour assurer un environnement propice au tourisme (infrastructures de base, services publics, moyens de télécommunication, transport...) et donner plus de prérogatives aux acteurs publics locaux chargé du tourisme (collectivités locales, différentes directions de wilaya...).

Les sept pôles touristiques d'excellence qui devraient structurer le territoire algérien ont d'abord oublié d'intégrer des régions qui ont un fort potentiel touristique. Malgré ses ressources touristiques considérables, la région de Jijel par exemple n'a pas été retenue dans le pôle touristique Nord Est (d'ailleurs, c'est la seule région littorale qui n'a pas été retenue dans ces pôles). Il en est de même pour d'autres régions qui présentent un potentiel patrimonial notable : Sétif, Constantine, Bou Saâda, Laghouat, Djelfa... Paradoxalement, d'autres régions moins dotées en ressources touristiques sont retenues dans ces pôles comme Relizane et Aïn Defla. L'inventaire sommaire des ressources touristiques de l'Algérie que nous avons signalé ci-dessus peut expliquer ces choix qui peuvent léser des régions ayant un potentiel patrimonial important.

Les trois pôles touristiques d'excellence du nord sont dominés par la thématique balnéaire qui risque de rendre ces pôles monofonctionnels et de créer une dépendance vis-à-vis de ce type du tourisme très présent sur le bassin méditerranéen où la concurrence est déjà rude. Portant, les pôles du nord concernent des régions de l'intérieur du pays offrant des possibilités de développer d'autres types du tourisme (culturel, thermal, écotourisme...). Les projets

¹¹⁷ Le Conseil de wilaya de développement touristique est une instance de discussion, de réflexion à vocation consultative. Il est présidé par le wali et animé par le directeur du tourisme de chaque wilaya. Il réunit les professionnels du tourisme et les principaux acteurs publics concernés par l'aménagement et le développement du tourisme au niveau de la wilaya.

-Les Offices locaux du tourisme ont des missions d'accueil, de conseil et d'informations sur l'offre touristique et les services disponibles.

prioritaires (villages d'excellence et hôtels de chaîne internationale), éléments censés déclencher des effets d'entraînement, concernent essentiellement les pôles du nord. Il faut noter que 95% des investissements prévus concernent le nord, ce qui accentue la concentration de lits hôteliers dans cette partie du pays. En matière de chaînes hôtelières internationales, les projets programmés concernent essentiellement les pôles Nord Centre et Nord Est avec respectivement 48% et 43% des lits prévus (les 9% restant sont prévus au pôle Nord Ouest). Aucun hôtel de cette catégorie n'a été programmé dans les pôles du sud. Il en est de même pour les villages touristiques d'excellence dont la quasi-totalité est prévue au niveau des pôles du nord (Le village d'excellence Ksar Massine à Timimoun est le seul projet prévu au sud, au pôle Sud Ouest Touat Gourara, avec une capacité de 92lits), avec une concentration au pôle Nord Centre (10 villages, 39 849 lits, soit 43% de la capacité totale des villages). Il ressort de cette programmation inégale que les effets d'entraînement attendus risquent forts d'être moins importants au niveau des pôles n'ayant pas bénéficié de ces éléments déclencheurs. Pour que ces pôles soient générateurs d'activités, il faut qu'ils enregistrent des taux de croissance importants et des effets externes positifs supérieurs aux effets externes négatifs. Et pour que ces effets d'entraînement soient bénéfiques pour l'économie de la région dans laquelle ils se diffusent, il faut qu'il ait des entreprises et des projets à proximité pour les absorber, sinon le pôle restera isolé, sans effet d'irrigation du territoire concerné.

Les pôles touristiques d'excellence sont conçus sur la base de structures gigantesques (le seul projet du village touristique d'excellence « MEDI SEA » à Boumerdès prévoit 17 510 lits) pour accueillir une clientèle potentielle qui risque d'être largement en dessus de la capacité d'hébergement offerte. La capacité totale de l'ensemble des villages touristiques d'excellence s'élève à 54 171 lits. Une telle concentration en lits sur les régions littorales peut engendrer des effets environnementaux et sociaux négatifs. En plus, ces structures nécessitent des compétences managériales qui font encore défaut en Algérie. Par ailleurs, si la thématique centrale de certains pôles est le tourisme balnéaire, la question qui se pose est de savoir comment rentabiliser ces structures en dehors de la saison estivale. Ces mégaprojets renouent avec le « gigantisme » des années 1960 et 1970 pour lequel l'Algérie avait opté alors, dans le cadre de sa première politique touristique (Charte du tourisme de 1966). Un tel choix, rappelons-le, avait engendré des déficiences en termes de gestion des unités réalisées, hypothéquant leur rentabilité, notamment dans les périodes creuses. Le financement de ces mégaprojets touristiques est assuré par des promoteurs nationaux et étrangers. C'est le capital arabe des pays de Golfe qui finance essentiellement ces projets (9 projets de villages

touristiques d'excellence sur 16 sont confiés à des groupes arabes relèvent du Golfe : Arabie Saoudite, Emirats Arabes et Koweït).

Encadré 12 : Tourisme en Algérie en quelques chiffres

En 2011, le nombre de touristes étrangers était de 2 394 887, soit une hausse de 15,67 % par rapport à l'année 2010. Parmi ces touristes étrangers, 1 493 245 sont des Algériens résidents à l'étranger, soit 62,35% du total des flux touristiques internationaux.

En 2010, la part du tourisme dans le PIB (hors hydrocarbures) de l'Algérie est 2,3 %. Notons que plusieurs activités qui contribuent au secteur du tourisme ne sont pas comptabilisées dans le calcul de la part du tourisme dans le PIB faute de comptes satellites du tourisme en Algérie.

Les recettes générées par les séjours touristiques, au cours de l'année 2010, s'élèvent à 400 millions de dollars, soit une hausse de 21% par rapport à l'année 2009.

Le secteur du tourisme en Algérie (représenté par la branche hôtels, cafés et restaurants) occupe 1,8 % de la population totale active en 2010. L'emploi dans cette branche a enregistré une croissance de 7,03 % en 2010.

En 2010, le parc hôtelier de l'Algérie représente 92 377 lits répartis par catégorie de classement comme suit : 3 948 lits (5 étoiles), 3 560 lits (4 étoiles), 14 090 lits (3 étoiles), 8 070 lits (2 étoiles), 3 804 lits (1 étoile) et 58 905 lits non classés (la catégorie non classée représente donc 63,76 % du total des lits de ce parc). Le secteur public détient 15 597 lits (soit 16,88%), le secteur privé possède 71 184 lits (soit 77,05%), et les collectivités locales disposent de 5 596 lits (soit 6,05%). Les hôtels urbains représentent 56,38% de ces lits (soit 52 085 lits) et les hôtels balnéaires, thermaux et sahariens en offrent respectivement 33,90%, 4,45% et 4,08%.

En 2009, le nombre de projets d'investissement touristique en cours de réalisation s'élève à 321, avec un taux de réalisation estimé à 57%. Ces projets une fois achevés, consolideront la capacité d'accueil du pays de 34 931 lits et offriront 13 424 emplois. A la même période, 153 projets sont à l'arrêt en raison principalement du manque de financement et 133 projets sont en attente de lancement. La principale raison du non lancement de ces projets est d'ordre administratif (non obtention du permis de construire).

Source : réalisé à partir des données du Ministère du tourisme.

IV.2.6 La nouvelle politique touristique en Algérie : un premier bilan

Le lancement des projets prioritaires au sein des pôles d'excellence en 2008 marque le début de la mise en tourisme de l'Algérie selon sa nouvelle politique touristique. Ces projets devaient être réalisés entre 2008 et 2015. A mi-chemin de cette période nous dressons un premier bilan de cette nouvelle politique touristique. Certes, il est encore tôt de soumettre les résultats de cette politique à un examen approfondi puisque sa mise en place et la constatation

de ses effets sur le terrain demandent plus du temps, mais nous nous contentons de rapporter dans les paragraphes suivants les réalisations de cette politique.

Les actions envisagées pour inscrire le secteur touristique dans une approche transversale intersectorielle à travers un partenariat public-privé et pour consolider le cadre institutionnel ne sont pas encore mises sur le terrain. La mise en réseau des acteurs publics et privés tarde à venir. Aucun Conseil de wilaya de développement touristique (nouvel acteur institutionnel) n'a été créé. Beaucoup de régions attendent toujours leurs offices du tourisme. Au demeurant, il reste beaucoup à faire pour inscrire le tourisme dans une approche transversale intersectorielle et pour assurer un environnement approprié au tourisme.

En termes d'investissements, les villages touristiques d'excellence inscrits dans le programme des projets prioritaires des pôles d'excellence n'ont pas encore connu un début de réalisation. L'inachèvement des études d'aménagement des ZET et des travaux de viabilisation est l'une des causes principales de ce retard. Par contre, 763 projets hôteliers d'un coût global de 410 milliards de DA (4 milliards d'euros environ) sont en cours de réalisation dans différentes régions. Parmi ces projets, figurent les hôtels de chaîne internationale et de haut standing inscrits comme projets prioritaires dans le cadre des pôles d'excellence. Ces projets offriront une capacité d'accueil 86 000 lits et permettront de créer 36 000 emplois. Par ailleurs, une enveloppe d'un milliard de dollars (794 millions d'euros) a été allouée pour réhabiliter plusieurs hôtels du secteur public. En termes de facilités accordées par les pouvoirs publics aux entrepreneurs touristiques, la loi de Finance complémentaire 2009 a apporté neuf mesures incitatives pour encourager l'investissement touristique (Bonification de 3% et de 4,5% du taux d'intérêt aux prêts bancaires pour les investissements touristiques, abattement de 50% et de 80% sur le coût de la concession des terrains pour l'investissement touristique, respectivement au niveau des wilayas des Hauts Plateaux et du Sud, exonération de la taxe professionnelle sur le chiffre d'affaires réalisés en devises...)

Nous avons vu que la troisième dynamique fondatrice de la nouvelle politique touristique en Algérie repose sur l'élaboration d'un Plan Qualité Tourisme (PQT) qui se place dans une perspective d'amélioration de la qualité de l'offre touristique. En plus de la formation des ressources humaines et l'intégration des technologies de l'information et de la communication, cette démarche s'appuie sur des contrats de licences, nommées «Qualité tourisme», attribuées à l'ensemble des entreprises touristiques respectant un ensemble de

conditions d'adhésion¹¹⁸. L'opération « Qualité tourisme » a été lancée, et selon les chiffres du ministère du Tourisme de mars 2012, seulement 10 % des entreprises touristiques ont adhéré à cette démarche (sur 1100 hôtels et 900 agences de voyage).

De ce qui précède, nous dirons que le premier bilan de la nouvelle politique touristique en Algérie est très mitigé. Des lenteurs caractérisent la mise en œuvre des cinq dynamiques fondatrices de cette politique, ce qui éloigne la concrétisation des objectifs fixés au départ. Ce constat a contraint le ministère du Tourisme à repousser l'échéance du SDAT jusqu'à 2030, alors que les prévisions initiales tablaient sur 2025.

IV.2.8 Le tourisme: un vecteur de développement territorial en Algérie ?

De l'étude de l'expérience algérienne en matière de développement touristique à travers deux régions représentatives en termes de ressources touristiques (Béjaïa et Djanet en l'occurrence), nous sommes parvenus à dégager les conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial, en tenant compte des orientations stratégiques de sa nouvelle politique touristique mise en œuvre en Algérie.

D'abord, les résultats de cette étude nous ont renseigné sur la nature de développement touristique dans ces deux régions et leurs rapports avec le territoire. Ce développement dans la région de Djanet a atteint la phase de production touristique (selon les étapes de croissance du secteur touristique développées par Francisco Munoz de Escalona, 1988) et présente des aspects très prometteurs, notamment en termes d'ancrage territorial : valorisation de ressources spécifiques et territorialisées (milieu physique, héritage culturel sans équivalent ailleurs, tradition targuie du nomadisme, connaissance approfondie de terrain, savoir-faire local...), dynamique d'apprentissage spécifique, entrepreneuriat local, système de valeurs ancestrales... On assiste à la mise en œuvre effective d'un développement territorial à base touristique. Le développement touristique dans la région de Béjaïa est dans un stade embryonnaire. Ce stade d'évolution correspond, comme nous l'avons déjà dit, à la phase

118 Les conditions d'adhésion à la marque nationale « Qualité Tourisme Algérie » sont :

- 1 Répondre aux standards de qualité.
- 2 Suivre une démarche qualité basée sur un contrôle externe.
- 3 Mettre en place une cellule permanente chargée de l'audit interne.
- 4 Etre conforme aux conditions d'exploitation et d'exercice de l'activité.
- 5 Etre conforme aux règles d'hygiène et de sécurité.
- 6 Intégrer la dimension environnementale.
- 7 Mettre en place un système de prise en charge et de traitement des réclamations émanant de la clientèle.

décrite par Francisco Munoz de Escalona (1988), à savoir la production pour le tourisme (le touriste organise lui-même son séjour, et achète séparément les biens et services offerts dans les établissements hôteliers). Il préfigure une zone de développement touristique avec encore peu de rapports avec le territoire : valorisation de ressources génériques (littoral dans sa composition basique : mer et plage), un entrepreneuriat local certes, porteur de projets, mais sans ressources spécifiques, absence du système de valeurs locales de la société kabyle dans la régulation de l'activité touristique...

A vrai dire les deux types de tourisme développés dans ces deux régions évoluent dans deux environnements distincts avec des exigences différentes. D'un côté, un tourisme saharien à Djanet qui se pratique dans un immense parc national (paysages naturels sahariens) avec des moyens simples et des services basiques (accueil, , restauration, transport, interprétation du patrimoine...), loin du confort et des exigences d'autres types du tourisme (grands hôtels, espaces d'animation, services divers...). De l'autre côté, un tourisme balnéaire à Béjaïa qui nécessite un environnement plus exigeant et plus complexe. Cet environnement dépasse les services de l'hôtel balnéaire (hébergement, restauration, animation, loisirs) pour s'étendre aux moyens et aux services de la station balnéaire, voire de la ville touristique, en termes d'infrastructures de base, de services publics, de moyens de transport, d'infrastructures culturelles, d'équipements de distraction et de divertissement...

Partant de ces résultats, nous avançons dans les paragraphes qui suivent les conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial en Algérie. En raison des différences que nous avons signalées entre Béjaïa et Djanet, certaines de ces conditions peuvent concerner l'une de ces deux régions ou les deux à la fois.

La première condition qui nous semble importante renvoie au patrimoine et au processus de patrimonialisation. Le processus d'appropriation et de réappropriation à travers lequel une collectivité reconnaît dans un objet un héritage qui compte encore dans son actif (Greffé, 1999) est un cheminement vers la valorisation, notamment à des fins touristiques. A vrai dire, la valorisation est l'ultime phase de ce processus qui comporte des étapes successives (invention, identification, conservation et exposition) préparant tout objet à son éventuelle valorisation. Ces étapes sont indispensables à toute action de valorisation car elles permettent au final d'approprier et de réapproprier l'objet patrimonial et de connaître sa valeur (on ne peut valoriser un objet sans connaître sa valeur). Chaque étape est associée à des objectifs

(découverte, inventaire et classement, restauration, conservation, exposition...) qui concourent à avoir un patrimoine largement inventorié, convenablement conservé et bien approprié par la population et les acteurs intéressés par sa valorisation. Il faut rappeler que, comme la phase de valorisation, ces étapes génèrent aussi des activités. Le processus de patrimonialisation doit être constamment ouvert à tous les objets significatifs qui peuvent avoir des valeurs potentielles, et à cet exercice répété d'appropriation et de réappropriation qui donne des sens à des objets. Ce processus qui accuse beaucoup de retard en Algérie (comme nous l'avons montré dans le cas de la région de Béjaïa) doit être mise en œuvre en permanence, en mobilisant tous les acteurs et toutes les institutions concernées capables de réaliser les différentes étapes de ce processus : révélation, identification, conservation, exposition et valorisation. Le processus de patrimonialisation facilitera ainsi les différents types d'opérations sur la ressource, notamment son identification et sa valorisation.

De la nouvelle politique touristique en Algérie, nous retenons l'inscription du tourisme dans une approche transversale et intersectorielle (deuxième condition). Cette approche nous semble pertinente en raison de fortes imbrications que le tourisme tisse avec toutes les sphères de la vie économique et sociale. Le tourisme est un système dont les éléments constitutifs sont en interaction permanente. La réussite de celui-ci dépend de la contribution de chacune de ses composantes. La défaillance d'un élément peut rejaillir sur le reste du système, indépendamment de la qualité des autres composantes. Nous l'avons signalé précédemment, plusieurs éléments du système touristique à Béjaïa présentent des défaillances ce qui entrave le développement du tourisme dans cette région. Nous avons relevé entre autres les éléments suivants : un patrimoine mal conservé et méconnu, des infrastructures de base en mauvais états (services publics, infrastructures de transport, moyen de communication...), des services de transports de mauvaise qualité, des services financiers limités, un sous-système d'information touristique défaillant, des obstacles entravant l'investissement et un manque flagrant de formation aux métiers du tourisme. L'amélioration de ces éléments dont la raison d'être est d'offrir un environnement propice au développement du tourisme passe inéluctablement par la mobilisation de tous les acteurs concernés directement ou indirectement par cet environnement. La politique touristique doit inscrire ses objectifs dans un cadre partenarial intersectoriel qui associe tous les acteurs concernés par le développement du tourisme (Etat, ministères, institutions déconcentrées de l'Etat, collectivités locales, professionnels du tourisme, organisation de la société civile...). Dans ce cadre partenarial

intersectoriel, les rôles des différents acteurs doivent être bien définis autour des objectifs assignés au développement touristique.

La troisième condition qui nous semble importante est la coopération institutionnelle. Elle doit se faire à deux échelons, national et local, avec un partenariat public-privé. Cette coopération, tant nationale que locale, est indispensable non seulement pour asseoir un environnement général adéquat au développement touristique, mais également pour la mobilisation et la coordination des acteurs à l'échelle locale afin d'assurer un bon fonctionnement de l'activité touristique et sa régulation. A l'échelle nationale, cette coopération concerne l'Etat et ses institutions (APN, ministères, CNES, ENET...)¹¹⁹ ainsi que les professionnels du tourisme (organismes publics du tourisme, syndicats des professionnels du tourisme...). Au niveau local, elle concerne des acteurs publics (administrations déconcentrées de l'Etat, collectivités locales, offices du tourisme...), des acteurs privés (professionnels du tourisme, associations des professionnels du tourisme...) et la société civile (associations, ONG...). Cette coopération ne doit pas être purement fonctionnelle, mais permanente et capable d'apporter des réponses collectives aux problèmes de l'activité touristique (formation, financement, promotion, information...), de mobiliser le système local de valeurs pour un ancrage territorial et d'enraciner chez les acteurs le sentiment d'appartenance à une communauté locale et la culture de la complémentarité. Cette coopération passera par l'accélération des processus de régionalisation et de décentralisation pour transférer et mieux répartir les compétences de développement entre les acteurs locaux et susciter les possibilités d'initiatives et de coordinations propres aux territoires. Une telle démarche aidera aussi à asseoir une bonne gouvernance locale en plaçant la coordination (celle-ci se traduit par la capacité des acteurs à se regrouper pour résoudre les problèmes localement) au cœur du processus de développement touristique.

Puisque la nouvelle politique touristique en Algérie inscrit le tourisme dans le développement de pôles d'excellence avec comme objectif un effet structurant sur l'ensemble du territoire régional, la quatrième condition concerne les facteurs de réussite de ces pôles. D'abord pour que ces pôles jouent leur rôle d'éléments structurants générant des activités autour d'eux, il faut qu'ils réalisent des taux de croissance importants avec des effets externes positifs supérieurs aux effets externes négatifs. Pour cela, il faut qu'il y ait des entreprises à proximité

¹¹⁹ CNES : Conseil National Economique et Social
ENET : Entreprise Nationale des Etudes Touristiques

pour absorber ces effets d'entraînement et irriguer l'ensemble du territoire en activités. Ces pôles ne doivent pas être dominés par une seule thématique qui risque de créer une dépendance par rapport à un seul type de tourisme avec ce que cela suppose comme saisons creuses. Ils doivent s'inscrire dans la pluriactivité en valorisant des ressources variées dans plusieurs types de tourisme tout en intégrant des projets de proximité (intégration horizontale et verticale), excluant, par conséquent, toute forme d'enclavement de ces pôles. La présence d'une main d'œuvre qualifiée au sein de ses structures est indispensable avec surtout des compétences managériales.

La cinquième condition concerne la mise à niveau des entreprises touristiques. Nous avons décelé plusieurs carences au niveau des entreprises touristiques de nos zones d'étude, notamment la région de Béjaïa. Ces carences portent sur le produit touristique, le professionnalisme du personnel, la qualité des services, le classement des hôtels et restaurants, les équipements et l'hygiène. Un programme de mise à niveau de ces entreprises est indispensable pour pallier ces insuffisances, améliorer la qualité des services et donner de visibilité à l'offre touristique. Il est également indispensable dans la perspective de l'arrivée programmée sur le marché des structures des pôles d'excellence (villages touristiques d'excellence, Hôtels de chaîne internationale, hôtels de haut standing...), qui ne manqueront d'attirer massivement la clientèle touristique et, donc, de concurrencer fortement les établissements existants.

La sixième condition est d'ordre macroéconomique et se situe en aval de la filière du tourisme, à savoir la promotion touristique, notamment à l'étranger. Cette tâche est du ressort des administrations de l'Etat en raison de ses enjeux : véhiculer une bonne image du pays à l'étranger, donner une bonne visibilité de la destination par des actions concertées et promouvoir une concurrence équitable entre les entreprises touristiques et les régions du pays. Dans ce chapitre, la nouvelle politique touristique de l'Algérie prévoit un programme riche d'actions (Plan Destination Algérie).

Conclusion du chapitre IV

A l'issue de ce dernier chapitre consacré à l'étude des grands traits du tourisme et l'examen des facteurs à l'origine du dynamisme économique qui caractérise nos deux régions d'étude et des obstacles qui entravent leur développement touristique, nous sommes parvenu à dégager les conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial en Algérie. Cet exercice a été fait en prenant en considération les orientations stratégiques de la nouvelle politique touristique à l'horizon 2025 de l'Algérie.

L'activité touristique à Djanet fait preuve d'un dynamisme réel, bénéfique à l'économie de la région. Ce dynamisme provient de plusieurs facteurs endogènes qui permettent l'ancrage territorial de l'activité touristique dans cette région. Parmi ces facteurs, un élément nous semble jouer un rôle prépondérant dans ce processus, à savoir l'entrepreneuriat local. L'entrepreneur local est porteur de ressources spécifiques et adopte des stratégies efficaces pour surmonter les obstacles auxquels il se heurte. Cependant, la présence de certains obstacles freinent ce processus et le rendent plus vulnérable.

Le développement touristique dans la région de Béjaïa demeure dans un état embryonnaire malgré la présence d'un entrepreneuriat local porteur de projets et une demande nationale (saisonnnière) en croissance continue. Ces facteurs sont insuffisants pour propulser ce processus à un stade avancé en raison de plusieurs obstacles. D'abord des obstacles d'ordre macroéconomique et mésoéconomique qui renvoient à l'environnement global dans lequel évolue le tourisme balnéaire développé dans la région. Un environnement que les politiques touristiques en Algérie depuis 1966 ne sont pas parvenues à asseoir. A cela, s'ajoute d'autres obstacles d'ordre microéconomique qui concernent l'entreprise touristique locale qui ne parvient pas à offrir des produits variés, de qualité et riche en services.

De ces deux expériences représentatives et à la lumière des orientations stratégiques de la nouvelle politique touristique algérienne (après un examen critique), nous avons dégagé les conditions qui nous semblent importantes pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial en Algérie.

Conclusion de la partie II

L'étude des configurations de production de l'activité touristique dans les régions de Béjaïa et de Djanet a mis en évidence non seulement les grands traits de celles-ci et leurs rapports au territoire, mais également les facteurs explicatifs de l'état actuel du développement touristique dans ces deux régions. Ce développement, dans le cas de la région de Béjaïa, est dans un état embryonnaire, l'activité touristique se résumant à l'offre de certains services hôteliers, donnant lieu à une filière fractionnée dans ses compartiments. La contribution de cette filière à l'économie locale est minime et se traduit par un certain nombre d'effets néfastes sur la société et l'environnement naturel de la région. Le développement touristique dans la région de Djanet se trouve à un stade plus avancé, avec une offre sous forme d'un ensemble de services (package) mis sur le marché par l'entreprise locale qui se place au cœur de la filière du tourisme de la région. Au sein de cette filière se développent un ensemble de relations verticales et horizontales entre les différents acteurs qui la composent, engendrant des retombés économiques non négligeables pour la région et des satisfactions sur le plan socioculturel pour les employés qui exercent les métiers du tourisme. Ce développement se traduit aussi par quelques effets néfastes sur l'environnement quoique leur gravité à l'heure actuelle ne soit pas alarmante.

Ces processus de développement qui s'opèrent dans ces deux régions grâce à un entrepreneuriat local porteur de projets, demeurent lents et souffrent de plusieurs carences. En effet, plusieurs obstacles freinent le développement touristique dans les deux régions. Sur la base des résultats d'analyses menées dans le cadre de ce travail et des constatations sur le terrain, nous avons détectés ces différents obstacles qui concernent essentiellement l'environnement général de la pratique touristique et les dynamiques institutionnelles susceptibles de mobiliser et de coordonner les acteurs à l'échelle locale. A cela, s'ajoutent les obstacles d'ordre microéconomique qui se manifestent par plusieurs carences dont souffre notamment l'entreprise touristique dans la région de Béjaïa.

Conclusion générale

Pour ouvrir cette conclusion, nous rappelons que cette thèse avait comme ambition d'expliquer les rapports complexes qui existent entre la valorisation touristique du patrimoine et le développement territorial et de déterminer les conditions dans lesquelles le tourisme peut être un vecteur de développement territorial dans deux régions en Algérie : l'une en Kabylie (Béjaïa) où le tourisme est peu développé malgré la présence d'un potentiel patrimonial important, l'autre, dans le Tassili n'Ajjer (Djanet) où le tourisme connaît un début de développement prometteur. Plus précisément, à travers l'articulation entre patrimoine, tourisme et développement territorial, nous avons étudié la question de savoir comment la valorisation touristique des ressources patrimoniales des régions de Béjaïa et Djanet a été conçue et mise en œuvre et quelle dynamique territoriale en a découlé sur chacun de ces deux territoires.

Dans la première partie, nous avons tenté de vérifier l'hypothèse selon laquelle les territoires de Béjaïa et Djanet ont été construits selon des trajectoires et logiques différentes. Le territoire de Djanet est fondé sur la valorisation des ressources patrimoniales, donnant naissance à un système touristique territorialisé. Le territoire de Béjaïa repose sur l'exploitation de plusieurs ressources, avec pour résultat un territoire économiquement diversifié, où l'activité touristique est peu développée. Dans le premier chapitre de cette partie, nous avons montré, à travers l'étude du processus de patrimonialisation, comment les ressources patrimoniales des deux régions ont été découvertes, identifiées et mobilisées dans l'activité touristique. Dans le deuxième chapitre, nous avons montré comment ce processus de valorisation a été mené dans le cadre des différentes politiques touristiques de l'Algérie et quel est l'impact de celles-ci sur le processus de construction territoriale des deux régions.

Dans la deuxième partie, nous nous sommes efforcé d'établir la validité de l'hypothèse selon laquelle la double carence d'une politique touristique appropriée à l'échelle nationale et de dynamiques institutionnelles susceptibles de mobiliser et de coordonner les acteurs à l'échelle régionale, sont des freins au développement touristique dans les régions de Béjaïa et de Djanet. Nous avons analysé dans le troisième chapitre les configurations productives issues du

processus de valorisation touristique du patrimoine dans les deux régions et leur(s) rapport(s) au territoire. Dans le quatrième chapitre, nous avons examiné les facteurs de dynamisme de ces configurations et les contraintes qui entravent le développement touristique dans nos deux régions d'étude.

Au terme de ce travail nous sommes parvenu aux résultats suivants:

1. Sur la base d'une conception du territoire comme conteneur de ressources (notamment patrimoniales), le premier lien que nous avons établi entre le patrimoine et le territoire, consiste à montrer, à travers un inventaire prospecteur « à la Malraux », la richesse et la variété des ressources patrimoniales des régions de Béjaïa et de Djanet. Ces ressources représentent un potentiel touristique qui offre la possibilité de développer plusieurs types de tourisme.
2. L'étude du processus de patrimonialisation dans les deux territoires nous a montré d'un côté, l'état d'avancement de celui-ci et, de l'autre côté, la nature des ressources patrimoniales mobilisées dans la dynamique de valorisation touristique et les acteurs qui y sont à l'oeuvre. Ce processus accuse un retard dans la région de Béjaïa où ses différentes étapes ont été marquées par des actions limitées. Ce retard explique l'état relativement dégradé de certains objets patrimoniaux (notamment les monuments et les sites historiques) et l'appropriation très limitée du patrimoine de la région par la population et les acteurs locaux. Comme il explique, en partie, la faible mobilisation des ressources patrimoniales de la région dans le processus de développement touristique qui se limite à la mobilisation des éléments génériques du patrimoine. Dans le cas de Djanet, ce processus est plus avancé, les ressources patrimoniales de la région étant sous la tutelle d'une institution (OPNT) qui veille à leur conservation et à leur valorisation à travers plusieurs sortes d'actions (rapports, inventaires, consécration, expositions...). Ce processus montre aussi que les ressources patrimoniales mobilisées dans le tourisme sont spécifiques et diversifiées (milieu saharien avec des paysages tassiliens, art rupestre, artisanat local et traditions targuies), quoique d'autres éléments du patrimoine de la région restent faiblement utilisés ou complètement à l'écart de cette opération. Dans le processus de valorisation touristique, ces ressources patrimoniales sont associées aux ressources territoriales construites à travers les jeux coordonnés d'acteurs.
3. L'étude rétrospective des politiques ayant encadré le développement touristique en Algérie a montré les limites voire l'échec de celles-ci. Concernant Béjaïa, ces

politiques ont eu peu d'effets positifs. La première politique touristique en Algérie formulée dans la Charte du tourisme de 1966 et concrétisée à travers les trois premiers plans de développement (1967-1977) où l'investissement était du ressort de l'Etat, n'a abouti qu'à une dotation très limitée en équipements touristiques à la région, loin de permettre une valorisation satisfaisante de son potentiel. Aussi, l'ouverture à l'investissement privé, apportée par la deuxième politique touristique de mai 1980, n'a donné que des résultats mitigés. Elle a permis surtout la naissance d'un entrepreneuriat privé local dans le tourisme ayant généré, en trois décennies, un ensemble de petites et moyennes entreprises touristiques qui, par sa taille et son offre, n'est pas en mesure de valoriser d'une manière satisfaisante les ressources de la région. Dans le cas de Djanet, ces politiques ont eu plus d'effets positifs. La première politique avait le mérite d'amorcer un processus de valorisation touristique des ressources de la région en lançant une dynamique d'apprentissage qui a initié les Touaregs aux métiers du tourisme. On peut parler à ce propos d'un processus de mobilisation, de captation et de transformation de ressources territoriales spécifiques qui a donné naissance à une activité touristique pour le moins prometteuse dans la région. Ce processus a été maintenu et renforcé avec la deuxième politique permettant la naissance de l'entrepreneuriat privé local dans le tourisme en activant une ressource spécifique latente. Cet entrepreneuriat a permis au fil des années de constituer une agglomération d'entreprises sous forme d'un système touristique localisé.

4. L'étude des configurations territoriales issues du processus de valorisation touristique du patrimoine dans les deux régions a mis en exergue deux cas distincts. D'un côté, dans la région de Béjaïa, un ensemble de petites et moyennes entreprises du secteur touristique qui préfigure une zone de développement touristique. Cette configuration se distingue par un ensemble de caractéristiques dont on retient essentiellement une filière touristique à un stade embryonnaire, fractionnée dans ses compartiments. Cette filière ne contribue que parcimonieusement à l'économie locale et se traduit par un certain nombre d'effets néfastes sur la société et l'environnement naturel de la région. De l'autre côté, dans la région de Djanet, un système touristique territorialisé qui rappelle le système productif local (décrit dans le milieu industriel) et le système touristique local (STL) développé par J. Perret (1992), avec qui il partage un ensemble de traits. L'originalité du STT de Djanet réside essentiellement dans son mode de production, d'apprentissage et de régulation. Ce système génère une dynamique touristique porteuse d'enjeux cruciaux pour la région, qui consistent essentiellement

dans la mise en œuvre effective d'un développement territorial. Ce développement apporte une contribution non négligeable pour l'économie locale et constitue une source de satisfactions sur le plan socioculturel pour les employés exerçant les métiers du tourisme. En revanche, ce développement ne va pas sans effets néfastes sur l'environnement quoique leur gravité à l'heure actuelle ne soit pas exceptionnelle.

5. L'examen du dynamisme économique qui caractérise les deux régions d'étude et des obstacles qui entravent leur développement touristique a mis en exergue un ensemble de facteurs explicatifs de l'état actuel de ce développement. Le dynamisme qui caractérise l'activité touristique à Djanet repose sur plusieurs facteurs endogènes permettant l'ancrage de cette activité et la mise en œuvre du processus de développement territorial dans la région. Cependant, ce processus est freiné par la présence de divers obstacles. L'activité touristique telle qu'elle est engagée à Béjaïa présente un dynamisme moins important, voire insuffisant pour propulser le développement du tourisme dans la région à un stade avancé. Plusieurs obstacles de tous genres freinent le développement touristique dans la région.
6. En prenant en compte les caractéristiques des deux types de tourisme développés dans ces deux régions, évoluant dans deux environnements distincts avec des exigences différentes, les obstacles qui entravent le développement touristique dans ces territoires et les orientations stratégiques de la nouvelle politique touristique de l'Algérie (mise en œuvre depuis 2008), nous sommes parvenu à dégager les conditions qu'il nous semble important de réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement territorial en Algérie. Ces conditions concernent essentiellement, selon nous, le patrimoine et le processus de patrimonialisation, l'inscription du tourisme dans une approche transversale et intersectorielle, la coopération institutionnelle, les facteurs de réussite des pôles touristiques d'excellence, la mise à niveau des entreprises touristiques et promotion touristique.

En somme, le processus de valorisation touristique du patrimoine dans la région de Béjaïa a mobilisé des ressources génériques et limitées. Il préfigure une zone de développement touristique avec encore peu de rapports avec le territoire : valorisation de ressources génériques (littoral dans sa composition basique : mer et plage), un entrepreneuriat local certes porteur de projets, mais sans ressources spécifiques, mobilisation très limitée de la socioculturelle locale dans l'activité touristique... La valorisation touristique du patrimoine dans le cas de Djanet, a permis la mise en œuvre à une échelle de moins en moins négligeable

d'un développement territorial. Ce développement se manifeste à travers la mobilisation de ressources spécifiques et la création de ressources territoriales, l'affirmation de la population locale (Touaregs) en tant qu'acteurs du développement (porteurs surtout de ressources spécifiques), la dynamique d'apprentissage locale, la régulation de l'activité touristique (système de valeurs local et création de deux institutions locales), les proximités géographique, organisationnelle et institutionnelle dont jouissent les entreprises touristiques locales, l'ouverture sur l'international... Le processus de valorisation touristique du patrimoine dans le Tassili n'Ajjer a illustré le dépassement de la notion étroite du territoire (le territoire comme « donné »), une vision répandue dans les pays du Maghreb, issue des divisions administratives, au profit du territoire (construit), au travers des jeux coordonnés d'acteurs. Ce processus place aussi la ressource dans une problématique de construction territoriale issue d'un jeu d'acteurs (processus de captation de ressources spécifiques -facteurs latents- et de leur transformation en ressources actives) et non d'allocation au travers d'une combinaison optimale de facteurs de production (Colletis, Pecqueur, 1993).

Ces différents résultats, pouvant être généralisés sur d'autres régions du pays, traduisent l'expérience de l'Algérie depuis son indépendance dans le développement touristique. Cette expérience, qui n'a permis qu'une valorisation limitée de son potentiel patrimonial, a donné lieu à un développement touristique encore embryonnaire, le tourisme n'occupant aujourd'hui qu'une place minime dans l'économie algérienne. Ce constat paradoxal vu la dotation de l'Algérie en ressources touristiques s'explique essentiellement par la place négligeable assignée au tourisme dans les différents plans de développement de l'Algérie et les limites voire l'échec des différentes politiques mises en œuvre de l'Algérie depuis la première Charte du tourisme de 1966. La mise en tourisme en Algérie selon sa nouvelle politique touristique (ambitieuse quoiqu'elle comporte des carences et des incohérences), tarde à se concrétiser sur le terrain en raison des lenteurs qui caractérisent la mise en œuvre des cinq dynamiques fondatrices de cette politique et la réalisation de ses objectifs fixés au départ. Cette mise en tourisme sans cesse annoncée dans les discours officiels n'a pas de grandes chances de se réaliser dans une perspective temporelle proche. En effet, le constat du retard accusé dans ce processus a contraint le ministère du Tourisme à repousser l'échéance du SDAT jusqu'à 2030, alors que les prévisions initiales tablaient sur 2025. Excepté ce retard, la réussite de la politique touristique en Algérie passe, selon les résultats de notre recherche, par la réunion de deux conditions minimales : l'amélioration de tous les éléments constituant l'environnement propice à la pratique du tourisme et la création de dynamiques institutionnelles susceptibles de

mobiliser et de coordonner les acteurs à l'échelle locale. La première condition, qui se situe en amont et en aval de l'entreprise touristique, relève de la politique publique dans un cadre partenarial intersectoriel. La deuxième condition, relative à la coopération institutionnelle, à caractère transversal, s'appuie sur l'intégration et le concours de tous les acteurs concernés par l'activité touristique.

Les résultats de cette thèse, notamment dans le cas de Djanet, contribuent à expliquer les rapports complexes qui existent entre la valorisation touristique du patrimoine et le développement territorial. Grâce aux différentes approches territoriales qu'on a mobilisées (approche par la ressource territoriale, approche par les facteurs de la concurrence spatiale, approche de l'économie de proximité, approche en termes de configurations territoriales de production...), nous nous sommes efforcé d'apporter des réponses à plusieurs questions ayant trait à ces rapports : la découverte des objets patrimoniaux et leur mobilisation dans des processus de valorisation touristique, les caractéristiques du processus de valorisation touristique du patrimoine, la contribution de la valorisation touristique du patrimoine dans la construction des territoires, les configurations territoriales de production issues de la valorisation touristique du patrimoine, les relations construites entre le patrimoine, les acteurs de sa valorisation et le territoire, etc.

Les différents résultats auxquels nous sommes parvenu dans cette thèse ouvrent la voie vers de nouvelles recherches, notamment vers des études plus approfondies sur l'organisation territoriale de l'activité touristique et la dynamique qu'elle engendre dans nos régions d'étude et des études similaires sur d'autres régions d'Algérie. Ces études peuvent être menées sur la base des approches territoriales qui ont montré leur pertinence dans l'examen des problématiques de valorisation touristique du patrimoine. Ces résultats plaident aussi pour des politiques de développement territorial en Algérie, un pays où la thématique du développement territorial mérite d'être abordée voire approfondie, les acteurs territoriaux étant à intégrer dans des réseaux en même temps que des compétences et des attributions réelles leur seront reconnues et/ou transférées. La réussite de ces politiques nécessite l'accélération des processus de régionalisation et de décentralisation pour transférer et mieux répartir les compétences de développement entre les acteurs locaux et susciter les possibilités d'initiatives et de coordinations propres aux territoires.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- ABDELMALKI L., COURLET C., 1996, « Les nouvelles logiques du développement : introduction générale » in ABDELMALKI L., COURLET C., (eds), *Les nouvelles logiques du développement*, L'Harmattan, Paris, pp.11-21.
- ANGEON V., CALLOIS J-M., 2005, « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? » *Economie et Institution*, n°6 et 7, I et II semestre, pp.19-49.
- ANGLADE P., 2006, *Le tourisme en Algérie Passé, présent et avenir*, Thèse de doctorat, Université de Perpignan Via Domitia, Perpignan.
- AOKI M., 2006, *Fondements d'une analyse institutionnelle comparée*, Albin Michel, Paris.
- ARABI K., 2009, *Les obstacles institutionnels et organisationnels à la dynamique d'innovation par apprentissage en Algérie. Cas de la région de Béjaïa*, Thèse de Doctorat, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou.
- ARNAUD G., KOVACSHAZY C., 1998, *Réinventer les vacances La nouvelle galaxie du tourisme*, La Documentation Française, Paris.
- Atout France., 2011, *Tourisme et développement durable*, Editions Atout France, Paris.
- AYDALOT P., 1984, *Economie régionale et urbaine*, Economica, Paris.
- AYDALOT P., 1980, *Dynamique spatiale et développement inégal*, 2^e édition, Economica, Paris.
- BABELON J-P., CHASTEL A., 1994, *La notion de patrimoine*, Liana Levi. Paris.
- BANAT R., 2007, *Territoire, Dynamiques territoriales et Développement industriel à l'échelle locale : une analyse sur la base de l'expérience d'Alep en Syrie*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- BARETJE R., DEFERT P., 1972, *Aspects économiques du tourisme*, Berger-Levrault, Paris.
- BEAUD M., 1999, *L'art de la thèse*, Casbah, Alger.
- BECATTINI G., 1992, « Le district industriel : une notion socio-économique », in BENKO G., LIPIETZ A., 1992, (eds), *Les régions qui gagnent : districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris, pp.35-55.
- BELLET M., KIRAT T., LARGERON-LETENO C., (eds), 1998, *Proximité : approches multiformes*, Editions Hermès, Paris.
- BELLET M., COLLETIS G., LUNG Y., (eds), 1993, « Economie de proximités », *Numéro spécial de la Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3.

- BENKO G., DUNFORD M., LIPIETZ A., 1996, « Les districts industriels revisités », in PECQUEUR B., (eds), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, Paris, pp.119-134.
- BENISSAD M E., 1979, *Economie du développement de l'Algérie (1962-78)*, OPU, Alger.
- BENKO G., 1995, « Les théories du développement local », *Problèmes économiques*, n°2440, pp.22-27.
- BENSAHEL L., 2007, «Tourisme, ressources territorialisées et développement», in LAPEZE J., (eds), *Apport de l'approche territoriale à l'économie du développement*, L'Harmattan, Paris, pp. 195-214.
- BENSAHEL L., LOUARGANT S., 2006, « Une approche de la notion de ressources territorialisées par la problématique du genre », in GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., (eds) *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, pp. 191-228.
- BENASAHHEL L., CCOISSARD S., 2006, « Tourisme et ressources territorialisées », Colloque international, FEMGREF, Marrakech.
- BENSAHEL L., DONSIMONI M., 2001, « Introduction L'activité touristique, facteur du développement économique » in BENSAHEL L., DONSIMONI M., (eds), *Le tourisme, facteur de développement local*, PUG, Grenoble, pp. 3-11.
- BENSAHEL L., DONSIMONI M., 2001, « Tourisme et développement » in BENSAHEL L., DONSIMONI M., (eds), *Le tourisme, facteur de développement local*, PUG, Grenoble, pp. 13-33.
- BERGERY L., 2002, *Qualité globale et tourisme*, Economica, Paris.
- BESANCENOT J-P., 1990, *Climat et tourisme*, Masson, Paris.
- BOUBA-OLGA., CARRINCAZEAUX C., CORIS M., 2008, « La proximité, 15 ans déjà !: Avant-propos », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 279-287.
- BOUDJANI M., 2008, *Le tourisme en Algérie, Etat des lieux, Des perspectives de développement durable ?*, Thèse de doctorat, Université d'Oran Es-Sénia, Oran.
- BOUHAOUALA M., 2000, « Petites entreprises et territoires, le cas du secteur du tourisme sportif dans le Vercors », *Montagnes Méditerranéennes*, n°11, pp. 41-47.
- BOYER M., 1999, *Le tourisme de l'an 2000*, PUL, Lyon
- BOYER M., 1996, *L'invention du tourisme*, Gallimard, Coll. « Découvertes, art de vivre », Paris.
- BOYER M., VIALLONS P., 1994, *La communication touristique*, PUF, Coll. « Que Sais-Je ? », Paris.

- BOYER M., 1982, *Le tourisme*, Le Seuil, Coll. « Peuples et société », Paris (1^{ère} édition 1972).
- BOYER R., 2003a, « Les institutions dans la théorie de la régulation », *Cahiers d'Economie Politique* n° 44, p. 79-101.
- BRASSEUL J., 2000, « Le rôle des institutions dans le développement économique : les leçons de l'histoire », *La jaune et la rouge*, n° 552, février.
- BRETTE O., 2004 « Connaissances technologiques, institutions et droits de propriété dans la pensée de Thorstein Veblen », *Cahiers d'Économie Politique*, n°48, pp. 111-145.
- BRILLARD D., 2000, *Analyse des prix et des caractéristiques de l'offre touristique : Une application aux stations de sports d'hiver françaises*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- BULL ADRIAN O., 1996, « L'économie du tourisme », *Problèmes Economiques*, n° 2479, pp. 19-23.
- CACCOMO J-L., SOLONANDRASANA B., 2001a, *L'innovation dans l'industrie touristique, enjeux et stratégies*, L'Harmattan, Paris.
- CACCOMO J-L., SOLONANDRASANA B., 2001b « De l'idée au produit. L'innovation touristique, un effort difficile à mesurer », *Revue Espaces*, n° 186, pp. 37-40.
- CAZES G., LANQUAR R., RAYNOURD Y., 1993, *L'aménagement touristique*, PUF, Coll. « Que Sais-Je ? », Paris.
- CHASPOUL C., DESVIGNES C., 2003, « L'enjeu de la personnalisation de masse », *Revue Espaces*, n° 205, pp. 10-12.
- CHEVALLIER D., 2002, « Des territoires au gré du patrimoine », *Montagnes Méditerranéennes*, n° 15, pp.25-33.
- CHAVANCE B., 2007, *L'économie institutionnelle*, La découverte, Paris.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1993, *Les Touaregs, portraits en fragments*, Edisud, Aix-en-Provence.
- COLLETIS G., PECQUEUR B, 2005, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *Economie et Institution*, I et II semestre, pp. 51-74.
- COLLETIS G., RYCHEN F., 2004, « Entreprises et territoires : proximités et développement local », in PECQUEUR B., ZIMMERMANN J-P., (eds), *Economie de proximités*, Hermès, Paris, pp. 207-230.
- COLLETIS G., PECQUEUR B., 1993, « Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ? », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 490-507.

- COLLETIS-WAHL K., 2008, « Micro-institutions et proximités : quelles lectures des dynamiques territoriales? », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 2, pp. 251-264.
- COLLETIS-WAHL K., PERRAT J., 2004, « Proximités et dynamiques spatiales », in PECQUEUR B., ZIMMERMANN J-P., (eds), *Economie de proximités*, Hermès, Paris.
- COLLETIS-WAHL K., 1995, « L'hypothèse des facteurs de concurrence spatiale, quels fondements ? », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 5, pp. 804-823.
- COLLOMB-CLREC A., 1999, *Développement local et méthode d'observation économique des territoires*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- Conseil National Economique et Social., 2000, « Avant projet de rapport Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme », <http://www.cnes.dz/cnesdoc/PLEIN16/TOURISME%20FINAL1%2000.htm>.
- COOPER C., HALL C M., 2011, *Le tourisme aujourd'hui*, De Boeck, Bruxelles.
- COREI T., 1995, *L'économie institutionnelle*, Economica, Paris.
- COURLET C., 2008, *L'économie territoriale*, PUG, Grenoble.
- COURLET C., 2007, « Développement économique et territoire : quels rapports ? », in LAPEZE J., (eds) *Apport de l'approche territoriale à l'économie du développement*, L'Harmattan, Paris, pp. 29-52.
- COURLET C., 2006, (eds), *Territoires et développement économique au Maroc : le cas des systèmes productifs localisés*, L'Harmattan, Paris.
- COURLET C., 2001a, « Les systèmes productifs locaux : de la définition au modèle », in *Réseaux d'entreprises et territoires*, « Regards sur les systèmes productifs locaux », DATAR, La Documentation Française.
- COURLET C., 2001b, *Territoires et régions : Les grands oubliés du développement économique*, L'Harmattan, Paris.
- COURLET C., 2001c, « Les systèmes productifs localisés. Un bilan de la littérature », *Cahiers d'Economie et Sociologies Rurales*, n° 58-59, pp. 82-103.
- COURLET C., PECQUEUR B., 1996, « Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement », in ABDELMALKI L et COURLET C, (eds) *Les nouvelles logiques du développement*, L'Harmattan, Paris, pp.91-102.
- COURLET C., PECQUEUR B., SOULAGE B., 1993, « Industrie et dynamiques de territoires », *Revue d'Economie Industrielle*, vol. 64, 2^{ème} trimestre, pp. 7-21.
- COURLET C., SOULAGE B., 1993, « Industrie et territoire : principaux points de repères bibliographiques », *Revue d'Economie Industrielle*, vol. 64, 2^{ème} trimestre, pp. 54-60.

- COURLET C., PECQUEUR B., 1992, « Les systèmes industrialisés en France : un nouveau modèle de développement », in BENKO G., LIPIETZ A., 1992, (eds) *Les régions qui gagnent : districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris, pp. 81-102.
- COURLET C., 1991, « Le district industriel de la vallée de l'Arve : origine, fonctionnement et évolution récente », IREPD, UPMF, Grenoble.
- CUVELIER P., 1998, *Anciennes et nouvelles formes de tourisme*, L'Harmattan, Paris.
- CUVELIER P., GADREY J., TORRES E., 1994, *Patrimoine, modèle de tourisme et développement local*, L'Harmattan, Paris.
- DANG NGUYEN G., 1995, *Economie industrielle appliquée*, Vuibert, Paris.
- DAUMAS J-C., 2006, « Districts industriels : le concept et l'histoire », XIV International Economic History Congress, Session 28, Helsinki, 21-25 août.
- DEBERBIEUX B., 1995, *Tourisme et montagne*, Economica, Paris.
- DECARNIN H., 2001, « Le développement local et l'escalade à Buoux », in BENSAHEL L., DONSIMONI M., (eds), *Le tourisme, facteur de développement local*, PUG, Grenoble, pp. 61-70.
- DECELLE F-X., 2001, « Innovation dans le tourisme De vastes champs à cultiver », *Revue Espaces*, n°185, pp. 30-35.
- DEFERT P., « Les ressources et les activités touristiques », *Les Cahiers du Tourisme*, C.H.E.T, Aix-en-Provence.
- DE HABSBOURG L S., 1999, *Bougie La perle de l'Afrique du Nord*, L'Harmattan, Paris.
- DE KADT E., 1980, *Tourisme : passeport pour le développement ?*, Economica, Paris.
- DESVALLEES A., 1998, « A l'origine du mot patrimoine », in POULOT D., (eds) *Patrimoine et modernité*, L'Harmattan, Paris, pp. 89-105.
- DEWAILLY J-M., FLAMENT E., 2000, *Le tourisme*, SEDES, Coll. « Campus », Paris.
- DEWAILLY J-M., FLAMENT E., 1993, *Géographie du tourisme et des loisirs*, SEDES, Paris.
- DIDA B., 2004, *Les régions de l'Ahaggar et du Tassili N'Azjer*, ANEP, Alger.
- DI MEO G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n° 78, pp. 16-34.
- DIMOU M., 1994, *La dynamique d'évolution des systèmes productifs locaux : une interprétation marshallienne de développement*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.

- DONSIMONI M., 2007, « De l'espace-montagne au système productif local L'exemple des stations de sports d'hiver », in LAPEZE J., EL KADIRI N., LAMRANI N., (eds) *Eléments d'analyse sur le développement territorial*, L'Harmattan, Paris, pp. 155-167.
- DOUMIT L M., 2007, *La valorisation du patrimoine endokarstique libanais*, Thèse de doctorat, Université Saint-Joseph, Liban, Université de Savoie, Chambéry.
- DPAT., 2011, *annuaire statistique de la wilaya de Béjaïa*, résultat 2010.
- DPAT., 2010, *annuaire statistique de la wilaya de Béjaïa*, résultat 2009.
- DPAT., 2009, *annuaire statistique de la wilaya de Béjaïa*, résultat 2008.
- DPAT., 2008, *annuaire statistique de la wilaya de Béjaïa*, résultat 2007.
- DPAT., 2007, *annuaire statistique de la wilaya de Béjaïa*, résultat 2006.
- DPAT., 2007, *annuaire statistique de la wilaya d'Illizi*, résultat 2006.
- DPAT., 2006, *annuaire statistique de la wilaya de Béjaïa*, résultat 2005.
- DTA, 2000, Monographie touristique de Béjaïa.
- DUHAMEL P., SACAREAU I., 1998, *Le tourisme dans le monde*, Armand Colin, Paris.
- DURAND H., GOUIRAND P., SPINDLER J., 1994 *Economie et politique du tourisme*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, E.J.A, Paris.
- DUROU J-M., 1994, *Sahara la passion du désert*, Editions de La Martinière, Paris
- ECHEVIN C, GERBAUX F., 1999, « L'impact économique local du tourisme rural », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp. 295-316.
- EDISON H., 2003, « Qualité des institutions et résultats économiques », *Finances et Développement*, juin, pp. 35-37.
- EL BAYED H., 2003a, « Tourisme durable et développement local : Approche par la dynamique territoriale et les indicateurs de durabilité », XIII^{ème} Conférence Internationale du RESER, Mons, 9 et 10 octobre.
- EL BAYED H., 2003b, *Dynamiques territoriales et tourisme durable Essai de définition d'un SPL émergent dans le Haut Atlas marocain*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- EL KADIRI N., 2007, « Genèse et développement de l'approche territoriale au Maroc », in LAPEZE J., EL KADIRI N., LAMRANI N., (eds) *Eléments d'analyse sur le développement territorial*, L'Harmattan, Paris, pp. 15-28.
- EL MORCHID B., 2010, « La qualité des institutions constitue-t-elle une barrière à la relance économique ? Application à un échantillon de pays africains », Conférence sur la renaissance et la relance des économies africaines, Dar Es Salam, Tanzania, 20 et 21 décembre.

ERUST H, VON TORKLUS R., 1986, « Le développement du tourisme et ses problèmes », *Problèmes Economiques*, n°1988, pp. 4-9.

FABRY N., ZEGHNI S., 2012, « Tourisme et développement local : une application aux clusters de tourisme », *Mondes en développement*, vol.40, n° 157.

FERGUENE A., 2011, *Croissance économique et développement : nouvelles approches*, Campus ouvert, Grenoble.

FERGUENE A., 2006, « Entreprises artisanales et dynamiques locales et ses effets : le cas de SPL de la vallée d'Arve en Haute-Savoie », Colloque international « L'articulation espace local espace mondial : enjeux, problèmes et perspectives », Université Abderrahmane MIRA de Béjaïa, 21 et 22 juin.

FERGUENE A., 2004, « Ensembles localisés de PME et dynamiques territoriales : Systèmes Productifs Localisés (SPL) et développement « par le bas » dans les pays du Sud », in FERGUENE A., (eds), *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud*, L'Harmattan, Paris.

FERGUENE A., 2001b, « Dialectique global/local et dynamismes endogènes dans les pays en développement : exemples tunisiens », Colloque « les relations industrielles franco-brésiliennes : bilan et perspectives », Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 29-30 mars.

FERGUENE A., HSAINI A., 1998a, « Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : éléments d'analyse à partir du cas de Ksar-Hellal (Tunisie) », *Région et Développement*, n°7, pp. 105-134.

FERGUENE A., HSAINI A., 1998b, «La flexibilité source d'efficacité productive ? Enseignement à partir d'un système localisé de PME en Tunisie », *Revue Internationale PME*, vol. 11, n°4, pp. 67-93.

FERGUENE A., IDIR S., 2011, « Tourisme, valorisation du patrimoine et développement durable: Le cas du Tassili n'Ajjer dans le Sahara algérien », Colloque international « Tourisme et Communautés : Confrontations d'expériences sur les types de liens », Université Van Lang de Hô Chi Minh-Ville, Université de Pau et des Pays de l'Adour et Université de la Réunion, A Mui Ne (Province de Binh Thuan), Viet Nam, 26, 27 et 28 octobre.

FERGUENE A., IDIR S., 2008a, « La dynamique du secteur touristique : analyse du processus de création de nouveaux produits touristiques et de leur diffusion », Actes du colloque international «Le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable », Université des Sciences et Techniques Houari Boumédiène d'Alger et Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII-Val de Marne, Alger, 12 et 13 avril.

- FERGUENE A., IDIR S., 2008b, « Patrimoine, tourisme et développement territorial : Cas de la région de Djanet », Colloque international « Développement local et gouvernances des territoires », Université de Jijel, 3 et 5 novembre.
- FRANCOIS H., 2008, « Durabilités des ressources territoriales et tourisme durable : vers quelle convergence ? », *Géographie, Economie, Société*, vol.10, n°1, pp. 133-152.
- FRANCOIS H., 2007, *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station*, Thèse de doctorat de l'Université Joseph Fourier, Grenoble.
- FRANCOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., 2006a, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 2, pp. 683-700.
- FRANCOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., 2005, « Le patrimoine : une catégorie utile pour l'économie ? », XLI^{ème} Colloque de l'ASRDLF, « Villes et territoires face aux défis de la mondialisation », Dijon, 5, 6 et 7 septembre.
- FRANGIALLI F., 1991, *La France dans le tourisme mondiale*, Economica, Paris.
- FROGER G., 2010, « Tourisme et développement durable dans les pays du Sud Quels enjeux ? » in FROGER G. (eds.) *Tourisme durable dans les Suds ?*, Editions PIE Peter Lang, Bruxelles, pp. 11-34.
- FUMAROLI M., 1997, « Jalons pour une histoire littéraire du patrimoine », in NORA P., (eds), *science et conscience du patrimoine*, Fayard, Paris, pp.101-116.
- GAFFARD J-L., ROMANI P-M. , 1990, « A propos de la localisation des activités industrielles : le district marshallien », *Revue Française d'Economie*, vol.5, n° 3, pp. 171-185.
- GAID M., 1990, *Les berbères dans l'histoire, de Ziri à Hamed*, Mimouni, Alger.
- GAID M., 1991, *Histoire de Béjaïa et sa région*, Mimouni, Alger
- GAIDO L., 2002 « Du concept de station au concept de district », *Revue de Géographie Alpine*, n° 4, pp. 109-116.
- GAROFOLI G., 2007, « Développement endogène et systèmes productifs localisés », in LAPEZE J., (eds) *Apport de l'approche territoriale à l'économie du développement*, L'Harmattan, Paris, pp. 93-108.
- GAROFOLI G., 1992, « Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogènes » in BENKO G., LIPIETZ A., 1992, (eds) *Les régions qui gagnent : districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris, pp. 81-102.
- GEBRATI F., 2002, « Le Haut Atlas occidental, patrimoine et innovation territoriale », *Montagnes méditerranéennes*, n° 15, pp.107-111.

- GENEVOIS H., 1962, *L'habitat kabyle*, FDB, Fort National.
- GERBAUX F., 2001, « Le développement touristique local entre régulations sectorielles et gestion territoriale », in BENSAHEL L., DONSIMONI M., (eds), *Le tourisme, facteur de développement local*, PUG, Grenoble, pp. 71-87.
- GILLY J-P., TORRE A., 2000, *Dynamiques de proximités*, l'Harmattan, Paris.
- GREFFE X., 2003a, *La valorisation économique du patrimoine*, La Documentation française, Paris.
- GREFFE X., 2002b, *Le développement local*, Datar, Editions de l'aube, Paris.
- GREFFE X., 1999b, *La gestion du patrimoine culture*, Economica, Anthropos, Paris
- GROUPE ISIS., 2004, *ZET de Djanet*, Paris.
- GOUIRAND P., KHLIFI S., 2003, « Les produits touristiques : quels bouleversement ? », in in SPINDLER J., DURAND H., (eds), *Le tourisme au XXI^e siècle*, L'Harmattan, Paris, pp. 231-263.
- GUERIN M-A., 2002, « Les conseils généraux et le patrimoine culturel, une mise en sens historique du territoire départemental », *Montagnes Méditerranéennes*, n° 15, pp.55-59.
- GUERRIEN B., GUN O., *Dictionnaire d'analyse économique*, 4^e édition, La Découverte, Paris.
- GUIBILATO G., 1983, *Economie touristique*, Delta et Spes, Suisse.
- GUILLAUME M., 1997, « Jalons pour une histoire littéraire du patrimoine », in NORA P., (eds), *science et conscience du patrimoine*, Fayard, Paris, pp.39-47.
- GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., 2007, «Introduction au chapitre 1 : de l'émergence du territoire et de la ressource», in GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., (eds) *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, pp. 11-19.
- GUMUCHIAN H., 2007, « Le concept d'acteur territorialisé : action/discours/intentions», in LAPEZE J., (eds) *Apport de l'approche territoriale à l'économie du développement*, L'Harmattan, Paris, pp. 163-176.
- HACHID M., 2000, *Le Tassili des Ajjer*, Paris-Méditerranée, Paris.
- HASSAN HOUSSEIN S., 2008, « La régulation économique de Commons : apports et limites pour l'économie du développement, des maximes de la fiscalité », Colloque : Vers un capitalisme raisonnable ? La régulation économique selon J.R Commons, Agence Universitaire de la Francophonie- Université Laval, Québec les 16 et 17 octobre.
- HEDDAR B., 1988, *Rôle socio-économique du tourisme, cas de l'Algérie*, OPU, Alger.
- HEDDAR B., 1984, *Tourisme et développement, cas de l'Algérie*, Mémoire de Magister, Université d'Alger, Alger.

HERRERA R., 2012, « Tourisme et développement dans les Caraïbes. Le cas de Cuba », *Mondes en développement*, vol.40, n° 157. pp.7-10.

HOLLENDER J-P., 1990, *Bougie, un rêve Kabyle*, Les Français d'ailleurs, Montpellier.

HOSNI E., 2000, *Stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara*, UNESCO.

HUGUETTE D., GOUIRAND P., SPINDLER J., 1994, *Economie et politique du tourisme*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, EJA, Paris.

HURON D., SPINDLER J., 2003, « L'organisation territoriale du tourisme », in SPINDLER J., DURAND H., (eds), *Le tourisme au XXI^e siècle*, L'Harmattan, Paris, pp. 397-421.

IDIR S., 2003, *Le développement régional : le tourisme peut-il être une solution pour la région de Béjaïa ?*, Mémoire de magister, Université Abderrahmane Mira, Béjaïa.

INAL M., 1992, *Algérie*, Alger, ONAT.

KEBIR L., 2004, *Ressource et développement : une approche institutionnelle et territoriale*, Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel.

KEBIR L., CREVOISIER O., 2004, « Dynamiques des ressources et milieux innovateurs », in R. Camagni, D. Maillat et A. Matteaccioli (eds), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Neuchâtel, EDES, pp. 261-290.

KEZZAR M., 2009, *Algérie à la recherche de son tourisme*, SAEC Liberté, Alger.

KHELADI M., BELATTAF M., ARHAB B., 1994, « Perspectives de développement par le tourisme de la région de Béjaïa », Projet de recherche n° 0601/01/93, Université de Béjaïa.

KOOP K., LANDEL P-A., PECQUEUR B., « Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique », *Echo-Géo* [En ligne], 13 | 2010, mis en ligne le 20 septembre 2010, consulté le 12 décembre 2010. URL : <http://echogeo.revues.org/12065> ; DOI : 10.4000/echogeo.12065

LABARONNE D., BEN-ABDELKADER F., 2006, « Gouvernance, liberties and development in the MENA, analysis from the Sen's capabilities approach », Colloque mondialisation, institutions et systèmes productifs au Maghreb, Hammamet 22-23 juin.

LANDEL P-A., SENIL N., « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 12: Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, mis en ligne le 20 janvier 2009, consulté le 10 février 2010. URL : <http://developpementdurable.revues.org/7563>

LANDEL P-A., 2007, « Invention de patrimoines et création de territoires », in GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., (eds), *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, pp. 157-177.

- LANDEL P-A., 2004, « Invention de patrimoine et construction des territoires », Actes du colloque « Ressource territoriale », Le Pradel, Mirabel, 14 et 15 octobre.
- LANDEL P-A., 2002, « Patrimoines, territoires et création d'activités », *Montagnes Méditerranéennes*, n°15, pp.9-12.
- LANQUAR R., 2001, « Le tourisme instrument du développement durable : l'exemple de la Méditerranée », in BENSAHEL L., DONSIMONI M., (eds), *Le tourisme, facteur de développement local*, PUG, Grenoble, pp. 35-59.
- LANQUAR R., 1995, *Le tourisme international*, PUF, Coll. « Que sais-je », Paris.
- LANQUAR R., 1994, *L'économie du tourisme*, PUF, Coll. « Que sais-je », Paris.
- LAPENE E. 2002, *Vingt-six mois à Bougie*, Editions Bouchene, Paris.
- LAPEZE J., 2007, « Introduction », in LAPEZE J., EL KADIRI N., LAMRANI N., (eds) *Eléments d'analyse sur le développement territorial*, L'Harmattan, Paris, pp. 9-13.
- LAPEZE J., 2007, « Introduction », in LAPEZE J., (eds) *Apport de l'approche territoriale à l'économie du développement*, L'Harmattan, Paris, pp. 11-28.
- LAZZAROTTI O., 2000 « Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation », *Mappemonde*, n° 57, pp. 12-16.
- LECOQ B., 1993, « Dynamique industrielle et localisation : Alfred Marshall revisité », *Revue Française d'Economie*, vol. 8, n° 4, pp. 195-234.
- LECOQUIERRE B., 2008, « Mythe, aventure et tourisme solidaire : enjeux et fragilités d'une activité récente », Actes du colloque international sur le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable, Alger, 12 et 13 avril.
- LE ROY A., 2001, « Tourisme et économie rurale : le tourisme rural, peut-il (re) dynamiser nos campagnes ? », in BENSAHEL L., DONSIMONI M., (eds), *Le tourisme, facteur de développement local*, PUG, Grenoble, pp. 89-106.
- Les amis du TASSILI AZJER., 2000, *Promenade au Tassili Azjer*, Coll. UNESCO.
- LOZATO-GIOTART J-P., 1990, *Méditerranée et tourisme*, Masson, Paris.
- MAO P., 2007, « La ressource territoriale d'un haut-lieu touristique L'exemple de Chamonix Mont-Blanc », in GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., (eds) *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, pp. 11-19.
- MEISEL N., OULD AOUDIA J., 2007, « Une nouvelle base de données pour « mesurer » les institutions », *Trésors-Eco*, n°24, novembre.
- MENARD C., 2005, « Préface » in North Douglass (eds), *Le processus du développement économique*, Editions d'Organisation, Paris

- MENARD C., 2003, « L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats, Qu'a-t-on appris sur les institutions ? », *numéro spécial des Cahiers d'Economie Politique*, n° 44, p.103-118.
- MIJIYAWA A., 2010, *Institutions et développement : analyse des effets macroéconomiques des institutions et de réformes institutionnelles dans les pays en développement*, Thèse de doctorat, Université d'Auvergne-Clermont I, Clermont Ferrand.
- Ministère d'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, 2008, *SDAT 2025, livre1, Le diagnostic : audit du tourisme algérien*
- Ministère d'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, 2008, *SDAT 2025, livre 2, Le plan stratégique : Les cinq dynamiques et les programmes d'actions touristiques prioritaires*
- Ministère d'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, 2008, *SDAT 2025, livre 3, Les sept pôles touristiques d'excellence (POT).*
- Ministère d'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, 2008, *SDAT 2025, livre 4, La mise en œuvre du SDAT : Le plan opérationnel*
- Ministère d'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, 2008, *SDAT 2025, livre5 : Les projets prioritaires touristiques.*
- MELOT M., 2005, « Quand la culture cède la place au patrimoine : L'inventaire général et l'évolution de la notion de patrimoine culturel », in BARRIERE C., BARTHELEMY D., NEIDDU M., VIVIEN F-D, *Réinventer le patrimoine De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, L'Harmattan, Paris, pp. 25-43.
- MERMET J-P., 2002, « Processus de patrimonialisation et développement local », *Montagnes Méditerranéennes*, n° 15, pp. 117-121.
- MESPLIER-PINET J., « Prospectives et perspectives, quel place pour le tourisme », *Cahiers Espaces*, n°49, pp. 1-10.
- MICOUD A., 2005, « La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie (un point de vue sociologique) », in BARRIERE C., BARTHELEMY D., NEIDDU M., VIVIEN F-D, *Réinventer le patrimoine De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, L'Harmattan, Paris, pp.81-96.
- MICOUD A., 1995, « Le bien commun des patrimoines », in Ecole Nationale du Patrimoine, *patrimoine culturel, patrimoine naturel, Colloque 12 et 13 novembre 1994*, La Documentation Française, Paris, pp. 25-38.
- MICOUD A., 2002, « Propos conclusif d'ainsi nommé grand témoin », *Montagnes méditerranéennes*, n° 15, pp.147-150.

- MIMOUNI H., 2003, *Le tourisme international vu du sud Essai sur la problématique du tourisme dans les pays en développement*, Presse Universitaire de Québec, Saint-Foy (Québec).
- Ministère de la Culture., 1992, *Patrimoine Etat et culture*, La Documentation Française, Paris.
- Ministère de l'Information., 1970, Béjaïa, Art et Culture, Alger.
- MOFLIH Y., 2007, « SPL et compétitivité : le cas du textile-habillement dans la région casablancaise », in LAPEZE J., (eds) *Apport de l'approche territoriale à l'économie du développement*, L'Harmattan, Paris, pp. 109-130.
- MORUCCI B., 2003, « La demande touristique : une approche de son évolution et de ses perspectives », in SPINDLER J., DURAND H., (eds), *Le tourisme au XXI^e siècle*, L'Harmattan, Paris, pp. 133-155.
- NEYRET R., 1992, *Le patrimoine atout du développement*, PUL, Lyon.
- NORA P., 1997, « Conclusion des entretiens », NORA P., (eds), *science et conscience du patrimoine*, Fayard, Paris pp.391-397.
- NORTH D., 2005, *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, traduction française 2005, *Le processus du développement économique*, Editions d'Organisation, Paris.
- OLIVIER V., WALLET F., 2005, « Filières agro-alimentaires et développement territorial : une lecture des dynamiques de proximités institutionnelles », *Economie et Institution*, I et II semestres, pp. 75-105.
- OUATARA G M., 2008, *Valorisation de ressources spécifiques et stratégies d'acteurs locaux, le cas des producteurs et transformateurs de noix de cajou dans le département de Bondoukou au nord-est de la Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- PASQUALANI J-P., JACQUOIT B., 1991, *Tourisme, organisation, économie et action touristique*, DUNOD, Paris.
- PATIN V., 2012, *Tourisme et patrimoine*, La Documentation Française, Paris.
- PEARCE D., 1993, *Géographie du tourisme*, Nathan, Paris.
- PECQUEUR B., TERNAUX P., 2006, « Des ressources territoriales aux interactions entre acteurs », Les Cinquièmes Journées de la Proximité, Bordeaux, 28-30 juin.
- PECQUEUR B., 2005, « Le développement territorial, une nouvelle approche des processus du développement pour les économies du Sud », in ANTHEAUME B., GIRAUT F., *Le territoire est mort, vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*, (eds), IRD Edition, Paris, pp. 295-316.

- PECQUEUR B., ZIMMERMANN J-P., 2004, *Economie de proximités*, Hermès, Paris.
- PECQUEUR B., 2003, « Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support d'activité », XIII^{ème} Conférence Internationale du RESER, « Services et développement régional », Mons, 9 et 10 octobre.
- PECQUEUR B., 2001, « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et services territorialisés », *Economie rurale*, n° 261, pp. 37-49.
- PECQUEUR B., 2000, *Le développement local : pour une économie des territoires*, 2^e édition revue et augmentée, Syros, Paris.
- PERRET J., 1992, *Le développement touristique local, les stations de sports d'hiver*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- PEYRACHE V., 1992, « Le district industriel : un nouveau modèle d'organisation spatiale de la production et du développement », *Problèmes économiques*, n° 2.262. pp. 25-30.
- PEYRACHE-GADEAU V., PECQUEUR B., 2004, « Les ressources patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou existantes », in CARNAGNI R., MAILLAT D., MATTEACCIOLI A., *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Editions EDES, Neuchâtel, pp. 71-90.
- PEYRACHE-GADEAU V., 2004, « Valorisation patrimoniale Milieux innovateurs et durabilité des territoires », XL^{ème} Colloque de l'ASRDLF, « Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen : Les politiques régionales à l'épreuve des faits », Bruxelles 1, 2 et 3 septembre.
- PREVOST B., 2010, « Douglas North : hétérodoxie néo-institutionnelle versus néolibéralisme ? Eléments pour un débat sur les réformes institutionnelles dans les PVD », *Revue de la Régulation*, [En ligne], 7 | 1er semestre / Spring 2010, mis en ligne le 18 juin 2010, consulté le 07 mars 2011. URL : <http://regulation.revues.org/7719>.
- POULOT D., 1998, « Le patrimoine et les aventures de la modernité », in POULOT D., *Patrimoine et modernité*, L'Harmattan, Paris, pp.7-67.
- POMMIER P., 2002, *Les systèmes productifs locaux*, DATAR, La Documentation Française, Paris.
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2006, *Tourisme et Désert : Guide pratique pour gérer les impacts environnementaux et sociaux du tourisme dans les déserts*, PNUE Publications, Paris.
- PY P., 1992, *Le tourisme un phénomène économique*, 2^e édition, La Documentation Française, Paris.

- QUINTRIEE LA MOTHE T., 1989, « Le phénomène de la mondialisation de l'industrie touristique », *Problèmes économique*, n° 2108, pp. 23-30.
- RABOTEUR J., 2000, *Introduction à l'économie du tourisme*, L'Harmattan, Paris.
- RAFFESTIN C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Litec, Paris.
- LAGNI L., 1997, « Systèmes localisés de production : une analyse évolutionniste », *Revue d'Economie Industrielle*, Vol. 81, 3^{ème} trimestre, pp. 23-40.
- RALLET A., 2002, « L'économie de proximités Propos d'étapes », Université Paris Sud.
- RALLET A., TORRE A., 1995, *Economie industrielle et Economie spatiale*, Economica, Paris.
- RALLET A., 1993, « Choix de proximité et processus d'innovation technologique » *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 365-403.
- REYSZ J., 2010, *Philosophie économique des institutions*, Editions Universitaires Européennes, Berlin.
- Secrétaire d'Etat au Tourisme, Conseil National du Tourisme, 2000, *Tourisme et technologie de l'information et de la communication Le futur est déjà là*, La Documentation Française, Paris.
- SEN A., 2003, *Un nouveau modèle économique Développement, justice et liberté*, Odile Jacob, Coll. « Poches », Paris.
- SILEM A., ALBERTINI J-M., 1999, *Lexique d'économie*, Dalloz.
- SPINDLER J., DURAND H., (eds), 2003, *Le tourisme au XXI siècle*, L'Harmattan, Paris.
- STAFFORD J., 1995, *Micro-économie du tourisme*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- TABOORNEL J-S., 1984, « Tourisme et pays en voie de développement », *Problèmes Economiques*, n° 1874, pp. 13-18.
- TALBOT D., 2008, « Les institutions créatrices de proximités », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 289-310.
- TESSA A., 2007, *Algérie Histoire d'une construction spatiale : 1960-2005*, Editions Publisud, Paris.
- TESSA A., 1993, *Economie touristique et aménagement du territoire*, OPU, Alger.
- TINARD Y., 1992, *Le tourisme, économie et management*, MacGraw-Hill, Paris.
- VEBLEN TH., 1899a, *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard, Paris (1978).
- VELLAS F., 2003, « Le tourisme international et la mondialisation », in SPINDLER J., DURAND H., (eds), *Le tourisme au XXI^e siècle*, L'Harmattan, Paris, pp. 369-381.
- VELLAS F., 1996, *Le tourisme mondial*, Economica, Paris.

WADE P., 2003, *Rapport sur l'impact des nouvelles technologies d'information sur le tourisme, le tourisme des années 2010*, La Documentation Française.

ZAGHLACH H., 1997, *Le village Kabyle et le concept du centre*, Djebba, Petite Kabylie, Colloque international sur Béjaïa et sa région à travers les âges, Béjaïa, 09, 10 et 11 novembre 1997.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Grilles de questions

Nous présenterons ci-dessous les grilles de questions qui ont servi de support à nos entretiens auprès des acteurs locaux. Les thèmes et les questions varient en fonction des acteurs.

A. Grille de questions / les institutions

Thème	Questions
Présentation	Organigramme, fonctions, compétences particulières en tourisme, services publics
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> -Quelle idée avez-vous de la notion de patrimoine ? -Comment appréciez-vous le patrimoine touristique de votre région ? -Citez-nous quelques éléments de ce patrimoine ? -Pensez-vous que ce patrimoine est bien connu par la population et les acteurs locaux ? -Comment appréciez-vous l'état de sa préservation et son exploitation actuelle ? -Quelles sont les raisons de sa sous-exploitation ? -Pensez-vous que le patrimoine touristique peut être un facteur de développement pour la région ? -Comment appréciez-vous la politique patrimoniale des autorités publiques (centrales et locales) ?
Etat actuel de l'activité touristique	<ul style="list-style-type: none"> -Comment appréciez-vous l'état actuel de l'activité touristique ? -Quel rapport avez-vous avec l'activité touristique ? -Quelles relations entretenez-vous avec les acteurs du tourisme ? -Quel est votre rôle dans la dynamique de valorisation du patrimoine ? -Que fait votre administration en la matière ? -Comment appréciez-vous l'apport de l'activité touristique sur les plans économique et social ? -Comment trouvez-vous la coordination des acteurs touristiques de la région ? -Quel est votre rôle dans cette coordination ? -Quels dispositifs mettez-vous en œuvre pour prendre en charge les incidences de l'activité touristique ?
Développement touristique	<ul style="list-style-type: none"> -Que pensez-vous du choix d'un développement par le tourisme pour la région ? -Quels sont les effets positifs que le tourisme peut apporter à la région ? Quels sont les effets néfastes que le tourisme peut occasionner dans la région ? -Quel peut être votre rôle dans ce processus de développement ? -Quelles sont les conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement touristique ? -Que pensez-vous de la politique nationale de développement touristique ? -Cette politique vous accorde-t-elle suffisamment de prérogatives ? -Avez-vous un rôle à jouer en matière d'organisation et de coordination des acteurs locaux du tourisme ?

B. Grille de questions/ Les assemblées élues

Thème	Questions
Présentation	Organigramme, fonctions, compétences particulières en tourisme, services publics
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> -Quelle idée avez-vous de la notion de patrimoine ? -Comment appréciez-vous le patrimoine touristique de votre région ? -Citez-nous quelques éléments de ce patrimoine ? -Pensez-vous que ce patrimoine est bien connu par la population et les acteurs locaux ? -Comment appréciez-vous l'état de sa préservation et son exploitation actuelle ? -Quelles sont les raisons de sa sous-exploitation ? -Pensez-vous que le patrimoine touristique peut être un facteur de développement pour la région ? -Comment appréciez-vous la politique patrimoniale des autorités publiques (centrales et locales) ?
Etat de l'activité touristique	<ul style="list-style-type: none"> -Comment appréciez-vous l'état actuel de l'activité touristique ? -Quel rapport avez-vous avec l'activité touristique ? -Quelles sont vos compétences en la matière ? -Quels services offrez-vous à l'activité touristique dans votre commune ? -Quelles relations entretenez-vous avec les acteurs du tourisme ? -Quels sont les impacts économique et social de l'activité touristique dans votre commune ? -Votre commune reçoit-elle suffisamment de touristes par rapport à ses capacités d'accueil ? -Quel est votre sentiment quant au niveau de professionnalisme des acteurs touristiques dans votre commune ? -Quels sont les effets néfastes de l'activité touristique que vous avez constatés dans votre commune ?
Développement touristique	<ul style="list-style-type: none"> -Que pensez-vous du choix d'un développement par le tourisme pour la région ? -Quels sont les effets positifs que le tourisme peut apporter à la région ? -Quels sont les effets néfastes que le tourisme peut engendrer dans la région ? -Quel peut être votre rôle dans ce processus de développement ? -Quelles sont les conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement dans la région ? -Que pensez-vous de la politique nationale de développement touristique ? -Cette politique vous accorde-t-elle suffisamment de prérogatives ? -Quel rôle pensez-vous jouer dans la mobilisation et la coordination des acteurs locaux ?

B. Grille de questions/ Les professionnels du tourisme

Thème	Questions
Présentation	Statut, nature d'activité, produits offerts.
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> -Quelle idée avez-vous de la notion de patrimoine ? -Comment appréciez-vous le patrimoine touristique de votre région ? -Citez-nous quelques éléments de ce patrimoine ?

	<ul style="list-style-type: none"> -Pensez-vous que ce patrimoine est bien connu par la population et les acteurs locaux ? -Comment appréciez-vous l'état de sa préservation et sa valorisation économique actuelle ? -Quelles sont les raisons de sa sous-exploitation ? -Pensez-vous que le patrimoine touristique peut être un facteur de développement pour la région ? -A votre avis, la valorisation du patrimoine peut-elle donner lieu à des activités économiques viables et rentables ?
Investissement touristique	<ul style="list-style-type: none"> -Qu'est ce qui a déterminé votre choix pour l'investissement touristique ? -Le patrimoine de la région a-t-il été un facteur dans le choix de votre investissement ? -Comment est-ce que votre projet a été financé ? -Comment avez-vous fait le choix du lieu d'implantation ? -Quels sont les principaux problèmes auxquels vous avez été confronté dans la réalisation de votre projet ? -Souhaitez-vous investir davantage dans le tourisme et sous quelles formes ? -Quelles formes d'aide souhaitez-vous recevoir des autorités publiques ?
Etat de l'activité touristique	<ul style="list-style-type: none"> -Comment appréciez-vous l'état actuel de l'activité touristique dans votre région ? -Quels sont vos produits touristiques et leur composition ? -Comment procédez-vous pour créer vos produits touristiques ? -Quels sont vos partenaires nationaux et étrangers (tour-opérateurs) ? -Comment appréciez-vous vos rapports avec ces partenaires ? -Par quels moyens commercialisez-vous vos produits ? -Entretenez-vous des relations de coopération avec vos confrères (liens productifs, mutualisation de moyens, échange de services, partage de savoir-faire, etc.) ? -Y a-t-il, à votre avis, une dynamique d'apprentissage et de transmission des savoir-faire au sein de votre entreprise et à l'échelle du territoire sur lequel vous êtes installé ? Si oui, comment ? -Que pensez-vous du professionnalisme de vos confrères ? -Quels sont les principaux problèmes qui entravent votre activité ? -Quels rapports entretenez-vous avec les institutions locales ? -Quel est l'apport de votre activité sur les plans économique et social au niveau régional ?
Développement touristique	<ul style="list-style-type: none"> -Que pensez-vous du choix d'un développement par le tourisme pour la région ? -Quels sont les effets positifs que le tourisme peut apporter à la région ? -Quels sont les effets néfastes que le tourisme peut engendrer dans la région ? -Quel peut être votre rôle dans ce processus de développement ? -Quelles sont les conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement dans la région ? -Que pensez-vous de la politique nationale de développement touristique ? -Quel rôle pensez-vous jouer dans la mobilisation et la coordination des acteurs locaux ?

B. Grille de questions/ La société civile (associations)

Thème	Questions
Présentation	Statut, nature d'activité.
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none">-Quelle idée avez-vous de la notion de patrimoine ?-Comment appréciez-vous le patrimoine touristique de votre région ?-Qu'est-ce que vous mettez au juste dans cette notion de patrimoine? Quelques exemples ?-Pensez-vous que ce patrimoine est bien connu par la population ?-Quel peut être votre rôle dans la mise en valeur de ce patrimoine et sa préservation ?-Comment appréciez-vous l'état de sa préservation et son exploitation actuelle ?-Quelles sont les raisons de sa sous-exploitation ?-Pensez-vous que le patrimoine touristique peut être un facteur de développement pour la région ?
Etat de l'activité touristique	<ul style="list-style-type: none">-Comment appréciez-vous l'état actuel de l'activité touristique ?-Quel rapport avez-vous avec l'activité touristique ?-Comment appréciez-vous l'apport de l'activité touristique sur le plan social et économique ?
Développement touristique	<ul style="list-style-type: none">-Pensez-vous que le tourisme peut être un facteur de développement dans la région ?-Quels sont les effets positifs que le tourisme peut apporter à la région ?-Quels sont les effets néfastes que le tourisme peut engendrer dans la région ?-Quel peut être le rôle du mouvement associatif dans ce processus de développement ?-Que pensez-vous de la politique nationale de développement touristique ?-Quelles sont les conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement dans la région ?

ANNEXE 2 : Questionnaire adressé aux propriétaires d'hôtels de la région de Béjaïa

Hôtel :

Adresse :

1. Propriétaire

- Niveau d'instruction :

Primaire Secondaire Autres :

Moyen Universitaire

- Avez-vous suivi une formation en tourisme ? Oui Non

- Si Oui, laquelle?

- Etes-vous le gérant? Oui Non

- Si Non, avez-vous désigné un gérant et quelle sont ses qualifications?

.....

2. Infrastructure

2.1 Investissement

- Le projet a été financé par

Apport personnel

Association

Héritage

Crédit bancaire et quel est l'apport de la banque dans le capital investi?

< à 30%, entre 30 et 50%, > à 50%.

- Quels sont les facteurs ayant déterminé votre choix pour ce type d'investissement?

La politique incitative de l'Etat.

Le diplôme obtenu dans la branche.

L'héritage d'une entreprise.

Le caractère lucratif de l'activité

Autres :

- Quels sont les facteurs ayant déterminé le choix du lieu de votre investissement?

Proximité de la mer.

Proximité de l'infrastructure de transport (route nationale, aéroport, etc.)

Proximité d'un centre urbain

Terrain acquis à un prix favorable ou hérité

Autres :

- Quelles sont les principaux problèmes ayant entravé la réalisation de votre projet?

.....
.....
2.2 Caractéristiques de l'équipement

- Nombre de chambres :.....
 - Dont: - Suites :.....
 - et : - Appartements :.....
- Nombre de lits :.....
- Capacité de restaurant :.....
- Capacité de la salle de banquet.....
- Salon de thé
- Cafétéria
- Bar
- Boutique pour l'exposition
- Piscine

- Discothèque
 - Dancing
 - Terrains de sports
 - Bibliothèque
 - Jardins
 - Ascenseur
 - Parking
 - Terrasse
 - Reserve d'eau
 - Groupe électrogène
 - Climatisation
- des locaux communs

3. Fonctionnement

- Avez-vous les services suivants :

- | | | | | | |
|-----------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| - Service information | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | - Service de blanchisserie/ repassage | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| - Service de change | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | - Service Médical | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| - Service secrétariat | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | - Location de voiture | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| - Service coffre-fort | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> | - Agence de voyage | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

3.1 Service de réception

- Le service de réception est-il permanent (24h/24h et 7/7 jours.) ? Oui , Non
- Quelles sont les langues parlées par le personnel de réception?
Arabe , Français , Anglais , Autres:
- Le personnel de réception a-t-il suivi une formation en tourisme et hôtellerie ?
Oui Non

3.2 Service hébergement

- Surface moyenne des chambres :m²

- Les chambres sont équipées de :

- Téléviseur par satellite	<input type="checkbox"/>	- Secrétaire	<input type="checkbox"/>
- Réfrigérateur	<input type="checkbox"/>	- Coiffeuse	<input type="checkbox"/>
- Fauteuil	<input type="checkbox"/>	- Téléphone	<input type="checkbox"/>
- Climatisation	<input type="checkbox"/>	- Salle de bain	<input type="checkbox"/>
- Mini-bar	<input type="checkbox"/>	- WC + lavabo	<input type="checkbox"/>

- Changement de linge se fait :

Après chaque départ du client , tous les 3 jours pour chaque client , chaque jour

3.3 Service restauration

- Les spécialités offertes sont : traditionnelles , variées , poissons
- Achat de denrées alimentaires et de produits d'entretien:
 - Quelle est la part de produits algériens ?.....
 - Quelle est la part de produits importés ?.....
- Quelle est la part de la vente des boissons dans la restauration?.....
- Quelle est la part de la restauration dans le chiffre d'affaires?.....

3.4 Animation

- Les formes d'animation :

<input type="checkbox"/> Sportive	<input type="checkbox"/> Ludique (soirée, jeux,)
<input type="checkbox"/> Culturelle	<input type="checkbox"/> Autres:
- Organisez-vous des excursions ? Oui , Non
 - L'animation est : permanente, saisonnière, hebdomadaire.

4. Le personnel

- Nombre d'employés qui sont permanents ?.....
- Nombre d'employés qui sont temporaires ?.....
- Quelles sont leurs qualifications?
 - Niveau universitaire :.....
 - Diplôme supérieur en hôtellerie et tourisme :.....
 - Diplôme de technicien en hôtellerie et tourisme :.....
 - Autres formations :.....
 - Sans formation :.....

- Tenue uniforme pour le personnel: Oui , Non

5. La clientèle

- Nombre de clients ayant séjourné dans votre établissement

Année 2006: 1^{er} trimestre :..... 2^{eme} trimestre :..... 3^{eme} trimestre :..... 4^{eme} trimestre :.....

Année 2007: 1^{er} trimestre :..... 2^{eme} trimestre :..... 3^{eme} trimestre :..... 4^{eme} trimestre.....

- Nombre de nuitées

Année 2006 :.....

Année 2007 :.....

- Quel est la durée moyenne du séjour?.....

- Type de clients :

- La majorité des clients sont :

Résidents de la wilaya.

Non-résidents de la wilaya.

Étrangers.

- Catégorie de clients :

Homme d'affaire , touristes individuels groupe de touristes

Passagers , Délégation sportive Délégation culturelle

6. Charges

Veillez nous communiquer les montants annuels des rubriques ci-dessus :

Rubrique	2006	2007
La masse salariale		
Assurance		
Sponsoring		
Publicité en valeur		
Publicité en % du chiffre d'affaires		
Impôt sur le bénéfice IBS		
Taxe sur la valeur ajoutée TVA		

7. Environnement professionnel

- Quelles sont vos actions pour atténuer l'effet de la baisse de la demande durant la saison creuse ?
- Avez-vous un service de Marketing ? Oui Non
- Sur quel supports faites-vous la publicité?.....
.....
- Quels sont les principaux problèmes qui entravent votre activité?.....
.....
.....
- Quels sont les éléments qui peuvent améliorer l'environnement de la pratique de votre activité?.....
.....
.....
- Comment voyez-vous l'avenir du tourisme dans la région de Béjaia?
.....
.....

ANNEXE 3 : Questionnaire adressé aux agences de voyage de la région de Djanet

Agence :
Statut juridique :
Adresse :

1. Propriétaire

- Etes-vous ?

- Ancien professionnel, si oui avec qui avez-vous appris le métier ?.....
- Ancien employé du Parc National du Tassili
- Diplômé en tourisme, si oui quelle formation avez-vous suivi ?

- Etes-vous originaire de ?

- Djanet Illizi
- Une autre ville d'Algérie, précisez

- Etes-vous le gérant ? Oui Non
- Si Non, avez-vous désigné un gérant et quel rapport avez-vous avec lui ?
.....

2. Mode de création

- Date de création
- Mode de financement

- Apport personnel
- Association
- Héritage
- Crédit bancaire et quel est l'apport de la banque ?.....
- Autres organismes (ANSEJ, CALPI, ANDI,)

- Quels sont les facteurs ayant déterminé votre choix pour ce type d'investissement ?

- La politique incitative de l'Etat.
- Un savoir-faire dans le domaine.
- La passion du tourisme.
- Le caractère lucratif de l'activité.
- Autres, précisez

- Quels sont les principaux problèmes ayant gêné la création de votre entreprise ?
.....

.....

3. Caractéristiques de l'équipement

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Siège | <input type="checkbox"/> Chameau, nombre |
| <input type="checkbox"/> Véhicule, nombre | <input type="checkbox"/> Maison hôte, nombre... |
| <input type="checkbox"/> Ane, nombre.... | <input type="checkbox"/> Camping, nombre... |
| <input type="checkbox"/> Microordinateur | <input type="checkbox"/> Hôtel |
| <input type="checkbox"/> Autres, précisez..... | <input type="checkbox"/> Internet |

4. Organisation de voyage

- **Moyen de transport**

- Utilisez-vous les moyens suivants ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Véhicule (4X4) | <input type="checkbox"/> Dromadaire |
| <input type="checkbox"/> Ane | <input type="checkbox"/> Marche à pied |
| <input type="checkbox"/> Autres, précisez | |

- Louez-vous des moyens de transports ? Oui Non

- Si oui, auprès de qui faites-vous la location ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Autres agences de voyage | <input type="checkbox"/> Autres agents et particuliers |
|---|--|

- **Personnel**

- Utilisez-vous le personnel suivant ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Chauffeur, nombre... | <input type="checkbox"/> Guide, nombre... |
| <input type="checkbox"/> Accompagnateur, nombre... | <input type="checkbox"/> Cuisinier, nombre... |
| <input type="checkbox"/> Agent de bureau, nombre... | <input type="checkbox"/> Autres, précisez..... |

- Quels sont les critères de vos recrutements

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Qualifications | <input type="checkbox"/> Liens de parenté. |
| <input type="checkbox"/> Employé du Parc | <input type="checkbox"/> Relations personnelle |
| <input type="checkbox"/> Autres, précisez..... | |

- **Moyens de communication**

- Sur quel support faites-vous la promotion de vos produits ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|

- Brochure, dépliant Site Internet
- Salons du tourisme Réseaux d'amis
- Autres, précisez

• **Partenaires étrangers**

- Avez-vous des partenaires étrangers (Tour-opérateurs) ? Oui Non
- Si, oui lesquels.....
- Quels rapports entretenez-vous avec ces partenaires ?
- Commercial Productif
- Autres, précisez

5. Environnement professionnel

- Entretenez-vous des relations avec d'autres agences ? Oui Non
- Si oui, sur quoi portent ces relations ?
- Comment appréciez-vous ces relations ?
- Quel genre de relations entretenez-vous avec les institutions locales (ONPT, direction du tourisme, collectivités locales....) ?.....
- Comment appréciez-vous ces relations ?
- Etes-vous membre de l'Association des professionnels du tourisme et du Syndicat national des agences de voyage de Djanet ?
- a) Association Oui Non b) Syndicat Oui Non
- Si oui, quels avantages tirez-vous de l'appartenance à ces institutions ?.....
- Comment appréciez-vous leurs rôles ?
- Selon vous, quelles sont les valeurs qui caractérisent les comportements des professionnels du tourisme à Djanet ?.....
- Quelles formes d'aide souhaitez-vous recevoir de l'Etat ?
- Quels sont les principaux problèmes qui entravent votre activité ?
- Comment voyez-vous l'avenir du tourisme dans le Tassili n'Ajjer ?.....

ANNEXE 4 : Caractéristiques des plages de la région de Béjaïa

Les caractéristiques des plages de la côte Est de la région de Béjaïa

Plage	Localisation Commune	Longueur et Largeur (m)	Capacité* (baigneur)	Nature du sol		Equipement existant	Accès	Arrière plage
				Mer	plage			
Melbou 1	Melbou	1 200/30	3600	sable	sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 43	Plateau des ruines, village, couverture végétale (figue de barbarie et arbres fruitiers)
Melbou 2	Melbou	1 000/30	3000	sable	Sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 43	Couverture végétale
Souk El-Tenine 1	Souk El-Tenine	1 500/30	4500	sable	Sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 9	Couverture végétale (pins, eucalyptus, broussailles) ville de Souk El-Tenine
Souk El-Tenine 2	Souk El-Tenine	1 200/30	3600	sable	Sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 9	Couverture végétale (pins, eucalyptus, broussaille)
Lota	Souk El-Tenine	1 200/30	3600	sable	Sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 9	Couverture végétale (pins, eucalyptus, broussaille)
Oued Zitouna	Aokas	1 000/30	3000	sable	Sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 9	Couverture végétale (pins, eucalyptus, buissons)
Aokas centre	Aokas	1 200/30	3600	sable	Sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 9	Couverture végétale ville d'Aokas
Sidi Zekane	Aokas	1 000/30	3000	sable	Sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 9	Couverture végétale (pins, eucalyptus, broussailles)
Sahel	Aokas	800/25	2000	sable	Sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 9	Couverture végétale (pins, eucalyptus, buissons)
Tichy centre	Tichy	2.000/30	6000	sable	Sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 9	Ville, couverture végétale
Ben Said	Tichy	1 000/30	3000	sable	Sable	P/PS/CEB/MS	RN 9	Couverture végétale
Tichy Stade	Tichy	100/25	500	sable	Sable	P/EP/CEB/MS	RN 9	Ville, couverture végétale
Hammadites	Tichy	1 000/30	3000	sable	Sable	P/EP/CEB/MS	RN 9	Hôtels, couverture végétale
El Maghara	Boukhelifa	1 100/30	3300	sable	Sable	P/CEB/MS	RN 9	Couverture végétale : herbes, arbres fruitiers, village.
Oued Afalou	Boukhelifa	2 000/30	6000	sable	Sable	CEB/MS	RN 9	Couverture végétale : herbes, arbres fruitiers, village Capritour.
Acherchour	Boukhelifa	2 500/30	7500	sable	sable	P/PS/CEB/MS	RN 9	Terrain agricole, couverture végétale : herbes, figues de barbarie, village Acherchour
Club hippique	Boukhelifa	2 000/30	6000	sable	sable	P/PS/CEB/MS	RN 9	Club hippique, terrain agricole arbre fruitière.

Source : Etabli à partir de la revue de Calpi , Béjaïa : Site des rêves , Monographie touristique de Béjaïa : DTA année 2000, plus calcul de l'auteur
P : parking ; EP : eau potable ; PS : poste de secours ; CEB : contrôle eau de brigade ; MS : mats de signalisation ; RN : route nationale

Les caractéristiques des plages de la côte Ouest de la région de Béjaïa

Plage	Localisation Commune	Longueur et Largeur (m)	Capacité* (baigneurs)	Nature du sol		Equipements existants	Accès	Arrière plage
				Mer	plage			
Les Aiguades	Béjaïa	200/15	300	galets	galets	P/EP/PS/CEB/MS	Route des Aiguades	Couverture végétale (chêne, liège, pins, oliviers et buissons)
Boulimat	Béjaïa	1 200/30	3600	sable	Sable	P/EP/PS/CEB/MS	RN 24	couverture végétale : figues de barbarie, pins, buissons, villas de vacances
Tala- Guilef	Béjaïa	600/25	1500	Sable et galet	galets	PS/CEB/MS	RN 24	Couverture végétale : buissons, villas de vacances, village Saket.
Saket	Béjaïa	800/30	2000	Sable et galet	galets	P/EP/PS/CEB/MS	RN 24	Couverture végétale : buissons, villas de vacances, centre de vacances.
Tighremt	Toudja	800/25	1500	Sable et galets	Sable et galets	P/EP/PS/CEB/MS	RN 24	Couverture végétale (chêne, liège, pins, broussaille
Oued Daas	Toudja	1 200/30	3600	Sable et galet	Sable et galets	P/EP/PS/CEB/MS	RN 24	Couverture végétale : chêne, liège pins, broussailles
Tirdemt	Toudja	800/30	2400	Sable et galet	Sable et galets	P/EP/PS/CEB/MS	RN 24	Couverture végétale : chêne, liège pins, broussailles
Azaghar	Béni k'sila	800/30	2400	Sable et galet	Sable et galets	P/EP/PS/CEB/MS	RN 24	Couverture végétale : broussaille
Ait-Mendil	Beni k'sila	800/30	2400	Sable et galet	Sable et galets	P/EP/PS/CEB/MS	RN 09	Couverture végétale : broussaille

Source : Etabli à partir de la revue de Calpi , Béjaïa : Site des rêves , Monographie touristique de Béjaïa : DTA année 2000, plus calcul de l'auteur

P : parking ; EP : eau potable ; PS : poste de secours ; CEB : contrôle eau de brigade ; MS : mats de signalisation ; RN : route nationale

*la capacité est calculée avec une densité de 10 m² par baigneur

Annexe 5 : Curiosités du littoral de la région de Béjaïa

La corniche des falaises

Elle se situe à l'extrémité de la côte Est de Béjaïa, au lieu-dit : les falaises, et se prolonge sur une partie de la côte jijelienne. C'est une route de plusieurs kilomètres taillée dans la falaise.

Le cap Aokas

C'est un haut piton de 467 m d'altitude, dont la base baigne dans la Méditerranée. On peut l'escalader jusqu'à une altitude de 100 m par une route taillée dans le roc. Sur ce parcours, qui s'élève progressivement, on peut admirer le panorama qui s'offre sur la baie et la chaîne des Babors.

La grotte féerique

Elle a été découverte en 1962 à l'occasion de la percée d'un petit tunnel dans une paroi rocheuse. Elle est constituée d'un couloir naturel de 60 m et d'une caverne. Cette dernière est une grande salle qui abrite des stalactites et des stalagmites qui offrent un spectacle féerique, un véritable trésor souterrain.

La baie de Sidi Yahia

C'est une petite baie en corniche aménagée (l'aménagement récent a donné lieu à la Promenade Leonardo Fibonacci), qu'on découvre en franchissant le tunnel Fort Abdelkader. Il longe la mer en direction du cap Bouak jusqu'à l'ancienne usine de chaux et ciments, en passant au pied du marabout Sidi Yahia. Tout au long de cette corniche, on peut voir le port pétrolier et le cap Bouak en arrière plan et ainsi que le port de pêche.

Le bois des oliviers

C'est un espace richement boisé (chênes de liège, pins maritime, oliviers...) et ombragé avec des airs de jeu. C'est un coin de repos par excellence où on peut respirer l'air pur et voir les débris de l'ancienne enceinte hammadite.

Le cap Bouak

Il se situe à l'extrême ouest du golfe de Béjaïa à proximité de l'anse des Aiguades à laquelle il est relié par une piste taillée dans le roc à 20 mètres de la mer.

La baie des Aiguades

C'est le lieu où les marins espagnols débarquèrent, commandés par Pedro Navarro en 1555 et avant eux, de plusieurs siècles, les phéniciens qui y installèrent un comptoir commercial. Cette crique verdoyante et ombragée en permanence offre une plage rocheuse et une source d'eau fraîche et intarissable. Cet endroit est très prisé par les bougiotes (habitants de la ville de Béjaïa) et il connaît une grande affluence en saison estivale.

La Pointe noire

C'est un cap qui contourne l'une des avancées rocheuses du mont Gouraya sur laquelle s'échelonnent les sept pics (*sebàa djebilate*). On y accède par un passage forestier sur la voie menant à la baie des Aiguades en joignant la belle corniche taillée dans son roc qui va jusqu'à cap Carbon.

La corniche du grand phare

C'est un sentier aménagé dans les avancées rocheuses du mont Gouraya qui s'étend de la limite du port pétrolier (cap Bouak) jusqu'au cap Carbon avec une rupture au niveau de la plage des Aiguades. Une randonnée sur cette corniche, permet d'admirer les eaux turquoise de la Méditerranée, plusieurs grottes et falaises, et la forme unique du cap Carbon.

Le cap Carbon et le grand phare

C'est un merveilleux site qu'on découvre, soit à partir de la corniche du grand phare qui relie la baie des Aiguades au cap Carbon, soit à partir de la route qui relie les hauteurs des Aiguades et le tunnel percé dans la montagne qui forme la base des sept pics en passant par un petit bois des pin maritimes. Le cap Carbon est un promontoire rocheux de 220 m d'altitude, percé à sa base formant une grande arche. Il est couronné par l'édifice de l'un des plus grands phares du monde.

Le pic des singes

C'est le plus haut pic des sept pics qui s'échelonnent de Gouraya au cap Noir. Il s'élève à 430 m d'altitude et on y accède par un chemin agréable sous forme d'escalier dallé qui épouse les contours du pic. Au sommet, un panorama enchanteur qui coupe le souffle, avec à gauche, la baie des Aiguades et le cap Bouak, dans le lointain le golfe de Béjaïa dominé par les montagnes des Babors ; en face, le piton du cap Carbon et à droite, s'étend la côte Ouest avec une vue sur l'île des pisans. On note que le sommet abrite une table d'orientation en faïence qui a été l'œuvre du commandant d'artillerie Delmare vers 1835 et qui indique la géographie de la région dans toutes les directions sur un rayon de 100 km. La table qui y se trouve, aujourd'hui, a été reproduite par les services de l'APC (la table originale a été endommagée)

La crête de djebel Gouraya

C'est le sommet du géant mont Gouraya d'une altitude de 672 m et on y accède par une route panoramique et étagée, partant de la porte de Gouraya (on l'appelait autrefois porte Amsiwen) jusqu'au plateau des ruines. De là, par un sentier en pente raide et en lacets, on atteint la crête qui offre un panorama unique. On y peut embrasser à l'œil tout l'horizon qui s'étend du cap Sigli à l'ouest au cap Bougaroun (Jijel) à l'est. Au Sud, ce sont les montagnes de Djurdjura et des Babors qui se profilent séparées par Oued Soummam dont on peut apercevoir son embouchure. A nos pieds nous découvrons la ville ramassée comme une maquette géante et le port.

L'anse de Tamelaht (les salines)

C'est une belle anse qui se situe au bas d'une série de falaises à l'ouest du cap Carbon. Là, on peut admirer les eaux transparentes qui abritent de riches plantes sous-marines et découvrir la caverne où Raymond Lulle (théologien qui a visité Béjaïa à l'époque Hafside et dont la doctrine fut mal accueillie par les autochtones) s'est réfugié lorsqu'il a été poursuivi par les musulmans de la région qui voulaient le lapider.

Zone sauvage de la partie nord de Gouraya

Elle s'étend de la pointe de Mézaïa à l'Ouest jusqu'à la pointe des Salines à l'Est sur la partie nord du massif de Gouraya et son prolongement à Adrar Oufarnou. C'est une zone sauvage et vierge, ouverte sur la Méditerranée sur plusieurs kilomètres. Elle offre une richesse variée : une végétation abondante (pin, chêne, arbousier, maquis...), une zone maritime poissonneuse, une large baie de galet, des falaises de plus de 50 m de hauteur, des grottes, deux jolies

criques (on les nomme Soukey et Azrarouh) et autres formations rocheuses piquant dans la mer.

L'île des Pisans

C'est un rocher verdoyant qui forme une petite île appelée également Djerba. Elle se situe sur la côte Ouest près de Boulimat. Elle fut le lieu des échanges de marchandises effectués entre les marchands venus d'Europe et ceux de l'ancienne tribu des Mézaïa et le lieu où se serait exilé le prince hammadite En-Nacer (XI^{ème} siècle). Elle abrite une colonie de goélands et de martinets ainsi qu'une riche végétation marine.

Le Cap Sigli

Situé dans la commune de Beni Ksila sur la côte Ouest, à 46 km de Béjaïa, le cap Sigli est connu et reconnu pour son phare et par les événements de 1978.

ANNEXE 6 : Caractéristiques des sources thermales de la région de Béjaïa

Source	Localité	Caractéristiques de l'eau	Indications thérapeutiques	Infrastructures	Gestionnaire
Sidi Yahia El-Aidli	Aït R'zine (Akbou)	<ul style="list-style-type: none"> - Minéralisation principale : chlorure sodique (forte) - Minéralisation secondaire : sulfate magnésienne - Stabilité psycho-chimique : confirmée - Débit : 03 L/S 	<ul style="list-style-type: none"> - Affection rhumatismale (affection rhumatismale et séquelle de traumatisme, rhumatisme chronique, rhumatisme dégénératif, arthrose, rhumatisme abarticulaire). - Affection respiratoire (bronchite chronique, dilatation des bronches, insuffisances respiratoires chroniques). - Affection neurologique : lumbosciatique, névralgie) 	Un bain + 80lits (construction traditionnelle)	Zaouïa de Tamokra
Hamam Sillal	Tifra (Sidi Aich)	<ul style="list-style-type: none"> - Saveur salée - Minéralisation principale : chlorure sodique - Minéralisation secondaire : bicarbonate calcique - Stabilité psycho-chimique confirmée - Débit : 10 L/S 	<ul style="list-style-type: none"> - Affection respiratoire : bronchite chronique, dilatation des bronches, insuffisance respiratoire chronique - Affection psychiatrique : état infra-neurotique et lié à une autre atteinte, neurale, neurasthénie. 	2 bains + 16 Lits	APC Tifra
Hamam Kiria	Addekar	<ul style="list-style-type: none"> - Minéralisation principale : bicarbonate magnésienne - Minéralisation secondaire : chlorure sodique - Débit : 01 L/S 	- Arteropathie oblitérante, hypertension artérielle, phlébite (état post-phlébique), hypoderme, ulcère de jambe, inflammation chronique, infection urinaire, lithiase urinaire, affection de l'estomac (gastrite), affection des voies biliaires, foie, affection intestinales (colopathie).	6 bains + 314 lits en petites structures	APC Addekar

Source : Tableau établi à partir de la revue : Béjaïa des sites de rêve, wilaya de Béjaïa, secrétariat du CALPI et l'Annuaire statistique de Béjaïa, DPAT (édition 2006, résultat 2005).

ANNEXE 7 : Un échantillon de paysages montagnards de la régions de Béjaïa

Les pics

Les massifs des Babors et du Djurdjura comptent plusieurs pics dont les points culminants approchent les 2000 m, comme : Djebel Tababort (1969 m), Djebel Takouch (1895 m) et Azrou N'Thour (1884 m) pour le massif des Babors et Adrar Ounari (1633 m), Chibla (1564 m) et Azrou N'Taghat (1542 m) pour le massif du Djurdjura. En hiver, les pics les plus élevés connaissent des précipitations neigeuses en particulier sur les crêtes des Babors, qui embellissent avec leur couverture blanche un décor déjà agréable du golfe de Béjaïa entouré d'une majestueuse chaîne de montagne, et dans les régions forestières d'Adekar et d'Akfadou.

Les gorges du Chabet-El-Akhra (ravin du bout du monde)

A 53 km au sud-est de Béjaïa, sur l'Oued Agrioun et au pied des Babors se trouvent les gorges de Chabet-el-Akhra (ravin du bout du monde), théâtre des tragiques événements du 8 mai 1945. Longues de 7 km entre de hautes parois rocheuses. A droite, on découvre Adrar Takouch dont les points culminants atteignent 1896 m et à gauche Adrar Amellal avec un pic de 1773 m. La route a été creusée de 1863 à 1870 comme l'indique la plaque commémorative à l'entrée des gorges en venant de Béjaïa. Une eau douce et abondante coule dans la vallée où se développent une végétation luxuriante et plusieurs espèces animales dont le plus emblématique est le singe magot. Ces gorges renferment également plusieurs cavernes, grottes et surtout des galeries étagées qui ont été ouvertes dans le gisement minier de cuivre et de fer d'autrefois (Tadergout). A la sortie des gorges, on découvre le château Dussaix qui fut construit en 1913 (aujourd'hui le château est le siège de la daïra de Kherrata) et une source d'eau fraîche et intarissable. La route des gorges est, aujourd'hui, supplantée par le tunnel (le plus long en Algérie) auquel on accède par un imposant viaduc.

Le col de Chellata

A environ 80 km au sud-est de Béjaïa et à l'ouest de la vallée de la Soummam se dresse l'impression col de Chellata. C'est une partie du contrefort du Djurdjura dans son prolongement vers l'ouest de la Soummam. Il est dominé par deux pics dont les points culminants atteignent 1633 m (Adrar Ounari) et 1564 m (Djebel Chibla). Ils offrent un panorama magnifique qui s'étend sur l'Azrou N'Thour (1884 m) au sud, les montagnes bordant la rive droite de la Soummam à l'est et le col de Tirourda (1750 m) sur la chaîne du Djurdjura à l'ouest.

La montagne d'Aghbalou

Elle est située dans la commune de Toudja qui se trouve à 25 km au sud-ouest de Béjaïa. On y accède par la RN 12 qu'on quitte au niveau de l'Oued Ghir pour emprunter le CW 34 jusqu'à Toudja. Là dans un milieu de verdure réputé par ses magnifiques orangeries (des oranges à la peau fine) on découvre avec intérêt la splendide montagne d'Aghbalou (1317 m) d'où jaillissent les fameuses sources millénaires que les Romains ont captés autrefois pour alimenter *Saldae Civita* (Béjaïa). Ajouter à cela le patrimoine de spéléologie qu'elle renferme (grottes, avens, gouffres...) qui demeure une curiosité à découvrir.

- **Le plateau d'Imedra**

Il se situe dans la partie sud de la commune de Boukhelifa qui se présente sous la forme d'une masse montagneuse compacte composée d'une série de chaînes séparées par plusieurs petites vallées. On y accède par le chemin communal qui prend naissance sur la RN 9 au niveau du village Talanjaste et en passant par le village Timanachine. Le plateau d'Imedra se trouve à

une altitude de 700 m, au milieu d'une grande forêt dont la végétation est luxuriante et à proximité du site historique du mont El-Hit (théâtre de plusieurs événements durant la guerre de libération). C'est un lieu par excellence de repos et de détente, comme il offre les conditions propices pour les randonnées pédestres, la chasse et la pratique de sport de montagne. De surcroît, il dégage un panorama saisissant (de préférence à découvrir en vue aérienne) sur l'arrière pays et les mamelons voisins ainsi que le golfe de Béjaïa et la bande côtière.

Annexe 8 : Les attraits intrinsèques du parc national du Gouraya

Attrait	Dénomination et composition	Commentaire
Sites historiques	Cap Bouak, Fort Gouraya, Fort Lemercier, Tour Doriac, Rempart hammadites, Mausolée de Sidi Touati, Plateau des ruines, Sidi Aïssa, Baie des Aiguades, Sidi Yahia	Des informations sur ces sites seront données plus tard.
Sites naturels	Cap Bouak, Cap Carbon, Baie des Aiguades, Bois des Oliviers, Pic des singes, Anse de Tamelaht, Crête de Gouraya, Ile des Pisans.	La description de ces sites a été donnée antérieurement.
Flore	Les espèces végétales sont en nombre de 258 dont certaines sont rares et très rares. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Euphorbia dendroide (euphorbe arborescente) ▪ Bupleurum plantaginum (buplèvre à feuille large) ▪ Sedum muticeps (liseron) ▪ Artemisia absinthum (absinthe) 	Espèce très rare. Espèce très rare. Espèce rare. Espèce rare.
faune	La liste des mammifères compte 26 espèces dont 10 sont protégés par la loi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Macaca sylvanus (singe magot) * ▪ Hextrix cristata (porc-épic) ▪ Mustela numidica (Bellette) La liste des oiseaux compte 90 espèces dont 20 sont protégés par la loi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hieraactus faciatus (aigle de bonelli) ▪ Strix aluco (chouette hulotte) ▪ Asio cetus (hibou moyen duc) La liste des invertébrés comprend 368 espèces.	*Espèce endémique de l'Afrique du Nord. Il est abondant dans le parc. Peu abondant. Très peu abondant.
Zone maritime	Elle abrite une grande variété d'espèces végétales et animales : 160 espèces de poissons et environ 80 espèces d'algues.	La liste de la faune et la flore maritimes n'est pas exhaustive faute d'étude approfondie sur cette zone.
Patrimoine de spéléologie et de géologie.	Il est constitué essentiellement de grottes, failles, avens et de falaises : grotte des Salamandres, grotte de Cap Carbon, grotte d'Hercule, grotte aux perles, grottes des chèvres, grotte Ali Bacha, grotte du Tunnel de la pointe Sainte Anne, grotte Kalas, grotte des pirates, grotte de l'âne, grotte du pont rouge, grotte des Salines, grotte du pigeon, cavité du domerien, faille de Lemercier, faille du ravin, faille de Gouraya, faille aux draperies, faille de la corniche, aven de la corniche des Aiguades, falaise des Aiguades, falaise de la face nord du mont Gouraya.	Ce patrimoine reste inconnu par le public

Source : Tableau établi à partir du plan de gestion du parc national de Gouraya, édition, PNG, 2001.

Annexe 9 : Monuments historiques de la région de Béjaïa

1. La période préhistorique (45 000 ans av. J.C.)

L'homme aurait fait son apparition dans la région de Béjaïa au paléolithique moyen qui date de 45 000 ans av. J. C. Un faciès culturel a été identifié en 1904 par Debruge au niveau inférieur du site Ali Bacha¹ (grotte située au nord-ouest du massif rocheux de Gouraya près de Dar Nacer). L'implantation de l'homme à Béjaïa est plus marquante durant la période épipaléolithique vers 20 000 ans avant notre ère. Les sites d'Afalou Bou-Rhumel à Melbou et d'Ali Bacha témoignent de cette période caractérisée par la civilisation dite *Ibermaurusienne*.

Le site d'Afalou s'ouvre sur une largeur de 22 m en direction du nord-est et une profondeur de 12 m. Les premiers travaux dans ce site ont été menés par le professeur Arambourg qui a découvert un important ossuaire représentant une cinquantaine de squelettes ayant permis l'étude du type humain de l'époque. Il est le premier *homo sapiens* en Afrique du nord et il a reçu le nom de «Mechta Afalou» qui était, selon les anthropologues, robuste et de taille élevée. La reprise des fouilles dans ce site en 1983 par une équipe de préhistoriens algériens a abouti à des découvertes anthropologiques industrielles et artistiques (des galets en silex servant à la chasse et à la pêche, des ossements et des figurines zoomorphes en terre cuite). Malgré l'importance du site, sa protection tarde à venir et il est livré aux actes de vandalisme et de pillage qui accentuent sa détérioration.

L'époque du néolithique ou âge récent de la pierre (5000 ans av. J.-C.) qui s'est manifesté aux environs des Aiguades et du Pic des singes. Manifestations attestées par la découverte aux Aiguades dans un abris sous roche d'outils primitifs (mobilier funéraire et débris de cuivre) et des ossements et par la découverte au Pic des singes d'éléments de broyages (meules et molettes). Il a été découvert, également, des rondelles d'enfilage (exposées au musée de Bordj Moussa) fabriquées à base d'œufs d'autruche qui témoigne de la manifestation artistique de l'homme préhistorique. Notons enfin d'autres sites datant de la période préhistorique qui ont été découverts dans la région de Béjaïa : R'djel Féraoun (faille située sur le massif de Gouraya), Dar Nacer (Béjaïa), la grotte Kalas (grotte située au nord-est du massif du Gouraya) et le site Tamarhat à Melbou (abri sous roche où sont recueillis des ossements humains)

2. La période protohistorique

C'est une période intermédiaire entre la période préhistorique et le début de l'histoire. Elle s'est manifestée au niveau de la région de Béjaïa surtout par la nécropole d'Ibarissen d'El-Kseur. C'est une nécropole mégalithique (construction néolithique faite de gros blocs de pierres) qui est rare dans son genre en Méditerranée. Elle n'est pas complètement exhumée, seules quelques allées couvertes sont apparentes dont une seule en bon état, les autres sont partiellement ou complètement affaissées. Le site aujourd'hui n'est pas à l'abri des actes de pillage qui font de ses pierres et dalles des matériaux de construction qui se vendent.

D'autres monuments datant de cette époque subsistaient encore au niveau de Chellata. Il s'agit de quatre monuments funéraires : deux Bazina (cercle de pierres qui délimite une aire funéraire), un Tomolus (ensellement de pierres) et un autre monument indéterminé.

¹ Document à diffusion restreinte du ministère de la communication et de la culture, agence nationale d'archéologie, circonscription archéologique de Béjaïa.

3. La période punique (XII^e-IX^e siècles av. J.-C.)

Béjaïa fut l'un des comptoirs établis par les phéniciens tout au long des côtes du bassin méditerranéen. Les traces qui restent encore de cette époque sont : restes du port phénicien sur la route de la gare, tombes creusées à Sidi Yahia (brise de mer, Béjaïa) et caveau punique près de Sidi Aissa (les Aiguades)

4. La période romaine (27-26 av. J.-C.)

Les Romains fondèrent deux villes dans la région de Béjaïa. Il s'agit de Saldæ dont le rayonnement de sa puissance s'étendit à toute la Kabylie et Tiklat (antique *Tubusuptu*), une belle ville sur la rive gauche de la Soummam à trois kilomètres d'El-Kseur. Du passage des romains, ils restent les œuvres suivantes :

- **Tiklat (*Tubusuptu*)**

D'après l'historien Pline, Tiklat est une colonie établie par Octave vers la fin du premier siècle av. J.-C., appelée sur une inscription *Tubusuptu*. Elle avait une importance économique et commerciale comme en témoignent les débris d'amphores trouvés à Rome qui portait la marque des officiers de cette ville. El-Idrissi au XII^e siècle la mentionne comme place forte qui abritait plusieurs beaux édifices¹ Le site de Tiklat est actuellement livré aux fouilles clandestines et sauvages malgré son gardiennage.

- **Pont aérien de l'Aqueduc de Toudja**

L'Aqueduc a été réalisé par les Romains pour capter l'eau de la fameuse source d'Aghbalou afin d'alimenter Saldæ en eau potable. Il est l'œuvre de Nonius Datus, ingénieur et vétérinaire de la troisième légion d'Auguste, installée à Lambèse. Les vestiges qui restent de cette œuvre représentent une rangée de piliers sur laquelle passait l'Aqueduc pour franchir le col qui est dominé à l'ouest par les champs du village d'Ifren. Cette rangée est d'une longueur de 300 m de l'est à l'ouest et composé de 18 piliers carrés qui sont bâtis entièrement en pierres d'une épaisseur de 1,50 m à 2,10 m. Les piliers les plus élevés ont une hauteur de 15 m, formant arcades à leur extrémité. Les vestiges sont actuellement en mauvais état de conservation. Leur effondrement risque de se produire et ses pierres de taille sont réutilisées par les habitants des environs.

- **Le cippe romain**

Le cippe romain a été retrouvé à Lambèse par les Français en 1867. Ce cippe est d'une forme hexagonale, divisé en deux parties juxtaposées dont il reste que la moitié. Il porte une inscription latine composée de deux parties. L'une est un texte d'une lettre adressée par le gouverneur de la ville, Marius Clémens, au gouverneur de la Mauritanie lui demandant d'engager le niveleur Nonius Datus à venir à Saldæ afin d'y terminer son œuvre et l'autre donne le rapport de l'ingénieur Nonius Datus au gouverneur Clemens après son achèvement des travaux. L'inscription réalisée pour symboliser la grandeur de l'œuvre a été transférée à Béjaïa pour orner la fontaine située en face de la mairie (construite en 1895). Actuellement, ce cippe est en bon état de conservation bien qu'il souffre de quelques fissures.

¹ Document à diffusion restreinte du ministère de la communication et de la culture, agence nationale d'archéologie, circonscription archéologique de Béjaïa.

- **Le château d'eau d'El-Kseur (citerne d'El Arouia)**

Il se trouvait au nord-ouest de la ville de Tiklat. Sa fonction était de recevoir l'eau de l'Aqueduc d'El Arouia qui capte plusieurs sources de la région de Zoubia située à 7,5 km au nord-ouest de Tiklat pour alimenter cette dernière. Les citernes ont une contenance de 12 000 m³ et la forme d'un rectangle de 76 x 38 m divisé en quinze compartiments parallèles mesurant chacun 35,5 m x 4,20m. Le château d'eau est fortifié d'un mur de blocage avec des parements en pierres. Ses huit bassins du nord sont séparés les uns des autres par des murs de 0,85 m d'épaisseur avec des barres de communication d'une profondeur de 6 m. Ce site se détériore quotidiennement et sa réhabilitation est urgente en raison de l'importance de sa capacité de réserve et ses caractéristiques architecturales de grande valeur.

- **Thavlast (antique *Tablastensis*)**

Thavlast est un site archéologique romain situé dans une ferme près de Tazmalt qui porte ce nom dérivé du romain *Tablastensis* et signifiant «casernement». Selon l'archéologue français Jean-Pierre Laporte, Thavlast n'est pas l'emplacement d'un casernement romain, mais celui d'une petite ville berbero-romaine. Thavlast est un site qui n'est pas encore exploré.

- **Vestiges romains à Chellata**

La découverte du site remonte à 1991 au lieu-dit Bouathmane (Ighil Oumeced). Il s'agit d'une statue représentant un homme (un magistrat) dont ne subsistent que les corps datant de la période romaine. Une autre stèle à caractère funéraire a été découverte en décembre 1996. Le site contient une fontaine romaine encore fonctionnelle à ce jour quoiqu'elle ait subi quelques transformations.

- **Le piton d'Akbou**

C'est un monument funéraire somptueux qui date de l'époque romaine. Le baron H. Aucapitaine lors de son séjour chez les Ben Ali Cherif en 1860 a estimé l'âge du mausolée à 1800 ans, soit vers le début de l'ère chrétienne. Il est érigé en un seul édifice sur des assises à quatre gradins. Ces derniers sont suivis d'une frise d'un carré régulier, coiffé d'une corniche composée de pierres taillées sculptées et décorées avec finesse. Il est couronné par un toit pyramidal, ce qui lui donne en tout la forme d'un début de pyramide. Ses murs se distinguent de l'extérieur par des fausses portes ornées de motifs décoratifs et de plusieurs signes. De l'intérieur, le mausolée prend la forme d'une voûte en berceau. Le piton d'Akbou est d'une grande importance historique et architecturale, et mérite d'être classé. Il est noté que son état ne cesse de se délabrer sous l'action de la poussière délogée par la carrière et les vibrations entraînées par le passage des trains.

A ces vestiges, s'ajoutent d'autres traces des romains qui se manifestent à travers : deux mosaïques (les noces de Thétis et Pelée) découvertes dans les fondations de l'hôpital Frantz Fanon à Béjaïa et qui sont exposées dans les locaux de radio Soummam et dans le siège de l'APC, un dolium (jarre) exposé au siège de radio Soummam, des ruines à Melbou et à Beni Ksila, une stèle et des inscriptions exposées au square (ex parc Trézel), citernes d'eau aux hauteurs de la ville et voûte d'une citerne d'eau transformée en salle de lecture au niveau de la bibliothèque de l'APC de Béjaïa.

5. La période hammadite (1067-1152)

Sous la dynastie des Béni Hammad, Béjaïa atteignit l'apogée de sa prospérité. Le royaume berbère des Hammadites qui y a transféré sa capitale, en a fait un pôle économique et culturel d'une grande importance. A cette époque florissante, Béjaïa attirait une myriade de savants (Mouloud Gaïd a dressé dans son ouvrage « les berbères dans l'histoire de Ziri à Hammed » un listing de 141 personnalités entre savants, juristes, lettrés, philosophes, et théologie de cette époque).

Les réalisations architecturales des Béni Hammad étaient grandioses : palais (Amimoun, La perle et L'étoile), mosquées, portes, *foundouks*, demeures de luxes... Malheureusement ces monuments n'ont pas résisté aux actes de vandalisme des Espagnols lors de leur passage à Béjaïa. L'archéologue français George Marçais rapporte que « l'Espagne a dégarni Béjaïa pendant son occupation de tous les vestiges et les monuments dont Béjaïa était devenue célèbre depuis plusieurs siècles et comme étant la ville des sciences, des arts, de la civilisation »¹ En dépit de toutes les agressions subies, de beaux restes subsistent encore, dont voici un échantillon :

- **Les remparts**

Les remparts ont été construits vers 1067-1071, sur une longueur de 5 000 mètres, en une forme géométrique triangulaire dont la base longeait la mer et le sommet se trouvait à 600 mètres d'altitude. Ils avaient de hautes tours servant à surveiller les alentours, et six portes, dont deux subsistent encore : Bab El-Bahr (porte Sarrasine) et Bab El-Bounoud (porte Fouka). Actuellement, ils ne restent que quelques mètres du mur de cette enceinte au niveau des Aiguades et sur les hauteurs du mont Gouraya qui ne sont pas préservés.

- **Bab El-Bahr (Porte Sarrasine)**

Elle a été construite vers 1070 par le sultan En-Nacer. Porte de la mer comme son nom l'indique, s'ouvrait autrefois sur la mer, et c'est par-là que le général Trézel et ses troupes sont entrés lors de la prise de Béjaïa, le 29 septembre 1833. Elle se situe sur le front de mer et conserve encore passablement sa forme. Elle est composée de briques plates, pleines, disposées en lits horizontaux et couronnés par une voûte en forme d'ogive relativement intacte. Son classement parmi les monuments historiques ne suffit pas pour la sauvegarder. Son état se dégrade par les fissures et la chute de briques causée par les intempéries et les ordures déversées dans le petit jardin qui l'entoure.

- **Bab El Bounoud (Porte Fouka)**

Bab El Bounoud ou porte des étendards a été construite sous le règne du sultan En-Nacer vers 1070 et fut partie des six portes qui percèrent l'enceinte hammadite. Elle fut la principale entrée de la ville où, autrefois, le prince hammadite s'asseyait sur son prétoire royal pour accueillir les caravanes et assister aux jours de foire. Elle fut flanquée de deux tourelles. Il ne subsiste de ce monument classé qu'une muraille construite de grosses pierres avec ces deux portes et tourelles, toujours intactes.

¹ M. Gaid, 1990, *Les berbères dans l'histoire de Ziri à Hammed*, Mimouni, Alger, p.196

- **Mausolée de Sidi Touati**

C'est un édifice qui date de l'époque hammadite, fondé par Sidi Touati. Il était une zaouïa¹ qui avait un rang d'une université qui accueillait savants et étudiants, dans plusieurs disciplines, venant de toutes les régions du bassin méditerranéen. Son ornementation rappelle les sculptures de la Qalâa et le décor de plusieurs monuments de l'Italie méridionale et de la Sicile datant de la même époque. Cet édifice qui est classé monument historique demeure un lieu de culte très prisé par la population locale.

- **Le Bois Sacré**

Il se situe au niveau de l'emplacement d'un ancien cimetière hammadite où pourrait être enterré plusieurs savants que la ville attirait à cette époque. Ce lieu est connu par la prière qui se tenait le 27^{ème} jour du mois de ramadan et à laquelle les musulmans de toute la région prenaient part. C'est Abou Abdellah Mohamed Ben Ahmed El Afri El Kalai qui pourrait être à l'origine de cette réunion des fidèles de la région².

6. La période almohade (1152-1230)

A la fin de l'occupation hammadite, Béjaïa tomba sous l'autorité des Almohades qui régnèrent dans la région de 1152 à 1230. Les Almohades édifièrent la Casbah qui est le monument le plus marquant de cette époque, à côté d'un certain nombre d'autres.

- **La casbah**

C'est une citadelle gouvernementale qui devait surplomber la mer lors de sa construction. Les Almohades édifièrent à l'intérieur une mosquée où Ibn Khaldoun enseignait la jurisprudence. Cette mosquée renferme le tombeau du vénéré, jurisconsulte et grammairien Abou Abdellah Mohamed Ben Ahmed El Afri El Kalai³. Elle fut reprise par les Hafside en 1230 et plus tard par les Espagnols qui l'ont transformée en forteresse en raison de sa situation stratégique. Les traces des Espagnols se manifestent dans les inscriptions sur la porte principale de cette citadelle, et la maison de l'intérieur portant un cachet hispanique. La Casbah se distingue également par son architecture extérieure qui forme de belles façades en briques rouges. Aujourd'hui, la Casbah est classée monument historique national et subit une laborieuse opération de restauration après avoir été abandonnée durant plusieurs décennies.

- **La mosquée d'Ibn Toumert**

Le village d'Aït Ourigoul à Mellala fut le lieu de rencontre qui a été à l'origine de la fondation de la dynastie almohade, entre Mehdi Ibn Toumert et Abdelmoumen Ben Ali⁴. La mosquée où Ibn Toumert commentait autrefois le coran et les hadiths n'existe plus, mais il reste d'elle le Mihrab qui date de l'époque hammadite (1117-1118) qui se trouve actuellement à la mosquée de Sidi Yahia à Mellala.

¹ Zaouia est un édifice religieux musulman

² M. Gaïd, 1990, Les berbères dans l'histoire de Ziri à Hammed, Mimouni, Alger, p.196

³ Ibidem, p.196.

⁴ M. Gaïd, 1976, *Histoire de Béjaïa et sa région*, Mimouni, Alger, p.75.

- **Le puits de Bir Slam**

C'est un puits à l'entrée de la ville qui remonte à l'époque almohade, lorsque Béjaïa était une capitale du grand Maghreb réputée par ses éminents savants et ses centres scientifiques qui attiraient les étudiants de tout le territoire du royaume almohade. La ville était un lieu de transit et parfois de long séjour pour les pèlerins et les étudiants qui allaient en Orient. Bir Slam était alors un arrêt obligatoire pour tous les visiteurs qui y faisaient leur ablution et priaient avant d'accéder à la ville. Cette tradition était un acte de vénération à cette ville sainte qu'on a nommée Petite Mecque et qui compte 99 marabouts et 8 bienheureuses (se sont les saintes de la ville et parmi elles nous citons : Lalla Fatima dont le tombeau est en bordure de la rue Fatima, Lalla Saïda à la brise de mer, Lalla Aïcha dont le mausolée est dans une propriété privée, Lalla ou Yemma Gouraya au sommet du mont Gouraya et près d'elle repose Lalla Yamna).

7. La période hafside (1230-1509)

Après la dynastie almohade, Béjaïa fut annexée au royaume hafside de Tunis vers 1230. A cette époque, Béjaïa continua de briller en tant que centre de diffusion de savoir. Il nous reste encore quelques traces de cette époque.

- **Le mausolée de Sidi Yahia Abou Zakaria**

Il se trouve près de l'ancienne usine de chaux et de ciments en direction du cap Bouak. Y repose, près de son père, le célèbre Abou Zakaria Yahia Ben Abi Ali qui a fait ses études chez d'éminents savants en Orient. Il enseignait à Béjaïa les sciences et la théologie.

- **La mosquée de Sidi Abdelhaq Al-Ichbili**

Elle se trouve au quartier d'El-Khemis en-dessous du bois sacré. Elle a été construite à la mémoire de Sidi Abdelhaq, un savant de Séville jouissant d'une grande popularité qui s'étendra jusqu'à l'Orient. Dans la même mosquée est enterré Abou Mohamed Ben Abdelhaq, grand Imam et cadî de Séville connu par son ascétisme.

- **La mosquée de Sidi Soufi**

C'est la principale mosquée de la ville qui date du XVI^e siècle comme témoigne la jolie faïence qui l'orne, mais aucune source n'indique avec précision à quelle époque historique elle appartient (nous la classons ici avec les lieux de culte de l'époque hafside en raison de l'appartenance de plusieurs personnages exemplaires à cette époque). Elle se situe au-dessus de la porte Fouka sur une terrasse bordée d'arbres et de boutiques. Elle a été élevée à la mémoire d'une personnalité populaire pour sa science et sa générosité qui est venue de Seldjama (Maroc Oriental). Il organisa à Béjaïa un grand souk de la laine (souf signifie laine) ce qui explique le nom qui a été donné à cette mosquée. Parlant du lieu de culte, la région de Béjaïa garde encore de cette époque d'autres monuments de ses personnages exemplaires comme le mausolée de Sidi Abderrahmane El-Waghliissi (un docte et pieux qui avait écrit « El Waghliissia » qui traite du droit et plusieurs fetwas), le mausolée de Sidi Abderrahmane Athaïlibi et la mosquée de Sidi Abderrahmane Es-Sebagh.

- **Temzezsdekt, camp ziyanide d'El-Kseur**

Il se situe près de l'antique Tubusuptu et appelé par la population locale «Lassouar». Il fut bâti par l'armée du prince tlemcenien Youcef Abou Tachfin lorsqu'elle assiégea Béjaïa à l'époque hafside (1327). La bâtisse était une ville-camp dont l'enceinte mesurait 400 m de long sur 100 m de largeur. Ces murs de pisé avaient 7 m de hauteur et 1,5 d'épaisseur,

couronnés par un chemin de route. Aujourd'hui, le site est récupéré par la circonscription archéologique de Béjaïa et présenté pour un éventuel classement après avoir été exploité plusieurs années par le domaine agricole.

8. La période espagnole (1510-1555)

L'occupation espagnole de Béjaïa a porté préjudices à ses monuments. Les Espagnols s'occupèrent avant tout de la défense et leurs réalisations architecturales ont été des œuvres de fortification. La ville leur doit notamment :

- **Fort de Gouraya**

Le Fort qui occupe le sommet du mont qui culmine à 672 m, a été bâti au XVI^e siècle par les Espagnols sur des bases qui pourraient être hammadites, voire antiques. L'emplacement stratégique du fort permet de surveiller, par terre et par mer, toute la région alentour. Ce fort constitue aujourd'hui un lieu de pèlerinage pour des milliers de visiteurs, venant de tous les horizons. Signalons que le fort de Gouraya n'est pas encore classé.

- **Bordj Moussa (Fort Baral)**

C'est un ouvrage militaire construit au XVI^e siècle par Pierre de Navarro et occupait l'emplacement de l'ancien palais hammadite de l'étoile. Cet édifice est d'une grande envergure, construit en briques rouges plates dont la voûte est soutenue par des poutres et d'énormes piliers. Le fort possède également des galeries souterraines qui auraient reliés les trois forts espagnols. Après les Espagnols, il a été occupé par les Turcs à partir de 1555, les Français l'ont transformé ensuite en caserne militaire sous le nom de «Fort Barral». A l'indépendance, après deux années d'occupation par l'ALN, il fut abandonné jusqu'à 1987, date à laquelle il a été restauré pour être aménagé en musée. Bien que classé et restauré, le fort se dégrade : accumulation d'eau dans le sous sol, effritement et dégradation des murs extérieurs, infiltration d'eau de pluies.... Bordj Moussa possède une vaste esplanade qui domine la ville et toute sa région. ...

- **Fort Abdelkader**

C'est l'ancien Fort de la Mer qui a été construit antérieurement par les Espagnols au XVI^e siècle à partir des murs de fondation et les souterrains qui peuvent être de l'époque hammadite ou hafside. Il constituait le troisième point de l'organisation défensive des Espagnols (après la Casbah et le Bordj Moussa) et s'appelait à cette époque : Fort Verglette. Aujourd'hui, il fait l'objet d'une vénération particulière des femmes qui s'y rendent chaque mercredi pour se recueillir sur la tombe du pieu Ahmed El-Nedjar, qui fut l'élève du grand maître Abdelkader El-Djilali, originaire de la Syrie.

9. La période turque (1555-1833)

En 1555, le Pacha Salah Rais reprit Béjaïa des Espagnols. C'est à cette époque que Béjaïa perdit son statut de capitale et sa gloire d'antan. Peu de traces subsistent de l'époque turque où Béjaïa était un grand chantier de construction navale, nous citerons : les restes du *Bordj-bou-lila* (le fort construit en nuit) au niveau des plateaux des ruines sur les flanc de Gouraya, l'autre trace de cette époque se manifeste à travers les restes des batteries militaires sur le sommet du cap Bouak.

10. La colonisation française (1833-1962)

Béjaïa est tombée entre les mains du général Trézel le 29 septembre 1833 après une opposition farouche des habitants. Aux plans architectural et urbanistique, les Français firent de Bougie, la charmante cité maritime, construite en amphithéâtre sur le flanc du Gouraya. Elle recèle quelques édifices et places qui méritent d'être signalés.

On commence notre randonnée de la place Clément Martel (aujourd'hui place Chérif Medjahed), un rond point qui relie plusieurs rues. De là, on peut descendre à la place Gueydon (actuellement place du premier novembre) par la rue Trézel bordée de boutiques (divisée aujourd'hui en deux rues : piétonnière de Ben M'hidi qui représente sa partie haute et rue Si-El-Houès représentant sa partie basse). Cette place très célèbre est construite en terrasse, ombragée par les ficus et bordée d'édifices avec des arcades dont les plus importants sont : l'hôtel de l'étoile (là où l'ex-président portugais Teixeira Gomès a séjourné de 1931 jusqu'à son décès en 1943) et le siège de la succursale de la Banque centrale. Du haut de cette place ouverte sur la Méditerranée, on peut embrasser à travers un panorama merveilleux et saisissant le port et le golfe de Béjaïa qui est entouré d'un immense cirque de montagnes (les Babors).

De la place Gueydon, on prend la rue Trézel dans sa partie basse jusqu'à l'édifice de l'hôtel de ville (siège de l'APC), comme on peut la quitter après l'ex-place du marché au haut de laquelle est bâtie la mosquée Sidi-El-Mouhoub (ex église Saint-Joseph) pour prendre la rue des vieillards (elle est ainsi nommée parce que lors de la prise de Béjaïa en 1833, cette rue était habitée par les vieillards de la ville, qui y furent découverts dans une maison où ils étaient réfugiés¹). Cette rue, bordée de boutiques, monte vers la haute ville et s'achemine également sur l'ancienne mosquée Sidi Sofiane et le quartier des cinq fontaines.

De la place Clément Martel toujours, on peut prendre d'autres directions. Le boulevard François Bizou (aujourd'hui boulevard Amirouche), en passant par le joli édifice du théâtre et le conservatoire de musique pour descendre au quartier de la plaine (El-Khemis) où on peut admirer le joli square Pasteur (c'est ici qu'elle repose l'imposante statue en bronze du Zéphyr, réalisée en 1894 par le sculpteur et médailleur Français Eugène Marioton. Cette statue avait été érigée initialement sur la place Gueydon), à côté d'une mosquée, autrefois église Sainte-Thérèse. On peut prendre également la rue Fatima sur la droite, qui commence de l'édifice du lycée Ibn Sina (ex-Lycée Arsenal) et monte vers les hauts quartiers de la ville en passant par la place Philippe, renommée pour ses petites boutiques, plus loin, on atteint l'hôpital Franz Fanon. Comme on peut rejoindre la rue Paul Dufour (aujourd'hui Aïssat Idir) qui descend vers le port en passant par l'édifice du tribunal pour atteindre la place Maréchal Foch (actuellement place Abbane Ramdane). A cette place, on peut admirer l'architecture de l'édifice de l'ex-sous-préfecture (construit par le célèbre mathématicien Albert Ribaucour médaille d'or à l'exposition universelle de 1889²) et se reposer dans le joli square (ex-parc Trézèl). De la place Maréchal Foch part le boulevard résidentiel Clémenceau bordé d'arbres (aujourd'hui frères Bouaouina) pour atteindre plus haut le quartier résidentiel de Sidi Bouali avec ses belles villas en passant à la fin du boulevard par un petit square ombragé. Après cette

¹ M. Gaid, 1991, *Histoire de Béjaïa et sa région*, Mimoumi, Alger, p.150.

² Dépliant, « repères », association GEHIMAB, université de Béjaïa.

visite dans la ville, on aurait fait le tour des principales artères et édifices hérités de l'époque française.

Outre la ville elle-même, il existe d'autres monuments datant de cette époque qui méritent d'être signalés :

- **Le fort Lemercier et la tour Doriac**

Ces deux ouvrages ont été construits par les Français au lieu-dit des 13 martyrs sur les flancs d'Adrar Khelifa. Ils furent utilisés comme fortins longeant la muraille à créneau qui constituait leur système de défense. Le fort Lemercier, construit par le génie militaire, a une forme en étoile imposante, contrairement à la tour Doriac dont le volume est moins important. Ces deux ouvrages qui dominent la plaine sont dans un état lamentable.

- **Le château de la comtesse**

A quelques encablures du de la mer, près de la commune Aokas, se trouve le château de la comtesse, un petit chef-d'œuvre architectural. Le château est pratiquement à l'abandon et dans un état lamentable.

Annexe 10 : Villages traditionnels kabyles

Le village Kabyle est constitué essentiellement de maisons (akham) groupées en forme allongée ou circulaire. Il s'ouvre sur l'extérieur par deux ou trois rues, et reste marqué à l'intérieur par plusieurs impasses étriquées qui donnent souvent sur la place de la Djemàa. Celle-ci est située au centre du village, souvent ombragé et n'est meublée que par quelques banquettes en pierres. Par sa situation centrale, la place de la Djemàa est un élément structurel autour duquel s'organise l'ensemble des groupes de maisons du village, et lieu de rencontre où se fonde l'ordre social.¹

La maison Kabyle (akham) est construite en dur (pierres liées au mortier de terre) généralement sans étage et dont la toiture est en tuiles creuses rouges. A l'intérieur, la maison est scindée en trois parties : Taqaàett (réservée aux gens, c'est là où ils font la cuisine, mangent et dorment), Adaynin (réservé aux bestiaux) et Taàriçt (une soupente au-dessus de l'Adaynin, là où la famille garde ses réserves et dort en hiver). L'intérieur de la maison est crépi avec de la terre glaise, par contre à l'extérieur les pierres restent apparentes. La maison kabyle n'a qu'une fenêtre qui sert à éclairer Taàriçt et évacuer la fumée, et une ou deux portes dont l'une donne sur l'extérieur et l'autre sur la cour de la maison.

Certes ces caractéristiques citées ci-dessus ne sont pas, aujourd'hui, toutes présentes dans les villages de la région de Béjaïa, mais ils y existent certains qui gardent leur cachet traditionnel avec un minimum d'altérations.

Villages kabyles traditionnels de la région de Béjaïa

Nom du village	Localisation
Ighil Ouar.	Bouaâmrane, Kendira.
Targua Wirane (tadert tamakrant).	Amizour.
Iaâdnanène, Tikheroubine, Takouleat.	Barbacha.
Ath Amar Uzguène	Ighrem.
Takliet, Aït Kheyar.	Beni Maouche.
Trouna.	Seddouk.
Djebba, Ait Mendil, Ighzer Aabbas.	Béni Ksila.
Tazourt.	Adekar.
Ifri.	Ifri Ouzelaguène.
Tamokra.	Tamokra.
Imaghdacen.	Akfadou.
Ichaâlalene, Imedra, mazaquouene	Boukhelifa.
Amsiwen	Timezrit

Source: Enquête.

¹ H. Zaghlach, « le village kabyle et le concept du centre, Djebba, Petite Kabylie », Colloque international, « Béjaïa et sa région à travers les âges », Béjaïa, 09,10 et 11 novembre 1997.

Annexe 11 : Zaouïas de la région de Béjaïa

La zaouïa, lieu de culte et de savoir, avait plusieurs rôles dans la société. Outre l'enseignement qu'elle prodiguait dans le domaine religieux et diverses disciplines scientifiques, elle joua un rôle important dans la réforme de la société et fut le lieu de regroupement des adeptes de la confrérie religieuse et l'asile des plus démunis. Généralement la zaouïa est constituée des édifices suivants : une mosquée d'une architecture souvent islamo-berbère (là où se déroulaient les cours et les prières dont celle de vendredi avec la *khotba*) ; lieu d'hébergement et de restauration des étudiants (internat) ; et la maison de la famille fondatrice de la zaouïa dans laquelle se trouve une pièce (la *khaloua*) où le cheikh se recueillait et adorait Dieu loin des tentations de la vie.

Les zaouïas de Béjaïa qui remontent à plusieurs siècles sont célèbres. Elles se sont implantées surtout dans l'arrière pays après le déclin de la ville. Aujourd'hui, elles ne jouent plus qu'un rôle mineur, mais elles sont devenues des sites historiques qui recèlent un patrimoine varié à découvrir. La plus célèbre zaouïa dans la région de Béjaïa est celle de Cheikh Ahaddad. Située à Seddouk Oufella (environ 70 km au sud du chef-lieu de la wilaya), elle a été fondée par Abi Ali El Haddad grand père de Mohand Ameziane (Cheikh Ahaddad) au XV^e siècle. Cheikh Ahaddad était Imam et enseignant avec des connaissances scientifiques et théologiques approfondies. Il a fait de sa zaouïa un lieu non seulement de culture mais également de sensibilisation contre la colonisation française. Aujourd'hui, cette zaouïa garde ses édifices intacts (mosquée, mausolée, maison et pièce de la *khaloua*) avec des possibilités d'aménagement en musée historique. Nous signalons qu'une stèle a été érigée au chef-lieu de la commune de Seddouk à la mémoire de Cheikh Ahaddad.

Parmi d'autres zaouïas qui méritent d'être signalées, nous citerons la zaouïa de Chellata (elle fût le centre religieux et scientifique le plus renommé de l'Afrique Septentrionale aux XVIII-XIX^e siècles, d'après le Baron. H. Aucapitaine¹), la zaouïa Ichaàlalen (Boukhelifa), la zaouïa de Sidi Ahmed Iznayen (Semaoun) et la zaouïa de Sidi El Hadj Hassaine (Chemini)

¹ Dépliant, « repères », association GEHIMAB, Université de Béjaïa

Annexe 12 : Musées de la région de Béjaïa

- **Le musée de Bordj Moussa.**

C'est un musée régional aménagé dans une large salle de Bordj Moussa et qui a ouvert ses portes en 1989. Il comporte plusieurs sections : archéologie, histoire naturelle, artisanat, peinture et sculpture qui exposent des objets appartenant aux différentes époques de l'histoire de la région. De l'antiquité, le musée offre des poteries romaines, une belle mosaïque représentant les noces de Thétus et de Pelée, une pierre romaine représentant Samson vainqueur d'un lion, etc. La période médiévale est représentée essentiellement par des pièces de monnaie de l'ère almohade, des belles inscriptions arabes tumulaires sur marbre des époques hammadite et hafside, des poteries de l'époque hammadite... Le musée expose, également, des objets de l'artisanat local (poterie et ébénisterie), un ensemble d'objets sculptés dont le plus célèbre est l'œuvre de sculpteur Français Camille Claudel intitulé «*Jeune Néolide*» et une série d'animaux embaumés. A cela, s'ajoute une série d'œuvres picturales dont la majorité appartient au peintre Français Emile Aubry (né 18 avril 1880 à Sétif). Il était membre de l'Académie des beaux-arts en 1935 (dont il devint président en 1948) et fut le lauréat du Grand Prix de Rome de 1907. De cet artiste, le musée possède des tableaux comme : le calvaire, la dame en noir, les femmes kabyles... et il possède d'autres tableaux de peinture du XX^e siècle et d'autres de l'Algérie contemporaine tels : L. Laurant, L. Bassetdet, N. Guirin, Clair, S. Salor, L. Payret, J. Wolf, Bachir Yellès, Bouzid, Farès...

- **Musée de géologie**

La conception et la réalisation de ce musée en 2003 étaient l'œuvre de trois partenaires : Parc national de Gouraya, association Gehimab et le professeur Y. Bodeur de l'université de Nantes. Il occupe une bâtisse du Parc, ce musée offre au public une remarquable collection de géologie à travers deux parties d'exposition, l'une de géologie générale et l'autre de géologie locale.

- **Musée de l'eau de Toudja (Akham Ouaman)**

Ce musée se trouve dans la localité de Toudja, à 20 km au sud-ouest de Béjaïa. Il offre au public une exposition permanente sur l'usage de l'eau dans la région à l'époque romaine. Cette exposition s'étale sur plusieurs espaces qui intègrent la Maison de l'eau (Akham Ouaman), un moulin hydrique et un itinéraire reliant plusieurs sites dans la région : la fameuse source de Toudja, la chute d'eau, les vestiges de l'aqueduc romain...

- **Musée d'Ifri**

Situé à Ifri (commune de Ighzer Amokrane) à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Béjaïa, il commémore le Congrès de la Soummam, tournant décisif dans la guerre de libération nationale. Le musée expose des documents, archives, photos... relatifs à la révolution de 1954 et au congrès. Là également on peut visiter avec intérêt la fameuse maison qui a abrité le congrès, la stèle commémorative de l'événement et les restes de deux avions abattus lors de la guerre d'Algérie.

- **Musée de Kherrata**

Il est abrité par la petite jolie église qui a été construite par Eugène Dussaix en 1921 dans la commune de Kherrata. Le musée expose des documents, archives photos et autres objets relatifs à la révolution de 1954 et les événements tragiques de 8 mai 1945.

Annexe 13 : Artisanat de la région de Béjaïa

Les petits métiers représentant l'artisanat traditionnel dans la région de Béjaïa sont millénaires comme témoignent certains objets trouvés dans les vestiges de la région et leur richesse qui porte des empreintes séculaires de plusieurs civilisations. C'est de cet attachement au très fond de l'histoire que l'artisanat tire son authenticité et sa valeur culturelle riche et variée. Plusieurs activités artisanales sont recensées dans la région de Béjaïa utilisant diverses matières et fabriquant plusieurs objets.

- Les métaux y compris les métaux précieux sont utilisés dans la bijouterie traditionnelle (bijoux, ouvrages sertis, ciselés en argent et en métaux communs), la dinanderie (articles en cuivre), la ferronnerie d'art et la sculpture sur le bronze.
- Le bois et ses dérivés assimilés sont à la base de l'ébénisterie d'art, la vannerie la sparterie, la boissellerie et la fabrication d'ustensiles.
- Le filage et le tissage qui utilisent généralement la laine pour la confection de tapis, burnous, haïks...
- Le cuir est utilisé dans la tannerie et la fabrication de plusieurs produits de maroquinerie.
- La poterie et céramique qui offrent plusieurs objets en terre : plat, assiette, couscoussier, jarre, marmite...

Les différentes activités artisanales et leur localisation géographique à travers le territoire de la région.

Activités artisanales et leur localisation géographique

Nature d'activité	Localisation géographique.
Poterie	Ighil Ali, Béjaïa, Fénaïa, Ait r'zine, Akbou
Bijouterie	Béjaïa, El Kseur
Poterie céramique	Béjaïa
Vannerie	Souk Oufella, Sidi Aich, El Flaye.
Maroquinerie	Kherrata, Draa El Gaid
Dinanderie	Boudjellil, Tazmalt
Tissage tapisserie	Timzrit, Il Maten
Couture, prêt à porter	Béjaïa, Amizour
Menuiserie	Timzrit, Amizour
Sculpture sur bois	Takriet, Souk-El-Tenine, Biziou
Fabrication de matériaux de construction	Tazmalt, Akbou

Sources : -Direction du tourisme et de l'artisanat de Béjaïa.

-Dépliant « repères », association GEHIMAB, université de Béjaïa.

La production de l'activité artisanale dans la région de Béjaïa est variée portant en elle un savoir-faire indéniable et des valeurs culturelles ancestrales.

Productions artisanales locales et leur appellation d'origine

Nature d'activité	Produit	Appellation d'origine
Vannerie	Couffin	Adhallâa, Taqueffut
	Panier	Aswel
	Petit panier	Taswelt
	Panier double	Azembil
	Tapis pour prier	Tahsirth, Taguerthilt
	Grand tapis	Ayerthil
	Chapeau large contre le soleil	Lamtella
Bijouterie	Boucles d'oreille	Timengouchines
	Bague	Takhathemt

	Bracelet Collier Chevillère Ceinture Fibule ronde Broche	Ameqyas Azrar Akhelkhal Abagous Tabzimt Avzim
Poterie	Petite cruche Plat à galette Couscoussière Jarre Jarre pour semoule Jarre pour l'huile Assiette Tasse	Aboukel Boufrah, Atajine. Tachouyth Akoufi Thachbalith Thakhabith Atabsi Afendjel
Tissage	Tapis Couverture Couverture légère Couverture servant plusieurs personnes	Akhellal Ahaïk Assakou lhambel
Broderie	Robe kabyle Tablier autour de la taille Foulard Ceinture Burnous	Tadjelabth lekbaïl Foutha Timehremt Abagous. (ensemble de fils en laine multicolores tressés) Avarnous. ibidi
Ebénisterie, bois et ferronnerie	Coffre Grand plat pour le roulage de couscous Faucille	Asenduk, afnik Taziwa Amgar

Source : Direction du tourisme et l'artisanat + enquête.

Annexe 14 : Les paysages tassiliens

Le Tassili n'Ajjer renferme des paysages sahariens d'une beauté exceptionnelle. Ils se présentent comme une succession de massifs montagneux, de falaises abruptes, de gueltas creusées dans les grès, de lits d'oueds, de canyons profonds, de vastes plaines désertiques faites d'ergs et de regs... Chacun de ces paysages offre un attrait particulier tant par leur aspect que par la richesse de la vie qui s'y manifeste. Voici quelques sites qui renferment ces catégories de paysages et font aussi la renommée du Tassili n'Ajjer.

- **La Tadrart**

Située au Sud-est de Djanet, la Tadrart est un immense territoire aux paysages naturels impressionnants. Les Touaregs de la région la considèrent comme la plus belle contrée du Tassili et les spécialistes du Sahara comme un des plus beaux déserts au monde. « *Aucune photo, aucune plume ne saurait restituer la Tadrart et l'émotion de sa découverte. Un seul mot me revient à l'esprit : majesté.* ». Ce passage laconique de M. Hachid (2000) en dit long sur la beauté de Tadrart. En effet, la région de Tadrart se présente comme un plateau au profil rectiligne, haute de 1 200 à 1 300 m en moyenne, que l'érosion ait grignoté, au fil des millions d'années, en multitude figures fantasmagoriques : îlots rocheux, canyons, pitons, arches... Ces reliefs originaux sont infestés, de surcroît, par des coulées de sables onctueuses (dunes de Ouan Kassa et Tin Merzouga) et de couleurs changeantes, au fil de la progression et de la lumière, allant du rouge au jaune en passant par le blanc. La beauté de la région est agrémentée aussi par la présence d'un concentré de figures de l'art rupestre.

- **La vallée d'Iherir**

C'est une vallée verdoyante en permanence comme le confirme un ancien dicton touareg « *A Iherir on peut mourir de vieillesse ou de nudité mais jamais de faim* ». C'est un écosystème très fragile avec une multitude de fonctions (écologique, socio-économique et hydrologique) et une biodiversité qui lui confèrent un intérêt mondial, conformément aux critères de la convention de Ramsar relatives aux zones humides. L'oasis d'Iherir est une exception écologique où la faune et la flore vivent en parfaite harmonie avec l'homme considéré comme un élément protecteur et reproducteur de l'équilibre. La faune et la flore de la vallée obéissent aux caractéristiques spécifiques du milieu. Des études du site ont dénombré quelques espèces distinctes : *Acacia erhenbergiana*, *Rhus tripartitus*, *Maerua crassifolia*, *Nerium oleander*, *Tamarix* sp, *Typha elephantian*. Cette dernière est la roselière typique de la vallée, qui représente la matière de base pour la construction des habitas traditionnels (la zeriba). La palmeraie de l'oasis abrite plusieurs espèces domestiques, notamment des caprins et camelins. D'autres espèces aussi sont

observées dans ce milieu tels que les mammifères (hérisson du désert, chacal commun, chauve souris, la gazelle Dorcas...) et les oiseaux (tourterelle des bois, cratérope fauve, huppe fasciée et le pigeon biset ...). La présence permanente de l'eau a permis le développement d'une faune aquatique. Les vertébrés aquatiques actuels comprennent des poissons et des batraciens. La population de la vallée dépolie plusieurs activités fondées essentiellement sur l'agriculture de jardinage, l'élevage et l'artisanat. Le site abrite également un grand nombre de gravures rupestres.

- **Essendilène**

Situé à plus de 60 km au nord-ouest de Djanet. Essendilène est une oasis que Roger Frison-Roche a rendu célèbre dans son roman éponyme « *Le rendez-vous d'Essendilène* ». Elle se caractérise par son magnifique canyon dont ses parois rocheuses se présentent sous forme de pitons grès et cathédrales de pierres au pied desquels se niche une guelta d'eau fraîche. Elle est bordée de laurier rose en fleurs, de tamaris, de palmiers et de quelques bâtis en pierres. En raison de la diversité de son paysage, de sa biodiversité remarquable et de son enclavement dans l'imaginaire des touristes grâce à l'œuvre du Frison-Roche, la vallée d'Essendilène est parmi les circuits touristiques les plus prisés par les touristes.

- **Séfar, Tamghit, Tin Alkoum et Tissoukai, c'est forêts de pierres**

Ces sites qui occupent les sommets du plateau du Tassili offrent le merveilleux décor ocre des forêts de pierres. Sur la surface dallée et rocheuse du plateau, la nature, grâce à une érosion poussée, a construit avec brio une étonnante architecture que l'on appelle « forêt de pierre ». Ce sont, en effet, des colonnes et pans rocheux atteignant 20 à 30 m de hauteur, tantôt larges, tantôt fins (appelés *irrekam* en tamâhaq), résultat de l'érosion de la masse des grès du plateau. En effet, les dépôts de la sédimentation des grès, résultat du retrait des eaux, sont alors découpés, taillés et sculptés par le vent et les eaux de ruissellement jusqu'à construire d'étonnantes formes de pierres aux allures fantaisistes. La forêt de Tamghit, sur le plateau de Djanet, est la plus impressionnante de tout le Tassili avec ses 50 km de long. Si le survol de ces forêts reste un plaisir, se faufiler à l'intérieur et se frayer un chemin entre ses ruelles, carrefours et impasses, est un réel enchantement.

Annexe 15 : Sites de gisements archéologiques

- **Séfar**

Un des principaux sites rupestres du Tassili qui recèle les traces de la période bovidienne où l'art rupestre a atteint son apogée. Il renferme plusieurs gravures et peintures représentant des scènes diverses dans leur moindre détail (scènes de la vie quotidienne, bœufs en troupeau, éléphants...). La partie nord du site recèle la célèbre fresque du « Grand Dieu ».

- **Jabbaren**

C'est le temple de l'art rupestre. Le plateau de Jabbaren possède à lui seul près de 5 000 peintures. On y trouve des fresques de styles divers et appartenant à des âges différents : la fresque du « Grand Dieu Martien » des hommes à tête ronde, des « Chars » de l'âge bovien.

- **Tamadjert**

Un site qui recèle des gravures et peintures de la période caballine : des chars tirés par des chevaux dont le style dit « Galop volant ». Les peintures ont atteint le stade de schématisation des personnages aux tuniques bitriangulaires armés de lances ou javelots et boucliers.

- **Tan Kena**

Ce site, situé près de la ville d'Illizi, est célèbre par ces traces de la période des galets aménagés, les premières cultures matérielles de l'homme tassilien.

- **Tin Hanaketan**

C'est un important gisement de l'industrie lithique de la période néolithique. On y trouve des sépultures anciennes de 8 000 ans et de la vannerie.

- **Admer**

Ce site nous livre plusieurs traces de la période néolithique. On y trouve plusieurs objets archéologiques dont les meules et les molettes qui indiquent une forte activité de broyage.

- **Tihoudaine**

Les dépôts lacustres de ce site livre une abondante industrie acheuléenne associée à une riche faune.

ANNEXE 16 : Caractéristiques des zones d'expansion touristique de la région de Béjaïa

ZET	Localisation	Superficie	Nature juridique des terrain	Existence d'une étude d'aménagement touristique	Perspectives de réalisation	Equipements existants	Infrastructure de base
Gouraya	Béjaïa	134 ha	-Domaine de l'Etat -Domaine public forestier	ENET	/	-Hôtel cimes -Hôtel des Oliviers (en cours de réalisation)	Absence de gaz, canalisation d'évacuation des eaux usées. Existence de routes, eau potable, téléphone et électricité.
Adrar Immoula	Béjaïa	61 ha	-Domaine public de l'hydraulique -Propriété communale -Propriété privée	ENET	- Station balnéaire - Sport nautique - Hôtel et bungalows	Aucune structure d'accueil	Absence de gaz, téléphone et canalisation d'évacuation des eaux usées. Existence de routes, eau potable (puits individuels) et électricité.
Boulimat	Béjaïa	47 ha	-Propriété privée -Domaine de l'Etat	ENET	-Grande station balnéaire	-Hôtels Delphine et Grand rocher	Absence de gaz, téléphone et canalisation d'évacuation des eaux usées. Existence de routes, eau potable (puits individuels) et électricité.
Saket	Béjaïa	52 ha	-Domaine de l'Etat -Propriété de la société nationale de la sidérurgie	ENET	-03 hôtels classés - 01 auberges bungalows	- Village touristique EPLF	Absence de gaz, téléphone et canalisation d'évacuation des eaux usées. Existence de routes, eau potable (puits individuels), et électricité.
Oued Daas	Toudja	105 ha	-Propriété privée -Domaine de l'Etat -Propriété communale -Domaine public de l'hydraulique	ENET	- 05 hôtels - 130 bungalows	- Auberge Thaïs	Absence de gaz, téléphone, électricité et canalisation d'évacuation des eaux usées. Existence de routes et eau potable (puits individuels) et électricité.
Beni K'sila	Beni K'sila	30 ha	-Domaine de l'Etat -Propriété privée	ENET	- 01 Auberge - Camping - Bungalows - Villas	Aucune structure d'accueil	Absence de gaz, téléphone et canalisation d'évacuation des eaux usées. Existence de routes, eau potable et électricité.

Acif N'taida	Beni K'sila	82 ha	- Domaine de l'Etat - Propriété privée - Propriété communale. - domaine public hydraulique et routes	ENET	- Auberge -87bungalows - 10 villas - 01 camping	Aucune structure d'accueil	Absence de gaz, téléphone et canalisation d'évacuation des eaux usées. Existence de routes, eau potable (puits individuels) et électricité.
Acherchour	Boukhelifa	80 ha	- propriété privée	ENET	/	Village touristique Capritour	Absence de gaz Existence de station d'épuration des eaux usées, routes et eau potable.
Aokas	Aokas	61 ha	- Domaine de l'Etat -Domaine public forestier	ENET	/	Centre de repos	Absence de gaz et canalisation d'évacuation des eaux usées. Existence de routes, eau potable, téléphone et électricité.
Agrioune	Souk-El-Tenine	32 ha	- propriété privée	ENET	- 04 hôtels - 20 chalet -01 auberge -36 bungalows	/	Absence de gaz et canalisation d'évacuation des eaux usées. Existence de routes, eau potable et électricité
Les falaises	Melbou	33 ha	-Domaine public forestier - Domaine de l'Etat - propriété privée	ENET	- 01 hôtel - 01 auberge - 01 chalet - 01 village de jeune	/	Absence de gaz et canalisation d'évacuation des eaux usées. Existence de routes, eau potable, électricité et téléphone.

Source : Direction du tourisme et l'artisanat et revue CALPI, « Béjaïa des sites de rêves ».

Index

Index : 1 Listes des abréviations

ANDI : Agence nationale de développement de l'investissement
ANDT : Agence nationale de développement de tourisme
ANSEJ : Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes
APN ; Assemblée populaire nationale
ALTOUR : Algérie tourisme
ATA : Agence touristique algérienne
CALPI : Comité d'assistance locale pour promotion de l'investissement
CNES : Conseil national économique et social
COGEHORE : Comité de gestion des hôtels et des restaurants
DA : Dinar algérien
DPAT : Direction de planification et d'aménagement de territoire
ENET : Entreprise nationale des études touristiques
ENGDIT : Entreprise nationale de gestion et de développement des investissements touristiques
ETT : Entreprise de travaux touristiques
FF : Franc français
FMI : Fonds monétaire international
GREMI : Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs
GESTOUR : Société de gestion des participations de l'Etat
Ha : Hectare
Km : Kilomètre
M : Mètre
M³ : Mètre cube
MAB: Program develops the basis
META : Mediterranean travel association
Mm : Millimètre
OCDE : Organisation de coopération et de développement économique
OMT : Organisation mondiale du tourisme
ONAT : Office national algérien du tourisme
ONCC : Office national des congrès et conférence
ONG : Organisation non gouvernementale
ONU : Organisation des Nations unies
OPNT : Office du parc national du Tassili
PE-TPE : Petites et très petites entreprises
PIB : Produit intérieur brut
PME : Petite et moyenne entreprise
PMI : Petite et moyenne industrie
PNG : Parc national de Gouraya
PQT : Plan qualité tourisme
RN : Route nationale
SAU : Surface agricole utile
SDAT : Schéma directeur d'aménagement touristique
SNAT : Schéma national d'aménagement du territoire
SN- ALTOUR : Société nationale algérienne de tourisme et d'hôtellerie

SNHU : Société nationale de l'hôtellerie urbaine
SONATHERM: Société nationale du thermalisme
SONATOUR : Société nationale de l'hôtellerie et du tourisme
SPL : Système productif local
STL : Système touristique local
STT : Système touristique territorialisé
SPOET: Système permanent d'observation et d'évaluation touristique
TCA: Touring club d'Algérie
TIC : Technologie de l'information et de la communication
TIRAT : Typologie intégrée des ressources et activités touristiques
UCDF : Unité de conservation et de développement de la faune et de la flore
UIOOT : Union internationale des organismes officiels de tourisme
ZET : Zone d'expansion touristique

INDEX 2 : Liste des figures

Numéro de figure	Intitulé	Numéro de page
1	Processus de patrimonialisation	26
2	Carte géographique de l'Algérie	30
3	Les limites géographiques de la région de Béjaïa	31
4	Les limites géographiques de la région de Djanet	36
5	Approche territoriale de ressources	60
6	Les étapes de patrimonialisation	62
7	Effet de l'amélioration des institutions sur le revenu	93
8	Mécanisme de fonctionnement dans le cadre de la production de masse et dans les SPL	164
9	Tourisme national et international dans la région de Béjaïa	187
10	Filière touristique dans la région de Béjaïa	189
11	Filière du tourisme saharien	206
12	L'évolution de la fréquentation touristique dans la région du Tassili n'Ajjer du 2001 au 2009	216
13	Représentation graphique de la filière touristique	247
14	Le système touristique	255

INDEX 3 : Liste des encadrés

Numéro de l'encadré	Intitulé	Numéro de page
1	Tableau du processus de patrimonialisation d'André Micoud	27
2	Processus de patrimonialisation (cas de la région de Béjaïa)	68
3	Processus de patrimonialisation (cas de la région de Djanet)	76
4	Comment mesurer la qualité des institutions?	94
5	Les pôles d'excellence	122
6	Les cinq dynamiques de la mise en tourisme de l'Algérie	124
7	Typologie des rapports entre externalités et proximités	136
8	Processus de construction territoriale à Béjaïa (cas de l'activité touristique)	144
9	Processus de construction territoriale à Djanet	149
10	Tourisme saharien	208
11	Tourisme en quelques chiffres	243
12	Les différents types d'innovation dans le tourisme	251
13	Tourisme en Algérie en quelques chiffres	282

INDEX 4 : Liste des tableaux

Numéro de tableau	Intitulé	Numéro de page
1	Exemple d'un processus de patrimonialisation à partir de la méthodologie d'A. Micoud	28
2	Secteurs institutionnels et fonctions institutionnelles	97
3	Bilan des programmes nationaux en 1977 dans le secteur touristique	106
4	Croisement des deux proximités et résultats en termes d'interactions	132
5	Grille d'indentification comparée SPL-Tourisme	172
6	Ventilation des recettes touristiques par postes de dépenses	222

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Cadre général de la thèse	1
2. Objectifs de la recherche	4
3. Problématique	5
4. Méthodologie de travail de terrain	8
5. Plan de la thèse	11

PARTIE I : PATRIMOINE, RESSOURCES ET CONSTRUCTION TERRITORIALE

INTRODUCTION DE LA PARTIE I.....	15
---	-----------

CHAPITRE I : PATRIMOINE ET TERRITOIRE

INTRODUCTION	16
I.1 L'APPROCHE HISTORIQUE DU PATRIMOINE ET LA CONSTRUCTION DU CHAMP PATRIMONIAL	18
I.1.1 Construction historique de la notion de patrimoine	18
I.1.2 Evolution sémantique de la notion de patrimoine	20
I.1.3 Définitions de la notion de patrimoine	21
I.1.4 Patrimoine, un construit social.....	24
I.2 TERRITOIRE, QUELLES POTENTIALITES ?.....	29
I.2.1 Présentation de la région de Béjaïa.....	30
I.2.2 Présentation de la région de Djanet.....	34

I.2.3 Les potentialités patrimoniales.....	38
I.2.3.1 Le potentiel patrimonial de la région de Béjaïa.....	40
I.2.3.1.1 L'Hydrôme	40
I.2.3.1.2 Le Phytôme.....	42
I.2.3.1.3 Le Lithome	45
I.2.3.1.4 L'Anthropôme	46
I.2.3.2 Le potentiel patrimonial de la région de Djanet.....	49
I.2.3.2.1 L'Hydrôme	49
I.2.3.2.2 Le phytôme.....	49
I.2.3.2.3 Le Lithome	51
I.2.3.2.4 L'Anthropôme	53
I.3 APPROCHE TERRITORIALE DU PATRIMOINE	55
I.3.1 La nature de la ressource : de la ressource générique à l'actif spécifique	56
I.3.2 La dimension patrimoniale de la ressource territoriale.....	58
I.3.3 La patrimonialisation : un cheminement vers la valorisation.....	60
I.3.4 Le processus d'identification et de mobilisation de ressources	62
I.3.4.1 Le cas de la région de Béjaïa	63
I.3.4.2 Le cas de la région de Djanet.....	69
CONCLUSION DU CHAPITRE I.....	77

<p>CHAPITRE II : INSTITUTIONS ET APPROCHES TERRITORIALES DU DEVELOPPEMENT : PROCESSUS DE CONSTRUCTION DES TERRITOIRES</p>
--

INTRODUCTION	79
II. 1 ANALYSE DES INSTITUTIONS.....	81
II.1.1 Les institutions : de quoi parle-t-on ?	81
II.1.2 Caractéristiques des institutions.....	85
II.1.3 Rôle des institutions	86
II.1.4 Institutions et développement.....	88
II.1.5 Mesure de la qualité des institutions	91
II.1.6 Institution et pays en développement.....	97

II.2 LES POLITIQUES TOURISTIQUES EN ALGERIE : ETUDE RETROSPECTIVE (1962 A NOS JOURS)	101
II.2.1 La Charte du tourisme de 1966	101
II.2.1.1 Investissements prévus par les plans de développement nationaux et leur niveau de réalisation (1967-1977)	103
II.2.1.2 Organisation du secteur touristique (1962-1979).....	106
II.2.1.3 Offre et demande du produit touristique algérien (période 1962-1979).....	108
II.2.2 La politique touristique de mai 1980	111
II.2.2.1 Investissements dans les plans quinquennaux (1980-1984, 1985-1989)	112
II.2.2.2 L'organisation du secteur touristique (1980-1989).....	113
II.2.2.3 Offre et demande du produit touristique algérien (1980-1989).....	115
II.2.4 Le tourisme dans la phase de transition vers l'économie de marché (1990-2000).....	116
II.2.5 Nouvelle politique touristique, horizon 2025.....	118
II.3 PROCESSUS DE CONSTRUCTION TERRITORIALE	125
II.3.1 Approche de la proximité : quelques fondements	125
II.3.2 Généalogie des formes de proximité.....	128
II.3.2.1 La proximité géographique.....	129
II.3.2.2 La proximité relationnelle.....	129
II.3.2.2.1 L'approche interactionniste.....	129
II.3.2.2.2 L'approche institutionnelle	130
II.3.3 Proximité et territoire.....	132
II.3.3.1 Formes de proximité, coordination située et trajectoire de développement	133
II.3.3.2 Dynamiques de proximité et formes d'externalités	135
II.3.3.3 Modes de développement territorial	136
II.3.4 Dynamique de construction territoriale	138
II.3.4.1 Processus de construction territoriale à Béjaïa : agglomération d'entreprises de divers secteurs d'activité économique	138
II.3.4.2 Processus de construction territoriale à Djanet : émergence d'un système touristique territorialisé	145
CONCLUSION DE LA PARTIE I.....	152

PARTIE II : ACTEURS, TOURISME ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

INTRODUCTION DE LA PARTIE II	155
---	------------

CHAPITRE III : ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE : UN ENSEMBLE DE PME A BEJAIA ET UN SYSTEME TERRITORIALISE A DJANET

INTRODUCTION	156
---------------------------	------------

III. 1 ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	158
---	------------

III.1.1 Les analyses du district industriel	159
--	------------

III.1.1.1 District industriel : généalogie	159
---	------------

III.1.1.2 La redécouverte du district industriel.....	161
--	------------

III.1.1.3 Du district au système productif local.....	162
--	------------

III.1.1.4 Districts et SPL: les principales caractéristiques	163
---	------------

III.1.1.5 Typologie des systèmes productifs locaux.....	167
--	------------

III.1.2 L'organisation territoriale de l'activité touristique	171
--	------------

III.1.2.1 Système productif local et tourisme : un essai de rapprochement	171
--	------------

III.1.2.2 Système productif local et tourisme : quelques travaux universitaires.....	175
---	------------

III.2 L'ACTIVITE TOURISTIQUE A BEJAÏA : UN ENSEMBLE DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES PREFIGURANT UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	179
---	------------

III.2.1 L'organisation de l'activité productive	180
--	------------

III.2.1.1 Un ensemble de petites et moyennes entreprises émiettées	180
---	------------

III.2.1.2 La structure de l'agglomération	180
--	------------

III 2.1.3 Mode de création et de fonctionnement	184
--	------------

III.2.1.4 Une spécialisation dans le tourisme balnéaire et une ouverture limitée sur le marché international.....	186
--	------------

III.2.1.5 Un mode de production fermé : un produit pauvre en services	188
--	------------

III.2.2 La régulation de l'activité touristique	190
--	------------

III.2. 3 La dynamique et les enjeux de l'activité touristique.....	192
---	------------

III.2.3.1 La dynamique de l'activité touristique.....	192
--	------------

III.2.3.1.1 La création d'entreprises.....	192
---	------------

III.2.3.1.2 La fréquentation touristique.....	194
--	------------

III.2.3.2 Les enjeux de l'activité touristique	196
---	------------

III.2.3.2.1 Les retombées socioéconomiques de l'activité touristique.....	196
--	------------

III.2.3.2.2 Les effets externes (négatifs) de l'activité touristique	201
---	------------

III.3 L'ACTIVITE TOURISTIQUE A DJANET : UN SYSTEME TOURISTIQUE TERRITORIALISE.....	202
III.3.1 Organisation de l'activité productive	203
III.3.1.1 Un réseau de petites entreprises autonomes	203
III.3.1.2 Mode de création et de fonctionnement	203
III.3.1.3 Une spécialisation poussée dans le tourisme et une ouverture sur le marché international	204
III.3.1.4 Un mode de production artisanal	205
III.3.1.5 Les métiers du tourisme et la dynamique d'apprentissage	209
III.3.1.6 Formes de coopération entre entreprises	210
III.3.2 La régulation de l'activité touristique	211
III.3.2.1 La régulation par le système de valeurs local	211
III.3.2.2 La régulation institutionnelle	212
III.3.3 La dynamique et les enjeux de l'activité touristique.....	214
III.3.3.1 La dynamique de l'activité touristique.....	214
III.3.3.1.1 La création d'entreprises.....	215
III.3.3.1.2 La fréquentation touristique.....	215
III.3.3.1.3 Djanet, un territoire innovant.....	216
III.3.3.2 Les enjeux de l'activité touristique	217
III.3.3.2.1 Les retombées économiques	217
III.3.3.2.2 Les retombées sur le plan socioculturel	223
III.3.3.2.3 L'impact sur l'environnement naturel	225
CONCLUSION DU CHAPITRE III.....	228

<p>CHAPITRE IV : TOURISME ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : DYNAMISME, CONTRAINTES ET DEFIS</p>

INTRODUCTION	231
IV.1 APPROCHE SOCIOECONOMIQUE DU TOURISME : LES GRANDS TRAITES D'UN PHENOMENE ECONOMIQUE ET DE SOCIETE.....	233
IV.1.1 Le tourisme, un phénomène social récent et une pratique ancienne : Un peu d'histoire sur le tourisme.....	233
IV.1.2 Définition du tourisme	236
IV.1.3 Les principales caractéristiques de l'activité touristique.....	239
IV.1.4 L'offre touristique : quelques éléments d'un environnement évolutif	243
IV.1.4.1 Le produit touristique : un produit composite et complexe	243
IV.1.4.2 Les caractéristiques spécifiques du produit touristique	244
IV.1.4.3 L'activité touristique : vers une nouvelle filière	246
IV.1.4.4 Le contexte actuel du marché touristique et de l'environnement de l'offre	248
IV.1.4.5 Le tourisme, un secteur foisonnant d'innovations.....	249
IV.1.5 Les approches économiques du tourisme	252
IV.1.5.1 L'approche multisectorielle (optique consommation)	252
IV.1.5.2 L'approche unisectorielle (optique production)	255

IV.2 TOURISME DANS LES REGIONS DE BEJAÏA ET DJANET : FACTEURS DE DYNAMISME, CONTRAINTES ET DEFIS A RELEVER	257
IV.2.1 Tourisme dans la région de Béjaïa : un démarrage laborieux dans un environnement mal ou pas préparé à la pratique touristique	258
IV.2.1.1 Les facteurs d'un dynamisme encore fragile	258
IV.2.1.1.1 L'entrepreneuriat local dans le tourisme	258
IV.2.1.1.2 La demande nationale	259
IV.2.1.2 Les entraves au développement touristique dans la région de Béjaïa	260
IV.2.1.2.1 Les entraves d'ordre macroéconomique et mésoéconomique	260
IV.2.1.2.2 Les entraves d'ordre microéconomique.....	267
IV.2.2 Le tourisme dans la région de Djanet : un dynamisme reposant sur des facteurs endogènes, mais aussi des obstacles à surmonter.....	270
IV.2.2.1 Les facteurs endogènes du dynamisme touristique dans la région de Djanet	270
IV.2.2.1.1 L'entrepreneuriat local dans le tourisme	270
IV.2.2.1.2 La dynamique d'apprentissage	271
IV.2.2.1.3 L'ouverture internationale	272
IV.2.2.1.4 Les économies externes d'agglomération.....	272
IV.2.2.2 Les entraves au développement touristique dans la région de Djanet	273
IV.2.2.2.1 La faiblesse de la coopération institutionnelle.....	273
IV.2.2.2.2 La formation aux métiers du tourisme.....	274
IV.2.2.2.3 Les barrières à l'entrée au marché touristique.....	274
IV.2.2.2.4 L'irrégularité de la demande touristique.....	274
IV.2.2.2.5 L'information touristique et la promotion de la destination du Tassili n'Ajjer	275
IV.2.3 La nouvelle politique touristique en Algérie : les orientations stratégiques	276
IV.2.4 Les régions de Béjaïa et Djanet dans le schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2025 (SDAT 2025).....	277
IV.2.5 La nouvelle politique touristique en Algérie : un regard critique	279
IV.2.6 La nouvelle politique touristique en Algérie : un premier bilan.....	282
IV.2.8 Le tourisme: un vecteur de développement territorial en Algérie ?.....	284
CONCLUSION DU CHAPITRE IV	289
CONCLUSION DE LA PARTIE II	290
CONCLUSION GENERALE	291
BIBLIOGRAPHIE.....	298
ANNEXE.....	314
INDEX.....	355

Résumé

Cette thèse a comme ambition d'expliquer les rapports complexes qui existent entre la valorisation touristique du patrimoine et le développement territorial et de déterminer les conditions dans lesquelles le tourisme peut être un vecteur de développement territorial dans deux régions en Algérie : l'une en Kabylie (Béjaïa) où le tourisme est peu développé malgré la présence d'un potentiel patrimonial important, l'autre, dans le Tassili n'Ajjer (Djanet) où le tourisme connaît un début de développement prometteur. Plus précisément, à travers l'articulation entre patrimoine, tourisme et développement territorial, nous avons étudié la question de savoir comment la valorisation touristique des ressources patrimoniales des régions de Béjaïa et de Djanet a été conçue et mise en œuvre et quelle dynamique territoriale en a découlé sur chacun de ces deux territoires.

Les résultats de ce travail ont montré, dans le cas de Béjaïa, un processus de valorisation touristique du patrimoine qui a mobilisé des ressources génériques et limitées. Il préfigure une zone de développement touristique avec encore peu de rapports avec le territoire : valorisation de ressources génériques, un entrepreneuriat local certes porteur de projets, mais sans ressources spécifiques, mobilisation très limitée de la socioculturelle locale dans l'activité touristique... Dans le cas de Djanet, ce processus a permis la mise en œuvre à une échelle de moins en moins négligeable d'un développement territorial. Ce développement se manifeste à travers la mobilisation de ressources spécifiques et la création de ressources territoriales, l'affirmation de la population locale (Touaregs) en tant qu'acteurs du développement, la dynamique d'apprentissage locale, la régulation de l'activité touristique, les proximités géographique, organisationnelle et institutionnelle dont jouissent les entreprises touristiques locales, l'ouverture sur l'international...

Mots-clés : patrimoine, tourisme, développement territorial.

Abstract

The thesis has the ambition to explain the complex relationships between the tourist development of the heritage and the territorial development and to determine the conditions in which tourism can be a vector of territorial development in two regions in Algeria, one in Kabylie where tourism is under developed despite the existence of an important heritage potential, the other in Tassili n'Ajjer where tourism is at the beginning of a promising development. More precisely, through the relation between heritage, tourism and territorial development, we have studied the question to know how the tourist development of the heritage resources of Bejaïa and Djanet has been designed and implemented and what territorial dynamic has resulted on each of these two territories.

The results of this work have shown, in the case of Bejaïa, a process of tourist development heritage which has mobilized generic and limited resources. It prefigures an area of tourist development with few relations with the land: development of generic resources, local entrepreneurship with potential projects, but without specific resources, very limited mobilization of the local socio-cultural in tourism... In the case of Djanet, this process has allowed the implementation at a less and less significant scale of a territorial development. This development occurs through the mobilization of specific resources and the creation of territorial resources, the affirmation of the local population as development actors, the dynamic of local learning, the regulation of the tourist activity, the geographical, organizational and institutional proximities held by the tourist local companies, the opening on the international...

Keywords: heritage, tourism, territorial development.